

**Bilan
Scientifique
de la région
Centre-Val de Loire

2021**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 85 41
secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Site internet :
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>



Bilan sous la direction de
Christian Verjux et Thierry Lorho
Coordination
Pascale Araujo
avec la collaboration de l'ensemble des agents
du service régional de l'archéologie
Centre-Val de Loire

Cartographie
Viviane Aubourg
Sources de données
PatriArche et composants du RGE®

Illustration de couverture :
Chambourg-sur-Indre (Indre-et-Loire) Île-Auger : vue du parement sud du pont. (A. Pioger, SADIL)

Mise en page, impression
Prévost BBV Imprimeurs - 45 - Saran



ISSN 2827-3079 © 2024
Ministère de la Culture

	Introduction	9
	Résultats scientifiques significatifs	11
	Tableau de présentation générale des opérations autorisées	19
	CHER	21
	Tableau général des opérations autorisées	21
	Carte des opérations autorisées	22
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	23
	Metallurgie du fer de la région d'Allogny	23
	Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	24
	ARÇAY Grande-Rue	24
	BOURGES 30 chemin de Vouzay	25
	BOURGES Place Saint-Bonnet	26
	BOURGES Place Clamecy	27
	BRUÈRES-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac	28
	BRUÈRES-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac	29
	ÉPINEUIL-LE-FLEURIEL Les Auberts	31
	FUSSY Les Galandes	32
	MARMAGNE Les Neiges	33
	MASSAY Les Vaudelaires	34
	PARASSY Les Bouloises	34
	SAINT-AMBROIX Chemin départemental de Saint-Florent	37
SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX	Le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles, zone 2A	38
	SAINT-GERMAIN-DU-PUY ZAC des Champs Châlons	39
	SAINT-GERMAIN-DU-PUY Rue Jean-Jaurès	39
	VASSELAY Chemin du cimetière	41
	EURE-ET-LOIR	43
	Tableau général des opérations autorisées	43
	Carte des opérations autorisées	45
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	47
	Sud de l'Eure-et-Loir	47
	Nord de l'Eure-et-Loir	48
	AMILLY Pécante	49
	ANET Rue Florian	50
AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN	Château et Domaine d'Esclimont	51
	BEAUVILLIERS La Fosse Aubert, tranche 5B	52
	BONNEVAL Le Trépied	53
	BÛ Voie de liaison entre la RD 21 et la RD 136B	56
	CHARTRES Complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val	57
	CHARTRES Cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat	58

CHARTRES 8 rue Pierre-Mendès-France	59
CHARTRES Impasse de la Coix-Jumelin	59
CHARTRES 2 rue Saint-Thomas	60
CHARTRES 32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole	61
CHARTRES Les peintures murales romaines de Chartres- <i>Autricum</i>	61
CHARTRES ZAC Rechèvres tranche 5	64
CHARTRES 3-5 sentier du Clos-Vert	65
CHARTRES 17 rue du Bourgneuf	66
CHARTRES 46 rue du Maréchal-Leclerc	66
CHARTRES 4-6 boulevard Adelphe-Chasles	67
CHARTRES 29 bis rue Chauveau-Lagarde	67
CHÂTEAUDUN 4 rue Charles-Brune	68
CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES 11-13 rue Nationale	68
DREUX Château de Dannemarche	70
ÉPERNON 5-7 place du Change	71
HANCHES Carrière du Bois-des-Fourches, phase 1	72
JANVILLE LE PUISET RD 927 Ouest RD 927 Centre	73
LOUVILLE-LA-CHENARD Bois-des-Fontaines	75
LOUVILLE-LA-CHENARD Les Aiguillettes	75
LUCÉ 2 rue de la République	76
MIGNIÈRES Rue du Château-d'Eau	76
MIGNIÈRES 6bis rue aux Juifs	77
NOGENT-LE-ROTRON Place Sully	77
NOGENT-LE-ROTRON Place du Général-Saint-Pol	78
PRASVILLE Les Marmonneries	79
PRASVILLE Chemin de Teillay tranche 8b	80
SAINT-DENIS-DU-PUITS LE THIEULIN Chauvannes	80
TOURY Le Rogeret	81
VERNOUILLET Le Denier, Les Cinquante-Arpents	83
VERNOUILLET ZAC Porte Sud	84
ÉOLE-EN-BEAUCE Les Marmonneries	86
YMONVILLE Le Chemin-des-Ânes	87
YMONVILLE Sarmezolles, la Montjoie	87
INDRE	89
Tableau général des opérations autorisées	89
Carte des opérations autorisées	90
Travaux et recherches archéologiques de terrain	91
L'occupation humaine autour de Châteauroux	91
BOMMIERS Château des Minimes	92
CHÂTEAUROUX 2 bis rue du Palais-de-Justice	94
CHÂTILLON-SUR-INDRE Château	94
CHÉZELLES Chemin rural de Chézelles	95
CIRON La Pièce-des-Cormiers	96
ISSOUDUN La Limoise	96
LEVROUX Route de Bouges	97
LUÇAY-LE-MALE Beauvais	99
LUREUIL Carrière de Fontmaure	99
LE PÊCHEREAU Bois-des-Thibauds	101
POULIGNY-SAINT-PIERRE Les Malgarnes tranche 2	102
REUILLY 11 rue de la République	103
SAINT-MARCEL Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	105
SAINT-MARCEL 5 rue de Carroir	105
SAINT-MARCEL Les Mersans, temple 4 et maison dite de Sergius	106
VILLEDIEU-SUR-INDRE Approche multiscalaire des dynamiques environnementales et anthropiques de la moyenne vallée de l'Indre	108

INDRE-ET-LOIRE	111
Tableau général des opérations autorisées	111
Carte des opérations autorisées	113
Travaux et recherches archéologiques de terrain	115
AMBOISE La ville sud	115
AMBOISE La Butte de César	116
BARROU Le Moulin-à-Vent	116
BARROU Le Moulin-à-Vent	117
BLÉRÉ Le Bois-Gaulpied	119
CHAMBOURG-SUR-INDRE Île-Auger	120
CHAMBRAY-LES-TOURS SAINT-AVERTIN Avenue de la République	121
LA CHAPELLE-AUX-NAUX Île de la Chapelle, Île Raguet et du Château	123
CHINON 12 rue du Jeu-de-Paume	123
CRISSAY-SUR-MANSE Ancien logis seigneurial	124
ESVRES Collège Georges Brassens	128
FONDETTES 15 rue du Chanoine-Noël-Carlotti	128
JOUÉ-LES-TOURS 17 à 33 avenue de Bordeaux	128
LANGEAIS La Roche-Cotard	128
LOCHES Forteresse	130
METTRAY La Ribellerie	131
MONTLOUIS-SUR-LOIRE les Hauts de Montlouis	132
PARÇAY-MESLAY Zac de la Logerie	133
PARÇAY-MESLAY La Pérauderie	134
PARÇAY-SUR-VIENNE Les Granges	135
LA RICHE Lit de la Loire	136
SAINT-CYR-SUR-LOIRE Rues du Murier et de Cheureul	136
SAINT-CYR-SUR-LOIRE 128-130 rue de la Croix de Périgourd	136
SAINT-CYR-SUR-LOIRE Îlot Cœur de Ville	137
SAINT-ÉPAIN Le Puits	139
SAINT-GENOUPH Lit de la Loire	140
SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN Rue Rabelais	140
SORIGNY ZAC Isoparc	141
TOURS Avenue Gustave-Eiffel	143
VOU Château du Verger	145
LOIR-ET-CHER	147
Tableau général des opérations autorisées	147
Carte des opérations autorisées	149
Travaux et recherches archéologiques de terrain	151
BLOIS Ville et territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	151
BLOIS 46 rue de la Garenne	155
BLOIS 25 rue de Beauséjour	155
BLOIS Rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf	155
CELETTES Rue du Parc	156
LA CHAPELLE-VENDÔMOISE Rue du Stade	156
LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR Saint-Victor	157
COUR-CHEVERNY 1 place Victor-Hugo	159
FONTAINES-LES-COTEAUX L'Être-Tariau	160
FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE 11 rue de l'Arvaux	160
GIÈVRES Patureau des Sartons	160
GIÈVRES 11 rue du Marais-Sylvain	161
GIÈVRES Rue du Stade	161
Habitat civil médiéval des XI ^e et XIV ^e s. de la vallée du Loir autour de Lavardin	161
MASLIVES 30 bis rue de Chambord	163
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR 10 rue du Loir	163

MUIDES-SUR-LE-LOIR	Le Bas-des-Flénats	164
NAVEIL	Rue du Tertre-de-la-Glacière	164
NAVEIL	Centre Bourg	164
NEUNG-SUR-BEUVRON	Rue du Stade-Camille-Saute	165
BEAUCE-LA-ROMAINE	9 avenue de Bretagne	165
ROMORANTIN-LANTHENAY	Rue du 8 mai 1945	166
ROMORANTIN-LANTHENAY	11 rue Notre-Dame-du-Lieu	166
ROMORANTIN-LANTHENAY	37 rue de Loreux	167
ROMORANTIN-LANTHENAY	Rue du Rantin	167
SAINT-OUEN	Avenue Saint-Exupéry	168
SELOMMES	Place de la Mairie	168
SOINGS-EN-SOLOGNE	Bois-du-Vent	171
VENDÔME	6 rue Saint-Jacques	171
VENDÔME	10 rue du Saint-Cœur	171
VENDÔME	Place Babeuf	175
VENDÔME	Faubourg-Chartrain, rue Saint-Denis, rond-point des Rochambelles	175
VILLEBAROU	8 rue des Carrés	180
VILLEBAROU	ZAC des Mézières	181
LOIRET 183		
Tableau général des opérations autorisées		183
Carte des opérations autorisées		185
Travaux et recherches archéologiques de terrain		187
Déviation de Jargeau RD921, tranche 1		187
Forêt domaniale d' Orléans		187
Est du Loiret		189
Arrondissement de Pithiviers		190
Cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde		190
LE BARDON rue du Pressoir		191
BAULE ZAC du Clos Saint-Aignan		191
BOIGNY-SUR-BIONNE ZAC de la Clairière tranche 2		193
BOIGNY-SUR-BIONNE ZAC de la Clairière tranche 3		196
BOUZY-LA-FORÊT Chemin rural n° 38		197
BRAY-SAINT-AIGNAN Les Ajeaunières		198
LA CHAPELLE SAINT-MESMIN 24 rue du Petit-Muids		198
CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE Église Saint-Martial		199
CHÂTILLON-COLIGNY SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS Place du Pâtis		199
CHÉCY La Croix-de-Reuilly		200
DARVOY La Motte		200
DORDIVES Château de Mez-le-Maréchal		201
GIROLLES La Terre-aux-Moines		202
LADON 12 rue du Lieutenant-Thomasset		204
LE MALESHERBOIS MANCHECOURT La Grange-des-Musereaux, la Vallée-Saint-Martin		204
MARDIÉ Zac du Clos d el'Aumône		206
MARDIÉ Latingy		207
MONTARGIS Boulevard des Belles-Manières, place de la République		209
NEUVILLE-EN-SULLIAS Les Terres de l'Aulne et l'Aulne		210
ORLÉANS Caves du centre-ville		211
ORLÉANS Cloître Saint-Aignan		214
ORLÉANS 164 rue du Faubourg-Saint-Vincent		217
ORLÉANS 54 rue de Bellebat		217
ORLÉANS 47 avenue de Saint-Mesmin		218
ORLÉANS 22 rue Porte Saint-Jean		218
ORLÉANS 154 rue Saint-Marc		219
ORLÉANS rue du Cloître-Saint-Paul		220
OUZOUER-SUR-LOIRE 45 rue Sadi-Carnot		220

PRÉFONTAINES	Le Bonnet-Blanc, La Range	220
SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE	Avenue de l'Abbaye	221
SAINT-JEAN-DE-BRAYE	Place du Général-de-Gaulle	221
SARAN	ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F	222
	SARAN Rue du Lac	224
	SARAN Les Parières, les Hauts	224
TRAINOU	Rue de la Noue-Veslée	225

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES 227

	Tableau général des opérations autorisées	227
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	229
	Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	229
	Atlas des fermes et <i>villae</i> gallo-romaines de Beauce	231
	Le patrimoine de l'étiage en Loire : sites archéologiques et changement climatique	232
	Lit mineur de la Loire, entre Cuffy (Cher) et Sully-sur-Loire (Loiret)	234

Bibliographie régionale 237

Liste des abréviations 241

Personnel du Service régional de l'archéologie 242

Malgré une nette amélioration du contexte sanitaire sur une partie de l'année, l'activité archéologique a encore été impactée par les restrictions imposées par la pandémie de Covid 19. Les protocoles mis en place en 2020 sur les opérations d'archéologie préventive ont encore été suivis sur une grande partie de l'année. L'impact de la crise sanitaire a également affecté les opérations d'archéologie programmée qui ont parfois dû revoir leurs objectifs en cours d'année.

L'archéologie préventive constitue une part importante de l'activité en région Centre-Val de Loire, fortement impactée par l'extension des marges franciliennes avec le développement toujours d'actualité des zones d'activités, des ZAC et des carrières. En 2021, le service régional de l'Archéologie a instruit 2 713 dossiers d'urbanisme. Traduisant l'intensité des activités d'aménagement en région, ce nombre connaît une hausse de plus de 25 % par rapport à 2020, mais également aux années précédentes.

Avec 220 opérations prescrites (7,37 % du total des dossiers reçus) sur près de 1 100 hectares (dont 350 ha pour un projet de golf), le nombre de prescription de diagnostics en 2021 est en légère hausse et confirme la tendance observée en 2020, cependant en correspondance avec les moyennes enregistrées depuis 2017. Les diagnostics concernent un nombre croissant de projets d'ampleur limitée, le plus souvent comprise entre 1 000 m² et 1 ha, généralement liés à la densification du tissu urbain ou à des projets de continuité écologique. Parallèlement, on constate une augmentation du nombre des diagnostics rendus nécessaires par des aménagements extensifs d'emprises supérieures à 10 ha. Il s'agit le plus souvent de carrières, de parcs éoliens, d'installations de méthanisation, de zones d'aménagements concertés, de zones d'activité et de parcs photovoltaïques. En nette hausse en 2020, le nombre des prescriptions concernant l'archéologie du bâti en 2021 (18 diagnostics) s'est stabilisé. 154 diagnostics ont été engagés au cours de l'année, pour un total de 511 ha, dont 51 ont été pris en charge par les services archéologiques de collectivités. Comme les années précédentes, l'Institut national de recherches archéologiques préventives assure donc environ les deux tiers des diagnostics dans l'ensemble de la région.

47 fouilles préventives (1,22 % du total des dossiers

reçus) ont été prescrites. Les 18 opérations engagées en 2021 couvrent une superficie cumulée de 15,1 ha. Elles représentent un budget de 7,3 M€ HT pour un volume total de 12 059 jours/homme. Ces chiffres, qui s'inscrivent dans les moyennes des trois dernières années, confirment l'augmentation du coût moyen des fouilles, observée en 2020. La majorité des opérations concernent l'Antiquité, le Moyen Âge et les âges des Métaux. Avec 25 prescriptions, le nombre des arrêtés de modification de consistance de projet est en hausse par rapport aux années précédentes (14 en 2020 ; 23 en 2019 ; 11 en 2018). Son évolution est étroitement liée à la nature des projets d'aménagement et aux possibilités techniques de leur modification afin d'assurer la protection du patrimoine archéologique. L'Inrap a réalisé 9 fouilles, dont 2 en groupement avec le service archéologique de Chartres Métropole et le service archéologique départemental d'Indre-et-Loire. Au total, les services de collectivités territoriales ont assumé 6 fouilles : 2 dont 1 en groupement par le service de Chartres Métropole ; 1 en groupement par le service archéologique départemental d'Indre-et-Loire ; 3 par le service d'archéologie préventive du département du Loiret. La part des fouilles archéologiques réalisées par des opérateurs privés connaît une nette augmentation par rapport à 2020 (2 opérations) et retrouve avec 5 opérations (Évéha : 3 ; Archéodunum : 1 ; Paléotime : 1) des valeurs comparables à celles de 2018 et 2019.

Les fouilles archéologiques préventives restent inégalement réparties sur le territoire régional, car les départements de l'Eure-et-Loir (7 fouilles sur 8,15 ha) et du Loiret (5 fouilles sur 3,5 ha) regroupent plus de la moitié du nombre des opérations et plus des deux tiers des surfaces fouillées. La répartition de ces opérations selon les différents axes de la programmation scientifique nationale, établie par le conseil national de la recherche archéologique, ne connaît pas d'évolution notable depuis 2017. Ainsi, en 2021, les opérations qui concernent les périodes anciennes de la Préhistoire (axe 1 et 2) et l'axe 4 (Mésolithisations, Néolithisations, Chalcolithisations) sont minoritaires. Ce n'est pas le cas de celles relatives : aux âges des métaux (axe 5) ; à l'espace rural, au peuplement et aux productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10) ; ou encore au phénomène urbain (axe 9) ; qui constituent la majorité des opérations et en moindre proportion de celles ayant

trait : aux phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité (axe 7) ; aux édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (axe 8) ; à l'archéologie des périodes moderne et contemporaine (axe 14).

En 2021, le service régional de l'archéologie a autorisé 45 opérations archéologiques programmées, atteignant ainsi les objectifs fixés depuis 2016 à la politique de soutien à la recherche régionale. L'augmentation de ce nombre résulte du développement d'une majorité de projets collectifs de recherche (17 op.) et de prospections thématiques (15 op.). Le nombre des fouilles programmées (7 op.), dont on reconnaît tout l'intérêt pour le renouvellement des connaissances, est également stabilisé. Celui des opérations de préparation de publication (3 op.), témoigne de la dynamique régulière et de l'engagement des responsables d'opération à diffuser les résultats de leurs recherches. La majorité de ces opérations concerne des problématiques régionales (10 op.), l'Eure-et-Loir (9 op.) et le Loiret (8 op.). Elles sont dirigées par des universitaires (9 op.), des archéologues de collectivités territoriales (9 op.), de l'Inrap (6 op.), du ministère de la Culture (7 op.), des bénévoles (6 op.), des étudiants (3 op.) et des chercheurs du CNRS (2 op.). L'engagement d'archéologues de collectivités territoriales et de chercheurs universitaires explique en partie l'évolution constatée en ce domaine par rapport à 2020. Les recherches programmées en Préhistoire sont relativement stables avec des valeurs généralement inférieures à 5 opérations (axe 1 : 2 op. ; axe 2 : 2 op. ; axe 3 : 1 op.) comme celui ayant trait à la néolithisation (axe 4 : 3 op.). Le dynamisme des recherches sur les âges des métaux (axe 5 : 8 op.), l'espace rural, les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10 : 8 op.) et l'étude du phénomène urbain (axe 9 : 7 op.), est confirmé en 2021. Il en est de même des études consacrées aux édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (axe 8 : 6 op.). Le nombre des opérations consacrées aux phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité (axe 7 : 1 op.) ou aux constructions élitaires fortifiées ou non du début du haut Moyen Âge à la période moderne (axe 11 : 3 op.), est équivalent à ce qui est observé depuis 2019.

La gestion des biens archéologiques mobiliers, particulièrement abondants, générés par ces opérations s'est poursuivie au sein du Centre de Conservation et d'études régional avec l'appui d'une équipe de l'Inrap dans le cadre de la convention signée pour la période 2020-2024.

La pandémie a également affecté la plupart des événements publics, et en particulier les Journées Européennes de l'Archéologie et du Patrimoine, où des visites virtuelles et des activités en ligne ont pu être proposées. Quelques manifestations ont néanmoins pu se tenir comme l'inauguration de la reconstitution de la maison néolithique à l'Archéovillage de Saint-Laurent-Nouans et celle de l'exposition « Château(x) de Gien – Redécouvertes archéologiques ». Une rencontre autour des funérailles a été organisée à Chartres les 26, 27 et 29 mai 2021. Une exposition a également été présentée à Chartres à l'occasion des 41^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, intitulées « Se vêtir au premier Moyen Âge », du 29 septembre au 2 octobre. Les journées archéologiques régionales ont quant à elles de nouveau été reportées.

Les réunions de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) Centre-Nord se sont tenues en visioconférence, dans le respect du calendrier initial. La commission s'est toutefois réunie en présentiel pour la session d'octobre, avant la reprise de la pandémie

Stéphane Révillion
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie
DRAC Centre-Val de Loire

Résultats scientifiques significatifs

■ **Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen**

Le diagnostic réalisé rue Gustave Eiffel, sur le plateau nord-est de **Tours** (Indre-et-Loire) a mis en évidence une importante séquence de limons de plateaux, ainsi qu'un paléovallon, au sein desquels une industrie lithique attribuable au Paléolithique moyen a été identifiée. Malgré d'importants travaux de terrassement et de construction contemporains ayant tronqué le sommet de la séquence stratigraphique, un horizon repère ferro-manganique a été préservé sur la majeure partie de l'emprise et a livré l'essentiel du mobilier. Trois concentrations de silex taillés ont été découvertes et ont fait l'objet de tests de fouille. Plus de 150 pièces ont été recueillies, ainsi que près de 400 esquilles, qui renvoient à un débitage Levallois à éclats et à pointes.

■ **Axe 2 : Le Paléolithique supérieur**

Dans le cadre du Projet collectif de recherches « **Du dernier maximum glaciaire à l'optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges** », les recherches et les datations sur la faune de l'abri Fritsch à **Poulligny-Saint-Pierre** (Indre) ont permis de préciser le cadre chronostratigraphique de la séquence du Paléolithique supérieur entre 25 000 et 15 000 ans av. J.-C. Les rennes et les chevaux chassés par les Badegouliens et les Solutréens auraient vécu dans le même type d'environnement, ce qu'il convient toutefois de confirmer par les analyses à venir. Les prélèvements sur les os pétreux de renne en vue d'analyses paléogénétiques devraient contribuer à caractériser la diversité des lignées entre le Sud et le Nord de la France. Les travaux en cours sur les industries lithiques du Magdalénien inférieur du locus 18 du site de La Croix de Bagneux à **Mareuil-sur-Cher** (Loir-et-Cher) ont mis en évidence à côté d'un débitage laminaire élaboré et soigné et l'utilisation de supports laminaires pour les outils, une production originale d'éclats-supports, modalité attestée dans d'autres locus du site.

Les travaux du projet collectif de recherches « **Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire** » ont notamment porté sur l'analyse pétrographique des industries lithiques aurignaciennes de l'abri des Roches à **Poulligny-Saint-Pierre** (Indre), en comparaison de la série contemporaine des Bouloises à **Parassy** (Cher), dont la publication est en cours. Une trentaine de gîtes distincts a été identifiée et des différences entre les approvisionnements des deux gisements sont apparues, le premier s'ouvrant davantage vers la sphère méridionale.

La fouille programmée de **Muides-sur-Loire** « le Bas des Flénats » (Loir et Cher) a révélé une succession d'occupations comprenant notamment une concentration de silex taillés attestant un débitage laminaire de tradition laborienne. Cette nouvelle occurrence de vestiges du Paléolithique supérieur final vient confirmer la forte présence humaine dans ce secteur de la vallée de la Loire à la fin du Tardiglaciaire. Sur le site voisin du « Bas du Port Nord », les études pétrographiques ont mis en évidence, bien que 84 % du mobilier soit issu du silex lacustre tertiaire local, l'exploitation d'au moins trois autres matériaux, les plus lointains se situant entre 50 et 100 km.

Une nouvelle occupation du Paléolithique final a été découverte au cours d'un diagnostic à **Montlouis-sur-Loire** (Indre-et-Loire) au sein des formations sableuses recouvrant le plateau à la confluence du Cher avec la Loire. Les tests de fouille manuelle ont révélé une bonne conservation du niveau archéologique et du mobilier, qui compte plusieurs centaines de pièces, ainsi qu'un millier d'esquilles recueillies au tamisage. Les caractères technologiques orientent vers une attribution de cette série au Belloisien, mais des similitudes existent avec le site du Laborien découvert en 2020 à 250 m au nord. Sur un plan techno-économique, une surreprésentation des produits de débitage par rapport aux lames, petites lames et lamelles, indique qu'une partie des productions laminaires a pu être exportée. Une étude tracéologique a permis d'identifier des activités du travail de la peau en découpe et raclage, de boucherie et de chasse, mais aussi de raclage de fibres végétales.

■ **Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures**

La poursuite des recherches dans la grotte ornée datée du Paléolithique moyen de la Roche Cotard à **Langeais** (Indre-et-Loire) a permis l'acquisition d'une riche documentation iconographique concernant la topographie du site, l'intérieur de la grotte, notamment avec une photogrammétrie de l'ensemble des parois, ou encore les tracés anthropiques. L'existence d'au moins deux lampes fixes, qui pourraient avoir été utilisées lors de la réalisation des tracés pariétaux, a également été mise en évidence. La question de la fracturation des dalles de chert reste en suspens, les études en cours n'ayant pas permis de trancher entre les différentes hypothèses (fissuration naturelle, gel, actions des ouvriers de F. d'Achon...).

■ Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

Mené également au sein du PCR « Du dernier maximum glaciaire à l'optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges », le programme d'analyses isotopiques des restes fauniques et humains visant à appréhender les stratégies de subsistance au Mésolithique en Île-de-France et Centre-Val de Loire s'est poursuivi. Sur le site du « Parc du Château » à **Auneau** (Eure-et-Loir), les analyses des teneurs en Soufre-34 indiquent un territoire de chasse restreint des herbivores terrestres. Ces nouvelles données confortent les hypothèses émises précédemment sur une réduction de la mobilité des populations du Mésolithique moyen, sur la base des nombreuses structures en creux ayant pu être utilisées pour le stockage de noix.

Un nouveau bâtiment de tradition danubienne a été découvert au cours de la fouille d'un établissement agropastoral antique dans la ZAC du Bois Gaulpied à **Bléré** (Indre-et-Loire). Partiellement détruit par les aménagements gallo-romains, notamment un large fossé, il mesure 21 m de longueur pour 5,5 m de largeur et les fosses latérales ont livré un mobilier attribuable au Ville-neuve-Saint-Germain. Rappelons que plusieurs maisons de cette période avaient été découvertes en 2012-2013 et que cette implantation constitue toujours la plus méridionale pour ce Néolithique ancien d'obédience rubanée.

L'étude de la provenance des matières premières lithiques du site du Néolithique ancien de **Droue-sur-Drouette** (Eure-et-Loir), menée dans le cadre du PCR « Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire », a montré qu'elles étaient originaires pour l'essentiel des gîtes du Tertiaire de Saint-Ouen.

Un site d'habitat du Néolithique final a été fouillé à **Prasville** « les Marmonneries » (Eure-et-Loir) dans une carrière d'exploitation du calcaire de Beauce. Malgré l'absence de bâtiments, les vestiges recueillis attestent la présence d'un habitat, mais aussi d'aires d'activité spécialisées, notamment textiles, attestées par des pesons et des microdentelés.

La campagne de fouille sur la minière de silex de **Lisle** (Loir-et-Cher) a été consacrée au traitement et à l'analyse technologique de l'abondant mobilier lithique recueilli depuis le début de l'opération. Si l'attribution à une étape particulière de la chaîne opératoire ne peut être précisée pour plus de la moitié des éclats, les différentes phases de fabrication de lames de hache (dégrossissage, mise en forme, façonnage et régularisation) sont toutes représentées. Elles sont toutefois plus nombreuses pour les deux dernières, ce qui pourrait signaler une segmentation, au moins partielle, entre préparation initiale et finition.

Deux sépultures néolithiques ont été découvertes dans la partie nord de l'emprise de la fouille d'un vaste établissement rural gaulois et antique à **Artenay** (Loiret). La première contenait un individu en position fœtale, couché sur le côté gauche. Un bois de cerf perforé se trouvait au niveau des membres supérieurs et une hache polie, emmanchée dans une gaine en bois de cerf, se situait

sous le crâne. La seconde tombe renfermait un individu déposé sur le dos, avec les membres inférieurs légèrement repliés sur le côté droit, sans mobilier d'accompagnement. Leurs datations sont en cours.

L'inventaire des lames de **haches en métadolérite** comprend actuellement plus de 700 exemplaires, la majeure partie étant issue des départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret, le Cher et l'Indre ne comptant que quelques individus. La grande variabilité macroscopique et microscopique a conduit à privilégier les analyses ICP/MS pour caractériser leurs provenances. Pour l'ensemble de la région Centre, parmi les haches analysées, seulement un tiers proviendrait des ateliers de Plussulien en Bretagne, alors que les gîtes du Thouarsais sont parfois bien représentés.

■ Axe 5 : Les âges des métaux

Le diagnostic réalisé sur l'extension d'une carrière à **Neuvy-en-Sullias** (Loiret) a révélé une nécropole de l'âge du Bronze final comportant au moins 8 enclos circulaires et des incinérations à côté des monuments. Moins de 200 mètres au sud-ouest, des trous de poteaux et des fosses, renfermant un abondant mobilier céramique, correspondent à l'habitat contemporain, association encore inédite dans la région.

Une grande fosse livrant un abondant mobilier céramique du tout début du premier âge du Fer a été découverte au cours d'un diagnostic à **Saint-Cyr-sur-Loire** (Indre-et-Loire). Plus de 40 récipients différents du Hallstatt C ont pu être identifiés, appartenant à une grande variété de formes et de fonctions. Les vases à pâte fine présentent de plus un riche décor incisé de fausses grecques, peu répandu dans la région.

Un habitat ouvert, fonctionnant du Bronze final IIIb au Hallstatt D2 a été fouillé à **Toury** (Eure-et-Loir) avant la construction d'une plateforme logistique. Les vestiges sont peu denses avec 8 foyers à pierres chauffées et quelques fosses, mais aucune trace de bâtiments. L'étude détaillée du fonctionnement des foyers, complétée par des analyses anthracologiques et chimiques, suggère leur utilisation non seulement pour la cuisson de la viande, mais aussi le fumage et le séchage. Par ailleurs un vase-filtre original aurait servi de passoire à raisin fermenté, attestant une grande variété des activités agropastorales.

Une vaste nécropole, couvrant plus de 2 hectares, a été reconnue à **Parçay-sur-Vienne** (Indre-et-Loire) au cours du diagnostic sur l'extension d'une carrière. Un enclos rectangulaire, de type Langgraben, est daté du Bronze final. Plusieurs enclos circulaires et un autre en forme d'épingle à cheveux ont également été identifiés, ainsi que des fosses circulaires à comblement cendreuse, l'une d'elles contenant un vase de La Tène A. Cette période pourrait correspondre à la fin de l'utilisation de la nécropole.

Une nécropole comprenant une douzaine de monuments du début du second âge du Fer a été mise au jour lors du diagnostic d'une nouvelle phase d'extension de la zone

d'activité de la Limoise à **Issoudun** (Indre). Deux enclos circulaires mesurent une dizaine de mètres de diamètre tandis que les autres, de plan quadrangulaire, vont de quelques mètres de côté à 18 mètres pour le plus grand, autour duquel pourrait s'organiser la nécropole.

La fouille programmée conduite autour de la « Butte de César » à **Amboise** (Indre-et-Loire) a notamment porté sur le tertre éponyme. Des sondages, complétés par des analyses géomorphologiques et anthracologiques et des datations, ont confirmé l'hypothèse d'un tumulus princier érigé au premier âge du Fer puis réaménagé aux V^e et IV^e s. av. J.-C. Une palissade constituée de poteaux non jointifs, peut-être destinée à retenir la masse de terre, ceinturerait le tertre, probablement recouvert de mottes de gazon.

Parmi les vestiges mis au jour sur le diagnostic de la ZAC de la Logerie à **Parçay-Meslay** (Indre-et-Loire), un bâtiment rectangulaire aux angles arrondis, construit sur une tranchée palissadée et à ouverture médiane au nord, a été daté par le radiocarbone du Hallstatt à La Tène A. Cette découverte ne rencontre pas d'élément de comparaison dans la région.

Le diagnostic réalisé sur l'extension de la carrière du Bois des Fourches à **Hanches** (Eure-et-Loir) a révélé des vestiges d'un habitat ouvert de la fin du premier âge du Fer ainsi qu'un enclos légèrement trapézoïdal, d'environ 90 m de grand côté par une cinquantaine de mètres de largeur. Des aménagements à l'intérieur (trous de poteau, fosses) et le mobilier recueilli atteste une fonction domestique.

Un enclos trapézoïdal de la fin de l'âge du Fer a été fouillé dans la zone d'activités de **Bonneval** (Eure-et-Loir). La façade monumentale se développe à l'est sur 90 m de longueur, matérialisée par des fossés atteignant 7 m de largeur pour une profondeur de 3 m, avec une large entrée au centre. Des fossés palissadés, de dimensions plus modestes ferment l'enclos sur plus de 100 m de longueur au sud, pour près de 90 m au nord et 54 m à l'ouest. À l'intérieur, plusieurs fossés pourraient correspondre à des cloisonnements, mais les rares autres structures présentes (petit bâtiment, puisard, quelques fosses) limitent les interprétations sur une éventuelle organisation de l'espace. Trois phases principales ont été mises en évidence à partir de La Tène C2-D1 jusqu'à son abandon au cours de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Le diagnostic réalisé à **Ymonville** (Eure-et-Loir) a porté sur l'extension méridionale du vaste site protohistorique fouillé en 2009-2010 sur le tracé de la déviation de la RN 154. Comme attendu, les vestiges sont denses et comprennent une batterie de silos de La Tène ancienne, un système d'enclos de La Tène moyenne et de La Tène finale, ainsi que plusieurs sépultures.

■ **Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine**

La fouille programmée au sein du vaste sanctuaire gallo-romain de **Saint-Martin-au-Val** à **Chartres** (Eure-et-Loir) s'est achevée en 2021. Cette dernière campagne a porté sur l'édifice à bassins, dont le mur nord, conservé

sur 19 m de longueur, a fait l'objet d'une étude complète. Au cours du démontage d'une partie des placages de marbres du bassin, un aménagement en bois antérieur à l'ensemble maçonné a été découvert. Il pourrait s'agir du bassin initial, d'un prototype, ou bien d'une structure participant au fonctionnement du système hydraulique.

■ **Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions**

Les travaux de reprises des données en vue de leur publication se sont poursuivis sur la nécropole de **Tavers** (Loiret) dans le cadre du projet collectif de recherches sur l'Antiquité tardive en région centre (**Antarec**). Utilisée à partir du IV^e s., elle comportait plus de 500 tombes découvertes au cours du XIX^e s. et pendant les fouilles conduites dans les années 1970 et 1980.

Le diagnostic réalisé à **Selommes** (Loir et Cher) à l'ouest de l'église, au centre du bourg, a révélé au moins 4 grandes périodes d'inhumation. La plus ancienne remonte aux V^e-VII^e s. Des sarcophages sont ensuite parfois utilisés entre le VII^e et le IX^e s., les tombes étant bien organisées, en rangées parallèles. Le tout premier cimetière paroissial, implanté contre l'église, pourrait remonter au IX^e s. et fonctionner jusqu'au XII^e s., avant qu'un nouveau réaménagement n'intervienne dans le courant du XIII^e s.

Les sondages réalisés au cours du diagnostic précédant les travaux de voirie et des réseaux dans la rue du Faubourg-Chartrain à **Vendôme** (Loir-et-Cher) ont notamment révélé des sépultures de la fin du premier Moyen Âge à l'ouest du Grand Cimetière de Ville. Organisés en deux rangées parallèles, elles témoignent d'une phase d'inhumation antérieure à son installation au tout début du XIII^e s.

■ **Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité**

Un projet collectif de recherches a été engagé pour préparer la publication des opérations archéologiques conduites sur l'abbaye de **Noirlac** à **Bruère-Alichamps** (Cher) ces dix dernières années. Dans ce cadre, des prospections ont été réalisées dans le Bois de Meillant pour établir le lien entre les vestiges de traitement du minerai de fer découverts au sein de l'abbaye et les indices de son exploitation dans les environs. Plusieurs concentrations de fosses d'extractions et une cinquantaine de ferriers ont été identifiés, se rapportant pour certains à la période médiévale.

Le projet de refonte de la présentation du trésor de la cathédrale de **Chartres** (Eure-et-Loir) dans la **Chapelle Saint-Piat** a été accompagné par une étude de bâti. Elle a montré que sa construction, entreprise en 1324, était homogène, que les différences entre les travées (largeurs, ouvertures) relevaient d'un changement du programme architectural initial et que les deux tourelles encadrant le chevet étaient bien contemporaines de l'ensemble.

À **Orléans** (Loiret), une étude archéologique du bâti a

été menée en accompagnement des travaux du Cloître Saint-Aignan. Elle a montré notamment que le mur sud du transept, comportant deux arcades, et les voûtes d'ogives contiguës étaient contemporains, construits après 1444, et qu'ils pouvaient constituer un porche donnant accès à un édifice détruit ultérieurement.

■ Axe 9 : Le phénomène urbain

Le diagnostic réalisé **place Saint-Bonnet à Bourges** (Cher), à l'emplacement d'un point d'apport volontaire enterré, a confirmé la puissance de la stratification archéologique. Les vestiges les plus anciens se rapportent au Moyen Âge, avec un bâtiment des IX^e-X^e s., recouvert d'un niveau de terres noires des X^e-XI^e s., puis d'une alternance de sols et de rejets au cours des XII^e et XIII^e s. À partir du milieu du XIII^e s., avec la création de la paroisse Saint-Bonnet et la construction de l'église, l'espace est occupé par le cimetière, jusqu'à la fin du XVIII^e s. Sur un projet similaire, **place Clamecy**, une *domus* du Haut-Empire, reconstruite dans un second temps, appartient au quartier résidentiel antique construit à proximité des grands aménagements publics comme le portique et la fontaine monumentale. Un espace funéraire est installé à la fin du VII^e s., auquel succède le cimetière de la paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, fermé également à la fin du XVIII^e s.

La fouille préventive menée 32-36 rue du Quatorze-Juillet / 43 rue Pierre-Nicole à (Eure-et-Loir) a mis en évidence une structuration de l'espace entre 40 et 70 ap. J.-C. Des bâtiments en matériaux périssables, avec caves, sont construits au sein des parcelles et des activités métallurgiques sont attestées (forge, réduction). La période suivante correspond essentiellement à un habitat. Le site est abandonné entre 150 et 250 ap. J.-C. Un puits a livré d'abondants restes de moules de coroplastie indiquant l'existence à proximité d'un atelier spécialisé dans la production de figurines, confirmant les découvertes anciennes dans ce secteur de la ville antique. À partir du Moyen Âge, les parcelles retrouvent une vocation agricole.

Le programme de recherche sur les **peintures murales de Chartres-Autricum** s'est poursuivi dans le cadre d'une nouvelle opération triennale. L'étude des abondants restes de la fouille préventive conduite au 19-21 rue des Vieux-Capucins a révélé un décor attribuable au début du II^e s., mis en œuvre sur un mortier de sable et de chaux et un support terreux. L'examen des nombreux graffitis sur les décors peints de l'îlot Casanova-Nicole a mis en évidence une grande variété de thèmes, le principal étant consacré aux gladiateurs. Des analyses ont été engagées sur les boulettes de bleu égyptien en vue d'identifier leurs provenances.

Sur le site d'**Argentomagus**, à **Saint-Marcel** (Indre), la poursuite de la fouille programmée pluriannuelle de la zone du Temple 4 et de la maison dite de « *Quintus Sergius Macrinus* » a permis d'affiner la chronologie. Les prospections géophysiques ont mis en évidence plusieurs nouveaux bâtiments et ont montré que la maison de *Macrinus* s'étendait largement vers l'ouest. Une fosse a livré la moitié inférieure d'une statue représentant une

divinité féminine assise sur un fauteuil, qui pourrait attester l'existence d'un *lariaire*. La reprise des données de l'ensemble des opérations conduites sur le plateau des Mersans dans le cadre du projet collectif de recherches « **Argentomagus. Du centre urbain aux espaces périphériques** » a confirmé que les témoins de l'occupation gauloise sont modestes et que la structuration de l'espace ne débute pas avant la période antique. L'abandon de ce secteur de l'agglomération gallo-romaine intervient avant la fin du IV^e s.

La réfection de la place du Général Saint-Pol à **Nogent-le-Rotrou** (Eure-et-Loir) a été précédé d'un diagnostic qui a confirmé l'occupation de ce secteur dès l'Antiquité, avec l'aménagement d'un sol en cailloutis. Des niveaux de terres noires renvoient à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge au sein d'une véritable stratification urbaine, jusqu'alors non documentée pour ce petit centre-bourg.

Le diagnostic à l'ouest du centre-ville d'**Anet** (Eure-et-Loir) a permis de retrouver le fossé de l'enceinte du bourg castral médiéval. Particulièrement imposant, il atteint 8,50 m de largeur pour 4 m de profondeur. Ni élément de datation, ni trace de muraille ou talus n'ont été découverts, mais il était totalement comblé à la fin du bas Moyen Âge ou au plus tard au milieu du XVI^e s. Un atelier de potier occupe alors l'espace, abandonné dans la seconde moitié du XVI^e s.

La fouille conduite dans le centre-bourg de **Cloyes-les-Trois-Rivières** (Eure-et-Loir) a révélé une forte densité de vestiges. Deux sépultures tardo-antiques ou mérovingiennes pourraient appartenir à une nécropole comprenant des sarcophages mis au jour lors de travaux antérieurs dans ce secteur. Un niveau de terres noires attribués au VIII^e s. précède des aménagements plus importants avec des constructions en matériaux périssables sur solin de galets, puis une véritable urbanisation aux XIII^e et XIV^e s., avec notamment l'édification d'un bâtiment en pierre, encore pour partie en élévation. Les reconstructions se succèdent jusqu'au XVIII^e s. où une tannerie est installée, puis abandonnée au cours du siècle suivant.

Le projet de réhabilitation par la commune de la maison à façade en pans de bois du 5-7 place du Change à **Épernon** (Eure-et-Loir) a été accompagnée d'une étude de bâti, en complément des études déjà réalisées en vue de son inscription au titre des Monuments historiques en 2011. 4 phases d'aménagement ont été identifiées, la principale correspondant à sa construction à la fin du XV^e s., la façade ayant subi de nombreuses atteintes au cours des travaux des siècles suivants.

Plus de 900 sites sont désormais enregistrés dans la base de données du programme **Sicavor** (Système d'Information Contextuel sur les caves d'Orléans) dans la ville *intra-muros*. Deux caves seulement remontent à la période antique. Les celliers sont datés des XI^e-XIII^e s. et les caves voûtées en berceau ou à voûte d'ogives appartiennent au XIII^e-XIV^e s. De nombreuses caves ont été aménagées du XV^e au XVII^e s. Une cave plafonnée (et une partie du bâtiment associé) a été datée par dendrochronologie de la fin du XII^e s., ce qui représente les plus anciennes structures charpentées connues à Orléans.

Le jeu de paume de **Chinon** (Indre-et-Loire) est l'un des rares édifices de cette nature encore en élévation au niveau national. Une étude en a été réalisée en préalable à sa réutilisation. Si les murs ne sont que partiellement conservés, la charpente est encore en grande partie d'origine et l'aire de jeux revêtue de carreaux de terre cuite a été retrouvée, ainsi qu'une galerie intérieure. Les datations dendrochronologiques ont permis de montrer que les bois constituant la charpente ont été mis en œuvre en une seule fois au plus tôt en 1590. Dès 1680, le bâtiment sert de salpêtrerie, puis de manège à chevaux et d'écurie.

Le projet collectif de recherches consacré à « **Blois. Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations humaines** » a notamment permis de documenter ces dernières années les ouvrages de franchissement de la Loire, dont le plus ancien est attesté dès la fin de la période gauloise. La base de données créée en vue de la synthèse archéologique urbaine de Blois compte désormais 2700 éléments documentaires et près de 200 fiches correspondant aux recherches archéologiques de terrain, regroupés pour élaborer à termes une version informatisée d'un véritable document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (Dépavf).

L'enquête sur l'habitat civil médiéval autour de **Lavardin** (Loir-et-Cher), initiée en 2018, a permis de recenser plus de 400 bâtiments, parmi lesquels une centaine correspond à des édifices datés du XI^e au XIV^e s. En milieu rural se rencontrent notamment des habitations mixtes associant d'autres fonctions comme le stockage, des granges anciennes, des habitations privilégiées ou encore des manoirs seigneuriaux. En ville on rencontre des maisons urbaines, des hôtels particuliers, des manoirs ou encore des presbytères, et enfin des abbayes et des prieurés. Il s'y ajoute quelques cas d'aménagement troglodytiques.

■ **Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne**

Un nouveau diagnostic à proximité du domaine de Vouzay à **Bourges** (Cher) a permis notamment de retrouver le long mur de clôture de la très grande *villa* fouillée en 2013 et appartenant probablement au type à pavillons multiples alignés du centre de la Gaule.

À **Marmagne** (Cher), une occupation agropastorale débutant au I^{er} s. ap. J.-C. et fonctionnant jusqu'au XIII^e s. a été caractérisée au cours d'un diagnostic. Implantée au sein d'un parcellaire orthonormé, la *villa* comprend au moins deux bâtiments maçonnés, dont un avec galerie. Après leur abandon, une construction à fondations en pierre et élévations en matériaux périssables leur succède au haut Moyen Âge, l'occupation se terminant sans doute au cours des XII^e ou XIII^e s.

Un probable édifice cultuel antique a été découvert au cours du diagnostic sur l'extension du cimetière de **Vas-selay** (Cher). De plan carré, d'environ 25 m de côté, il comporte une cour bordée de larges galeries avec un petit bâtiment dans chaque angle. Construit au début du I^{er} s. ap. J.-C., il a été détruit par un incendie avant la fin du III^e s.

Deux fouilles préventives ont été conduites dans la ZAC Porte Sud de **Vernouillet** (Eure-et-Loir). La première a concerné la *pars rustica* d'un établissement agropastoral antique aménagé au cours de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Elle comporte un grand bâtiment en dur et des palissades pouvant délimiter des espaces de circulation, ainsi que de nombreuses fosses de taille variable et un puits. Des activités artisanales sont également attestées par des vestiges de métallurgie et de tannerie. La seconde fouille a porté sur plusieurs zones distinctes des périodes médiévale et moderne. L'élément le plus remarquable est une vaste carrière (interprétée comme un sous-terrain lors du diagnostic) comportant 3 salles desservies par un puits central et exploitées en caverons rayonnants, jusqu'à une profondeur de 8 m.

Un nouveau diagnostic réalisé à **Levroux** (Indre), au sud de l'*oppidum*, a révélé des indices d'une fréquentation dès le second âge du Fer et une occupation antique s'étalant du I^{er} au début du V^e s. avec plusieurs fossés subparallèles bordant probablement une voie. Au sud, des sépultures sont installées au cours du Haut-Empire. Un puits desservi par un couloir avec escalier (puits à dromos), structure inédite dans la région, constitue l'élément le plus original de cette opération.

Le projet d'extension du cimetière de **La Chaussée-Saint-Victor** (Loir-et-Cher) a nécessité la mise en œuvre d'une fouille préventive qui a porté sur un important établissement gallo-romain, implanté en bordure de Loire et réoccupé au cours du Moyen Âge. La fonction du site antique n'est pas clairement définie, mais pourrait être liée au commerce fluvial. L'occupation se poursuit dès le début du Moyen Âge, toujours de nature domestique, mais une activité artisanale originale est attestée par un four de verrier. Un véritable hameau en lien avec l'église Saint-Victor, toute proche, se développe ensuite, avant qu'une grande partie de l'espace soit occupée par une aire funéraire au cours de XII^e et XIII^e s. Puis un habitat s'installe de nouveau avant que les lieux soient abandonnés au cours du XVII^e s.

Un quartier de l'agglomération antique de **Barrou** (Indre-et-Loire) a été fouillé à l'ouest du bourg. Installé au bord de la voie principale, il comprend plusieurs îlots de taille variable à fonction domestique, mais aussi artisanale. Une très importante activité métallurgique a été mise en évidence avec d'abondants déchets métallurgiques très variés, attestant à la fois le traitement de masses de fer issues de bas fourneau et la présence d'une forge. Trois sépultures datées de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge ont enfin été installées au bord de la voie.

Le diagnostic conduit sur plus de 20 hectares sur l'extension de la ZAC Isoparc à **Sorigny** (Indre-et-Loire) a révélé des occupations couvrant la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge. Plusieurs bâtiments sur poteaux renvoient à des habitats ouverts de La Tène moyenne et finale. Au nord, un enclos a livré une vaste fosse d'extraction et des témoins de métallurgie, datés du I^{er} s. et du début du II^e s. ap. J.-C. Au sud-ouest, une *villa* s'implante à la suite de l'occupation gauloise. De plan carré, de 50 m de côté, son entrée était marquée par un porche ouvrant sur une cour desservant les bâtiments. À 250 m au nord-est, une petite

nécropole à inhumations est installée sur les vestiges d'un enclos carré maçonné et fonctionne du VII^e au X^e s.

Dans la zone d'activités de Bois Gaulpied à **Bléré** (Indre-et-Loire), qui fait l'objet de diagnostics et fouilles préventives depuis une dizaine d'années, un grand établissement agropastoral antique a été étudié. Constitué d'un enclos principal de 50 mètres de côté, associé à un second de même largeur mais se développant sur 130 m vers l'est, il a fonctionné sur une courte période, de 40 ap. J.-C. au début du I^{er} s. Une cave se situait au centre de l'enclos principal, mais aucun bâtiment associé n'a été mis en évidence. Une seconde cave, toujours sans trace d'autre construction, quelques bâtiments de petites dimensions et un puits se situaient au sein du second enclos. Le plan de cet ensemble et l'abondant mobilier, comprenant de la vaisselle métallique et un miroir monétaire, attestent une installation de statut élevé.

La fouille conduite dans la ZAC de la Clairière à **Boigny-sur-Bionne** (Loiret) a porté sur près de 3 hectares, en deux phases successives, en 2019 puis 2021. L'occupation débute au Hallstatt C-D avec plusieurs fosses renfermant un riche mobilier céramique témoignant de la présence d'un habitat de type ouvert. Un établissement agropastoral délimité par un enclos et comprenant notamment un grand bâtiment à parois déportées, se développe ensuite à La Tène finale. Ses traces sont en partie oblitérées par l'implantation d'une vaste *villa* au I^{er} s. ap. J.-C. La *pars urbana*, partiellement dans l'emprise, a connu plusieurs réaménagements successifs jusqu'au milieu du II^e s. Un grand bâtiment de plus de 500 m², probablement doté d'un étage, occupait le nord de la *pars rustica*, ainsi que d'autres constructions et une grande fumière. Plusieurs fours renvoient à une activité de chauxfournier. Une dernière occupation des lieux est attestée du VII^e au X^e s. Le diagnostic réalisé sur la 3^e tranche de la ZAC a livré, 150 m au nord-ouest, un grand four à chaux daté de l'Antiquité tardive et qui renfermait encore une vingtaine de blocs architecturaux et lapidaires pouvant provenir du démantèlement de la grande *villa*.

Une prospection géophysique a été réalisée sur le grand établissement rural de la fin de La Tène de **Manhecourt** (Loiret), évoluant ensuite en une vaste *villa*. Couvrant 12 hectares, elle a été accompagnée d'une reprise de l'ensemble des photographies aériennes disponibles, intégrées dans un SIG. Au sein d'un premier enclos, le bâtiment principal de la *pars urbana* en forme de U encadre une grande cour. La *pars rustica* est entourée d'un second enclos couvrant 10 hectares, avec une esplanade centrale de plus de 6 hectares. Cet ensemble est caractéristique des grandes *villae* à plan axial et pavillons alignés connues en Gaule, reprenant les plans des grands établissements gaulois du II^e s. av. J.-C.

Les recherches sur l'exploitation du minerai de fer de la région d'**Allogny** (Cher), à une vingtaine de km au nord de Bourges, visent à étudier comment ont été alimentés les ateliers métallurgiques de la cité des Bituriges Cubi au cours de l'âge du Fer et de la période gallo-romaine. Les prospections pédestres ont ainsi révélé une vaste concentration de scories à Saint-Eloy de Gy, toutefois sans élément de datation.

À **Gièvres** (Loir-et-Cher), plusieurs diagnostics ont permis de documenter l'extension de l'agglomération secondaire gallo-romaine et de caractériser de nouvelles activités artisanales. À côté des fours de potiers connus anciennement, la découverte de scories de réduction et de déchets de forge renvoie à des productions inédites liées à la métallurgie du fer.

Deux fouilles ont été réalisées sur le tracé de la déviation de Jargeau (Loiret). À **Mardié**, un site gallo-romain, installé sur le bord du coteau dominant la Loire, a livré deux fours de tuilier, ayant fonctionné au cours de II^e et III^e s. ap. J.-C. Installés sur une terrasse artificielle, ils étaient protégés par une sorte d'auvent. Le site d'habitat de **Darvoy**, implanté quant à lui dans le val, a été occupé de la fin de l'Antiquité au début du haut Moyen Âge. Il comportait 36 fours domestiques de dimensions et formes variables au sein d'espaces délimités par des fossés qui ont livré des trous de poteau pouvant se rapporter à des appentis, aucun plan d'habitation n'ayant été mis au jour.

L'inventaire des sites et constructions de l'Antiquité tardive identifiées au cours des fouilles réalisées en région Centre-Val de Loire se poursuit dans le cadre du programme **Antarec**. Les sites ayant livré des constructions en pierre sont plutôt rares et relèvent parfois de réoccupations de constructions antérieures, toutefois peu fréquentes, contrairement à une idée largement répandue.

Une vaste occupation, dense et stratifiée, couvrant tout le Moyen Âge a été reconnue au cours du diagnostic sur l'un de tronçons de la déviation de **Janville** (Eure-et-Loir). Des bâtiments, des palissades et de nombreux fossés parcellaires témoignent d'un espace structuré qui a accueilli des activités diversifiées : habitat, stockage, boucherie, extraction...

À **Lureuil** (Indre), un nouveau diagnostic dans la carrière de Fontmaure a permis de préciser l'extension de l'atelier de potier découvert en 2020. Deux phases de production ont été identifiées. La première correspond aux productions du XIV^e s., déjà connues, tandis que la seconde, inédite, est datée des XV^e et XVI^e s. et pourrait attester une poursuite de l'exploitation des argiles locales.

Le projet d'aménagement d'un parc paysager par la commune a conduit à réaliser l'étude du pont de l'Île d'Auger à **Chambourg-sur-Indre** (Indre-et-Loire). Comportant à l'origine sept arches en ogive, dont seules 3 sont conservées, il était doté de piles munies d'avant-bec. Sa construction, très homogène, a pu être datée du XIV^e au début du XV^e s.

Les recherches sur le patrimoine archéologique en **forêt d'Orléans**, initiées en 2019 par des prospections dans le massif de Lorris-Les Bordes, reposent également sur l'exploitation des données Lidar acquises par l'ONF. De nombreux tertres funéraires pouvant remonter à la Proto-histoire ont ainsi été identifiés. Les vestiges de l'Antiquité sont moins répandus mais des enclos situés à proximité des voies romaines reliant Orléans à Paris et Chartres pourraient être rattachés à cette période. Le Moyen Âge est surtout représenté par des établissements ecclésiastiques, démantelés à la Révolution.

Une nouvelle fouille s'est déroulée au sein de la ZAC Portes du Loiret Sud à **Saran** (Loiret). Portant sur 3,5 hectares, elle a concerné plusieurs phases d'occupation de la fin de l'âge du Bronze au Moyen Âge. Les vestiges du Bronze final/Hallstatt D1-D3 se rapportent à trois pôles principaux livrant des bâtiments sur poteaux, des fosses, un puisard et de nombreux rejets domestiques. Des enclos fossoyés de La Tène renfermaient des bâtiments de taille variable, les plus grands étant à parois déportées. Seuls quelques indices de fréquentation sont présents pour l'Antiquité. Les structures du haut Moyen Âge s'inscrivent dans la trame parcellaire identifiée au cours des opérations précédentes et comprend des fours domestiques, plusieurs batteries de silos et des fosses d'extraction. Toujours à **Saran**, trois fours de potiers ont été fouillés aux Parières. Datés de la fin du VII^e et du début du VIII^e s., ils ont livré un répertoire céramique qui vient compléter les productions des ateliers déjà connus sur le territoire communal. Des bâtiments sur poteaux, un puits, un four domestique et des fosses d'extraction étaient situés à proximité des fours et des vestiges d'artisanat du cuir et de forge ont également été mis en évidence.

Le projet collectif de recherche **Althéré** « Alimentation et thérapeutique en région Centre Val-de-Loire de la Protohistoire au Moyen Âge » vise plus particulièrement à déterminer les produits déposés auprès des défunts. La priorité a été donnée à des vases portant des graffitis, pouvant signaler un statut spécifique. L'un d'eux découvert anciennement à Tours, a vraisemblablement été utilisé dans un contexte magico-thérapeutique et a contenu du vin rouge, ainsi qu'une boisson fermentée à base de Rosacés. Un pichet de la nécropole gauloise de Lazenay à Bourges (Cher) a fourni la première attestation certaine de fabrication de bière artisanale. Les études ont également concerné les problématiques sur la pratique de l'enchytrisme. Si les résultats sur deux ensembles antiques du Loiret, provenant de Préfontaines et Vienne-en-Val, ne sont pas très probants, sur le second site, la présence d'un corps gras et de sang dans une amphore pourrait signaler l'existence de la sépulture d'un périnatal. Enfin, des récipients issus de contexte domestiques ou artisanaux ont aussi été analysés. Des microvases de Port Sec Sud à Bourges (Cher) semblent avoir été utilisés pour des activités cosmétiques ou pharmaceutiques. Le vase multi-alvéolaire de Mouhers (Indre), daté de la Tène D1, a révélé, outre la présence de vin blanc, celle probable de beurre, dont ce serait la première identification.

■ **Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne**

La « Grande maison » ou « Cellier Dieu » de **Reuilly** (Indre), incendiée en 2013, a fait l'objet d'une étude complète dans le cadre de son réaménagement. Datée du début du XVI^e s. par dendrochronologie, sa construction est très homogène bien que seul le mur pignon sur rue soit en pierre de taille. Elle se développe sur 5 niveaux, desservis par un tour d'escalier en vis hors œuvre. Le rez-de-chaussée, le premier étage, et peut-être le second, étaient dotés de vastes cheminées.

Les recherches menées depuis 2019 sur le château de **Mez-le-Maréchal à Dordives** (Loiret) ont permis de lancer une analyse approfondie de cet édifice majeur et remarquablement conservé, caractéristique de l'architecture philippine de la fin du XII^e s. L'analyse des archives privées a permis de mieux connaître les affectations des bâtiments et leurs transformations. Des solutions originales ont été mises en évidence pour permettre la circulation à la jonction des courtines ouest et nord avec la tour nord-ouest. Un système complexe de paliers reliant des volées de marche incluses dans l'épaisseur des murs a permis de conserver une altimétrie constante des chemins de ronde.

Un diagnostic a été réalisé sur la terrasse du logis Pierre de la Broce du château de **Châtillon-sur-Indre** (Indre), qui fait l'objet de travaux de restauration depuis plusieurs années. Il a révélé une construction très homogène, datée du XIII^e s., contemporaine du logis.

La poursuite des travaux de restauration des courtines de la forteresse de **Loches** (Indre-et-Loire) a concerné le front sud doté de trois petites tourelles pleines, renforcées ultérieurement par trois tours en amande. Le diagnostic a mis en évidence 6 phases principales d'aménagement. La plus ancienne correspond à l'enceinte initiale à tourelles semi-circulaires, dont la datation pourrait remonter à la seconde moitié du XII^e s., en concordance avec certains textes. Cette enceinte est marquée par de nombreux trous de boulet, probables stigmates des sièges de 1194 ou de 1204, qui avaient ouvert une large brèche de 10 m de largeur, rapidement réparée. Les étapes ultérieures renvoient à la construction des tours en amande, puis d'un nouveau parapet et enfin d'une porte à pont-levis au XVI^e s.

■ **Axe 12 : Aménagements portuaires et commerce**

Dans le cadre de la prospection thématique portant sur le **patrimoine de la Loire à l'étiage**, de nouveaux sites ont été découverts. À Savonnières (Indre-et-Loire), un épannage de blocs architecturaux, dont des meules, pourrait résulter d'un naufrage au XVIII^e ou XIX^e s. Les probables vestiges de l'ancienne chapelle de l'abbaye de Marmoutier ont été observés à Tours (Indre-et-Loire). L'épave d'un chaland a pu être identifiée à **Veuzain-sur-Loire** (Loiret-Cher). Il pourrait remonter au XV^e s. et serait donc le plus ancien connu dans le lit du fleuve.

Les recherches sur le **lit mineur de la Loire** ont été affectées par le haut niveau des eaux, ce qui a limité les travaux de terrain. Les recherches en archives ont porté sur les digues de Sully-sur-Loire (Loiret). Les aménagements d'un probable quai découvert à Herry (Cher) en 2019 et 2020 ont été datés entre le début du V^e et le milieu du VI^e s.

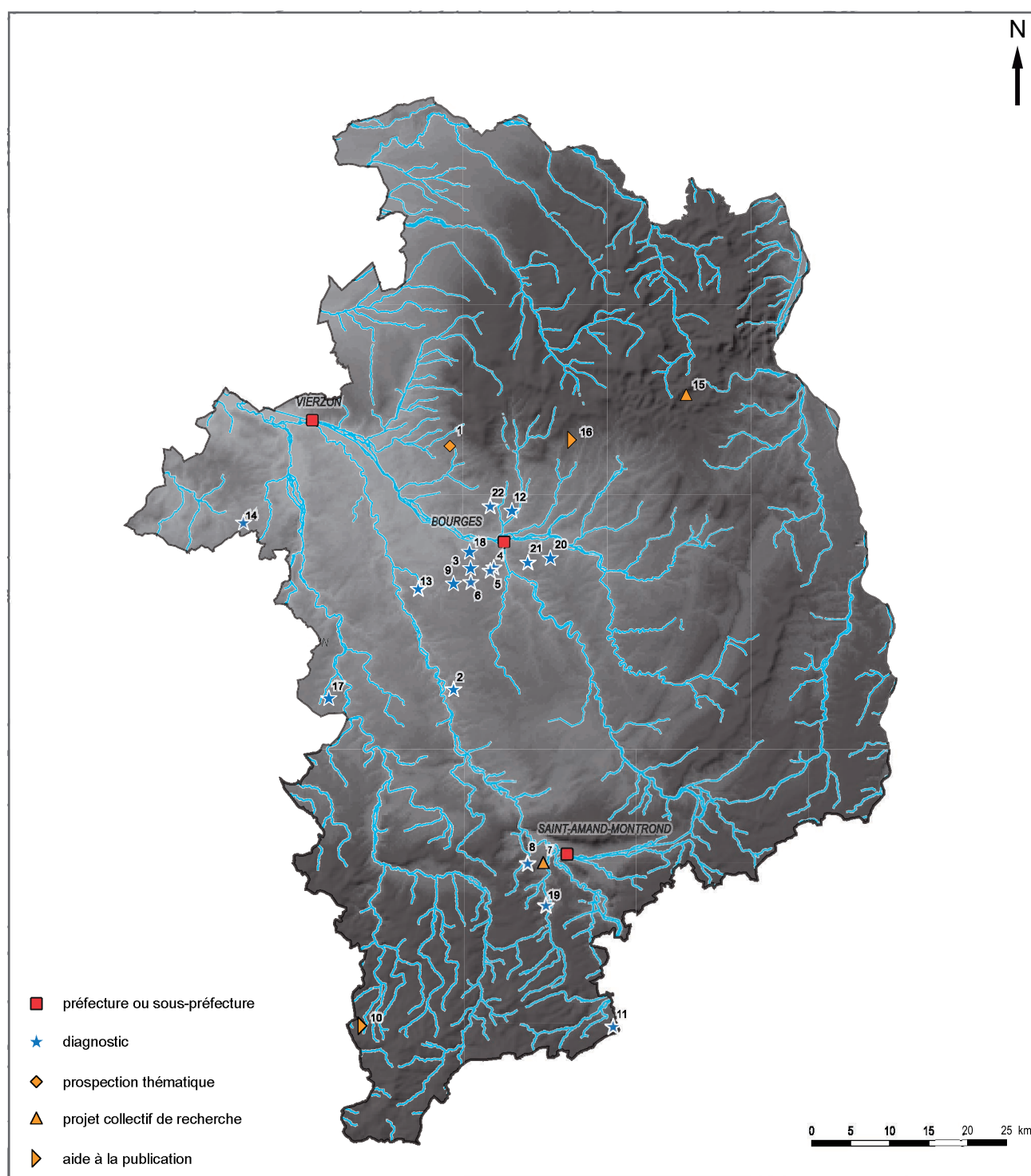
Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région	Total
Aide à la préparation de publication (APP)	2	0	0	0	0	0	1	3
Fouille programmée (FP)	0	2	1	1	1	2	0	7
Opération préventive de diagnostic (OPD)	17	33	13	29	35	27	0	154
Opération de sauvegarde par l'étude (OSE)	0	7	0	2	4	5	0	18
Projet collectif de recherches (PCR)	2	3	2	1	1	2	6	17
Prospection inventaire (PRD)	2	3	1	0	0	3	0	9
Prospection thématique (PRT)	1	4	2	0	2	3	3	15
Sondage (SD)	1	0	1	1	0	1	0	4
Total	25	52	20	34	43	43	10	227

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18 18206	Métallurgie du fer de la région d'Allogny	Dieudonne-Glad Nadine (SUP)	PRT		0612797	1
18	Cher	Defaix Patrick (BEN)	PRD		0612829	
18	Prospection inventaire dans le Cher	Depont Jean (BEN)	PRD		0612881	
18008	Arçay, Grande Rue	Gomes Georges (COL)	OPD	FER	0612789	2
18033	Bourges, 30 chemin de Vouzay	Marot Émmanuel (COL)	OPD	BRO FER GAL	0612749	3
18033	Bourges, place Saint-Bonnet	Fondrillon Mélanie (COL)	OPD	MA	0612768	4
18033	Bourges, place Clamecy	Fondrillon Mélanie (COL)	OPD	GAL MA	0612770	5
18033	Bourges, ZAC des Breuzes tranche 5	Augier Laurence (COL)	OPD		0612911	6 ON
18038	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Kaurin Jenny (MC)	PCR	MA MOD	0612605	7
18038	Bruère-Allichamps, lit de la rivière Cher	Troubat Olivier (BEN)	SD		0612798	
18038	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Pouille Pascal (Inrap)	OPD	MA MOD	0612840	8
18050	La Chapelle-Saint-Ursin, route de Bourges, chemin des Ailliers	Salin Marilyne (COL)	OPD		0612769	9 ON
18057	Châteaumeillant, le Paradis	Krausz Sophie (SUP)	OPP	FER	0612529	10
18089	Épineuil-le-Fleuriel, les Auberts	Lubernet Alexis (Inrap)	OPD	FER GAL	0612927	11
18097	Fussy, les Galandes	Champault Eric (Inrap)	OPD	MA	0612816	12
18138	Marmagne, les Neiges	Augier Laurence (COL)	OPD	FER GAL	0612860	13
18140	Massay, les Vaudelaires	Pouille Pascal (Inrap)	OPD	FER	0612752	14
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Vesvre - Naissance et évolution de l'ensemble castral	Mataouchek Victorine (Inrap)	PCR	MA	0612683	15
18176	Parassy, les Bouloises	Angevin Raphaël (MC)	OPP	PAL	0612811	16
18198	Saint-Ambroix, chemin départemental de Saint-Florent	Lubernet Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612898	17
18205	Saint-Doulchard, 5 place du 8 mai 1945	Durand Raphaël (COL)	OPD		0612844	18 ON
18209	Saint-Georges-de-Poisieux, le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles	Hamon Tony (Inrap)	OPD	CON	0612734	19
18213	Saint-Germain-du-Puy, ZAC des Champs Châlons	Gomes Georges (COL)	OPD	FER	0612868	20
18213	Saint-Germain-du-Puy, rue Jean Jaurès	Fondrillon Mélanie (COL)	OPD	MA	0612907	21
18271	Vasselay, chemin du Cimetière	Lubernet Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612723	22

Carte des opérations autorisées



Métallurgie du fer de la région d'Allogny

Communes de Berry-Bouy, Saint Doulchard, Bourges, Fussy, Vasselay, Saint-Eloy-de-Gy

Une campagne de prospection pédestre a permis de découvrir une zone métallurgique inédite en bordure sud de la forêt d'Allogny, au lieu-dit les Tureaux, commune de Saint-Eloy-de-Gy. Les scories sont réparties sur une surface de 5 ha environ, avec une concentration un peu plus importante dans une des parcelles explorées. La terre n'est pas noire et, si certaines scories semblent s'être écoulées hors du fourneau, les autres se présentent sous forme de cordons de petite taille. Aucun matériel datant n'accompagne ces scories. Trois hypothèses peuvent être proposées. Il peut s'agir d'un ferrier antique ou médiéval arasé, mais, si c'est le cas, l'arasement est antérieur aux arasements de ferriers liés à l'exploitation des scories dans les hauts fourneaux dans la 2^e moitié du XIX^e s., puisque les chemins qui séparent les par-

celles où ont été retrouvées les scories existent déjà sur le cadastre de 1828. La forme des scories peut également suggérer la présence d'un site du début du second âge du Fer comme celui de Meunet-Planches (Indre) dont la vingtaine d'ateliers occupe une surface de 8 ha environ.

Pour déterminer si la localisation de ces scories correspond bien à la présence d'un atelier de production métallurgique in situ, la réalisation d'une prospection magnétique est indispensable. Les anomalies générées par les fours de réduction sont très caractéristiques et leur éventuelle présence permettra de connaître l'organisation de la zone de production. Dans le cas de résultats positifs, une fouille sera indispensable pour préciser la datation de l'activité.

Nadine Dieudonné-Glad



Saint-Eloy-de-Gy (Cher) les Tureaux : scories de réduction coulées en cordons ramassées en prospection au sol. (Nadine Dieudonné-Glad, université de Poitiers) et des vestiges à proximité. (Alexis Luberne, Inrap)

Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

Charenton-du-Cher : en juin 2021, des travaux de voiries sont réalisés dans le bourg de la ville pour une déviation pour les poids lourds. Le décaissement par endroit, semble être plus important que prévu sous le bitume de la rue. Comme le prouve l'apparition des squelettes immédiatement sous le bitume actuel, les premières observations ont montré qu'il s'agit d'un cimetière ancien avec des sépultures simples orientées Est-Ouest. La recherche documentaire révèle que ce cimetière n'était pas connu archéologiquement. En situation extra-muros du bourg fortifié au Moyen Âge, il devrait s'agir du cimetière « des pauvres » mitoyen de la maladrerie templière (léproserie) et de la Chapelle des malades sises à cet endroit (bâtiments disparus). Ce cimetière est à distinguer de celui connu intra-muros près de l'église. Aucun mobilier particulier n'a été observé dans les sépultures détruites.

Epineuil-le-Fleuriel : des photographies aériennes font apparaître de nouvelles anomalies quadrangulaires et chromatiques sur le Pré-Picard au hameau de Grand-Fond. Nous avons signalé une possible villa rustica en 2019 et d'autres bâtiments annexes juste à côté en 2020. Un complément d'information est signalé encore cette année pour souligner l'emprise importante du bâti sur ce secteur à rattacher fort vraisemblablement à cette villa.

La Celette : des photographies aériennes font apparaître des anomalies quadrangulaires près de la Ferme des Pitais. En 2017, nous avons signalé la présence d'une villa sur cette même exploitation dans le Champ-Mazar à quelques centaines de mètres. Nous pourrions être en présence de bâtiments agropastoraux dans l'emprise de la villa du Champ Mazar.

La Celette : hameau de la Roche-Bridier, un abri sous roche bien connu des historiens locaux, n'était pas documenté au SRA. Nous avons dressé un dossier de

positionnement et quelques éléments mobiliers s'y rattachant conservés au musée Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond. Cet abri surplombant la vallée du ruisseau de Chadet vient compléter les sites paléolithiques et néolithiques découverts tout autour de cette zone riche en mobilier lithique, indiquant une occupation préhistorique dense et longue.

Saint-Pierre-les-Étieux : le moulin Gateau daté du Moyen Âge a bien occupé notamment par des installations annexes non répertoriées. Implanté sur la Marmande, ce moulin meunier disposait de deux roues. Il semble que les exploitants successifs de l'ouvrage aient eu en plus à gérer un petit moulin à ribes situé à quelques mètres et dissocié de la meunerie, posé sur le même bief. Culture du chanvre alentours, fossés de rouissages étaient aussi dans l'emprise de l'ouvrage hydraulique meunier. De telles combinaisons associant des ouvrages de meuneries et des moulins à chanvres sont déjà signalées sur le Haut-Cher en amont de Montluçon pour une période allant du XVII^e au XIX^e s. Le moulin Gateau paraît avoir eu cette organisation pluridisciplinaire sur la Marmande. La documentation la plus ancienne nous parle du moulin Gastel (=> Gastello => Gateau) sur la Marmande en mars 1264. Un gentilhomme bourgeois et écuyer de Charenton propriétaire du moulin doit une redevance aux religieux de la Maison Dieu à Noirlac.

Vallenay : compléments d'information sur une villa gallo-romaine dans le Champ-Renard. Un article dans le Bulletin Bruérois (1979) relate un témoignage sur la mise au jour de la villa en 1868 à l'occasion de travaux, avec un petit descriptif qui mérite de venir compléter cette entité mal connue. La villa ayant été ré-enterrée aussitôt après travaux et jamais fouillée.

Patrick Defaix

Âge du Fer

ARÇAY Grande-Rue

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé Grande-Rue à Arçay, préalable à la construction d'un lotissement de 6 lots, a porté sur une surface de 8747 m². L'emprise diagnostiquée se situe dans le bourg du village et à proximité de son église du XII^e s.

Les 12 tranchées ouvertes documentent 15,1 % de la surface prescrite et suivent principalement les sens des pentes du plateau. La parcelle est matérialisée par une sédimentation sableuse dans laquelle de nombreux paléochenaux principalement d'orientation NO/SE à N/S ont été observés.

Arçay (Cher) Grande-Rue :
vue en coupe de la fosse-dépotoir du Hallstatt B2-3/Ha C.
(Georges Gomes, Service archéologique de Bourges Plus)



L'environnement archéologique à proximité du terrain à diagnostiquer est très peu documenté et mal perçu. La grande majorité des données archéologiques sont issues des campagnes de prospections aériennes et pédestres menées par J. Homlgren et A. Leday.

Le diagnostic a mis au jour des vestiges d'occupation protohistorique, une fosse-dépotoir isolée, datée du Hallstatt B2-3/Ha C. La fosse isolée est localisée en bordure Sud-Ouest de l'emprise, plusieurs extensions ont été précédées sans nouvelles trouvailles.

Georges Gomes

Âge du Bronze

Gallo-romain

BOURGES 30 chemin de Vouzay

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique effectué 30 chemin de Vouzay, sur la commune de Bourges (parcelle HN 24a p), s'est déroulé entre le 12 et le 25 février 2021. Il a été prescrit à la suite d'un projet d'extension de l'Institut médico-éducatif et porte sur une surface de 1489 m².

L'emprise prescrite, distante d'environ 3 km de l'éperon de Bourges, s'étend dans la vallée de l'Yèvre et en bordure du canal du Berry, en pente très légère vers le nord. Le substrat correspond à des bancs de dalles calcaires lithographiques, généralement altérés en surface du fait de l'humidité édaphique qui rend la pierre relativement tendre, voire crayeuse. De même, s'il semble globalement de teinte blanc beige, ce calcaire peut se teinter de couleur orangée, caractéristique d'oxydations dues aux mêmes raisons.

La zone est bordée au nord par le canal du Berry, à l'ouest par le château du domaine de Vouzay (état actuel daté du XVII^e s.) et par les bâtiments récents de l'Institut médico-éducatif de Vouzay, au sud et à l'est par une emprise déjà sondée archéologiquement (diagnostic de Belle-Ile 2 en 2006, fouille du domaine de Vouzay en 2013). Plus largement, cette vaste zone de fond de vallée, favorable aux implantations humaines de toutes périodes, a été sondée archéologiquement à de multiples reprises et est actuellement en voie d'urbanisation intense depuis un demi-siècle.

Les nombreuses opérations d'archéologie préventive menées dans ce secteur ont permis d'acquérir un bon état des connaissances de l'environnement archéologique.

En 2013, la fouille préventive du domaine de Vouzay (Durand et al. 2015), effectuée sur les parcelles directement à l'ouest de l'emprise ici considérée, a été l'occasion de mettre en évidence l'occupation des lieux depuis le Bronze final ; après quelques fosses du Hallstatt D, on voit émerger une importante exploitation agricole enclose de La Tène finale (La Tène C2/D1), un très hypothétique établissement militaire d'époque augustéenne, puis, à partir de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., une grande villa en dur (*pars rustica*). Sous cette forme « à la romaine », l'exploitation agricole perdure jusqu'au III^e s. et quelques traces sporadiques sont attestées pour l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. L'enjeu du diagnostic consistait donc à caractériser la continuité de ces établissements plus à l'est, à proximité du château de Vouzay.

L'emprise a donc fait l'objet de 5 tranchées (280,7 m²),

ce qui documente environ 18,8 % de la surface. 43 faits archéologiques ont été découverts principalement au nord de l'emprise diagnostiquée.

Les vestiges du Bronze final/Hallstatt C viennent compléter les maigres indices observés dans la fouille plus à l'ouest (Durand et al. 2015 : 180-181) et confirment l'ancienneté de l'occupation de cette plaine alluviale. En revanche, ils apparaissent relativement érodés, sans bâtiment associé et, malgré une ouverture importante en surface, leur état de conservation et leur pouvoir informatif semblent limités.

Aucun vestige de La Tène moyenne ou finale n'a été découvert et les quelques traces mobilières correspondent à des éléments en situation résiduelle (fragments d'amphore italique ou de jattes à bord rentrant). Rien ne vient donc faire écho à l'établissement rural du 2nd âge du Fer observé tout à l'est de la fouille du domaine de Vouzay (Durand et al. 2015 : 182-183).

Pour l'Antiquité, la phase la plus ancienne localisée à l'est de l'emprise diagnostiquée correspond à une série de fossés ou tranchées (de palissade ?) et à une grande fosse (ou puits ? fond non atteint). Les rejets domestiques témoignent d'une occupation proche (probablement avec un bâtiment construit en dur), et quelques scories pourraient correspondre à une activité de métallurgie du fer. En revanche, rien ne permet de dire si cet état maçonné précoce (deux derniers tiers du I^{er} s. ap. J.-C) est déjà relatif à la villa de Vouzay.

La villa n'apparaît assurément que dans un deuxième temps (fin I^{er}-début II^e s.) au travers de la continuité du long mur de clôture repéré plus à l'est et de deux probables nouveaux bâtiments d'exploitation. Il ne s'agit toujours pas de la partie résidentielle de la villa, ce qui vient étayer l'hypothèse avancée lors de la fouille précédente, de l'existence de la *pars urbana* sous ou à proximité du château actuel, plus à l'est (Durand et al. 2015 : 185-189). Les sols associés sont quasi inexistantes ou principalement faits de remblais ici rapportés avec du mobilier résiduel. Les deux bâtiments révélés, de plan très incomplet, sont très arasés, voire récupérés (au plus tôt fin II^e – première moitié III^e s.) ; pour celui plus à l'ouest, en limite d'emprise, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un mur faisant séparation entre les parties résidentielles et d'exploitation ou qu'il s'agisse d'un bâtiment d'angle de la cour de la *pars urbana*.

Les découvertes renforcent le statut élevé de cette *villa* : celle-ci intègre assurément la typologie des très grandes *villae* à pavillons multiples alignés observées dans le centre de la Gaule (Ferdrière et al. 2010), ici probablement avec la *pars urbana* située à l'ouest (vers le château de Vouzay), dans le prolongement de la cour d'exploitation, et avec l'aile nord de cette cour agricole (d'au moins 77 m de long) pouvant s'approcher voire se confondre avec le trait de rive sud de l'Yèvre (Durand et al. 2015 : 186-187).

Aucun vestige tardo-antique n'a été observé, mais quelques éléments mobiliers des VI^e-VII^e s. ainsi que la non récupération de toutes les maçonneries antiques indiquent une occupation proche durant le très haut Moyen Âge, ce qui était également pressenti au terme de la fouille voisine (Durand et al. 2015 : 191). Pour le Moyen Âge, aucun indice, même mobilier, n'a été recueilli et seul un probable fossé bordier de chemin (indiqué sur

le cadastre napoléonien, comme « Chemin des Moulins Bâtards à Bourges »), pourrait indiquer l'occupation médiévale et/ou moderne des lieux.

Les quelques vestiges protohistoriques et antiques mis en évidence témoignent donc d'une occupation ancienne des lieux, tel que cela avait été démontré lors de la fouille du domaine de Vouzay de 2013. Ils complètent le plan de ces occupations, mais leur état de conservation laisse peu d'espoir sur des informations nouvelles d'ordre chronologique ou fonctionnel.

Emmanuel Marot

Durand et al. 2015 : DURAND R., AUGIER L., MAROT É., TRINTIGNAC A., Bourges, Cher, domaine de Vouzay, 18 033 584 AH : rapport de fouille archéologique, Bourges : Bourges Plus, 3 vol.

Moyen Âge

BOURGES Place Saint-Bonnet

Le diagnostic d'archéologie préventive situé place Saint-Bonnet, à Bourges, a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un point d'apport volontaire enterré, sur une surface de 25 m² et une profondeur maximale de 3 m. Il est localisé dans un quartier fortement urbanisé, qui s'est développé dans une zone de marais bordant l'épéron au nord et au nord-ouest. Le secteur est suburbain aux époques gauloise, antique et alto-médiévale, puis est intégré à la nouvelle enceinte urbaine à la fin du XII^e s.

La place Saint-Bonnet se situe au débouché de la Porte-Gordaine de l'enceinte du Bas-Empire et le long d'une voie importante, reliant Bourges à Orléans et à Saint-Satur, dont on fait remonter l'origine à la fin de l'époque gauloise. Il est possible que le site soit occupé durant l'Antiquité, au vu des découvertes dans l'environnement proche (zone résidentielle avec voirie). Dans le courant du haut Moyen Âge, un monastère de femmes (abbaye Saint-Laurent) est implanté sur ces terrains (au plus tôt au



Bourges (Cher) place Saint-Bonnet : l'équipe du diagnostic archéologique de la place Saint-Bonnet. (Jean Chen, Art-Tension)

VII^e s.). Ces derniers sont limités au sud par une rivière suburbaine, canalisée à l'époque carolingienne, l'Yèvre. Dès le Moyen Âge central, les berges de l'Yèvre et les axes viaries sont lotis progressivement depuis l'épicentre urbain. Au XIII^e s., la paroisse de Saint-Bonnet, et son église, sont créées sur les terres abbatiales. L'actuelle place Saint-Bonnet est alors occupée par le cimetière de la communauté d'habitants, jusqu'à sa fermeture en 1791, et sa translation au cimetière « des Capucins ». Le site est ensuite transformé en place et rue.

L'analyse stratigraphique des niveaux jusqu'à 2,85 m de profondeur, associée à l'étude de mobilier (céramique et monnaies) et la datation par radiocarbone de huit échantillons (ossements humains et charbons de bois), ont permis de proposer sept périodes stratigraphiques.

La période P 1 est caractérisée par les vestiges d'un probable bâtiment domestique (occupation intérieure avec

sol), daté du haut Moyen Âge (IX^e-X^e s. ?). Celui-ci est scellé par une formation de terres noires (P 2 : X^e-XI^e s. ?), dont le sommet est percé par des sépultures et par une grande fosse (courant XI^e s.). La période P 3 est composée d'une alternance d'aménagements de sols extérieurs et de rejets, attestant l'occupation domestique (et artisanale ?) d'une parcelle au Moyen Âge central (XII^e-début XIII^e s.). Celle-ci est scellée par l'occupation funéraire des terrains (P 4 à P 6), s'étendant du milieu du XIII^e s., au plus tard, à la fin du XVIII^e s. Cette dernière période est également caractérisée par une occupation domestique dans le tiers sud de l'emprise diagnostiquée, correspondant aux derniers temps d'un îlot d'habitation bordant le cimetière, avant sa destruction. Ces vestiges sont enfin détruits et surmontés de remblais massifs (0,5 à 0,8 m d'épaisseur) destinés à l'aménagement de la place et de la rue, après la fermeture du cimetière.

Mélanie Fondrillon

Gallo-romain

BOURGES Place Clamecy

Moyen Âge

Le diagnostic d'archéologie préventive situé place Clamecy, à Bourges, a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un point d'apport volontaire enterré, sur une surface de 14,7 m² et une profondeur maximale de 3,2 m. Il est localisé dans un quartier fortement urbanisé, qui s'est développé dans la pente occidentale aux abords des centres politiques successifs. Le secteur est intégré à la trame urbaine au Haut-Empire et à l'époque médiévale et situé en secteur suburbain durant la période alto-médiévale.

Le diagnostic de la place Clamecy se situe au débouché de la Porte-d'Auron de l'enceinte du Bas-Empire et le long d'une voie importante, reliant Bourges à Tours/Saint-Marcel. Il est possible que le site soit occupé avant l'Antiquité, au vu des découvertes dans l'environnement proche (quartier Littré et Nation, ou au sud place Séraucourt).

Le site est assurément occupé durant le Haut-Empire, ce secteur du versant occidental du promontoire étant privilégié pour des aménagements publics d'ampleur, documentés depuis le XIX^e s. (portique et fontaine monumentale, podium, terrasses). Au-delà de ces monuments, la pente est occupée par un quartier résidentiel, sans doute organisé au sein d'une trame viaire secondaire découlant de l'axe de la rue d'Auron, dont le tracé d'origine est sujet à discussion. Dans le courant du haut Moyen Âge, plusieurs établissements religieux sont implantés intra-muros (Saint-Hyppolite et Saint-Hilaire) et extra-muros (Saint-Fulgent). Le monastère Saint-Hyppolite acquiert une importance relative dans le courant du Moyen Âge central, et possède une partie des terres se développant dans la pente occidentale au-delà des murs de la Cité. C'est sur ses terrains, qu'au plus tard au milieu du XII^e s., la paroisse Saint-Pierre-le-Guillard (église et cimetière compris) est créée sous le patronage de Saint-Hyppolite. La place Clamecy est alors occupée par le cimetière paroissial, jusqu'à sa fermeture à la fin de l'année 1791



Bourges (Cher) place Clamecy : vue du sondage d'évaluation en fin d'opération, avec la rue des Arènes en perspective, vue vers le nord. (M. Fondrillon, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus).

et son transfert au cimetière des « Capucins ». Le site est alors transformé en place, puis en parking.

L'analyse stratigraphique des niveaux jusqu'à 3,20 m de profondeur, associée à l'étude de mobilier (céramique et monnaies) et la datation par radiocarbone de douze

échantillons (ossements humains et charbons de bois), ont permis de proposer sept périodes stratigraphiques.

La période P 1 est caractérisée par les vestiges du premier état maçonné d'une domus (ST 1) du Haut-Empire (60/70-120/150 ? ap. J.-C.), dont l'espace sondé témoigne d'une occupation extérieure ; les matériaux utilisés en remblais de démolition à la base de cette stratification montrent qu'un état antérieur à celui-ci, et pour partie maçonné, est présent dans l'environnement proche du site. La période P 2 est matérialisée par une reconstruction de l'édifice qui présente une première utilisation de l'espace fouillé en extérieur (cour ou zone de dépotoir), puis deux occupations suivantes en contexte intérieur (120/150-350 ? ap. J.-C.). Un espace funéraire du haut Moyen Âge se développe entre la fin du VII^e s. au plus tôt, voire le début du VIII^e s. et la fin du X^e s. (P 3), après un hiatus de trois siècles. La zone est peut-être aménagée en bordure d'une rue longeant l'enceinte du Bas-Empire

(sous l'actuelle rue des Arènes). Le cimetière paroissial est installé sur cette première séquence funéraire, au plus tôt à partir de la fin du XI^e s. Il comprend un premier état (P 4) s'étendant jusqu'à la fin du XIII^e s., puis un deuxième (P 5) couvrant les XIV^e et XV^e s. La période P 6 qui devrait comprendre la dernière séquence d'utilisation funéraire, datée de la période moderne, n'a livré que les vestiges fossoyés de cet état correspondant, d'une part, aux fondations maçonnées du mur nord de la « chapelle des Pains » (fin XV^e-début XVI^e s.) ; d'autre part, à des aménagements aux abords nord de cet édifice, témoignant entre autres de la fabrication d'un probable moule à cloche. La dernière séquence funéraire, dont l'épaisseur est estimée à au moins un mètre, n'existe plus et a été décaissée au milieu du XIX^e s. pour niveler la place en contrebas de la rue des Arènes. La dernière période (P 7) correspond au remblaiement contemporain de la place.

Mélanie Fondrillon

Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

L'abbaye cistercienne de Noirlac, fondée en 1136, est située sur la commune de Bruère-Allichamps, dans le département du Cher, à 40 km au sud de la ville de Bourges, en rive droite du Cher. Site prospère durant la seconde moitié du XII^e et le XIII^e s., l'abbaye est pillée par les Anglais en 1359-1360 et fortifiée en 1423. En commende à partir de 1530, la communauté est dissoute en 1790. L'abbaye est vendue en 1791 parmi les biens nationaux. Elle est transformée en manufacture de porcelaine en 1822, activité qui perdure jusqu'en 1894, malgré son classement au titre des Monuments Historiques en 1862. L'abbaye est finalement rachetée par le Département du Cher en 1909. De grands travaux de restauration s'engagent des années 1940 aux années 1970, puis des travaux de modernisation ont lieu dès les années 2000.

L'ensemble monumental se distingue par les très importants vestiges conservés en élévation, que l'on considère l'église abbatiale ou les bâtiments claustraux se développant autour du cloître : à l'est la sacristie, la salle capitulaire, le parloir, le chauffoir, avec à l'étage le dortoir des moines ; au sud, le réfectoire des moines et la cuisine (aujourd'hui disparue) ; à l'ouest, le réfectoire des convers (aujourd'hui disparu) et le cellier avec, à l'étage, le dortoir des convers.

L'abbaye de Noirlac a fait l'objet de multiples opérations archéologiques dès le XIX^e s. et surtout depuis 2008 et la transformation du site en Centre Culturel de Rencontre, qui inaugure une nouvelle période d'aménagements marquée par une dizaine d'opérations préventives (diagnostics et/ou fouilles). Ces opérations ont permis d'accumuler une documentation abondante, bien que morcelée, touchant tout à la fois l'intérieur des bâtiments monastiques et leurs abords. Plusieurs problématiques peuvent être abordées, apportant des informations inédites relatives à l'occupation du site avant l'installation de l'abbaye, à



Fig. 2 : Bruère-Allichamps (Cher) : exemples de scories de réduction directe du minerai de fer du ferrier F1606a. (F. Sarreste, Èveha)

la construction du monastère et son évolution au fil des siècles, à son utilisation comme lieu funéraire, à sa fortification pendant la Guerre de Cent ans, ou encore à sa transformation en manufacture de porcelaine.

Motivée par les recommandations de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique Centre-Nord, un collectif se composant d'une quinzaine d'archéologues de l'Inrap, d'Èveha et du Ministère de la Culture s'est fédéré dans un projet collectif de recherches avec pour objectif la réalisation d'une publication de synthèse. Initialement prévu en 2020, le PCR a réellement débuté ses activités en 2021. Cette première année a été consacrée à la rédaction des premières contributions, à des recherches aux archives départementales ainsi qu'à la réalisation d'une campagne de prospection dans le bois de Meillant (sous la direction de Florian Sarreste et Solène Lacroix). En effet, la découverte de déchets médiévaux résultant du traitement du minerai de fer au sein du clos abbatial a conduit à s'interroger sur l'origine de ces résidus. L'hypo-

thèse de l'existence d'ateliers de traitement du minerai de fer contemporains de l'abbaye dans son environnement proche a été proposée, s'appuyant sur des découvertes liées à la création de l'autoroute A71 et sur des textes datant du XIII^e s. évoquant de manière explicite la présence de sites de traitement du minerai de fer dans ce qui est aujourd'hui le bois de Meillant. Les 163 ha prospectés ont révélé plusieurs concentrations importantes de fosses d'extraction, reconnaissables aux tas de déblais constitués de terres rouges contenant des roches ferreuses qui les bordent, ainsi qu'une cinquantaine de ferriers, organisés en douze centres distincts, signalant la présence d'ateliers de traitement de minerai de fer. La nature des déchets ainsi que la découverte dans certains ferriers de quelques tessons de céramique datés de la seconde moitié du Moyen Âge démontre qu'au moins une partie de la production a lieu durant la période médiévale. Ces découvertes apparaissent particulièrement significatives car parmi les zones de production sidérurgiques connues, peu présentent une telle densité d'ateliers. Ce constat est d'autant plus important qu'il est très vraisemblable que



Fig. 1 : Bruère-Allichamps (Cher) Bois du Four : vue des haldes liées aux grandes minières de la parcelles C1606. (F. Sarreste, Éveha)

seule une petite partie de l'ensemble sidérurgique a été documentée par cette campagne de prospection.

Pascal Poulle, Jenny Kaurin, Isabelle Pignot

Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

Époque moderne

Le diagnostic réalisé en 2021 visait appréhender le mur de terrasse sud de l'enclos abbatial avant sa restauration. C'est depuis le début des années 2000, le septième diagnostic archéologique réalisé à Noirlac, quatre d'entre eux ayant débouché sur des fouilles.



Fig. 1 : Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : le mur de terrasse construit en deux temps. (P. Poulle, Inrap)

Le mur de terrasse est long de 250 m, la prescription ne portait que sur la partie du mur à hauteur des bâtiments abbatiaux soit sur une longueur de quelques 110 m. L'objectif était de repérer les liaisons pouvant exister entre les systèmes de drainage ou d'évacuations des eaux provenant des bâtiments encore existants, logis du prieur, réfectoire des moines et disparus, cuisine et réfectoire des convers.

Une seule tranchée longue de 13,50 m a pu être pratiquée à l'intérieur de l'enclos à un mètre de distance du



Fig. 2 : Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : extrémité Est de la tranchée de sondage. (P. Poulle, Inrap)

mur sur une profondeur d'environ 70 m, que deux sondages ouverts jusqu'à son parement intérieur sont venus compléter.

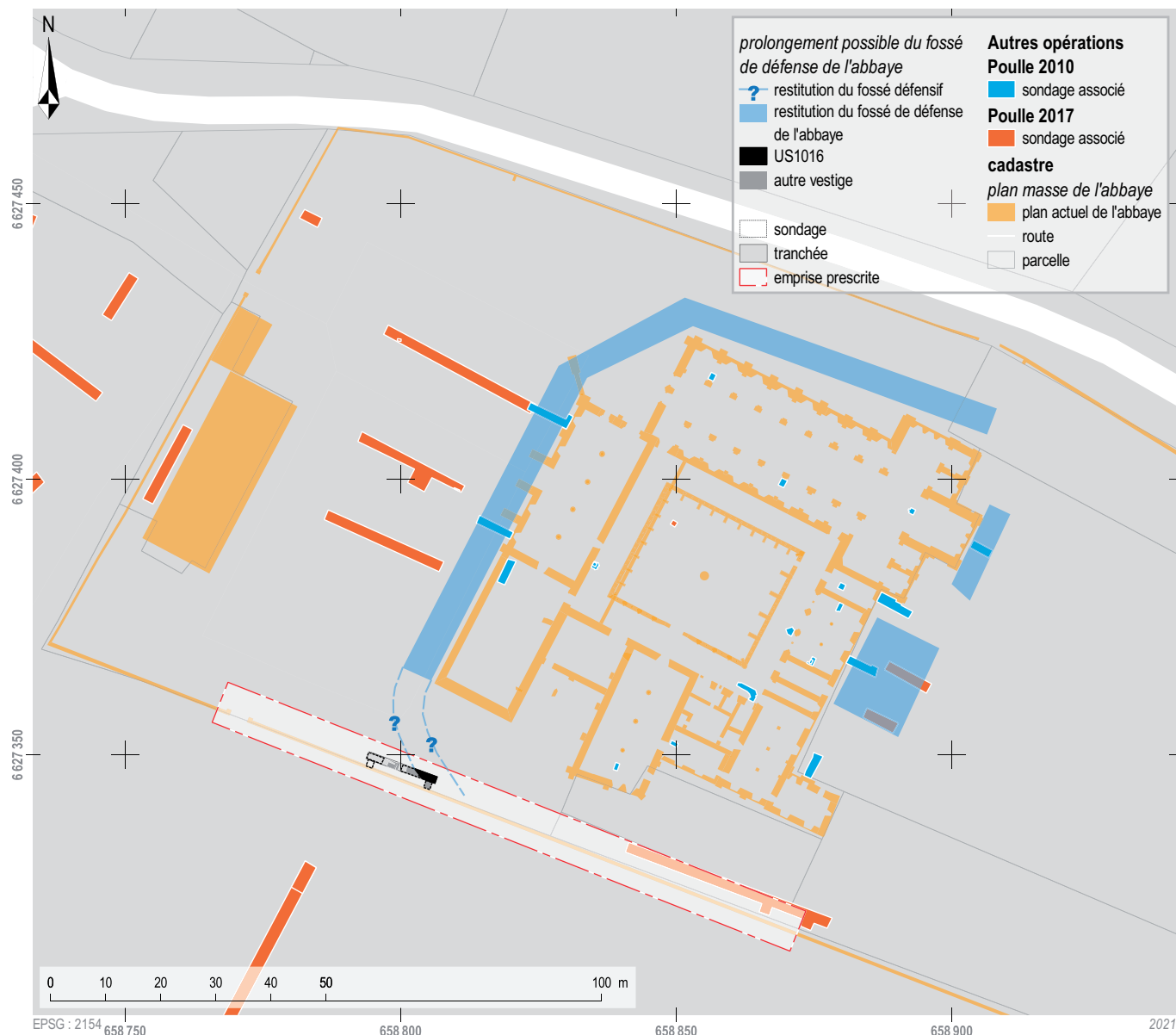


Fig. 3 : Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : plan avec restitution des fossés défensifs de l'abbaye. (P. Poulle, Inrap)

En fond de tranchée une structure fossoyée large de plus de 3 m dont le comblement contenait des fragments de céramique d'époque médiévale est apparue. Il pourrait s'agir d'une section du fossé défensif de l'abbaye, aménagé lorsqu'elle a été fortifiée au XV^e s. et mis en évidence lors du diagnostic de 2010. L'opération n'a pas permis d'établir la relation entre le fossé et le mur de terrasse. Mais le mur lui est postérieur. Les sources indiquent qu'il était pratiquement ruiné au début du XVIII^e s. et les observations qui ont été faites montrent qu'il a été construit en deux phases. Un premier mur doté d'un glacis a été construit à hauteur de l'ancien réfectoire des frères convers en direction de l'Est. Il a été ensuite prolongé vers l'Ouest.

La tranchée de sondage a recoupé une vaste fosse d'au moins 7 m de long établie sur le comblement du fossé médiéval. Son fond est tapissé par une couche plus ou moins fine de mortier de chaux. Cette structure qui occupe toute la partie Est du sondage est datée du XVIII^e s. Elle est postérieure aux deux états de construction du mur de terrasse. Elle est peut-être associée à l'une des phases

de reconstruction de ses élévations. Dans tous les cas elle témoigne de l'une des nombreuses campagnes de travaux liées à l'entreprise de restauration et d'embellissement du monastère dont on a la trace dans les sources comptables de la communauté.

Cette occupation moderne est recouverte par des niveaux associés à la période où l'abbaye est devenue une manufacture de porcelaine : un sol et une rigole en brique installés sur une couche d'argile blanche qui pourrait être du kaolin. Leur fonction exacte n'a pas été établie.

Il n'a pas été possible, compte tenu des conditions d'intervention limitées, de vérifier quelles étaient les liaisons entre le mur de terrasse et le drain mis au jour à l'occasion de la fouille de la cuisine en 2000. Ni de mettre en évidence la manière dont le mur fonctionnait avec le collecteur construit au XVIII^e s. dans les fossés de l'abbaye et qui débouche probablement dans la prairie par une arche encore visible.

Pascal Poulle

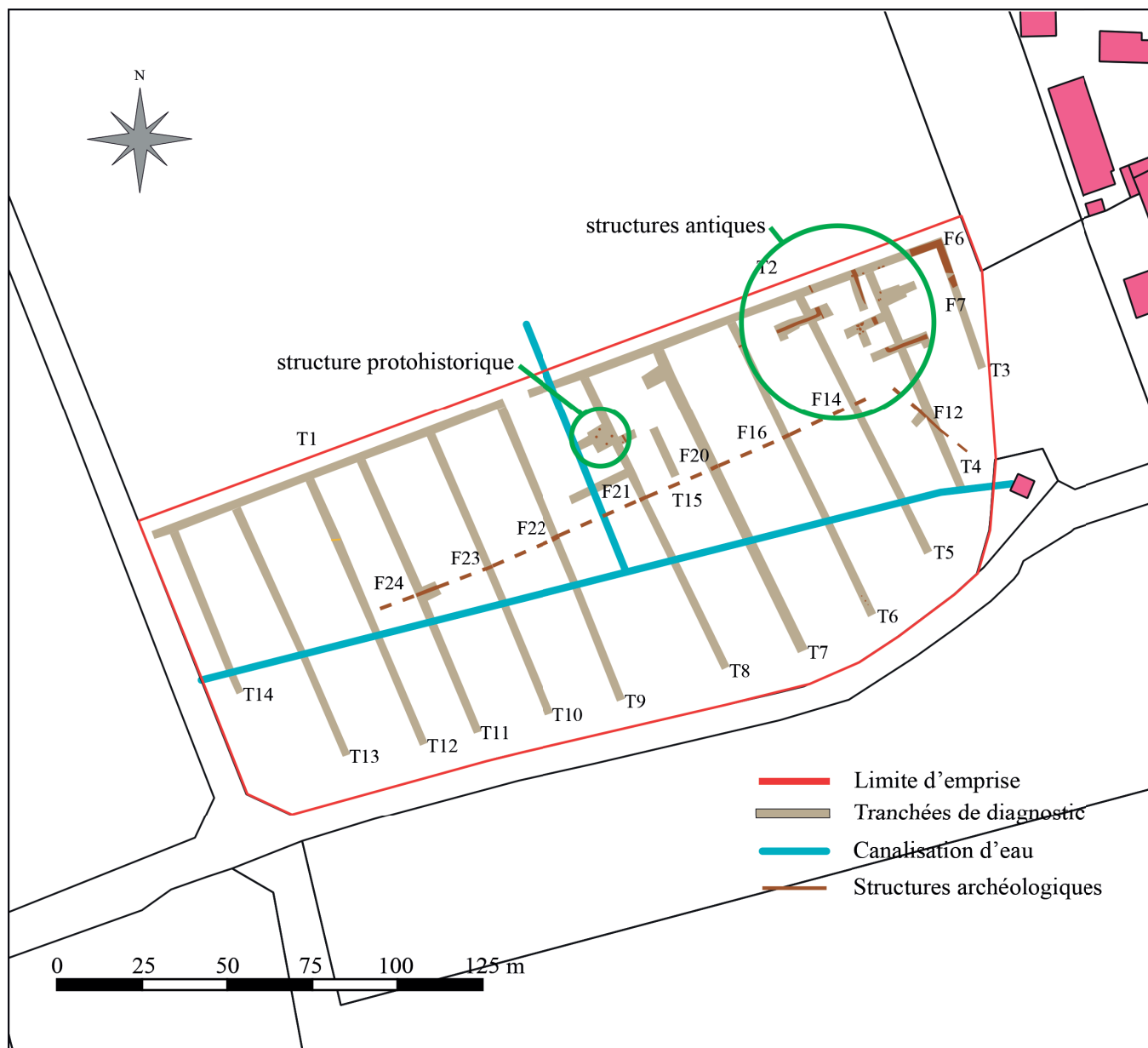
L'opération de diagnostic menée sur le projet de carrière de granulats située au lieu-dit les Auberts sur la commune d'Épineuil-le Fleuriel, dans le département du Cher, a permis de mettre au jour des indices d'occupations protohistorique et antique.

L'emprise étudiée se trouve dans la vallée du Cher, au sein même du lit majeur de cette rivière qui draine des alluvions sableuses plus ou moins grossières. La nature très dynamique de ce contexte a conduit à une érosion importante des sols. En effet, l'étude géomorphologique constate la disparition, sous l'effet de flux très dynamiques, d'une partie des alluvions les plus récentes. Les labours du XX^e s., menés sur une épaisseur d'environ 50 cm, ont achevé la destruction des niveaux supérieurs des sols.

Ainsi, la majeure partie des vestiges a disparu et il ne subsiste que les portions les plus profondes des vestiges d'occupations anciennes.

L'occupation la plus ancienne qui ait été mise au jour appartient à la Protohistoire au sens large. Il s'agit d'une structure sur poteaux, apparemment orientée nord-ouest / sud-est, dont il ne subsiste qu'une vingtaine de centimètres des fosses d'installation. Seuls quelques tessons, dénués de toute caractéristique discriminante qui aurait permis de préciser leur datation, permettent d'attribuer ces structures à la Protohistoire.

L'Antiquité, quant à elle, est représentée par quelques structures qui se trouvent dans l'angle nord-est de l'emprise diagnostiquée. Ce sont des fossés et des trous de poteaux. Ces derniers sont parfois associés à des nappes



Épineuil-le-Fleuriel (Cher) les Auberts : plan des structures. (Alexis Luberne, Inrap)

charbonneuses dont certaines pourraient être interprétées comme des niveaux d'occupation ou des fonds de fosses. L'un des fossés pourrait former l'angle sud-ouest d'un enclos qui s'étendrait en dehors de l'emprise étudiée. Les trous de poteaux ont tous une conformation similaire. Ce sont des creusements circulaires à fond concave, comblés avec des fragments de tegulae et d'imbrices en densité relativement importante. Ces derniers forment probablement les vestiges de calages. Aucun plan de bâtiment n'a été mis en évidence. Un seul trou de poteau vient recouper le comblement de l'un des fossés, ce qui évoque

la possibilité de deux phases d'occupation antique du site. La datation de cette occupation est permise par un échantillon de céramique très réduit. L'étude de ce dernier permet de proposer une fourchette chronologique entre le milieu du I^{er} s. et le II^e s.

Ces vestiges archéologiques, malgré leur ténuité, forment les premières preuves d'occupations anciennes du territoire d'Épineuil-le-Fleuriel à l'exception des quelques monnaies antiques trouvées près du bourg actuel.

Alexis Luberne

Moyen Âge

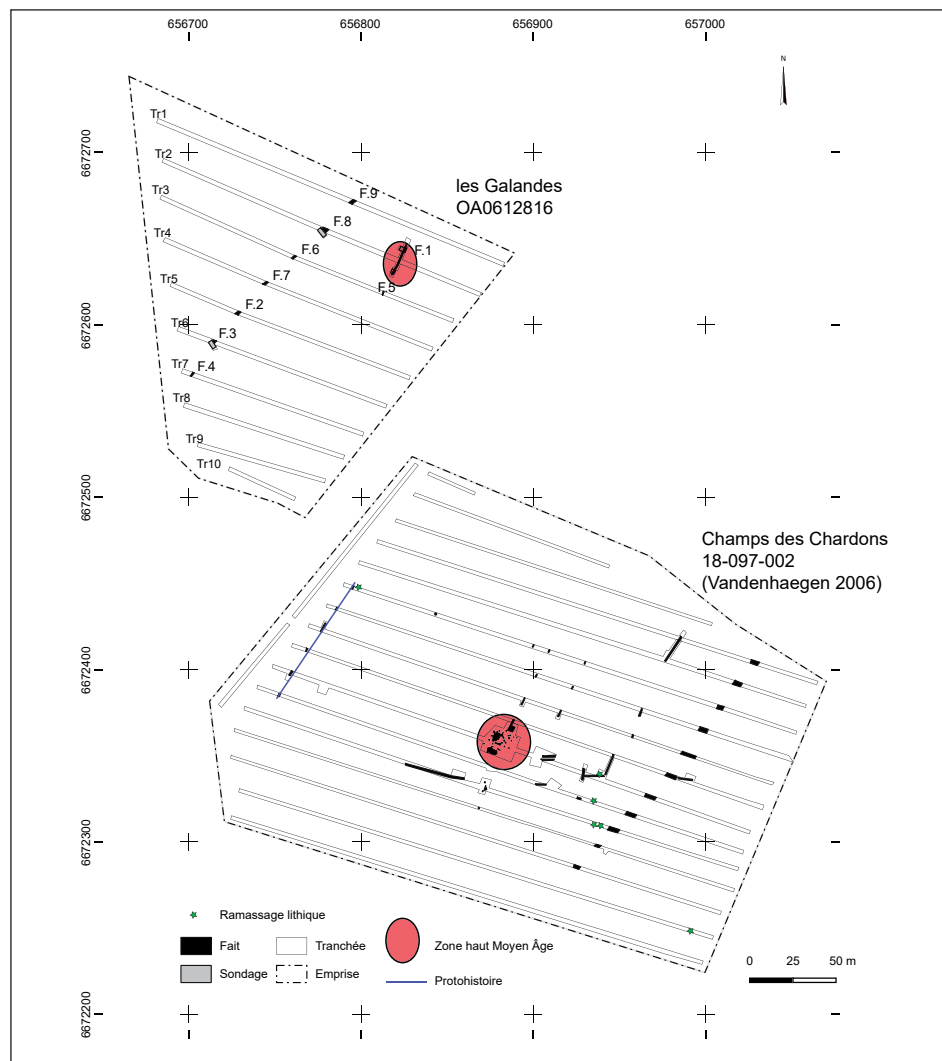
FUSSY Les Galandes

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Fussy au lieu-dit les Galandes a permis la découverte d'un fossé axé nord/sud, daté de la fin du IX^e et du début du X^e s. Cette petite occupation du haut-moyen-âge est peut-être à mettre en relation avec les découvertes du diagnostic réalisé en 2015 au lieu-dit Champs Chardons. Situé immédiatement à l'est de la parcelle, ce dernier avait révélé la présence d'une occupation domestique datée exactement de la même période, avec un bâtiment

sur poteaux et plusieurs fosses. Cette occupation se situe à une centaine de mètres du fossé découvert sur le site des Galandes.

Un autre fossé non daté traverse le site sur axe nord/est sud/ouest. La parcelle observe une forte pente à 14% en direction de l'est avec des colluvions qui correspondent au départ est de la vallée du Moulon.

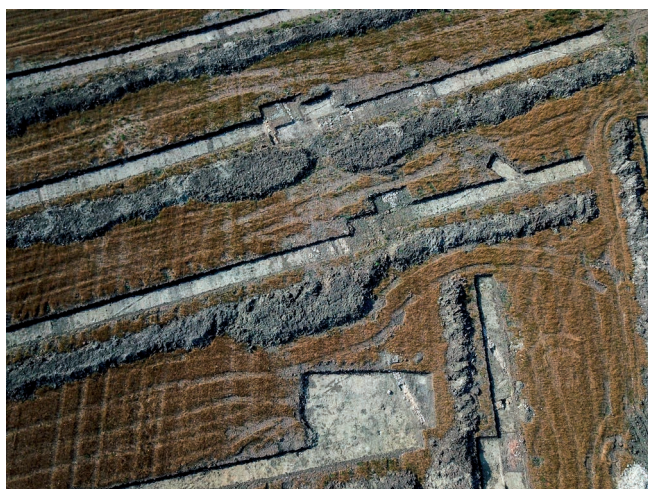
Éric Champault



Fussy (Cher) les Galandes, champs des Chardons : plan des structures mises au jour. (É. Champault, B. Vanderhaegen, Inrap)

Le diagnostic archéologique effectué au lieu-dit les Neiges, sur la commune de Marmagne couvre une surface de 59 500 m².

L'emprise est située en Champagne berrichonne dans un secteur localisé entre la vallée de l'Yèvre au nord et celle du Cher à l'ouest, à 4 km du centre de la commune de Marmagne et à 3 km de celle de Morthomiers. Le substrat atteint correspond à une marne calcaire plus ou moins riche en gravillons correspondant aux marnes lacustres du Berry.



Marmagne (Cher) les Neiges : vue des tranchées et des ouvertures pratiquées autour des vestiges mis au jour (L. Aigier, Service archéologique de Bourges Plus)

Au total, 20 tranchées (7 563 m²) ont été implantées contribuant à documenter un peu moins de 13 % de la surface. 213 faits archéologiques ont été découverts, principalement répartis sur l'assiette de la parcelle D 435.

Le site est fréquenté dès la fin de l'âge du Fer. Les vestiges ne sont pas structurés et correspondent à du mobilier collecté dans le comblement de trous de poteau, fossés, voire de drains et chablis contemporains. Ces artefacts constituent ainsi un « bruit de fond » et témoignent d'une occupation, sans doute localisée à proximité, dont l'ancrage chronologique peut être fixé avec prudence entre la Tène D2 et l'époque augustéenne.

La majorité des découvertes permettent de documenter la mise en place et l'évolution d'une occupation agricole sur le temps long.

On assiste ainsi à la mise en place dès le I^{er} s. d'une *villa* gallo-romaine qui était encore inédite jusqu'à ce jour. Elle prend place dans un espace structuré, matérialisé par un parcellaire orthonormé délimitant des parcelles, dans

lesquelles deux bâtiments maçonnés ont été découverts. Il s'agit de constructions rectangulaires, dont un édifice doté d'une galerie adossée à la façade orientale. Elle comprend également une petite pièce. La fonction de ces édifices, tout comme l'identification de l'espace dans lequel ils sont inscrits, restent difficile à établir. Sommes-nous ici dans la *pars rustica* ou la *pars urbana* de la *villa* ?

L'occupation du haut Moyen Âge marque la fin du système domanial antique, tout en assurant une continuité d'occupation in situ. Cette transition est marquée par un abandon des bâtiments antiques, et sans doute de leur démantèlement. On assiste alors à la mise en place d'un nouvel édifice, dont les composantes architecturales marquent une rupture avec les techniques mises en œuvre durant l'époque gallo-romaine. En effet, il s'agit d'une construction mixte comportant d'une part des fondations en tranchées étroites à blocage sommaire de pierres calcaires et d'autre part, de murs en matériaux périssables (bois et terre), non conservés. Les indices chronologiques sont très ténus. Nous savons seulement que le bâtiment et son niveau d'occupation intérieur sont scellés par une couche qui a livré des céramiques permettant de situer l'abandon du site entre les X^e-XII^e s, mais ce dernier a très bien pu être aménagé dès le Bas Empire. En dehors de ce grand bâtiment, il est fort probable que des édifices sur poteaux porteurs aient complété l'occupation du haut Moyen Âge. Mais pour le moment, aucun plan n'a été identifié.

Parmi les changements observés, on note la présence d'une imposante couche organique contenant aussi bien des matériaux de construction (pierres calcaires et TCA) que des déchets domestiques (céramiques, meule, faune, éléments métalliques, etc.). Il peut s'agir de terres à jardin, identifiées souvent sous le vocable de « terres noires », témoignant de la mise en culture d'une partie du terrain, ou d'un pierrier. Cette couche comprend ainsi du mobilier brassé de toutes périodes et recouvre les vestiges antiques.

Enfin, il apparaît que le parcellaire orthonormé mis en place durant l'Antiquité reste en place. En effet, quatre tronçons de fossé ont livré du mobilier attribué à une large période s'étendant entre le VIII^e s et le XIII^e s.

Les limites du gisement archéologique sont perçues au travers de l'opération que nous avons ici conduite, mais également grâce aux diagnostics de 2011 sur la parcelle D 414 et de 2015 sur la parcelle D 423. Le tout couvre une surface estimée à 82 200 m².

Laurence Augier

MASSAY Les Vaudelaires

Le parc éolien des Vaudelaires établi au sud-ouest du territoire communal de Massay, entre le chef-lieu et hameau de la Ray, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Celui-ci a permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques sur deux des six plateformes qu'il est prévu de construire.

Sur la plateforme E 1, la plateforme la plus au sud, située à 1,2 km de La Ray, trois fosses ont été mises en évidence dans la tranchée de sondage qui bordait la limite sud de l'emprise. La fosse F. 1.1 circulaire d'un diamètre de cinquante centimètres, la fosse F 1.2 ovale de 2,20 m de long pour 1 m de large et la fosse F 1.3 d'1 m de diamètre. Un fragment de céramique a été recueilli dans la fosse F 1.1 et deux dans la fosse F.1.2. Ces fragments grossiers, non tournés pour deux d'entre eux et le troisième à pâte brune orangée sont des productions locales attribuables à la fin de la période protohistorique si l'on se base sur ce dernier tessou.

Sur la plateforme E 6 qui se trouve à quelque 1 700 m au nord de la première plateforme et à 1 800 m à l'ouest du bourg de Massay. Les vestiges mis en évidence comprennent en premier lieu une fosse F. 6.1 de 80 cm de diamètre pour une profondeur de 30 cm qui a été fouillée par moitié. Elle a livré deux fragments de céramique commune sombre et deux fragments de céramique non tournée. Leur datation est indéterminée mais elle remonte sans doute aux périodes protohistoriques. Deux petits fonds de trous de poteau ont été également reconnus sans qu'aucun mobilier ne soit recueilli. Enfin un fossé plus important F 6.4, se trouvait en limite Nord de l'emprise. Sa position tangente à l'emprise et le fait qu'il ait



Massay (Cher) les Vaudelaires : le fossé F. 6.4, tangeant à la limite nord de l'emprise de la plate-forme E.6. (P. Poulle, Inrap)

été recoupé par deux drains récents n'a pas permis de le sonder complètement. Son comblement contient du mobilier céramique qui date du I^{er} s. av. J.-C. dont des fragments d'amphore en provenance d'Italie.

Cette dernière plateforme se trouve à quelques 600 m à l'est du hameau de la Ray au sud-est duquel Jean Holmgren a photographié un enclos quadrangulaire. Les vestiges mis en évidence sur son emprise semblent indiquer qu'il existe dans l'environnement de ce hameau d'autres enclos.

Pascal Poulle

PARASSY Les Bouloises

Le site des Bouloises (Parassy, Cher) a été repéré en 2013 sur le rebord méridional du coteau qui domine la plaine de Bourges. D'un point de vue géologique, les terrains explorés s'inscrivent à la transition des formations jurassiques (Marnes de Saint-Doulchard : Kimméridgien) et crétacées du sud du Bassin parisien (argiles bariolées : Barrémien et Albien) et s'établissent de part et d'autre de plusieurs paléochenaux qui drainent les eaux de surface en direction de la Petite Sauldre.

À la suite de sondages d'évaluation en 2016 puis d'une première campagne de fouille en 2017, l'opération s'est achevée en 2018. Cette dernière campagne a été poursuivie dans plusieurs directions complémentaires : l'étude de la zone principale, engagée sur une surface de 36 m², s'est prolongée en procédant à une fouille fine et à un tamisage à l'eau systématique des sédiments. Ce protocole a permis de collecter l'ensemble de la fraction fine de l'industrie lithique et de procéder à une analyse ta-

phonémique précise de cet assemblage. Deux tranchées d'évaluation stratigraphique ont par ailleurs été implantées dans la continuité de cette fenêtre principale, afin d'évaluer l'ampleur de la séquence sédimentaire et de caractériser les conditions de gisement en direction des thalwegs est et ouest. Enfin, un sondage profond (Zone 8) a été réalisé au centre de la dépression formée par le vallon oriental, dans l'objectif de déterminer les modalités et les rythmes de son comblement, en lien avec l'érosion sommitale du plateau.

La poursuite systématique des investigations en profondeur a permis d'identifier une seconde nappe de vestiges, au contact du substrat d'âge secondaire (UA 2). Le matériel collecté présente des états de surface extrêmement altérés (forte patine, doucissage des reliefs) qui tranchent nettement avec le matériel provenant de la nappe supérieure, à l'aspect plus frais. D'un point de vue technologique, cet ensemble inférieur se distingue par la

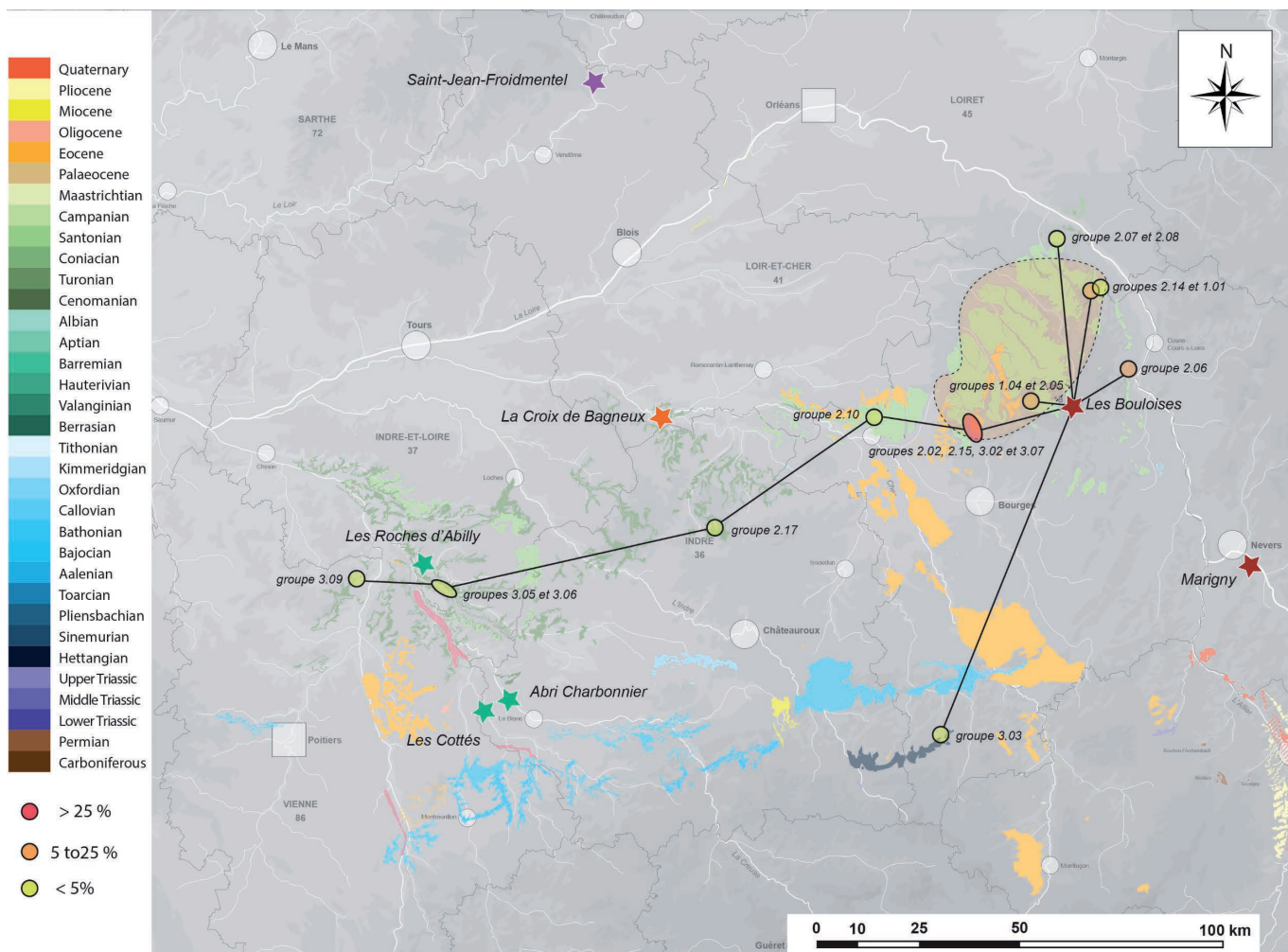


Fig. 1 : Litho-espace restitué par l'assemblage aurignacien des Bouloises et localisation des principaux sites relevant de ce technocomplexe. En orange : Aurignacien ancien classique (I) ; en rouge : sites de l'Aurignacien ancien final/Aurignacien moyen-récent type Bouloises ; en violet : site de l'Aurignacien récent classique à burins busqués ; en vert : sites polyphasés dont Aurignacien ancien classique (I). En l'état, le gisement des Cottés est le seul à documenter la succession stratigraphique entre l'Aurignacien ancien classique et le faciès techno-culturel des Bouloises. (V. Delvigne, CNRS, R. Angevin, ministère de la Culture)

présence de rares produits Levallois, associés aux témoignages d'un débitage unipolaire convergent de pointes caractéristiques du Paléolithique moyen. Ces caractères rapprochent l'industrie moustérienne des Bouloises des assemblages dits du *Technocomplexe du Nord-Ouest* datés, dans le Nord de la France, du MIS 5d-a (112-70 ka BP). Au regard de la faible représentativité de cette série, rien n'exclut cependant un rapprochement avec les industries postérieures des MIS 4-3 (75-50 ka BP) qui se distinguent toutefois à l'échelle régionale par l'importance du façonnage bifacial, le recours à la méthode discoïde et l'importance de l'outillage de transformation. La découverte de ce mobilier, en discontinuité avec les vestiges aurignaciens, à la base de la séquence sédimentaire (UPS 4), atteste par ailleurs l'importance des phénomènes de réduction des dépôts pléistocènes intervenus au début du Pléniglaciaire weichsélien.

L'étude géomorphologique conduite par C. Recq, avec le concours de M. Liard (Inrap), a permis de préciser le contexte pédosédimentaire dans lequel s'insère la nappe de vestiges supérieure. Cette dernière, nettement entamée par les labours (UPS 1 et 2), s'établit à une profondeur de 0,25 m, au contact d'un paléosol d'altération ancienne constitué aux dépens d'apports éoliens (UPS 3 et 4). Une part significative de l'industrie se positionne au

sommet de cette séquence. Sur la pente du vallon, l'accumulation de limons loessiques colluviés (UPS 5, 6 et 7) au-dessus de ce niveau, confirme la profonde remobilisation des horizons superficiels à la faveur d'épisodes d'érosion/accumulation dont l'origine est clairement tardiglaciaire et holocène. L'étude des logs relevés en 2018 et l'examen micromorphologique des lames minces réalisé à partir des blocs prélevés en 2017 restituent une histoire complexe de ce niveau, intégrant plusieurs phases d'accumulation et de pédogénèse. Dans un dernier état, un cryosol (sol brun boréal) – dont le sommet a été tronqué – est venu s'établir sur l'horizon Bt d'un luvisol planosolique plus ancien (Pléistocène : MIS 5/MIS 3 ?). Remobilisée sous l'effet du gel, sur place (thufurs ?) ou le long de la pente (gélifluxion), la nappe de vestiges supérieure (UA 1) a été redéposée à faible distance du gisement initial, situé plus haut sur le plateau.

De ce point de vue, la distribution verticale des artefacts et le tri des constituants sédimentaires illustrent un comportement proche d'une zone d'accumulation vers l'aval, telle qu'elle est définie à partir des référentiels expérimentaux. L'impact de ces mouvements sur l'intégrité du niveau archéologique semble donc avoir été assez fort, provoquant une dispersion latérale et verticale des témoins lithiques. Au regard des processus post-dépositionnels décrits, les

mesures OSL réalisées à partir d'échantillons prélevés au sein des deux nappes de vestiges (UPS 3 et 4) ne fournissent aucune corrélation entre l'encaissant daté et le matériel qui est contenu. Les résultats obtenus aux deux extrémités de la séquence, compris entre 10,9 et 41,4 ka BP, encadrent toutefois une dynamique sédimentaire pour l'essentiel du Pléniglaciaire supérieur.

L'étude technologique des séries lithiques révèle par ailleurs la grande homogénéité de l'assemblage supérieur des Bouloises. Sous cet aspect, la quasi-totalité du corpus documenté s'avère compatible avec les industries de l'Aurignacien moyen/ récent (36,5-32 ka cal BP), telles qu'elles ont pu être définies dans le sud-ouest de la France, mais aussi, dans une moindre mesure, dans le Bassin parisien. Si aucune analyse de la distribution spatiale de ces vestiges ne peut être envisagée, la description techno-économique de l'industrie permet toutefois d'en restituer les traits les plus saillants. L'étude pétroarchéologique effectuée par V. Delvigne (CNRS) éclaire le vaste litho-espace au sein duquel prennent place le(s) groupe(s) de chasseurs-collecteurs présents sur le site au début du Paléolithique supérieur : il est nettement polarisé à l'ouest, avec un approvisionnement lointain issu des formations de Fontmaure (Vienne), de la vallée de la Claise (Indre-et-Loire) et du nord de l'Indre. L'essentiel de l'industrie est cependant réalisé aux dépens des silex du Jurassique et du Crétacé disponibles dans l'environnement local (gîtes du Turonien de Saint-Martin-d'Auxigny et Méry-ès-Bois) ou régional (Hettangien du sud de l'Indre et du Cher ; Portlandien du nord du Massif central ; Santonien du Sancerrois ; Turonien inférieur de la moyenne vallée du Cher). Les silex d'origine lointaine ne sont présents qu'en peu d'exemplaires, sous la forme de produits finis ou de débris. Les matériaux locaux semblent quant à eux avoir fait l'objet d'une exploitation *in situ*, pour la production de lames destinées à l'équipement domestique.

À cet égard, les chaînes opératoires mises en lumière (production de lames robustes par le recours à un débitage unipolaire frontal ou, plus fréquemment, semi-tournant ; continuum lamino-lamellaire minoritaire permettant l'obtention de lames légères) témoignent d'une forte segmentation dans le temps et dans l'espace puisque seules les séquences les plus extrêmes (décortilage et mise en forme des blocs ; utilisation et réaffûtage des outils) sont représentées et qu'un net déficit des supports bruts peut être rapporté. Enfin, une production nano-lamellaire doit être évoquée, au côté des débitages plus caractéristiques sur nucléus carénés, dans le cadre de l'exploitation des pièces à épaulement ou à « museau-bec », sans qu'il soit possible de préciser la destination fonctionnelle des supports obtenus, en l'absence de toute pièce retouchée.

In fine, l'analyse comparative des séries lithiques des « Bouloises » avec celles des sites présumés contemporains des Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne : US 2, Aurignacien ancien final) et de Marigny (Sauvigny-les-Bois, Nièvre) permet de mettre en lumière la profonde unité des expressions techniques de l'Aurignacien « moyen » *lato sensu* et de postuler l'existence, autour de 37-36 ka cal BP, d'un faciès culturel original propre aux régions du Centre-Ouest de la France. Cette proposition semble par ailleurs confortée par des comparaisons régionales, avec l'Ensemble C de La Croix de Bagneux (Mareuil-sur-Cher, Loir-et-Cher) et les couches VII-V de l'Abri Charbonnier (« Aurignacien 2 » : Poulligny-Saint-Pierre, Indre). À une échelle plus large, des convergences ont également été relevées avec le site de plein air d'En Roche (Mellecey, Saône-et-Loire) dont l'industrie se démarque nettement de l'Aurignacien ancien classique.

À la suite des interventions conduites sur le terrain de 2016 à 2018, un programme d'APP a été mis en œuvre, de manière à achever l'ensemble des études entreprises en post-fouille, en vue de la publication monographique

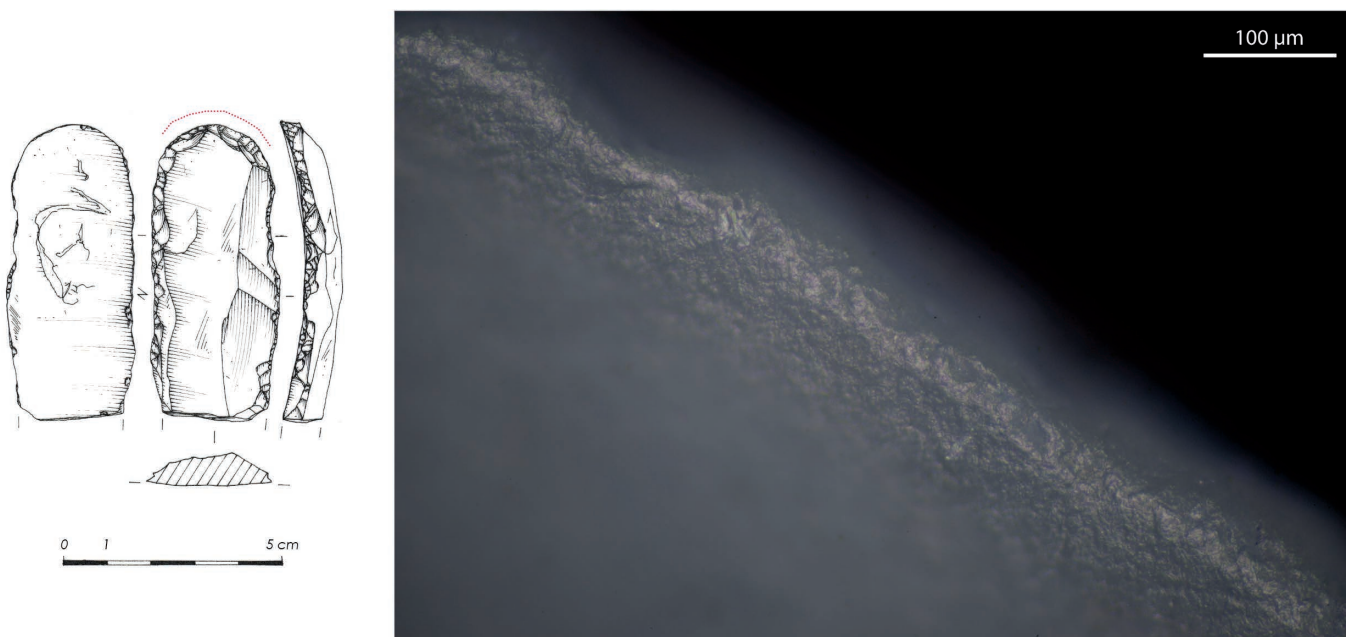


Fig. 2 : Grattoir des prospections de surface (LBP-PRO3-36, UPS 1) : microdétail (x200) du front illustrant un léger émoussé d'utilisation ainsi qu'un poli de raclage de peau sèche, relativement conservé malgré le poli de sol léger recoupant par ailleurs la totalité de la pièce. (dessin P. Alix 2018, cliché M. Baillet)

de cet ensemble original. Dans cette perspective, plusieurs actions qui n'avaient pu être réalisées lors de la phase d'élaboration du rapport final ont été conduites en 2021 :

- l'analyse pétrographique du matériel issu des prospections de surface et de la fraction fine de l'industrie (tamisage), notamment les micro-lamelles (Vincent Delvigne) ;
- le diagnostic tracéologique de ces supports ainsi que des « grattoirs à museau-bec » qui ont servi de matrice pour leur extraction (Mickaël Baillet) ;
- la réalisation de quatre datations OSL complémentaires sur les échantillons provenant de la tranchée T6 et du

sondage profond (T8), dont la séquence sédimentaire supérieure, moins perturbée que celle du plateau, fournit un terminus ante quem à la mise en place des niveaux aurignacien (UA 1, UPS 3) et moustérien (UA 2, UPS4) ;

- une mission d'étude au musée du Berry de Bourges (série Billot) et au musée Bertrand de Châteauroux (collection Charbonnier) pour une expertise du matériel lithique attribué classiquement à « l'Aurignacien 2 » de l'Abri Charbonnier (Pouigny-Saint-Pierre, Indre), et ce à titre de comparaison régionale.

Raphaël Angevin

Gallo-romain

SAINT-AMBROIX

Chemin départemental de Saint-Florent

Cette opération de diagnostic archéologique est préalable à la création d'un lotissement à Saint-Ambroix (Cher) en lieu et place d'un ensemble sportif. La parcelle diagnostiquée se trouve à la limite nord-est du bourg, le long de la RD n°84, anciennement Chaussée de César, sensée se trouver à l'emplacement de la voie antique qui reliait Poitiers (*Limonum*) à Bourges (*Avaricum*).

Le bourg de Saint-Ambroix actuel est installé sur la rive droite de l'Arnon. Une agglomération antique (*Ernodurum*), occupée jusqu'au haut Moyen Âge, se trouvait dans la vallée, le long de la rive gauche de la rivière, au croisement de la voie déjà citée et de celle qui reliait Chateaufort (*Mediolanum*) et Tours (*Caesarodunum*). Les fouilles anciennes, et plus récentes, ont livré un mobilier important, notamment de nombreuses stèles funéraires sculptées.

Dans ce contexte, qui aurait pu être propice à la découverte de vestiges archéologiques, cette opération de diagnostic archéologique a simplement permis de mettre en évidence le bord nord-ouest de la voie antique qui reliait Poitiers (*Limonum*) à Bourges (*Avaricum*). Cette voie est encavée, c'est-à-dire que les terres de surface ont été entièrement décapées pour installer la surface de roulement directement sur le socle calcaire. Par endroits, des apports de matériaux, essentiellement des graviers, sont destinés à niveler les irrégularités de la surface calcaire. Le fossé bordier est peu profond, environ 80 cm sous la surface actuelle et 40 cm sous la surface de décapage. Il affecte un profil en V aux parois très évasées, environ

1,20 m à l'ouverture pour une profondeur assez réduite. Quelques traces de curage ont été identifiées. L'axe de ce fossé, suivi sur environ 35 m, est parallèle à celui de la route actuelle.

Cette même voie avait été identifiée lors du diagnostic préalable à la création du parc éolien de la Chaussée de César. Les deux fossés bordiers avaient été localisés, ce qui a permis d'évaluer la largeur de la voie à une vingtaine de mètres. Les mêmes dimensions et la même configuration avaient été vues sur la voie antique fouillée en 2012 préalablement à la construction de la rocade nord-est de Bourges. Dans ce cas, la totalité de la voie avait pu être coupée, ce qui avait permis de montrer que la voie encavée est abandonnée dans le courant du Haut-Empire au profit d'une voie convexe large d'environ 6 mètres. Il est possible que le même phénomène se répète à Saint-Ambroix, ce qui reste à démontrer.

Il n'a pas été possible de dater l'installation de cette voie, pas plus que d'évaluer sa durée d'utilisation. Toutefois, le rare mobilier mis au jour, qui se trouve dans les niveaux de terre et semble lié à l'arrêt de l'entretien de la voie encavée, est daté de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au début du II^e s. Ceci équivaut aux datations acquises lors de la fouille de la voie antique au nord-est de Bourges. Ainsi, une réduction de la largeur de la chaussée et un changement de configuration de cette dernière à Saint-Ambroix sont tout à fait envisageables.

Alexis Luberne

SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX

Le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles, zone 2A



Fig. 1 : Saint-Georges-de-Poisieux (Cher) le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles : les axes de circulation découverts depuis 2013 sur fond de cadastre napoléonien. (AD 41)

L'intervention a été réalisée dans une extension de carrière d'extraction de calcaire gérée par la société Lau-monnier et Fils. Un premier diagnostic avait été réalisé en 2013 dans cette même carrière. Le lieu d'intervention est situé à près de 2 km au nord du bourg de Saint-Georges-de-Poisieux (Cher), sur la route qui mène au hameau de Vougon, sur le plateau situé en rive gauche de la vallée du Cher, à une altitude moyenne de 200 m NGF. L'intervention est menée au lieu-dit le champ du Corbier Mignard, Les Gâtinais, Les Prailles zone 2a, le projet s'étend sur une emprise de 23 000 m² dans une parcelle actuellement cultivée. Ce secteur constitue la zone de contact entre l'extrême sud du Bassin parisien et la bordure nord du Massif Central. Sous une faible couche de recouvrement (0,10 à 0,30 m), se trouve le calcaire hettangien présent sous forme indurée. Deux vestiges ont été mis au jour lors du diagnostic. Le premier semble correspondre à du brûlis en relation avec l'entretien de la haie voisine, le second est une chaussée empierrée d'environ 4,50 m de largeur (fig. 2). Cet axe de circulation au tracé quasiment est/ouest est perpendiculaire à celui découvert en 2013 (Gay

2013) et n'est pas présent sur le cadastre napoléonien de 1817, contrairement au précédent (fig. 1). L'usage de cet axe routier est donc antérieur à 1817. Il peut très bien avoir été construit durant la période médiévale. Il semble fonctionner avec un parcellaire plus ancien que celui en usage sur le cadastre napoléonien et encore partiellement fossilisé dans certaines limites. Le mobilier décou-



Fig. 2 : Saint-Georges-de-Poisieux (Cher) le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles : F7 après nettoyage dans la tranchée 5. La tranchée mesure un peu plus de 2 m de largeur. (G. Aubazac)

vert dans le labour, des fragments de tuile à crochet et de tuile mécanique, fragment de pots de fleurs seraient XIX^e-XX^e s. tout comme cela a déjà été souligné dans le rapport précédent (Gay 2013). Enfin, Peut-être en lien avec cet axe de circulation, il est à signaler la découverte dans les labours à quelques distances de ce dernier de

quatre tessons d'un même vase attribuable à la fin du IX^e ou au X^e s.

Tony Hamon

Gay 2013 : GAY J. – P., *Saint-Georges-de-Poisieux, Cher, Les Gâtinais* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 61 p.

Âge du Fer

SAINT-GERMAIN-DU-PUY ZAC des Champs Châlons

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé aux Champs Châlons à Saint-Germain-du-Puy, porte sur une surface de 70 666 m² (parcelles AB 595, 597, 608, 609, 610, AV 20p, 35p, 37, 54p, 59, 60, 61, 63, 64, 67). Il s'agit d'une seconde prescription de diagnostic archéologique préalablement à un projet de création d'une ZAC des Champs Châlons. Le premier diagnostic effectué en décembre 2019, portant sur une surface de 41 061 m² n'a mis au jour aucun vestige.

L'emprise prescrite est située à l'est du bourg de Saint-Germain-du-Puy. Le secteur proche est perçu à ce jour au travers de trois éléments structurant lointains du territoire : la voie antique menant de Bourges à La Charité-sur-Loire, l'aqueduc antique de Valentigny et la proximité du bourg de Saint-Germain-du-Puy d'origine médiévale.

Le diagnostic a porté sur une surface de 70 666 m² dont 3 815 m² étaient inaccessibles en raison du non déboisement de la partie nord, du chemin d'accès vers les habitations de proximité et de potentiels réseaux. 29 tranchées ont été ouvertes, couvrant une superficie totale de 8 967 m², soit 12,7 % de l'emprise prescrite.

Le fond de décaissement a pu être arrêté systématiquement sur le niveau d'apparition du toit altéré du substrat, qui correspond à une formation de calcaires oolithiques graveleux de Morthomiers et de calcaires oolithiques crayeux de Bourges, datant de l'Oxfordien supérieur. Le toit du substrat est recouvert de limons rougeâtres d'épaisseur variable, eux-mêmes surmontés de la base

de la terre végétale correspondant à l'horizon actuel naturel.

Le diagnostic a mis au jour des vestiges d'occupation protohistorique, un silo daté du Hallstatt D/LTA. La fosse de stockage est localisée en partie centrale de l'emprise, plusieurs extensions ont été procédé mettant au jour 2 anomalies qui pourraient correspondre à des trous de poteau douteux ou à une dépression du sol due à des déracinements naturels ou volontaires.

Georges Gomes



Fig.1 : Saint-Germain-du-Puy (Cher) ZAC des Champs Châlons : silo daté du Hallstatt D/LTA. (G. Gomes, Bourges Plus)

Moyen Âge

SAINT-GERMAIN-DU-PUY Rue Jean-Jaurès

Le diagnostic d'archéologie préventive situé rue Jean-Jaurès, Fénéstrelay, à Saint-Germain-du-Puy, a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement sur des terrains alors en culture. La superficie prescrite concerne 25 257 m² localisés en bordure nord de la rue Jean-Jaurès, à hauteur des lieux-dits Moulin Rabot et Ragnon. Le diagnostic est localisé à environ 2 km à l'est du bourg urbanisé de Saint-Germain-du-Puy et à 4,5 km de Bourges. Il s'étend sur le versant septentrional de la vallée de l'Yèvre située à 200 m au sud. Du nord au sud de l'emprise, l'altitude actuelle varie de 133,60 m à 138,78 m NGF, avec un léger relief et une pente moyenne de 5 %.

Les nombreuses opérations de diagnostic et de fouilles préventives, depuis le début des années 1990 dans ce secteur de la vallée de l'Yèvre (vaste zone commerciale et artisanale à la périphérie de Bourges), documentent l'évolution de l'occupation humaine depuis le Néolithique de ce secteur.

Les découvertes pour le Néolithique sont relativement ténues et ne concernant que quelques éléments découverts de l'autre côté du Langis, au nord du terrain évalué. À l'inverse, l'emprise diagnostiquée se situe à proximité d'une zone d'habitat se développant au Premier âge du



Saint-Germain-du-Puy (Cher) rue Jean-Jaurès : vue vers l'est de l'enclos circulaire ST 3. (Georges Gomes, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

Fer le long de l'Yèvre, en rive droite de la rivière et d'une vaste zone artisanale de La Tène A de Port Sec sud et nord, sans doute en lien avec la résidence princière située sur l'éperon de Bourges. À proximité immédiate du terrain, un enclos circulaire du Hallstatt final/La Tène ancienne a également été découvert sur ce versant de l'Yèvre. Durant La Tène finale, les lieux sont principalement investis par des établissements ruraux à enclos ; ces dernières perdurent pour la plupart durant l'Antiquité sous la forme romaine de *villae* (Port Sec nord, les Boubards, le Porteau). Elles se développent à proximité de voies importantes (Bourges/Saint-Satur au nord). Pour l'Antiquité tardive, la mutation des *villae* s'opère soit par disparition (Port Sec nord), soit par transformation en « habitat groupé », conduisant à la formation d'un hameau associé à un espace funéraire (Les Boubards, Port Sec sud). Enfin, à partir de la période carolingienne, l'habitat semble principalement polarisé autour de la vallée de l'Yèvre, désormais assainie, et autour de villages, tels celui de Fenestrelay.

Le gisement, documenté par 27 tranchées, dont certaines comportent des extensions pour documenter spatialement les trois zones de vestiges, est fortement altéré en partie nord par les labours tandis qu'en partie sud, les vestiges sont mieux conservés, parfois sous des niveaux de colluvionnement amassés en bas de pente. À deux endroits, aux extrémités ouest et est, le diagnostic a permis d'identifier deux anciens thalwegs qui ont piégé des séquences sédimentaires ou structures permettant une bonne conservation de ces vestiges. En particulier, le thalweg occidental a conservé une succession de paléosols alternant avec des séquences de colluvionnement, inter-

venues entre l'âge du Bronze et la période médiévale.

Dans la plupart des tranchées, le substrat calcaire (Oxfordien supérieur et Kimméridgien inférieur) affleure donc sous 0,3 à 0,5 m de terre arable (labours actuels). Très ponctuellement, ce substrat altéré est scellé par un niveau d'argile limoneuse orangée contenant de nombreux nodules calcaires, qu'on attribue à un horizon pédologique formant l'encaissant des premières occupations protohistoriques et remanié (dépôts de pente observé en bas du terrain).

Les structures archéologiques reconnues s'étendent de la Protohistoire récente jusqu'à l'époque médiévale. Une première période regroupe des structures attribuées à la Protohistoire, en dépit de l'indigence des éléments de chronologie absolue et relative. Il s'agit d'un premier enclos quadrangulaire, très arasé, situé à l'ouest du terrain évalué. Un second petit enclos, celui-ci de forme circulaire, est mis en évidence au centre de l'emprise prescrite. Il présente la même configuration que l'enclos découvert à l'ouest en 2015, lors d'un diagnostic opéré sur une parcelle voisine. Ces vestiges permettent de proposer une première occupation structurée durant la Protohistoire, témoignant d'une zone funéraire et/ou cultuelle du Premier âge du Fer.

Aucun vestige mobilier et immobilier de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité n'a été découvert lors de ce diagnostic.

La période suivante est matérialisée par des aménagements comblés au bas Moyen Âge. Ils correspondent d'une part à trois fosses d'extraction du calcaire, localisées au centre-ouest, d'autre part à la partie nord-ouest d'un grand enclos quadrangulaire, situé tout à l'est. Ces vestiges peuvent être rapprochés des occupations connues à proximité : le hameau du Ragnon à l'est auquel il est possible d'associer l'enclos comme un état précoce de la ferme (au plus tôt du haut Moyen Âge compte tenu des datations ¹⁴C sur deux charbons de bois provenant de comblements d'abandon) et les villages du Moulin Rabot et de Fenestrelay près desquels se situent les fosses d'extraction comblées aux XIII^e-XIV^e s. Leur datation cohérente avec le faciès mobilier appartenant à la maison médiévale fouillée en 2015 en bordure nord de la rue, ainsi que leur localisation dans les Champs de la carrière, dissociée nettement des Terres du Ragnon plus à l'est (mentions sur le cadastre napoléonien), permettent ainsi d'envisager un approvisionnement en matériau calcaire pour les zones d'habitat se développant à l'ouest.

Mélanie Fondrillon

VASSELAY

Chemin du cimetière

La présente opération de diagnostic porte sur le projet d'extension du cimetière communal de Vasselay (Cher). Elle se conclut par un bilan très positif.

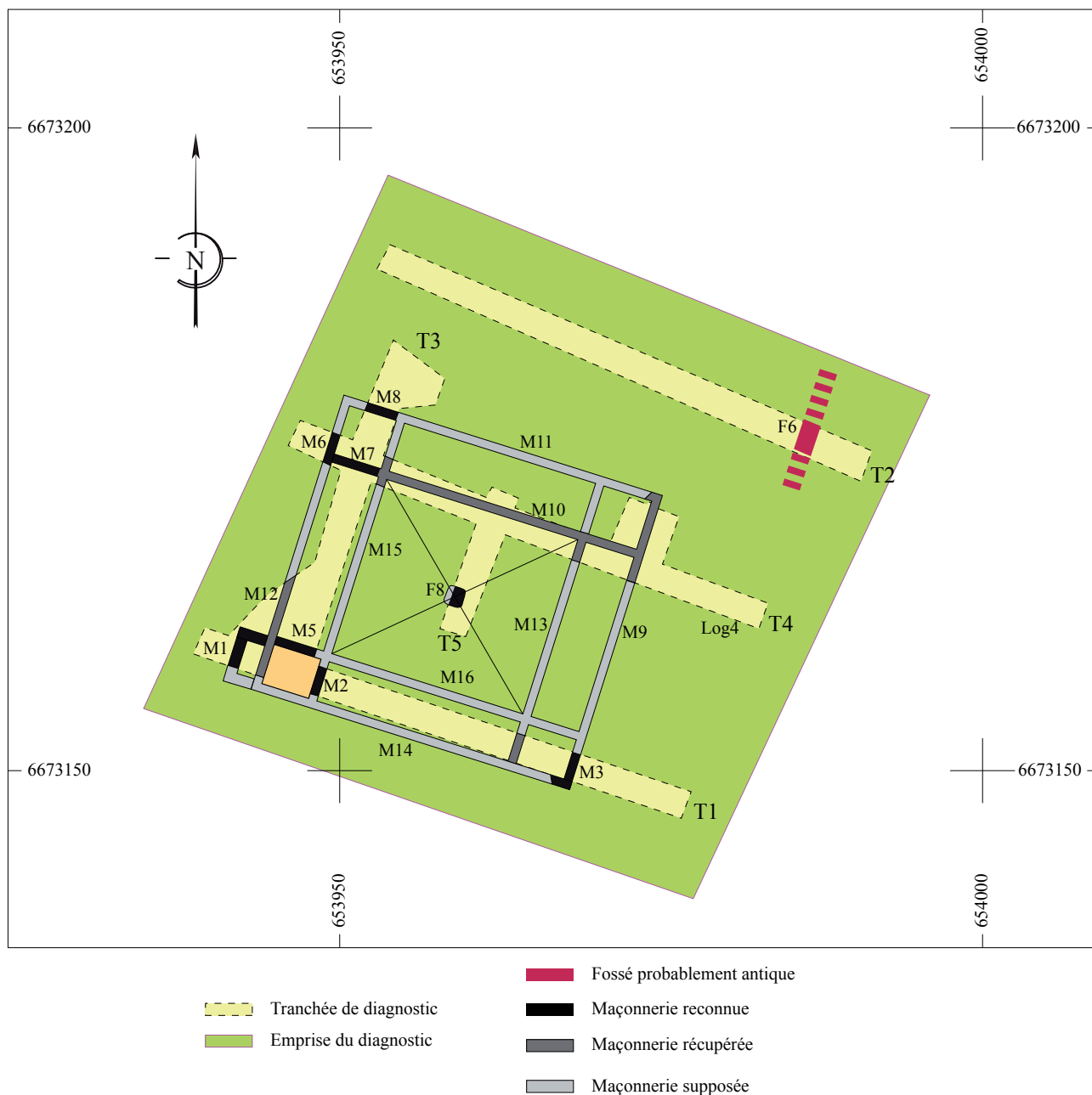
Cinq tranchées ont été faites. Seule la tranchée T2 n'a pas livré de structures autres qu'un large fossé manifestement antique (F6) et une petite structure linéaire récente (F5).

Les quatre autres tranchées ont toutes livré des structures construites ou des niveaux d'occupation.

Par portions, ce sont les murs d'un bâtiment antique qui ont été mis au jour. Ce dernier se trouve en totalité dans l'emprise du projet.

Il n'est pas orienté exactement sur les points cardinaux car son axe de construction nord-sud a une déclinaison d'environ 16° vers l'est. Toutefois, pour des raisons pratiques, ce sont les dénominations cardinales qui sont utilisées ici.

C'est un bâtiment quadrangulaire, quasiment carré. Il mesure environ 26 m ouest-est et 25 m nord-sud, d'environ 650 m². L'intérieur est composé d'une cour quadrangulaire de 200 m² qui est bordée de galeries larges de 3,50 à 3,80 m. Dans chaque angle se trouve une petite pièce carrée d'environ 12 m². À l'ouest de la petite pièce qui se trouve à l'angle sud-ouest se trouvent deux murs qui évoquent l'existence d'un portique d'entrée. Au centre de



la cour se trouve une structure quadrangulaire d' 1,25 m de côté qui est interprété comme un support maçonné.

Les murs sont majoritairement récupérés, du moins dans les portions qui ont été mises au jour lors de l'opération de diagnostic. La partie méridionale semble mieux conservée que la partie nord.

Au regard de sa configuration, cet édifice est interprété comme un édifice cultuel, sanctuaire lui-même ou appartenant à un sanctuaire. Le sujet porte à discussion car ce bâtiment est relativement petit pour un sanctuaire. Il pourrait donc appartenir à un aménagement plus vaste et dans ce cas le large fossé qui a été vu à l'est à environ 8 m du bâtiment pourrait être le péribole d'un sanctuaire. Mais les éléments manquent pour être affirmatif.

Quoi qu'il en soit, l'étude stratigraphique et les éléments de datation permettent d'avancer que ce bâtiment a été fondé au début du I^{er} s. ap. J.-C. Sa durée de fonctionnement est inconnue, même si certains indices, notamment la céramique issue de niveaux d'occupation à l'extérieur

du bâtiment, permettent de savoir que l'endroit est occupé au moins jusqu'au début du deuxième siècle de notre ère. Chose remarquable, la stratification intérieure durant cette période de fonctionnement est très réduite. La structure est manifestement détruite par le feu à une période indéterminée. Une réoccupation semble avoir lieu sur les niveaux de destruction, à moins qu'il ne s'agisse simplement que de la circulation liée aux travaux de récupération des matériaux du bâtiment. Cette récupération, qui connaît peut-être plusieurs phases, est datée par la découverte de monnaies de Tétricus I^{er} de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s.

Après la récupération des éléments constitutifs du bâtiment l'endroit semble ne pas connaître de réoccupation autre que de production agricole. Un verger occupe l'endroit dans les années 1970. Certaines structures mises au jour lors de l'opération appartiennent d'ailleurs sans doute à cette activité.

Alexis Luberne

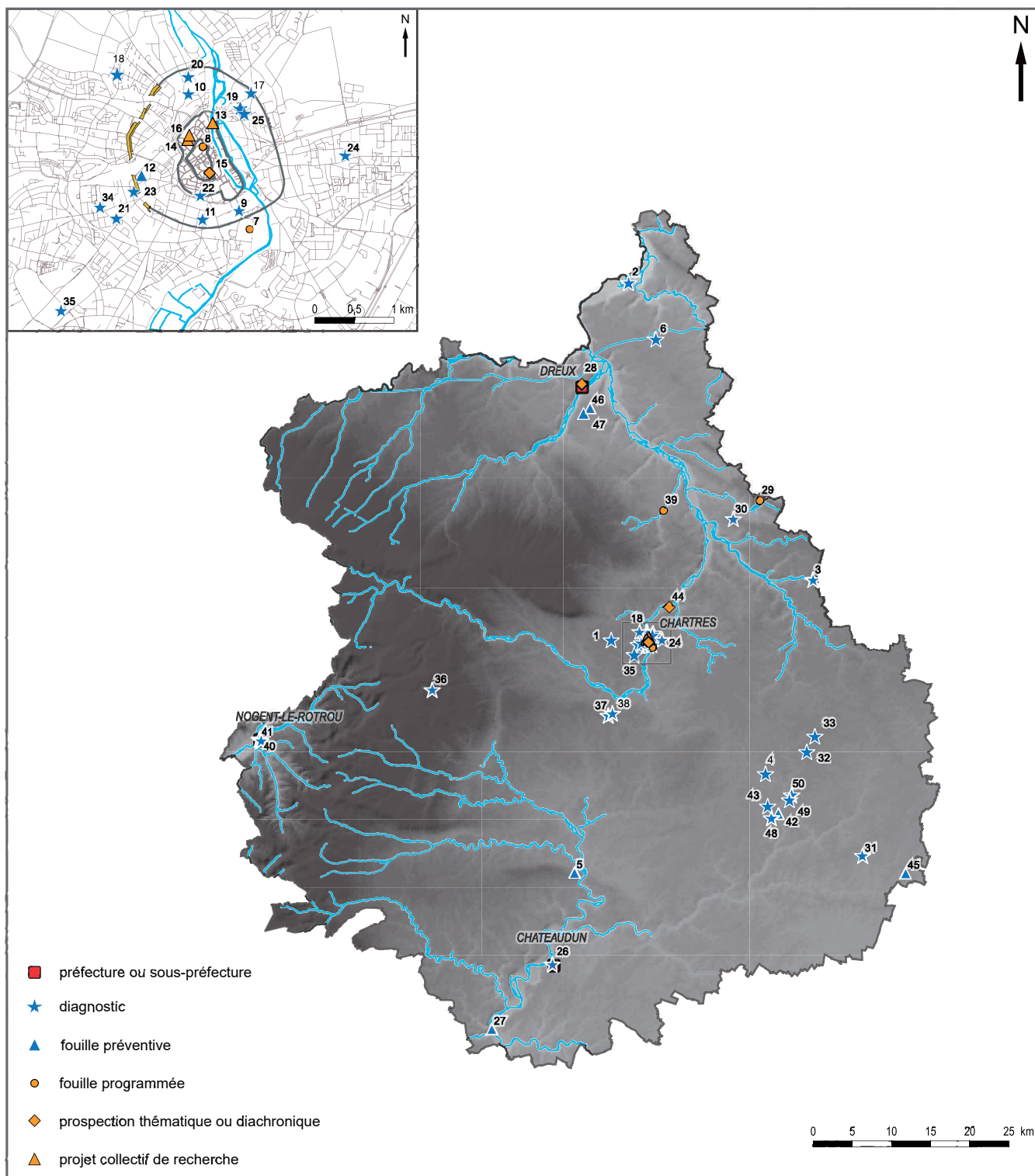
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0612813	
28	Prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir	Douard Michel (COL)	PRD		0612814	
28006	Amilly, ZAC Pôle Ouest Pécante	Lecomte Bruno (COL)	OPD	NEO GAL	0612772	1
28007	Anet, rue Florian	Louis Apolline (COL)	OPD	MA MOD CON	0612804	2
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, château d'Esclimont	Louis Apolline (COL)	OPD	MA MOD	0612843	3
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 5 B	Broutin Pierre (Inrap)	OPD	PAL NEO	0612893	4
28051	Bonneval, ZAC de la Louveterie, le Trépied	Louesdon Emilie (Inrap)	OSE	FER	0612779	5
28064	Bû, RD 21 et la RD 136B	Sorel Yoann (COL)	OPD	MA MOD CON	0612919	6
28085	Chartres, complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno (COL)	FP	GAL	0612312	7
28085	Chartres, cathédrale Notre Dame, chapelle Saint-Piat	Lecroere Thomas (COL)	FP	MA	0612633	8
28085	Chartres, 8 rue Pierre-Mendès-France	Achére Vincent (COL)	OPD	GAL MA	0612724	9
28085	Chartres, impasse de la Croix Jumelin	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL MA	0612726	10
28085	Chartres, 2 rue Saint-Thomas	Gibut Pascal (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0612735	11
28085	Chartres, 32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole	Vivant Marie-Camille (COL)	OSE	GAL MA MOD	0612767	12
28085	Les territoires de l'Eure	Renault Ingrid (COL)	PCR		0612791	13
28085	Les origines gauloises de Chartres	Willerval Stéphane (COL)	PCR	FER	0612792	14
28085	Les caves et cavités médiévales de Chartres	Achére Vincent (COL)	PRD	MA	0612794	15
28085	Les Peintures murales de Chartres - Autricum	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612810	16
28085	Chartres, rue Hubert Latham	Herouin Stéphane (COL)	OPD		0612812	17 ON
28085	Chartres, ZAC Rechevres, tranche 5	Astruc Juliette (COL)	OPD	FER GAL	0612838	18
28085	Chartres, 3-5 sentier du Clos Vert	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL	0612863	19
28085	Chartres, 17 rue du Bourgneuf	Capron Delphine (COL)	OPD	PAL MA MOD	0612865	20
28085	Chartres, 46 rue du Maréchal Leclerc	Wavelet David (COL)	OPD	MOD	0612897	21
28085	Chartres, 4-6 boulevard Adelphe Chasles	Lecroere Thomas (COL)	OPD	GAL MA	0612915	22
28085	Chartres, 29 Bis rue Chauveau Lagarde	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL CON	0612924	23

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28085	Chartres, rue d'Etampes	Astruc Juliette (COL)	OPD		0612928	24 ON
28085	Chartres, 35 rue du Clos l'Evêque	Viret Jérémie (COL)	OPD		0612931	25 ON
28088	Châteaudun, 4 rue Charles Brune	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612820	26
28103	Cloyes-les-Trois-Rivières, 11-15 rue Nationale	Demeure Guillaume (PRIV)	OSE	MA MOD CON	0612718	27
28134	Dreux, château de Dannemarche	Bujak Philippe (BEN)	PRT	MA MOD	0612839	28
28140	Épernon, 5-7 place du Change	Lecroere Thomas (COL)	MH	MA MOD	0612781	29
28191	Hanches, carrière du Bois des Fourches phase 1	Basset Célia (COL)	OPD	PAL FER	0612880	30
28199	Janville Le Puiset, RD 927 Ouest/ RD 927 Centre	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	GAL MA	0612900	31
28215	Louville-la-Chénard, Bois des Fontaines	Leclerc Cédric (Inrap)	OPD	FER GAL	0612708	32
28215	Louville-la-Chénard, les Aiguillettes	Leclerc Cédric (Inrap)	OPD	FER GAL	0612712	33
28218	Lucé, 2 rue de la République	Capron Delphine (Inrap)	OPD	CON	0612732	34
28220	Luisant, angle bvd J F Kennedy et rue Maurice Viollette	Wavelet David (COL)	OPD	CON	0612926	35
28253	Mignières, Château d'Eau	Lecomte Bruno (COL)	OPD	FER	0612884	37
28253	Mignières, 6 bis rue aux Juifs	Lecomte Bruno (COL)	OPD		0612914	38 ON
28275	Néron, site de crash d'un bombardier B17	Fracchia Andrew (AUT)	FP	CON	0612795	39
28280	Nogent-le-Rotrou, place Sully	Capron François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612742	40
28280	Nogent-le-Rotrou, place Saint-Pol	Capron François (Inrap)	OPD	GAL MA	0612748	41
28304	Prasville, carrière Les Marmonneries, tranche 1	Laetitia Feneon (PRIV)	OSE	NEO	0612858	42
28304	Prasville, chemin de Teillay, carrière SMB tranche 8b	Broutin Pierre (Inrap)	OPD	NEO	0612902	43
28333 28385	Saint-Denis-du-Puits Le Thieulin, Chavannes	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD	IND	0612834	36
28358	Saint-Prest, prospections subaquatiques	Capron Delphine (Inrap)	PRT		0612832	44
28391	Toury, Le Rogeret, zone sud	Delalande Audrey (PRIV)	OSE	FER GAL	0612922	45
28404	Vernouillet, le Denier, les Cinquante Arpents	Fournier Laurent (Inrap)	OSE	FER GAL	0612887	46
28404	Vernouillet, ZAC Porte Sud	Chaudriller Séverine (Inrap)	OSE	BRO MA MOD CON	0612912	47
28406	Éole-en-Beauce, les Marmonneries, Tranche 3	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD		0612835	48 ON
28426	Ymonville, le Chemin des Ânes	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD		0612733	49 ON
28426	Ymonville, Sarmezolles, La Monjoie	Champault Eric (Inrap)	OPD	FER	0612872	50

Carte des opérations autorisées



Sud de l'Eure-et-Loir

Les années se suivent et se ressemblent. Pour la météorologie en 2021 même constat qu'en 2019 et 2020. Les vestiges archéologiques enfouis dans les couches superficielles du sol sont restés très discrets, et surtout peu nombreux à se manifester.

Les vestiges repérés sont souvent très ténus. Il s'agit principalement d'ensembles fossoyés accompagnés ou non de substructions.

83 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice. 34 de ces sites semblent inédits.

70 sites (84 %) présentent des enclos ou enceintes de plans très variés. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcellaires anciens; voire antiques. Chaque fois nous les avons comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais très souvent le constat est négatif.

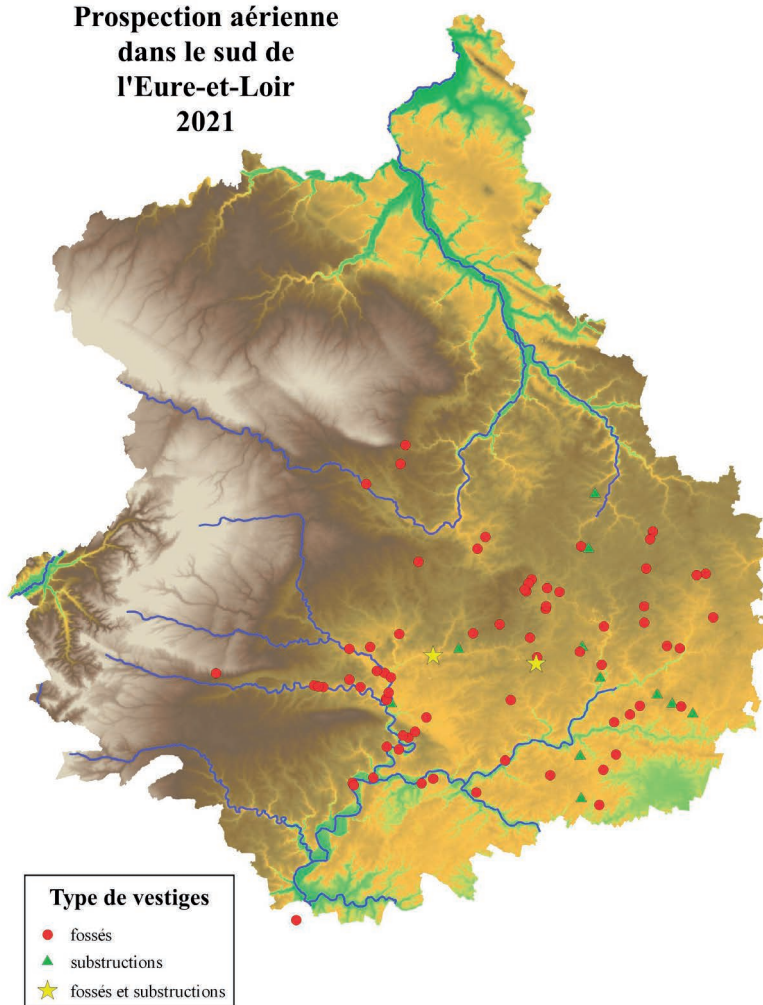
Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques voire, médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut se prononcer.

11 sites (13 %) présentent des fondations de pierres : il s'agit de traces peu visibles de bâtiments malheureusement souvent incomplets.

Seuls 2 sites (2,5 %) comportent les deux types de vestiges.

Alain Lelong

Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir 2021



La prospection aérienne de 2021 ne peut être évoquée sans parler de la météorologie qui a fortement influencé les résultats de manière négative. Suite à un printemps froid et humide, les premières traces ne sont apparues qu'au cours de la première quinzaine de juin.

Le premier des quatre vols effectués cette année, entre le 14 juin et le 9 juillet, a suivi les vallées des principaux cours d'eau du nord de l'Eure-et-Loir. Tous les indices photographiés ont été comparés aux photographies verticales disponibles sur Géoportail et Google Earth, aux diapositives de R. Dodin numérisées par la SHADT (voire à celles d'Archéo 27 pour quelques cas), aux cadastres anciens ainsi qu'aux cartes et plans antérieurs à 1790 diffusés sur le site des Archives départementales. Malgré des conditions peu propices à de nouvelles découvertes, l'analyse des photographies a révélé des compléments d'informations intéressants sur quelques sites déjà répertoriés comme à Saussay, au nord du département.

Compte-tenu de ces premiers résultats, le vol du 25 juin s'est fait au hasard des observations (ou en leur absence) sur la partie centrale du territoire prospecté. Il a permis de détecter un site fossoyé complexe à Tremblay-les-

Villages. Il fait figure d'exception, en comparaison des autres observations de l'année, qui concernent très souvent de possibles enclos quadrangulaires, dont n'étaient visibles que trois des côtés.

Autres vestiges singuliers, des fondations maçonnées, déjà présentes sur des photographies de 2020, mais remarquées seulement par les prospecteurs d'Archéo 27 lors d'une séance de travail commune, pourraient appartenir à un potentiel théâtre antique situé à Senantes.

La maturation des cultures s'est faite en une semaine début juillet, altérant définitivement les conditions d'observation. Les vols des 02 et 09 juillet n'ont amené respectivement que cinq et quatre déclarations dont toutefois trois nouveautés : deux enclos emboîtés à Saint-Sauveur-Marville, un bâtiment isolé à Béville-le-Comte et, un enclos partiel à Senantes.

Au final, 40 observations dont 16 nouveaux sites, ont été déclarés au SRA, soit 40 % du global. Ce taux compense largement la faiblesse des résultats en nombre absolu.

Michel Douard

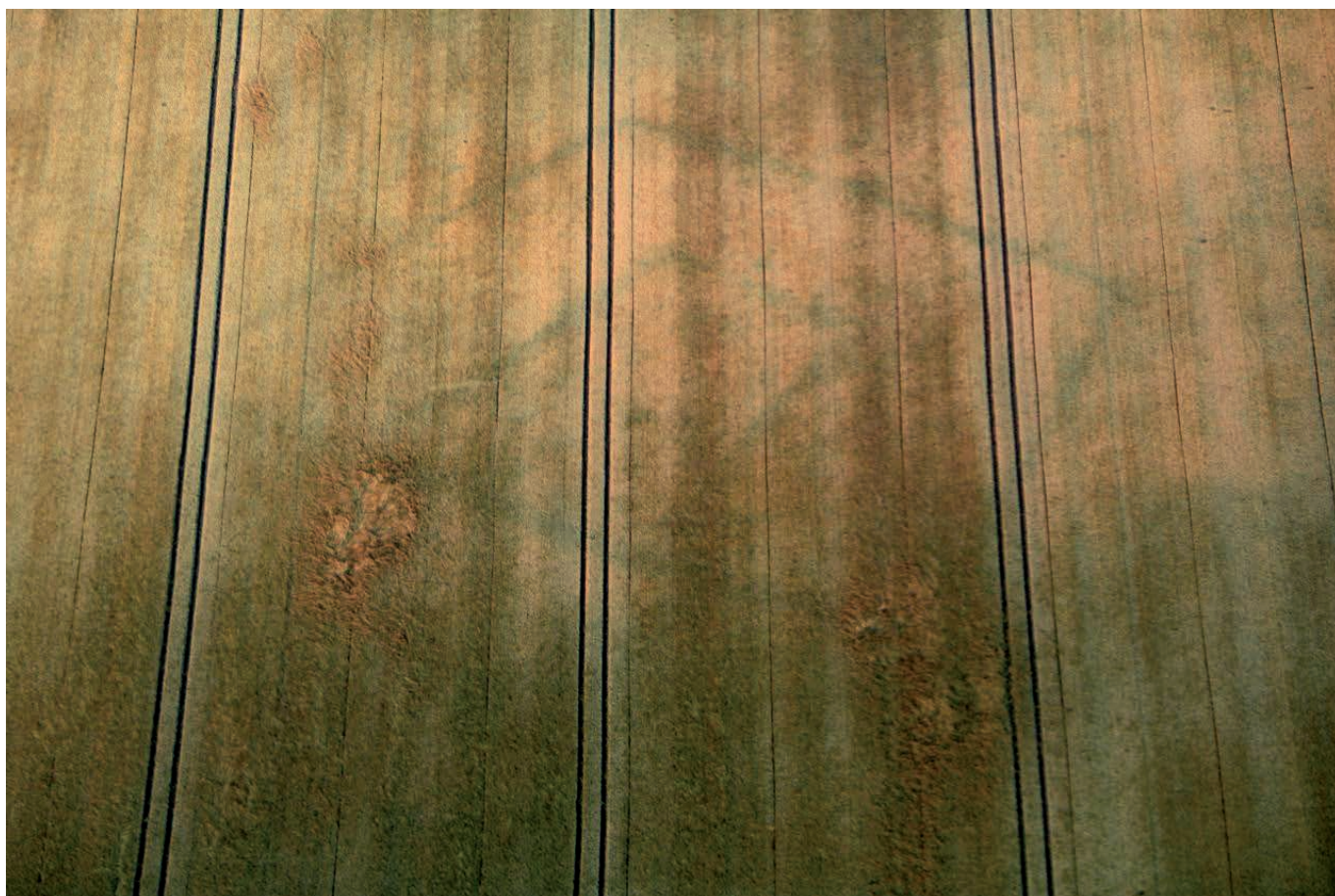


Fig.1 : Enclos emboîtés à Saint-Sauveur-Marville (21 HL 10 MD). (Michel Douard)

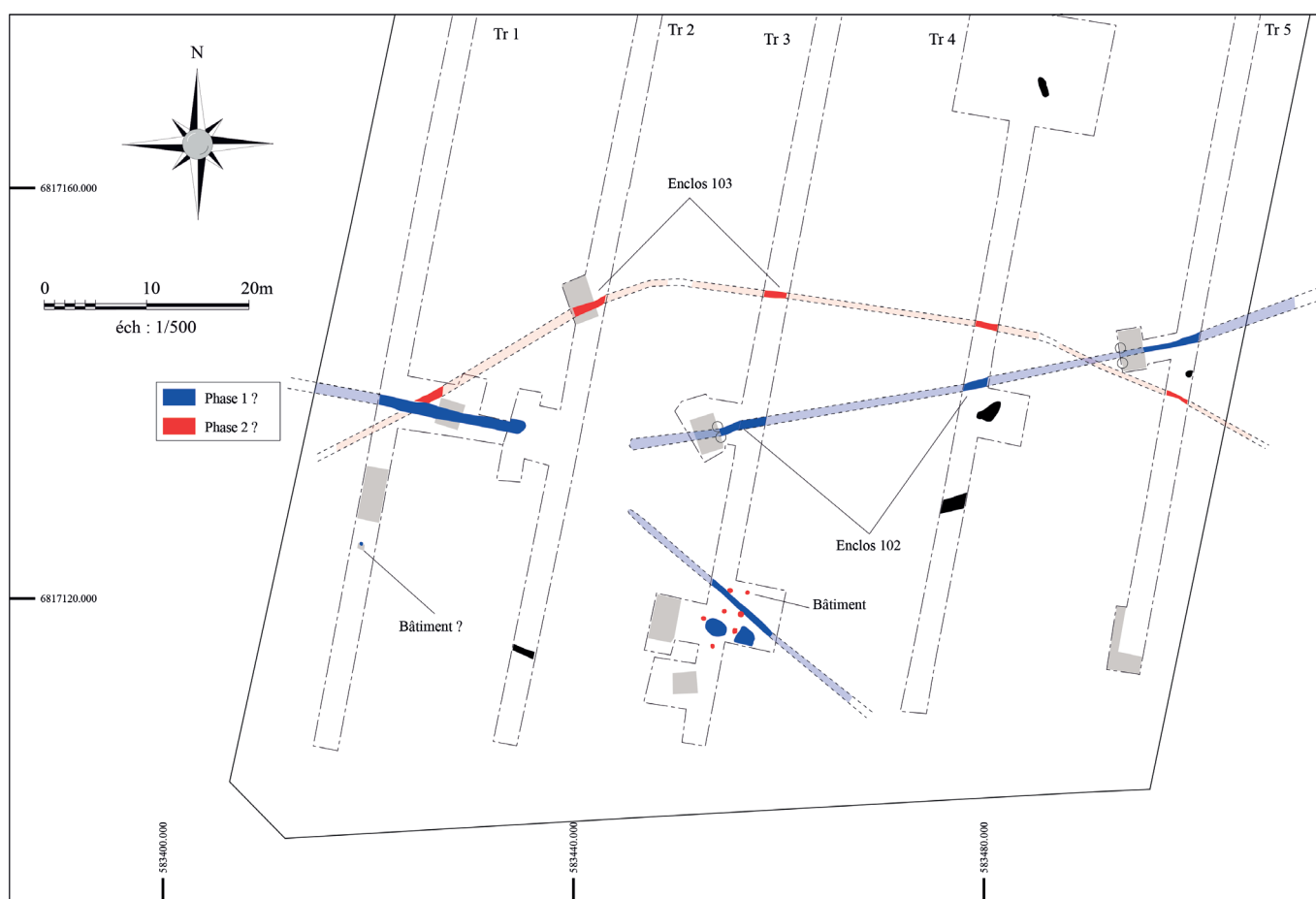
Le diagnostic d'Amilly Pécante a permis d'identifier des occupations datant du Néolithique à l'époque romaine. Les plus anciennes traces d'occupations, datent du Néolithique. Elles correspondent à plusieurs fosses éparses ayant livré du silex taillé. On notera la présence d'une fosse de piégeage.

La seconde occupation attestée date du Haut-Empire. Localisée dans la partie sud de l'emprise du diagnostic, elle est caractérisée par un ou plusieurs bâtiments sur poteau et des fosses. La présence d'un ou deux enclos témoigne probablement de deux états différents du site

durant le début de l'époque romaine. Les relations stratigraphiques observées témoignent aussi de deux occupations distinctes et plus vraisemblablement d'un réaménagement du site au cours du Haut-Empire.

La période moderne est marquée par la présence de chemins et de fossés parcellaires coïncidant avec le cadastre napoléonien.

Bruno Lecomte



Amilly (Eure-et-Loir) Pécante : plan général des structures. (Bruno Lecomte, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

Un diagnostic archéologique, motivé par un projet de construction de logements collectifs sur une surface de 2476 m², a été réalisé à l'ouest du centre urbain d'Anet, à proximité de la rivière des Fontaines, affluent de l'Eure. Seuls 1505 m² localisés sur la moitié est de la prescription étaient accessibles. Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges datés du Moyen Âge central jusqu'à nos jours, scindés en 4 phases d'occupations successives.

Les découvertes les plus anciennes portent essentiellement sur la structuration de l'enceinte urbaine médiévale du bourg castral d'Anet (phase 1). La mise au jour d'une portion du tracé de son imposant fossé dans le secteur sud-ouest de la ville, assez mal documenté jusqu'à présent, a permis de valider les hypothèses de Jean Mesqui.

Ce fossé a été partiellement sondé mais ses dimensions peuvent toutefois être restituées sur 8,50 m à l'ouverture et au moins 4 m de profondeur (fig. 1). La date de sa mise en place reste impossible à préciser autrement que par des mentions textuelles qui la prétendent contemporaines de l'édification du château seigneurial (fin XI^e s.-début XII^e s.). Le processus d'abandon est clôturé dans ce secteur par des apports sédimentaires volontaires. L'obturation du fossé peut être située à la fin du bas Moyen Âge, entre le milieu du XV^e s. et le milieu du XVI^e s. La localisation de la muraille n'a pas trouvé de réponse archéologique dans les terrains diagnostiqués. Il convient dès lors de proposer la restitution, à l'emplacement d'une zone vierge d'occupation médiévale à l'arrière du fossé, d'un talus qui n'a pas survécu aux arasements contemporains.

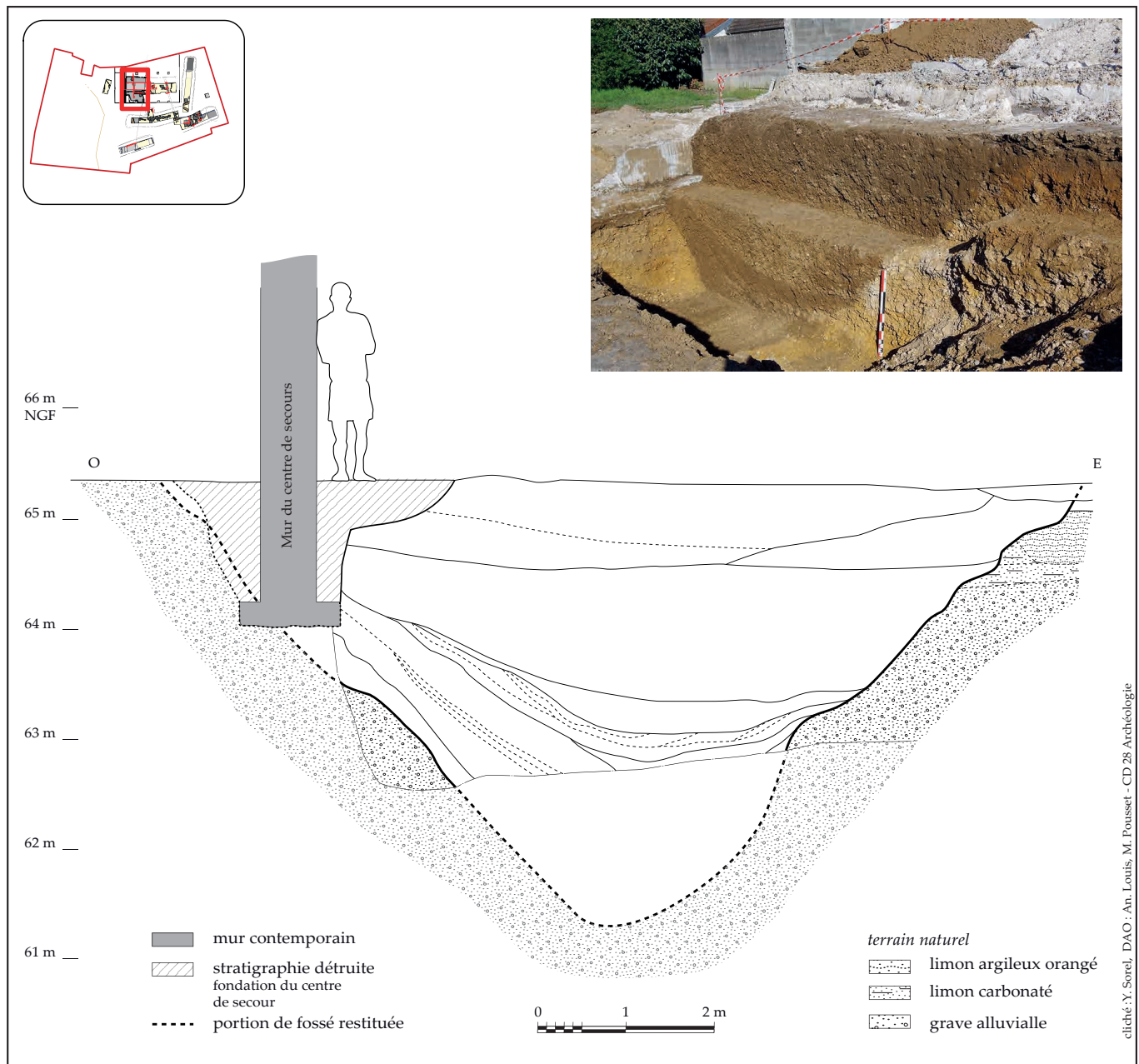


Fig. 1 : Anet (Eure-et-Loir) rue Florian : hypothèse de restitution du profil du fossé médiéval F. 101 à partir de la coupe nord de la tranchée 1. (An. Louis, Ap. Louis, Y. Sorel, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

La transition entre le bas Moyen Âge et la Période moderne est illustrée principalement par un ensemble complexe d'une dizaine de fosses directement liées à un atelier de potier (phase 2, fig. 2). Implantées partiellement sur les comblements de l'ancien fossé d'enceinte et à ses abords, elles témoignent de l'occupation artisanale de ces nouveaux espaces conquis sur les anciennes marges urbaines. Quoique l'interprétation de ces fosses reste ouverte (simples fosses dépotoirs ou cendriers de fours arasés), elles ont livré un abondant corpus spécifique des poteries produites par cet atelier (3200 tessons essentiellement de coquemars et de tèles à lait, dont 87 % de ratés de cuisson). Le *corpus* daté entre le milieu du XV^e s. et le milieu du XVI^e s. et constituent une référence originale pour l'Eure-et-Loir. Ces fosses sont environnées de rares structures fossoyées, dont aucune ne semble liée particulièrement à l'activité potière. La majeure partie de l'unité de production reste donc très largement méconnue.

Une large période s'étendant entre la deuxième moitié du XVI^e s. et le début du XIX^e s. semble caractérisée par une faible occupation (phase 3). Elle est matérialisée par un regroupement de fosses au sud-est de la zone prescrite, au-delà d'un fossé probablement parcellaire, d'axe NNO-SSE. Ces vestiges, qui semblent regrouper un silo et une possible fosse d'extraction, pourraient correspondre à une occupation de type « fond de parcelle », associée à un habitat situé hors emprise.



Fig. 2 : Anet (Eure-et-Loir) rue Florian : détail des céramiques issues de l'atelier de potiers, conservées dans la fosse F. 115. (Ap. Louis, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

La période contemporaine (phase 4) a livré des vestiges disparates répartis sur l'ensemble de la zone prescrite, dont une fosse dépotoir du début du XIX^e s. et une série de fosses de plantation. Des arasements et des remaniements ponctuels liés à des travaux récents ont ensuite affecté la conservation des vestiges archéologiques.

Apolline Louis

Moyen Âge

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Château et domaine d'Esclimont

Époque moderne

Le château et le domaine d'Esclimont constituent un site remarquable centré sur la vallée de la Rémarde, petit cours d'eau affluent de la Voise, dans le bassin versant de l'Eure. Un diagnostic archéologique y a été réalisé en juin-juillet 2021. En raison de la stagnation du projet d'aménagement, il n'a porté que sur 2 phases au lieu de 4 initialement prévues sur 60,6 ha prescrits. Trente-quatre

tranchées ont été implantées au sein du parc arboré et treize aux abords du château.

L'opération a permis de mettre au jour des vestiges datés du Néolithique à la Période contemporaine, scindés en 7 phases d'occupation successives. Une étude géomorphologique sur le parc du château a permis de préciser



Fig. 1 : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (Eure-et-Loir) château et domaine d'Esclimont : vue du château depuis l'entrée du domaine. (A. Louis, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

les modalités du colmatage de la vallée et les dynamiques de versants.

Les phases anciennes d'occupation du site sont uniquement présentes dans le parc. Elles ont livré des indices d'occupation néolithiques et/ou protohistoriques diffus, matérialisés par des artefacts dans des colluvions, ou associés à de possibles niveaux de sols anciens (phase 1). Leur présence régulière indique le fort potentiel du fond de vallée.

L'âge du Fer est représenté par des fragments de céramiques associés à du mobilier antique. Un habitat antique est reconnu en bordure orientale du parc du château. Un bassin latéral maçonné, situé à proximité, pourrait être contemporain de cette occupation. Avec la mise en évidence de remblais de stabilisation antiques rapprochés d'un aménagement de la rive droite de la Rémarde, la phase 2 correspond à un premier état d'aménagement du lit de la rivière.

Les vestiges associés à l'occupation du haut Moyen Âge sont sporadiques mais signalent une continuité d'occupation (phase 3). Il s'agit d'un foyer probablement domestique et de remblais de stabilisation semblables et superposés à ceux reconnus pour la période précédente.

Les vestiges datés du Moyen Âge central (phase 4) ont été mis au jour dans l'espace central de la cour intérieure du château, sous la forme de niveaux d'occupation et sur les versants et la vallée nord du site. Leur présence au cœur de la plateforme actuellement occupée par le château atteste de la préservation d'une stratification ancienne à cet emplacement.

Durant le bas Moyen Âge (ou antérieurement, phase 5), une occupation bâtie, difficile à caractériser, semble se

structurer sur une vaste zone aux abords et à l'emplacement du château actuel. Elle se caractérise par des murs et un possible fossé longeant l'un d'eux et dont la fonction défensive est posée. Leur destruction à la fin du bas Moyen Âge pose la question de leur disparition systématique et simultanée, avant la construction du château lors de la phase suivante.

Les observations stratigraphiques ont permis de déterminer que la construction initiale du château actuel se situe à la transition entre la fin du bas Moyen Âge et la première moitié du XVII^e s. et celles effectuées sur le bâti permettent de proposer de la réduire au courant du XV^e s. (phase 6). Un large corps de logis, probablement continu, est édifié à l'ouest de la cour et s'articule avec une tour d'angle au sud-ouest. Le côté sud de la cour est également occupé par un bâtiment dont l'emprise témoigne d'une avancée de la façade sur cour et suppose peut-être l'existence de plusieurs bâtiments distincts. Des réaménagements des espaces intérieurs sont effectués dans le courant du début du XVII^e s. avant que ne survienne une rapide destruction également située au début du XVII^e s. de près de la moitié des volumes du château. Plusieurs vestiges de bâtiments, une allée pavée et les sols d'une maison du village complètent l'occupation du site. Les stigmates de l'aménagement du parc sont mis en valeur par les anomalies microtopographiques révélées par le LiDAR réalisé sur l'ensemble du domaine.

Les occupations les plus récentes du domaine sont essentiellement représentées par les grands travaux qui portent sur l'ensemble du domaine dans les années 1865-1866 et 1867 pour les jardins (phase 7).

Apolline Louis

Paléolithique

BEAUVILLIERS

La Fosse-Aubert, tranche 5 B

Néolithique

Le diagnostic archéologique de la Fosse-Aubert tranche 5b s'inscrit dans une série d'opérations prescrites dans la carrière Cemex de Beauvilliers.

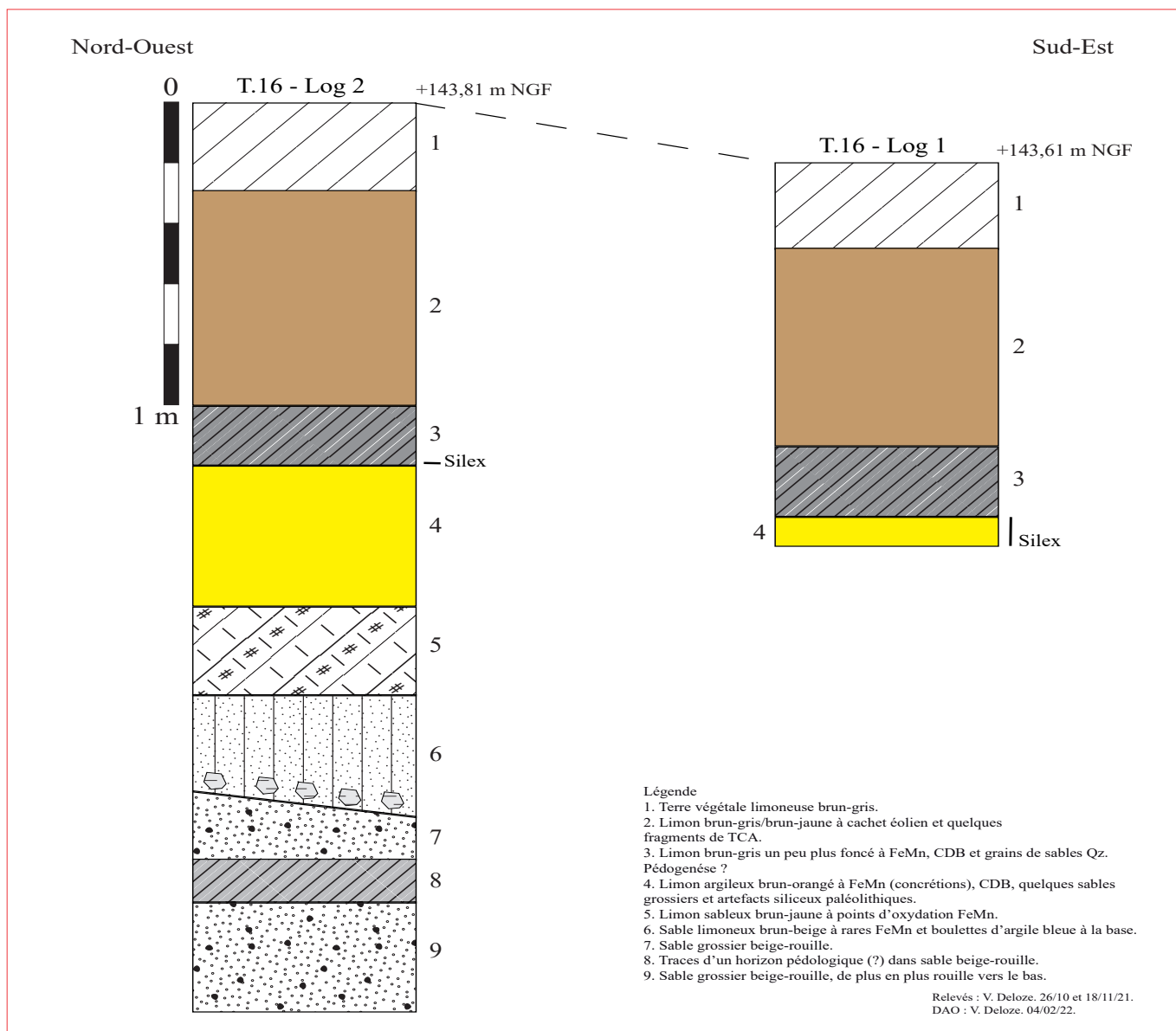
Une cinquantaine de silex du Paléolithique moyen ont été mis au jour sur 3 niveaux, enregistrés dans une dépression naturelle. Des indices ponctuels de cette période ont été précédemment mis au jour sur la tranche 5a (Lemaître 2021).

L'analyse géomorphologique suggère un colmatage progressif de la dépression par des dépôts d'origine colluviale, avec, à la base des colluvions limono-sableuses plutôt pléistocènes où ont été enregistrés trois paléosols distincts, et au sommet des colluvions limono-argileuses holocènes, reposant sur un paléosol gris foncé, plutôt tardiglaciaire/holocène. Les vestiges lithiques découverts dans cette stratigraphie l'ont été principalement au niveau d'un grand sondage profond réalisé autour du log 2 de la tranchée 20, sous la forme de trois niveaux étagés. On

distingue donc du haut vers le bas : un niveau supérieur se plaçant au sommet du paléosol E, niveau archéologique qui a été aussi retrouvé plus ou moins épars dans certaines des tranchées les plus proches (tranchées 17 et 19) ; un niveau médian le plus riche de tous, situé à la base du paléosol F ; un niveau inférieur conservé au sein des colluvions de l'ensemble G.

Enfin, quelques autres artefacts lithiques plus dispersés ont été aussi découverts lors du creusement de la tranchée 16, constituant un quatrième niveau, plus récent que les trois autres, situé à l'interface entre le paléosol gris foncé C et les colluvions loessiques D immédiatement sous-jacentes.

L'opération se distingue par la découverte de deux nappes de mobiliers ubiquistes datées du Néolithique. Déplacé et roulé, le matériel fait toutefois écho à une occupation plus large mise en évidence sur la tranche 4 de la carrière (Hamon 2016).



Beauvilliers (Eure-et-Loir) La Fosse-Aubert, tranche 5 B : transect géologique de la tranchée 16. (V. Deloze, Inrap)

Un bâtiment à 6 poteaux a également été découvert. Malgré les ouvertures et fouilles réalisées, aucune structure, ni datation ne peuvent être données.

Pierre Broutin

Lemaitre 2021 : LEMAITRE V., *Beauvilliers, Eure-et-Loir, la Fosse Aubert, tranche 5a* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 115 p.

Hamon 2016 : HAMON T., COUSSOT C., CHAMPAULT É., RIQUIER S., SENEPART I., *Beauvilliers, Eure-et-Loir, La Fosse-Aubert, tranche 4, 28 032 023* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 247 p

Âge du Fer

BONNEVAL Le Trépied

La fouille réalisée d'avril à mi-juillet 2021 sur la commune de Bonneval (28) au lieudit « Le Trépied » en vue d'un aménagement de la Zone d'Activité de la Louveterie effectuée sur près de 20 000 m², fait suite à l'opération de diagnostic menée par l'Inrap sous la direction de Gregory Bayle en 2005. Cette intervention a été réalisée en groupement et menée conjointement par l'Inrap et la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole. La prescription portait principalement sur les vestiges d'un enclos laté-

nien dont la présence avait déjà été mise en évidence lors des campagnes de prospections aériennes menées dans les années 90 par Alain Lelong.

Cette opération de fouille a permis de mettre au jour plusieurs indices d'occupation allant de la Préhistoire à la période médiévale.

Ainsi, les quelques éléments mobiliers attribuables au

Paléolithique moyen sont à mettre en relation avec le lot conséquent recueilli au moment du diagnostic au sein de tranchées situées en dehors de l'emprise de fouille. Une hache polie ainsi qu'un pilon et un éclat retouché dont les datations restent imprécises couvrent les périodes récentes de la Préhistoire voire de la Protohistoire et viennent compléter les ensembles d'outils lithiques.

Quelques indices marquent le début de l'occupation Protohistorique. Il s'agit principalement d'une petite fosse arasée (FS1190), contenant un récipient en céramique mal conservé daté du Hallstatt Final/LTA, située au coeur de l'enclos laténien. Une autre fosse localisée en dehors de l'emprise au sein de la tranchée de diagnostic TR04 avait déjà livré du mobilier céramique de la même période (FS6). Par ailleurs, la période du premier âge du Fer est également illustrée et ce de manière fortuite, par la présence d'un élément de manche de poignard à antenne daté du Hallstatt final (Ha D) puisque cet élément provient du comblement sommital du fossé d'enclos laténien 1033 (SD 4023, US 7).

L'occupation principale concerne, quant à elle, la présence d'un vaste enclos laténien de forme trapézoïdale d'une superficie de 7600 m² environ. Il est constitué par deux gros fossés orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est constituant une façade ouest monumentale interrompue par l'aménagement d'une probable entrée, tandis que le reste de l'enclos est formé par de plus modestes fossés d'axes rectilignes à curvilignes comprenant un système palissadé.

Les fossés d'entrée comprennent les fossés 1014 et 1033 sur une longueur de 90 m environ, soit une longueur de 44 mètres pour le segment de fossé 1014 et de 43 mètres pour le segment de fossé 1033. Ils sont séparés par une distance d'environ 3,5 mètres. La largeur maximale de ces fossés atteint 7 mètres pour une profondeur conservée maximale de près de 3 mètres. On observe une morphologie plus massive aux extrémités aménageant l'entrée qu'aux angles où le profil devient plus restreint pour ne plus qu'atteindre 2,2 m de large au minimum pour 0,5 m de profondeur au minimum.

Les fossés palissadés sont, quant à eux, constitués du fossé légèrement curviligne 1053 au sud long de 106,6 mètres, du fossé également légèrement curviligne 1070 à l'ouest d'une longueur de 53,8 mètres et du fossé rectiligne d'axe brisé 1015 au nord long de 88,7 mètres. Plus ou moins bien conservées, leurs dimensions varient entre 0,4 et 1,6 mètre de large pour 0,2 à 0,8 mètre de profondeur.

Par ailleurs, on constate que plusieurs petits segments de fossés localisés à l'intérieur de l'enclos viennent partitionner l'espace interne.

Il s'agit de deux fossés composés tout d'abord du segment 1029 formant une ligne courbe suivant l'axe du fossé ouest de l'enclos (FO 1070) depuis l'angle nord-ouest (FO 1015/1070) sur une longueur de 56,3 mètres et du segment 1208 d'axe rectiligne ouest-ouest-sud/est-est-nord sur une longueur de 16,3 mètres ; le segment 1256/1137 rectiligne marque le second élément qui présente un axe comparable aux fossés 1070 sur une

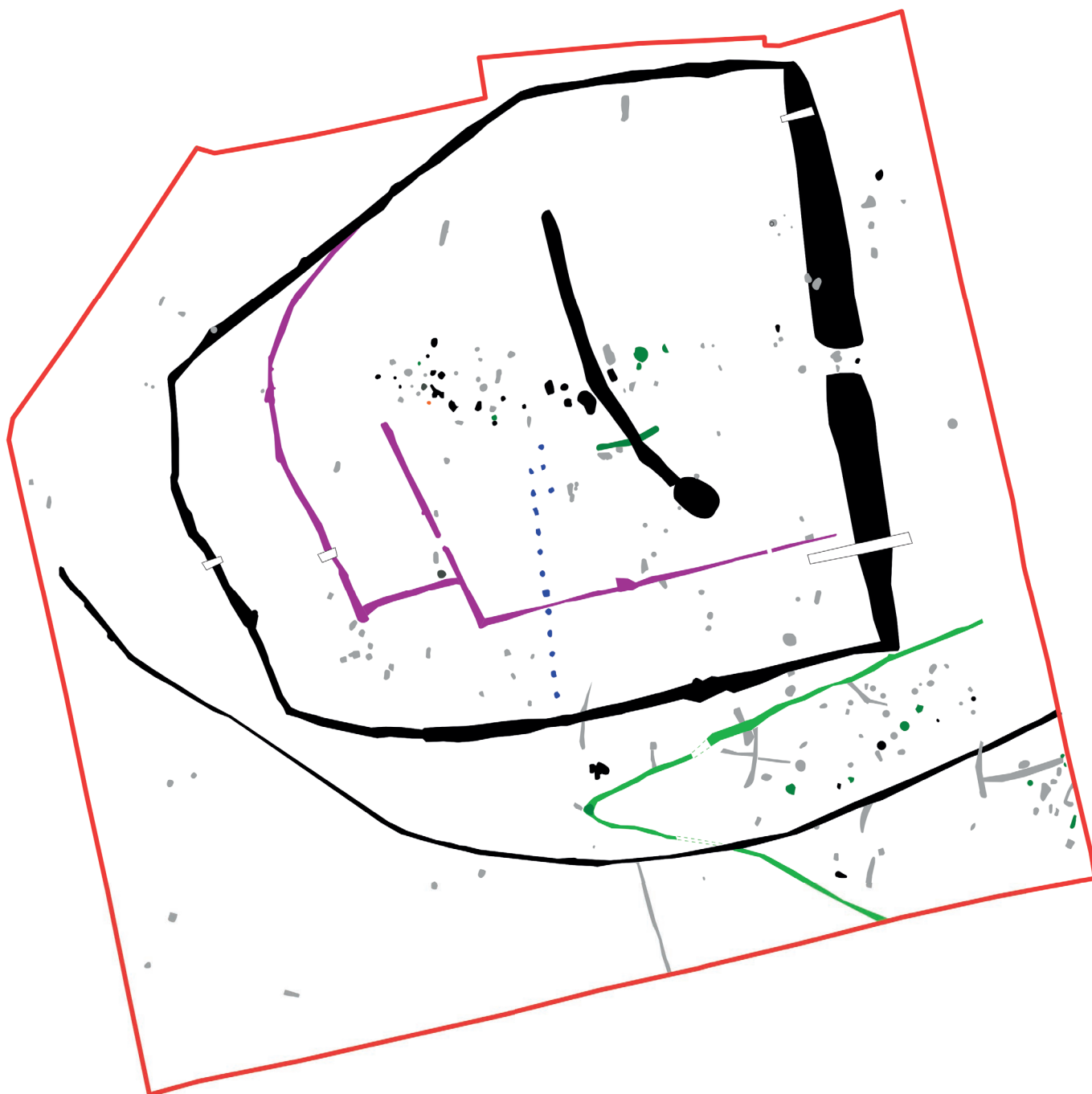
longueur de 34 mètres et qui est interrompu par un petit passage ouvert sur 1,3 mètre et par le segment rectiligne 1119/1150 d'axe comparable au FO sud de l'enclos (FO 1153) long de 56,3 mètres.

D'autre part, un fossé curvilinéaire (FO1046) suivant le même axe que le côté ouest de l'enclos (FO1070) est implanté dans l'aire interne formée par les partitionnements de l'enclos. Il traverse cet espace du nord au sud sans être en contact direct avec les fossés de l'enclos mais semble fonctionner avec la vaste structure au comblement hydromorphe 1105, interprétée comme un probable puisard. Hormis, cette structure de plan ovoïde 1105 mesurant 7,60 mètres de long sur près de 5 mètres de large pour une profondeur d'environ 3 mètres, l'aire interne de l'enclos n'a livré que quelques fosses, un petit bâtiment s'apparentant à un grenier de datation inconnue, ainsi qu'une possible palissade sur poteaux.

L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre LTC2/LTD1 et la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Un phasage en trois étapes de l'enclos est proposé sur la base de l'évolution des faciès d'assemblages céramiques. Il comprend une étape précoce remontant à LTC2/LTD1 comprenant des éléments anciens possiblement archaïques ou résiduels avec une possible installation de l'enclos autour de LTD1a ; une seconde étape perceptible à travers l'apparition des premières importations méditerranéennes (possibles amphores gréco-italiques de transition et Dressel 1A) ; et une troisième et dernière étape marquée par l'apparition des amphores Dressel 1B, attribuées à La Tène D2, allant jusqu'à la première moitié du I^{er} siècle après notre ère en apparence continuité (présence d'importations indigènes, d'imitations régionales et de productions chartraines caractéristiques de l'Antiquité). Cette dernière étape marquerait alors l'abandon définitif de l'occupation au cours de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Il semble donc que l'occupation constituée par cet enclos ait connu une continuité de fréquentation durant toutes ces phases, soit sur près de deux siècles depuis le début de La Tène finale jusqu'après la Conquête romaine.

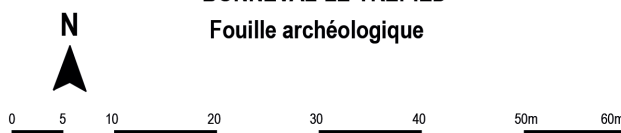
Au sud de l'emprise, un long fossé curvilinéaire (FO1039/1129) vient border l'enclos sur tout son côté sud. Déjà visible en photographie aérienne, ce fossé se prolonge largement au-delà de la limite d'emprise Est de cette opération tandis qu'on perd sa trace avant la limite Ouest. Son tracé forme une courbe au niveau de l'enclos principal alors qu'il semble se prolonger de manière davantage linéaire et rectiligne à l'Ouest. Ainsi, son orientation suit, au niveau de la fouille, celle d'une portion de cercle courbe axé plus ou moins ouest-est sur une longueur d'environ 167 mètres. N'excédant pas 1 mètre de large, il est profond de 0,30 mètre en moyenne. Les quelques fragments de récipients en céramique récoltés dans son comblement sont attribués chronologiquement à LTD1/LTD2b. Si ce fossé participe incontestablement à l'évolution de l'enclos, en revanche, l'absence de données tangibles ne permet pas de statuer plus avant sur son rôle dans l'organisation spatiale générale de l'enclos.



LEGENDE

- Emprise de fouille
- Hallstatt Final/début La Tène
- LTD1a : installation de l'enclos ?
- LTD1a à la première moitié du 1er ap.
- LTD2/première moitié du 1er ap. ?
- Médiévale/moderne
- Indéterminées

BONNEVAL-LE-TREPIED Fouille archéologique



Enfin, quelques petits segments de fossés indéterminés sont également localisés dans ce secteur sud. Mal conservés et ne contenant que quelques éléments protohistoriques lato sensu, ils n'ont pu faire l'objet d'interprétation. Cependant, on relève la présence du petit fossé rectiligne axé nord-nord-ouest/sud-sud-est long de 17 mètres (FO 1181) qui part du fossé 1039 et qui se prolonge en dehors de la zone d'emprise jusqu'au second petit enclos mis au jour lors du diagnostic situé à une centaine de mètres au sud de l'enclos principal de la fouille (F3, 4 et 2 TR021, 018, 017 et 016). Semblant faire la jonction entre les deux enclos, ce petit fossé, conservé sur une dizaine de centimètres et large en moyenne de 0,50 mètre, a livré une concentration particulière d'objets constituant l'apport principal en mobilier métallique de la fouille. Cette concentration s'apparentant à un dépôt est constituée de deux fibules en alliage cuivreux, d'un fragment de fourreau d'épée en fer, de deux probables limes en fer et d'un jet de coulée en alliage cuivreux. Les fibules peuvent être datées de la Tène D1 ou D2, à la transition entre les deux périodes soit la fin du II^e s. av. et la première moitié du I^{er} s. av. Il s'agit de variantes de fibules de Nauheim dont on retrouve peu d'exemplaires comparé aux fibules de Nauheim à arc triangulaire beaucoup plus abondantes.

Le site protohistorique de Bonneval « Le Trépied » se caractérise donc par la présence d'un établissement rural enclos de la fin de la période gauloise avec une continuité d'occupation pendant la transition avec l'époque gallo-romaine, en territoire Carnute. Malgré la forte érosion de ce site corrélé à la faible quantité de mobiliers récoltés (mobiliers céramiques mal conservés et en faible quantité, rares objets métalliques, presque aucun restes animaux conservés), les éléments recueillis mettent en évidence la bonne intégration de ce dernier dans les circuits d'échanges commerciaux locaux et extra-régionaux (importations provenant du Val de Loire, des péninsules italique et ibérique).

Enfin, la présence d'une occupation comprise entre la fin du Moyen âge et la période moderne est perceptible sur l'ensemble de l'emprise à travers la présence de fragments de céramiques ou de tuiles intrusifs au sein de plusieurs contextes protohistoriques ainsi qu'à travers quelques fosses ou trous de poteau. Les quelques fosses empierrées indéterminées localisées dans la zone limoneuse au cœur de l'enclos, qui n'ont livré aucun mobilier, semblent cependant pouvoir être rattachées à cette période.

Émilie Louesdon

Moyen Âge

BÛ

Époque moderne

Époque contemporaine

Voie de liaison entre la RD 21 et la RD136B

L'opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Bû, préalablement au projet de création d'une voie de liaison entre les routes départementales 136B et 21. L'emprise, d'une surface de 32 882 m², se trouve sur le sommet d'un plateau, localisé immédiatement au sud du cœur de village.

Trente-cinq pièces lithiques ont été découvertes durant cette intervention. Attribuées à la Préhistoire au sens large, elles étaient disséminées au sein de huit tranchées réparties sur l'ensemble de la prescription. Vingt-quatre de ces artefacts proviennent de niveaux de limons des plateaux remaniés, de colluvions et de labours. Les onze autres pièces avaient été remobilisées dans des anomalies anthropiques ou naturelle. Bien que peu discriminantes, ces silex taillés confirment la présence d'occupations humaines dans ce secteur durant la Préhistoire.

Le réseau viaire, qui se développe au centre de l'emprise, correspond à l'ancien chemin de Chartres. Il est composé de quatre ensembles, qui semblent se structurer autour de l'axe de circulation le plus abouti morphologiquement. Le caractère indigent du mobilier collecté at-

teste néanmoins d'une exploitation de ce chemin au plus tôt à l'époque médiévale et de manière assurée durant l'époque moderne. Cet axe de circulation, qui a perduré jusqu'à la période contemporaine, est devenu un simple chemin d'intérêt communal dans le courant du XX^e s.

Trois fosses, deux trous de poteaux et un fossé interrompu, ont été identifiés à proximité de ce réseau viaire. Le mobilier découvert permet d'envisager une occupation ce secteur entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque contemporaine.

Enfin, un ensemble fossoyé a été reconnu à l'ouest de la zone diagnostiquée. Il comprend deux fossés perpendiculaires, dont l'un, orienté selon un axe nord-nord-est / sud-sud-ouest, se prolonge hors de l'emprise. Daté des périodes historiques par un fragment de terre cuite architectural, ce réseau de fossés, qui ne correspond ni aux limites parcellaires du cadastre actuel, ni à celles du cadastre napoléonien de 1834, est donc probablement antérieur à ce dernier.

Yoann Sorel

CHARTRES

Complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2021 constitue la dernière année du programme triennal de recherche sur le complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val. Elle a porté sur l'édifice à bassins, présent à l'est du podium du supposé temple dédié à Apollon. Le mur nord a fait l'objet d'un dégagement et d'une analyse intégrale. Conservé sur une longueur de plus de 19 m, il est recouvert d'enduits peints rouges et blancs sur son parement extérieur. L'étude des plinthes, encore présentes sur le parement intérieur, a contribué à l'identification d'un mortier-colle à base de poix utilisé pour la fixation des éléments décoratifs en marbre. Cette découverte rare permet de reconsidérer le rôle des plaquettes lapidaires apposées, de manière récurrente, dans les mortiers de maintien des placages. En extérieur ouest, deux seuils, parallèles au mur oriental et antérieurs à l'escalier, complètent les aménagements d'accès au bâtiment à bassins. Ils posent la question du lien continu avec le temple d'Apollon.

Le bassin nord a été entièrement dégagé. Le décor central est apparu exceptionnellement bien conservé (fig. 1). Il est agencé de plaques et moulures en marbre blanc veiné, extraites des carrières de Châtel Perron (Allier). D'une largeur de 2,60 m, le registre supérieur représente un motif étoilé construit à partir de deux carrés imbriqués dont l'un présente des angles tronqués. Le registre décoratif central supérieur est construit à l'aide de deux moulures : un bandeau et une doucine renversée avec filet. Le registre décoratif central inférieur est formé par l'agencement et la découpe de plaques. Il s'agit d'un motif



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : bassin nord dégagé dans son intégralité. (Bruno Bazin. Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

quadrilobé apposé à un carré. Le diamètre des lobes est situé entre 62 cm et 63 cm. Ce motif n'est pas sans rappeler les fleurons à quatre éléments contigus en calice observés en architecture, en sculpture ou encore sur les sols mosaïqués ou en *opus sectile*. Au fond, un motif circulaire de 90 cm de diamètre est présent. L'alimentation en eau s'effectue par un trou de 9 cm de diamètre, aménagé en partie basse, au centre du bassin. Une trace

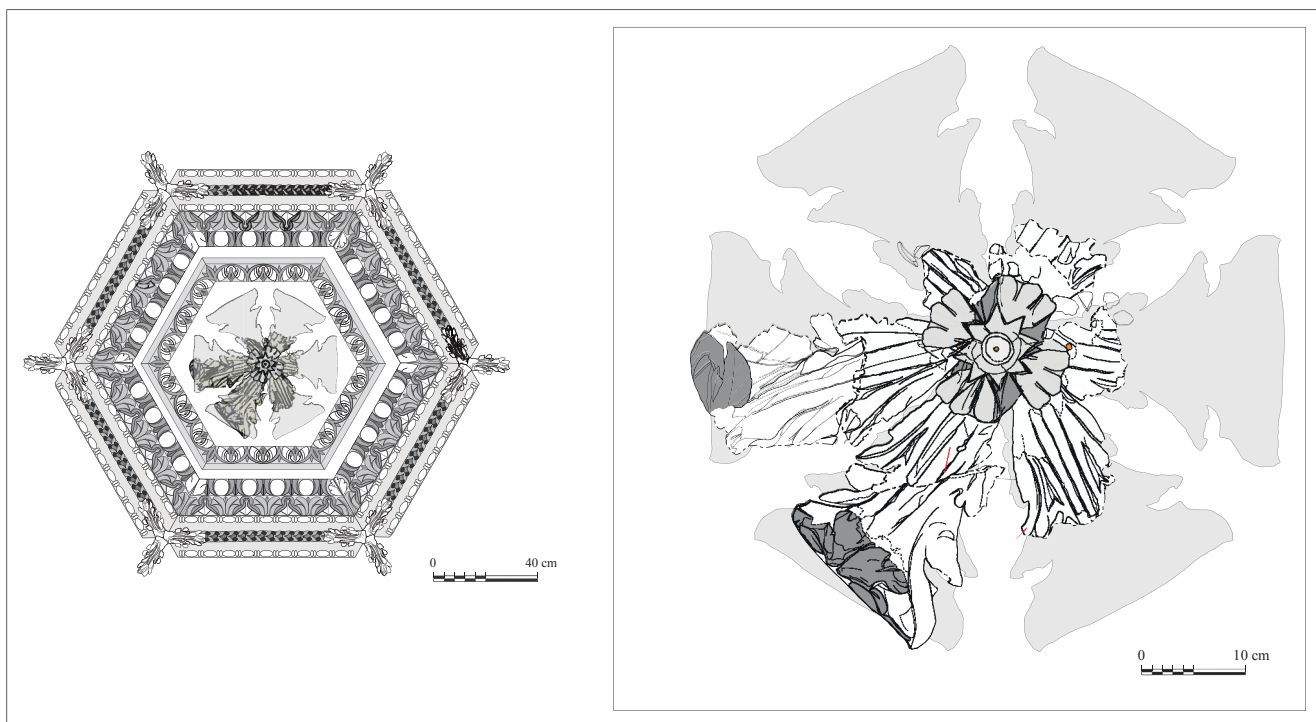


Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : restitution d'un caisson hexagonal et de son registre décoratif. (Sonia Papaïan. Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

grisâtre, plus ou moins rectangulaire, visible autour du trou d'alimentation, pourrait correspondre à l'emplacement d'une vasque, aujourd'hui récupérée.

À la faveur du démontage des placages de marbre sur le lobe oriental du bassin, un aménagement en bois a été mis en évidence, composé d'au moins trois poutres en chêne accolées les unes aux autres. Elles reprennent exactement la forme du lobe oriental en marbre. Cet ensemble pourrait constituer un bassin antérieur, mais il n'est pas à exclure qu'il soit une préfiguration du bassin définitif tel que nous le voyons aujourd'hui. Il pourrait s'agir ici d'un prototype permettant de tester et de valider la circulation et les jeux d'eau mis en œuvre.

À l'issue de la campagne de fouille 2021, tous les bois contenus dans le bassin nord et constitutifs d'un pla-

fond suspendu à caissons, ont été extraits. En tout, c'est un corpus de 1183 pièces, auquel on peut ajouter les 233 poutres et poutrelles mises au jour en dehors du bassin. La poursuite des études sur cet ouvrage de menuiserie d'exception a permis de proposer une première restitution de l'agencement des caissons hexagonaux et losangiques et de préciser leur système de fixation à la charpente (fig. 2). Cette troisième campagne a également été l'occasion de mettre en place un protocole d'analyses interdisciplinaires dont l'objectif est de caractériser la provenance du sapin utilisé dans la construction du plafond.

Le mobilier céramique, même s'il reste encore peu abondant, date la phase d'abandon de ces ensembles architecturaux du III^e s. ap. J.-C.

Bruno Bazin

Moyen Âge

CHARTRES

Cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat

La chapelle Saint-Piat, située au chevet de la cathédrale de Chartres, a été construite à partir de 1324. Elle surmonte la salle capitulaire mise en chantier un an plus tôt. Dans le cadre d'un projet de restauration et de réaménagement de l'ensemble visant à ré-exposer le trésor de la cathédrale au public, une étude de bâti a été menée conjointement au déroulement du chantier, d'octobre 2020 à novembre 2021. Elle avait pour but de documenter les différents éléments constitutifs du bâtiment, préciser le phasage et les datations, ainsi que de récolter des données sur l'organisation du chantier, les techniques de construction et la mise en œuvre des matériaux.

Construit dans un intervalle de 25 ans, le bâtiment présente une structure assez homogène. On relève assez peu de reprises ou de modifications profondes. Il apparaît ainsi que le traitement différentiel de la travée occidentale, plus large et pourvue de fenêtres plus travaillées, semble résulter plus d'un changement de programme architectural en cours de chantier que d'un agrandissement postérieur, contrairement à ce qui est mentionné par l'historiographie (fig.1). De même, alors qu'elle a fréquemment considéré les deux tourelles encadrant le

chevet tantôt comme un vestige d'une construction plus ancienne, tantôt comme un ajout postérieur, l'étude a montré la contemporanéité de celles-ci avec le reste du bâtiment. On note cependant, sur le sol de l'étage des tours, la réalisation d'une chape de mortier hydraulique visant à protéger les maçonneries du rez-de-chaussée des infiltrations le temps que l'étage soit mis hors d'eau. Il semble en effet que le chantier a débuté par la construction du corps central, abritant la chapelle, et que l'étage des tours a été mis en œuvre dans un deuxième temps.



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat : vue vers l'ouest de l'intérieur de la chapelle. (T. Lacroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat : tourelle nord, rez-de-chaussée, trou de boulin surmontant un repère incisé et marque lapidaire. (T. Lacroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

L'étude a également permis de réaliser un inventaire des marques lapidaires, des traces d'outils et de la modénature en vue de réaliser une typologie. Il a ainsi été mis en évidence des incisions, localisées sous des trous de boulin en relation avec les nervures d'une voûte sur croisée d'ogives. Interprétées comme des marques d'implantation, elles introduisent la question de la mise en œuvre de tracés directeurs dans la conception du plan du bâtiment (fig.2).

Thomas Lacroère

CHARTRES

8 rue Pierre-Mendès-France

Cette opération permet de mieux comprendre l'évolution de ce secteur des Bas-Bourgs à Chartres entre la période gallo-romaine et le XXI^e s. À la fin du I^{er} s., des prairies humides bordent la falaise de craie, puis cette craie est exploitée au cours du II^e siècle. Les déchets issus de l'exploitation en front de taille sont utilisés pour remblayer la zone, probablement afin de l'assainir. Un hiatus chronologique s'établit jusqu'au XII^e s. Des fosses de plantations sont alors alignées suivant un axe nord-sud. Ceci confirme les sources textuelles citant la présence de jardins. Puis, à une époque indéterminée, une partie des remblais antiques et médiévaux sont récupérés. Ils ont pu être utilisés lors des opérations de nivellement de la route de la Courtille en 1801. À la période industrielle, deux puisards sont creusés afin d'alimenter en eau les plantations. Ces jardins perdurent jusqu'au XXI^e s. Deux maisons sont construites en fond de parcelle après 1828 (elles ne sont pas présentes sur le cadastre dit Napoléonien) et avant 1925 puisqu'elles figurent sur les premières photographies aériennes de la ville.

Vincent Achéré



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 8 rue Pierre-Mendès-France : vue vers le nord-ouest des fronts de taille de la carrière de craie antique. (Vincent Achéré, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

Impasse de la Croix-Jumelin

Le diagnostic concerne une parcelle localisée dans la partie nord de la ville, sur la rive gauche de l'Eure et sur le versant nord de la vallée du Couesnon. Le terrain, bordé par un mur de terrasse, domine de plus de 2 m de hauteur la rue de la Croix-Jumelin dans sa partie est et s'incline en pente douce vers cette dernière à l'ouest. L'opération a permis de mettre en évidence des vestiges qui s'étendent de la période gallo-romaine à l'époque industrielle. Ils appartiennent à une occupation qui s'inscrit dans la continuité de celle du site voisin du Bourgneuf (C352) fouillé en 2017 et présente de nombreuses similitudes avec les résultats de la fouille du secteur 7 de cette opération. Ainsi, la présence de tessons non tournés et d'un éclat de taille en position résiduelle s'explique naturellement par la proximité de l'établissement néolithique découvert à moins de 100 m vers le nord. Une fosse antique et une structure excavée du haut Moyen Âge constituent le prolongement de l'occupation de C352 pour les périodes historiques. Peu claire pour la période antique, cette occupation correspond vraisemblablement à des fonds de parcelles tandis que celle du début de la période médiévale s'apparente à un établissement périurbain en relation avec un édifice religieux et/ou une zone funéraire. Si les vestiges mis au jour lors du diagnostic n'apportent pas de précisions sur la nature de ces établissements, ils permettent de mieux en définir l'extension. On relèvera l'absence d'occupation antique à proximité de la rue de la Croix-Jumelin qui passe pour reprendre le tracé d'un axe gallo-romain. La présence de grands creusements médiévaux et/ou modernes dans ce secteur de la par-



Chartres (Eure-et-Loir) impasse de la Croix-Jumelin : vue vers l'ouest d'une galerie d'extraction. (Jérémie Viret, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

celle explique peut-être cette absence. Ces creusements paraissent en effet se prolonger et même dépasser en profondeur la surface de la rue actuelle. Ils correspondent à une activité d'extraction à ciel ouvert à flanc de coteau. La présence d'un fontis ou d'un puits d'extraction signale l'existence de galeries qui attestent de l'extension vers le sud des carrières souterraines mises en évidence sur le

site C352. Dans la partie non impactée par l'extraction deux possibles fosses de vigne, des fossés, parcellaires ou de drainage correspondent à l'image d'un territoire agraire décrit dans les textes.

Jérémie Viret

Gallo-romain

Époque moderne

CHARTRES 2 rue Saint-Thomas

Moyen Âge

Un projet de réaménagement d'une maison dont le jardin devait être décaissé concerne sur un terrain situé non loin de la limite sud d'Autricum. Ce contexte a conduit à la prescription d'un diagnostic sur une surface d'environ 515 m² (parcelle AT 203) dans le quartier des Crépinières. Entre le 28 janvier et le 1^{er} février 2021, deux archéologues de la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole ont ouvert deux sondages à la mini-pelle mécanique de 9 tonnes en rétro-action dans ce jardin. Ces ouvertures (23 m²) couvrent plus de 10 % des 208 m² impactés en profondeur par le futur projet. Le sommet des limons de plateau a été atteint partout vers 0,9 m de profondeur (à 149,30 m NGF au nord-ouest et 148,65 m NGF au sud-est) et testé sur près de 0,4 m d'épaisseur sans atteindre les argiles à silex du terrain naturel. Au-dessus, trois phases d'occupation ont été reconnues. La première est attribuée à la période gallo-romaine et elle comprend un large creusement seulement accessible en partie dans le premier sondage. Il est comblé dans le courant du II^e s. Le deuxième sondage, est traversé en biais par une partie de voie axée à 40° par rapport à la direction est-ouest, à la cote maximale de 148,80 m NGF. Son abandon dans la première moitié du II^e s. est marqué par l'apport massif de déchets de boucherie déposés en tas sur ses abords. La deuxième phase, médiévale et moderne (XI^e-début XVIII^e s.), est marquée par un épais remblai limoneux brun clair (plus de 0,4 m de puissance stratigraphique) témoin d'une occupation rurale (type terre à vignes ou à labours). Ce limon a livré de rares tessons de céramique en partie résiduelle. Cette occupation est conforme aux sources écrites et iconographiques pour cette période où ces terres appartiennent aux religieux de Chartres et figurent sur les plans dans le Clos Sainte-Catherine à la



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 2 rue Saint-Thomas : sondage 2 à 0,8 m de profondeur les couches de la phase antique apparaissent sous forme de rejets d'ossements animaux (US 2003) en bordure d'un axe de circulation en cailloutis damés (US 2005). (P. Gibut, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

veille de la Révolution. La troisième phase, contemporaine (XIX^e – XX^e s.), se caractérise par un remblai de terre limoneuse et humifère brune dont la fouille a livré des éléments de l'ère industrielle. Épais d'environ 0,5 m d'épaisseur, ce dépôt concerne le jardin encore présent aujourd'hui. Ainsi, seulement, cet « îlot » de stratification ancienne est préservé sous le jardin, alors que le reste de la parcelle, comme les rues limitrophes avec lesquelles il communique, est décaissé sur plus de 1,2 m de haut (maison sur caves installée avant 1866, constructions annexes, allées pavées ou dallées et escaliers).

Pascal Gibut

CHARTRES

32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole

La fouille des 32 à 36 rue du Quatorze-Juillet et du 43 rue Nicole a porté sur une surface de 1 600 m². Elle s'est déroulée au printemps 2021 et fait suite à un diagnostic réalisé en 2020. Elle vient compléter la connaissance de ce secteur de la ville en mutation et régulièrement exploré ces dernières années.

Les niveaux naturels ont été atteints sur l'ensemble du terrain, on notera la conservation par endroits d'un horizon de limon de plateau, qui surmonte les niveaux d'argile à silex. Si de rares indices d'occupation néolithique et protohistorique ont été perçus (phase I), c'est essentiellement l'occupation antique qui marque le site. Trois grandes phases ont pu être déterminées, de la période claudienne au début du III^e s. Le site est situé à l'intérieur de la ville antique, à proximité d'une entrée localisée au niveau de l'actuelle rue du Grand-Faubourg.

Ainsi, la période allant de 40 à 70 ap. J.-C. (phase II) voit la mise en place d'une structuration raisonnée sous la forme d'un axe de circulation et d'un parcellaire. Ce dernier, bien perçu, est marqué par des fossés et alignements de trous de poteau. Certaines parcelles sont alors loties de bâtiments sur poteau dotés de caves. Cette période voit également la pratique d'activités de métallurgie, principalement de la forge mais aussi de la réduction sous une forme plus marginale. La période allant de 70 à 150 (phase III) est marquée par l'arrêt des activités métallurgiques, l'occupation est semble-t-il essentiellement orientée vers de l'habitat et vraisemblablement des activités commerciales et/ou artisanales mal caractérisées.

La dernière phase d'occupation antique située de 150 à 250 (phase IV) voit l'abandon du site, la fréquentation est sporadique, le bâti est abandonné, la voirie est encore utilisée mais peu entretenue. Début III^e s., on notera le rejet dans un puits, d'un ensemble notable lié à un artisanat de coroplastie. Cet ensemble remarquable de moules de figurines aux thèmes variés (déesses-mères, Vénus, tireurs d'épine, animaux...) témoigne de la proximité d'un



Chartres (Eure-et-Loir) 32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole : vue verticale de la cave maçonnée EA 5027 avec l'escalier tournant et les aménagements du fond. (Marie-Camille Vivant Fuster, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

atelier dont la période d'activité serait donc à placer à la fin du II^e et au début du III^e s.

Après un hiatus important, les indices d'occupation suivants ont été regroupés dans une unique phase médiévale (phase V). Les éléments datant vont de 1100 à 1500, la nature des dépôts et des structures témoigne de la vocation agricole des parcelles. La période moderne (phase VII) est marquée par l'implantation structurée de fosses de plantation dans l'angle nord-est du site. La vocation agricole du secteur perdure jusqu'au milieu du XIX^e s. qui voit l'installation du chemin de fer et le développement urbain de ce quartier qui ne cessera de s'intensifier. La parcelle voit différents bâtiments s'implanter et évoluer jusqu'à nos jours. Le projet pour lequel ce diagnostic est réalisé traduit lui-même le phénomène actuel de densification urbaine.

Marie-Camille Vivant Fuster

CHARTRES

Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum

L'année 2021, première année de la seconde programmation triennale du PCR, a été marquée par une activité importante et très diversifiée.

En ce qui concerne les études toichographologiques, l'achèvement du Master universitaire de Coralie Augrand-Jean apporte de nouvelles informations sur les décors du site C66 – Place des Épars-Galerie de France (complément sur les décors connus, identification de nouveaux décors, révision des contextes de découverte).

L'important ensemble fragmentaire découvert en 2020 lors de la fouille de la rue des Vieux Capucins (C379) a commencé à révéler son fort potentiel et son originalité de mise en œuvre (association de mortier de sable et de chaux et de support terreux) avec la réalisation d'une étude préliminaire dans le cadre du rapport final d'opération (R. Huchin, M. Maqueda). Si de nombreuses interrogations persistent sur l'organisation générale du décor principal, il semble assuré que les deux types de support

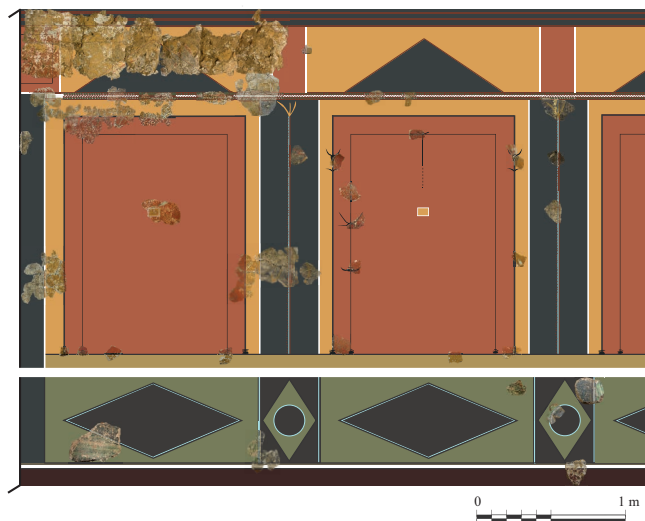


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : hypothèse de restitution du Décor 1 après étude préliminaire. (R. Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

appartiennent à un même programme décoratif. La restitution proposée (fig. 1) révèle une zone médiane composée d'une succession de panneaux rouges encadrés d'un bandeau jaune et d'inter-panneaux noirs agrémentés de candélabres simplistes. Ce schéma est surmonté d'une corniche fictive qui marque la séparation avec la zone supérieure où un fronton noir apparaît sur un fond jaune alternant avec des compartiments rouges. Pour la zone inférieure, la présence d'imitations d'opus sectile est assurée, avec probablement des cercles et des losanges inscrits dans des grands compartiments verts. Autre certitude, la présence d'une plinthe rouge bordeaux à la base du décor. Les éléments de comparaisons incitent à placer la réalisation de ce décor au début du II^e s. D'autres fragments sur support terreux appartiennent à un décor à fond blanc. Sa réalisation est soignée et son schéma décoratif semble complexe. Les motifs observés sont très diversifiés et la palette chromatique est plus large que celle du décor principal. Les fragments conservés ne permettent pas d'émettre une hypothèse de restitution générale, seuls quelques ensembles sont identifiables comme une hampe de candélabre végétalisé.

La décoration de la fontaine monumentale du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val se précise également avec la dé-



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) sanctuaire de Saint-Martin-au-Val : décors in situ sur les murs extérieurs de la fontaine monumentale. (R. Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

couverte de vestiges de décors conservés in situ à la base des murs extérieurs (fig. 2). Les supports sont en mortier de tuileau. Il s'agit probablement de restes de décor de plinthe au contact des espaces de circulation extérieurs du bâtiment. Les surfaces sont à fond rouge parsemées de tâches informes vert-gris, probablement réalisées à l'éponge. Notons également la découverte de quelques fragments de corniche ou encadrement en stuc, peut-être à associer à l'un des accès à la fontaine.

Quelques vestiges d'un autre décor en stuc, à la qualité de réalisation exceptionnelle pour la Gaule et découverts dans le secteur probable du forum, ont fait l'objet d'une étude inédite (C. Allag). Le matériau de ces placages est très surprenant, très blanc et très dur, avec un aspect et un poids qui rappelle la pierre, mais avec des revers qui présentent des empreintes nettes d'une élévation en brique. Les motifs comportent différentes moulures, des fragments de pilastres cannelés, des volutes, un tore horizontal ouvragé, une petite tête modelée et des fragments avec biseau parfois teintés de noir (fig.3). Ces éléments proviennent d'un placage qui devait être monumental et évoquent une composition destinée à imiter une architecture réelle. Le but semble de vouloir donner à une maçonnerie très simple l'aspect d'un édifice majestueux, dans le secteur supposé du forum d'Autricum.

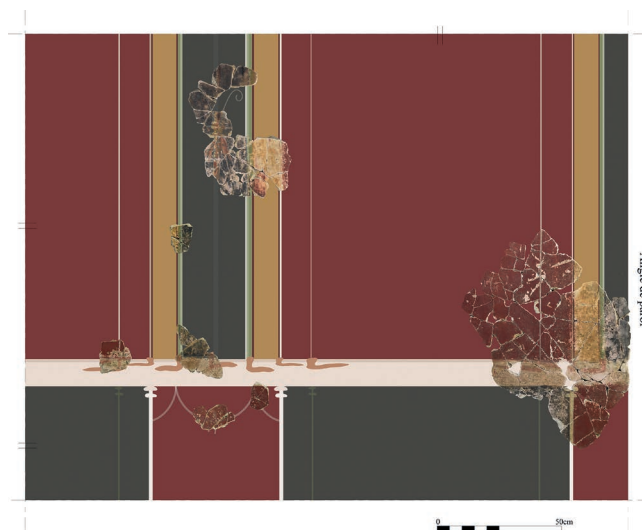


Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) rue Sainte-Thérèse : fragments de stuc. (L. Lemoigne, APPA-CEPMR, R. Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

La reprise d'étude des décors du site du 10, boulevard Chasles (C93) a permis de proposer une restitution colorisée d'un décor déjà étudié dans les années 1990 (C. Allag, P. Brousse). Le décor est parfaitement classique (fig. 4), avec une alternance de grands panneaux rouges et d'inter-panneaux noirs à motifs de candélabres, mais plusieurs détails y apportent une certaine originalité : de larges bandes jaunes verticales entre panneaux et inter-panneaux donnent l'illusion de pilastre et représentation de l'ombre portée des éléments verticaux de la zone principale au niveau de la bande de transition. La datation stylistique indique une réalisation probablement dans la seconde moitié du II^e s. Cette composition trouve des parallèles à Chartres avec des décors de la place de la République, du Faubourg Guillaume et de la rue des Vieux Capucins.



Fig. 4 : Chartres (Eure-et-Loir) 10 boulevard Chasles : restitution partielle du décor. (P. Brousse, APPA-CEPMR)

L'étude en cours, au CEPMR, du décor à fond blanc découvert mélangé avec les fragments des deux décors principaux du site C229 – Casanova-Nicole apporte déjà des informations nouvelles sur les graffiti chartains, ici probablement réalisés sur les parois d'une pièce secondaire. Aux nombreux *graffiti* du décor principal de ce site, dont le thème principal est la gladiature s'ajoutent ceux présents sur les fragments isolés et qui complètent l'inventaire des altérations : cognomen, représentations animales, indication de poids, lettres grecques, inscription érotique... (Étude par M. Lehmann).

Les programmes d'analyses archéométriques (photographie VIL par A.-M. Guimier-Sorbets et A. Guimier ; analyse des mortiers par A. Coutelas ; analyse des couches picturales par J. Sanyova) continuent d'apporter des infor-

mations sur la mise en œuvre de la réalisation des décors chartains mais également sur le choix des matériaux en fonction de leurs propriétés physiques, preuve d'une parfaite connaissance par les artisans d'Autricum des ressources naturelles locales ou régionales. Les apports nouveaux de 2021 sont la présence probable, inédite à Chartres, de broyage de marbre pour la réalisation de certaines couches de finition et la découverte de chaux magnésienne comme liant inorganique de certaines couches colorées.

Un nouveau programme de recherche sur la composition des boulettes de bleu égyptien a été lancé en 2021. Les analyses sont réalisées à l'Institut Jean Lamour de l'Université de Lorraine par J.-M. Mechling, S. Janvier-Badosa et C. Rapin avec la collaboration de M.-P. Etcheverry. Une série d'analyses exploratoires sur quatre boulettes a permis de repérer les principales phases et les microstructures fréquemment rencontrées sur ces matériaux. Plusieurs types d'impuretés (minéralogiques et métalliques) ont été repérées ainsi que certaines autres particularités (absence ou non de tridymite en complément du quartz, etc.). Ce premier bilan a également permis d'ajuster les modes opératoires de certaines analyses (à la microsonde notamment) et d'identifier des essais et pistes de recherche qui pourraient être déterminants pour caractériser finement les échantillons de Bleu d'Égypte et tenter de discriminer leurs provenances respectives grâce notamment à la présence de minéraux marqueurs comme le Zircon.

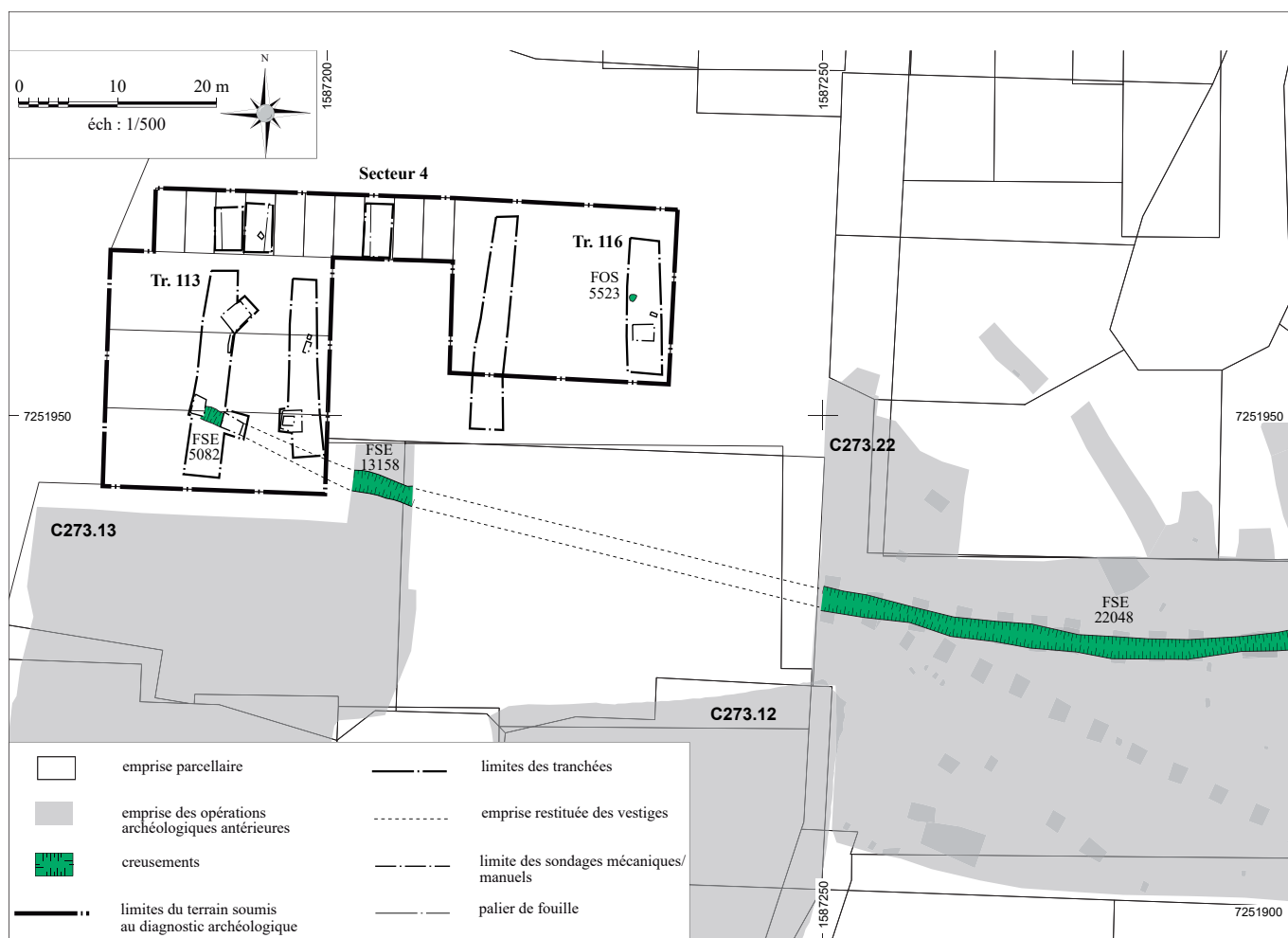
Tous ces programmes d'analyses seront poursuivis en 2022.

Raphaël Huchin

Malgré un arasement des structures et un maigre mobilier datant, ce diagnostic a mis en évidence les traces d'une occupation du secteur allant de la fin de la période proto-historique (La Tène finale/période augustéenne) jusqu'à nos jours avec une interruption entre le Bas-Empire et le XII^e s. Ces résultats corroborent ce qui avait été découvert lors des opérations archéologiques précédentes (C273.12-13 et C273.22). Ils permettent aussi de compléter vers l'ouest le plan de l'enclos fossoyé laténo-augustin ainsi que celui de l'établissement rural antique. En

revanche, il reste difficile de caractériser l'environnement de cette villa malgré la mise au jour de deux structures situées en-dehors de ses limites. Par ailleurs, l'opération C273.5 a mis en évidence des creusements se rattachant probablement au parcellaire agricole implanté au Moyen Âge et qui va perdurer jusqu'au milieu du XX^e s. C'est en effet après-guerre que va se développer le quartier de Rechèvres dont il reste difficile d'évaluer l'impact sur la préservation des vestiges archéologiques.

Juliette Astruc



Chartres (Eure-et-Loir) ZAC Rechèvres tranche 5 : plan de localisation des possibles vestiges protohistoriques.
(J. Astruc, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

3-5 sentier du Clos-Vert

En juillet-août 2021, la direction de l'archéologie de Chartres Métropole a réalisé un diagnostic au 3-5 sentier du Clos-Vert. L'opération archéologique se situe dans la partie nord-est de la ville actuelle, sur la rive droite de l'Eure. La topographie du secteur est marquée par le coteau d'Aboville. Celui-ci s'incline vers le cours de la rivière depuis le sommet du plateau nord-est en direction du sud-ouest. Les parcelles prescrites se situent en haut de pente et affectent un fort pendage vers l'ouest. Elles étaient fortement boisées au moment du diagnostic. Celui-ci a mis en évidence une densité de vestiges importante pour la période gallo-romaine entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du III^e s. dans un secteur proche de la limite urbaine et d'un axe de circulation important. Un puits et les restes d'une maçonnerie récupérée constituent les seuls vestiges du milieu du I^{er} s. Une fosse dépotoir ayant connu plusieurs phases de remplissage peut témoigner de l'existence de la production de céramiques dès cette période. Jusqu'à présent, cet artisanat, bien connu dans le secteur par des fouilles anciennes et récentes, était bien attesté sur le site à partir de la fin du I^{er} s. principalement. Des fosses dépotoirs et six fours de potiers ont été mis au jour et définissent un atelier dont la production de commune claire chartreuse connaît un pic entre cette période et le milieu du II^e s. Il semble toutefois actif jusqu'à la fin de ce siècle. Les fours s'ajoutent aux deux autres découverts en bordure ouest du site dans les années 1980. Ils appartiennent probablement à un même atelier dont la zone de tournage jouxte les parcelles prescrites au nord-ouest. La quasi-absence d'ossements animaux et de céramiques autres que celles produites dans l'atelier fait de cet espace une zone uniquement dédiée au travail. Des aménagements de la pente en terrasse



Fig. 1. : Chartres (Eure-et-Loir) 3-5 rue du Clos-Vert : vue vers le sud de deux fours de potiers. (Aude Bailles, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

avec des espaces enterrés ou semi-enterrés sont liés à la présence d'un habitat sur le reste du site. Les ossements animaux et la céramique forment un ensemble plus diversifié dans cette zone et confirment cette hypothèse. Le site ne paraît pas complètement abandonné au III^e s. Un mur est en effet construit sur une zone remblayée au sud-ouest du site et une cave est creusée dans les combles d'un puits abandonné à la fin du II^e s. Les résultats du diagnostic éclairent l'organisation de ce secteur de la ville antique et ont permis de reconnaître la limite sud-est d'un atelier de potier dont la grande taille et l'importance de la production est confirmée.

Jérémy Viret

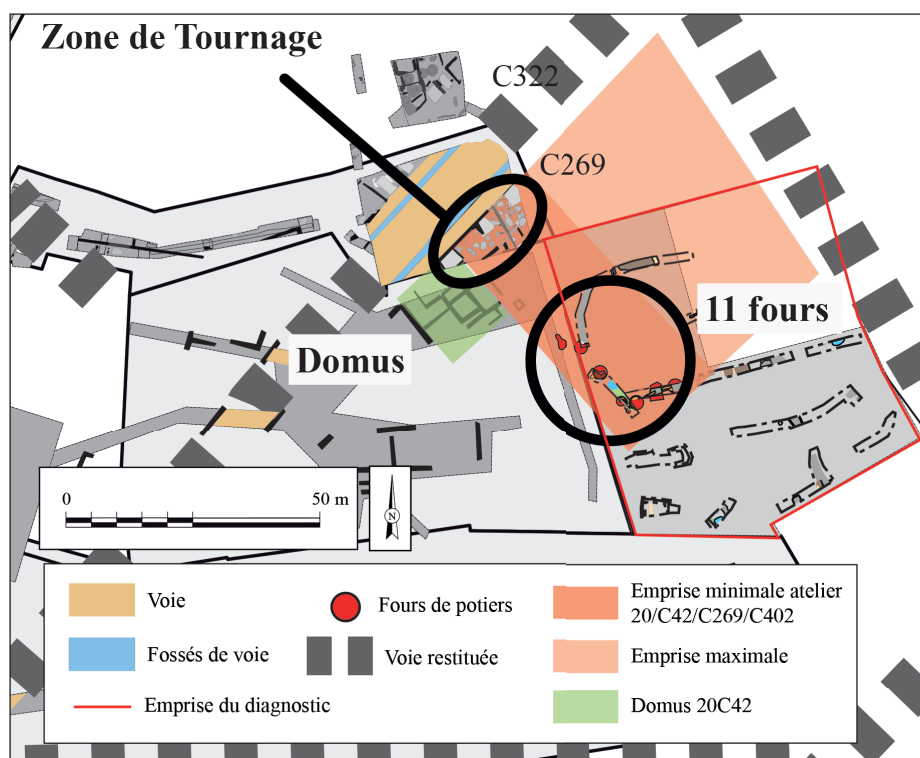


Fig. 2. : Chartres (Eure-et-Loir) 3-5 rue du Clos-Vert : plan de localisation des ateliers du secteur des Grandes-Filles-Dieu. (Jérémy Viret, Direction de l'Archéologie)

CHARTRES

17 rue du Bourgneuf

Dans la partie occidentale de l'emprise, on observe des séquences chrono-stratigraphiques qui se rapportent aux périodes du Paléolithique et à l'évolution des terrasses alluviales à échelle locale : une séquence loessique d'une épaisseur de 2 m scellée par un sol orangé brun lessivé (LP) ; des séries de colluvions de terrasse avec un dépôt de pente et de berges probables. Quatre pièces Levallois ont été récoltées au sommet ces dépôts. Des indices du Paléolithique et de la présence de terrasse alluviale ont

été identifiés sur le site du Bourgneuf (Viret 2020). Dans la partie orientale de l'emprise, des fosses d'extraction de dépôts alluviaux, datées de l'époque moderne ont été observées. Cette activité d'extraction est présente aussi sur le site du Bourgneuf, situé immédiatement au sud dont les vestiges archéologiques sont similaires sur les parcelles de l'emprise diagnostiquée.

Delphine Capron



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue Bourgneuf : séquence loessique vue en coupe dans la tranchée 1. (D. Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue Bourgneuf : grattoir daté du Paléolithique moyen. (D. Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

46 rue du Maréchal-Leclerc

Le diagnostic du 46 rue du Maréchal-Leclerc (parcelle AW 183) se situe dans la partie sud-ouest de l'actuelle ville de Chartres, à proximité de la limite avec la commune de Lucé. Le tracé de l'aqueduc antique de Landelles passe dans la rue et devait traverser la partie sud de la parcelle. Un peu plus de 10 % de la superficie totale (2 537 m²) ont été observés. Aucun vestige de l'aqueduc de Landelles ni aucune autre structure antique n'ont été mis au jour. Ce terrain a servi d'habitation au moins depuis le début du XIX^e s. et semble avoir été exploité pour l'implantation de vignes et de diverses cultures dans un système de riots

dès la période moderne. Ces aménagements consistent en une alternance de planches de labour surélevées (talus ou table) par rapport aux fossés peu profonds (riots ou sentiers). C'est dans un de ces riots que les ossements d'un jeune homme ont été déposés, comme sépulture secondaire. Sa présence laisse supposer l'existence d'un cimetière plus ancien dans le secteur ou la possibilité de tombes isolées associées aux périodes troubles de l'histoire chartraine comme les sièges de Chartres en 1568 et 1591, par exemple.

David Wavelet

CHARTRES

4-6 boulevard Adelphe-Chasles

Menée dans le cadre de la construction d'une piscine, l'opération de diagnostic a pris la forme d'une surveillance de travaux qui s'est déroulée sur deux jours en octobre 2021. Elle a mis au jour principalement une séquence de remblais datés de la période médiévale (au plus tôt deuxième moitié du XII^e s.). Les éléments les plus anciens, une portion de mur et une couche de remblai, sont datés de la période antique (au plus tôt deuxième moitié du I^{er} s.). En partie haute, une couche pourrait correspondre à la récupération de l'enceinte médiévale de la ville, dont la restitution du tracé traverse la zone prescrite de part en part. À l'est, le bord de fouille est longé par une canalisation maçonnée (fig. 1). De direction nord/sud, elle n'est pas remblayée et se prolonge en-dehors des limites de fouille. Elle correspond probablement à la « gargouille Saint-Michel », égout mentionné à partir de 1598 et servant à évacuer les ordures du quartier des halles dans le fossé d'enceinte.

Thomas Lecroère

Chartres (Eure-et-Loir), 4-6 boulevard Adelphe-Chasles : vue vers le sud de l'intérieur de la canalisation maçonnée. (T. Lecroère, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



CHARTRES

29 bis rue Chauveau-Lagarde

Le diagnostic réalisé au 29 bis rue Chauveau-Lagarde se situe à quelques mètres à l'extérieur du fossé qui délimite le territoire urbain de Chartres dans l'Antiquité et à environ 500 m à l'extérieur des remparts de la ville médiévale. Deux fossés probablement antiques ont été mis au jour dans la partie est de la parcelle. Leur creusement paraît précédé d'un arasement du site. Un remblai stérile, pouvant correspondre à une mise en culture de la zone au moins à partir de l'époque moderne, scelle

ces structures. Les traces d'une nouvelle occupation ne sont matérialisées que par une tranchée de récupération d'un mur contemporain et des épandages d'ardoises, de tuiles et d'objets divers. La découverte de nombreux pots horticoles dans ces dépôts pourrait être liée à la présence d'un maraîcher sur la parcelle durant la période contemporaine.

Jérémy Viret

CHÂTEAUDUN

4 rue Charles-Brune

Les informations livrées par ce diagnostic ont mis en lumière une occupation moderne et contemporaine des parcelles étudiées. Si un bruit de fond des périodes gallo-romaine et médiévale transparaît dans le mobilier céramique découvert, il ne semble pas y avoir d'occupation du lieu antérieure au XVIII^e s. Cette information est intéressante pour cette ville dont les abords sont très mal connus pour les périodes anciennes et où les observations archéologiques liées aux travaux sont bien

trop rares. La parcelle est située en limite extérieure du fossé médiéval mis au jour par Hervé Sellès et Frédéric Champagne et ne semble pas occupée avant le XVIII^e s. Elle est alors certainement couverte de vigne comme une grande partie du pourtour de la ville. Elle échappe à l'extension de la ville vers l'est du XX^e s. et semble conserver un caractère agricole jusqu'à la fin de XX^e s. sous la forme d'une pépinière.

Carole Lallet

CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES

11-13 rue Nationale

Le site du 11-13 rue Nationale à Cloyes-sur-le-Loir a permis d'étudier un petit îlot urbain sur l'intégralité de son développement chronologique. L'absence de mobilier datant dans de nombreux contextes n'a pas facilité l'établissement d'une chronologie absolue précise. Néanmoins, plusieurs axes majeurs ont pu être dégagés : existence d'une nécropole tardo-antique et mérovingienne, occupation ponctuelle avec exploitation de matériaux et rejets organiques au haut Moyen Âge, prémices d'urbanisation au Moyen Âge central, développement d'un habitat urbain ordonné à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, et enfin installation de diverses activités artisanales (tannerie puis magasin de fer).

Ces éléments permettent de retracer l'histoire du site selon dix grandes périodes d'occupation.

La première période correspond à un espace funéraire installé dans la terrasse alluviale. Les structures repérées sur la zone de fouille correspondent à deux sépultures sans contenant identifié. Cette occupation couvre les V^e, VI^e et VII^e s. d'après les datations radiocarbone réalisées. Elle est en outre à replacer dans un contexte dépassant le cadre restreint de l'opération de fouille. En effet, aux XIX^e et XX^e s., plusieurs sépultures en sarcophages et en pleine terre ont été observées lors de travaux place Gambetta et rue Nationale. Ces découvertes esquissent une aire funéraire d'au moins 2000 m² entre la place, la rue et la zone d'étude. Il est tentant de rattacher cette nécropole à l'église Saint-Lubin, disparue, située à l'emplacement de la place Gambetta. Elle n'est mentionnée qu'à partir du XII^e s., mais un édifice plus ancien a pu la précéder.

Suite à l'abandon de la zone funéraire, la nature de l'occupation change profondément. Les terres noires qui marquent l'arrêt de l'usage funéraire constituent un paléosol où sont installées dix structures en creux de type fosse d'extraction de matériaux. Les très rares indices céramiques recueillis dans les comblements renvoient aux environs du VIII^e s. Aucun élément datant des X^e et XI^e s. n'a été identifié. Néanmoins, absence de mobilier ne si-

gnifie pas forcément absence d'occupation car d'autres activités ont pu se tenir ici et contribuer à la constitution des terres noires : rejets de fèces ou d'excréments animaux, rejets alimentaires végétaux et animaux.

Au cours du Moyen Âge central, l'occupation du site évolue progressivement. C'est une époque de transition entre la poursuite de l'extraction de matériaux qui continue d'avoir lieu – ou qui reprend – de manière sporadique et les prémices d'une urbanisation du secteur. Quatre nouvelles fosses ont ainsi été mises au jour et dans le même temps, plusieurs aménagements de type solin de pierre sont mis en œuvre, notamment en limite nord de la zone de fouille. Il s'agit de trois empièvements de gros galets qui ont pu servir à asseoir et isoler des constructions en matériaux périssables des remontées du Loir. Ils sont parfois associés à des vestiges de sols en terre battue. Ils constituent les premiers indices d'une occupation pré-urbaine sur la zone et la fin du processus d'accumulation des terres noires.

Cela marque la véritable entrée de la zone de fouille dans un processus de développement urbain. L'organisation de l'espace devient ensuite plus lisible avec la mise en place d'un parcellaire clair et la définition de zones bâties et d'extérieurs aux XIII^e et XIV^e s. Ainsi, deux bâtiments étroits sont construits en front de rue. Ces constructions sont très vraisemblablement des habitations, mais il est impossible de dire si elles étaient équipées d'un étage ou si des activités artisanales ou de commerce se tenaient en rez-de-chaussée côté rue comme c'est souvent le cas. Les premiers sols sont en terre battue puis laissent la place à des carreaux de pavage.

Au nord, une possible ruelle dessert le cœur de l'îlot. Le tout s'inscrit dans une trame parcellaire resserrée et allongée encore largement lisible sur les différents plans depuis la fin du XVIII^e s. À l'arrière de ces constructions, un petit bâtiment annexe est installé. Il est entouré d'espaces extérieurs de type cour qui ont connu au moins trois états au long de cette période. L'autre élément marquant de cette fin de Moyen Âge est l'érection

d'un bâtiment entièrement en pierre au sud de l'emprise. Deux murs ont été vus sur la fouille, mais l'essentiel de la construction est encore en élévation sur la parcelle voisine. Il s'agit d'un édifice comportant au moins trois niveaux, dont deux sont conservés, avec des ouvertures présentant des caractéristiques architecturales du XIV^e s. (baies à coussièges, coussinets, linteau associé à une arrière voussure en arc surbaissé). Une série de gros corbeaux marque le niveau de plancher du premier étage. En revanche, il n'y a plus trace de l'escalier d'origine ni de cheminée. La porte du niveau 2, visible sur la façade nord, indique la présence d'une galerie potentiellement associée à un escalier. Du niveau 3 disparu, il ne reste que deux corbeaux marquant la présence d'une autre galerie ou balcon. Divers ajouts ou suppressions ont profondément modifié l'aspect de l'ensemble. Néanmoins, il semble s'agir d'un habitat urbain privilégié placé en retrait de la rue.

Au début de l'Époque moderne, un incendie affecte largement le bâti en front de rue et entraîne une importante phase de reconstruction. Les niveaux d'incendie ont par ailleurs permis de mieux saisir le mode de construction à l'œuvre lors de la phase précédente. Ainsi, les fondations sont en pierre mais au moins une partie des élévations est construite en matériaux périssables comme en atteste la présence de morceaux de torchis rubéfiés, de charbons bois de clayonnage et de clous de menuiserie ou de charpente pour une couverture en bardeaux.

Dans la grande cour centrale, il n'y a pas trace de cet incendie, en revanche, le rehaussement des terrains se poursuit avec, comme corollaire, l'empilement des sols et des recharges. Huit états ont été reconnus pour l'ensemble de l'Époque moderne. En outre, la répartition anatomique des nombreux restes de faune retrouvés forme un double marqueur : existence d'un artisanat boucher à proximité du site, présence de tannerie et d'activités peaussières associées non loin de là. Un puits est aussi installé dans la cour.

Le grand bâtiment médiéval ne paraît pas connaître de modification.

Aux XVI^e et XVII^e s., les bâtiments de front de rue connaissent à nouveau une importante phase de reconstruction avec, notamment, le creusement d'une cave. Le petit bâtiment annexe disparaît, agrandissant l'espace de cour disponible à l'arrière des maisons.

Un espace légèrement excavé est aussi ajouté au bâtiment médiéval dans sa partie comprise sur l'emprise de fouille. Il sert également d'appui à une nouvelle construction dont la fonction initiale est inconnue.

L'ouest de la parcelle est toujours un vaste espace extérieur sans aménagement particulier.

Les plus grandes évolutions concernant la période suivante ont trait essentiellement à l'implantation d'une construction liée à une tannerie. Le fond de la parcelle est ainsi colonisé par un bâtiment artisanal comprenant trois cuves de tannage et d'autres aménagements se trouvent probablement plus à l'ouest hors emprise. Deux fosses à chaux situées à proximité de ce bâtiment ont aussi pu

servir à alimenter des cuves ou fosses pour le pelanage des peaux. Enfin, l'étude archéozoologique a mis en évidence des indices de présence d'un artisanat du cuir. Cependant, la période est aussi marquée par d'autres événements. Ainsi, la maison de front de rue la plus au sud disparaît au profit d'un passage pénétrant l'intérieur des parcelles vers le Loir depuis la rue Nationale. Cette ruelle remplace celle située au nord de l'emprise elle-même supplantée par une nouvelle maison. En outre, la cave est abandonnée et comblée entraînant une refonte de l'aménagement intérieur.

Le rehaussement des sols se poursuit dans la grande cour et dans les constructions sud. Le puits central est abandonné au profit de puits privés à l'arrière des maisons.

Dans la seconde moitié du XVIII^e s. ou au début du siècle suivant, les cuves de tannerie sont délaissées et un nouveau bâtiment de type grange apparaît au nord de l'emprise.

Divers aménagements occupent l'espace de la cour : caniveau, palissade en bois, fosse.

Au XIX^e s., de multiples petites modifications touchent à nouveau la zone de fouille. Un échange de terrain entraîne notamment l'érection de nouveaux murs séparant les propriétés. Le bâtiment en front de rue est toujours présent et sa cour arrière est agrandie. L'ancienne cuverie existe encore aussi et sert d'appui à une petite construction peu soignée voisine d'un nouveau puits. En limite nord du site, de nouveaux bâtiments dédiés au stockage font leur apparition.

Les édifices sud sont aussi transformés. L'un est qualifié de cave par les sources notariées et l'autre de boutique (deux petits fours à pain y ont été retrouvés).

Lors de l'ultime période d'occupation du site, un dernier bâtiment est ajouté à ceux déjà existant sur la frange nord du site, tandis que l'ancienne tannerie connaît un réaménagement intérieur avec rehaussement des sols et cloisonnement. Tous ces éléments servent de stockage à une activité de « marchand de fer » puis de quincaillier.

Les deux grands bâtiments donnant sur la rue servent, quant à eux, de magasin pour la même activité qui se poursuit jusque dans les années 2000.

La partie conservée du grand bâtiment médiéval est encore en élévation sur une parcelle voisine au sud. Cependant, son état sanitaire n'est pas brillant avec de nombreuses fissures dans les maçonneries, d'importantes déformations de la charpente et de la toiture, et l'absence de plancher au niveau 2. En outre, une impressionnante colonie de pigeons a investi l'étage et l'a rendu grandement insalubre.

Guillaume Demeure

L'opération de prospection thématique qui s'est déroulée les 17 et 18 novembre 2021 au château de Dannemarche s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire en thèse de doctorat à l'Université d'Amiens. La Fondation Saint-Louis, propriétaire du site, le service d'Archéologie préventive du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et le CAHMER sont parties prenantes de l'action menée sur le site du château de Dreux.

En l'absence d'étude préalable, l'opération avait pour objectif d'initier le travail de description du site et des vestiges en place. La méthode choisie fut celle du relevé photogrammétrique. En complément de cette démarche, il était prévu d'initier un travail de présentation de la documentation connue et de proposer une nouvelle approche des sources historique et graphique.

L'opération de relevés s'est déroulée au mois de novembre afin de réduire au maximum l'impact de la couverture végétale particulièrement importante mais aussi pour tenir compte de la disponibilité des lieux sur un site à vocation touristique. Les données recueillies ont ensuite fait l'objet du traitement informatique en vue de la restitution finale. Dans le même temps, le travail sur la documentation historique et graphique s'est concentré sur l'étude de nouveaux plans et de nouvelles vues mis au jour par le musée de Dreux dans le cadre de l'inventaire de ses collections.

Au terme de l'année écoulée, le relevé photogrammétrique offre un état très avancé des vestiges en élévation sur le site du château de Dreux, au-delà des objectifs espérés compte-tenu des contraintes du terrain. L'intégralité de la courtine sud a été couverte. Pour ce qui concerne la documentation graphique, les plans et représentations du musée de Dreux ont été géoréférencés et sont venus implémenter un SIG qui concerne l'intégralité des fortifications de l'agglomération (enceinte castrale et enceinte urbaine). En outre, le marché de construction, décrit dans un texte conservé à la BNF, a été présenté de façon inédite. En effet, cette source a déjà été publiée, notamment par le CTHS en 1995. Cependant, le texte n'avait jamais été mis en perspective avec deux autres actes provenant du cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent-au-Bois ouvrant ainsi de nouvelles grilles de lecture sur la construction du château dans le premier quart du XIII^e siècle.

À l'aune de ces résultats, l'année 2022 a pour objectifs :

- de terminer le travail de relevé sur le site. En effet, le donjon et un élément de courtine situés à l'est n'ont pas pu être traités en 2021. Par ailleurs, le site fait partie des rares zones où les données IGN restent malheureusement trop imprécises pour permettre d'atteindre la précision attendue. Un Lidar est proposé pour la circonstance ;
- de poursuivre le travail sur la documentation historique et graphique. En particulier, une recherche va être entreprise autour du plan de la SAEL à partir des plans et vues découverts au musée de Dreux afin de com-



Dreux (Eure-et-Loir) château de Dannemarche : relevé photogrammétrique des vestiges du château. (P. Bujak)

prendre et mettre en lumière les choix scientifiques qui ont présidé à l'élaboration de ce plan qui, aujourd'hui encore, reste une référence pour toute recherche historique et archéologique sur Dreux et son château ;

- d'effectuer l'inventaire d'un dépôt lapidaire situé au pied de la courtine sud. Il viendra compléter un précédent et très récent inventaire effectué par la CRMH sur une autre partie du site castral.

L'année 2022 doit donc permettre de poursuivre et d'achever cette première phase de travail. Il est à noter que l'approche pluridisciplinaire montre ici toute sa pertinence et son efficacité. Le travail entrepris suscite l'intérêt des partenaires institutionnels et associations (Fondation Saint-Louis, service d'Archéologie préventive du CD 28, musée de Dreux, Cahmer) et son inscription dans le cadre d'une recherche universitaire est de nature à attirer de nouveaux chercheurs. Un retour d'expérience sera effectué pour inscrire l'équipe en place dans une démarche d'évaluation et d'amélioration de la qualité des actions menées.

Enfin, ce projet n'oublie pas que la recherche sur le site du château de Dreux ne peut pas se cantonner à l'archéologie d'un site mais que celle-ci doit s'inscrire dans celle d'un espace élargi, celui de l'agglomération.

Philippe Bujak

Située dans le centre historique d'Épernon, dans le quartier commerçant s'étalant au pied du château disparu, la maison du 5-7 place du Change est intégralement inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2011. Elle a déjà fait l'objet d'une étude de bâti succincte (F. Tournadre, Cabinet Arcade) en 2011, précédée d'une campagne de datation dendrochronologique (CEDRE, O. Girardclos et C. Perrault) en 2007. Celle-ci avait mis en évidence au moins deux phases de construction, la charpente de la tour ayant été mise en œuvre au moins 30 ans avant le reste de la structure (1480-95 pour la tour, 1527 pour la façade).

Une nouvelle étude de bâti a été réalisée dans le cadre d'un projet de réhabilitation de la part de la commune d'Épernon, propriétaire du bâtiment. Elle s'est déroulée entre mars et octobre 2011, en intermitten-

ce avec les travaux de piochage des enduits et de confortement de la structure.

Construite rive sur rue, la maison est de plan trapézoïdal et mesure environ 14 m de long en façade pour 9 m de large. Les façades atteignent une dizaine de mètres de haut et le faite culmine à près de 15 m au-dessus de la chaussée. Elle est constituée de trois murs maçonnés (pignons et façade arrière), et d'une façade écran en pan de bois. Le sous-sol est percé de deux caves. Une tour-elle d'escalier, également maçonnée, est construite sur l'arrière.

L'étude a mis en évidence quatre grandes phases de construction et de modification (fig. 1). La structure maçonnée et la tour d'escalier sont construites à la fin du XV^e s. La structure charpentée, constituée de bois courts



Fig. 1 : Épernon (Eure-et-Loir) 5-7 place du Change : relevé phasé de la façade sur rue.
(T. Lacroix, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



Fig. 2 : Épernon (Eure-et-Loir) 5-7 place du Change : vue d'une colonnette préservée dans la maçonnerie de la façade, premier étage, poteau porteur ouest. (T. Lecroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

et de sommiers et couverte par une charpente à fermes et pannes, est mise en œuvre dans l'enveloppe maçonnée existante à partir de 1527. Elle possède une façade ostentatoire, constituée par des croix de Saint-André à ramifications organisées en deux registres au premier étage et occupant toute la hauteur du deuxième étage. Quatre fenêtres à croisée rythment la façade. Elle est agrémentée d'un décor foisonnant, malheureusement en grande partie bûché préalablement à l'enduction ultérieure, faisant appel à des motifs italianisants associés, au rez-de-chaussée, à des survivances de la fin du Moyen Âge. Les éléments verticaux (poteaux, potelets) sont soulignés par des colonnettes, dont certaines ont été préservées (fig. 2), et les éléments horizontaux sont décorés d'arcs en anse de panier. Les colonnettes sont parfois coiffées d'un élément figuratif non identifié (animal, visage ou végétal). Le rez-de-chaussée conserve des sculptures représentant une Annonciation et un saint Christophe. La maison semble divisée en plusieurs unités d'occupation indépendantes les unes des autres, dont des boutiques au rez-de-chaussée, les circulations étant organisées par le biais de la tour d'escalier et de couloirs centraux.

La façade est modifiée au milieu du XVIII^e s. (1761d) : les fenêtres existantes sont agrandies, les croisées supprimées, d'autres sont créées, le rez-de-chaussée est partiellement repris en maçonnerie. Le hourdis en torchis est remplacé par un remplissage de briquettes et les bois sont mis en couleur. Dans une dernière phase, la façade reçoit un enduit sur lattis en bois refendu, remplacé dans le dernier quart du XX^e s. par un enduit ciment. Ce dernier a été pioché au début de l'opération.

Thomas Lecroère

Carrière du Bois-des-Fourches, phase 1

Le diagnostic archéologique réalisé en 2021 à Hanches la Petite-Vallée, carrière du Bois-des-Fourches phase 1 préalablement à la poursuite de l'exploitation d'une carrière par l'entreprise SIBELCO a concerné une superficie de 128 900 m². L'emprise prescrite comprend un secteur de plateau, un versant marqué et un talweg. Quatre grandes phases d'occupation humaine ont été mises au jour de la Préhistoire jusqu'à la période contemporaine.

Une dizaine de pièces lithiques taillées ont été retrouvées sur le toit des formations géologiques tertiaires ou dans des niveaux de colluvions anciens et récents. Aucun locus organisé n'a été identifié. Parmi ces pièces, un biface et un nucleus Levallois renvoient respectivement au Paléolithique ancien ou moyen et au Paléolithique moyen. De même, trois pièces lithiques (lame, denticulé sur lame et éclat d'une hache polie) sont attribuées au Néolithique au sens large. Associés à ces éléments, une vingtaine d'isolats de céramique de facture néolithique ou protohistorique provient des colluvions anciennes concentrées au point bas du talweg.

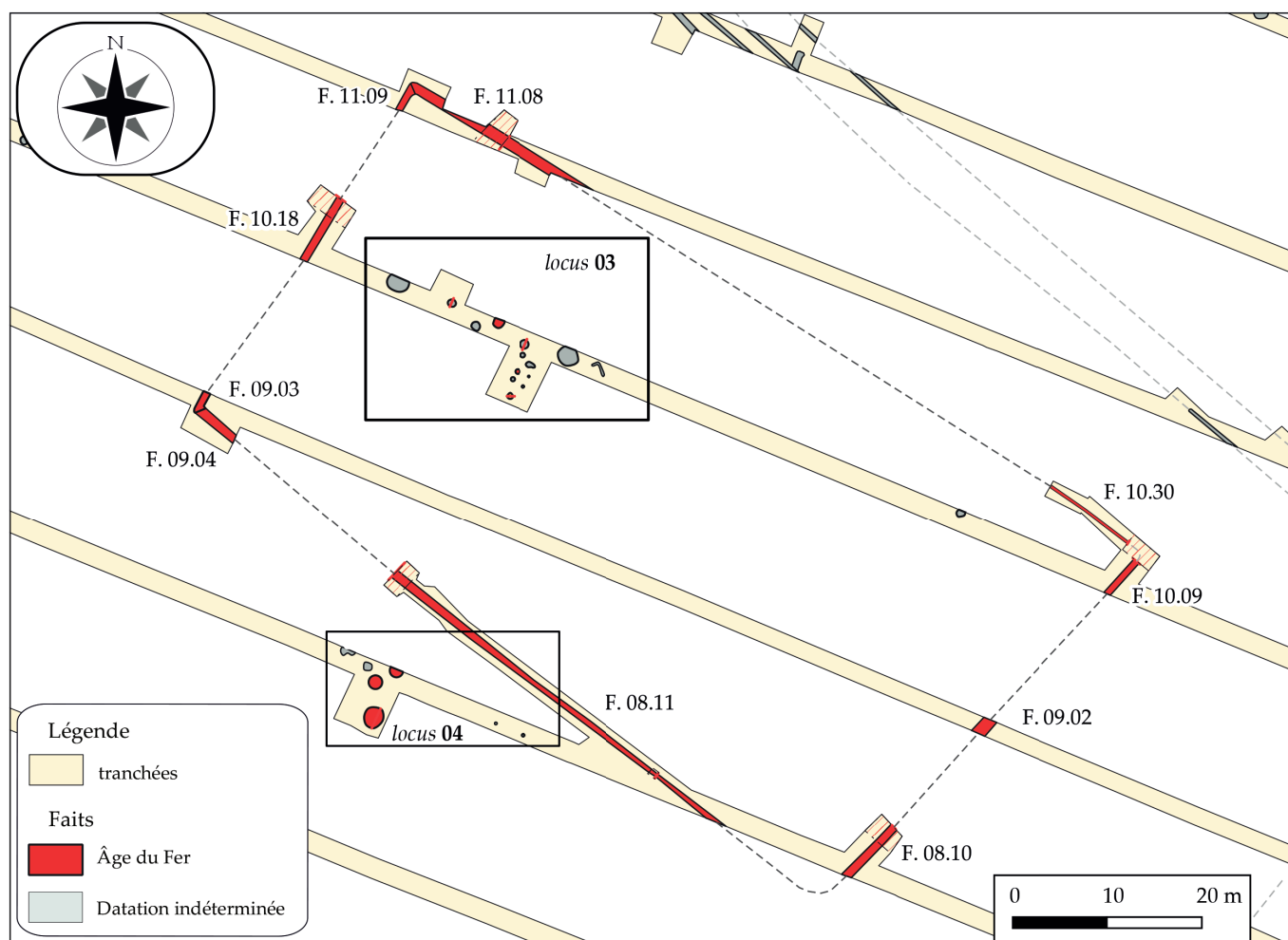
Les principaux résultats de ce diagnostic sont localisés sur le plateau et renvoient à l'âge du Fer. Deux loci (01 et 02), distants de 40 m renvoient à un possible habitat ouvert de la fin du premier âge du Fer et du début du second. Ils sont composés d'une dizaine de fosses et de probables trous de poteau concentrés sur environ 30 m². Malgré la réalisation de fenêtres complémentaires, il n'a pas été possible d'identifier des plans de bâtiments. Parmi les rares éléments céramiques retrouvés dans les comblements des faits, seul un bord de jatte à bord festonné décoré indiquerait une datation plus précise entre le Hallstatt final et La Tène ancienne. À 60 m de ces deux loci, un enclos trapézoïdal d'environ 4000 m² est aménagé entre La Tène moyenne et finale. Le mobilier recueilli dans les sondages (céramique, faune, torchis, plaques foyères ?) témoigne d'activités domestiques. À l'intérieur et au sud de cet enclos les loci 03 et 04 sont composés de plusieurs trous de poteau et de fosses. Au nord-est, un fossé angulaire d'un possible enclos de dimension restreinte pourrait former la limite septentrionale de l'occupation protohistorique.

Plusieurs faits (fossé empierré, fosse d'extraction, fossés et chemin) ont livré du mobilier attribué aux périodes historiques. Ces éléments fragmentés et relativement isolés témoignent d'un *terminus post quem* du remblaiement des faits. En l'état, il ne semble pas qu'une occupation structurée de la période gallo-romaine succède à l'implantation laténienne. De même, il n'a pas été mis au jour de fréquentation au cours du Moyen Âge. De nombreux réseaux de fossés dont les orientations coïncident avec les limites parcellaires représentées sur le cadastre de 1832 parsèment l'emprise diagnostiquée. Au total près de 70 fossés et deux chemins peuvent être rapprochés d'aménagements *a minima* moderne. Au rebord du plateau une forte concentration de petits fossés linéaires et coudés suggèrent une fonction plus agraire (viticulture ?)

que parcellaire. Enfin, au niveau du talweg, une large excavation au comblement très organique a été attribuée à la période contemporaine grâce à l'analyse des photographies aériennes du milieu du XX^e s.

Cette première phase de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence au moins quatre grandes phases d'occupation de la Préhistoire à la période contemporaine. La phase 02 du diagnostic de la carrière, prévue à l'été 2022, permettra de préciser la répartition spatiale et l'organisation des occupations humaines sur un temps long au sein de ce territoire situé entre les vallées de la Drouette et de l'Eure.

Célia Basset



Hanches (Eure-et-Loir) carrière du Bois des Fourches : enclos et indices d'occupation de la période laténienne.
(C. Basset, Service Archéologique du CD28)

Gallo-romain

JANVILLE LE PUISET RD 927 Ouest RD 927 Centre

Moyen Âge

Cette opération de diagnostic réalisée en prévision d'un projet d'aménagement du contournement routier des agglomérations du Puset et de Janville, RD927 Ouest / RD927 Centre (tranche 1), a permis de mettre au jour des indices d'occupations humaines qui s'échelonnaient de la période du Néolithique et/ou de la Protohistoire à

l'époque contemporaine. Une vaste occupation médiévale a été identifiée au niveau du futur barreau routier, soit au nord-est de l'emprise.

Les périodes du Néolithique et/ou de la Protohistoire sont attestées localement par la présence de quelques pièces en silex taillés et de quelques tessons de poterie. Dans la

grande majorité des cas, ces éléments sont remaniés par les occupations postérieures et/ou comprises dans des colluvions. Dans la partie sud-est de l'emprise (zone 3), seul un petit lot de céramique de la fin du Néolithique et/ou de la Protohistoire pourrait éventuellement être conservé dans une fosse aux limites incertaines, si ces éléments ne sont pas remobilisés par des colluvions. De même, au nord-ouest de l'emprise, une probable fosse arasée, de chronologie incertaine, a livré les seuls éléments céramiques de cette période (zone 4 nord). Ces découvertes, bien que ténues et sporadiques, tendent à témoigner de la fréquentation de ce secteur à l'une et/ou l'autre de ces différentes périodes. Elles viennent compléter les quelques données connues localement.

La période gallo-romaine pourrait être documentée par l'axe de circulation III / IIIbis, bien que cette hypothèse se fonde majoritairement sur les sources bibliographiques, et demande à être confirmée. Cette période est par ailleurs représentée, au sein de la zone médiévale, par la présence régulière de quelques tessons de poterie, remaniés par les occupations plus récentes. Ce constat pourrait indiquer la présence, à proximité ou *in situ*, d'une occupation gallo-romaine, ce qui tendrait à étayer l'hypothèse d'une éventuelle mise en place du chemin III / IIIbis au cours de cette période. Dans l'environnement proche du diagnostic, cette période apparaît relativement bien documentée par le biais de photographies aériennes et/ou de prospections pédestres.

Une vaste occupation médiévale a été mise au jour au nord de l'emprise du diagnostic, soit au niveau du futur barreau routier, entre les agglomérations actuelles de Janville et du Puiset. Cette occupation, dense et stratifiée, située en bordure de chemin(s), est représentée par de nombreuses anomalies qui se recoupent, s'amalgament, témoignent de plusieurs niveaux d'apparition stratigraphiques et s'inscrivent au sein d'unités sédimentaires remaniées et anthropisées. Ces vestiges se rapporteraient au haut Moyen Âge, au Moyen Âge central et au bas Moyen Âge, bien que la part respective de chacune de ces périodes soit difficilement évaluable, au regard du leur contexte de découverte. Ces différents vestiges renvoient globalement à un espace habité au sein duquel diverses activités semblent être présentes : aménagements sur poteaux (bâtiments, palissades...), zones de stockage / conservation des denrées (fosses et fosses-silos), espace lié à des activités nécessitant de la combustion, rejets d'activités de boucherie... qui évoqueraient des activités domestiques, artisanales et/ou agropastorales. De plus, des fosses de grandes dimensions, de fonction incertaine, hypothétiquement interprétées comme liées à de l'extraction de matières premières, ont également été mises en évidence dans la partie nord de

cette vaste occupation, et préférentiellement rattachées à la période du bas Moyen Âge. En périphérie de ces occupations, au niveau de l'axe principal du contournement routier, les anomalies anthropiques attribuées à la période médiévale se rapportent à 4 grandes fosses d'extraction de matières premières (marno-calcaires) qui apparaissent situées à proximité de chemins, dont la mise en place pourrait remonter à la période médiévale. Ces derniers, relativement nombreux localement, à proximité du village du Puiset et dans une moindre mesure de Janville, semblent structurer l'espace et être liés, au moins en partie, à l'évolution de l'occupation médiévale mise au jour. Ces découvertes, peuvent être mises en relation localement avec l'évolution spatiale, chronologique et fonctionnelle relative à la mise en place, sur la commune du Puiset, du château vers l'an 1000 (Lefèvre 1846 : 147), de la motte castrale (butte de Boël) vers 1030 (Robereau 2009 : 24) et du bourg vers 1102 (Robereau 2009 : 45). De plus, entre 1031 et 1118, de nombreux conflits se sont produits entre les seigneurs du Puiset et les rois de France, ce qui conduisit au démantèlement du château au cours du XIIe s., puis à sa reconstruction.

Ce secteur, densément occupé aux cours des différentes périodes de l'époque médiévale, et notamment au haut Moyen Âge et probablement au Moyen Âge central, se situe à proximité du bourg du Puiset et pourrait correspondre à une occupation humaine antérieure à contemporaine à la mise en place de ce dernier, potentiellement à la transition entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central. Ces découvertes pourraient ainsi permettre d'esquisser une première évolution spatiale, chronologique et fonctionnelle des occupations humaines en relation avec les axes de communication, antérieurement ainsi qu'au cours de la mise en place du village du Puiset aux environs de l'an 1000. Elles pourraient permettre d'aborder les problématiques archéologiques et historiques, portant sur la notion de « village » et notamment sur sa mise en place, son organisation, son évolution... ainsi que celles portant sur l'interaction entre les données archéologiques et les mentions historiques (Watteaux 2003, Peytremann 2014).

Les périodes moderne/contemporaine sont également représentées sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic bien que de manière plus ténue et ponctuelle. Les vestiges attribués à ces périodes chronologiques se rapporteraient notamment aux axes de circulation, ainsi qu'à des activités agropastorales représentées par des fosses à dépôt animal, des fossés parcellaires, un potentiel aménagement sur poteaux, à une canalisation de drainage et des traces de sous-solage / raie de labour.

Marie-Angélique Rodot

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de la construction du parc éolien du Bois-des-Fontaines a permis l'étude de différents emplacements situés à l'ouest, au nord-ouest et au nord-est de la commune de Louville-la-Chenard.

Les emplacements de deux éoliennes (E5 et E7) ont livré quelques éléments de mobilier qui n'ont pu être mis en relation avec des structures. Ces découvertes donnent quelques indices sur les occupations anciennes du secteur.

Le second, par la présence de céramique protohistorique, témoigne d'une occupation de cette période dans ses

environs, rattachée peut-être aux enclos repérés par prospection aérienne au nord et au nord-ouest du site. De plus, la présence de minerai de fer exogène tend à suggérer une activité de métallurgie. Existe-t-elle dès l'âge du Fer ?

Outre deux éléments de silex, témoin d'une occupation néolithique, le premier emplacement E5 permet d'envisager, par la présence de mobilier antique, la limite ouest du finage de l'occupation gallo-romaine des lieux-dits le Moulin, le Bois-de-la-Justice et les Quatre-Ormes, déjà connue par prospection aérienne.

Cédric Leclerc

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de la construction du parc éolien des Aiguillettes a permis l'étude de différents emplacements situés au nord et au nord-est de la commune de Louville-la-Chenard.

L'emplacement des deux éoliennes (E7 et E8) situées au nord-est de la commune n'ont présenté aucun vestige ou mobilier archéologique. Ceci tend à prouver, malgré la proximité d'une ancienne voie romaine, l'absence d'occupation dans ce secteur.

Le diagnostic de l'emplacement de l'éolienne E2 a permis la découverte d'un important lot de mobiliers épars scellé par une crête de labour. Daté du Néolithique final, ce matériel vient s'ajouter à celui retrouvé lors des précédentes opérations sur la commune de Ouarville. Si l'occupation, à proprement parlé, n'a pas été mise au jour, ces résultats s'ajoutent aux précédents et permettent de circonscrire l'emplacement possible de ce site.

L'étude de l'éolienne E3 et du chemin d'accès de l'éolienne E4 a livré quelques fragments de céramiques protohistoriques, faibles indices d'une présence humaine à cette période dans le secteur. On mentionnera également la présence de trois fosses indéterminées et non datées sur l'emplacement de l'éolienne E3 (possiblement des fosses d'extraction au vu de leurs importantes dimensions), ainsi que trois chablis sur le chemin d'accès à l'éolienne E4 (probablement les vestiges d'une ancienne haie).

Les investigations au niveau de la future éolienne E4, supposée se situer à l'emplacement de la villa des Aiguillettes, n'ont donné aucun résultat. L'emplacement de la villa reste à préciser.

Les résultats les plus importants de l'opération ont été réalisés sur l'emplacement de l'éolienne E1. Un site protohistorique inédit de la période laténienne (pouvant remonter à la fin du Hallstatt) a été découvert. Au côté de celui-ci, une occupation romaine a également été mise au jour. Celle-ci pourrait s'inscrire dans la continuité de l'occupation protohistorique mais rien n'a permis de le démontrer formellement. L'occupation antique aurait connu au moins deux phases. Une première, entre la fin de La Tène et le Haut-Empire, est constituée d'un système de fossés possiblement double. La seconde phase voit la construction de maçonneries (un pavillon d'angle, une galerie et un stylobate possible, témoin d'une seconde galerie) encadrant une cour et conservant l'organisation du système fossoyé. Un important épandage de cailloux et blocs calcaires pourrait traduire la présence d'un chemin ou d'un aménagement de cour qui reste à confirmer. Le peu de matériel datant retrouvé permet de placer cette seconde phase autour du I^{er} s. La durée de cette occupation semble brève et la destruction des maçonneries pourrait s'être produite au cours du II^e s. Après cette date, aucune autre occupation ne semble s'installer (exception faite d'une structure et d'un dépôt de faune non datés). Au vu de leur emplacement et orientation, les vestiges mis au jour pourraient être en lien avec le site du Moulin et de la Justice. Il pourrait également appartenir à une villa inconnue situé aux côtés de ce site et s'intégrant dans l'ensemble de sites, plus vaste, interprété comme une agglomération secondaire.

Cédric Leclerc

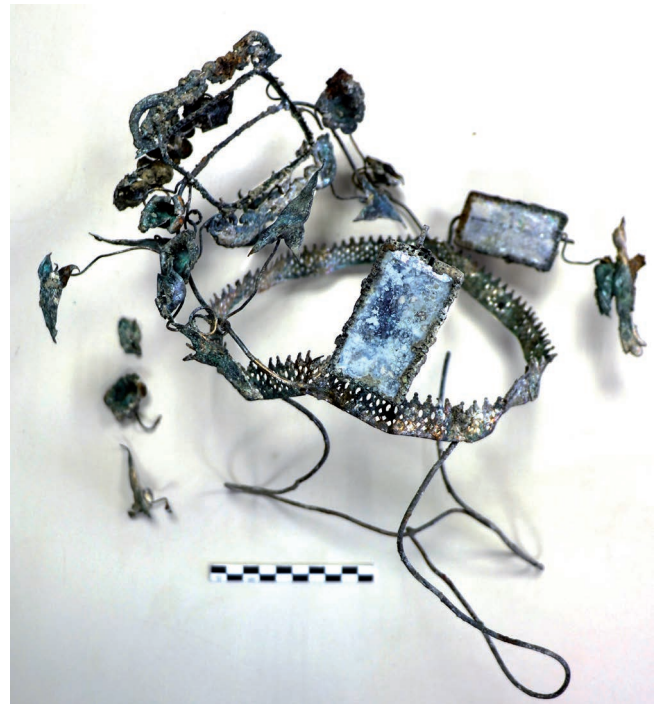
LUCÉ

2 rue de la République

Le diagnostic archéologique, 2 rue de la République sur la commune de Lucé, a permis de mettre en évidence un fossé (tranchée 3) similaire au fossé observé sur la parcelle du diagnostic aux 60-68 rue du Général-Patton, ainsi que le bâti d'habitations construites autour de 1900. Le mobilier issu de l'habitation 1 comprend un globe de mariée incomplet, objet de l'art populaire de la société

française et de religion catholique entre 1850 et 1930. Le globe de mariée représentait le souvenir d'un mariage avec les souhaits et vœux des jeunes mariés. Cet « ex-voto » évoluait tout au long de la vie des mariés (naissance, deuil, veuvage, remariage, etc.).

Delphine Capron



Figs. 1 et 2 : Lucé (Eure-et-Loir) 2 rue de la République : deux vues du globe de mariée.
(Delphine Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

MIGNIÈRES

Rue du Château-d'Eau

L'opération de diagnostic menée rue du Château-d'Eau à Mignières a permis de mettre au jour un fossé parcelaire figuré sur le cadastre napoléonien. La découverte de quelques tessons mis au jour hors contexte suggère la présence d'un site ou d'une occupation pré ou protohis-

torique à proximité. Les extensions réalisées à proximité de ces différents objets n'ont pas permis d'identifier des structures associées.

Bruno Lecomte

MIGNIÈRES

6 bis rue aux Juifs

L'opération réalisée au 6 bis rue aux Juifs n'a pas permis de mettre au jour de vestige archéologique. Cette absence peut indiquer que les occupations néolithiques, antiques et médiévales ne se prolongent pas au nord

de la fouille du Clos de l'Ouche, réalisée par P. Gibut en 2019 ou bien que le remaniement de la parcelle lors de la construction de la maison explique cette absence.

Bruno Lecomte

Moyen Âge

Époque contemporaine

NOGENT-LE-ROTROU

Place Sully

Époque moderne

Le diagnostic de la place Sully, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), a été réalisé sur une emprise prescrite de 3 500 m², dans le cadre de la réfection de la place Sully.

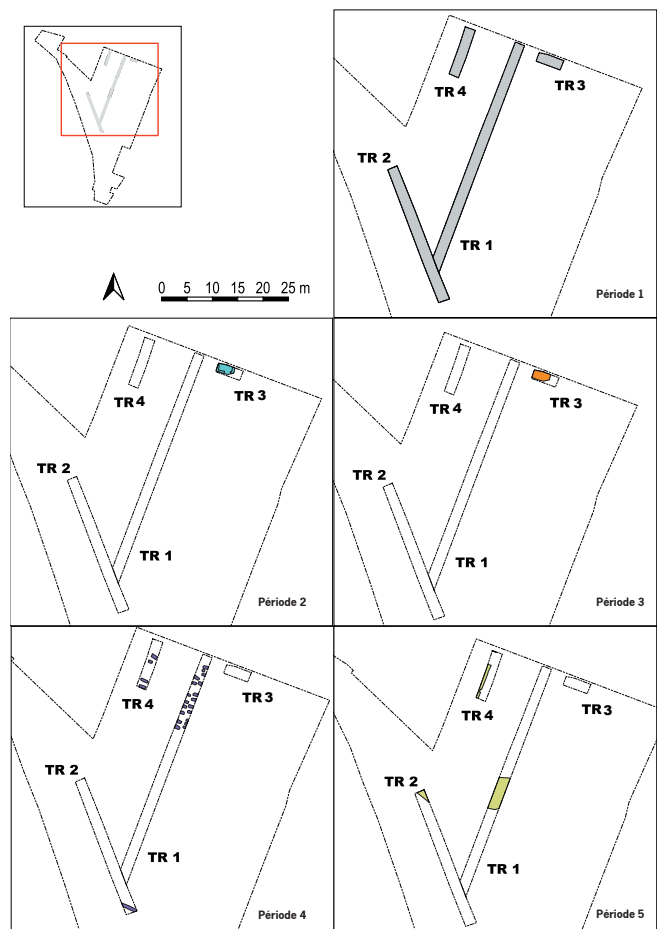
Les apports de cette opération de diagnostic en lien avec les travaux de réfection du cœur de ville de Nogent-le-Rotrou sont conséquents. Malgré une importante destruction de la stratification suite aux décaissements du cimetière pour aménager la place, il a été possible de mettre en évidence, dans les secteurs préservés, une occupation dès la fin du Moyen Âge.

Cette parcelle qui est située dans les faubourgs de la ville de Nogent-le-Rotrou, et plus particulièrement du Bourg-neuf, a accueilli à la fin du Moyen Âge une habitation dotée d'une cave (période 2). Le mauvais état de conservation conduit à supposer, d'après les matériaux mis en œuvre, que cette occupation pourrait être attribuable au XV^e s.

La démolition de cette cave signe probablement l'arrêt de l'occupation sur cette parcelle (période 3). Il est possible de situer cet événement dans la première moitié du XVI^e s. grâce au mobilier mis au jour dans ces contextes. L'usage du terrain serait alors agropastoral, en terres labourées, comme le révèle le contrat de vente établi en 1755.

L'achat par l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou permet d'installer son cimetière en périphérie immédiate de l'établissement (période 4). En 1802, la chapelle de l'Hôtel-Dieu devient église paroissiale et le cimetière est utilisé pour tous les défunts de la paroisse. Il devient alors trop restreint pour cet usage, comme le montrent les nombreux documents historiques conservés. Il convient aussi de replacer les choses dans leur contexte et les changements de mentalité conduisent aussi à la fermeture de ces cimetières insérés dans le tissu urbain. Ainsi, en 1863 l'arrêt des inhumations est acté.

Le terrassement de l'ancien cimetière survient en 1883, au profit de l'agrandissement du marché voisin : le marché aux porcs (période 5). Cet arasement n'a laissé intacts, dans l'emprise observée, qu'une vingtaine de fonds de fosse sépulcrale dans la partie nord et les fondations du mur de clôture sud du cimetière, en usage de 1755 à 1863.



Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) place Sully : synthèse par période des vestiges. (P. Neury, F. Capron, F. Tane, Inrap)

Depuis 1883, cette parcelle sert de place, avec un changement de son nom plus en accord avec son illustre voisin enterré à peu de distance : la place Sully.

Tout ceci montre la nécessité d'intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

Le diagnostic de la place du Général-Saint-Pol à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) a été réalisé sur une emprise prescrite de 8 750 m², dans le cadre de la réfection de la place du Général Saint-Pol.

Les apports de cette opération de diagnostic sont conséquents. Malgré une mauvaise conservation de la stratification suite aux travaux réguliers d'aménagement de la place, il a été possible de mettre en évidence, dans les secteurs préservés, une occupation quasi continue de l'Antiquité à nos jours.

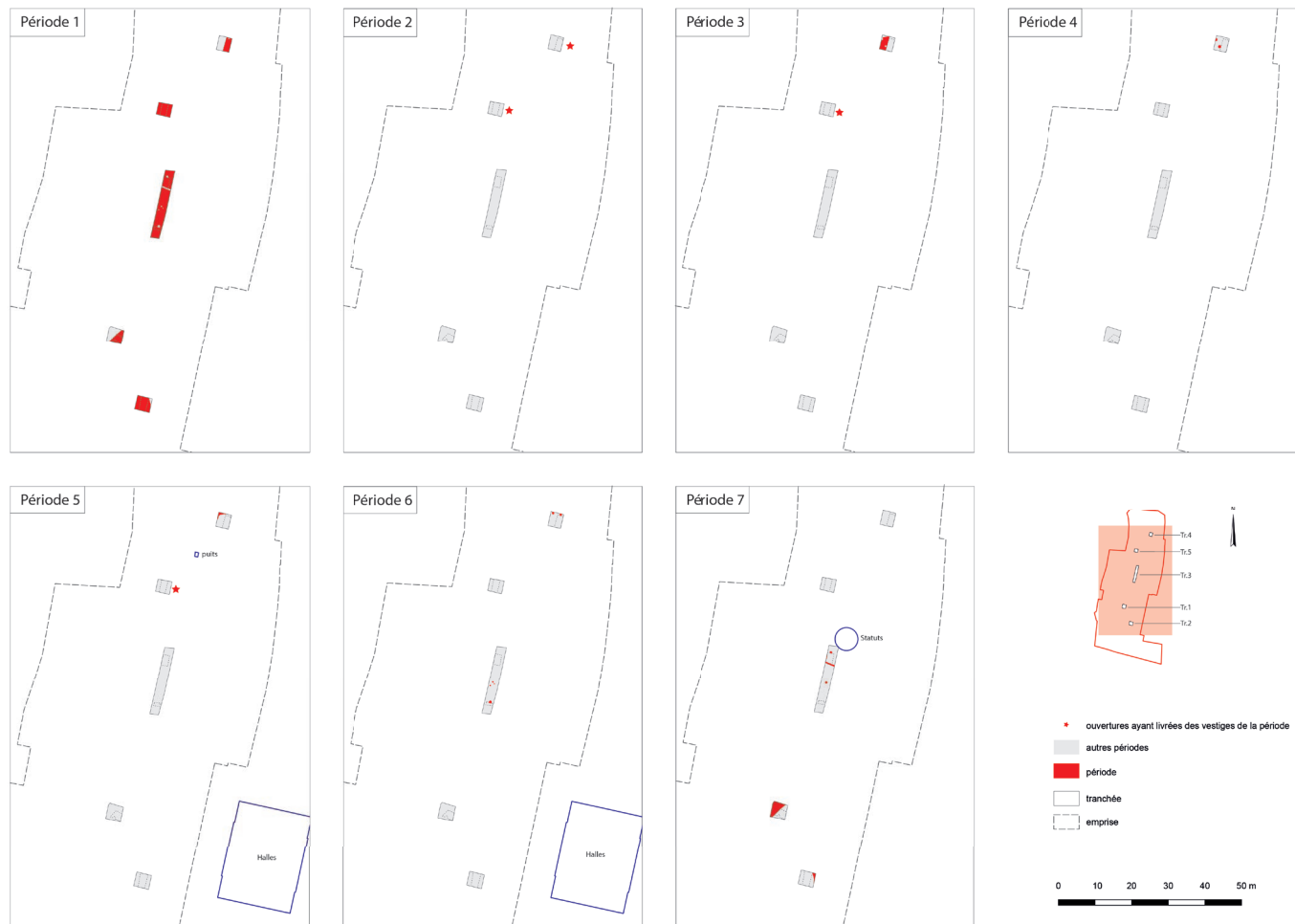
Pour l'Antiquité, un sol en cailloutis a été observé dans deux sondages avec, dans ce contexte, quelques tessons attribués à la période gallo-romaine (période 2). Ces découvertes permettent d'appuyer les mentions du XIX^e s. qui évoquaient la mise au jour de vestiges d'occupations antiques au long d'une voie ancienne située à l'est de l'emprise (actuelle rue Vilette-Gaté).

Les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (IV^e-XII^e s.) sont représentées par une couche de terres noires permettant la mise en évidence d'une stratification de type urbaine (période 3). Ceci n'était absolument pas envisagé avant la phase terrain. Cette découverte est un des apports majeurs de ce diagnostic.

Elle pose cependant la question de l'absence de vestige mobiliers pour la période comprise entre la seconde moitié du VII^e siècle et le XI^e s. : limite inhérente à l'exercice du diagnostic sur une surface restreinte ou déplacement de l'occupation vers de nouveaux pôles ?

La seconde hypothèse a l'avantage de s'inscrire dans les connaissances historiques qui présentent et à partir du XII^e s., l'occupation de ce secteur comme nouvelle : du *vicus novus* au *burgus novus*. À partir de ce siècle, les vestiges dévoilent la matérialité de ce qui est indiqué par les textes : la vie d'un espace public urbain sur une durée de huit siècles (périodes 4 à 6). Ces vestiges sont constitués de sols en cailloutis, couches de réfection et d'utilisation de ces sols et des petites fosses ou trous de poteau. La mise en parallèles de ces vestiges avec d'autres exemples de la moitié nord de la France montre une certaine uniformité des aménagements sur les places de marché associées ou non à des halles.

Il est intéressant de noter qu'un espace ouvert à l'Antiquité est toujours une place à l'heure actuelle (période 7). Au-delà de ce simple constat, ce diagnostic dévoile tout le potentiel de ce secteur de la ville pour l'étude des sols sur le long terme. La constitution d'un programme d'études



Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) place du Général-Saint-Pol : synthèse des vestiges par période. (F. Capron, H. Herment, Inrap)

interdisciplinaires permettrait de caractériser plus précisément la nature de ces sols construits et l'utilisation précise des espaces qui leur sont associés. Ces vestiges s'inscrivent parfaitement dans les problématiques actuelles de recherches en archéologie urbaine.

Tout ceci montre une nouvelle fois la nécessité d'intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

Néolithique

PRASVILLE Les Marmonneries

La fouille préventive sise au lieu-dit les Marmonneries a été menée de septembre à novembre 2021 sur la commune de Prasville (Eure-et-Loir), en préalable à l'agrandissement d'exploitation d'une carrière. Sur ces terrains, le diagnostic réalisé en 2019 avait mis en évidence les vestiges de deux occupations, l'une du Néolithique final et l'autre de la période gallo-romaine (Champault et al. 2019). L'opération a été menée sur deux secteurs disjoints (nommés zone 1 et zone 2), distants de 75 m, représentant une surface totale de 10470 m².

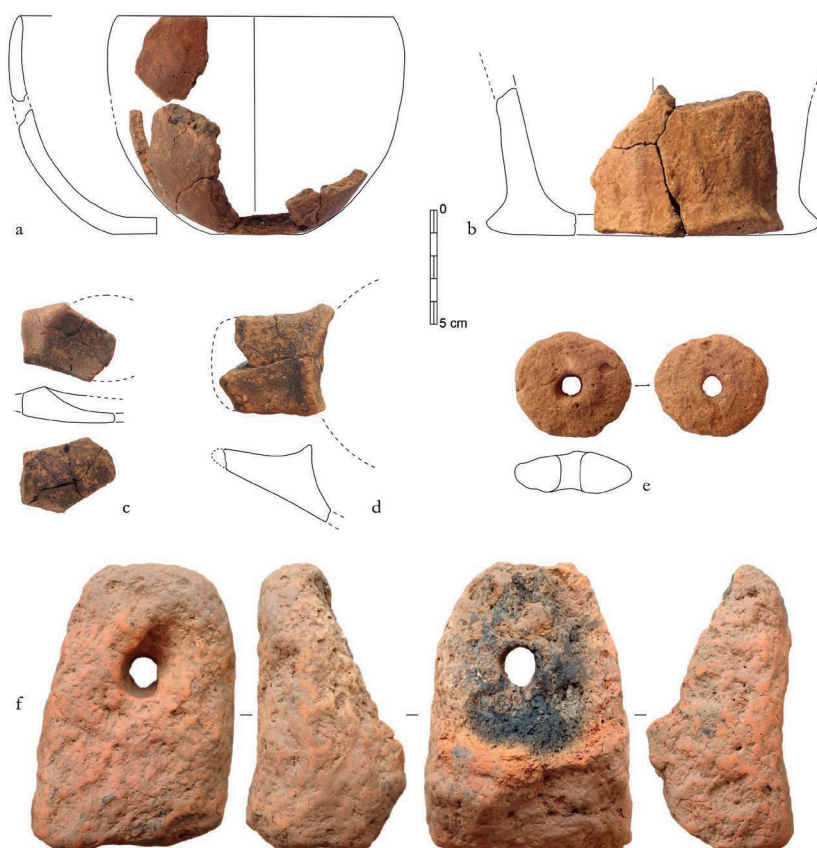
Les deux zones de fouille sont localisées sur le versant ouest d'une vallée sèche, dite grande vallée de l'Herbichère. Elles se trouvent à une altitude NGF comprise entre 141 m (en zone 1, à l'ouest) et 136 m (en zone 2, à l'est). A cet endroit, le substrat correspond au calcaire de Beauce, masqué par une couverture limoneuse d'environ 70 cm d'épaisseur moyenne, mais très peu développée en certains points de l'emprise de fouille, où elle n'excède alors pas une trentaine de centimètres d'épaisseur (à l'image de l'est de la zone 2).

Les vestiges mis au jour relèvent essentiellement du Néolithique final, conformément au diagnostic. Les périodes antérieures ne sont que peu représentées et indiquent tout au plus une fréquentation du site. Le Paléolithique moyen est illustré par un fragment mésio-proximal de racloir sur éclat à talon facetté. Puis les étapes ancienne et moyenne du Néolithique sont figurées par de rares tessons de céramique dispersés sur les deux emprises de fouille.

Le site des Marmonneries est occupé de façon bien plus marquée durant le Néolithique final, période à laquelle a été attribué un petit nombre de structures en creux consistant en trois probables fosses, dont la faible profondeur conservée est un premier indicateur de l'érosion du site. Outre ces quelques structures, l'occupation rapportée au Néolithique final se matérialise surtout par la présence de grandes nappes de mobilier sur les deux zones fouillées. La nappe de mobilier la plus étendue forme une bande d'environ 35 m de large, suivant une orientation ouest-est, visible sur toute la longueur de la zone 1 et que l'on retrouve au nord de la zone 2 où le

mobilier apparaît en quantité plus faible et plus dispersé. Ce niveau de mobilier, dilaté sur une épaisseur moyenne de 0,30 m, s'insère essentiellement au sommet d'un horizon sédimentaire consistant en un limon argileux brun affecté par de nombreuses perturbations biologiques (terriers, trous de ver et traces racinaires).

L'étude géoarchéologique montre une troncature de cette nappe de mobilier sur ses extrémités septentrionale et méridionale, principalement liée aux limites du parcellaire ancien encore visibles sur le MNT actuel et aux pratiques agricoles répétées. De plus, un microrelief a été observé au niveau de la nappe de mobilier et paraît avoir participé à sa préservation. Celui-ci ne semble pas uniquement relever d'une crête de labour comme il avait été envisagé dans le rapport de diagnostic. En effet, l'exploitation du modèle numérique de terrain RGE ALTI 1 m permet de mettre en évidence l'existence d'un ancien réseau parcellaire visible sur une bonne partie du territoire communal prasvillois, caractérisé par des élévations linéaires



Prasville (Eure-et-Loir) les Marmonneries : sélection de mobilier céramique et de mobilier en terre cuite du Néolithique final. a : bol à fond aplani épaissi, b : fond plat débordant, c et d : cuillers, e : fusaïole, f : peson pyramidal. (A. Hauzeur)

semblables à celle étudiée dans le cadre de la présente fouille.

Hors de cette bande linéaire de mobilier, la zone 2 a également livré une petite concentration de mobilier dans son angle sud-ouest. Sa délimitation et sa géométrie planimétriques n'ont pu être intégralement restituées puisque cette nappe de vestiges s'étend hors emprise de fouille. L'ensemble mobilier issu de toutes ces nappes se caractérise par l'abondance des tessons (très fragmentaires) contrastant avec la faiblesse numérique relative de la série lithique. Cette dernière est caractérisée par une nette dominance des micro-denticulés, un nombre important de fragments de lame et de poignard pressigniens et plusieurs outils différents mais seulement présents à l'unité. L'analyse technologique des supports permet d'affiner l'attribution chronologique de cette série entre 2800 et 2600 avant notre ère.

Les éléments remarquables du corpus céramique (bords et fonds plats) permettent de situer celui-ci au Néolithique final de manière large, étayé par la présence de cuillers, de fusaïoles et surtout de pesons, dont la morphologie conique ou pyramidale s'accorde plus avec les productions du 3^e millénaire. Ces derniers sont présents en grand nombre au centre nord de la zone 2, sur une surface d'environ 85 m². Ils permettent de reconnaître ici

la présence d'une zone artisanale spécialisée dans les activités textiles, renforcée par les nombreux micro-denticulés identifiés au sein du corpus lithique.

De manière plus large, le mobilier constituant ces nappes permet de conclure à la présence d'un habitat au Néolithique final, sans que l'on puisse définir si celui-ci se trouvait au sein de l'emprise de fouille ou à proximité, du fait de la conservation partielle du site initial et de l'absence de traces évidentes de cet habitat, même par la prospection géomagnétique.

Quelques témoins isolés sur les deux zones de fouille et consistant en fragments de céramique et de terre cuite architecturale témoignent d'une présence durant la période antique. Enfin, la fouille a vu la mise au jour d'une structure consistant en une petite fosse préservée sur une faible épaisseur de 0,06 m, pour laquelle une datation radiocarbone donne un résultat à deux intervalles chronologiques qui renvoient à une période comprise entre la seconde moitié du XV^e s. et le premier quart du XVII^e s.

Laetitia Fénéon

Champault et al. 2019 : CHAMPAULT É. (dir.), AUBAZAC G., AUNAY C., COUSSOT C., FOURRÉ A., HAMON T., LÉCUYER S., LIÉVAUX N., Centre-Val de Loire, Eure-et-Loir, Prasville, Carrière Les Marmonneries : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : INRAP Centre Île-de-France, 143 p.

Néolithique

PRASVILLE

Chemin de Teillay tranche 8b

Le site de Prasville, chemin de Teillay tranche 8b s'affiche dans la suite d'une série d'opérations sur le secteur. L'opération se distingue par la découverte de deux nappes de mobiliers céramique et lithique datées entre le Néolithique ancien et le Néolithique final. On observe une érosion légère du sédiment à l'endroit des artefacts. Des zones de vide autour des concentrations de mobiliers suggèrent des effets de paroi, montrant une probable structuration qui n'a pas été mis en évidence autrement.

Pierre Broutin

Prasville (Eure-et-Loir) chemin de Teillay tranche 8b : concentration lithique et céramique du Néolithique, zone 1. (P. Broutin, Inrap)



SAINT-DENIS-DU-PUITS LE THIEULIN

Chavannes

Le diagnostic archéologique réalisé, sur une surface de 21 ha, dans la carrière les Abbayes du Loir, sur les communes du Thieulin et Saint-Denis-des-Puits, n'a pas livré de vestiges archéologiques attestant de la présence d'un site. L'étude de chemins anciens, débutée en 2019, lors d'une précédente tranche de diagnostic archéologique

dans la carrière, a pu être poursuivie. Deux carrières d'extraction, probablement liées au chemin rural qui traverse l'emprise, ont pu être étudiées. La datation de ces vestiges n'est pas établie.

Grégoire Bailleux

Dans le cadre du projet d'aménagement de construction d'entrepôts logistiques sur une surface totale de 17,9 hectares, porté par la société EXIA à Toury, un diagnostic archéologique a été réalisé sous la direction de Jenny Sélèque (Conseil général d'Eure-et-Loir) en 2008. Cette opération a permis de mettre en évidence des vestiges immobiliers et mobiliers d'une occupation de la transition Hallstatt-La Tène. Cette découverte a engendré un arrêté portant prescription d'une fouille archéologique préventive 18 000 m², divisée en deux secteurs : Zone A de 13 000 m² et Zone B de 5 000 m².

Les fouilles ont révélé des structures sur des formations marno-calcaires de l'Aquitanien, recouvertes de limons éoliens. L'absence de recouvrement sédimentaire important a rendu ces vestiges vulnérables à l'érosion et aux activités agricoles modernes, affectant l'état de conservation des structures découvertes. Au final, une vingtaine de structures, principalement du Bronze final et du début Hallstatt et plus d'une cinquantaine de chablis, ont été mises au jour (fig. 1).

L'occupation principale se caractérise par huit foyers à pierres chauffées et six fosses, datés du Bronze final IIIb

au Hallstatt D2 soit du la fin du X^e siècle au V^e siècle avant notre ère. Les foyers à pierres chauffées ont été classés en trois types : foyers allongés, foyers circulaires et foyers "cuvelés". Une étude détaillée, incluant des analyses anthracologiques, biochimiques (Nicolas Garnier) et des datations radiocarbone, a été menée. Les différents aménagements des foyers fonctionnent sur le même modèle : les pierres, servant de sole, transmettent indirectement la chaleur, provenant du dessous. Les foyers, qu'ils soient de plan circulaire ou allongé, montrent un épais dépôt charbonneux au fond des fosses et des traces de rubéfaction sur les parois, indiquant une aire de combustion située au fond. Les pierres surmontent ce dépôt, correspondant probablement au brasier. Pour les foyers cuvelés (fig. 2), le dépôt charbonneux est moins épais ou plus mélangé aux pierres. La polarisation des traces de chauffe sur les pierres de chant et la plaque du fond confirme l'origine de la chaleur au sein et à la base du coffrage lithique. Ce fonctionnement est similaire aux structures de combustion à pierres chauffées préhistoriques ou protohistoriques, avec la particularité d'un coffrage. Considérant l'usage unique des foyers à pierres chauffées, l'aménagement du coffrage pourrait

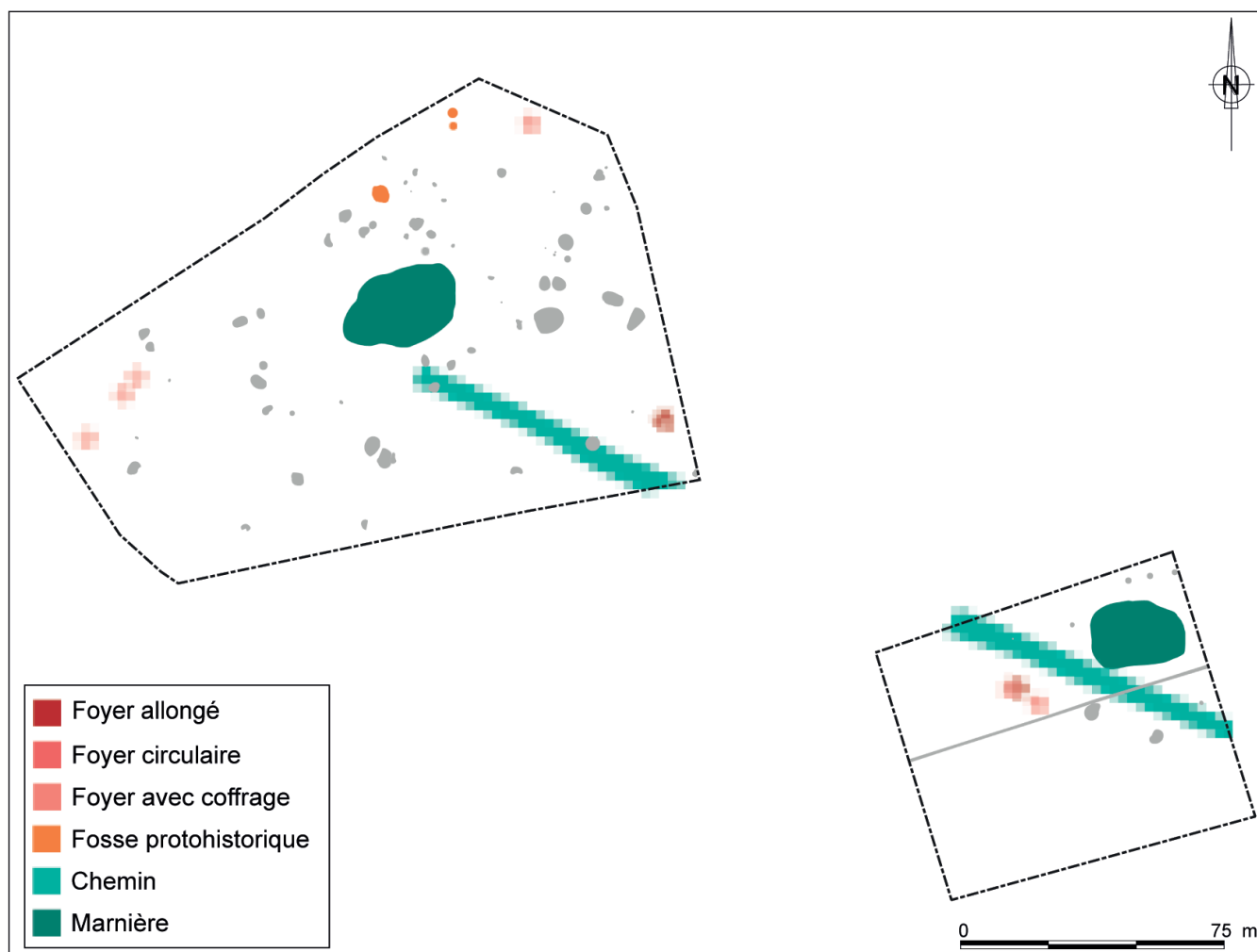


Fig. 1 : Toury (Loiret) le Rogeret : plan de masse du site. (A. Delalande, Eveha)



Fig. 2 :Toury (Loiret) le Rogeret : vue en plan après vidange du foyer cuvelé F031. (B. Leroy, Eveha)

indiquer une utilisation régulière, facilitant le curage et la vidange des cendres.

Les analyses anthracologiques des résidus charbonneux ont identifié le chêne et le hêtre comme essences dominantes, correspondant à la composition forestière régionale durant la protohistoire. Le chêne, majoritaire, est prisé pour sa combustion lente et sa capacité à maintenir une température élevée sur une longue durée, tandis que le hêtre, utilisé en complément, fournit une chaleur intense mais moins durable.

Les analyses chimiques des résidus sur les pierres chauffées montrent des traces de matières organiques, probablement alimentaires, avec des résidus de lipides et de protéines. Cela suggère des pratiques de transformation alimentaire plus complexes, telles que le fumage ou le séchage. Les lipides indiquent des matières grasses animales, probablement issues de la cuisson de viande, tandis que les protéines peuvent provenir de produits carnés ou laitiers, suggérant des pratiques alimentaires diversifiées.

Les datations radiocarbone confirment deux périodes principales d'utilisation : le Bronze final IIIb et le Hallstatt. Les types de foyers identifiés, notamment les foyers allongés pour le Bronze final et les foyers cuvelés pour le Hallstatt, correspondent à ces périodes.

Si aucune fosse du Bronze final n'est attestée sur l'emprise de fouille, six fosses semblent se rattacher à la même phase d'occupation que les foyers cuvelés. Hormis une, elles présentent des morphologies relativement homogènes avec des plans circulaires à ovales, avec des dimensions variant de 0,30 à 1,90 m de diamètre, pour des profondeurs allant de 0,03 à 0,50 m. Une fosse, proche d'un foyer, est interprétée comme une fosse dépotoir pour les cendres et résidus de cuisson. La présence de mobilier céramique et de restes fauniques, ainsi que de pierres chauffées, suggère une utilisation culinaire. La fosse de plus grandes dimensions pourrait avoir servi au stockage puis au rejet.

La découverte d'un vase-filtre (fig. 3) dans une de ces fosses, est particulièrement intéressante de par sa rareté et sa qualité de finition. Les analyses chimiques ont déter-

miné sa fonction de passoire à raisin fermenté, probablement de vigne sauvage, badigeonnée de gras animal pour l'étanchéité. Ces fosses témoignent d'une occupation domestique dispersée, typique des habitats ruraux de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer sur le plateau beauceron. La faible densité des vestiges sur une vaste superficie indique une occupation de type habitat ouvert, avec des structures domestiques modestes, probablement associées à des activités agricoles.

Un hiatus suit vraisemblablement cette occupation qui ne reprend qu'à la fin de l'Antiquité. Une probable voie et deux marnières ont été identifiées. Difficilement visible, cette potentielle voie se distingue par une légère décoloration du substrat perçue sur une longueur de 222,38 m avec une largeur variable entre 4,52 et 7,73 m. De par son orientation et son emplacement, ce tracé pourrait correspondre aux vestiges d'un ancien axe de circulation, potentiellement lié à la voie antique Le Mans-Sens, située à proximité. Sa datation demeure néanmoins incertaine.

Les deux marnières sont localisées à proximité de cette "voie". Elles se caractérisent par un plan assez irrégulier et de grandes dimensions. Ces structures ont été exploitées pour extraire la marne crayeuse. Ces marnières ont des bords relativement verticaux où aucune trace d'outils n'a été perçue, un fond plat, et des comblements successifs, ce qui suggère une exploitation sur le long terme. Bien que la datation des marnières soit incertaine, les fragments de céramique trouvés dans les niveaux inférieurs indiquent une exploitation potentiellement dès l'antiquité, avec une continuité jusqu'au haut Moyen Âge.

Ainsi, l'exploitation de ces structures et leur alignement avec un axe de circulation pourrait témoigner d'une occupation axée sur l'exploitation des ressources naturelles, avec une infrastructure rudimentaire mais fonctionnelle pour le transport et l'extraction.

Audrey Delalande

Sélèque et al. 2008 : SÉLÈQUE J., DURGEAU S., PAYRAUD N., *Toury (Centre – Eure-et-Loir) le Rogeret, aménagement d'une plateforme logistique : rapport de diagnostic d'archéologie préventive*, Chartres : Conseil Général d'Eure-et-Loir.

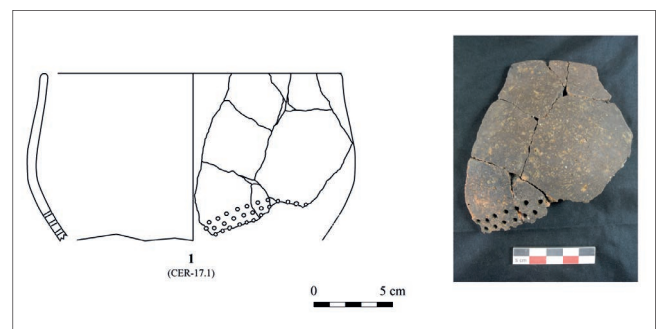


Fig. 3 :Toury (Loiret) le Rogeret : vase-filtre. (É. André, Eveha)

Le projet de ZAC par l'Agglomération du Pays de Dreux dans la périphérie de la ville de Vernouillet au sud de l'agglomération drouaise, aux lieux-dits le Denier et les Cinquante-Arpes a donné lieu à une fouille prescrite par le service régional de l'Archéologie et réalisée entre le 8 septembre et le 18 novembre 2021. L'intervention archéologique a porté sur une surface de 11 200 m² (fig.1).

La première période représentée sur le site est la Préhistoire avec quelques pièces lithiques mises au jour dans des contextes postérieurs et attestant une fréquentation de ce secteur du Paléolithique moyen au Néolithique récent ou final.

La deuxième période d'occupation est attribuable à La Tène moyenne avec la découverte d'une quinzaine de silos de taille importante dans la partie sud-ouest de l'emprise. Ces structures de stockage ont, pour une partie d'entre elles, livré des ossements animaux, squelettes complets ou non, déposés dans leur comblement (fig.2).

La fréquentation du site au cours de La Tène finale est illustrée par un dépôt constitué de 20 monnaies gauloises ou républicaines, dont une en or (statère suession) et une en argent (TOGIRIX séquane), contenues dans une petite céramique commune déposée retournée dans une fosse aux contours mal définis (fig.3). Le reste du lot est composé de bronzes carnutes.



Fig. 1 : Vernouillet (Eure-et-Loir) le Denier, les Cinquante-Arpes : plan général des vestiges mis au jour. (T. Guillemard, Inrap)



Fig. 2 : Vernouillet (Eure-et-Loir) le Denier, les Cinquante-Arpents : vue d'un squelette d'ovicapridé mis au jour dans le comblement du silo F.82. (C. Landart, Inrap)

La période romaine est marquée par la création, dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., d'un établissement rural installé au sein d'enclos emboîtés, délimités par des fossés interrompus – au moins est-ce le cas du fossé intérieur – afin de ménager un accès vers le nord. Seule la partie ouest de la *pars rustica* est inscrite dans la zone prescrite, la partie résidentielle de l'établissement étant située plus à l'Est, en dehors de l'emprise du projet. Dans la zone fouillée, un bâtiment en dur, vaste construction de plan rectangulaire couvrant une surface de 175 m², orientée nord-sud, un imposant creusement, également nord-sud, dont la nature reste incertaine, un cellier, un puits et quelques fosses ont été découverts. Ce premier ensemble, fondé au cours du I^{er} s., est profondément remanié au cours du II^e s. Le fossé intérieur ainsi qu'une grande partie des vestiges du premier temps d'existence de l'établissement sont abandonnés et comblés. Un chemin bordé de palissades est créé dans la partie sud-ouest. Un autre segment de palissade nord-sud, constitué de 28 poteaux régulièrement espacés, est implanté à

l'est du bâtiment en pierre qui semble conservé. Dans la partie orientale de l'emprise, un puits est aménagé et le grand creusement nord-sud, précédemment évoqué, est profondément remanié avec la création d'un espace excavé dans son extrémité sud. Desservi par une "rampe", probablement constituée à l'aide des déblais issus du creusement du puits, de petites excavations de plan rectangulaire, celliers ou ateliers, y prennent place. Dans le dernier tiers du II^e s. ou au début du III^e s., l'établissement est abandonné et les maçonneries récupérées. Seules quelques monnaies découvertes dans le bâtiment en pierre et quelques fragments de céramique granuleuse témoignent d'une fréquentation de l'établissement au cours du IV^e s.

Le statut de cet établissement est difficile à préciser à l'aide des seules informations collectées au cours de l'intervention. Les activités identifiées semblent essentiellement agropastorales et artisanales (travail du métal, tannerie avec la mise au jour de fragments d'une amphore de Lipari destinée au transport d'alun). Toutefois, la découverte de tesselles de mosaïque et de fragments de tubulures en terre cuite dans une couche de remblai d'une vaste dépression située au sud-ouest, atteste l'existence de pièces chauffées au sein des constructions.

Laurent Fournier



Fig. 3 : Vernouillet (Eure-et-Loir) le Denier, les Cinquante-Arpents : vue du dépôt monétaire en cours de fouille. (M. Barret, Inrap)

Âge du Bronze
Époque moderne

VERNOUILLET ZAC Porte Sud

Moyen Âge
Époque contemporaine

La réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Porte Sud sur la commune de Vernouillet (Eure-et-Loir) a entraîné une phase préalable de diagnostic réalisée d'août à octobre 2019. Des vestiges appartenant à différentes périodes archéologiques, entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge ont été identifiés. La répartition spatiale de ces vestiges a permis d'identifier 11 pôles ou concentrations. Deux prescriptions de fouilles ont été émises suite à ces découvertes, l'une portant sur un site gallo-romain (zone 1) et l'autre sur les découvertes médiévales et modernes.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 27 septembre au 17 décembre 2021 sur une superficie

totale de 2 ha, réparties en 4 zones distinctes (zones 2A, 2B, 3 et 4).

La fouille a permis la découverte, en adéquation avec les données du diagnostic :

Dans la zone 4

Des indices d'occupation ancienne avec des isolats de mobilier découverts hors de toutes structures archéologiques : des pièces lithiques taillées et de la céramique de datation Néolithique.

Un puits dont la chronologie (médiévale ?) devra être pré-

cisée par datation radiocarbone, et dont le fond n'est pas atteint à plus de 4,50 m de profondeur,

Une marnière (datation moderne ?) de 13 m de diamètre et dont le fond n'est pas atteint à 6,50 m de profondeur sous le niveau de décapage.

Dans la zone 3

Quelques pièces lithiques isolées, de datation Néolithique, ont été mises au jour.

Quelques fosses de l'âge du Bronze ont été détectées dont un fond de fosse polylobée qui a livré un bel ensemble de céramique et une pointe de lance en alliage cuivreux.



Fig. 1 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : carrière en puits à caverons rayonnant. (S. Chaudriller, Inrap)

Le souterrain attendu s'est révélé être une carrière d'extraction en puits à caverons rayonnants comprenant 3 salles (avec chacune un ou plusieurs caverons) réparties autour d'un puits central de creusement (fig. 1 et 2). L'apparition de la carrière est située à moins 3,80 m sous le niveau de décapage. Les voûtes de la carrière étaient mal conservées, pour des raisons de sécurité évidente la fouille a dû se faire à ciel ouvert. Les voûtes ont donc dû être détruites de manière mécanique pour éviter les effondrements. La profondeur maximale atteinte de la carrière est de plus de 8 m sous le niveau de terre actuelle. Les traces d'outils ont également pu être étudiées lorsqu'elles ont été découvertes dans les parois de la carrière (fig. 3). La datation de cette carrière devra être précisée par des analyses par radiocarbone lors de la phase d'étude.



Fig. 2 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : carrière en puits à caverons rayonnant. (S. Chaudriller, Inrap)



Fig. 3 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : trace de pic de carrier. (S. Chaudriller, Inrap)

Dans la zone 2B

Quelques pièces lithiques dont des bifaces, probablement Paléolithique moyen.

Un fossé de datation protohistorique.

Un groupe de 6 fosses médiévales, soit le pendant du groupe de 6 fosses découvert au diagnostic, correspondant à une activité artisanale à définir en fonction des résultats des futures analyses de phosphates.

Quelques trous de poteaux isolés.

Quelques fosses isolées.

Un drain probablement moderne (XVI^e s.).

Un dépôt de chevaux daté par radiocarbone de la guerre franco-allemande de 1870 (fig. 4). Ce dépôt correspond à une gestion de cadavres de chevaux dans un drain moderne (XVI-XVII^e s.) réemployé (fig. 4). Cet ensemble n'était pas du tout attendu au moment de la fouille, il se situe de fait entre deux tranchées de diagnostics.



Fig. 4 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : exemple de traitement des chevaux. (S. Chaudriller, Inrap)

Dans la zone 2A

Quelques pièces lithiques, dont un biface (paléolithique ?) similaire à ceux issus de la zone 2B, et quelques isolats lithiques et céramiques de datation Néolithique.

Un fossé dans l'angle de l'emprise de chronologie indéterminée.

La majorité des vestiges immobiliers mis au jour sont typiques d'un établissement rural médiéval daté du XI^e s. : trous de poteau, bâtiments sur poteaux (UA), fosses, silos, etc.

Dans l'angle nord-est de la fouille, une grande fosse 13 m (fig. 5) de long sur



Fig. 5 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : ensemble de fours du XI^e s. (S. Chaudriller, Inrap)



Fig. 6 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : lampe à huile à pied tubulaire du XI^e s. (S. Chaudriller, Inrap)

8 m de large a livré un ensemble de 10 fours domestiques très bien conservés, imbriqués les uns dans les autres.

La fouille démontre que le plateau de Vernouillet est occupé anciennement de manière discontinue depuis le Paléolithique moyen (vestiges lithiques), à l'âge du Bronze, au Moyen Âge, de la période moderne jusqu'à l'époque contemporaine (vestiges de conflits de la guerre de 1870 et des bombardements de 1944).

La plus grosse partie des vestiges immobiliers et mobiliers (fig. 6) témoigne de la vie d'un établissement rural au Moyen Âge et plus précisément du XI^e s.

Des espaces aux fonctions différentes sont effectivement répartis sur l'ensemble de la fouille et des zones : une carrière sur la zone 3, un puits sur la zone 4, un secteur artisanal sur la zone 2B et un habitat rural (zones d'habitat, dépendances agricoles, aires de stockage et batterie de fours domestiques) sur la zone 2A.

Séverine Chaudriller

ÉOLE-EN-BEAUCE Les Marmonneries

Le diagnostic effectué au lieu-dit le Blanchet, à Éole-en-Beauce, est la troisième tranche d'intervention dans le contexte de la carrière des Marmonneries. Cette carrière est à cheval sur les communes de Prasville et d'Éole-en-Beauce (anciennement Viabon). Autant les opérations de 2019 et 2020 furent positives et riches en découvertes, attribuées notamment aux périodes Néolithique et An-

tique, autant l'opération de 2021 ne fut pas couronnée de découvertes archéologiques majeures, aucun site n'ayant été identifié. Néanmoins, l'équipe a pu étudier deux carrières ponctuelles d'extraction de calcaire, non datées, ainsi que des structures linéaires au relief positif, interprétées, a priori, comme des crêtes de labour.

Grégoire Bailleux

YMONVILLE

Le Chemin-des-Ânes

Le diagnostic archéologique, réalisé à Ymonville au lieu-dit le Chemin-des-Ânes, en février 2021 sur une surface de 2 876 m², n'a pas permis de déterminer la présence

de vestige archéologique conservé, mobilier ou construit.

Grégoire Bailleux

Âge du Fer

YMONVILLE

Sarmezolles, la Montjoie

Le diagnostic effectué sur la commune d'Ymonville aux lieux-dits Sarmezolles et la Montjoie a révélé des vestiges du second âge du fer, sur des terrains qui ont fait l'objet d'une prospection géophysique, dans la continuité d'une importante occupation agropastorale datée entre les V^e et I^{er} s. av. J.-C. (fouille du site des Hyèbles D. Josset 2009 et 2010, Inrap).

Une dépression karstique a livré une dizaine de silex géolfractés du Paléolithique moyen.

Quelques silex du Néolithique final ont été découverts en position résiduelle dans les structures protohistoriques. Une hache polie et une armature de flèche ont été recueillies dans la terre végétale.

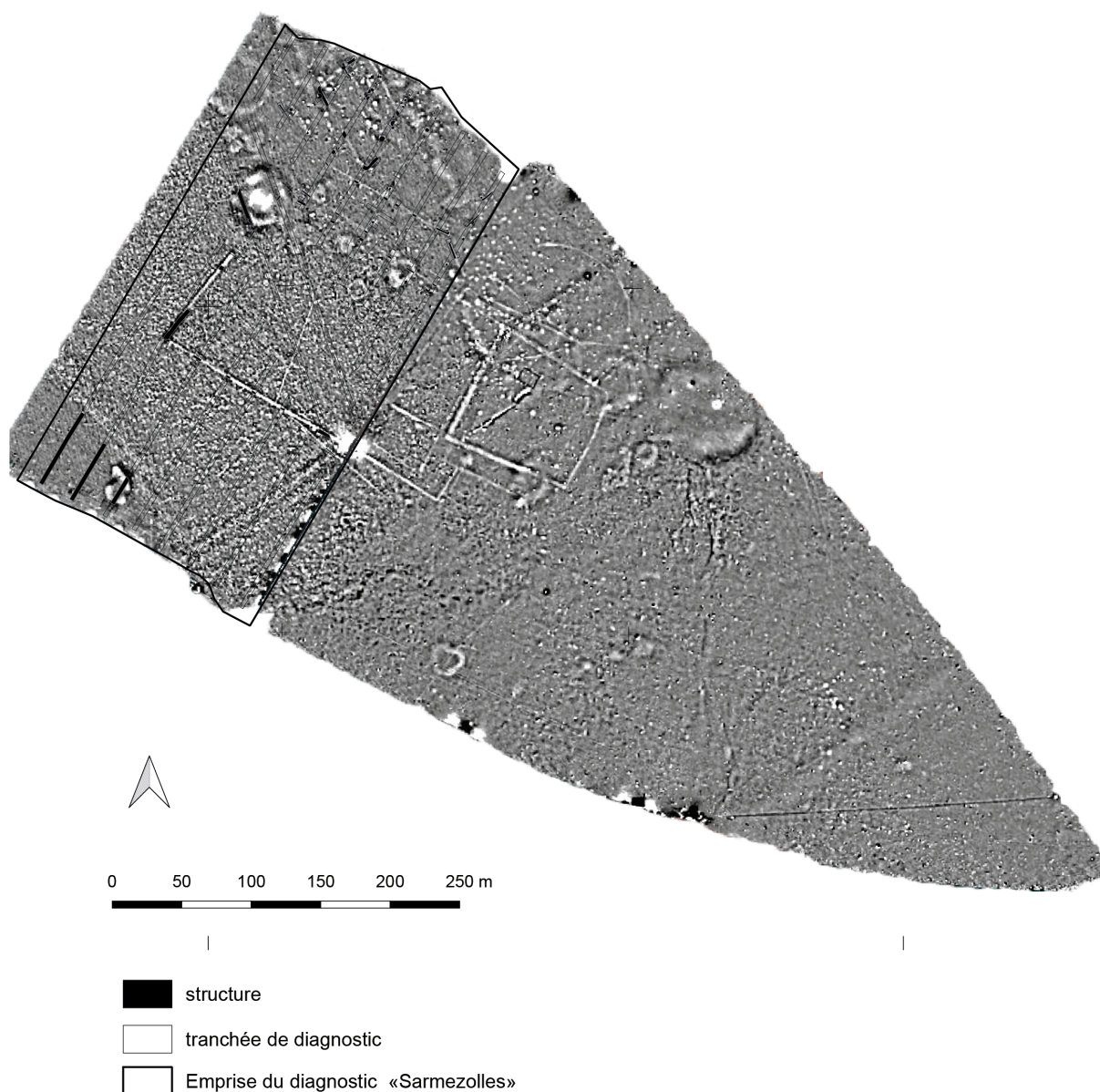


Fig. 1 : Ymonville (Eure-et-Loir) Sarmezolles, la Montjoie : localisation du diagnostic sur fond de carte magnétique établie par Géocarta en 2011. (P. Neury, C. Font, F. David, Inrap)

À La Tène ancienne, une batterie d'au moins 8 silos est implantée au nord du site. Elle correspond au cinquième ensemble de structures de stockage, les quatre autres étant localisées sur le site des Hyèbles. Une inhumation a été découverte dans le silo F.9. De nombreux silos qui ne sont pas datés peuvent potentiellement faire partie de cette période.

Le site se structure à La Tène moyenne avec la mise en place de plusieurs enclos. Les fossés de l'enclos 2 viennent recouper les silos de la période précédente. L'enclos 3, qui n'est pas daté semble structurer l'ensemble des silos de la partie nord. Il forme un axe de circulation nord/est-sud/ouest avec le fossé ouest de l'enclos 4. Ce dernier semble enceindre également une autre batterie de silos, hors emprise, vers l'est, visible sur le relevé géophysique. L'armement est toujours présent dans ce secteur du site avec la découverte d'un fragment de fourreau d'épée découpé avec présence du pontet et de l'agrafe de maintien sommitale du fourreau. Il a été découvert dans le fossé F.94 de l'enclos 4.

C'est à La Tène finale que l'enclos 1 est construit avec sa façade monumentale placée à l'ouest en direction de la vallée de la Conie.



Fig. 2 : Ymonville (Eure-et-Loir) Sarmezolles, la Montjoie : fragment de fourreau d'épée trouvé dans le fossé d'enclos. (É. Champault, Inrap)

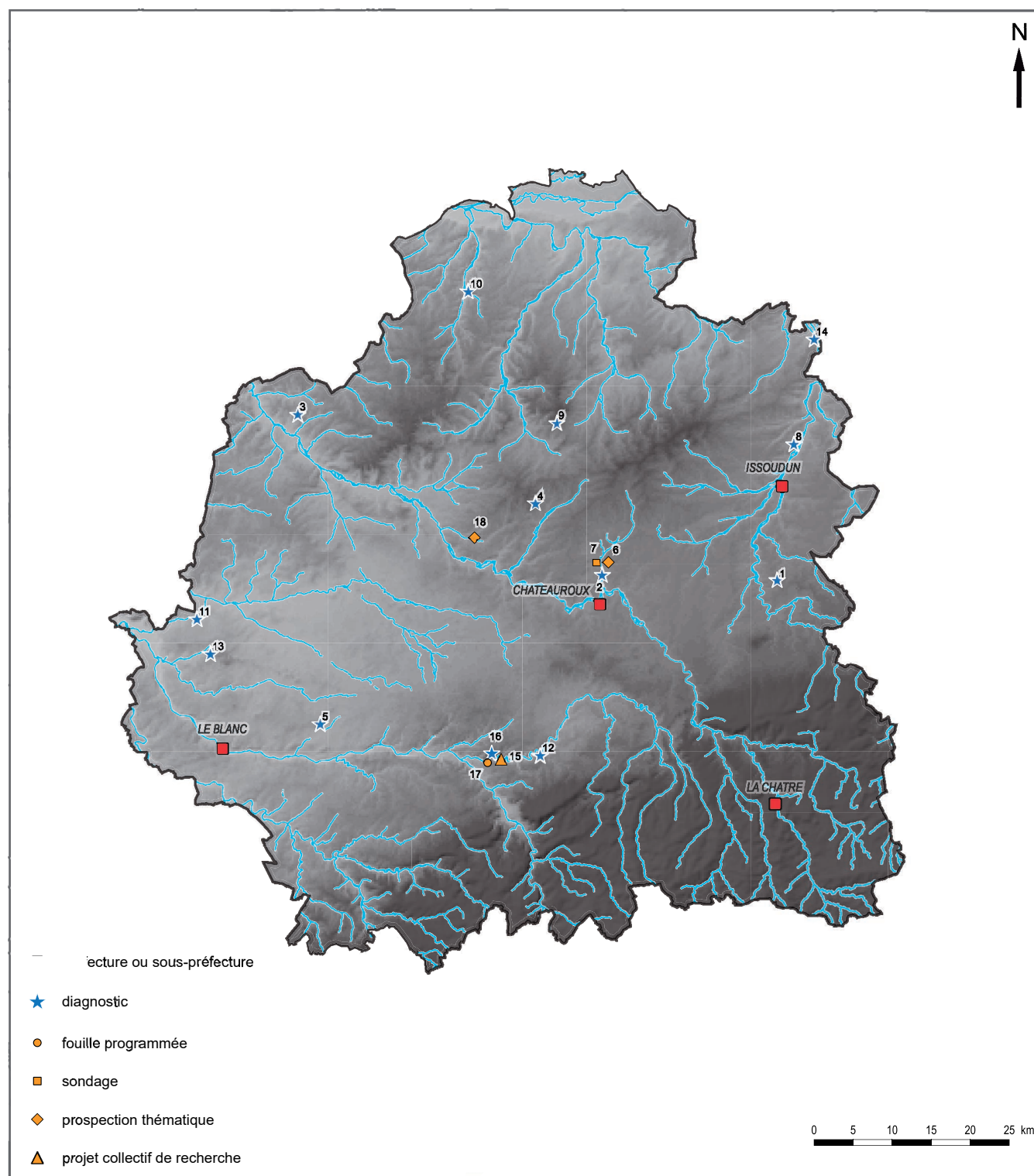
Deux sépultures orientées nord-sud ont été découvertes dans les tranchées 8 et 9. Elles sont mal conservées car situées à la base de la terre végétale. La sépulture F.79 possédait une fibule en fer de type laténienne.

Éric Champault

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Adrien Blanchet , valorisation des archives d'un archéologue numismate	Le Brazidec Marie-Maure (SUP)	PCR		0612808	
36	L'occupation humaine autour de Châteauroux	Dubant Didier (Inrap)	PRD	MOD	0612864	
36019	Bommiers, Château des Minimes	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0612855	1
36044	Châteauroux, 2 bis rue du Palais de Justice	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA	0612773	2
36045	Châtillon-sur-Indre, château	Pouyet Thomas (Inrap)	OPD		0612913	3
36050	Chézelles, chemin rural de Chézelles	Luberne Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612866	4
36053	Ciron, la Pièce des Cormiers	Jouquand Anne-Marie (Inrap)	OPD	FER GAL	0612753	5
36063	Déols, inventaire du patrimoine bâti du bourg monastique	Boissavit-Camus Brigitte (SUP)	PRT	MA	0612803	6
36063	Déols, abbaye Notre-Dame	Henrion Fabrice (MC)	SD	MA	0612886	7
36088	Issoudun, la Limoise	Landreau Céline (Inrap)	OPD	FER	0612892	8
36093	Levroux, route de Bouges	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	GAL	0612876	9
36103	Luçay-le-Male, Beauvais	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	FER MA	0612727	10
36105	Lureuil, carrière de Fontmaure	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	FER MA MOD	0612819	11
36154	Le Pêchereau, Bois des Thibauds	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	MA	0612743	12
36165	Pouigny-Saint-Pierre, les Malgames T2	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA	0612857	13
36171	Reuilly, 11 rue de la République	Holzem Nicolas (Inrap)	OPD	MOD CON	0612744	14
36200	Saint-Marcel, Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	Dumasy Françoise (SUP)	PCR	GAL	0612338	15
36200	Saint-Marcel, 5 rue du Carroir	Pouyet Thomas (Inrap)	OPD	MOD	0612818	16
36200	Saint-Marcel, Les Mersans, Temple 4 et maison dite de Sergius	Girond Simon (COL)	FP	GAL	0612869	17
36241	Villedieu-sur-Indre, Prairie de Géréau, Prairie Saint-Bonnet	Di Napoli Francesca (Inrap)	PRT		0612788	18

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque moderne

**L'occupation humaine
autour de Châteauroux**

En 2021, l'activité de prospection autour de Châteauroux a été abordée de deux façons : deux prospections aériennes d'une heure et une étude de la perception de l'espace à l'échelle du territoire de la commune de La Champenoise (Indre), menée à la fois à partir des micro-toponymes indiqués sur les plans cadastraux parcellaires de 1833 et 1837, des données archéologiques et sur la base des données de cartographie régressive.

Les deux vols en avion ont été effectués, respectivement le samedi 24 juillet 2021 et le samedi 9 octobre 2021.

Le premier vol réalisé trop tardivement n'a permis de photographier qu'un seul site exploitable, car les moissons étaient presque achevées sur les communes concernées au moment du survol (les moissons avaient débuté dans la zone au début du mois juillet). Ce retard est regrettable, car un vol aurait pu être réalisé dès les mois de mai et juin 2021 lorsque tous les blés n'étaient pas encore parvenus à maturité et que des contrastes existaient au-dessus des structures fossoyées, suite au déficit de pluies survenu en mars et avril et aux fortes chaleurs survenues en juin 2021.

Le vol du 9 octobre 2021, a été effectué à partir de l'Aérodrome de Châteauroux-Villers (commune de Saint-Maur – Indre). Ce vol était orienté sur la Champagne berrichonne, avec passage successivement au-dessus des communes de Saint-Maur (partie correspondant anciennement à Villers-les-Ormes), Déols, Coings, Montierchaume, Diors,

Neuvy-Pailloux, Sainte-Fauste, Saint-Aoustrille, Thizay, Issoudun, Chouday, Saint-Georges-sur-Arnon, Lizeray, Paudy, Ménétréols-sous-Vatan, Vatan, Liniez, La Champenoise, Brion et retour en direction de l'Aérodrome de Châteauroux-Villers.

Sur les communes survolées 6 n'ont rien révélé en 2021. Le nombre de sites photographié en 2021 est de 23, dont 7 emplacements qui étaient déjà connus antérieurement.

En 2021 les vestiges archéologiques photographiés correspondent à :

- des tronçons d'anciens chemins (7 cas),
- d'anciens chemins et/ou à des limites de parcelles (5 cas),
- un ancien parcellaire de vigne (1 cas),
- un ancien parcellaire (1 cas),
- des voies ferrées d'un camp du Génie américain de 1918 (4 cas),
- un ancien chemin faisant partie d'un camp du Génie américain de 1918 (1 cas),
- un faisceau des voies ferrées d'un camp de munitions américain de 1917-1919 (1 cas),
- les routes et voies ferrées d'un camp de l'aviation américaine de 1917 à 1919 (1 cas),
- les voies ferrées d'un camp de l'aviation américaine de 1917 à 1919 (1 cas)
- autre (1 cas).

Didier Dubant

L'opération de diagnostic archéologique du château des Minimes à Bommiers a exploré trois secteurs de celui-ci : la basse-cour, les levées de terre sur son front sud et la prairie au pied de la motte castrale. Dix tranchées ont été ouvertes couvrant une surface équivalente à 6,91 % de l'emprise (fig.1). La basse-cour s'est révélée la zone la

plus riche de l'opération. L'essentiel du mobilier archéologique y a été découvert. Cinq périodes d'occupation ont été mises en évidence allant du milieu du X^e au XIV^e s. Les sondages ont été ouverts dans l'angle SE de la zone. Les vestiges apparaissent directement sous la terre végétale et se distribuent sur un mètre d'épaisseur ; le substrat

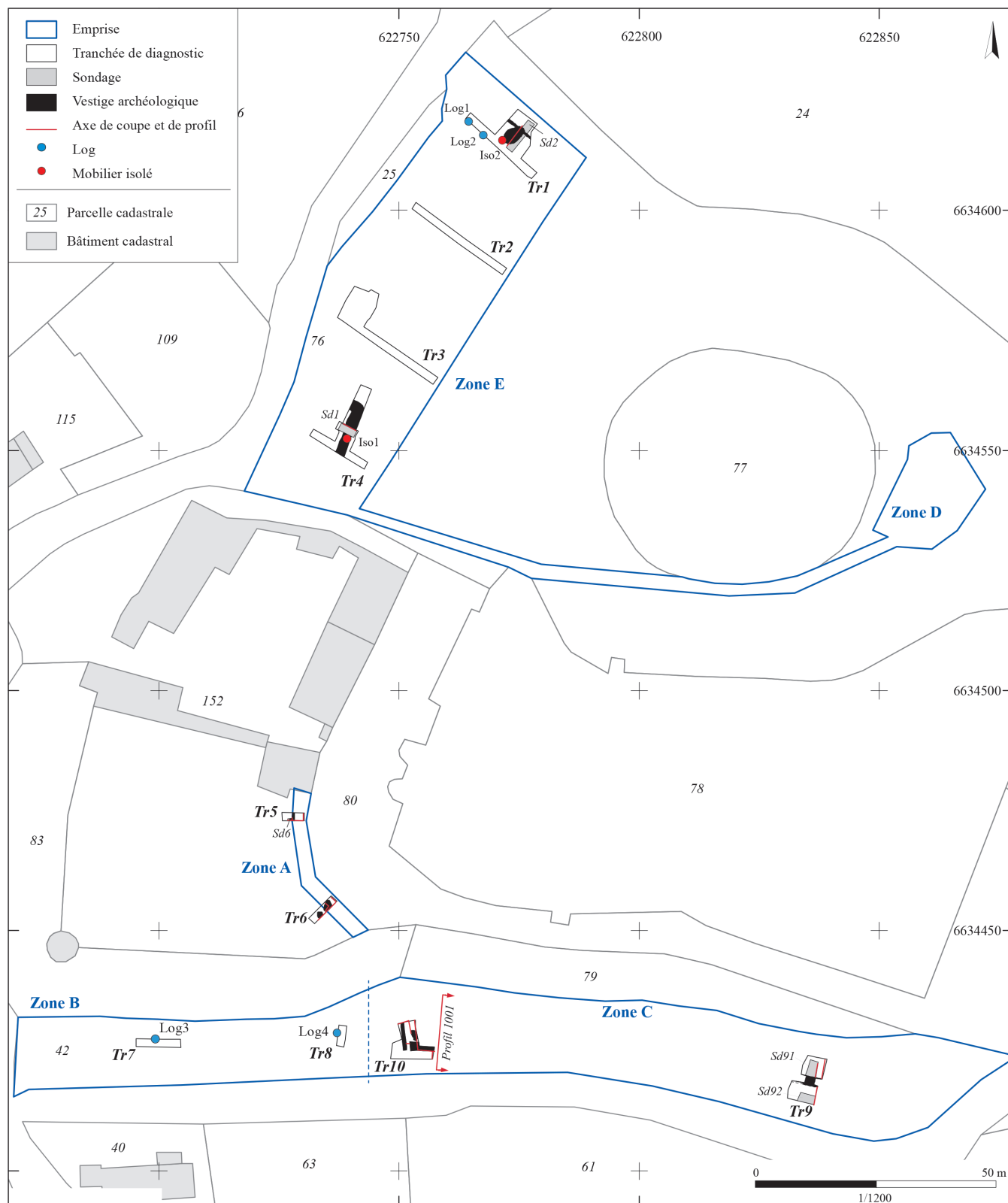


Fig.1 : Bommiers (Indre) château des Minimes : plan général des ouvertures et des vestiges au 1/1200. (Béatrice Marsollier, Inrap)

a été atteint dans les deux tranchées. Les plus anciens vestiges, autour du X^e s., ne permettent pas de caractériser cette première occupation. Lors de la deuxième, des foyers sont installés exclusivement au sud. Une division de l'espace est visible durant cette période et la suivante avec la mise en place sur les foyers d'une aire de travail (appentis ou bâtiment sur sol de mortier ou aire de battage) au sud alors qu'au nord une succession de niveaux de circulation ainsi qu'un mur ont été observés. Le mobilier céramique souligne une vocation domestique alors que les restes de faune témoignent d'un bon statut social des habitants du site. L'absence de céramique postérieure au XIV^e s. dans les remblais supérieurs pourrait signifier un changement d'occupation. En effet, dès cette époque, cet espace semble correspondre à la description qui en est faite au XVIII^e s. : une cour scindée en deux avec un jardin au sud et au nord les bâtiments du corps de ferme. Les sondages réalisés dans la portion ouest de la levée, au sud de la basse-cour semblent montrer une utilisation du relief naturel, probablement sans ajout de terre pour le surélever. Aucun artefact ni aucun vestige anthropique n'a été mis au jour contrairement à ce qui a été observé dans les deux sondages de la levée orientale.



Fig.2 : Bommiers (Indre) Château des Minimes :
vue de la coupe Est au Nord du mur d'enceinte de la tranchée 9.
(Isabelle Pichon, Inrap)

Au sud de la haute-cour, deux tranchées distantes de 75 m ont été explorées. Dans la première, une levée de terre plus ancienne est recoupée par l'érection d'un mur d'enceinte (fig.2). Elle a livré trois tessons des XII^e-XIV^e s. Dans la seconde tranchée (fig.3), la levée suit un pendage descendant de l'est vers l'ouest et disparaît progressivement pour former le passage entre les deux portions de rempart en terre. Dans ce sondage, un mur est construit le long du flanc sud de la levée sur lequel il a versé (fig.4). Il est espacé d'une trentaine de centimètre au sud du mur défensif mis au jour dans les deux tranchées, dont il suit le tracé. Ce mur semble présent sur toute la longueur de la portion occidentale de levée de terre. Son arasement appa-



Fig.3 : Bommiers (Indre) Château des Minimes : ortho-photographie de la tranchée 10 et de ses aménagements. (Denis Godignon, Inrap)

raît directement sous la terre végétale et présente des conservations différentes dans les deux sondages (entre 0,40 m et 2,40 m d'épaisseur). Enfin un dernier mur est installé perpendiculairement au tracé du mur d'enceinte. L'extrémité sud de ce mur s'interrompt dans l'alignement de celle du mur dont elle est espacée de 0,70 m. Sa construction pourrait intervenir suite à l'effondrement du premier mur sur la levée. Les données archéologiques indiquent un terminus post-quem de la fin du Moyen Âge. Dans la prairie, seuls deux des quatre tranchées ont livré de rares vestiges : une petite aire d'activité au nord de 12 m² qui a livré des tessons attribués au milieu XV^e-XVI^e s., deux fossés et un niveau de circulation qui les scelle autour des XIV^e s.-XVI^e s.

Isabelle Pichon



Fig.4 : Bommiers (Indre) Château des Minimes : vue générale de la tranchée 10 vers l'Est, du talus et du mur d'enceinte dans le prolongement de la levée de terre. (Isabelle Pichon, Inrap)

CHÂTEAURoux

2 bis rue du Palais-de-Justice

Le diagnostic archéologique du 2 bis rue du Palais-de-Justice à Châteauroux a permis la découverte de deux fossés, un trou de poteau et une fosse, tous de datation indéterminée.

La nature des vestiges est conforme aux illustrations des plans des XVIII^e et XIX^e s. où l'emprise diagnostiquée est située dans le jardin de l'hôtel Dieu. Il semble que cette parcelle n'ait que récemment été bâtie ou bien que les aménagements antérieurs des jardins n'aient pas laissé de traces.

Isabelle Pichon



Châteauroux (Indre) 2 bis rue du Palais-de-Justice : plan des tranchées et vestiges mis au jour sur le cadastre de 1825, section D1, dite des Capucins. (I. Pichon, Inrap)

Moyen Âge

CHÂTILLON-SUR-INDRE

Château

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du château de Châtillon-sur-Indre, menés depuis plusieurs années par la municipalité, un diagnostic archéologique de l'Inrap a été conduit sur la terrasse du logis de la Brosse. Dominant le bas du coteau sur une hauteur d'environ 17 mètres, cette terrasse s'étend sur 62 m de longueur et 28 m de largeur. Sur le front est, son élévation principale est épaulée de cinq grands contreforts couronnés de balcons accessibles depuis la terrasse et de quatre contreforts intermédiaires non harpés au mur de courtine. Deux tourelles, de plan octogonal, épaulées de deux contreforts occupent les angles nord-est et sud-est. L'opération de diagnostic s'est déroulée en deux phases entre octobre et décembre 2021, incluant une étude de bâti du mur de terrasse occidental dans la partie nord-est, des relevés photogrammétriques ainsi que la réalisation de sondages manuels au sol dans l'emprise de la terrasse.

L'objectif de cette opération était d'apporter des éléments de précisions concernant la chronologie de construction et l'usage fonctionnel de la grande terrasse, mais également de vérifier l'homogénéité de sa mise en œuvre et de caractériser certains de ses composants tels que les contreforts, les gargouilles ou encore les chaînes de

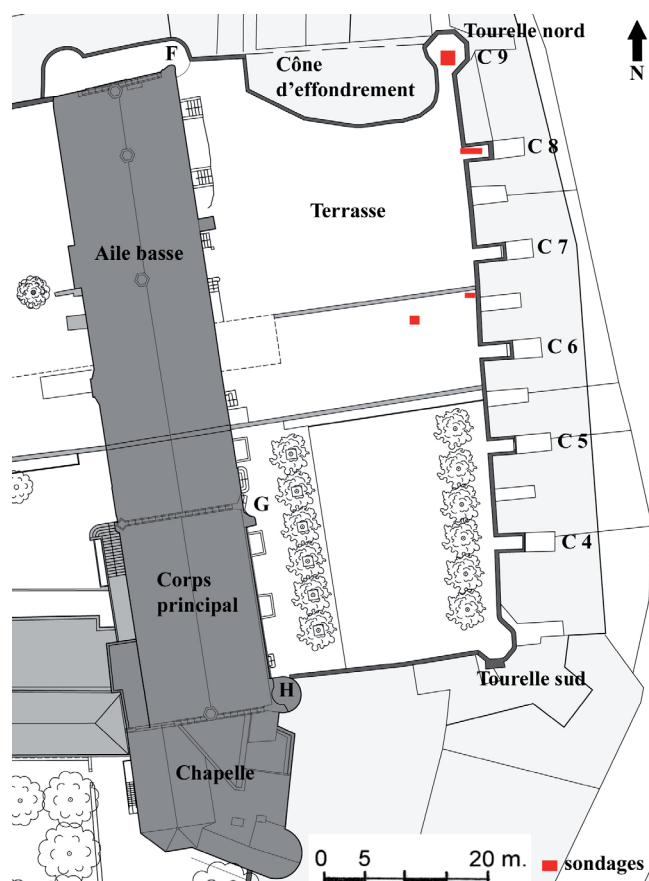


Fig. 1 : Châtillon-sur-Indre (Indre) Château : front est de la grande terrasse, plan de repérage de la terrasse du logis de la Brosse (Guillaume Clément, Tratteggio Architecture, Thomas Pouyet, Inrap)

maçonnerie visibles sur l'ensemble du mur de courtine, construit avec un appareil de moellons en calcaire posés à plat. À l'exception des parapets qui ont été très remaniés, la mise en œuvre est homogène sur toute la hauteur du mur, y compris sur les contreforts et la tourelle nord. Trois échantillons de charbons de bois prélevés au sein du mortier du mur de courtine ont pu être datés par ^{14}C . Ces datations ont livré un résultat très cohérent, indiquant un abattage des bois entre le second quart et la fin du XIII^e s. confirmant ainsi la contemporanéité de la terrasse et du logis de la Brosse. Un sondage au sol réalisé au centre de la terrasse a permis de mettre au jour un trou de poteau contenant du mobilier céramique pouvant dater d'une période allant du XIII^e au XV^e s., probable vestige

d'un aménagement paysager lié à la fonction de jardin associée à cet espace à la période médiévale.

Aucun élément à caractère défensif ou circulaire n'a été mis en évidence lors de la réalisation des sondages, confirmant le caractère purement « récréatif » de la terrasse. Le diagnostic archéologique a ainsi permis d'affirmer les interprétations avancées par les historiens par le passé, attestant de l'originalité de la résidence princière de Pierre de la Broce, qui servit probablement de modèle au logis du château de Loches, édifié au XIV^e s. par Louis d'Anjou.

Thomas Pouyet

Gallo-romain

CHÉZELLES

Chemin rural de Chézelles

Ce diagnostic archéologique a été prescrit suite au dépôt de la demande d'un permis de construire une maison individuelle située Chemin du Palis à Chézelles (Indre). En dépit d'un contexte archéologique prometteur, le diagnostic archéologique n'a livré qu'une structure archéologique, un fossé peu profond qui traverse la parcelle du sud-ouest au nord-est.

Plusieurs découvertes et signalements ouvraient pourtant la possibilité de résultats plus imposants. En effet, la commune est traversée du sud au nord par la voie antique qui reliait *Argentomagus* et Levroux, et dans le bourg lui-même et ses environs proches, des indices d'occupation

antique ont été identifiés. Pour le Haut-Empire, ce sont des sépultures à incinérations qui sont mentionnées, certaines à quelques dizaines de mètres de la zone diagnostiquée. Pour le Bas-Empire, ce sont des vestiges d'habitat qui ont été trouvés (murs et fosses).

Ainsi, le diagnostic effectué durant l'été 2021 a livré une seule structure archéologique. Il s'agit d'un simple fossé orienté sud-ouest / nord-est. Large d'environ 85 cm, il est conservé sur une profondeur d'environ 20 cm et apparaît sous une quarantaine de centimètres de terre arable. Une concentration de mobilier a été identifiée dans son comblement primitif. Il s'agit essentiellement de céramique



commune claire et de quelques tessons de céramique fine (sigillée, type Beuvray). L'échantillon compte au total 128 tessons pour 9 individus. L'étude de cet ensemble permet une datation de la toute fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou du début du II^e s. Cette structure pourrait être associée

avec la zone d'incinérations qui a été identifiée juste à l'est de l'emprise diagnostiquée. Malheureusement, les sondages effectués dans cette direction n'ont livré ni vestige archéologique, ni tesson.

Alexis Luberne

Âge du Fer

CIRON La Pièce-des-Cormiers

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Pièce-des-Cormiers sur la commune de Ciron (Indre) a mis en évidence sur le rebord de la terrasse alluviale qui surplombe le Creuse la présence d'une nécropole à crémations du Haut-Empire (datée entre la fin du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C.) en lien probable avec un établissement de type *villa* (?) localisé au lieu-dit Le Breuil Renaud/Brandes de Montflame. Ce petit ensemble funéraire inédit, complet et bien circonscrit spatialement se compose de structures bien distinctes : des sépultures secondaires à crémation, des fosses mixtes à résidus de bûcher funéraire... Cette nécropole pourrait regrouper une cinquantaine de structures sur une surface restituable *grosso modo* carrée de 20 m de côté. Elle semble ainsi se développer aux confins d'un domaine, à proximité de la voie antique Poitiers (*Limonum*) à Bourges (*Avaricum*). Le diagnostic a également mis en évidence une occupation de la phase moyenne/finale du premier âge du Fer. La dispersion comme l'aspect roulé du mobilier à la base des colluvions, à l'exception de quelques fragments, suggèrent une occupation lâche caractéristique de ces périodes.

Anne-Marie Jouquand



Ciron (Indre) Pièce des Cormiers : vue de la bordure septentrionale de la nécropole à crémation. (S. Bartholome, Inrap)

Âge du Fer

ISSOUDUN La Limoise

Le diagnostic réalisé en amont du projet d'extension de la ZAC de la Limoise, sur la commune d'Issoudun (Indre) a permis de mettre en évidence un groupe de douze enclos de formes diverses et attribuables au début du second âge du fer. À ces éléments s'ajoutent deux extractions, un chemin, une fosse et un parcellaire.

L'ensemble d'enclos, de formes et de types de clôtures variés, apparaît agrégé sur une petite surface à l'exception de l'enclos 6 en fer à cheval. Ce dernier est éloigné des autres enclos, environ 70 m à l'est du noyau, et d'une forme unique au sein de cet ensemble. Le groupe de monuments est formé d'un enclos sur poteau de 25 m de diamètre, de deux enclos circulaires et de huit enclos carrés.

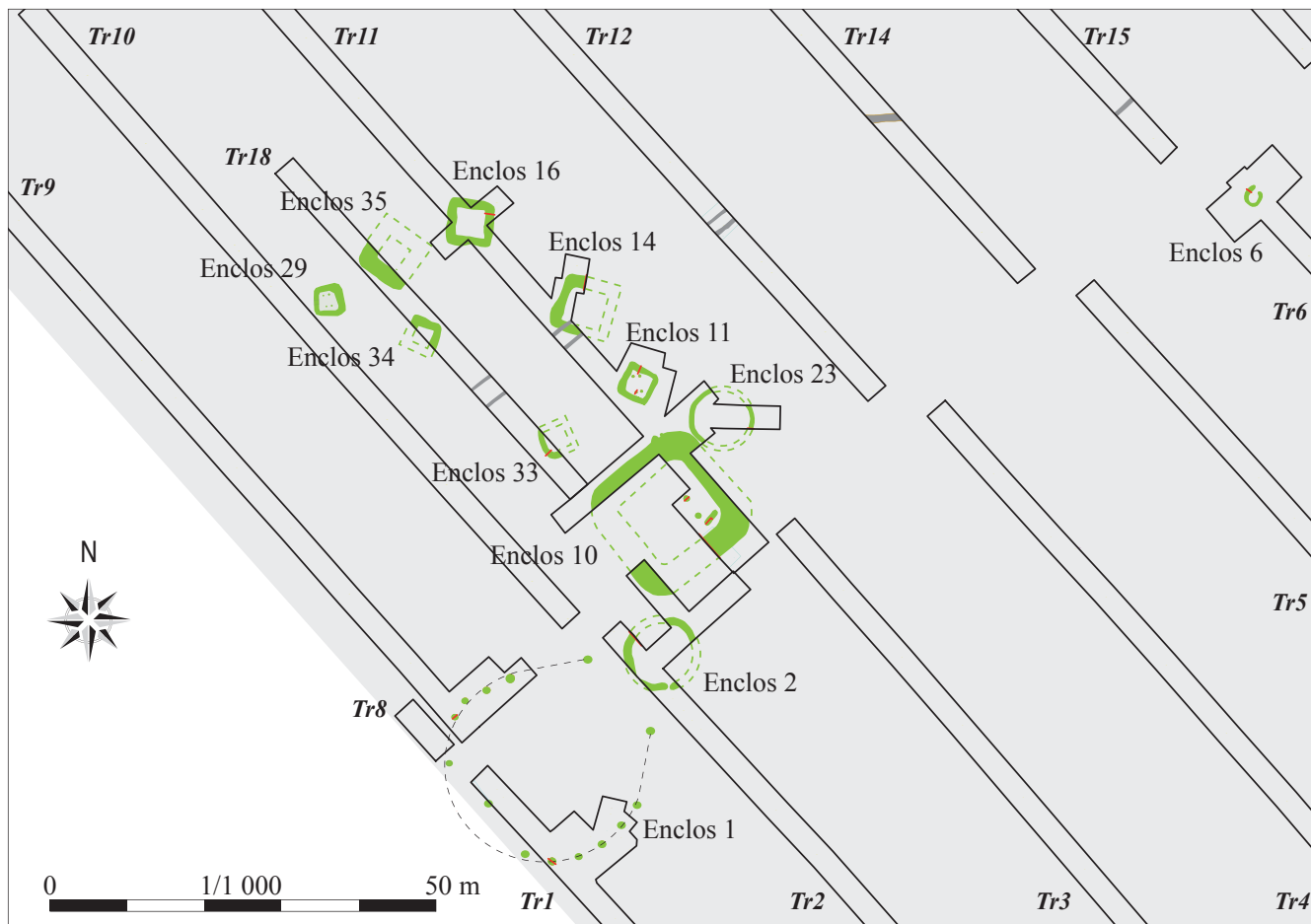
Mis à part l'enclos 6, le reste des onze enclos semble s'organiser autour d'un grand monument carré (18 m de côté). Aucun recoupement ou chevauchement de structure n'est visible, ce qui nous incite à penser que tous les enclos ont été érigés dans un laps de temps court et par le même groupe culturel.

Les enclos carrés semblent s'organiser sur de pseudos alignements, partants de l'enclos 10, et orientés nord-ouest-sud-est, tandis que les enclos circulaires sont situés aux angles diamétralement opposés de l'enclos 10. De plus l'enclos circulaire 2 est dans l'axe de l'entrée du monument sur poteaux.

Tous les monuments carrés sont orientés plus ou moins sur les points cardinaux.

Certains comblements de fossés assez profonds semblent laisser entrevoir la présence d'un cordon de terre, issu des déblais de creusement dudit fossé, sur le bord externe de l'enclos.

Les profondeurs des fossés des enclos ainsi que leurs largeurs sont très différentes. La faible profondeur de certains fossés ne peut absolument pas être mise sur le compte d'une forte érosion. L'enclos carré 10 est d'une taille très imposante, aussi bien par son emprise totale au sol, que par la largeur et la profondeur de son fossé.



Issoudun (Indre) la Limoise : plan des enclos. (C. Landreau, Inrap)

Trois enclos carrés possèdent des structures dans leur aire interne. Le grand enclos 10 a révélé, dans la partie de son aire interne mise au jour, trois creusements dont deux de type trous de poteau pouvant appartenir à un édifice. Deux autres petits enclos carrés possèdent eux aussi des édifices subrectangulaires sur 4 poteaux. Le site le plus proche livrant un enclos carré à un édifice sur 4 poteaux se trouve sur la ZAC du Hameau de Lazenay, au sud de

Bourges (Cher) à une trentaine de kilomètres au nord-est d'Issoudun (Buchsenschutz et Ralson dir. 2001).

Deux fosses d'extraction de matériaux et de minerai de fer sont datées du XIX^e s.

Les éléments non datés sont une petite fosse, un chemin ainsi qu'un parcellaire au tracé déplacé.

Céline Landreau

Gallo-romain

LEVROUX Route de Bouges

La commune de Levroux, occupe un territoire situé dans la partie septentrionale du département de l'Indre (36). Le diagnostic archéologique de la route de Bouges à Levroux couvre une superficie de 5 813 m². C'est sur la colline des Tours que l'oppidum de Levroux a été localisé. Ce diagnostic archéologique préventif situé entre le versant sud de l'oppidum de Levroux et la rivière Céphons s'est déroulé du 10 au 18 août 2021 sous la direction de deux archéologues et le renfort d'un troisième durant deux jours. Cinq tranchées, ouvertes dans l'axe nord-

sud suivant le pendage naturel du terrain, et des extensions totalisent 705,71 m² d'ouverture soit 12,50 % de l'emprise prescrite. Ces ouvertures ont permis de mettre en lumière une occupation antique continue du milieu du I^{er} s. jusqu'au IV^e voire au début du V^e s (fig. 1). Il s'agit essentiellement de fossés, possiblement bordiers d'une voie au nord de l'emprise. De plus, de rares tessons laténiens, associés à ce mobilier gallo-romain, indiquent une continuité de l'occupation plus longue que supposée sur le versant sud de l'oppidum. Au sud de l'emprise, et des

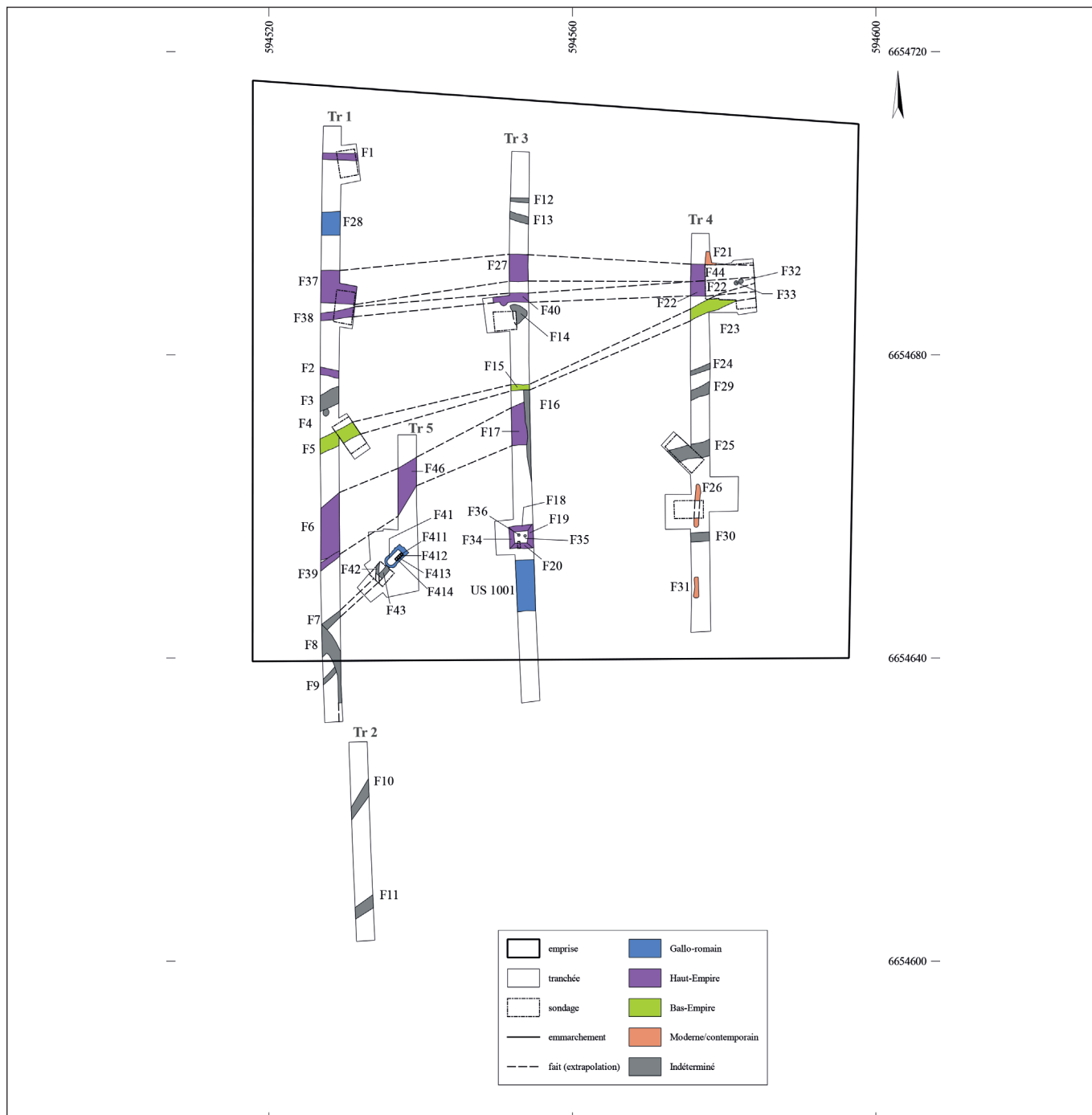


Fig. 1 : Levroux (Indre) route de Bouges : plan général diachronique. (S. Bartholome, Inrap)

fossés bordiers, durant le Haut-Empire, une zone funéraire indiquent que ce fond de vallon humide est relégué en périphérie de l'agglomération. La présence de fossés et d'un possible chemin empierré témoignent pourtant de l'aménagement de la zone. C'est dans cette zone qu'un puits à dromos (fig. 2), forme rare de bâti sur le territoire national et unique à ce jour en région Centre, a été mis au jour.

Sandrine Bartholome



Fig 2 : Levroux (Indre) route de Bouges : vue zénithale du puits à Dromos. (François Cherro, Inrap)

Ce diagnostic a été réalisé en amont de l'extension d'une zone d'activité au lieu-dit Beauvais. Les terrains se situent à 1,5 km à l'ouest du bourg où ils occupent le sommet et le versant du plateau qui domine le Modon, un affluent du Cher. Dans l'emprise de 45 663 m², huit tranchées ont été réalisées dans l'axe de la pente. Les limons des plateaux (LP) apparaissent sous la terre végétale au sommet et les argiles sableuses à silex (C3c) dans la pente.

Cinquante-sept structures ont été identifiées, pour l'essentiel localisées dans trois tranchées situées sur le versant, au nord-ouest de l'emprise. Elles consistent en fosses et puits que l'on suppose liés à une activité d'extraction en raison de l'identification d'oxydes de fer dans les niveaux supérieurs des argiles (limonite). L'activité sidérurgique a par ailleurs laissé des témoins dans la commune, avec le toponyme le Minerai et le site les Forges où des hauts fourneaux ont produit fer et fonte du XVIII^e s. au début du XX^e s.

Parmi douze structures testées, sept se rattachent à des fosses circulaires de 0,95 m à 2,3 m de diamètre pour 0,45 m à 2 m de profondeur, soit des volumes de 0,32 à 6,65 m³. Les comblements consistent en une alternance de remblais à matrice sableuse et argileuse stériles. Deux autres constituent assurément des puits de 0,8 à 1,2 m

de diamètre, dont les fonds n'ont pu être atteints à 3,2 m et 3,5 m de profondeur. Une autre est une vaste excavation de plus de 4 m de côté, profonde de 1 m, avec bord oblique et fond plat. Seuls quatre de ces creusements livrent des matériaux fragmentés qui semblent correspondre à des rejets de minerai grillé et concassé. Aucun indice de réduction n'est relevé.

Le mobilier est pratiquement absent. On compte deux micro-tessons de céramiques, l'un protohistorique, l'autre carolingien. Trois datations radiocarbone réalisées sur charbons de bois renvoient à une même chronologie : La Tène moyenne et la période carolingienne. La persistance d'une activité de métallurgie jusqu'à une période récente conduit à s'interroger sur la validité de ces datations, d'autant que les modes d'extraction ne semblent pas avoir notablement évolué jusqu'au milieu du XIX^e s. La fouille de mines de fer reste toutefois extrêmement rare en raison des difficultés inhérentes à l'excavation de structures profondes ou de grand volume. En l'absence d'habitat à proximité, le mobilier archéologique reste rare, voire absent, et leur chronologie repose le plus souvent sur les datations radiocarbone.

Fabrice Couvin

Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit Fontmaure à Lureuil (Indre) préalablement à l'extension d'une carrière d'argile. L'opération a permis de mettre au jour la partie occidentale d'un atelier de potier du XIV^e s. préalablement reconnu lors d'un précédent diagnostic en 2020 et d'une série de structures de combustion dont des charbonnières en fosses, datées du second âge du Fer au bas Moyen Âge.

Le secteur 5 correspond à l'extension, sur une surface d'environ 4 000 m², de l'atelier de potier des Bois-de-Fontmaure étudié à l'occasion du diagnostic de 2020 dont la limite occidentale est ainsi repérée. Quelques trous de poteau sont localisés au nord du secteur. Ils sont mal conservés ou très peu profonds et ne s'organisent pas entre eux. Cinq petites fosses ont été mises au jour dans la partie sud dont quatre sont regroupées et alignées le long d'un fossé. L'une d'entre elles, F116, présente un profil en entonnoir qui suggère une fosse d'implantation de tour de potier sans qu'aucun autre élément ne puisse le confirmer.

F126 est une grande fosse dont le comblement à caractère hydromorphe suggère un point d'eau. Son creuse-

ment peu marqué et son profil étiré ne permettant cependant pas d'y voir une mare à proprement parler.

La structure 1 est un chemin déjà détecté et enregistré sous ce numéro lors du premier diagnostic. L'opération de 2020 a montré le rôle structurant de cet axe de circulation qui marque la limite entre les structures de production, au sud, et des constructions sur poteaux aux fonctions non identifiées au nord. Son tracé est globalement orienté est-nord-est – ouest-sud-ouest et se situe dans l'axe du Chemin de Bécheron à Fontmord, figuré sur le plan du premier cadastre de Tournon-Saint-Martin.

L'étude de la céramique montre deux périodes d'occupation sur cette partie du site. La première se caractérise par des individus répondants aux caractères technologiques des groupes techniques propres à l'atelier de Lureuil dont l'activité est située dans le courant du XIV^e s. Elle concerne ici essentiellement le chemin Str.1. La seconde est représentée par des assemblages constitués de productions homogènes de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne dont les groupes techniques sont généralement affectés à des contextes plus largement compris entre le XV^e et le XVI^e s. Cette dernière période

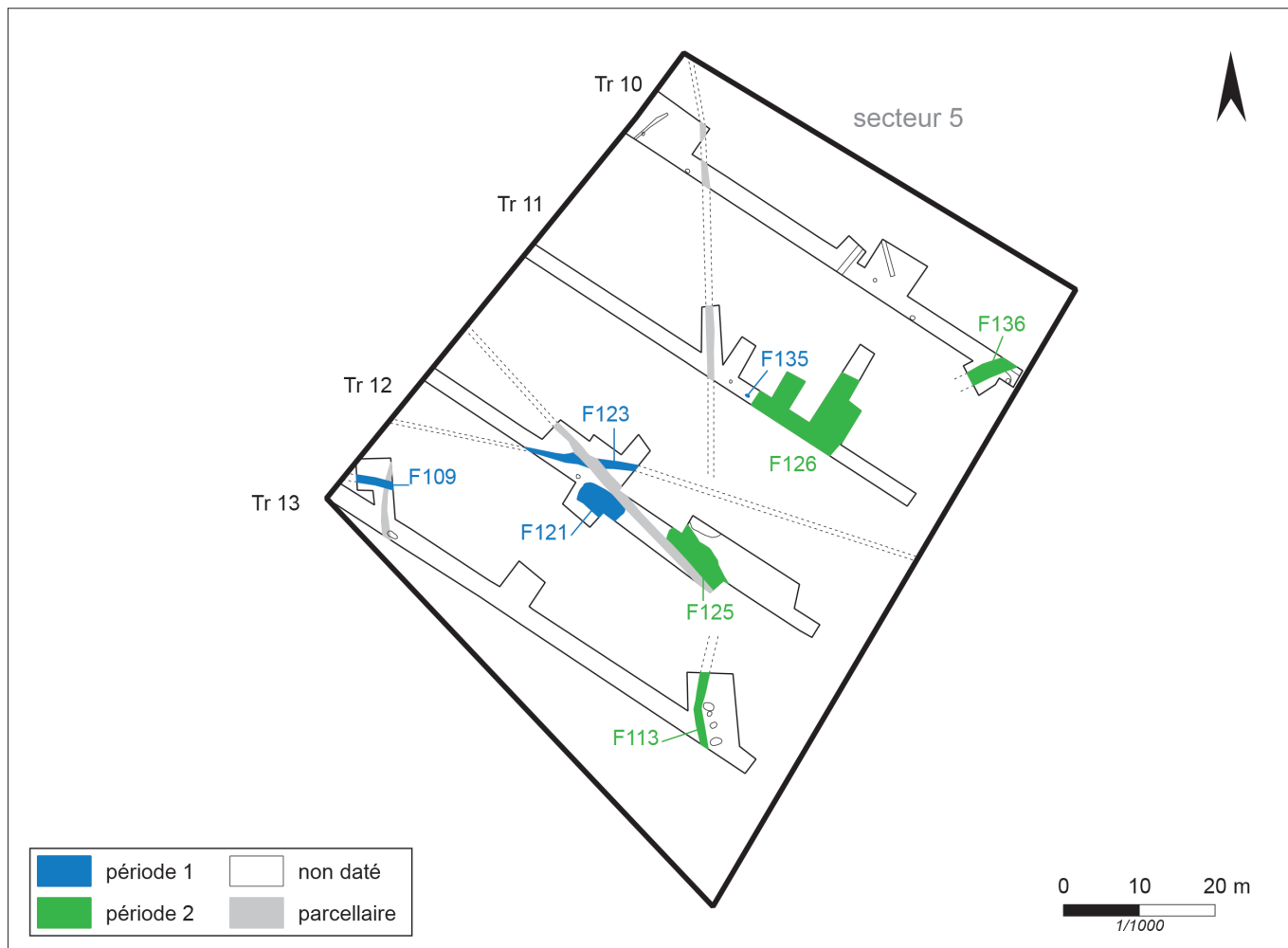


Fig. 1 : Lureuil (Indre) carrière de Fontmaure : plan phasé du site des Bois de Fontmaure sur l'emprise du diagnostic. (Jérôme Tricoire, Inrap)

d'occupation n'avait pas été mise en évidence lors du premier diagnostic. Il s'agit soit de l'extrême fin de l'occupation, soit d'une réinstallation ponctuelle sur les lieux.

Quatre structures, correspondant à des charbonnières en fosse, ont été mises au jour : F201 et F207 dans le secteur 4 et F153 et F158 dans le secteur 6. Deux ont été datées par ^{14}C : 702 à 866 ap. J.-C. pour F207 et 1316 à 1423 ap. J.-C. pour F153. Le comblement de F207 a livré des battitures témoignant d'une activité de martelage du fer à proximité directe de la structure. Le secteur 4 a aussi livré une autre structure de combustion, F204, interprétée comme un four sans que sa fonction exacte puisse être identifiée. F204 a été datée par ^{14}C du second âge du Fer (356 à 108 av. J.-C.).

Plusieurs indices permettent de supposer une zone de production de plus grande ampleur pour la métallurgie du fer toutes périodes confondues et pour la production céramique au second Moyen Âge et à la période moderne. Les matériaux sont facilement accessibles, qu'il s'agisse du minerai et de l'argile disponible sur place, ou du bois de la forêt de Brenne qui est attestée par les textes au XII^e s. Une activité de production de céramique est mentionnée dans les textes aux XIII^e et XV^e s. sur la paroisse de Lureuil. Des fours de tuiliers sont par ailleurs supposés à proximité aux périodes modernes et contemporaines.

Jean-Philippe Chimier

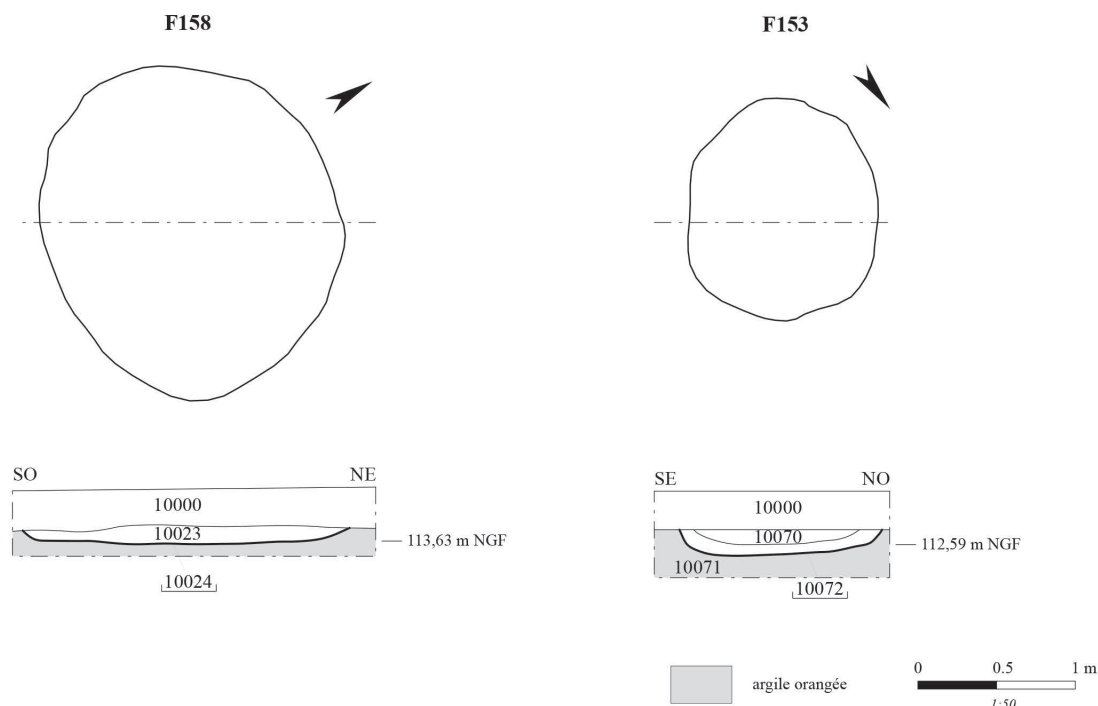


Fig. 2 : Lureuil (Indre) carrière de Fontmaure : plans et coupe des charbonnières en fosse F153 et F158. (Jérôme Tricoire, Inrap)

Moyen Âge

LE PÊCHEREAU Bois-des-Thibauds

Ce diagnostic archéologique, réalisé en amont d'un projet de construction d'une centrale photovoltaïque, au lieu-dit Bois-des-Thibauds, au Pêchereau (Indre), concerne 89 168 m² situés sur le plateau qui domine la Creuse et la Bouzanne et le versant oriental d'un petit *talweg*.

À l'est des terrains, ont été recoupés un chemin et des éléments parcellaires récents. À l'ouest, près du fond de vallon, les premiers décimètres des argiles de l'Éocène (eB) livrent des éléments susceptibles de constituer un minerai de fer exploitable (limonite et pisolithe). C'est dans ce secteur qu'a été identifié un atelier de sidérurgie daté second tiers du VI^e s. – première moitié du VII^e s. ap. J.-C. Il se présente sous la forme d'une excavation irrégulière de 150 m², partiellement adossée à un rebord rocheux. Au milieu de remblais charbonneux avec scories ou rubéfiés avec fragments de terres cuites ont été iden-

tifiées neuf structures. Aucun four n'a été identifié, mais il est probable que plusieurs bas-fourneaux ont pu prendre place sur le bord de la fosse, facilitant ainsi leur chargement et l'écoulement des scories par gravité. Le seul témoin fouillé d'une opération de réduction en place est une fosse d'écoulement qui conserve une scorie *in situ*.

Les résidus collectés comprennent 634 restes pour 81,84 kg, parmi lesquels principalement des scories écoulees, quelques scories internes, mais aussi du minerai, des fragments de parois, avec traces de bâti en bois et empreintes de doublages en *tegulae*, et des restes de tuyères. La collecte de quelques culots de forges et de battitures globulaires témoigne également de la réalisation de premiers travaux de mise en forme du métal.

Fabrice Couvin

POULIGNY-SAINT-PIERRE

Les Malgames tranche 2

Le diagnostic archéologique réalisé du 5 juillet au 9 juillet 2021 sur la commune de Poulligny-Saint-Pierre, Pièces-des-Bournais, a révélé des vestiges protohistorique et historique. Il s'agit de la seconde opération de diagnostic réalisée dans le cadre d'un projet de carrière d'extraction de matériaux calcaires d'environ 20 ha. Les sondages archéologiques ont concerné la troisième tranche d'exploitation, soit 2,5 ha. Le développement spatial d'une occupation du premier Moyen Âge précédemment mise au jour a pu être précisé. Les découvertes relativement lâches, se développent sur une bande longitudinale est-ouest et intéressent des trous de poteau et des fosses.

Le site se développe à l'amorce d'un replat qui se situe entre l'extrémité sud de la zone 2 et le nord de la zone 3. Le mobilier mis au jour ainsi que les faits archéologiques sont relativement bien conservés. Les vestiges mobiliers attestent d'une occupation datée entre le X^e s. et le XI^e s. Enfin, une petite fosse a été découverte dans l'extrémité sud de la zone d'étude. Elle livre un petit ensemble mobilier protohistorique, sans plus de précision, qui signale peut-être la proximité de vestiges plus conséquents à même de renseigner l'occupation du terroir aux âges des Métaux.

Jean-Philippe Baguenier



Poulligny-Saint-Pierre (Indre) les Malgames : plan général du diagnostic. (Philippe Ladureau, Inrap)

Une opération de diagnostic de quatre semaines a été menée sur une maison de centre-bourg sise au 11 rue de la République à Reuilly (Indre) dans le cadre de la réhabilitation de cette dernière suite à un incendie survenu le 11 décembre 2013 qui en a entièrement ravagé l'intérieur et la charpente.

Cette maison à pignon sur rue, connue sous le nom de « Grande maison » ou « Cellier Dieu », est de style Première Renaissance (fig. 1) ; elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques une première fois le 11 mai 1932 pour son pignon sur rue et depuis le 18 mars 1968 pour ses façades et sa toiture. La maison était couverte par une charpente à chevrons formant ferme qui a disparu dans l'incendie ; une analyse dendrochronologique des bois déposés a permis de proposer une mise en œuvre de ceux-ci à partir de l'année 1518, date compatible avec le vocabulaire stylistique utilisé sur sa façade.



Fig. 1 : Reuilly (Indre) 11 rue de la République : vue du mur pignon sud avant l'opération. (N. Holzem, Inrap)

L'étude d'archive réalisée dans le cadre de ce diagnostic n'a pas permis d'établir de relation directe entre la maison étudiée et la présence en ses murs d'un éventuel hôtel-Dieu comme pourrait le laisser supposer le nom attribué à l'édifice. Il faut cependant noter que les sources antérieures au XIX^e s. mentionnant la maison sont rares et qu'il est tout de même fait mention d'une aumône attachée à celle-ci.

Le bâti qui nous est parvenu résulte d'une seule et même campagne de construction depuis la cave jusqu'aux combles, même s'il a subi des réaménagements souvent difficiles à dater précisément depuis le XVI^e s., notamment en ce qui concerne ses ouvertures, son organisation spatiale ou ses aménagements intérieurs.

La maison, de forme rectangulaire, se développe sur cinq niveaux (une cave, un rez-de-chaussée, deux étages et des combles). Son pignon sur rue exposé au sud, qui correspond à la façade principale, a été réalisé en pierre de taille contrairement au reste du bâtiment où celle-ci n'est utilisée que pour le chaînage des angles et l'encadrement des ouvertures. Il dispose d'une fenêtre richement décorée à chaque niveau ainsi que d'une porte au rez-de-chaussée. À l'opposé, le mur pignon nord ne dispose que de deux petites baies à l'encadrement chanfreiné éclairant le deuxième étage et les combles et d'une porte permettant l'accès à la cave depuis l'extérieur. Le mur gouttereau ouest, également sur rue, présente deux fenêtres à croisées superposées au rez-de-chaussée et au premier étage et au moins deux petites baies similaires à celles du pignon nord respectivement au premier et au deuxième étage. Aucune porte sur rue n'est attestée sur ce mur, mais l'ampleur des transformations postérieures relevées dans sa moitié nord ne permet pas d'en exclure la possibilité.

Les différents niveaux, à l'exception de la cave, sont desservis par une tour d'escalier en vis hors œuvre située au milieu du mur gouttereau est. Elle dispose de deux portes extérieures au rez-de-chaussée au sud et au nord vers la cour et est initialement éclairée par sept petites fenêtres. Cet escalier permet également d'accéder à des latrines en encorbellement situées au nord entre le premier et le deuxième étage. Deux portes aujourd'hui murées aux étages donnent au sud vers un bâti disparu. L'ensemble du mur gouttereau semble initialement aveugle.

Programme architectural

Le rez-de-chaussée et le premier étage de la maison présentent approximativement la même disposition avec une pièce au sud et une pièce au nord séparées par un espace intermédiaire situé au niveau de la tour d'escalier hors œuvre (fig.2). Les pièces au sud sont éclairées par une croisée ouverte dans le mur pignon et chauffées par une cheminée installée sur le mur gouttereau est ; les pièces au nord sont éclairées par une croisée dans le mur gouttereau ouest et chauffées par une cheminée

sur le mur nord. L'espace intermédiaire permet de desservir les pièces nord et sud depuis la tour d'escalier ; les piédroits des deux portes donnant accès à ces pièces sont encore visibles contre le mur est à chacun des deux niveaux. Une petite fenêtre dans le mur ouest éclaire cet espace au premier étage ; il est probablement cloisonné car le vestige du piédroit d'une porte le reliant à la pièce nord est partiellement conservé sur le mur ouest. Au rez-de-chaussée, l'espace intermédiaire prend la forme d'un couloir reliant la tour d'escalier hors œuvre à celui de la cave, situé en partie dans l'épaisseur du mur ouest. On observe le piédroit d'une porte dans le mur ouest reliant l'escalier de la cave à la pièce nord, ce qui plaide pour un cloisonnement comme au premier étage. Il est peut-être aussi éclairé par une petite fenêtre à l'ouest, mais sans certitude.

Le deuxième étage diffère sensiblement des deux premiers niveaux car il n'est pas partitionné ; décrit comme un grenier au XIX^e s., sa fonction d'origine n'est pas définie. Il est éclairé par une fenêtre plus simple mais tout de même richement décorée dans le mur pignon sud, une petite baie désaxée au nord en raison du passage du conduit de cheminée, et une autre ouverte dans le mur ouest. Il est possible que trois de ces petites fenêtres aient ponctué ce mur à intervalle régulier si l'on consi-

dère les vestiges d'un arc de décharge situé au-dessus de l'actuelle porte meunière. Il est difficile de savoir si cet étage disposait de cheminées, mais la présence de pierres de taille en partie basse des deux conduits pourrait l'évoquer.

Au-dessus, le niveau des combles auquel on accède également par la tour d'escalier, n'est éclairé que par les pignons qui sont débordants dont la base est amortie par quatre animaux fantastiques très érodés évoquant des griffons.

Si l'aspect ostentatoire de la façade principale, dont le décor est parfois surdimensionné, évoque plutôt la maison d'un riche bourgeois, l'organisation intérieure de la maison pose cependant question : s'agit-il d'une seule habitation ou de plusieurs unités distinctes ? On note ainsi la répétition du même schéma au rez-de-chaussée et au premier étage avec, à chaque fois deux pièces séparées par un espace intermédiaire, éclairées par une fenêtre à croisée et chauffées par une grande cheminée, toutes réalisées sur le même modèle. On note également la probable disparition à l'est d'une partie du bâti auquel la tour d'escalier donnait accès par des portes aujourd'hui condamnées du côté sud.

Nicolas Holzem

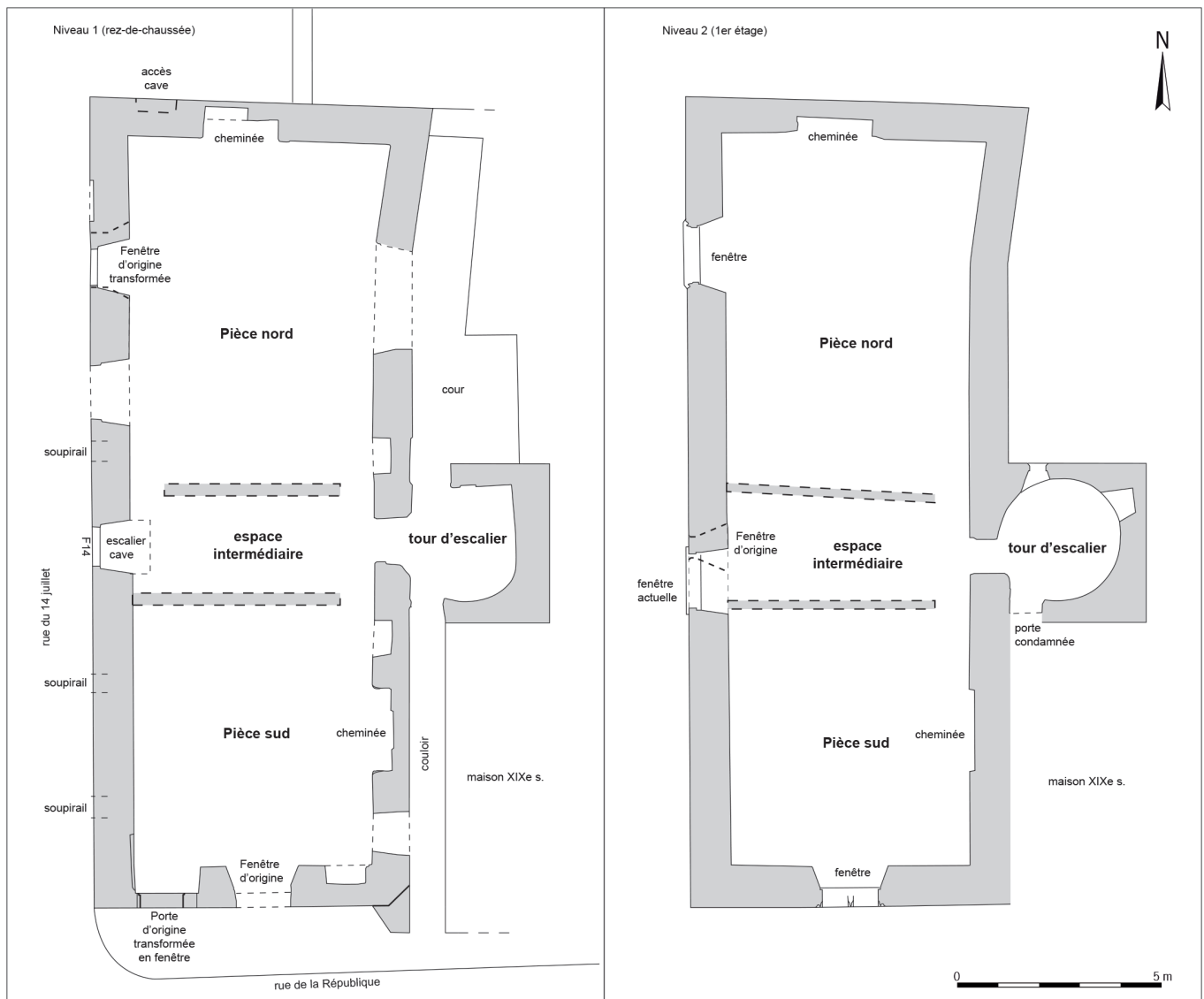


Fig. 2 : Reilly (Indre) 11 rue de la République : plans des niveaux 1 et 2 de la maison. (N. Holzem, Inrap)

SAINT-MARCEL

Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques

En 2017, le Projet Collectif de Recherches « *Argentomagus*. Du centre urbain aux espaces périphériques » a lancé un programme de publication des quatre fouilles programmées menées entre 1989 et 2017 sur le plateau des Mersans, siège de l'oppidum gaulois, puis de l'agglomération d'époque romaine. Intitulé « *Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), Le centre urbain I^{er} s. a. C. / V^e s. p. C.* », cette publication est consacrée à un secteur de la ville situé entre le sanctuaire et la fontaine monumentale, où a été mis au jour sur une superficie de 5000 m² un vaste pan de tissu urbain appartenant au cœur de l'agglomération antique. Complétées par des prospections géophysiques qui ont enrichi les connaissances sur l'ensemble de la ville, ces fouilles permettent aujourd'hui de retracer l'histoire des rues et des îlots du centre de l'agglomération pendant les cinq siècles de la présence romaine.

Par ailleurs, comme les fouilles 1989-2006 étaient antérieures à la généralisation de l'informatique dans l'enregistrement des données, il a fallu numériser plus de 3500 diapositives Kodachrome ainsi que plusieurs milliers de plans et de coupes repris ensuite en DAO. Le travail d'exploitation des données put ensuite commencer. Les années 2019-2021 furent consacrées à la présentation des données de la fouille (stratigraphie et structures).

Sur l'occupation gauloise, le secteur, appréhendé pour les périodes hautes sur de très faibles surfaces, n'a pas livré d'information. L'occupation la plus ancienne est représentée par huit fosses interprétées comme des silos, comblées dans la première moitié du règne d'Auguste. Leur succèdent deux bâtiments qui pourraient être identifiés à des greniers, tandis que le secteur se structure avec l'apparition de cheminements en galets et la création d'un fossé pour recueillir les eaux de ruissellement. Pendant la période tibéro-claudienne, est construite la première chaussée en pierres, bordée d'un égout maçonné à couverture en bois et se met en place un découpage parcellaire en lien avec des ateliers métallurgiques qui

connaissent plusieurs remaniements. À partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., le centre urbain se précise avec en particulier la rue EO2 bordée d'un caniveau et d'un trottoir sur lequel s'aligne une rangée d'ateliers aux activités diversifiées et des *insulae* occupées par des bâtiments en terre et bois. Après l'installation de la fontaine dans les années 70 ap. J.-C., une *domus* est édifée dans l'insula M, tandis que s'ouvre dans l'insula B, le chantier de construction d'un bâtiment public à portiques. C'est alors que se produit un grave accident géologique : une doline s'ouvre au cœur de l'insula engloutissant une partie du monument et entraînant de graves dégâts. À la suite de cette catastrophe, les autorités lancent un vaste programme de réorganisation et de monumentalisation du centre urbain qui, réalisé par étapes au cours du II^e s., aboutit à la création de portiques toscans et à la construction d'une place publique avec basilique.

Au début du IV^e s., monuments et voirie font l'objet de profondes transformations : tous les portiques sont démontés et l'on voit apparaître de nouveaux bâtiments, écurie, logement collectif, bâtiment artisanal multifonctionnel. On assiste à une véritable métamorphose du centre urbain dont il n'est pas facile d'avancer les raisons. Pourrait-elle être due à une décision de l'autorité impériale et à l'installation sur le site de la (*fabrica*) *argentomagensis armorum omnium citée dans la Notitia dignitatum* (Occ., 9. 31) ?

Quoi qu'il en soit, ces activités s'arrêtent un peu avant les deux dernières décennies du IV^e s., comme l'indiquent les monnaies de Gratien (378-383) retrouvées dans les ateliers qui débitent les blocs sculptés de la parure monumentale pour en tirer de la pierre à bâtir. Aucune autre structure d'habitat n'a été retrouvée dans le secteur étudié : seules des fosses de spoliation signalent que le site antique est fréquenté sporadiquement par une population qui l'a déjà abandonné et s'est installée ailleurs, probablement là où se construisent les édifices du culte chrétien, à Saint-Étienne et à Saint-Marcel.

Françoise Dumasy

SAINT-MARCEL

5 rue de Carroir

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la façade nord de la maison située au 5 rue du Carroir dans le village de Saint-Marcel (Indre), avec pour objectif de caractériser l'étendue, la nature et le degré de conservation des vestiges archéologiques présents dans ce bâtiment dont l'édification remonte à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne. Le visuel de cette maison emblématique de l'architecture de Saint-Marcel est régulièrement utilisé pour faire la promotion du patrimoine de la commune. Jusqu'à présent, le logis n'a

jamais fait l'objet d'une étude architecturale, à l'exception d'une description stylistique dans l'ouvrage de Françoise Dumasy, Anne et Lionel Bazin publié en 2016 sur le prieuré et le bourg de Saint-Marcel.

L'opération a permis d'effectuer une expertise archéologique globale du bâtiment intégrant la façade du mur pignon oriental donnant sur la rue du Carroir, restaurée il y a une vingtaine d'années, ainsi que la cave qui conserve de nombreuses traces d'aménagements. Plusieurs photos et gravures anciennes constituent de précieux témoi-

gnages de l'état du bâtiment avant les modifications réalisées au cours des XIX^e-XX^e s. L'analyse stratigraphique et l'enregistrement des vestiges observés lors de l'intervention ont permis d'établir que le logis actuel et sa tour appartiennent à une seule campagne de construction, au cours du XV^e s. d'après les éléments sculptés des fenêtres et des portes de la tour et du pignon (linteaux en accolade, forme prismatique des bases des jambages). L'étude des ouvertures situées dans la façade nord a montré que l'accès actuel à la cave – un escalier situé à proximité de la tour – résultait d'un aménagement réalisé à l'époque contemporaine où plusieurs fenêtres destinées à éclairer l'intérieur du logis furent également construites.

Deux éléments antérieurs à la construction de la maison au XV^e s. ont pu être identifiés : le mur oriental au niveau -1 (cave) ainsi que la porte d'accès à la cave appartenant au bâtiment accolé à l'ouest du bâtiment étudié. Ces éléments, qui restent à confirmer dans le futur, permettent de supposer que cette parcelle était déjà bâtie au cours des XIII^e-XIV^e s. et que la mise en place de la rue du Carroir est *de facto* antérieure à la reconstruction du quartier à la fin du Moyen Âge.

Thomas Pouyet



Saint-Marcel (Indre) 5 rue du Carroir : maison vue depuis le nord-est. (Nicolas Holzem, Inrap)

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Les Mersans, temple 4 et maison dite de Sergius

En 2021, nous avons mené la quatrième campagne de fouille et la première d'un programme triennal 2021-2023, engagé dans la cadre de notre recherche sur le temple 4 et le bâtiment dit domus de Quintus Sergius Macrinus, édifices occupant la partie sud d'un vaste îlot du centre urbain d'Argentomagus. Elle s'est déroulée du 19 juillet au 15 août, avec une équipe variant de 5 à 18 personnes.

Les travaux sur le terrain ont consisté dans l'étude de nouvelles zones, au sein de la galerie septentrionale du temple 4 (secteur 7) et à l'extérieur de ce dernier, au nord-est (secteur 6), mais aussi dans l'étude de zones précédemment ouvertes, assez ponctuellement au sein de la cella du temple 4 (secteur 1) et de l'espace I (secteur 4), et de manière plus extensive au sein de la cour à portiques du bâtiment dit de Macrinus (secteur 5). Parallèlement, nous avons fait réaliser, par la société AGC, une prospection géoradar étendue au tour de notre zone de fouille dans l'objectif de chercher les limites du bâtiment dit de Macrinus et de mieux comprendre l'insertion des deux édifices étudiés dans l'îlot L de la ville antique.

Concernant le temple 4, un petit sondage a été ouvert au sein de la maçonnerie de la base implantée au centre la cella. L'objectif était de voir si sa fondation relativement puissante n'avait pas abrité un dépôt ou une structure plus ancienne, mais aucun indice dans ce sens n'a été découvert. Nous avons tout de même recueilli de nouvelles données sur la mise en œuvre de cette base qui donnent à voir le soin particulier des constructeurs dans son aménagement.

L'ouverture d'une nouvelle zone de recherche au sein de la galerie septentrionale avait pour objectif d'étudier une stratigraphie déjà observée précédemment. La principale nouveauté est la mise au jour de la tranchée de récupération du mur nord de la cella de l'état 1. Nous complétons ainsi le plan de cet édifice majoritairement connu par les négatifs de ses maçonneries, presque entièrement récupérées. La fouille a également livré de nouveaux indices de datation qui permettront d'affiner les chronologies des différentes séquences d'occupation du temple de l'état 1 et de la construction de l'état 2 qui pourrait se situer au début du III^e siècle de notre ère. En 2022, nous achèverons la fouille de ce secteur en étudiant les premiers niveaux d'occupation de l'état 1 et en explorant les remblais de construction.

Au nord-est de l'édifice religieux, l'ouverture du secteur 6 a été l'occasion d'étudier, pour la première fois au cours de notre recherche, les niveaux les plus récents de la stratigraphie (destruction et abandon des bâtiments antiques, terre arable post-antique) et d'y recueillir des éléments de datation et de caractérisation. Néanmoins, la fouille manuelle du remblai de destruction a été particulièrement fastidieuse et les niveaux d'occupation de la fin de l'Antiquité n'ont pas été atteints. La poursuite des recherches permettra de mettre au jour intégralement et d'étudier les vestiges d'un bâtiment installé, probablement durant l'Antiquité tardive devant la façade orientale du temple 4.

Au sein de l'espace I (secteur 4), la fouille de la structure 153, creusement comportant un cuvelage de plan rectangulaire, qui avait été stoppée en 2019 à 1.20 m de profondeur, a pu être enfin poursuivie. Elle a nécessité l'intervention d'une plateforme spécialisée pour la fouille en profondeur. Le fond a été atteint à un peu plus de 2 m de profondeur. Aucun niveau organique n'a été mis au jour : il faut donc définitivement abandonner l'hypothèse de latrines. La morphologie de la structure et ses comblements inférieurs, marqués par des dépôts de colluvions, indiquent probablement qu'elle a servi comme puisard et/ou citerne appartenant à un système de collecte et surtout de drainage des eaux pluviales ou résiduelles.

L'extension de la fenêtre d'étude du secteur 5 vers le nord a enrichi notre lecture de la cour à portiques du bâtiment de Macrinus. Nous avons ainsi recueilli davantage de preuves de l'existence de deux états de construction de cet espace : elles témoignent de l'ampleur des réaménagements de l'état 2. Toutefois, quelques indices donnent à voir le maintien de la fonction de certains espaces (portiques, cour...). La découverte de nouveaux aménagements au sein de la cour, pour les deux états, était inattendue. Nous proposons, au titre d'hypothèse de travail, l'interprétation de maçonneries situées au nord et probablement dans l'axe central des cours des états 1 et 2, comme les vestiges d'édicules successifs. La découverte d'une statue de divinité dans la fosse 226 liée à la récupération de la structure de l'état 2 pourrait témoigner de la présence d'un laraire.

Les résultats de la prospection géoradar permettent de délimiter l'îlot bâti dans lequel s'insèrent les ensembles étudiés. En effet, les rues antiques ne sont pas visibles, mais la concentration des aménagements bâtis se déve-

loppe sur une longueur est-ouest d'environ 73 m et une largeur nord-sud d'environ 65 m, couvrant une surface d'environ 4 600 m². À l'intérieur de l'îlot, outre les édifices étudiés par la fouille, on semble distinguer au moins trois ensembles bâtis distincts. Les résultats permettant aussi d'étendre considérablement l'emprise du bâtiment dit de Macrinus vers l'ouest, où plusieurs indices repérés sont dans la continuité des maçonneries restaurées anciennement. Au sud, plusieurs indices pourraient correspondre à des espaces bâtis situés devant la façade du bâtiment dit de Macrinus et de la pièce II. Vers le nord, la prospection géoradar est plus lacunaire en raison de la présence de nombreux obstacles végétaux, mais on perçoit tout de même quelques indices de murs dans les axes du bâtiment dit de Macrinus. L'ensemble pourrait au moins couvrir une surface formant un carré d'environ 39 m de côté, soit environ 1520 m².

En post-fouille, les études ont porté sur les lots de verre, de céramique et de petit mobilier mis au jour en 2021, mais aussi sur la faune recueillie en 2018 et 2019. Dans le cadre de l'étude du bâti antique, les mortiers de chaux prélevés en 2018 au sein des maçonneries du temple 4 ont fait l'objet d'une analyse par A. Coutelas (DTalent). Des mesures géochimiques par spectrométrie à rayon X de fluorescence ont été menées par S. Save (Amelie SARL) sur des échantillons de sédiments prélevés en 2020 sur les niveaux les plus récents du secteur 3, afin de compléter un travail engagé en 2019. Enfin, R. Banerjea (QUEST, University of Reading) a réalisé l'étude micro-morphologique d'une lame mince des strates d'occupation de la cella de l'état 1 (secteur 1).

Simon Girond

VILLEDIEU-SUR-INDRE

Approche multiscale des dynamiques environnementales et anthropiques de la moyenne vallée de l'Indre

L'opération de prospection thématique « Approche multiscale des dynamiques environnementales et anthropiques de la moyenne vallée de l'Indre » est le prolongement des découvertes majeures réalisées dans le cadre d'une opération de diagnostic menée par une équipe de l'Inrap en juillet 2018 sur la commune de Villedieu-sur-Indre (Indre) au lieu-dit 'Le Grand Saint Bonnet' (Kildea et al. 2019 ; Di Napoli et al. 2019 : 47-50). Cette dernière a en effet révélé l'existence d'exceptionnels témoins attribués à la chronozone du Boréal (mégafofossiles ligneux, macrorestes végétaux, pollens...), des occupations de La Tène ancienne et La Tène finale en milieu humide, dont l'état de conservation est remarquable (niveau de sol, restes de poteaux en bois) (fig.1). Suite à l'abandon du projet d'aménagement, l'équipe de recherche a souhaité poursuivre les investigations sur un territoire élargi de part et d'autre de l'Indre afin de documenter l'évolution des interactions Homme-Milieu mises en lumière par les données du diagnostic. Au cours de la première année de l'opération de prospection, en 2021, plusieurs thématiques, déclinées en quatre axes transversaux, ont été développées au sein d'une fenêtre d'observation élargie.

Axe 1 : la compréhension de la morphologie et de la dynamique de la plaine alluviale à l'Holocène à travers l'acquisition de données paléoenvironnementales et chronostratigraphiques. Cet axe a été appréhendé grâce à l'identification d'anciens chenaux sur la cartographie LiDar, une prospection géophysique (résistivité et électromagnétisme) et la réalisation d'une série de sondages à la tarière (fig.2). Ces derniers ont permis de comprendre la géométrie et la nature des dépôts sédimentaires et d'obtenir des échantillons organiques (macrorestes végétaux, pollens) dans des séquences sédimentaires issues de différents faciès (plaine alluviale récente, chenaux du Boréal). Parmi eux, une série de 8 échantillons de macrorestes organiques (bois et coquille de noisette) issus de ces mêmes séquences ont été confiés pour datation ¹⁴C pour un résultat en début 2022.

Axe 2 : l'étude des anomalies circulaires identifiées en fond de vallée. Les analyses menées ont pour objectif de déterminer la nature de ces structures : aménagements anthropiques (tertres ?) ou structures alluviales (barres de chenal ?). L'abord de ces structures a été réalisé par l'examen du relief sur le terrain, des relevés LiDar, des

photographies aériennes, de la prospection géophysique, et de sondages à la tarière au pied d'une butte (fig.3).

Axe 3 : la caractérisation du contexte archéologique du secteur de Villedieu-sur-Indre a été réalisée par une série de prospections pédestres, l'analyse de photographies aériennes complétée par l'interrogation de la carte archéologique. De nouveaux sites (l'atelier métallurgique du Marché Veron, l'occupation gallo-romaine des Sables au Carrefour de Varenne, l'enceinte des Verdelles) viennent s'ajouter aux occupations déjà répertoriées dans la carte archéologique, telle l'agglomération de Villedieu-sur-Indre et de Mehun (atelier de potier de la fin de La Tène finale), les axes de circulation (voies et gués), les zones funéraires (tumulus de Chambon et champ tumulaire du Bois Moret, fig. 4) et l'oppidum du Camp de César (fig. 4), parmi les plus significatives.

Axe 4 : Etude de la documentation et des collections anciennes. Un premier examen de la documentation relative aux prospections de D. Audoux conservée au G.H.A.B. de Buzançais a permis la retranscription de l'article inédit de D. Audoux sur le champ tumulaire du Bois Moret ainsi que l'examen de la documentation relative à l'oppidum du Camp-de-César (Audoux, Coulon 2021 : 29-39, fig.4). L'ensemble de ces investigations a été menée une équipe interinstitutionnelle (Inrap, Université de Tours, Université de Rouen, Université de Toulouse II, CNRS). Une demande pour une seconde et dernière année de prospection thématique a été adressée à la DRAC pour 2022 afin de compléter les acquisitions réalisées en 2021. La démarche vise à renforcer et définir les thématiques de recherche du futur PCR prévu pour 2023.

Francesca Di Napoli

Kildea et al. 2019 : KILDEA F., DI NAPOLI F., GARDERE Ph., ROBERT G., BARBIER-PAIN D., BRAGUIER S., LUSSON D., ROBIN B., *Occupations laténiennes de fond de vallée et paléoenvironnement boréal. Villedieu-sur-Indre, Chétifs Prés et Grand Saint-Bonnet (Indre)* : rapport d'opération de diagnostic, Tours : Inrap, 258 p.

Di Napoli et al. 2019 : DI NAPOLI F., KILDEA F., GARDERE P., BRAGUIER D., LUSSON D., ROBERT G., ROBIN B., « Les occupations du second âge du Fer à Villedieu-sur-Indre » le grand-saint-bonnet » (Indre) », Bulletin AFEAF, 37, pp. 47-50 , URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02173040>

Audoux, Coulon 2021 : AUDOUX D. (+), COULON G., « Le Camp de César à Villedieu-sur-Indre (Indre) », *L'Indre et son passé, Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 48, 2021, pp. 29-39

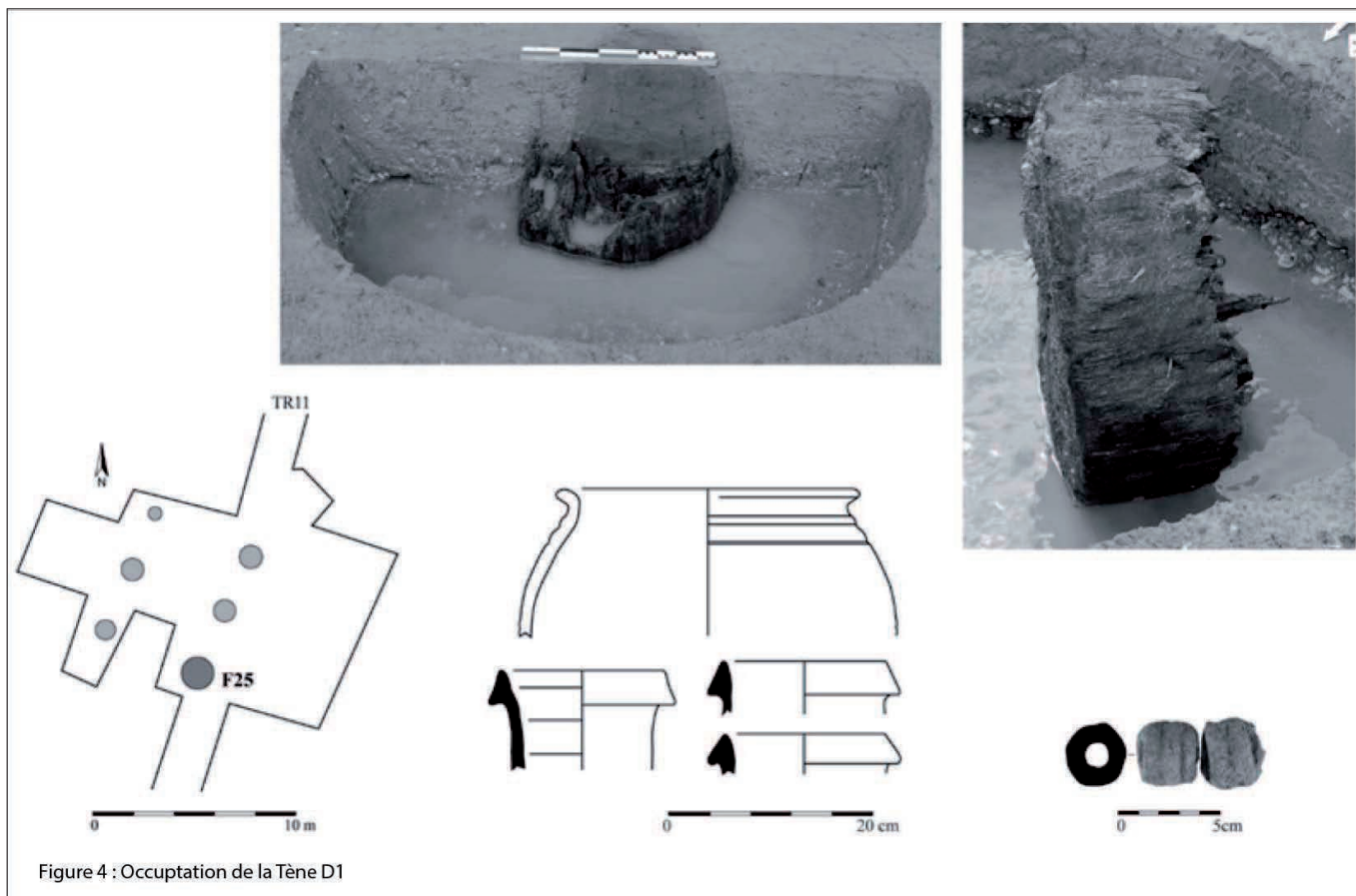
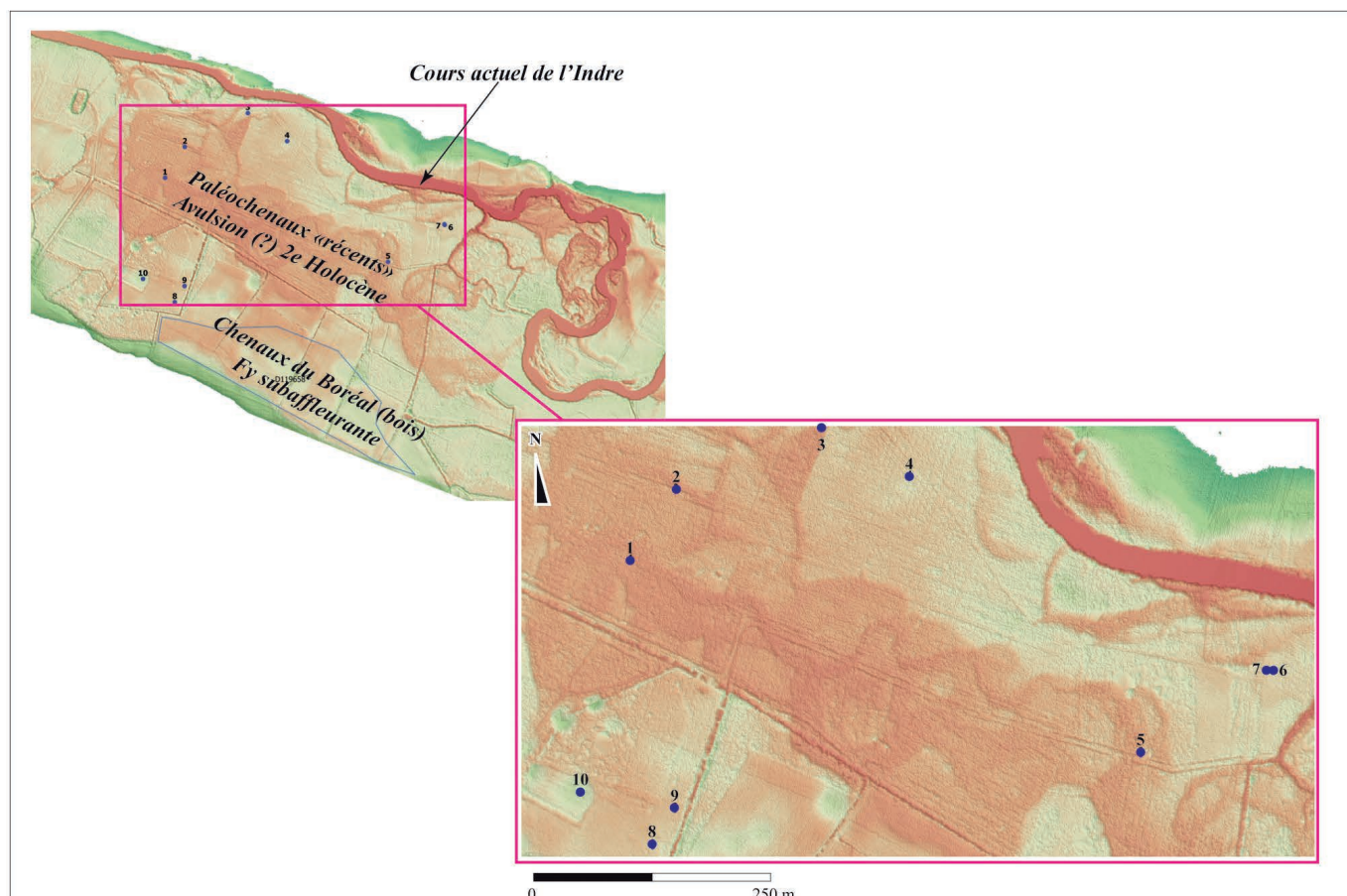


Fig. 1 : Villedieu-sur-Indre (Indre) prospection thématique : vestiges, mobilier et poteau en bois avec son fantôme de La Tène finale issus du diagnostic de 2018 (d'après Di Napoli et al. 2019 : 47-50 ; dessin mobilier archéologique F. Di Napoli, D. Lusson, Inrap)



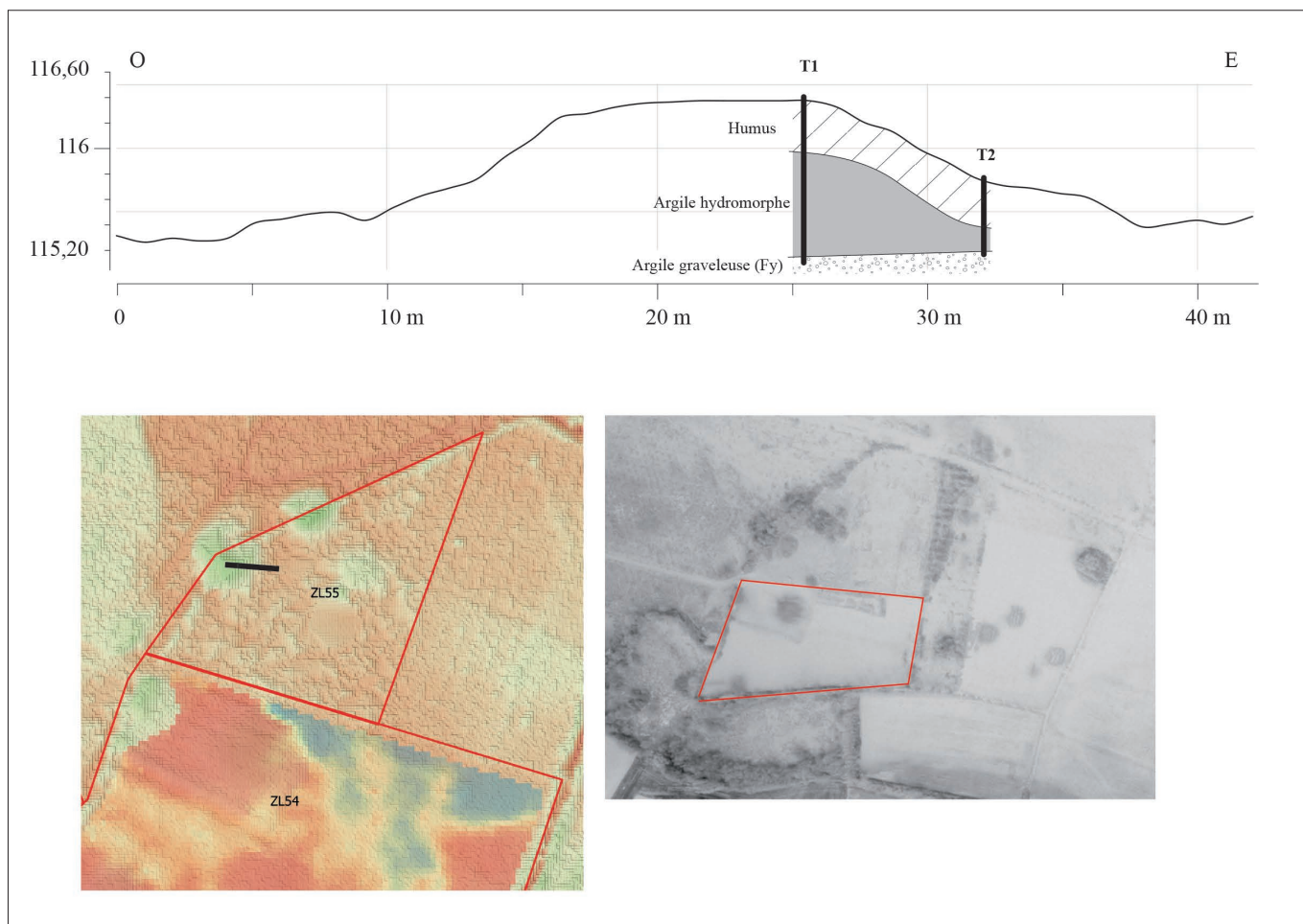


Fig 3 : Villedieu-sur-Indre (Indre) prospection thématique : identification sur le Lidar et une photo aérienne de 1978 des anomalies circulaires avec coupe cumulative de la butte réalisée à partir des sondages à la tarière. (P. Gardère, Inrap)

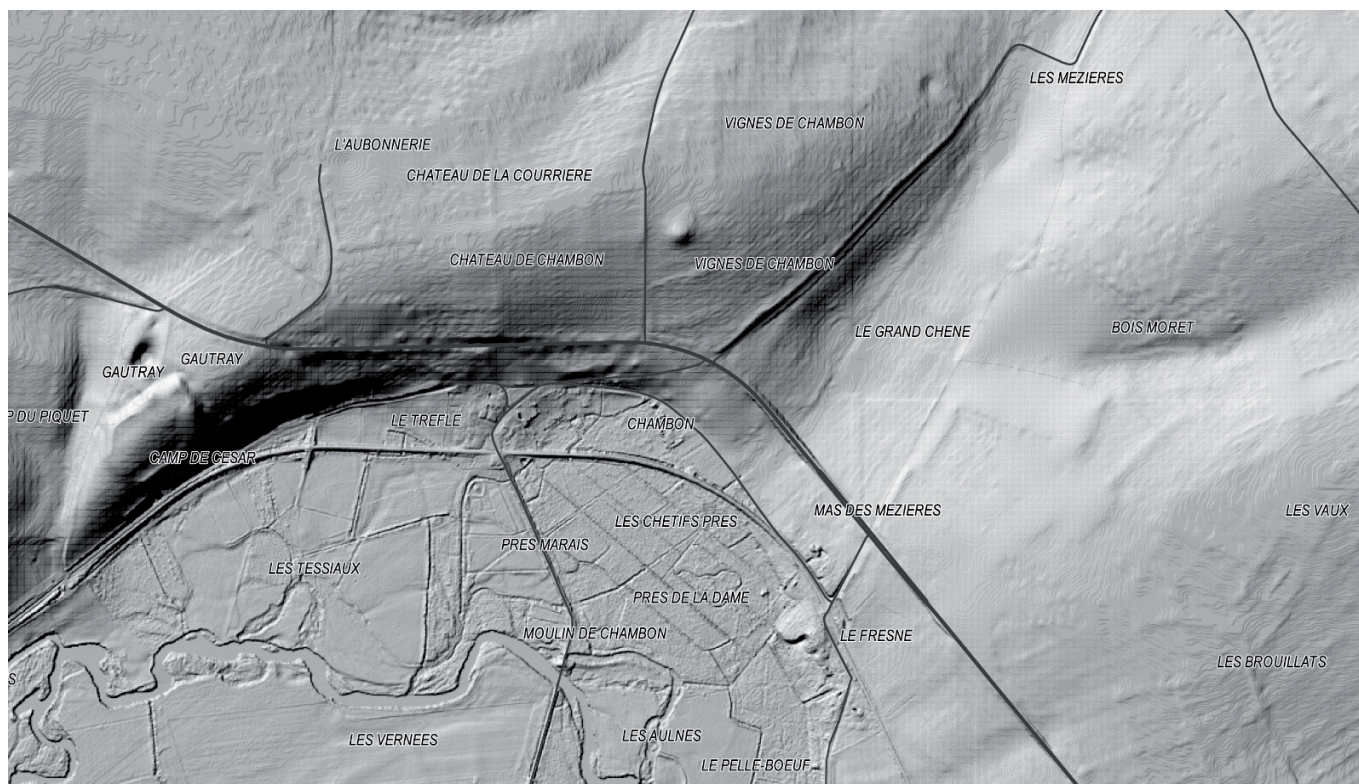


Fig. 4 : Villedieu-sur-Indre (Indre) prospection thématique : localisation sur la cartographie Lidar du Bois Moret par rapport au Camp de César et au grand tumulus de Chambon. (C. Font, Inrap)

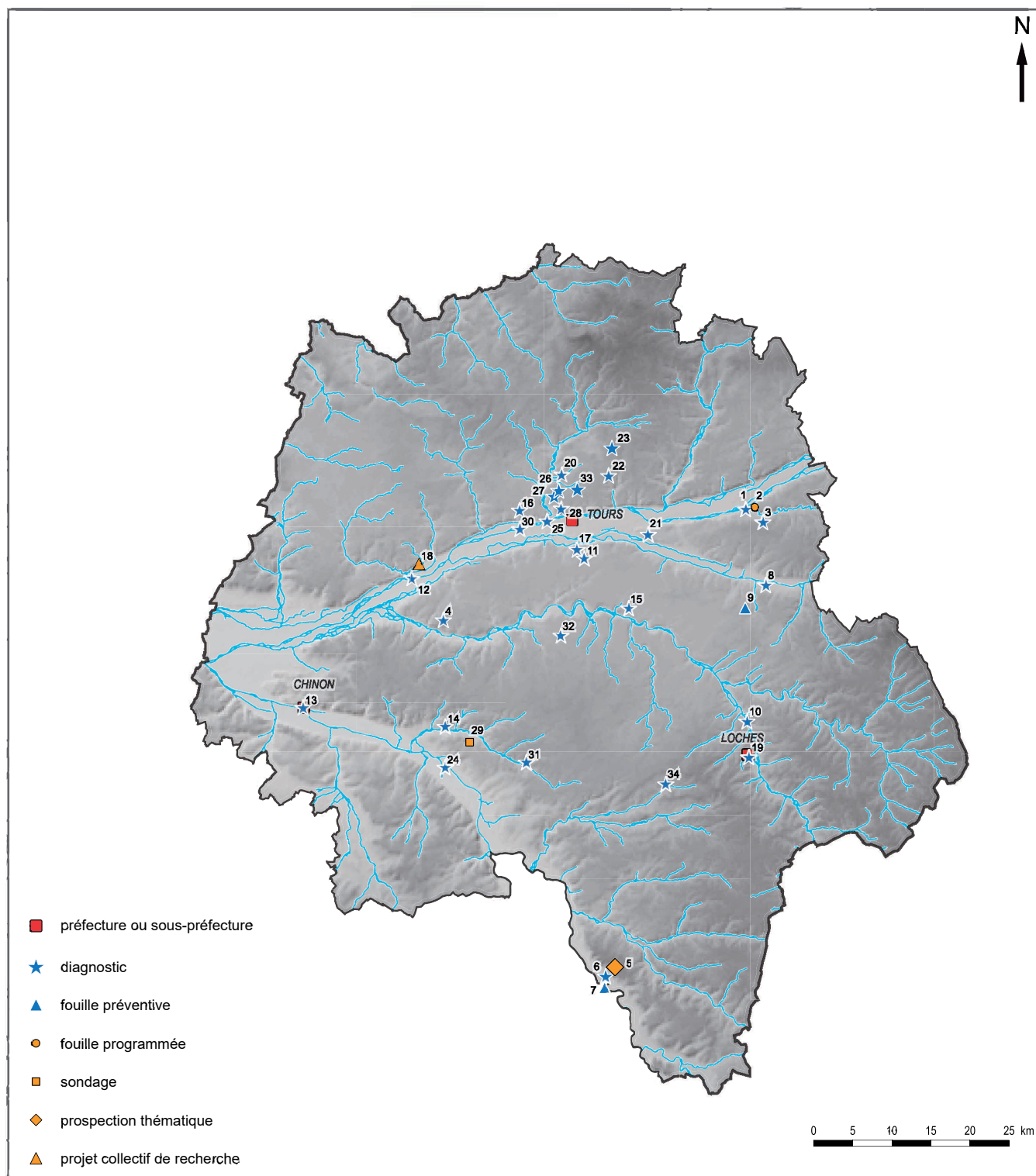
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37003	Amboise, la ville Sud	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	GAL	0612703	1
37003	Amboise, les Châtelliers, la Butte de César	Laruaz Jean-Marie (COL)	FP	FER GAL MOD	0612785	2
37003	Amboise, la Bergerie, rue des Ormeaux	Landreau Céline (Inrap)	OPD		0612831	3 ON
37014	Azay-le-Rideau, ZAC des Loges - Tranche 1b	Silberstein Grégory (COL)	OPD		0612875	4 ON
37019	Barrou, le Moulin à Vent	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD	FER GAL	0612729	5
37019	Barrou, le Moulin à Vent	Jouet Mélanie (PRIV)	OSE	BRO FER GAL	0612846	6
37019	Barrou, le Moulin à Vent	Caraire Gabriel	PRT		0612937	7
37027	Bléré, 1 rue Alfred Nobel	Landreau Céline (Inrap)	OPD		0612758	8 ON
37027	Bléré, ZAC de Sublaines Bois Gaulpied phase 2	Laruaz Jean-Marie (COL)	OSE	NEO GAL MA	0612805	9
37049	Chambourg-sur-Indre, l'Isle Auger	Pioger Alexandre (COL)	OPD	MA	0612895	10
37050	Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin, avenue de la République	Cherdo François (Inrap)	OPD	FER GAL MOD CON	0612757	11
37056	La Chapelle-aux-Naux, Ile de la Chapelle et île Raguet et du Château	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MOD CON	0612917	12
37072	Chinon, 12 rue du Jeu de Paume	Dufour Jean-Yves (Inrap)	OPD	MOD	0612883	13
37090	Crissay-sur-Manse, ancien logis seigneurial	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MOD	0611680	14
37104	Esvres, Collège Georges Brassens	Hirn Vincent (COL)	OPD		0612842	15 ON
37109	Fondettes, 15 rue du Chanoine Noël Carlotti	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612854	16
37122	Joué-les-Tours, 17 à 33 avenue de Bordeaux	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612889	17
37123	Langeais, La Roche Cotard	Marquet Jean-Claude (BEN)	PCR	PAL	0612750	18
37132	Loches, Forteresse	Riou Samuel (COL)	OPD	MA MOD	0612874	19
37152	Mettray, La Ribellerie	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	GAL	0612885	20
37156	Montlouis-sur-Loire, Hauts de Montlouis	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	PAL	0612682	21
37179	Parçay-Meslay, ZAC de la Logerie	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	PAL NEO FER GAL	0612910	22
37179	Parçay-Meslay, La Pérauderie	Cherdo François (Inrap)	OPD	PAL NEO GAL MA	0612929	23

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37180	Parçay-sur-Vienne, les Granges	Landreau Céline (Inrap)	OPD	NEO BRO FER MA	0612716	24
37195	La Riche, Lit de la Loire	Jouquand Anne-Marie (Inrap)	OPD	CON	0612873	25
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, rues du Murier et de Chevreul	Boisseau Adrien (COL)	OPD	MA	0612756	26
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, 128-130 rue de la Croix de Périgourd	Lusson Dorothée (Inrap)	OPD	PAL FER	0612817	27
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, Îlot Coeur de Ville, rue Victor Hugo, avenue de la République	Papin Pierre (COL)	OPD	FER MA	0612827	28
37216	Saint-Épain, le Puits	Riou Samuel (COL)	SD	MA MOD	0612904	29
37219	Saint-Genouph, Lit de la Loire	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	CON	0612896	30
37226	Sainte-Maure-de-Touraine, rue Rabelais	Hirn Vincent (COL)	OPD	MOD	0612774	31
37250	Sorigny, Zone d'activité Isoparc	Papin Pierre (COL)	OPD	FER GAL MA	0612894	32
37261	Tours, avenue Gustave Eiffel	Lusson Dorothée (Inrap)	OPD	PAL FER	0612859	33
37280	Vou, donjon du Château du Verger	Pioger Alexandre (COL)	OPD	MOD	0612730	34

Carte des opérations autorisées



Gallo-romain

AMBOISE
La ville sud

Ce diagnostic a été réalisé en amont d'un projet de construction localisé dans la basse-ville d'Amboise (Indre-et-Loire), à 100 m à l'est du chevet de l'église Saint-Denis. Les 1 650 m² de terrains accessibles, situés en bas et en pied de coteau sud de la Loire, se présentent sous la forme d'un jardin à deux niveaux, séparées par un mur de soutènement. Trois sondages en palier, profonds jusqu'à 3 à 4 m, n'ont pas permis d'atteindre le calcaire. Dans la pente, le substrat est composé de sables colluviaux, dont l'accumulation a probablement été favorisée par la proximité d'un talweg. En pied de versant, ces mêmes sables se mêlent à ceux de la terrasse alluviale.

Dans le versant, un horizon de limon, conservé sur 4 à 5 m de large au sommet des sables, a livré trois inhumations, orientées est/ouest, tête à l'ouest. Bien qu'arasées, la conservation est globalement bonne. Les trois individus sont un homme et une femme adulte, ainsi qu'un grand adolescent, ensevelis les bras le long du corps ou les mains sur le pubis, sans mobilier d'accompagnement. La présence d'éléments de calage (blocs calcaires et fragments de tegulae) et la taphonomie suggèrent l'utilisation de coffrages. Deux analyses radiocarbone fournissent des datations homogènes, comprises entre la seconde moitié du III^e s. et le tout début du V^e s. ap. J.-C. La découverte de ces tombes du Bas-Empire vient compléter la liste des indices funéraires, antiques et mérovingiens, recensés dans le quartier Saint-Denis.

Fabrice Couvin



Amboise (Indre-et-Loire) Ville Sud : sépulture F5, tranchée 2. (C. Bours, Inrap)

AMBOISE

La Butte de César

Après cinq années consacrées aux recherches de terrain (2015-2019), cette nouvelle campagne consacrée à la Butte de César, située sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (Indre-et-loire) a permis de se pencher plus spécifiquement sur le traitement du mobilier. Les quantités importantes d'objets mis au jour lors des fouilles nécessitaient en effet une reprise et une homogénéisation des inventaires. En outre, plusieurs problématiques soulevées lors des précédents rapports exigeaient que des analyses complémentaires soient entreprises. Au cours de l'année, une grande partie de ces objectifs a été remplie, permettant ainsi d'affiner la caractérisation des quatre grandes périodes d'occupation mises en évidence dans l'emprise de la fouille.

S'agissant de la première de ces périodes (le premier âge du Fer), les analyses menées cette année ont permis de confirmer une grande partie des hypothèses relatives à l'architecture et à la chronologie du tumulus princier, formulées lors de la dernière campagne. Une analyse micro-morphologique a permis de documenter les grandes étapes de l'édification du tertre, tandis que des analyses isotopiques et anthracologiques ont permis de mieux caractériser les matériaux mis en œuvre dans la palissade périphérique.

Une partie importante des travaux a concerné la seconde période d'occupation (60 av. J.-C. / 20), qui est aussi la mieux représentée en nombre de structures et en quantité de mobilier. Les inventaires de la céramique, de l'instrumentum et des monnaies sont désormais homogénéisés, livrant ainsi une vision exhaustive des faciès de consommation dans ce quartier de l'oppidum. Les problématiques soulevées successivement au cours de la fouille – mise en phase, pratiques artisanales et rituelles, faciès romanisés – peuvent ainsi être abordées sur des bases fiables. Par la quantité du mobilier mis au jour, et par le caractère inédit de plusieurs des découvertes relatives à cette période, il est désormais confirmé que le quartier de la Butte de César se révèle très original au sein de l'oppidum. L'apport des études archéozoologique et anthropologique a également été décisif cette année, avec la mise en évidence de pratiques spécifiques.

S'agissant de la troisième période (I^{er} et II^e s.) et de la quatrième (XV^e-XVIII^e), les travaux réalisés cette année ont permis d'achever le traitement de leurs mobiliers respectifs. La caractérisation de ces occupations a pu être affinée. La chronologie du point d'artillerie de la Renaissance a pu être améliorée grâce à l'étude du mobilier céramique, ainsi que des datations radiocarbones.

Jean-Marie Laruz

BARROU

Le Moulin-à-Vent

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Barrou (Indre-et-Loire) entre le 18 et le 22 janvier 2021, à l'occasion d'un projet de construction d'une maison individuelle. Le bourg est reconnu comme une des agglomérations secondaires antiques du territoire des Turons, grâce à des découvertes anciennes et par la mention de Grégoire de Tours au VI^e s. L'opération s'est déroulée en périphérie du bourg actuel, dans le secteur du Moulin à Vent. Ce quartier a fait l'objet ces dix dernières années de plusieurs interventions, qui ont permis d'établir sa fonction artisanale. La commune de Barrou est en outre située dans la zone d'extension des habitats et ateliers de taille du silex du Grand-Pressigny. Deux dépôts de grandes lames ont notamment été découverts sur le territoire communal.

Les deux tranchées ouvertes dans cette parcelle de 4376 m², couvrent 11,8 % de la surface totale du projet. Un lot restreint de mobilier lithique a été découvert, il provient toutefois uniquement de positions résiduelles, dans le comblement de structures antiques. Les tranchées ont en outre permis de découvrir des vestiges très similaires à ceux qui ont été fouillés sur une parcelle voisine. Leur chronologie s'étend majoritairement entre le premier et le troisième siècle de notre ère. Un bloc scorifié de grandes dimensions (12 kg), découvert en remploi dans

une structure interprétée comme un solin, possède des caractéristiques originales. Il pourrait en effet résulter d'une opération de réduction de minerai de fer dans un four à scorie piégé. Or cette technique n'est actuellement documentée que pour les premiers temps de la sidérurgie en France (jusqu'à La Tène moyenne). Il pourrait dès lors s'agir de l'un des témoignages les plus anciens du travail du fer en Touraine, car les attestations de fours à scorie piégée restent encore extrêmement rares. Il est à noter que le contexte naturel du secteur semble extrêmement favorable, car les indices liés à la métallurgie sont très nombreux dans une vaste zone comprise entre l'ouest du Poitou, le sud Touraine et le département de l'Indre.

Les vestiges antiques identifiés au cours de l'opération, au nombre de 65, possèdent une grande variété. Il s'agit tout d'abord d'un système de voirie matérialisé par un niveau de circulation et des ornières profondément marquées dans le sol. Cette voie est localisée dans la partie nord de la parcelle, et se développe parallèlement à la route départementale actuelle. Plusieurs fossés, orientés selon une même trame, semblent par ailleurs définir des secteurs avec des niveaux de densité variables. Un probable four de potier a été mis au jour dans la tranchée 1. Il possède une forme circulaire de 1,40 m de diamètre et un



Barrou (Indre-et-Loire) le Moulin à Vent : vue depuis l'ouest de l'opération de diagnostic. (V. Bluteau, SADIL)

plot central, également circulaire, de 0,70 m de diamètre. En l'absence de fragment de sole, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un four à plate-forme ou d'un four à deux volumes. Les tessons découverts à l'intérieur se rapportent au début du I^{er} s. ap. J.-C. Au nord de la parcelle, de nombreux déchets liés à une activité métallurgique (18 kg) ont également été mis au jour. Compte

tenu de leur état de fraîcheur, et de leur diversité, ils permettent d'envisager la proximité d'un atelier. La présence de battitures dans un vaste niveau charbonneux, identifié à proximité de la voie, renforce encore cette hypothèse.

Jean-Marie Laruz

Âge du Bronze

Gallo-romain

BARROU Le Moulin-à-Vent

Âge du Fer

La fouille menée sur le site du Moulin-à-Vent à Barrou (Indre-et-Loire) a été réalisée en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle. Elle a permis de mettre au jour des productions lithique et céramique collectées en position résiduelle au sein des comblements d'abandon des vestiges attribuées à l'époque antique. Les observations faites sur l'industrie lithique semblent plaider pour la période située entre la fin de l'âge du Bronze à la Tène ancienne. Pour la céramique, aucun indice sur leur forme ne paraît trancher sur une datation.

La quasi-totalité des découvertes est attribuable au Haut-Empire. Elle correspond à un quartier de l'agglomération secondaire. L'occupation prend ses origines au début du I^{er} s. ap. J.-C. pour se densifier jusqu'au II^e s. Le mobilier est riche : fragments de céramique et de terres cuites architecturales, ossements animaux, meules, verre, objets en fer et en alliage cuivreux...

L'occupation de ce quartier s'établit à proximité d'une voie qui s'insère dans un réseau étendu, sur le tracé Port-de-Pile/Argenton-sur-Creuse. Elle se matérialise par l'imbrication successive de fossés aménagés selon une même

trame et formant un espace parcellaire au sein duquel des traces de cloisonnement plus modestes et parallèles ont été détectés. Ces délimitations forment des îlots de largeurs variables, à l'intérieur desquels s'organisent des vestiges très probablement en lien avec les fonctions domestique et artisanale du site.

Une forte activité métallurgique est attestée dans ce quartier. Les indices sont nombreux, en particulier les épanchages de déchets métallurgiques (au total 25 023 restes pour une masse de 872,5 kg, comprenant scories écoullées, culots de forge, battitures et fragments de parois de four). L'étude portée sur ces déchets sidérurgiques met en évidence un travail d'épuration réalisé sur place, à partir de masses de fer brutes issues directement du bas fourneau. L'essentiel de ce travail est associé à une forge dont l'activité se situe entre les années 40 et la fin du I^{er} s. ap. J.-C. L'estimation de la production témoigne d'une production intense réalisée par cet atelier polyvalent de service et d'entretien implantée en bordure de voie.

Trois vestiges à vocation funéraire ont été découverts en bordure de voie. Il s'agit de deux inhumations et d'une



Fig. 1 : Barrou (Indre-et-Loire) le Moulin-à-Vent : vue aérienne par drone de l'emprise de la fouille située à la sortie de la commune. (V. Bluteau, Éveha)

fosse à résidus de crémation datées de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Leur présence isolée soulève des interrogations sur la place des individus au sein du groupe ainsi que la diffusion des pratiques funéraires dans les zones rurales.

Enfin, pour les époques plus récentes, le site correspond à une parcelle d'exploitation agricole clôturée de fossés et située dans un lieu-dit nommé le Renfermé-de-la-Cure.

Mélanie Jouet



Fig. 2: Barrou (Indre-et-Loire) le Moulin-à-Vent : vue aérienne par drone de la zone de rejet de déchets métallurgiques le long de la voie antique. (V. Bluteau, Éveha)

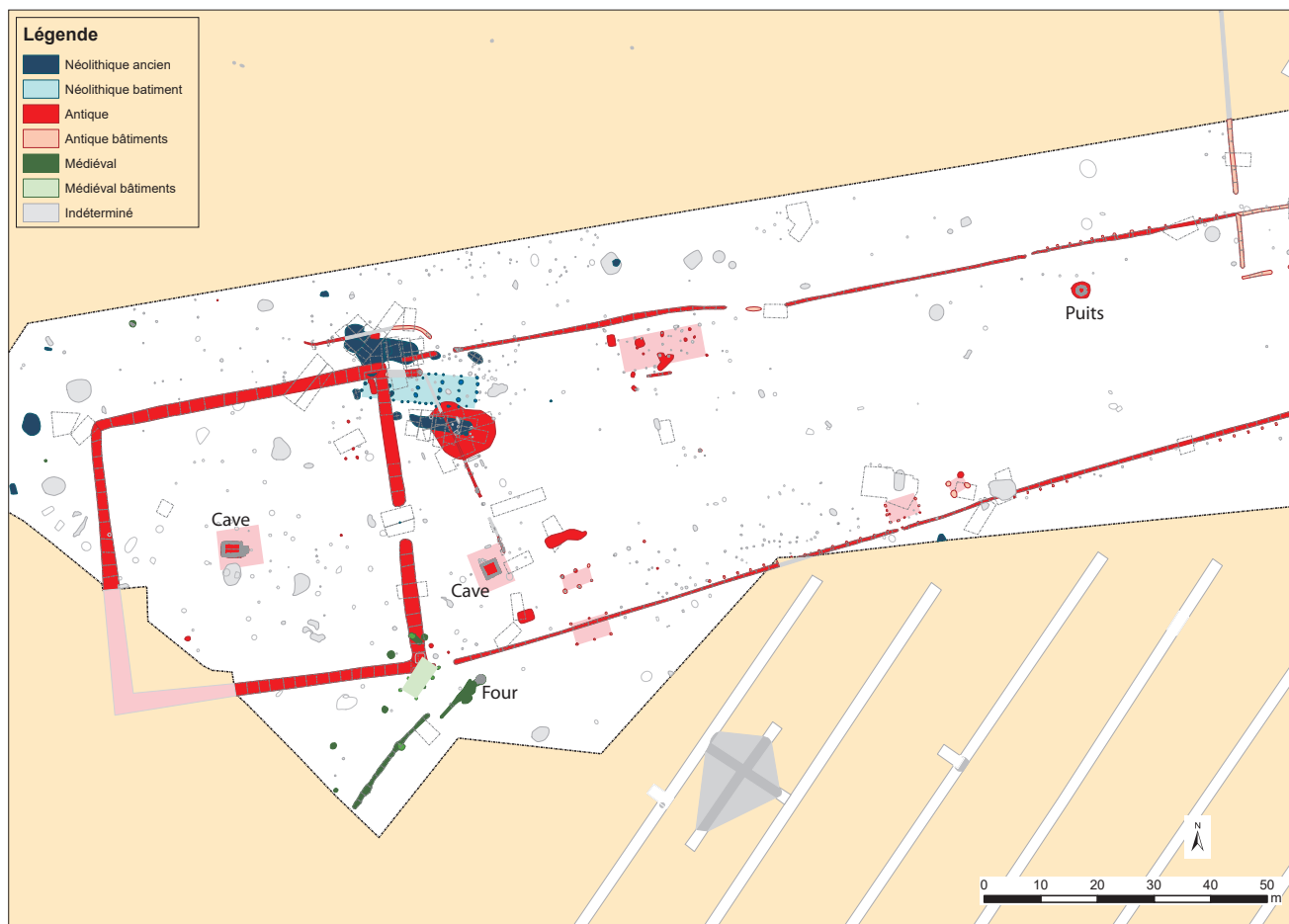
L'opération de fouille préventive – réalisée en co-traitance par le Sadil et l'Inrap – se situe au sud de la deuxième tranche du projet d'extension de la ZAC du Bois-Gaulpied, à un peu plus de 3,5 km au sud du centre de Bléré (37). La surface prescrite (16 500 m² d'un seul tenant) a été décapée et fouillée entre les mois de mai et de juillet 2021. Les vestiges archéologiques, à l'est, sont creusés directement dans le substrat calcaire du Ludien (e7). À l'ouest, les creusements percent des limons d'altération brun-rouges à brun-jaunes qui recouvrent le substrat calcaire.

Cette intervention fait suite à un vaste diagnostic réalisé par Jérémie Liagre (Sadil), qui a permis d'identifier plusieurs autres occupations archéologiques. Le secteur de Sublaines et de Bléré est densément occupé depuis la fin de la Préhistoire comme l'ont révélé les diagnostics et fouilles réalisées depuis 2004 à l'occasion de la construction de l'A85 puis de la ZAC du Bois-Gaulpied. Le Néolithique est particulièrement bien représenté : enceinte monumentale et sépultures du Néolithique ancien et moyen, bâtiments de tradition danubienne. L'occupation se poursuit aux âges des métaux puis au cours de l'Anti-

quité (habitats, nécropoles) jusqu'au Moyen Âge central. En revanche, passé le XII^e s., l'occupation humaine dans ce secteur semble s'effacer, peut-être pour se reporter sur les centres paroissiaux ou hameaux proches.

Dans l'emprise de cette nouvelle fouille, trois périodes d'occupation distinctes ont été mises en évidence : le Néolithique ancien, l'Antiquité (Haut-Empire) et le Moyen Âge central (XI-XII^e s.).

La première période est représentée par une maison de type danubien, entourée de fosses latérales. Son plan – incomplet, car partiellement détruit par l'occupation antique – affecte une forme plutôt rectangulaire. Constitué d'au moins 34 poteaux, il mesure 21 m de longueur pour 5,5 m de large. L'entrée se trouve à l'est. Le mobilier mis au jour dans les fosses latérales est constitué d'outils et d'éclats de silex, de matériel de mouture (13 éléments), et de fragments de bracelets en schiste (7 éléments). La datation de cette construction (entre 5000 et 4800 av. J.-C.) est assurée par plusieurs datations radiocarbones convergentes. Bien qu'elle apparaisse isolée dans la fouille, cette maison est située à seulement quelques centaines de mètres au nord d'un village fouillé dans les



Bléré (Indre-et-Loire) le Bois-Gaulpied : plan des différentes occupations identifiées. (G. Silberstein, J.-M. Laruez, SADIL)

années 2010.

Après un long *hiatus*, le secteur voit l'installation d'un établissement rural, occupé à partir des années 40, et probablement abandonné au début du I^{er} s. Le site est structuré par deux enclos fossoyés accolés. Le premier, de forme carrée, est situé à l'ouest. Il mesure environ 50 m de côté. Le fossé a un profil en V. Sa largeur conservée oscille entre 1,8 mètres et 2,70 m pour une profondeur comprise entre 1,1 et 1,5 m. Le fossé oriental de cet enclos est interrompu au centre, ménageant ainsi un accès. Cet enclos apparaît relativement vide. Seule une cave, située plus ou moins au centre, face à l'entrée, signale la présence d'une construction. Celle-ci – probablement un lieu de résidence – devait être aménagée sur des solins qui n'ont laissé aucune trace au sol. La cave, qui possède une volée de marches, est singulièrement construite en pierres sèches. Elle a vraisemblablement été comblée volontairement peu de temps après sa construction.

À l'est de ce premier enclos, une deuxième partie, large d'une cinquantaine de mètres se déploie sur plus de 130 mètres de long, et encore au-delà de l'emprise prescrite. Elle a été délimitée dans un premier temps par des clôtures, avant le creusement de fossés peu profonds. De part et d'autre de cette grande cour, alignées le long des fossés Nord et Sud, se déployaient plusieurs constructions en matériaux périssables. Elles possèdent des plans variés, trahissant vraisemblablement des fonctions différentes. À proximité de l'enclos résidentiel, une seconde cave – maçonnée celle-ci – a été mise au jour. Elle a livré un mobilier abondant. Plus loin vers l'est, toujours dans cette grande cour, un puits a été fouillé intégralement,

jusqu'à 13,30 m de profondeur. La fouille a été réalisée par l'équipe CISAP de l'Inrap. La structure, large de 2 m, possède un parement en pierres sèches qui ménage un conduit de 1 m de diamètre. Au fond, plusieurs artefacts métalliques ont été découverts, notamment différentes parties d'un seau.

Le mobilier relatif à cette occupation – fouillée exhaustivement – est relativement abondant. Il comprend notamment 7598 restes de céramiques, ce qui constitue un lot remarquable pour un établissement rural. On notera en outre la présence de vaisselle en verre et de vaisselle métallique, ainsi que celle d'un objet singulier dans ce type de contexte (miroir monétaire). Ce faciès original, et le plan régulier de l'établissement – qui évoque celui des grandes villa à pavillons multiples alignés – contribuent à identifier une occupation dont le statut semble important. Il s'agit de l'un des rares plans complets de ferme datant du I^{er} s. dans la région. Il nous renseigne sur la permanence des formes d'habitat antérieures, et sur l'adoption progressive de nouveaux usages.

Après un nouveau hiatus, une petite occupation du Moyen Âge central se développe dans la partie sud-ouest de l'emprise. Elle est constituée d'un petit bâtiment sur poteaux (20 m²), de plusieurs silos, mais également d'un four domestique dont la chambre de chauffe mesure 1,70 m de diamètre. Le mobilier céramique et les datations radiocarbones fixent cette occupation autour du XI-XII^e s. On note la présence – relativement peu commune dans ce type de contexte – d'une pointe de flèche en fer, qui trahit une activité cynégétique.

Jean-Marie Laruez

Moyen Âge

CHAMBOURG-SUR-INDRE Île-Auger

Un diagnostic d'archéologie préventive a eu lieu en septembre 2021 sur le bâti du pont de l'Île-Auger à Chambourg-sur-Indre (Indre-et-Loire). Celui-ci se situe à 2,5 km au sud-est du bourg de Chambourg-sur-Indre et à 4,5 km au nord de la cité royale de Loches. À l'origine, il enjamait l'Indre, divisée ici en plusieurs bras. Cette partie de l'Indre a fait son lit dans des formations crayeuses du Crétacé supérieur et sur des calcaires lacustres oligocènes du petit bassin de Châtillon-sur-Indre et de la Champagne tourangelle.

Un projet d'aménagement paysager de l'Île-Auger, accompagné d'une restauration partielle des parements sud du pont, a été initié en 2018 par la mairie de Chambourg-sur-Indre, propriétaire du pont. Or, l'édifice est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1927. Compte tenu de l'intérêt suscité par les vestiges impactés par l'aménagement, et en l'absence de données scientifiques sur ces vestiges (malgré une première restauration en 2016), une prescription de diagnostic d'archéologie préventive a été émise par le service régional de l'Archéologie. Cette prescription ne porte que sur les parements sud du pont, mais il a été nécessaire d'étudier également

les parements nord pour répondre aux problématiques soulevées par l'étude de l'édifice, et pour collecter les données archéologiques qui allaient être perturbées par la restauration.

Le pont de l'Île-Auger est en grande partie ruiné. Seules trois arches sont encore en place sur les sept arches a minima que comptait le pont à l'origine. De même, la majeure partie des parements sud n'a pas été conservée, mettant à nu les blocages. Malgré la vision partielle que nous en avons, il est possible de restituer un pont fait d'arches en ogives, avec des piles munies d'avant-becs triangulaires ou polygonaux, mais pas d'arrière-becs. Il n'a pas été possible de réaliser une mise à sec des piles du pont, ni de faire intervenir des moyens mécaniques. Le mode de fondation n'a donc pas pu être observé, et la présence ou non de pieux n'a par conséquent pas pu être déterminée.

En l'absence de bois anciens qui auraient permis une étude dendrochronologique, la datation du pont reste imprécise. Compte tenu de la stylistique des arches, de l'étude des maçonneries et de leurs mortiers, ainsi que de

la datation au radiocarbone de micro-charbons prélevés sur site, on constate toutefois que le pont a probablement fait l'objet d'une seule campagne de construction, com-

prise dans une fourchette chronologique allant du début du XIV^e s. au début du XV^e s.

Alexandre Pioger



Chambourg-sur-Indre (Indre-et-Loire) Île-Auger : vue du parement sud du pont. (A. Pioger, SADIL)

Âge du Fer

Époque moderne

CHAMBRAY-LES-TOURS SAINT-AVERTIN

Avenue de la République

Gallo-romain

Époque contemporaine

L'opération archéologique réalisée sur le site de l'hôpital Trousseau à Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin (Indre-et-Loire) a permis de diagnostiquer huit parcelles préalablement au projet de nouvel aménagement du CHRU. Les 92 tranchées, couvrant 7,25 % des 92 250 m² à investiguer, recélaient des vestiges des périodes préhistorique, protohistorique, antique, médiévale et moderne/contemporaine.

Peu de vestige archéologique ont été épargnés par les terrassements liés à la construction de l'hôpital entre 1963 et 1974. Ceux mis au jour n'apportent que peu d'information et sont en mauvais état de conservation.

Une fosse au profil en Y dénuée de mobilier et de rares silex taillés dispersés sur l'ensemble de la prescription illustrent la Préhistoire.

La Protohistoire est principalement figurée par une fosse, deux sections de fossés et deux trous de poteau datés de la fin du premier âge du Fer.

L'Antiquité se réfère à deux tronçons de fossés et deux vastes fosses dont la datation au Haut-Empire reste mal assurée.

Deux tessons de céramique collectés en position isolée sont les seuls vestiges identifiés pour la période médiévale.

Enfin, les vestiges les plus nombreux sont ceux des périodes moderne et/ou contemporaine avec de nombreux tronçons de fossés, de nombreuses fosses de plantations et différentes fosses dépotoirs.

François Cherdo



Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin (Indre-et-Loire) avenue de la République : localisation centroïdes des vestiges par périodes.
(Denis Godignon, Inrap).

Île de la Chapelle, île Raguet et du Château

Le diagnostic archéologique réalisé le 11 octobre 2021 sur la commune de La Chapelle-aux-Naux, Île de la Chapelle, Île Raguet et du Château a révélé des vestiges historiques. Ils concernent l'aménagement probable d'une digue et d'un chemin destiné à accéder en période de basses eaux à l'Île-Raguet, l'Île de la Chapelle au cours du XIX^e s. Les sondages archéologiques se positionnent dans le lit secondaire de la Loire, sur une surface de 0,14 ha. Des blocs calcaires de tailles variables s'empilent dans une matrice sableuse jusqu'à 0,50 m de profondeur

pour le chemin (F100) et plus de 1 m de profondeur pour la digue (F101). Du mobilier céramique moderne ainsi que de la TCA et des objets en plastic ont été découverts à l'occasion des sondages archéologiques. La grande hétérogénéité des mobiliers résulte des importantes phases de remobilisation des sédiments lors des crues hivernales qui sont venues recouvrir les vestiges des Temps modernes.

Jean-Philippe Baguenier

12 rue du Jeu-de-Paume

Le jeu de paume dont les volumes et la charpente sont conservés en élévation forme un sujet d'étude rare. Seuls six autres édifices de cette nature ont bénéficié de fouilles en France (Versailles, Marseille, Rennes, Suzela-Rousse, Lourdon, Villers-Cotterêts). Dans-œuvre, la salle mesure 29,4 x 9,45 m, soit 90 pieds (15 toises) x 29 pieds. Sa hauteur était de 7,3 m (22 pieds) entre son sol revêtu de carreaux et les entrails de la charpente. Sous la charpente, moins de 20 % des murs du jeu de paume sont conservés dans leur « jus ». Les parements bien lisses et noircis sont aisément identifiables. À l'issue de cette phase de diagnostic, aucun tambour (particularité architecturale de certains jeux de paume) n'a été identifié, aussi tendons-nous à croire être en présence d'un jeu dit « carré », qui comportait une galerie sur long côté sud, et une autre sur le petit côté est. Les sondages au sol ont permis de reconnaître son aire de jeu (le « carreau ») revêtu de carreaux en terre cuite, ainsi que la galerie intérieure destinée au public, le long du mur sud. La fosse centrale s'avère être un véritable puisard profond de 4,9 m. Un travail sur les arases des murs gouttereaux nous a permis d'observer les « réservations » témoignant de galeries hautes en bois pour le public. Le jeu de paume semble avoir fonctionné comme tel moins d'un siècle. Dès 1680, les Habert, famille de salpêtriers l'occupent. Les graffitis observés sur les parois nous semblent attribuables à cette occupation. Entre 1764 et la fin du XVIII^e s., le site est utilisé comme manège d'équitation par les officiers militaires en garnison dans la ville. Nous datons hypothétiquement la construction de la grande porte sur rue, et la reprise en sous-œuvre de nombreux pans de murs, au cours de cette occupation. La porte devait permettre le passage de deux cavaliers côte à côte. L'épais sol blanc de tuffeau détritique constaté à l'intérieur de la salle semble parfaitement adapté à l'exercice des chevaux. Au nord de la salle du jeu de paume, les sondages au sol dévoilent plusieurs bâtiments domestiques de l'époque moderne d'attribution culturelle indéfinie à l'issue de ce diagnostic. Au XIX^e s., et au cours de la première moitié du XX^e s., l'utilisation de la salle comme écurie marque les murs d'empreintes d'auges, râteliers, box, anneaux d'attache... Jeu de paume, sal-

pêtrerie, manège à chevaux et même installations de volailler, sont des activités sportives et artisanales traditionnelles rarement abordés en archéologie.

Jean-Yves Dufour



Chinon (Indre-et-Loire) jeu de paume : vue de la charpente, état 2021. (Jean-Yves Dufour, Inrap)

CRISSAY-SUR-MANSE

Ancien logis seigneurial

Les projets de raccordement aux réseaux et d'aménagement de deux pièces au rez-de-chaussée du logis seigneurial de Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ont donné lieu à un diagnostic archéologique.

Sur les 115 m² ouverts, à l'emplacement de la tranchée de réseau, quatre maçonneries, deux tranchées de fondation ainsi que deux fosses ont aussi été mises au jour. Elles se concentrent dans la partie ouest de la tranchée, dans un espace restreint d'environ 12 m². Les vestiges

y apparaissent directement sous le sol actuel. Les murs sont imbriqués les uns dans les autres ce qui complique la lecture de leur plan dans la tranchée large de 1,20 m. Cependant, au moins quatre phases d'occupation ont pu être mises en évidence. La première correspond à la construction de deux murs accolés dont la fonction, tout comme le plan, reste incertaine. Le tessou, prélevé dans une des tranchées de fondation, est attribué aux XI^e et XIII^e s. Ainsi, ces deux murs pourraient être érigés lors de la première phase de construction du château

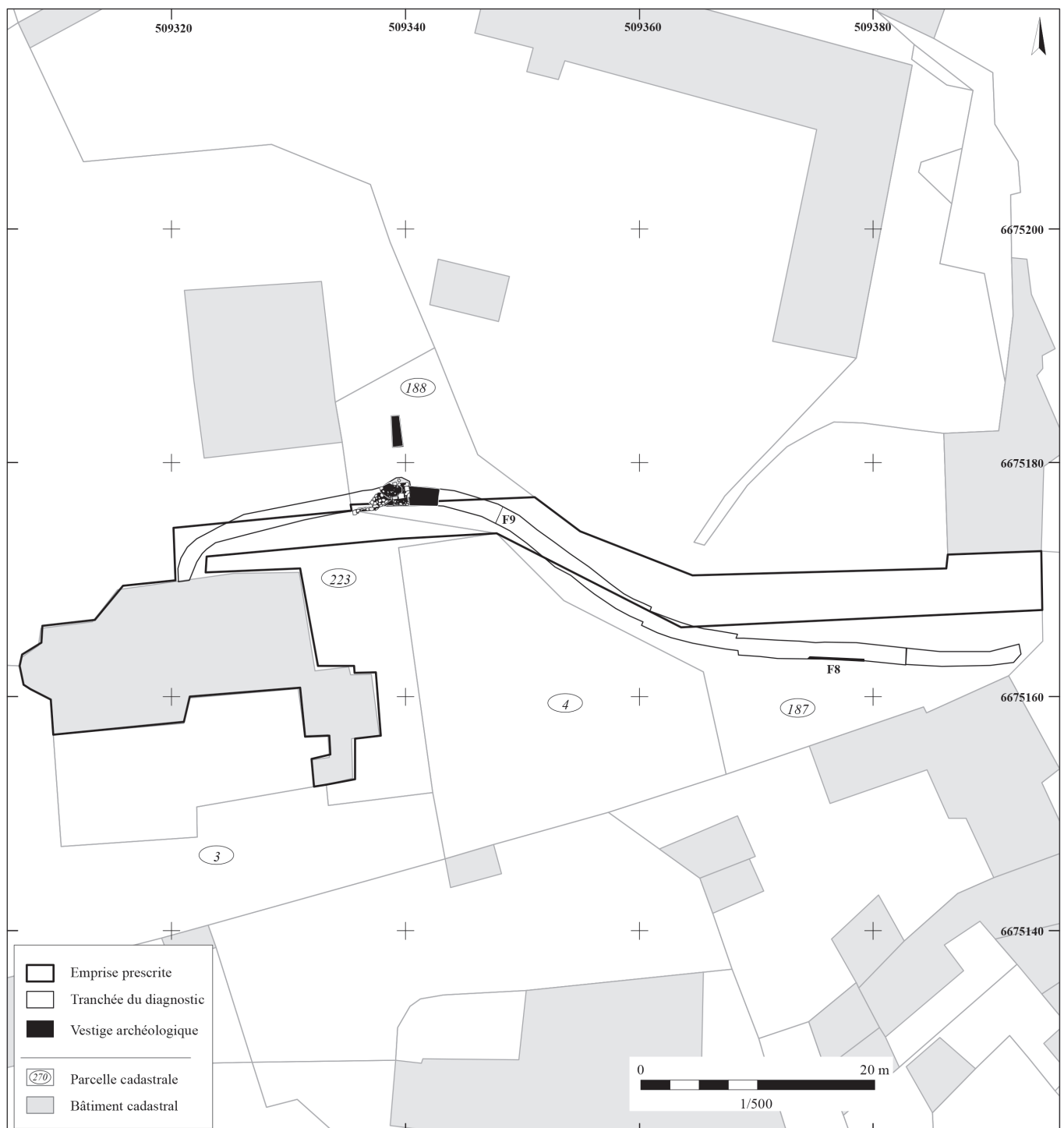


Fig. 1 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : plan général des vestiges de la tranchée extérieure, échelle 1/500°. (Béatrice Marsollier, Inrap)

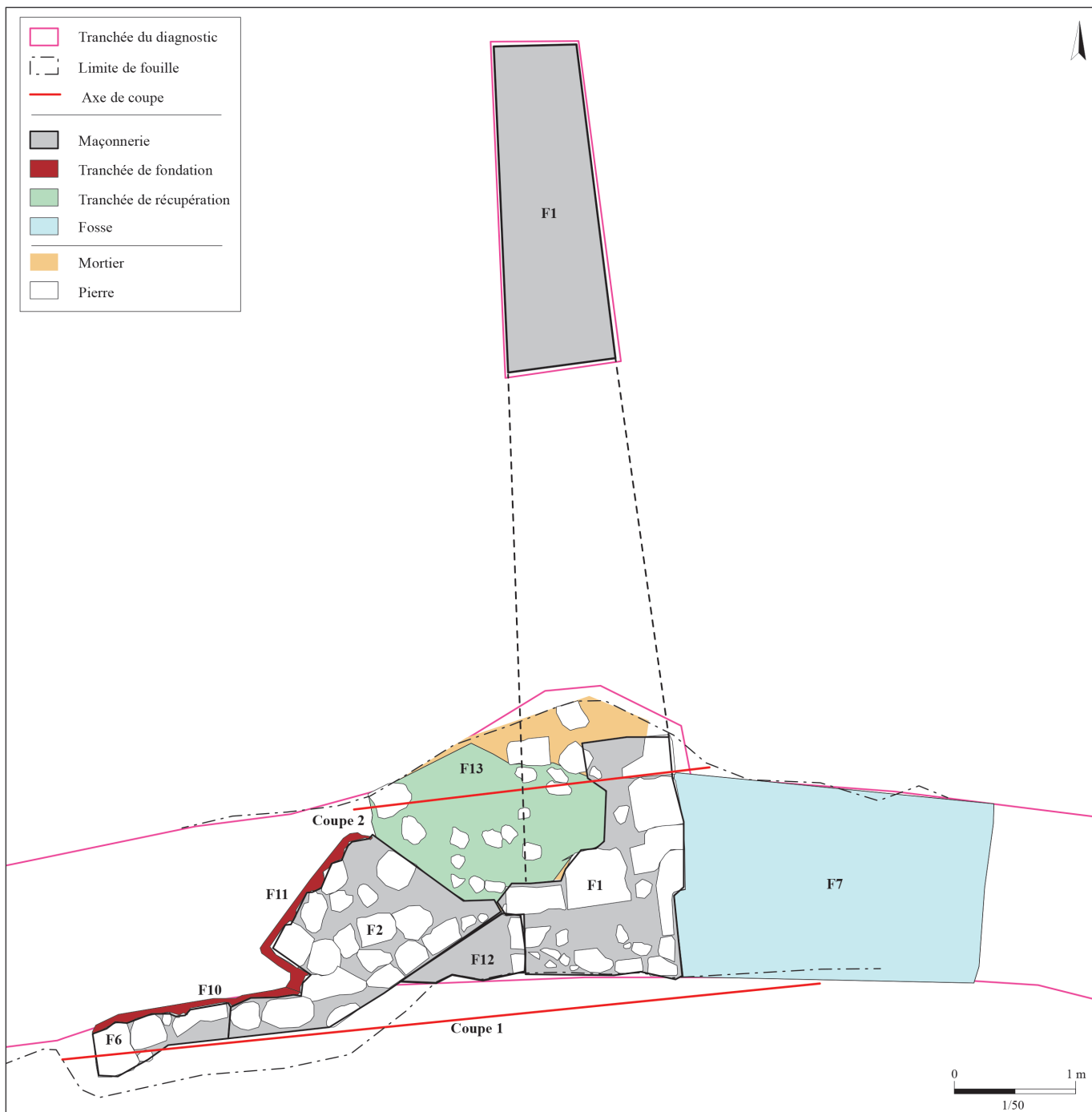


Fig 2 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : plan des murs F1, F2, F6 et F12, des tranchées de fondations F10, F11 et de la fosse F13, échelle 1/50°. (Béatrice Marsollier, Inrap)

datée du XIII^e s. La deuxième phase de construction se rapporte à un nouvel aménagement. La morphologie de celui-ci suggère un mur de soutènement ou un empiètement d'un mur de courtine. Ce dernier serait épaissi, dans un troisième temps, par la construction d'un autre mur suivant le tracé de celui de l'enceinte du front est du château, encore observable par endroit. La quatrième phase correspond à l'abandon de ce mur et son arasement qui interviendrait avant 1831, date du relevé du cadastre ancien où il n'est pas figuré.

L'étude des deux pièces au rez-de-chaussée a permis la reconnaissance du préexistant au logis, dont il reste seulement des vestiges dans la salle ouest. La construction du nouveau logis semble commencer par celle de sa façade nord. Elle se raccorde à l'est sur un bâti aujourd'hui disparu dont il ne subsiste qu'une petite partie de la maçonnerie à l'angle nord-est. L'inflexion vers le sud, observée sur la façade, est liée à son existence au moment de la campagne de construction de la fin du XV^e s. À l'ouest, la construction de la façade nord laisse en attente le cou-



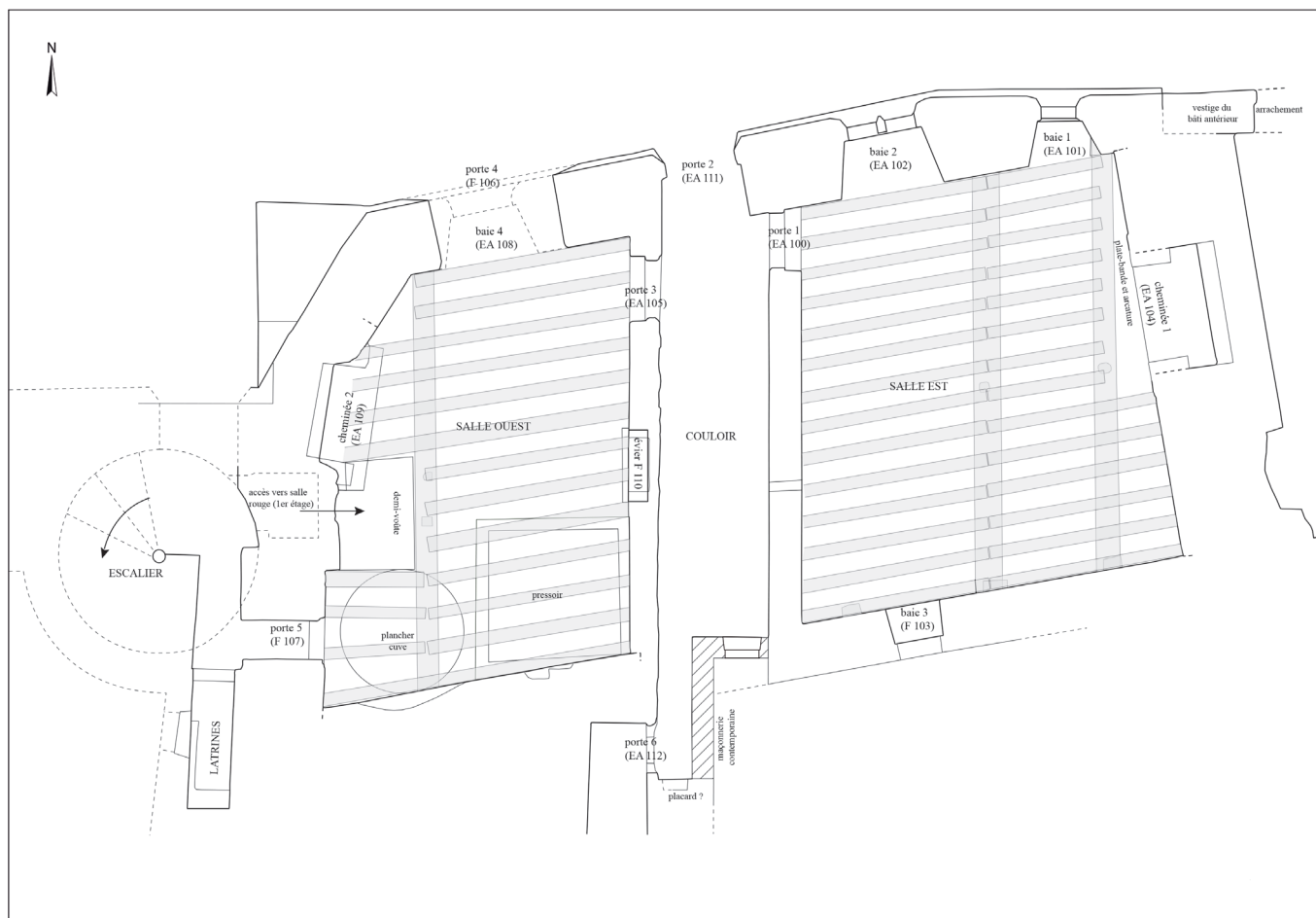
Fig. 3 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : vue de la coupe des murs F1, F2 et F12 vers le SO et le château.
(Isabelle Pichon, Inrap)

loir voûté et deux portes qui, tout en étant déjà prévus et anticipés dans le projet architectural, ne sont réalisés que dans un second temps. Du côté oriental, la maçonnerie témoigne d'une deuxième phase de travaux avortée (fin XV^e-début XVI^e s. ?). Elle a été installée postérieurement entre la façade nord et le mur sud du logis. À l'intérieur de la salle est du rez-de-chaussée, il semble que la mise en place de la poutre maîtresse orientale, qui s'insère maladroitement à l'aide d'un corbeau en entaillant l'embrasure d'une baie, soit liée à la construction de ce mur, de même que la plate-bande reliant le mur à la poutre.

L'ensemble des éléments relevés permet donc d'évoquer le déroulement du chantier de réaménagement du château avec un projet ambitieux mais un déroulement peut-être mal maîtrisé ou interrompu qui n'a pas pu être mené à son terme.

Isabelle Pichon

Fig. 4 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : plan des salles situées au rez-de-chaussée du logis, échelle 1/100°
(Nicolas Holzem, Inrap)



ESVRES

Collège Georges BRASSENS

Le diagnostic a été réalisé à Esvres (Indre-et-Loire), dans l'emprise du collège Georges Brassens, en juillet 2021, à l'occasion du projet d'extension des bâtiments. La prescription concernait une surface de 11486 m², cependant, les contraintes importantes dues à une butte d'environ 1500 m² pour une hauteur de 3 m, à la végétation, aux bâtiments et aux différents réseaux, ont limité la surface réellement accessible à environ 2 300 m².

Le site du diagnostic se trouve à la limite nord de l'extension maximale de l'urbanisation de la ville dans un environnement, plus ou moins proche, riche en vestiges archéologiques. Les opérations de terrassement ont permis d'identifier un fossé de petite dimension observé

dans une seule tranchée. Le reste des tranchées a révélé l'impact des travaux de construction du collège en 1981 sur le substrat. Nous avons mis en évidence que la quasi-totalité de la surface de la parcelle du collège avait été excavée préalablement à la construction des bâtiments et que les matériaux, issus de ces terrassements avaient été concentrés à l'arrière de la parcelle formant la butte présente aujourd'hui.

Il semble donc, le substrat ayant été excavé et sa surface perturbée, qu'aucun vestige, si tant est qu'il y en ait eu, n'a été préservé.

Vincent Hirn

FONDETTES

15 Rue du Chanoine-Noël-Carlotti

Le diagnostic archéologique réalisé à Fondettes, dans l'enceinte de l'école Notre-Dame préalablement à la construction d'immeubles d'habitations, n'a pas révélé de vestiges archéologiques en dehors d'importants remblais destinés à aménager des terrasses planes en bas du coteau. Ces apports massifs de matériaux principalement d'origine calcaire interviennent sans doute majoritairement au XX^e s. Ils recouvrent des sédiments liés aux occupations plus anciennes de la zone d'étude située en bordure de la rue Carlotti : le dispensaire de Rochebise, confié aux Sœurs de la Présentation, qui devient école

catholique, et la grange située directement au nord. Si la maison de santé est assurément de construction contemporaine, la grange est mal datée (époque moderne ?) et les tranchées de diagnostic situées à proximité de cet édifice, bien qu'explorant toutes les séquences stratigraphiques anthropisées, n'apportent pas d'information chronologique complémentaire faute de mobilier archéologique.

Nicolas Fouillet

JOUÉ-LES-TOURS

17 à 33 avenue de Bordeaux

Un diagnostic archéologique réalisé en octobre 2021, préalablement à la construction de logements aux 17-33 avenue de Bordeaux, dans la commune de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), n'a pas livré de vestige archéologique,

en dehors de deux puits sans doute contemporains et récemment comblés.

Nicolas Fouillet

LANGAIS

La Roche-Cotard

Le travail primordial de relevé des panneaux de tracés digitaux, à l'exception du panneau Rectangulaire, étant terminé sur le terrain, le traitement et l'analyse des données, les mises au propre des trois relevés effectués (traces géomorphologique, traces animales et tracés anthropiques) pour chacun des panneaux sont réalisés au cours de cette année.

L'objectif de cette recherche ne devant pas se limiter aux

travaux sur les tracés digitaux de toutes sortes présents dans la grotte, des travaux complémentaires ont été entrepris ou se sont poursuivis.

Un important travail a été entrepris par Jean Breheret (Lab. GeHCO) afin de connaître l'origine et la formation de la cavité et tenter de comprendre quelle est l'origine du revêtement brun qui repose sur la partie haute des parois, plusieurs hypothèses étant proposées quant à



Fig. 1 : Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard, grotte François d'Achon : la paroi nord de la salle du pilier qui porte les principaux panneaux de tracés digitaux. (Nicolas van Ingen)

cette origine. L'étude de la stratigraphie est notamment importante dans la salle de la hyène où des sédiments anciens ont été conservés.

La nature, la forme des parois, la composition du film qui les recouvre, responsable de la présence des tracés digitaux, sont des sujets essentiels à approfondir : deux restauratrices (Adèle Cambon de Lavalette et Anne Liegey) sont intervenues trois fois dans la grotte pour analyser la paroi de la salle du pilier nord qui porte l'essentiel des tracés importants ; elles ont été aidées par la production d'un riche document illustré produit par Hubert Camus à la suite de l'un de ses trois passages sur le site ; ainsi que par Léna Bassel venue du laboratoire PACEA de Bordeaux avec un puissant microscope numérique pour faire des images de la surface du revêtement brun ainsi que de certaines taches d'ocre.

Comme le montrera Jean Breheret, les cherts (grès quartzite) ont joué un rôle important dans la formation de cette grotte. Ils ont été le sujet du Workshop 6 auquel ont participé des archéologues compétents sur la géologie des sites. Ces cherts, qui occupaient une très grande partie de la grotte, ont subi des transformations au cours de leur histoire : cassures naturelles en fragments de grande taille (1 mètre de longueur) dont l'origine a fait l'objet d'hypothèses, usure de leur surface supérieure par des passages animaux et anthropiques et peut-être aussi par des actions anthropiques intentionnelles. La moitié de la grande dalle de chert quasi continue qui occupait toute la salle du pilier a été enlevée ; on ne retrouve les fragments que dans les déblais des fouilles d'Achon de 1912 mais un travail intéressant (non terminé) est en cours pour déterminer le ou les auteurs de l'enlèvement de ces blocs de leur place initiale et de leur transport à l'extérieur de la grotte. La sortie de la grotte des fragments de dalles est très probablement due, pour l'essentiel, à d'Achon et ses hommes. En revanche, les auteurs de leur détachement de la partie subsistante dans les parois reste à

déterminer. Deux hypothèses s'opposent : pour Frédéric Demouche, la grande majorité des dalles aurait été détachée par d'Achon ; pour Jean-Claude Marquet, ce serait Néandertal qui les aurait détachées pour circuler plus facilement devant la paroi.

Le panneau Rectangulaire est un panneau de tracés qui a posé problème : les sections des tracés sont en V et non en U comme les tracés digitaux classiques. Ces tracés, du fait de leur parallélisme, ne sont pas dus aux ours, ils ont été réalisés avec un outil pointu ou bien, éventuellement, avec l'extrémité du doigt sur chant afin que l'ongle participe à la trace laissée sur le support. Une expérimentation a été réalisée dans une cavité souterraine anthropique récente dont la consistance des parois se rapprochait un peu de celle des parois de la Roche-Cotard. Les tracés ont été effectués sur 21 panneaux avec 7 outils différents : pointes en silex, en os, en bois végétal, en bois animal, en métal, avec le doigt à plat et avec le doigt sur chant. Les 21 panneaux ont été traités par la photogrammétrie pour établir des coupes afin d'ef-



Fig. 2 : Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard, grotte François d'Achon : les panneaux Circulaire et Ondulé sur la paroi nord dans la partie nord de la salle du pilier. (Émilie Lesvignes, MAE).

fectuer des observations et des mesures. Nous n'avons pas obtenu de conclusion très nette et décidé de refaire cette expérimentation sur une autre paroi se rapprochant plus de celle de La Roche-Cotard.

À l'entrée du diverticule de la salle des lemmings, se trouvent deux dalles de chert, encore ancrées dans la paroi de tuffeau mais en sortant très largement. La plus haute des deux ne fait que 5 cm d'épaisseur, sa surface supérieure est très fortement polie et elle sonne clairement lorsqu'on la frappe sur sa face inférieure. L'autre dalle, la plus basse, est également complètement libérée de la craie tuffeau sur une grande partie de sa longueur, elle est plus épaisse, n'est pas polie sur sa sur-

face supérieure et donne un son nettement plus sourd lorsqu'elle est frappée. Une équipe d'acousticiens dirigée par le Pr Lethiecq (Lab. de Physique, Université de Tours) est venue à La Roche-Cotard ainsi que Tinaig Clodoré, archéologue, spécialiste de musique préhistorique, pour enregistrer des sons émis par ces deux dalles. Ils doivent faire de nouvelles mesures en se plaçant en différents endroits dans la cavité et noter des différences dans les enregistrements.

Au cours de cette année, le réalisateur Thibaud Marchand a entrepris de réaliser un documentaire de 52 mn pour la chaîne ARTE.

Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

LOCHES Forteresse

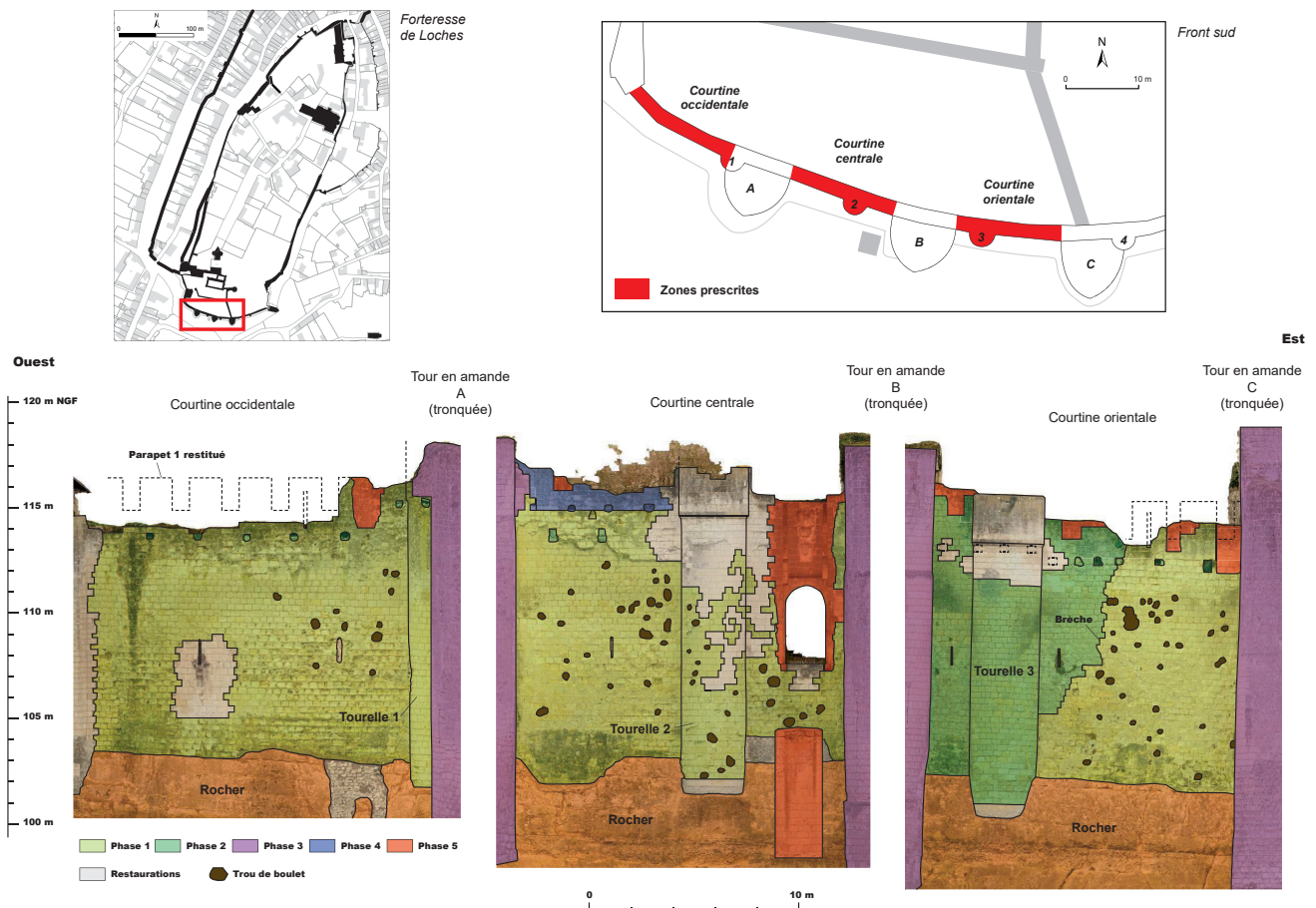
Époque moderne

Du 29 novembre 2021 au 14 janvier 2022, une opération de diagnostic a eu lieu sur le front sud de la forteresse de Loches, en accompagnement de nouveaux travaux de restauration.

Cet endroit de la forteresse est constitué par une enceinte à petites tourelles semi-circulaires pleines qui a ensuite été renforcée par trois grandes tours en amande. Ces vestiges, qui barrent l'entrée de la forteresse par le plateau, ont été l'objet de nombreux débats entre chercheurs, notamment pour comprendre s'il s'agissait de

constructions réalisées sous l'égide des rois Plantagenêt. Six phases chronologiques ont pu être restituées lors du diagnostic, échelonnées au plus large entre la fin du XII^e s. et la fin du XVI^e s.

La première phase correspond à la construction de l'enceinte à tourelles semi-circulaires, conservée ici sur une soixantaine de mètres et constituée par les restes de quatre courtines et deux tourelles originelles. Elle est d'une hauteur d'environ 10 m pour une épaisseur d'environ 1,80 m. Son chemin de ronde était protégé, depuis



Loches (Indre-et-Loire) Forteresse : phasage chronologique des courtines du « Front Sud ». (Samuel Riou, SADIL)

l'extérieur seulement, par un parapet crénelé aujourd'hui mal conservé mais dont certains des merlons (au moins un par courtine) présente tout de même la partie basse d'une fente d'archère plongeante à ébrasement triangulaire. Six mètres plus bas, au niveau du sol intérieur de la forteresse, existe encore des archères à niche, originellement réparties par deux sur chaque courtine.

Dans un schéma évolutionniste, les chercheurs antérieurs ont pensé que les petites tourelles semi-circulaires pleines étaient le maillon entre les simples contreforts et les véritables tours de flanquement et ont ainsi considéré que cette enceinte pouvait dater du temps d'Henri II Plantagenêt, donc entre 1152 et 1189. L'analyse radiocarbone réalisée sur un charbon du mortier de cette enceinte ne permet pas de contredire cette interprétation puisque son résultat s'échelonne (à 95,4 % de probabilité) entre 1048 et 1256. Pour autant, certaines pierres de taille ont une stéréotomie déjà complexe, ce qui pourrait témoigner d'une construction plus récente. Il faut dès lors se demander si les travaux de fortification réalisés en 1200, d'après les chroniques anciennes, par les sénéchaux Robert de Tourneham et Girard d'Athée dans le cadre des conflits entre Jean Sans terre et Philippe-Auguste, ne pourraient pas correspondre à la construction de cette enceinte, idéalement placée pour contenir l'arrivée d'une armée par le plateau.

La seconde phase correspond justement aux stigmates d'un siège dont les boulets ont constellé les parements de l'enceinte à tourelles et fini par percer une importante brèche d'environ 10 m de large, bien visible par deux césures verticales bordées par des pierres de taille brisées sous la pression de l'effondrement. Les chroniques anciennes rapportent deux sièges : l'un en 1194, mené en seulement quelques heures par Richard Cœur de Lion ; l'autre en 1204/05 qui, après un blocus d'un an par les troupes de Dreux de Mello, a été gagné en mars/avril 1205 par l'arrivée décisive de Philippe-Auguste et de ses innombrables machines d'artillerie (« *innumerabili tormentorum apparatu* »). Les chercheurs ont beaucoup discuté sur cette brèche et ces impacts de boulets, les associant parfois à un unique siège ou, au contraire, les dissociant pour faire appartenir l'une au siège de Richard et les autres au siège de Philippe-Auguste. En réalité, cela dépend seulement du préjugé initial sur la datation de l'enceinte à tourelles, qui se retrouve antérieure aux deux sièges si on la considère construite par Henri II et seulement antérieure au siège de 1205, si elle a été construite par Richard ou Jean Sans Terre...

Quoi qu'il en soit, lors d'une troisième phase, cette brèche fut comblée (forcément rapidement) par la construction d'une nouvelle tourelle semi-circulaire (pratiquement identique aux originelles) qui n'a reçu, et c'est le plus important, aucun impact de boulet. Ainsi, si l'on tient absolument à suivre les chroniques anciennes, il nous semble plus logique, et d'ailleurs plus simple, de proposer que l'enceinte à tourelles ait été construite seulement vers 1200 et que les impacts de boulet et la brèche soient seulement contemporains du siège de 1205. On est au moins à peu près certain que cette nouvelle tourelle a été construite avant 1220 car les deux analyses radiocarbone réalisées sur ses charbons de bois s'échelonnent (à 95,4 % de probabilité) entre 1042 et 1218 pour l'une et entre 1044 et 1220 pour l'autre. C'est aussi à cette période qu'apparaît le hourdage du sommet de l'enceinte.

Lors d'une quatrième phase, trois tours en amande ont été construites contre l'enceinte, sans que l'on puisse déterminer avec certitude leur ordre de construction. Il n'y a en tous cas plus lieu de tergiverser : non seulement aucune ne porte les traces d'un siège mais elles sont toutes, soit physiquement postérieures à ces traces, soit chronologiquement postérieures à 1205. Par exemple, pour la tour en amande occidentale, l'analyse radiocarbone d'un de ses charbons permet de situer sa construction (à 95,4 % de probabilité) entre 1224 et 1282. Pour la tour centrale, quoique l'analyse d'un de ses charbons soit plus équivoque (une première plage de 3,9 % de probabilité comprise entre 1178 et 1191 et une seconde plage de 91,5 % comprise entre 1204 et 1275), il est certain qu'elle est postérieure à la reconstruction de la brèche. Enfin, pour la tour orientale, l'analyse d'un charbon est comprise (à 95,4 % de probabilité) entre 1048 et 1256 mais elle est postérieure à une trace de boulet.

La cinquième phase correspond à la mise en place d'un nouveau parapet et d'un nouveau hourd sur une seule courtine. Aucun élément significatif ne permet de dater avec précision cet aménagement ; il est juste physiquement postérieur à la quatrième phase et antérieur à la sixième phase.

La sixième phase correspond à la mise en place d'une porte à pont-levis qui est datée traditionnellement du XVI^e s. par son architecture. On peut seulement préciser que ses pierres ont été taillées avec une brette, un outil qui ne s'observe en effet pas en Touraine avant les années 1490. C'est sans doute à l'occasion de ce dernier aménagement que l'on démonte le hourdage.

Samuel Riou

Gallo-romain

METTRAY La Ribellerie

L'opération de diagnostic archéologique menée à la Ribellerie, dans la commune de Mettray, sur une superficie de 24 822 m², a mis en évidence deux faits archéologiques d'origine antique : une petite fosse dépotoir circulaire, comblée vers le milieu du II^e s. et un fossé curviligne dont

la datation au sein de l'Antiquité reste imprécise. Aucun autre vestige, ni même fosse de culture, n'a été mis au jour dans la parcelle explorée.

Nicolas Fouillet

L'emprise se situe à l'intersection de la rue de la Frelonnerie et de la rue de Bodet au nord-ouest de la commune sur la partie haute d'un plateau dominant la Loire qui s'écoule au nord et le Cher au sud. Sur les 20 640 m² soumis à prescription, nous avons exploré 2 274 m², soit 11 % du taux d'ouverture. Quelques éléments lithiques ont été recueillis dans le secteur nord de l'emprise ; dans les tranchées 7 (extrémité nord), 8, 9 et dans la tranchée 15. Mais c'est dans la partie nord de la tranchée 14 qu'une concentration de vestiges lithiques a été découverte. Les artefacts apparaissent à - 0,40 m de profondeur sous le niveau du sol actuel (72,80 m NGF +/- 5 cm) et sont donc relativement peu enfouis. Les vestiges lithiques se trouvent à la base d'un niveau de sable brun (US 2) et se concentrent dans un niveau sableux (US 3) affecté par des bandes d'argilluviation. Le niveau archéologique se développe sur 30 à 35 cm d'épaisseur (altitude inférieure de 72,44 m NGF) et repose sur une séquence sableuse constituée de galets siliceux, formant un pavage (US 4). Malgré une stratigraphie peu développée, le niveau archéologique paraît relativement bien conservé. En effet, le mobilier lithique présente un bon état de conservation. Ceci est corroboré par l'examen traçéologique qui souligne des surfaces bien conservées. La fraction fine (esquilles) quantitativement bien représentée indique une bonne conservation gravimétrique des dépôts et induit de faibles déplacements des vestiges. Les 350 éléments lithiques recueillis lors de la fouille des 8 carrés testés dans l'extension de la tranchée 14 constituent un assemblage lithique homogène qui semble bien appartenir à une seule et même occupation d'après les caractères techno-typologiques de l'industrie. Les tests de fouille effectués dans l'extension de la tranchée 14 ont permis

de montrer que le locus détecté sur plusieurs m² semble s'étendre vers l'ouest, tandis que les artefacts se raréfient vers l'est. Les produits de débitage sont bien représentés au regard des outils et de quelques armatures droites fragmentées. Les schémas de production lamino-lamellaire et les savoir-faire évoquent des industries lithiques du Tardiglaciaire et présentent des points de convergence avec les traditions techniques du « Belloisien » des occupations de Muides-sur-Loire. L'utilisation des lames brutes ainsi qu'une faible proportion d'outils sont fréquentes dans ces assemblages du Paléolithique final. L'ensemble du mobilier lithique est fortement impacté par l'action du feu. Le mobilier lithique taillé est associé à quelques pierres chauffées, ne formant pas un ensemble structuré. De très petits restes osseux brûlés trouvés dans les carrés H1 et H2 sont associés aux éléments lithiques. L'examen des restes osseux laisse penser qu'ils n'ont pas été exposés à une très forte chaleur de façon prolongée. Les activités de taille sont attestées, mais également les activités domestiques évoquées par les traces d'utilisation sur le mobilier lithique. Les différents indices fonctionnels détectés lors de l'étude montrent un potentiel traçéologique important. Des traces de différentes activités ont d'ores et déjà pu être détectées : travail de la peau en découpe et en raclage, raclage de fibres végétales, boucherie. Des activités de chasse sont également attestées sur une armature. La découverte de cette occupation du Paléolithique final présente donc un intérêt tout particulier en raison de l'homogénéité et de la bonne conservation de l'assemblage lithique. Cette découverte constitue déjà un ensemble de données exceptionnelles, en raison de la rareté des sites de plein-air pour cette période du Tardiglaciaire. En outre, la proximité avec le site du Laborien ancien (Gransar et al., 2020) distant de seulement 250 m et détecté à moins d'un an d'intervalle est une situation inédite dans le cadre de l'archéologie préventive. Les rapprochements entre les deux sites apportent déjà des données sur les modalités de ces groupes évoluant au Tardiglaciaire et qui se sont installés sur une butte, lieu stratégique par excellence, qui domine de part et d'autre les vallées de la Loire et du Cher.

Mahaut Digan

Gransar et al. 2020 : GRANSAR M., GARDERE P., KILDEA K., *Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), ZAC Les Hauts de Montlouis : Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire. Rapport de diagnostic archéologique*, Pantin : Inrap CIF, 68 p.



Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) Hauts-de-Montlouis : test de fouille manuelle dans le carré H2 Tr.14. (M. Digan, Inrap)

Le diagnostic archéologique réalisé du 13 septembre au 28 septembre 2021 sur la commune de Parçay-Meslay ZAC de la Logerie a révélé des vestiges historiques protohistoriques et préhistoriques. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone d'activité concertée d'environ 3,6 ha. Les vestiges préhistoriques les plus remarquables ont été mis au jour dans le cadre de la réalisation de sondages profonds. Aucune concentration ou amas de silex taillé n'a été reconnu dans l'emprise du diagnostic. Néanmoins, les trois pièces lithiques mises au jour, dont deux pointes Levallois, s'insèrent dans le même horizon de limon des plateaux du Pléistocène. Quelques rares silex taillés et tessons de céramique du Néolithique moyen/final découverts hors structures complètent les découvertes pour la Préhistoire. Au nord de l'emprise, les contours d'un enclos rectangulaire d'environ 80 m² délimité par une tranchée de palissade avec une entrée au nord ont été mis au jour. La structure inédite dans le Centre-Val de Loire est datée

par analyse radiocarbone par AMS entre la période du Hallstatt et La Tène A. La période protohistorique intéresse un vaste enclos laténien et/ou gallo-romain qui se développe dans le secteur nord-ouest de l'emprise. Un des côtés du fossé de clôture d'axe nord-ouest/sud-est a été reconnu sur environ 160 m de longueur. Un second fossé orienté nord-sud complète les découvertes. Il pourrait s'agir d'un fossé de partition interne au sein d'un espace de stabulation ou de paturage se développant au sud du fossé de clôture nord-ouest/sud-est. Un secteur d'extraction gallo-romain ou de fumure se développe au sud-est de l'emprise. Les excavations se répartissent au sein de trois tranchées et livrent dans leurs comblements quelques fragments de TCA ainsi que de la céramique des I^{er}-II^e s. Enfin, plusieurs réseaux de fossés parcelaires médiévaux ou modernes se développent dans le quart sud de l'emprise.

Jean-Philippe Baguenier

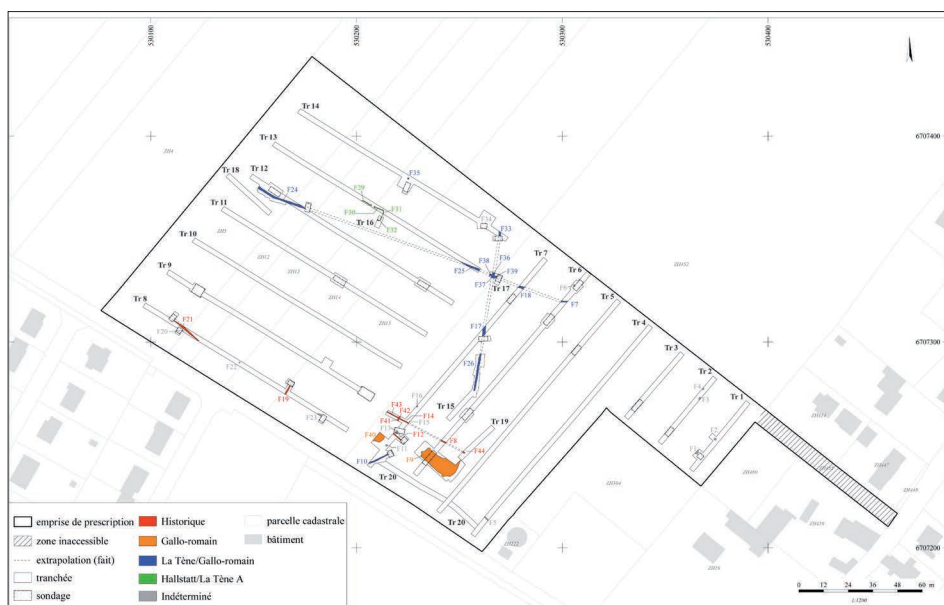


Fig 1 : Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) ZAC de la Logerie : plan général du diagnostic. (P. Ladureau, Inrap)

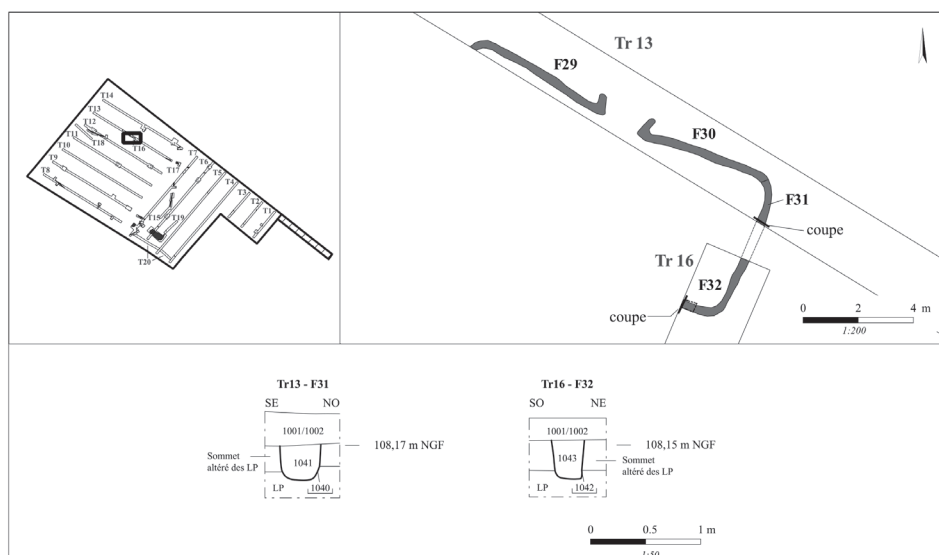


Fig. 2 : Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) ZAC de la Logerie : plan et coupes du bâtiment inédit daté du Hallstatt/Tène A (structures F29 à F32). (P. Ladureau, Inrap)

Localisé dans la partie centrale du plateau de la Gâtine tourangelle à quatre kilomètres au nord du bourg de Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique de la Pérauderie a permis d'explorer environ 30 ha supplémentaires dans ce secteur de la commune. Plusieurs fréquentations anthropiques du Paléolithique à la période contemporaine ont été identifiées.

Huit pièces lithiques ont été découvertes en position stratigraphique primaire sur l'ensemble des 30 ha. Peu nombreux au regard des méthodes d'investigation engagées, ces vestiges forment malgré tout un assemblage homogène dont les caractéristiques morpho-techniques attestent de schémas opératoires Levallois. Uniquement constitué d'éclats du Paléolithique, ce lot de silex taillés confirme le fort potentiel des horizons sédimentaires des Limons des plateaux aujourd'hui bien identifiés sur la commune de Parçay-Meslay.

Un petit nombre de restes céramiques et de pièces lithiques attribuables à la fin du Néolithique/Campaniforme ou au début de la Protohistoire ne représente qu'un très léger bruit de fond, les rares éléments mis au jour se trouvant le plus souvent en position secondaire.

La période antique est figurée par une fosse et des fossés. Ces indices suggèrent que ce secteur a une vocation agropastorale car aucune occupation domestique n'a été repérée.

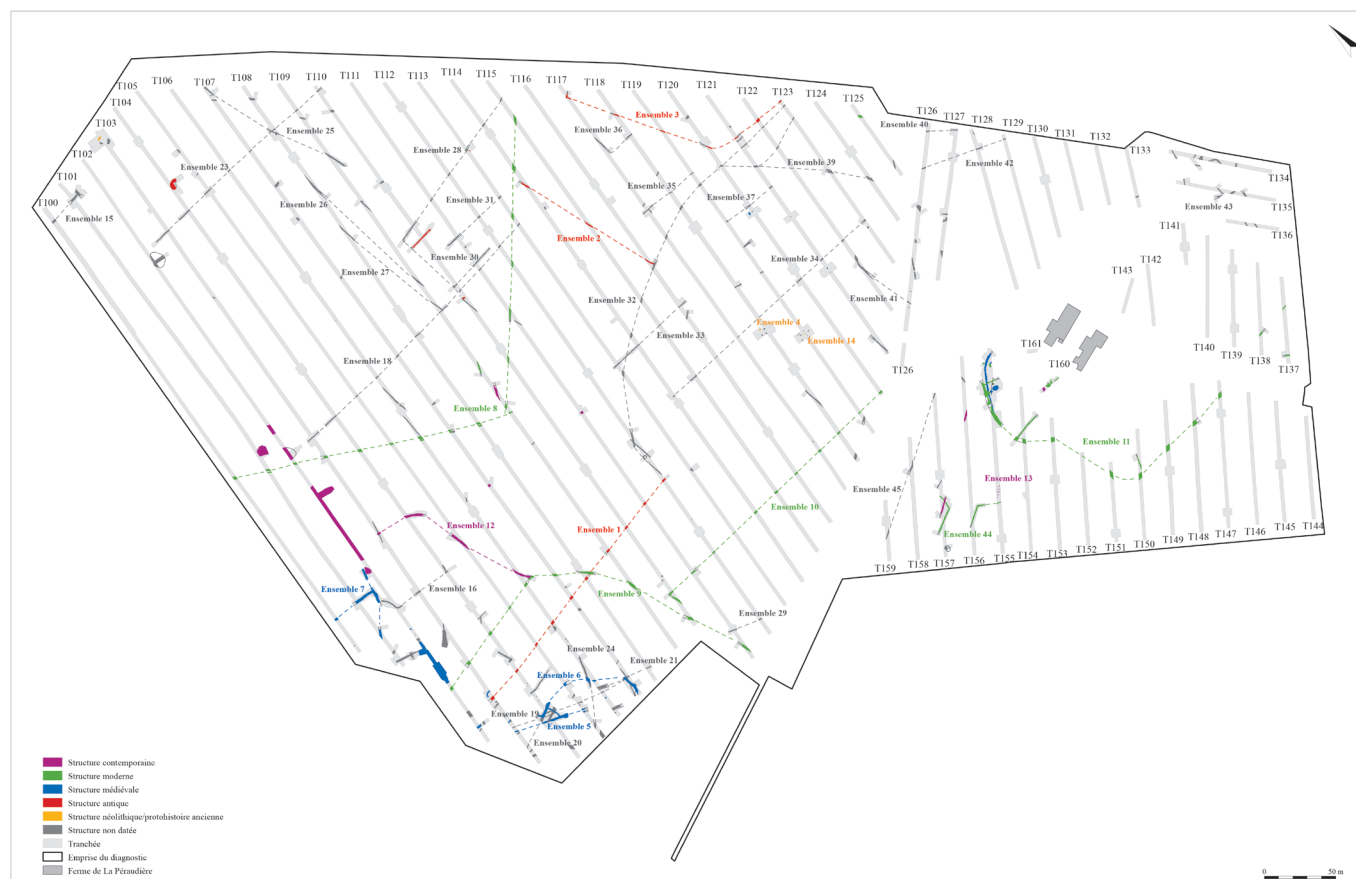
La période médiévale est présente sur deux zones distinctes. La première se situe près de hameau de la Diablerie. Les éléments parcellaires mis au jour sont le prolongement d'une occupation déjà mise en lumière au cours d'une précédente opération de diagnostic. L'étendue de ce site à enclos et bâtiment sur poteaux est donc ici mieux cernée et sa datation, XIII^e-XIV^e s., est confirmée par le mobilier collecté.

Le second pôle d'occupation médiéval se situe au niveau de la ferme de la Pérauderie avec la présence notable d'un probable four à briques et de fossés de parcellaire.

Cette exploitation agricole et son parcellaire caractérise également les périodes moderne et contemporaine, témoignant ainsi d'une occupation continue. Ce domaine et le hameau de La Diablerie apparaissent par ailleurs sur la carte de Cassini et le cadastre dit napoléonien. L'accès à la ferme et les bâtiments sont d'ailleurs toujours ceux en usage aujourd'hui.

François Cherro

Riou S., Quilliec B., *Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille ZAC du Cassantin (37) : rapport de diagnostic correspondant à la prescription n°06/0628 tranche 1, 2007, 78 p.*



Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) la Pérauderie : plan général phasé du diagnostic. (V. Chollet, Inrap)

Le diagnostic réalisé au lieu-dit les Granges sur la commune de Parçay-sur-Vienne a permis de mettre en évidence quatre sites de chronologies et d'ampleur différentes.

La première occupation est attribuable à la fin du Néolithique ancien/Néolithique moyen I. Elle est représentée par du mobilier céramique et lithique découvert hors structures ainsi que par la présence de quatre structures de combustion à radier de pierres chauffées alignées. Ce type d'agencement, associé ou non à des structures de combustion allongées, est caractéristique de la période pour le sud de l'Indre-et-Loire.

Le deuxième site est une nécropole reconnue sur environ 23 900 m² et qui se poursuit hors emprise. La fréquentation de cet ensemble a débuté à l'âge du Bronze final pour se terminer à La Tène A en l'état actuel de nos connaissances. Le mobilier est rare et quelques datations au radiocarbone et deux vases (dont une urne funéraire) ont permis d'établir une chronologie.

La première fréquentation est matérialisée par un enclos rectangulaire de type Langgräben et datée du Bronze final. Un des angles de cet enclos semble accueillir un vase ossuaire qui n'a pas été fouillé. L'enclos rectangulaire est le seul de ce type reconnu pour l'instant sur le site. Les autres enclos au nombre de sept sont soit circulaires, soit de forme indéterminée. A ces enclos sont associés des fosses circulaires à comblement cendreux et rares blocs de terrasse chauffés. Ces dernières pourraient correspondre à des fosses-bûchers comme cela a déjà pu être observé sur d'autres nécropoles de la Vienne, dans la vallée de la Vienne. Une de ces fosses a livré un grand vase de stockage attribuable à La Tène A. Un autre vase implanté dans une fosse contenait un corps crémé et est daté lui aussi de La Tène A.

À proximité de cet ensemble funéraire, se trouve un enclos présentant un plan en épingle à cheveux avec une ouverture ou du moins une dissymétrie au niveau du



Fig. 1 : Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) les Granges : vue du vase ossuaire F 151 en cours de fouille. (J. Arquille, Inrap)

fossé sud. A cet endroit une grosse dalle de calcaire a été trouvée à plat posée sur le sédiment en place, sans fosse d'érection. Non loin de là, l'ensemble 1 correspond à des fossés a priori curvilinéaires et contenant des structures de combustion. Ces deux éléments ne contiennent ni céramique, ni fragments d'os, et nous proposons de les interpréter comme des lieux de cultes.

La troisième occupation est la plus vaste et la plus dense avec une surface de 63 500 m². Il s'agit de plusieurs enclos accolés datés de La Tène finale. Sept enclos ont été reconnus, certains se développant en dehors des limites de la prescription archéologique. Deux de ces enclos possèdent des fossés plus large que les autres (6 à 8 m) ainsi que des traces de bâtiments sur poteaux, deux puits ainsi qu'un atelier de potier matérialisé par un four à alandier simple.

La dernière occupation est la plus ténue car elle n'est constituée que par silo (un autre potentiel à proximité). Elle est datée de l'époque médiévale et correspond à un petit dépotoir domestique de la fin XII^e ou, plus probablement, de la première moitié XIII^e s.

Céline Landreau

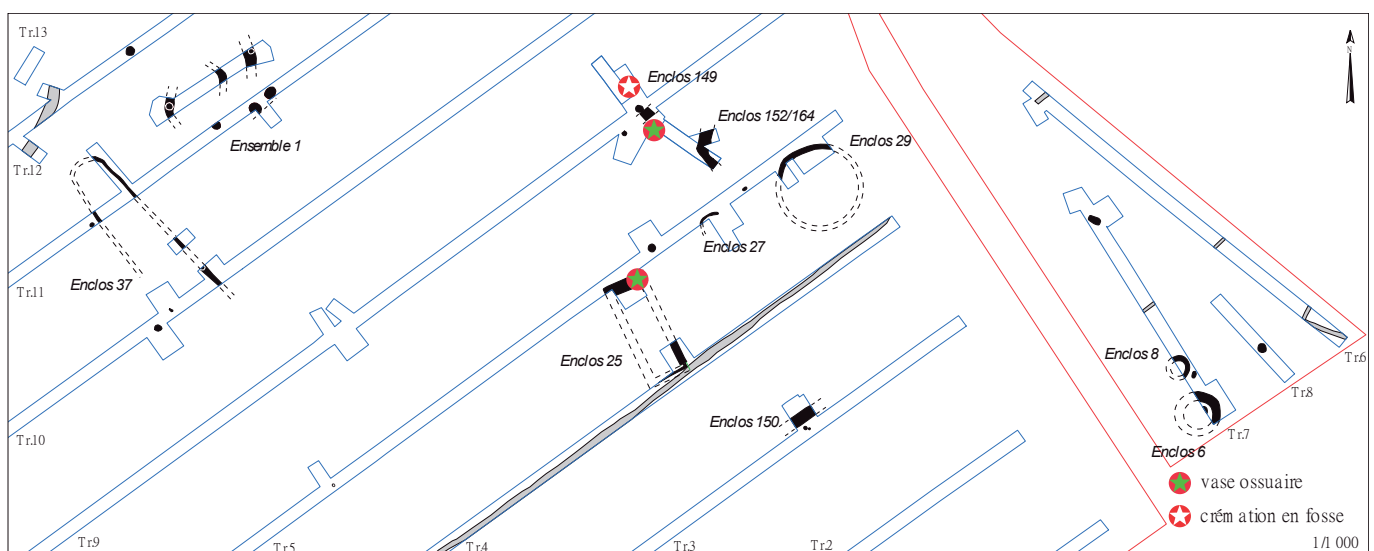


Fig. 2 Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) les Granges : plan de la nécropole et des enclos 37 et ensemble 1. (C. Landreau, Inrap)

LA RICHE Lit de la Loire

L'opération de diagnostic archéologique dénommée Lit de la Loire à La Riche (Indre-et-Loire) a été réalisée en août 2021 en accompagnement des travaux de restauration du lit du fleuve (broyage des végétaux et nivellement des sables) par la direction départementale des Territoires d'Indre-et-Loire, sur les parcelles AB du domaine public fluvial. L'étude menée sur le terrain et en archives permet de documenter un épi construit entre 1830 et 1840 figurant au kilomètre 450 sur les cartes d'ingénieur dites de Coumes du cours de la Loire réalisées entre 1848 et 1854. Associé à trois autres digues de même nature localisées en aval de la ville de Tours, cet ouvrage modeste constitué de sable et de blocs de pierre est une digue submersible destinée à maintenir un chenal navigable le long de la rive nord et le trait de rive sur la rive sud. Ce programme de la Loire navigable s'est soldé par un échec et ces aménagements très controversés ont été rapidement abandonnés. Les quelques vestiges encore visibles sur une trentaine de mètres vont progressivement disparaître.

Anne-Marie Jouquand



La Riche (Indre-et-Loire) lit de la Loire : vue du sud de la digue submersible en cours d'exploration. (Anne-Marie Jouquand, Inrap)

SAINT-CYR-SUR-LOIRE Rues du Murier et de Chevreul

Localisé à l'angle des rues du Mûrier et de Chevreul sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique, d'une superficie de 11 595 m², a été motivé par le projet d'aménagement d'un établissement médico-éducatif.

Les premiers indices d'une occupation humaine correspondent à un lot de quatre pièces lithiques, datées du Néolithique. Elles ont été découvertes en dehors des structures et dans des niveaux d'époque moderne ou contemporaine liés à l'activité agricole de la parcelle.

La période protohistorique est représentée par un tessou de céramique mis au jour dans le comblement d'un chablis.

Le haut Moyen Âge, plus précisément le VI^e et le VII^e s., est la période la mieux documentée, même si elle ne concerne qu'un fossé orienté est-ouest. Son remplissage a livré un fragment de jatte. Un second fossé peut être associé au premier, en raison de son tracé perpendiculaire et des similitudes dans leur comblement.

Enfin un fossé, probablement lié au parcellaire moderne, et plusieurs faits, interprétés comme des chablis, ont été découverts lors de l'ouverture des tranchées sans que l'on puisse les attribuer à une période chronologique précise.

Adrien Boisseau

SAINT-CYR-SUR-LOIRE 128-130 rue de la Croix de Périgourd

Le diagnostic archéologique réalisé préalablement à la construction de deux bâtiments d'habitations, sur une superficie de 4 316 m², est situé sur le plateau au Nord de l'agglomération de Tours. Quatre tranchées orientées est-ouest ont été réalisées, ainsi que deux sondages profonds pour la recherche d'indices de la Préhistoire. Cette intervention a permis d'observer les séquences géologiques en place en rebord de plateau, qui diffèrent peu à cet endroit de celles mises en évidence par ailleurs.

La découverte de deux silex datés du Paléolithique vers 1,90 m de profondeur nous encourage à poursuivre et développer la mise en place d'un maillage de sondages profonds afin de pister les occupations anciennes dans cette zone. La fosse F1 testée en tranchée 4 atteste d'une fréquentation des lieux pour le Hallstatt D1/D2 (fin VI^e s. av. J.-C.) sans qu'il soit possible de préciser la nature de l'occupation.

Dorothee Lusson

Un diagnostic archéologique a été réalisé en juillet 2021 à Saint-Cyr-sur-Loire, au nord-ouest de la ville de Tours, en rebord du plateau dominant la Loire, rive droite. L'opération a été engendrée par le réaménagement d'un îlot en Cœur de Ville cerné des rues Victor-Hugo, Jean-Moulin et de l'avenue de la République, occupé auparavant par une école, plusieurs bâtiments d'habitation et un espace vert. Elle portait sur une surface de 1,5 ha, dont seul un hectare était accessible aux ouvertures. Douze tranchées ont été réalisées, représentant 7,4% de la surface prescrite, mais 11,5% de la surface accessible. L'opération a donné lieu à l'enregistrement de 20 faits archéologiques, qui se répartissent en trois périodes.

La première n'est représentée que par une grande fosse, possédant toutefois la particularité de renfermer un matériel abondant datable du premier âge du Fer. De forme ovale, au profil d'auge à fond et bords irréguliers, la structure mesure 3,40 m de long sur environ 2,50 m de large, pour une profondeur de 1 m (fig.1). Interprétable comme une possible fosse d'extraction de matériaux argileux, l'excavation a toutefois clairement servi de dépotoir au cours de son abandon. Intégralement fouillée lors de l'opération, le comblement de la fosse a en effet livré, en plus de vidanges de foyers et d'éléments de torchis brûlé, un important corpus de mobilier céramique dont l'expertise a été assurée par Hélène Froquet-Uzel (Inrap). Celui-

ci est composé de 383 tessons (202 NR après remontage) pour un total de 5,5 kg, représentant 40 récipients (fig.2). Dix-huit sont en pâte grossière (pots ou jarres de stockage ou à vocation culinaire) et 22 en pâte fine ou semi-fine (vaisselle de présentation : jattes, coupes/bol, coupelles ou gobelets), assemblage qui apparaît caractéristique d'un contexte domestique. Le répertoire typologique permet d'attribuer ce lot au Hallstatt C (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.), période encore très rarement attestée dans la région, ne constituant que la sixième occurrence en Indre-et-Loire.

Mais la particularité de ce lot de céramique réside surtout dans la présence de nombreux décors (fig. 3). Si ceux des récipients en pâtes grossières se résument classiquement à des cordons rapportés impressionnés au doigt et un bord impressionné à la baguette, ceux des récipients en pâte fine apparaissent singuliers. Il s'agit en effet de décors incisés au peigne et présentant des motifs géométriques dits « pseudo-grecs », dont le seul parallèle en région Centre-Val-de-Loire provient d'un site ayant fait l'objet d'une fouille préventive en 2017 à la Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher, RO : François Cherdo, Inrap). Ainsi, la mise au jour de cette unique fosse dans le cadre d'un diagnostic à Saint-Cyr-sur-Loire, constitue une découverte tout à fait intéressante. Elle atteste en effet non seulement un site d'habitat, encore rares pour cette pé-

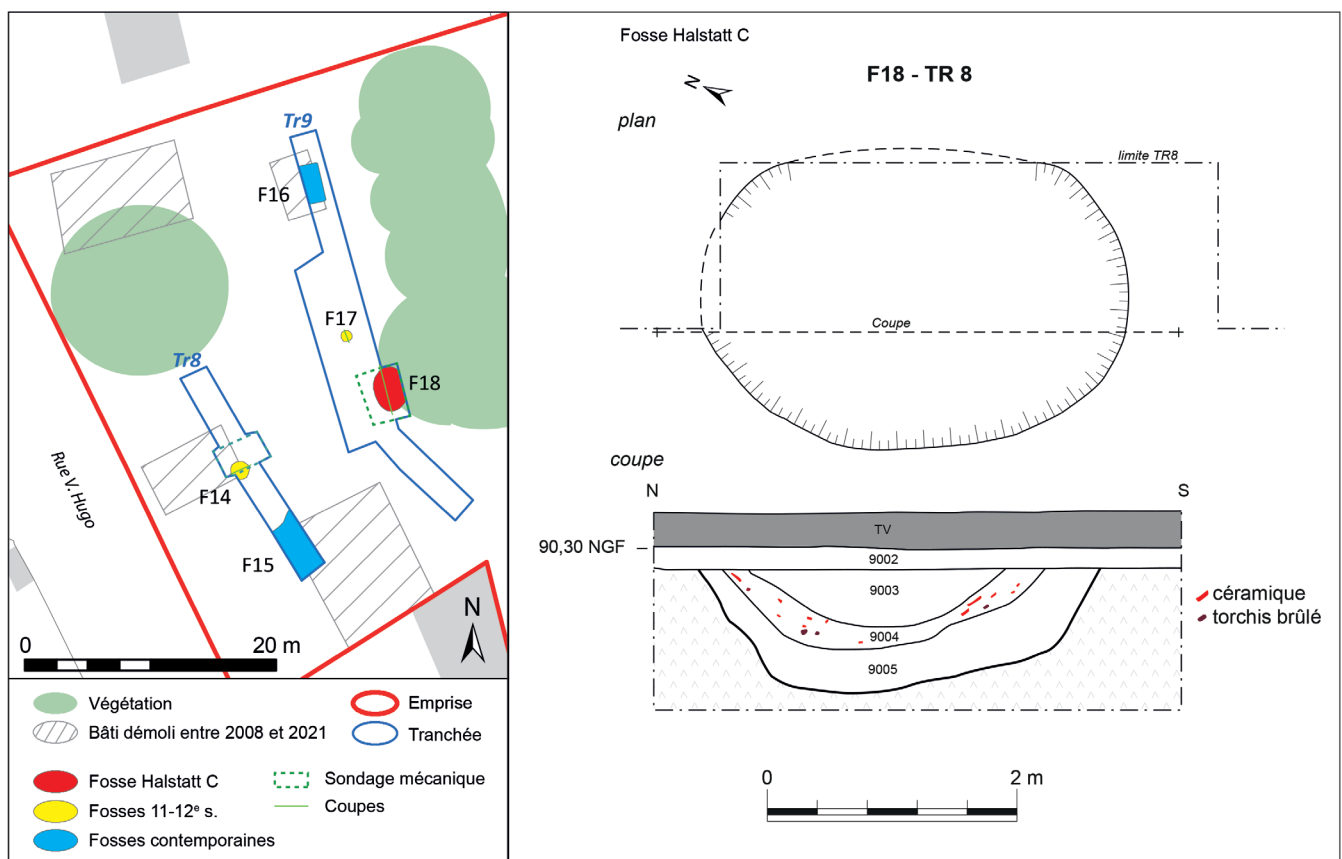


Fig. 1 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) Îlot Cœur de Ville : coupes des fosses du Hallstatt C et des XI^e-XII^e s. mises au jour lors du diagnostic. (P. Papin, SADIL)

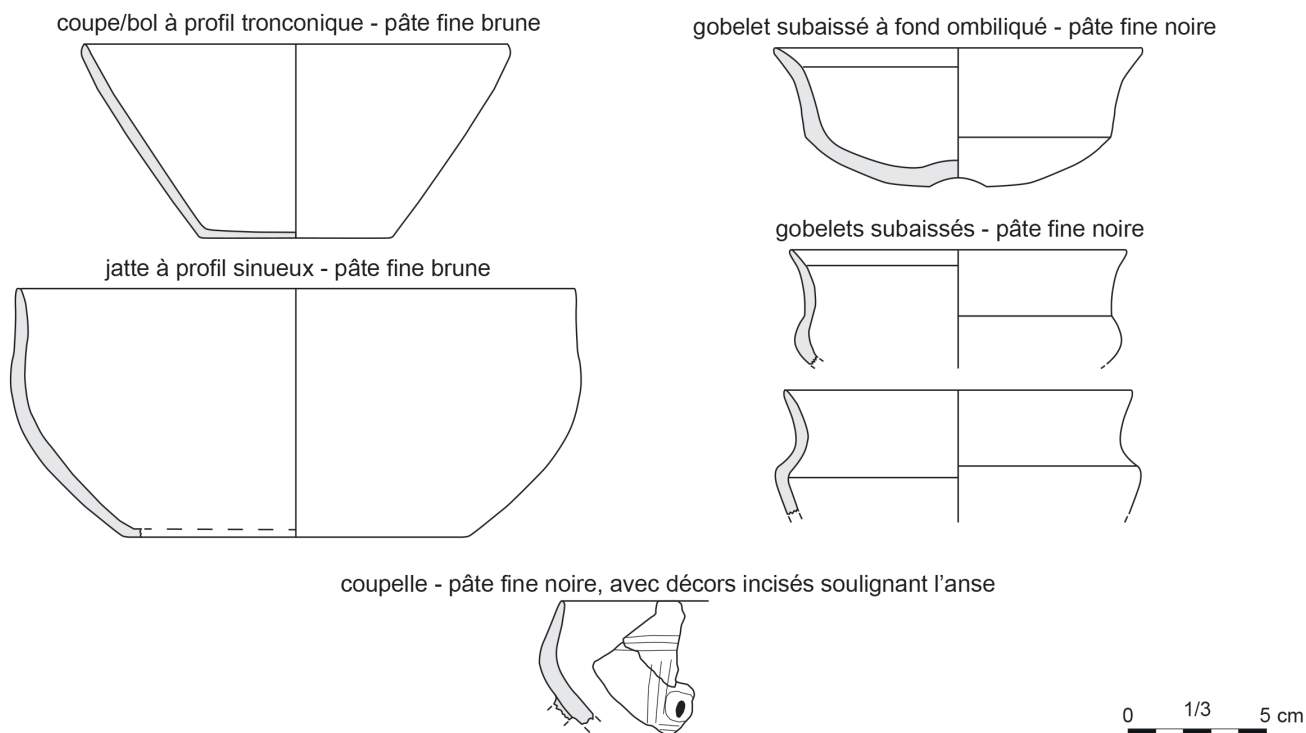


Fig. 2 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) Îlot Cœur de Ville : planche des formes identifiables en pâtes fines ou semi fines issues de la fosse du Hallstatt C. (P. Papin, SADIL)

riode du Hallstatt C, mais pose surtout le deuxième jalon témoignant de l'extension d'un faciès culturel spécifique s'étendant le long de l'axe ligérien moyen durant cette période.

Pour le reste le diagnostic a livré de rares vestiges d'une occupation des XI^e-XII^e s. Deux fosses pourraient en effet signaler les marges orientales d'un site plus important dont on suppose un lien avec « l'Alleu de Tesse », attesté par les sources écrites dès 943, centre d'un vaste domaine agricole appartenant à l'abbaye Saint-Martin de Tours. Enfin la troisième période correspond à l'époque

moderne et contemporaine. Elle est représentée notamment par un fossé et un trou de poteau, précédant l'installation de bâtiments maçonnés, composantes d'un petit hameau nommé Pressoir-de-Pierre, qui n'est pas attesté par les sources écrites et iconographiques avant la seconde moitié du XVIII^e s. Il n'en reste toutefois que très peu de traces archéologiques, lesdits bâtiments ayant été mécaniquement détruits dans leur intégralité (murs, sols et fondations) dans les années 2010.

Pierre Papin

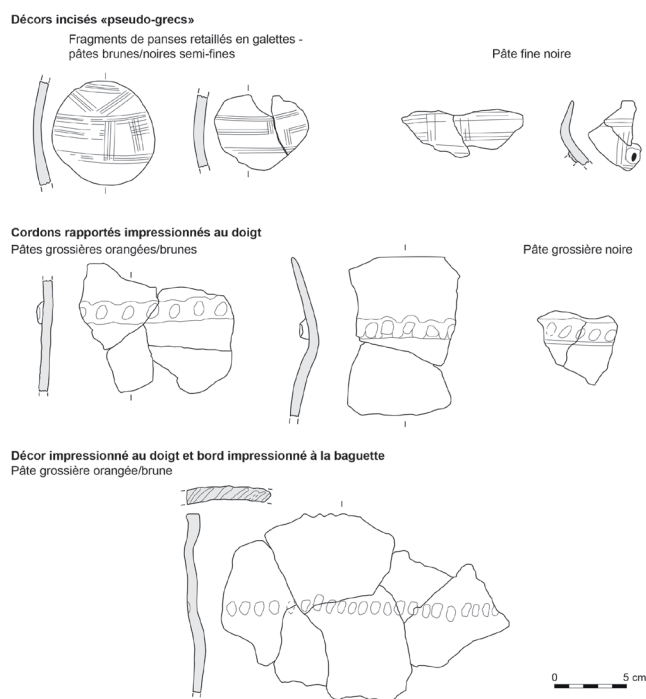


Fig. 3 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) Îlot Cœur de Ville : registres décoratifs des céramiques issues de la fosse du Hallstatt C. (P. Papin, SADIL)

La découverte fortuite d'un souterrain sur la commune de Saint-Épain (Indre-et-Loire), au lieu-dit Le Puits, a généré une opération de sondage archéologique, effectuée du 11 au 13 octobre 2021 par le service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire. Cette découverte n'est pas vraiment une surprise car le secteur regorge de ce type de structures et, rien que dans les 10 km alentours, vingt-deux souterrains étaient déjà connus.

Deux phases de construction ont pu être mises en évidence dans ce nouveau souterrain, chacune correspondant à la création d'un espace de refuge à défense active, reliée l'un à l'autre par un couloir. L'espace le plus ancien est constitué d'une salle à peu près quadrangulaire d'environ 12 m², précédée par un couloir de 70 cm de large, deux fois coudé à 90°. Un trou de visée permet, depuis l'intérieur de la salle, de tirer sur un adversaire en approche dans la première portion du couloir. Au bout de cette dernière, directement devant la sortie du trou de visée, une fosse-piège de 80 cm de profondeur freine l'adversaire et l'empêche de fracturer facilement la porte en bois qui barrait l'entrée de la deuxième portion du couloir. S'il réussit tout de même à passer, il se retrouve face à une chatière qu'il doit alors traverser tête en avant pour atteindre l'intérieur de la salle de refuge, à la merci des défenseurs. Quoique réduit, ce système est donc particulièrement efficace et ne laisse rien au hasard et surtout aucun répit à l'adversaire ; il a été réalisé par des spécialistes de l'extraction et de la défense.

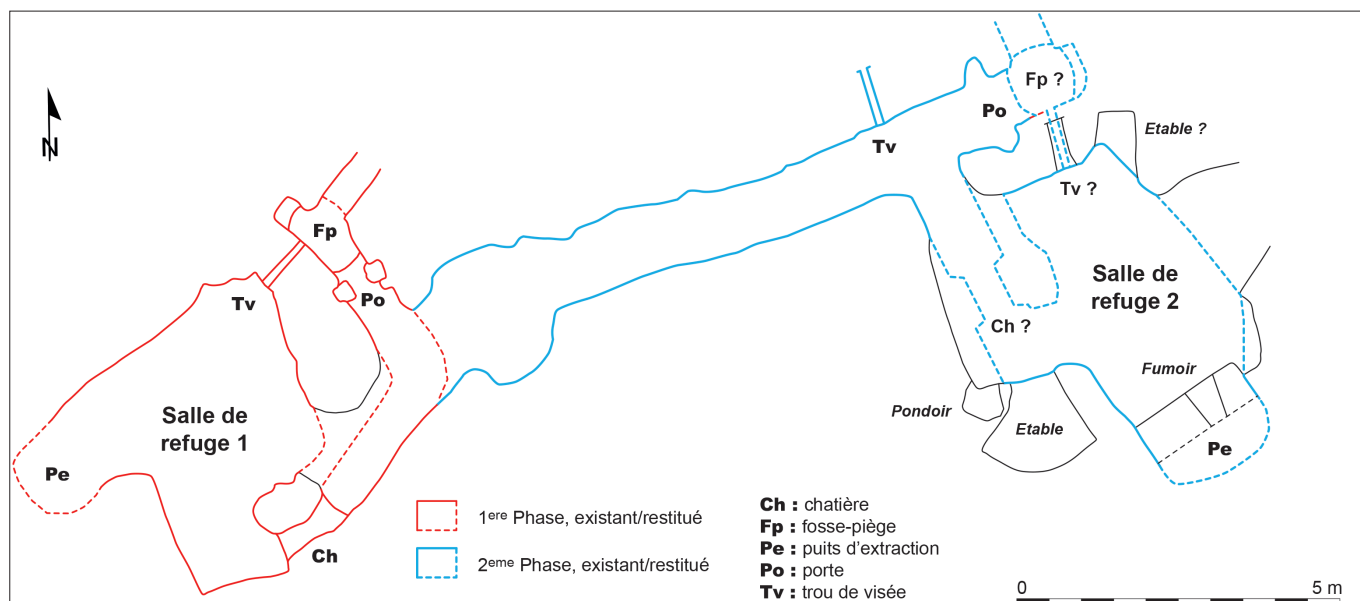
Aucun élément mobilier ne permet cependant de dater cette première phase de souterrain ; on peut seulement proposer que la présence d'un trou de visée, qu'il faut sans doute considérer comme une variante souterraine de l'archère, n'est sans doute pas antérieure à la réapparition de ce système en surface, soit postérieur à 1150. De même, on peut aussi s'apercevoir que ce type de sophis-

tication défensive se retrouve plus généralement sous des fortifications des XIV^e-XV^e s. Il pourrait donc s'agir de l'ultime retranchement des habitants d'une maison-forte de cette dernière époque, aujourd'hui disparue. Ainsi, en oubliant toute prudence méthodologique, la première mention de cet endroit en 1386 est peut-être le meilleur indice chronologique à disposition ; le propriétaire est en effet à cette époque Guillaume de Craon, seigneur de Sainte-Maure, qui n'est autre que le cousin et héritier d'Amaury IV de Craon, puissant chef militaire et lieutenant de Touraine en 1364. On peut au moins être certain que ces derniers étaient au courant des dernières techniques militaires et on peut imaginer qu'ils aient pensé à ajouter des souterrains pour mieux défendre leurs propriétés durant ces temps de guerre.

Quoi qu'il en soit, dans un second temps, une seconde salle de refuge, tout aussi sophistiquée, a été élaborée en miroir de la première. Là encore, aucun élément de datation ne permet d'orienter précisément l'époque de construction ; seule la fonction défensive nous pousse à croire que les maux de la surface n'ont toujours pas disparu au moment du creusement.

Enfin, dans un troisième temps, alors que les refuges semblent n'avoir jamais été utilisés, une occupation domestique et pastorale apparaît. C'est d'abord l'installation d'un possible fumoir dont la suie a pu être datée par radiocarbone entre 1450 et 1635 ; c'est ensuite l'installation d'un espace de stabulation, possiblement pour des chèvres ou des moutons mais assurément pour des poules dont les restes d'un œuf ont pu être datés entre 1480 et 1640. Deux monnaies (l'une de 1639, l'autre de 1640) signalent qu'on utilisait encore ce souterrain au milieu du XVII^e s.

Samuel Riou



Saint-Épain (Indre-et-Loire) le Puits : plan phasé du souterrain-refuge. (Guillaume Lecocq, Samuel Riou, SADIL)

SAINT-GENOUPH

Lit de la Loire

Le diagnostic archéologique réalisé du 16 août au 31 août 2021 sur la commune de Saint-Genouph lit de La Loire a révélé des vestiges historiques. Les sondages archéologiques se positionnent dans le lit secondaire de la Loire, sur une surface de 5,5 ha. Les découvertes immobilières concernent uniquement des aménagements liés aux travaux de construction de la levée protectrice du village de Saint-Genouph. Il s'agit de deux voies destinées à accéder à l'île aux Bœufs pour effectuer des emprunts de matériaux. Ils furent réalisés dans le dernier quart du XX^e s. Le mobilier mis au jour ainsi que les faits archéologiques sont relativement mal conservés. Les vestiges mobiliers issus des tranchées de diagnostic attestent avant tout de phénomènes de remobilisation

des sédiments au cours des cinquante dernières années. Ainsi, de la TCA et quelques plus rares fragments de céramiques antique ou moderne très roulés sont mêlés à des restes de déchets plastiques. En outre, il a pu être constaté que la zone d'étude est totalement dépourvue d'aménagement particulier lié aux activités de bord de Loire. Absence de passage, d'aménagement de berge, de pêche, ou encore d'épave ou de reste de végétaux, en particulier de bois. En effet, l'exploitation des alluvions de Loire jusqu'à une date relativement récente dans ce secteur de la commune laisse peu de possibilités de conservation des vestiges archéologiques.

Jean-Philippe Baguenier

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES

Rue Rabelais

Le projet de construction d'un lotissement à la périphérie immédiate du centre-ville a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic à Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire), en mai 2021. Il concerne une superficie de 4141 m², située entre la rue Rabelais et la rue des Doves. Le site du diagnostic se trouve à soixante-quinze mètres à l'exté-

rieur de la première enceinte que l'on peut distinguer, fossilisée, dans le parcellaire actuel et à vingt mètres de la rue des Doves.

Le diagnostic archéologique a permis d'identifier un petit nombre de vestiges localisés dans la moitié nord de



Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire) rue Rabelais : localisation des vestiges sur le fond cadastral. (V. Hirn, SADIL)

l'emprise. Le seul indice situé au sud est un petit fossé, le reste se compose de trois fosses de fonctions indéterminées et de deux éléments de structuration de l'espace : un grand fossé curviligne et un mur de terrasse. Le petit fossé n'a livré aucun élément de datation mais il est possible qu'il soit relié au mur de terrasse puisqu'ils sont tous deux perpendiculaires. Le mur de terrasse divise la parcelle en deux parties égales et aménage une surface plane qui atténue la déclivité importante du terrain. D'après l'analyse des documents planimétriques (atlas de Trudaine et cadastre napoléonien), il aurait été construit entre le milieu du XVIII^e et le milieu du XIX^e s. Le troisième

élément structurant l'espace est un grand fossé curviligne. Il pourrait dater de la même phase de construction de l'enceinte du bourg castral à la fin du Moyen Âge

L'ensemble des trois fosses est regroupé entre le mur de terrasse et le fossé curviligne mais aucun élément ne permet de les associer les unes avec les autres. Une seule d'entre elles a livré du mobilier céramique datant des XV^e et XVI^e s., ce qui pourrait correspondre à la même phase d'occupation en périphérie du bourg castral entre la construction des deux enceintes du XIV^e et du XVI^e s.

Vincent Hirn

Âge du Fer

Moyen Âge

SORIGNY ZAC Isoparc

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé en octobre et novembre 2021 à Sorigny (Indre-et-Loire), a été généré par un projet d'extension de la ZAC Isoparc sur une surface de 25,8 ha, mais dont seulement 21,7 ha étaient accessibles en raison de

la présence de végétation et de zones déjà partiellement aménagées. La surface a été explorée à l'aide de 81 tranchées continues de 2 m de large, ponctuées d'extensions quand cela s'est avéré nécessaire. Le tout a permis l'ouverture cumulée d'environ 24 450 m²

représentant 11,24 % de la surface accessible. Cette opération prenait place au sein d'un vaste plateau situé au sud de l'Indre. Le contexte archéologique du secteur se signalait par de nombreuses opérations récentes de diagnostics et de fouilles (premières tranches de la ZAC Isoparc, LGV Tours-Bordeaux, aménagements autour de l'autoroute A10), ayant révélé une densité importante de sites archéologiques de toutes périodes. Le diagnostic de 2021 n'a pas dérogré à la règle, occasionnant la découverte de 262 faits archéologiques, composant plusieurs occupations plus ou moins bien caractérisées, allant de la préhistoire à l'époque contemporaine (fig.1).

Pour ce qui concerne les occupations les plus anciennes, elles se matérialisent par un léger « bruit de fond » de rares silex taillés issus des labours, dont un probable éclat levallois datant du Paléolithique moyen et une lame à dos plus récente (Paléolithique supérieur ou Néolithique). À noter également la découverte, dans le contexte de la fondation d'un mur d'une villa antique (cf. infra), d'une petite hache polie en roche verte possiblement d'origine alpine. Une occupation diffuse de la Protohistoire ancienne (sans précision) a également été identifiée, constituée de quelques fosses éparses s'étalant sur une grande surface.

Les occupations plus structurées apparaissent au cours de la Proto-

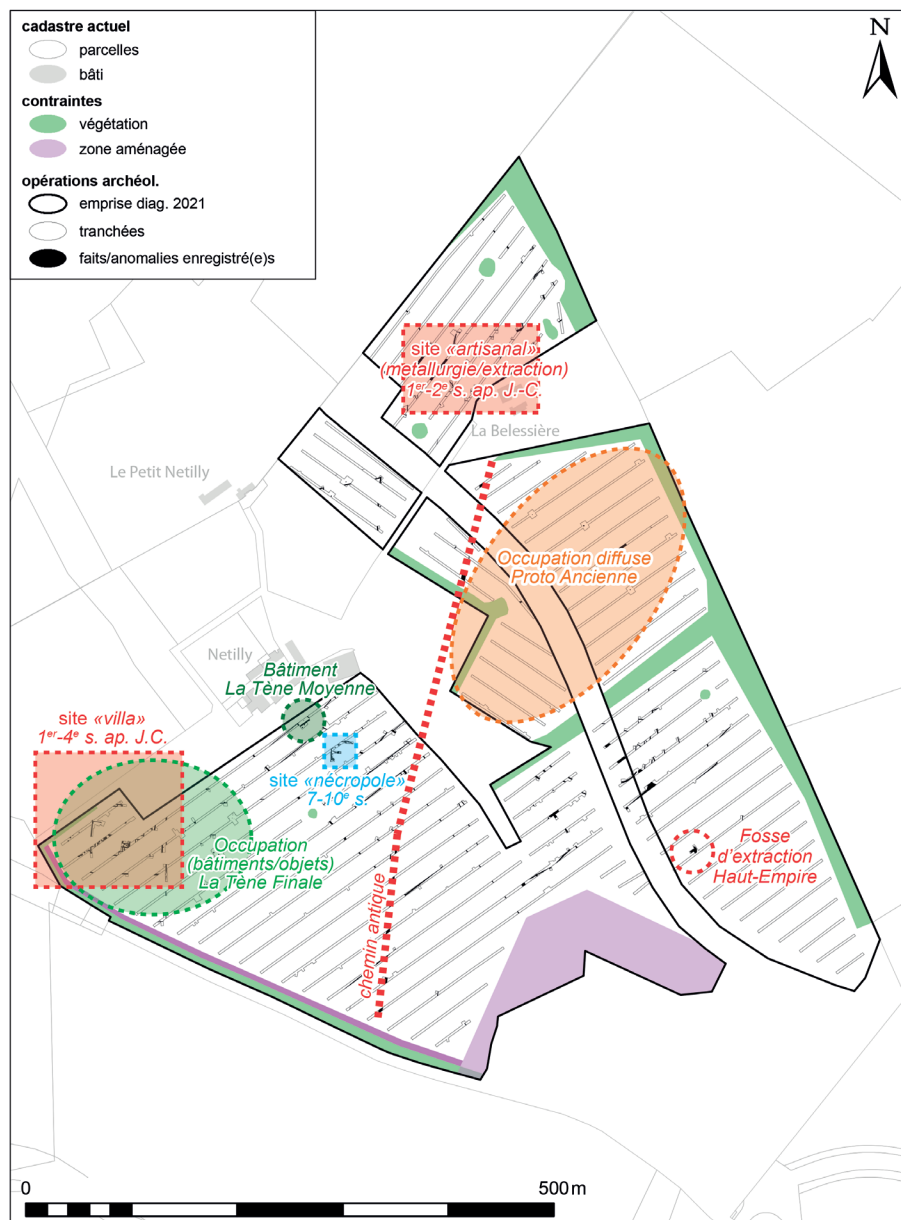


Fig. 1 : Sorigny (Indre-et-Loire) ZAC Isoparc : plan de synthèse des résultats de l'opération de diagnostic. (P. Papin, SADIL)

histoire récente. Cette période apparaît représentée par une occupation ouverte (du moins sans élément fossoyé structurant identifié) de La Tène moyenne et finale, signalée notamment par plusieurs bâtiments sur poteaux. La découverte au détecteur à métaux d'un lot de onze monnaies gauloises dans les labours ou les tas de déblais (dans le secteur de la *villa*), dont un potin « sacrifié » et une monnaie en argent caractéristiques de contextes de sanctuaires, complète les vestiges de cette période.

À cette occupation laténienne succède donc, apparemment sans discontinuité chronologique, l'installation d'un établissement rural qui peut être qualifié de petite *villa*, occupée du tournant de notre ère au IV^e s. Celle-ci avait été clairement identifiée en amont de l'opération sur une photographie satellite. Son géoréférencement, couplé au plan des découvertes effectuées lors du diagnostic, a permis d'en restituer les principales composantes (fig.2). Elles se signalent ainsi en premier lieu par un enclos bâti sur solins de pierre, d'environ 2500 m², muni d'un

porche d'entrée au nord, ouvrant sur une cour distribuant divers bâtiments. Parmi ceux-ci une partie résidentielle représentée par plusieurs états de construction de bâtiments maçonnés à la chaux apparaît installée le long des limites sud et est de l'enclos en pierre. Le tout est plus largement entouré de fossés, partitionnant le site en plusieurs espaces à vocations agropastorales s'étendant hors emprise au nord, dont la continuité avait été déjà partiellement identifiée lors d'un précédent diagnostic en 2012 (RO : Jérôme Bouillon, Inrap).

À 500 m au nord-est de cet établissement, un second site gallo-romain daté des 1^{er}/début du II^e s. ap. J.-C. a été reconnu. Il apparaît composé d'un enclos fossoyé ayant renfermé une activité artisanale tournée vers la métallurgie du fer (présence de culots de forge, scories et battitures), associé à une vaste fosse d'extraction en marge nord de l'enclos. Enfin, pour la période Antique, l'opération a également occasionné la découverte d'un chemin, de fossés parcellaires et d'une fosse d'extraction,

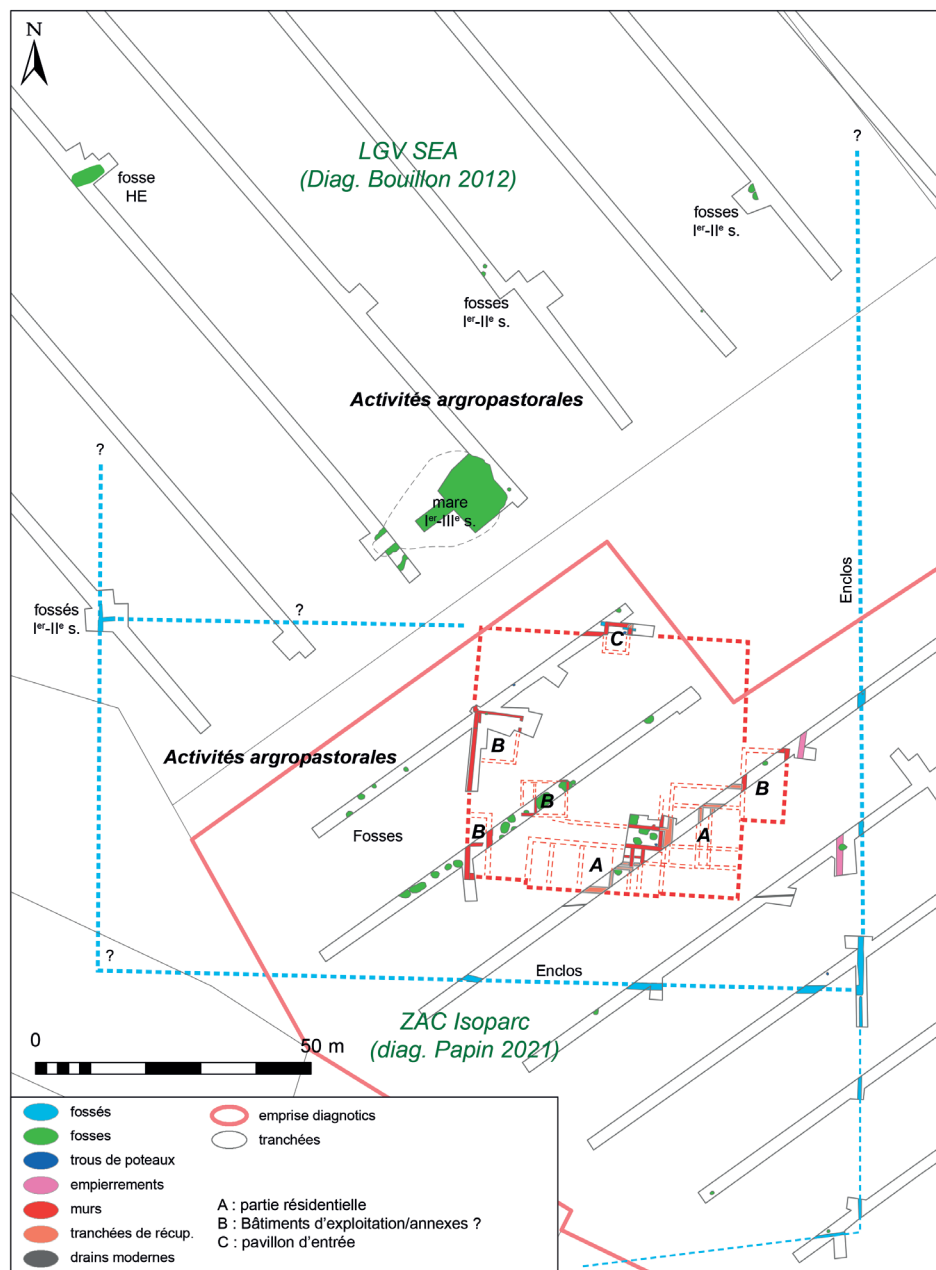


Fig. 2 : Sorigny (Indre-et-Loire) ZAC Isoparc : plan de synthèse des vestiges de la villa mise au jour, à partir des données des diagnostics et de la photographie satellite. (Pierre Papin, Service Archéologique du Département d'Indre-et-Loire)

le tout disséminé sur l'ensemble de l'emprise. Il apparaît possible que ces vestiges constituent les témoins d'occupations « annexes », artisanales et/ou agropastorales, faisant partie intégrante du domaine dépendant de la villa mise au jour.

Après un vraisemblable hiatus du IV^e au VII^e s., la période médiévale est représentée par l'installation d'une petite nécropole à inhumations. Celle-ci réoccupe un enclos carré en solins de pierres de 17 m de côté, situé à 250 m au nord-est de la *villa* – enclos peut-être également d'origine antique et à vocation funéraire, bien qu'aucun indice ne permet de l'établir clairement à partir des éléments du diagnostic. Les données acquises permettent d'estimer le nombre d'individus à une centaine. En l'absence de

mobilier, la chronologie a été établie à l'aide de quatre datations ¹⁴C, renvoyant aux VII^e-X^e s. La relation de cette nécropole avec un habitat proche n'est pas évidente à établir, les seules occupations altomédiévales connues du secteur, pourtant intensément exploré, étant situées à plusieurs centaines de mètres au sud et au sud-ouest.

Pour finir, de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine, les vestiges identifiés sont constitués de fossés, de mares, ainsi que de rares fosses, témoignant d'occupations agraires probablement en lien avec les fermes voisines de Netilly, du Petit-Netilly et la Belessière, toutes trois situées en limite de l'emprise du diagnostic.

Pierre Papin

Paléolithique

TOURS Avenue Gustave-Eiffel

Âge du Fer



Fig. 1 : Tours (Indre-et-Loire) avenue Gustave-Eiffel : plan général des vestiges. (Philippe Ladureau, Inrap)

Le diagnostic, prescrit préalablement à un projet de construction de logements, concerne une surface de 53 140 m². Deux séquences de limon des plateaux (LP) sont attestées dans ce secteur et présentent un intérêt particulier pour le Paléolithique. Le taux d'ouverture à 9 % de la surface accessible jusqu'aux séquences recelant potentiellement des occupations anciennes est inédit sur la zone envisagée, la recherche des indices paléolithiques étant habituellement cantonnée à un maillage tous les 50 m de sondages profonds en puits.

L'intérêt majeur de cette intervention réside dans la mise en évidence d'indices attribués au Paléolithique moyen venant confirmer le potentiel très important de ce secteur au nord de Tours : 3 concentrations de matériel lithique et un paléochenal ayant piégé du mobilier bien conservé. Il semble que deux phases chronologiques se distinguent au sein des concentrations mises au jour. En effet, la concentration 3 revêt un intérêt particulier puisqu'elle est située à la base de la séquence 2 des LP, alors que les autres se localisent au sein de l'horizon ferro-manganeux au sommet de la séquence 1. L'axe d'écoulement du paléochenal, son tracé, sa largeur et sa profondeur qui auraient permis de mieux cibler les berges recelant potentiellement des niveaux d'occupations bien conservés n'ont pu être précisés en raison des zones polluées ou inaccessibles au moment du diagnostic.

La découverte de ces occupations du Paléolithique moyen présente un intérêt tout particulier en raison de l'homogénéité et de la bonne conservation des assemblages lithiques. Cependant, beaucoup de questions restent posées concernant l'attribution culturelle des assemblages lithiques, l'étendue des occupations et l'interaction entre les différents spots mis au jour.

Par ailleurs, les quelques indices d'occupations de la fin de l'âge du Fer viennent conforter la vision d'un plateau mis en valeur en vue d'une exploitation agropastorale déjà largement attestée par les diagnostics et fouilles récentes sur la zone.

Dorothee Lusson



Fig. 2 : Tours (Indre-et-Loire) avenue Gustave-Eiffel : éclats de préparation en silex brun beige issus de la séquence de Limon des Plateaux 1 du sondage 3 (Tr1). (M. Digan, Inrap)



Fig. 3 : Tours (Indre-et-Loire) avenue Gustave-Eiffel : éclats de préparation de la concentration 3 (Tr26). (M. Digan, Inrap)

VOU Château du Verger



Fig. 1 : Vou (Indre-et-Loire) château du Verger : vue d'ensemble depuis le nord-ouest. (A. Pioger, SADIL)

Le château du Verger se situe sur la commune de Vou, dans la partie sud du département d'Indre-et-Loire. C'est un édifice composé d'un logis rectangulaire de 34,25 m de long pour 9 m de large. Ce logis est muni d'une tour ronde à un angle et d'une tour d'escalier hexagonale accolée à sa façade nord. Les façades et les toitures sont inscrites au titre des Monuments historiques. Une restauration complète du château a débuté en 2020, en commençant par le logis, la tour d'escalier et les couvertures. Cette première tranche de travaux n'a pas fait l'objet d'une

opération archéologique préventive. En revanche, la deuxième tranche de travaux, qui portait sur la tour d'angle, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic. À la demande du service régional de l'Archéologie, l'ensemble du logis a été étudié parallèlement à ce diagnostic. Il a été réalisé par le service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire en janvier 2021, sur deux semaines de terrain.

Le premier état du château du Verger date de la première moitié du XV^e s. Il était alors constitué d'un logis rectangulaire muni de contreforts et était éclairé par des fenêtres à accolade et d'autres à demie-croisée. La circulation verticale se faisait par un escalier aujourd'hui disparu. La distribution comprenait deux pièces à fonction utilitaire ou de circulation à l'ouest, une salle de réception et d'apparat au centre, et une ou plusieurs pièces privatives à l'est. L'ensemble a été bâti sur des galeries, peut-être des galeries d'extraction, réaménagées en caves.

Dans les années 1490, le château a acquis un aspect plus défensif par l'ajout d'une tour ronde à l'angle sud-ouest du logis. Cette tour, aux proportions importantes vis-à-vis du logis, est munie de plusieurs bouches à feu au rez-de-chaussée, et d'un chemin de ronde à mâchicoulis à son sommet. Mais la construction de cette tour répond aussi à une volonté d'agrandir et de réaménager le château en lui ajoutant trois pièces éclairées par de larges fenêtres, et munies de cheminées et de latrines. Les fenêtres du



Fig. 2 : Vou (Indre-et-Loire) château du Verger : plan du rez-de-chaussée. (A. Pioger, SADIL)

logis ont également été reprises pour répondre à un programme architectural concernant l'ensemble du château et présentent le même décor que celles de la tour.

Au début du XVI^e s. une tour d'escalier et une tourelle en encorbellement sont ajoutées à la façade nord du logis. Sa construction a été accompagnée d'une reprise des parements extérieurs de l'ouest du logis, modifiant fortement l'aspect de cette partie du château. Au XVII^e s., c'est surtout le bas du logis qui est repris avec l'ajout de plusieurs portes et fenêtres. Au XVIII^e s., ce sont des aménagements de confort qui sont entrepris avec la construction de cloisons et de nouvelles cheminées dans le logis.

En 1763, le château du Verger devient une métairie. Seul le rez-de-chaussée du logis garde une fonction d'habitat, à l'usage du métayer. Le reste de l'édifice sert alors de grenier à grains.

La position géographique du château du Verger, élevée et en bord de rupture de pente, lui permettait de voir le bourg de Vou et peut-être de contrôler le passage de la Ligoire à ce niveau. Mais l'intérêt de cette position élevée réside aussi dans le fait d'être vu. En effet, la construction du château du Verger manifeste une volonté de représentation, voire d'ostentation souvent présente dans les demeures seigneuriales. Le soin apporté au décor sert un discours lisible dans l'architecture. Mais le château est aussi une résidence, et le châtelain et ses proches ont besoin d'espaces privés ou de service. Ces espaces sont également identifiables dans les vestiges bâtis du château du Verger.

Alexandre Pioger



Fig. 3 : Vou (Indre-et-Loire) château du Verger : façade sud. (A. Pioger, SADIL)

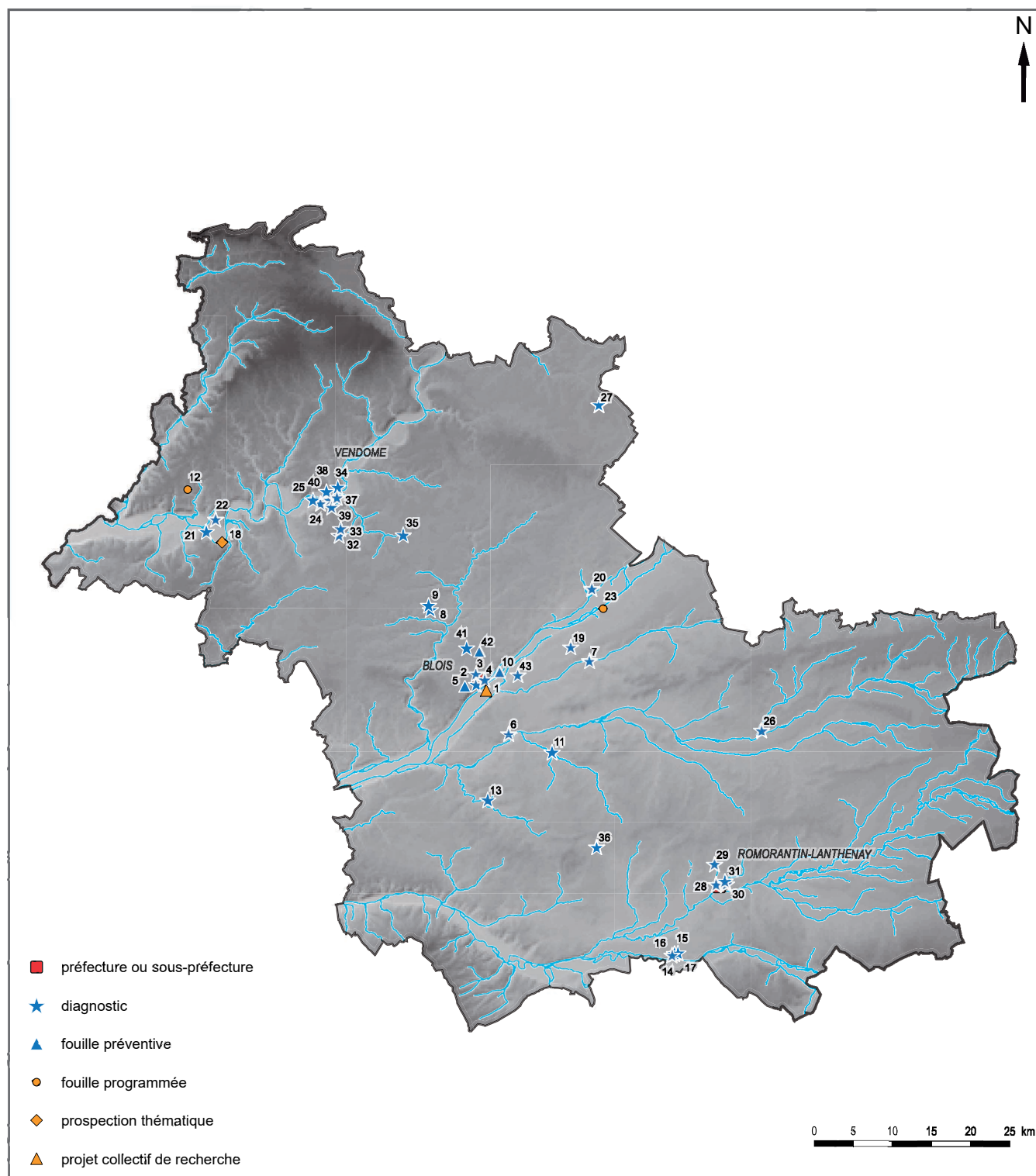
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41018	Blois, Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	Josset Didier (Inrap)	PCR	FER GAL MA	0612601	1
41018	Blois, 46 rue de la Garenne	Jouquand Anne-Marie (Inrap)	OPD	CON	0612717	2
41018	Blois, 25 rue de Beauséjour	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612747	3
41018	Blois, rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf	Poitevin Grégory (Inrap)	OPD	MA MOD	0612759	4
41018	Blois, 2 à 6 Rue du Pont du Gast	Josset Didier (Inrap)	OSE		0612906	5
41031	Cellettes, 9 A-C-D-E rue du Parc	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO	0612720	6
41034	Chambord, Domaine de Chambord	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD		0612783	7
41040	La Chapelle-Vendômoise, 15-19 Chemin des Coulisses	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD		0612847	8 ON
41040	La Chapelle-Vendômoise, rue du Stade	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0612848	9
41047	La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Victor, extension du cimetière	Roy Gwenaël (Inrap)	OSE	GAL MA MOD	0612736	10
41067	Cour-Cheverny, 1 place Victor Hugo	Poitevin Grégory (Inrap)	OPD	FER GAL	0612841	11
41087	Fontaine-les-Coteaux, l'Etre Tariaud	Dalayeun Marie-Denise (Inrap)	FP	MA	0612932	12
41092	Fougères-sur-Bièvre, rue de l'Arvaux	Sale Philippe (Inrap)	OPD	PAL NEO MA	0612745	13
41097	Gièvres, Patureau des Sartons	Champault Eric (Inrap)	OPD	GAL	0612761	14
41097	Gièvres, rue du Marais Sylvain	Champault Eric (Inrap)	OPD	GAL	0612764	15
41097	Gièvres, rue du Marais Sylvain	Champault Eric (Inrap)	OPD		0612765	16 ON
41097	Gièvres, rue du Stade	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	GAL	0612850	17
41113	Habitat civil médiéval des 11 ^e et 14 ^e s. de la vallée du Loir autour de Lavardin	Marot Emeline (SUP)	PRT	MA	0612358	18
41129	Maslives, 30 bis rue de Chambord	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	CON	0612741	19
41136	Mer, rue Frédéric Chopin, Les Venelles	Landreau Céline (Inrap)	OPD		0612877	20 ON
41149	Montoire-sur-le-Loir, 10 rue du Loir	Jouanneau-Bigot Sylvia (Inrap)	OPD	MA MOD	0612790	21
41149	Montoire-sur-le-Loir, Fosse	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD		0612918	22 ON
41155	Muides, Le Bas des Flénats	Chevallier Aude (MC)	FP	PAL NEO BRO	0612801	23
41158	Naveil, rue du Tertre de la Glacière	Dalayeun Marie-Denise (Inrap)	OPD	IND	0612780	24

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41158	Naveil, Centre-Bourg	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	MA	0612923	25
41159	Neung-sur-Beuvron, rue du stade Camille Sauté	Cherdo François (Inrap)	OPD	GAL	0612867	26
41173	Beauce-la-romaine, 9 avenue de Bretagne	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	NEO	0612882	27
41194	Romorantin-Lanthenay, rue du 8 Mai	Tremel Amandine (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612766	28
41194	Romorantin-Lanthenay, 11 rue Notre Dame du Lieu	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	MA	0612822	29
41194	Romorantin-Lanthenay, 37 rue de Loreux	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	CON	0612823	30
41194	Romorantin-Lanthenay, rue du Rantin	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0612833	31
41200	Sainte-Anne, les Clos	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD		0612878	32 ON
41200	Sainte-Anne, rue du Bourg	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD		0612903	33 ON
41226	Saint-Ouen, avenue Saint-Exupéry	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	FER	0612721	34
41243	Selommes, place de la Mairie	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0612715	35
41247	Soings-en-Sologne, Bois du Vent	Sale Philippe (Inrap)	OPD	MOD CON	0612746	36
41269	Vendôme, 6 rue Saint-Jacques	Couderc Agnès (Inrap)	OPD	MOD	0612740	37
41269	Vendôme, 10 rue du Saint-Coeur	Jouanneau-Bigot Sylvia (Inrap)	OPD	MOD	0612824	38
41269	Vendôme, place Babeuf	Blanchard Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0612845	39
41269	Vendôme, faubourg Chartrain, rue Saint-Denis rond-point des Rochambelles	Jouanneau-Bigot Sylvia (Inrap)	OPD	MA MOD	0612856	40
41276	Villebarou, 8 rue des Carrés	Cherdo François (Inrap)	OPD	IND	0612719	41
41276	Villebarou, ZAC du parc des Mézières	Poitevin Grégory (Inrap)	OSE	NEO FER GAL	0612879	42
41295	Vineuil, les Bois Jardins, avenue des Noël's tranche 2	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD		0612771	43 ON

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Âge du Fer
Moyen ÂgeBLOIS
Ville et Territoire ligérien depuis les
premières installations urbaines

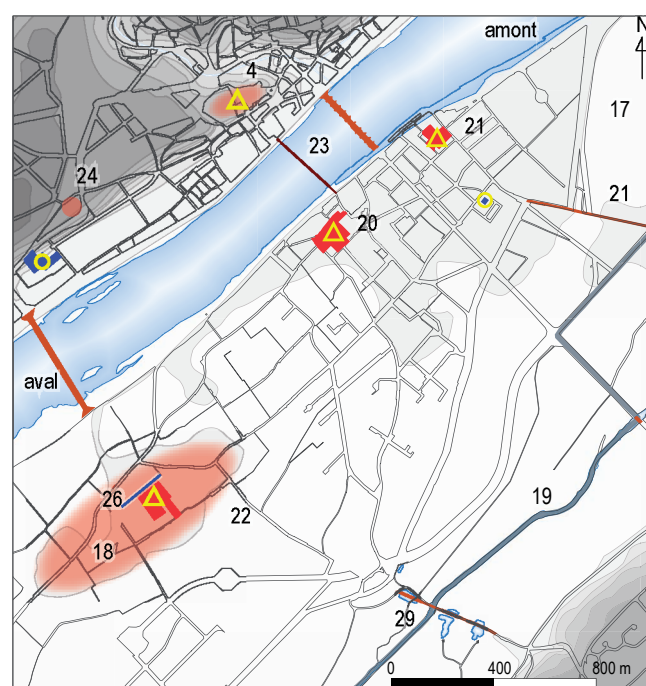
Gallo-romain

Dans sa troisième pluriannuelle (2020-2022), les membres du projet collectif de recherches travaillent sur les deux monographies devant être publiées : la synthèse archéologique urbaine de Blois (SAU) et les recherches dans le lit mineur de la Loire. L'évolution topographique du val de Blois et l'analyse morphologique du parcellaire envisagées en 2019 dans un troisième volume seront finalement intégrées dans le volume consacré à la synthèse archéologique urbaine de Blois.

Pour le premier volume, le SAU, l'information première constitue les éléments documentaires (ED). Le dépouillement extrait de documentation de sources différentes est grandement avancé et devrait s'achever en 2024. Le groupe espère que les éléments documentaires issus du dépouillement des rapports d'opération archéologique – c'est-à-dire, de recherche archéologique de terrain (RAT) – seront terminés en 2023. Ces ED résultants de ces sources primaires sont fondamentaux pour poursuivre le travail. Ce n'est qu'une fois cette tâche réalisée que pourront être entreprises les notices des composantes de l'espace urbain. Les repères urbains (RU), composantes fonctionnelles de l'espace et du temps urbain, seront aboutis en 2025. Les représentations (phases morpho-chronologiques des RU, phRU) seront issues de cette analyse. Chaque RU peut comprendre une ou plusieurs phases. Tout ajout de phase est justifié par un changement chronologique et/ou morphologique. S'il y a une modification fonctionnelle du RU, il doit y avoir la création d'un nouveau RU. Ainsi, c'est la PhRU et non le RU qui est représentée spatialement dans le système d'information géographique nommée la Blésoise, base de données spatialisées créée pour le projet de Synthèse Archéologique Urbaine de Blois, véritable document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (Dépavf) informatisé. Les membres du PCR réfléchissent à la restitution de toutes les notices des ED, afin de garder en mémoire la réflexion et le processus opératoire qui ont permis d'établir les synthèses générales. Un premier effort a déjà été donné cette année à

l'harmonisation de ces notes. Il sera poursuivi durant les deux années à venir.

Pour l'année 2021, on compte 301 éléments documentaires supplémentaires, soit un total de 2690 notices d'ED enregistrées dans la Blésoise. Le corpus de rapports



Extension occupation
Diagnostic après 2003
Fouille après 2003
Occupation gauloise
Mobilier gaulois

4 Promontoire
17 Déchargeoir de la Bouillie
18 Montille
19 Le Cosson
20 Rue du Puits-Neuf
21 Ponts-Chartrains

22 La Motte (la Croupe)
23 Pont de La Tène finale
24 Butte des Capucins
25 Bombement naturel
26 Chemin du Haut de la Bonne
29 Ponts Saint-Michel

Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : témoins d'occupations protohistoriques. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

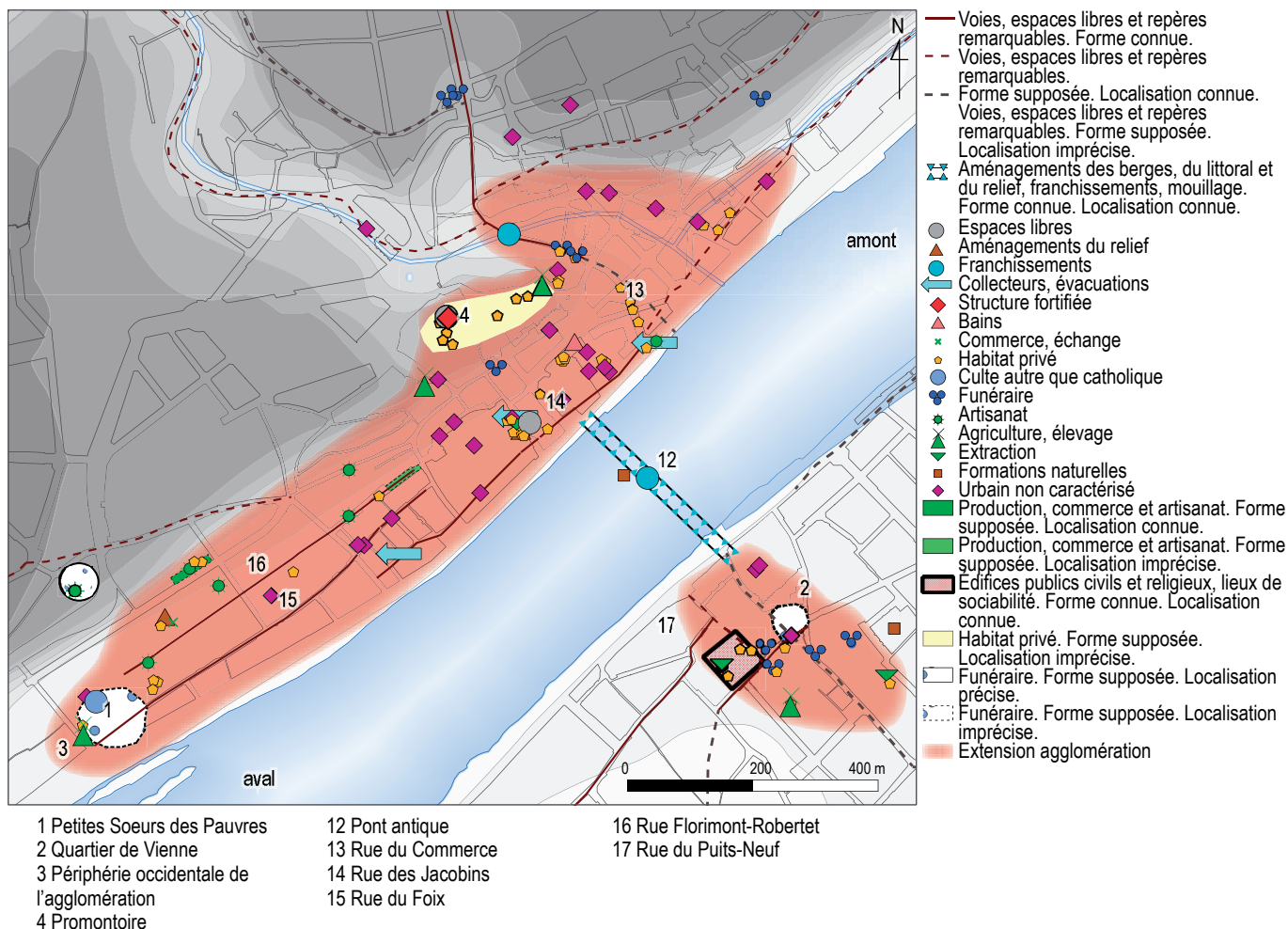


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : proposition d'extension de l'agglomération antique réalisée à partir de toutes les données archéologiques. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

archéologiques concerne 193 RAT. Toutes les données issues d'une opération sont rassemblées et sont évidemment géolocalisées dans la Blésoise sous la forme initiale d'éléments documentaires. Aucun repère urbain n'a été créé en 2021. En prévision de la mise en œuvre des éléments documentaires pour la création des phases de Repères Urbains – subdivisions chronologiques des Repères Urbains –, des requêtes ont été créées dans la base de données du projet pour permettre la pleine exploitation de la chronologie dans la définition des entités urbaines. L'utilisation de ces requêtes facilitera aussi le travail d'harmonisation des attributs de datation que l'on détermine à chaque ED, révision indispensable pour ces éléments qui sont à la source de la réflexion historique à venir.

Durant cette année 2021, les membres du PCR ont poursuivi certaines études qu'il convenait d'étoffer. Cela concerne le quartier de Vienne qui se développe en rive gauche. La nouvelle recherche engagée par Michel Philippe complète parfaitement les enquêtes de Victorine Mataouchek et surtout les investigations menées par Diane Carron. Les travaux sont la suite de ceux initiés par le même chercheur durant l'opération de fouille archéologique préventive de la rue du Puits-Neuf, localisée en rive gauche. Les résultats, augmentés de ceux issus de l'archéologie préventive, viendront renforcer les données sur la rive gauche et permettront de consolider l'analyse parcellaire de Gaël Simon. L'histoire du quartier

de Vienne en rive gauche, jusqu'alors très peu étudiée, est désormais privilégiée par l'ensemble des actions du PCR et ce depuis le commencement du projet collectif de recherches. Deux posters sur le bâti ont été présentés lors du 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, dont un portant sur l'enquête patrimoniale menée dans le quartier de Vienne et un autre sur une maison en rive droite, qui a fait l'objet d'un sauvetage urgent (Mataouchek 2021 et Lallet 2021).

Le second volume portant sur la Loire a lui-aussi bien progressé. Cette monographie est beaucoup plus facile à aborder. Les ouvrages de franchissement sont la priorité. Une remise à plat des données des franchissements a été tentée. Pour l'année 2021, les efforts ont porté sur le franchissement de La Tène finale ou changement de notre ère, celui de la deuxième moitié du II^e s. et enfin sur celui du milieu du X^e s. Dorénavant, les études xylographiques et dendrologiques de François Blondel sont intégrées aux chapitres correspondants.

Parallèlement, les membres travaillent sur l'évolution morphologique de la ville, car le franchissement, quelle que soit sa forme (gué, bac ou pont), est un point de rencontre très important qui pourrait avoir été à l'origine de la fixation de l'habitat et avoir favorisé l'émergence du phénomène urbain dans ce lieu. Les différents passages sur la Loire impliquent une évolution des circulations au sein même de la ville et certainement sur le franchissement

de la vaste plaine d'inondation de la rive gauche. Dans ce val, l'eau y est omniprésente sous diverses formes. Ce sont d'abord les eaux courantes de la Noue et du Cosson, ensuite les eaux stagnantes qui constellent le paysage avec les zones humides qui subsistent aux abords des cours d'eau secondaires. Dans cette plaine d'inondation, on observe des zones plus élevées de deux à trois mètres seulement. Cette configuration a influencé les occupations humaines. L'agglomération artisanale de la Motte du milieu du III^e s. jusqu'au début du I^{er} s. av. J.-C. occupe une de ces zones hautes (fig. 1). La reconnaissance d'un franchissement à la fin de La Tène ou au changement d'ère montre la progression des occupations vers le bombement de Vienne. Un deuxième ouvrage au même emplacement illustre la pérennité du franchissement sur la Loire sur deux siècles. Ces ouvrages confirment aussi le caractère privilégié de la situation de carrefour d'itinéraires fluvial et terrestres occupée par la ville de Blois. Enfin, la localisation du premier passage connu montre un changement radical dans l'occupation des deux rives de la Loire. L'agglomération artisanale gauloise en rive gauche est abandonnée. Les populations et les activités sont déplacées, plus en amont, dans des secteurs dorénavant situés en vis-à-vis, sur chaque rive du fleuve (fig. 2). Le nouveau passage du milieu du X^e s., en amont des précédents, enrichit considérablement notre connaissance de l'évolution de la trame urbaine, alors que la

nature et l'organisation des occupations des quartiers riverains sont encore mal comprises pour le haut Moyen Âge. La projection des axes de ce supposé franchissement aboutit sur des amorces de voies aujourd'hui disparues de part et d'autre, mais représentées sur le plan napoléonien (fig. 3 et 4). Cela met en lumière l'évolution du paysage urbain, notamment vis-à-vis de l'état parcellaire antérieur, qui est assez bien documenté, à savoir la trame antique s'articulant à partir d'un pont situé plus d'une centaine de mètres en aval. La construction d'un nouveau franchissement au milieu du XI^e s. confirme le statut et le rôle structurant majeurs de la Grand'rue, en rive droite. Une nouvelle connexion au réseau voit le jour en rive gauche (Aubourg et al. 2021a). On ne peut que réaffirmer que le pont est un élément clé pour la fabrique urbaine. L'exemple de Blois montre parfaitement le lien entre le développement urbain au travers les ouvrages de franchissement.

Les études sur les franchissements se poursuivront en 2022, voire jusqu'en 2023. L'analyse sur les transformations des axes de circulation sera exposée dans le volume du SAU. Dans le volume sur la Loire, ne seront reprises que les synthèses. Un article paru dans la revue La Loire et ses terroirs expose les grandes lignes des travaux du PCR sur ce thème bien précis (Aubourg et al. 2021b). Une communication sur le thème de l'eau dans

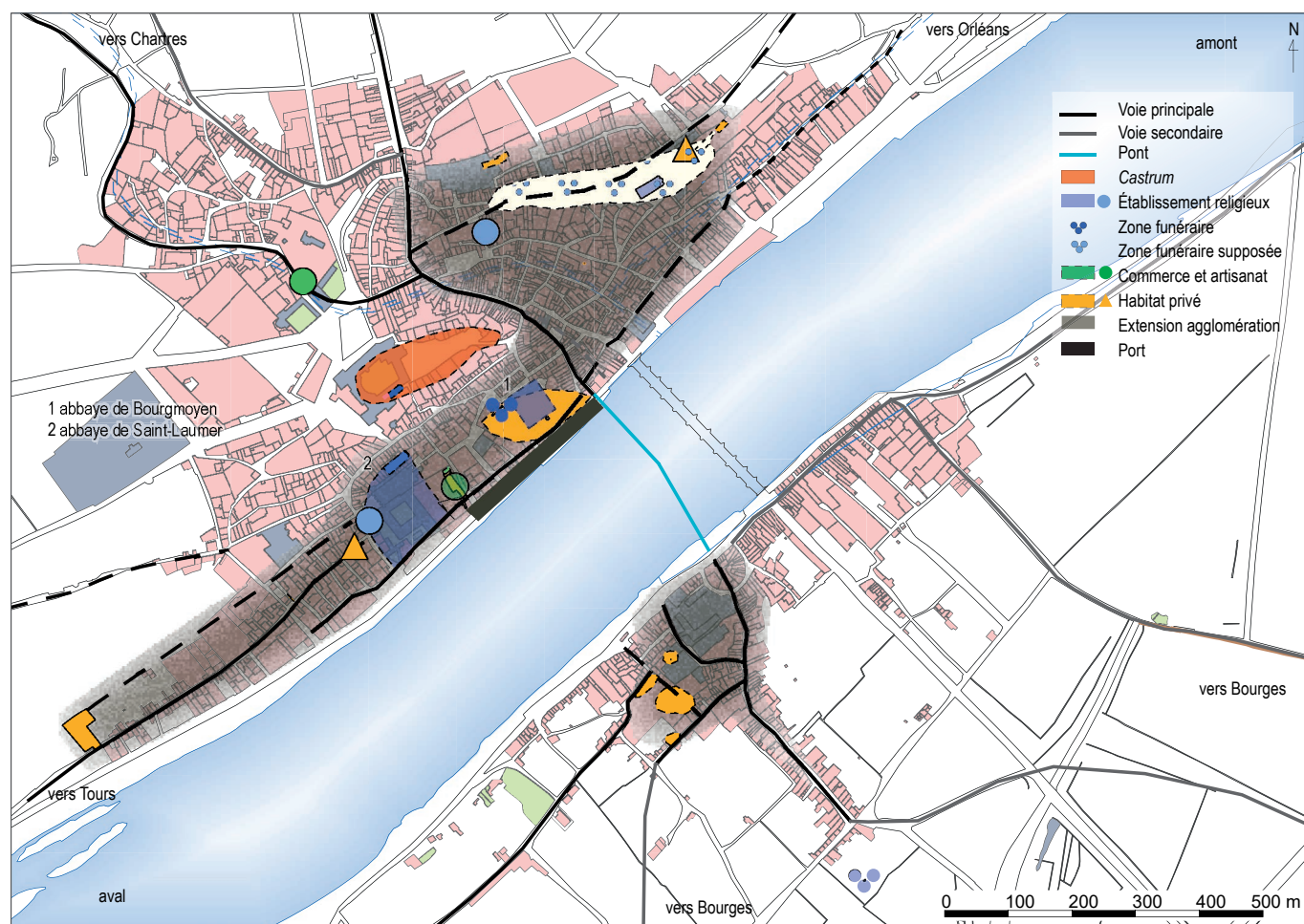


Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : Blois au haut Moyen Âge avec son franchissement du milieu du X^e s. reporté sur le cadastre napoléonien (ADLC 41, 3P2 18). (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

les villes dans le cadre du colloque organisé par l'Université de Tours a permis de présenter la structuration de l'espace urbain de Blois à travers la position des différents franchissements (Aubourg et al. à paraître).

Viviane Aubourg, Didier Josset

Aubourg et al 2021a : AUBOURG V., BLONDEL F., JOSSET D., « Un franchissement du milieu du XI^e siècle à Blois », in, 41^e journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Association française d'Archéologie mérovingienne (AFAM), Sept.-Oct. 2021, Chartres, France.

Aubourg et al. 2021b : AUBOURG V., JOSSET D., BLONDEL F., GRAPPY T., SCHMIT D., « Les franchissements de la Loire à Blois », *La Loire et ses terroirs*, 106, pp. 84-119.

Aubourg et al. à paraître : AUBOURG V., JOSSET D., MIEJAC E., SIMON G., « L'eau et ses usages à Blois du X^e au XIII^e s. comme éléments structurants de l'espace urbain », in, *L'eau dans les villes d'Europe au Moyen Âge (IV^e-XV^e s.) : un vecteur de transformation de l'espace urbain* – colloque du 21-23 octobre 2021 – Université de Tours.

Lallet 2021 : LALLET C., « Un sauvetage urgent à Blois rue des Juifs », poster, in *Archéologie préventive sur le bâti – 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, L'Isle-sur-la-Sorgue, 28 octobre 2021.

Mataouchek 2021 : MATAOUCHEK V., « De l'archéologie sans détruire : exemple d'enquête patrimoniale dans le quartier de Vienne, Blois (Loir-et-Cher) », poster, in *Archéologie préventive sur le bâti – 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, L'Isle-sur-la-Sorgue, 28 octobre 2021.

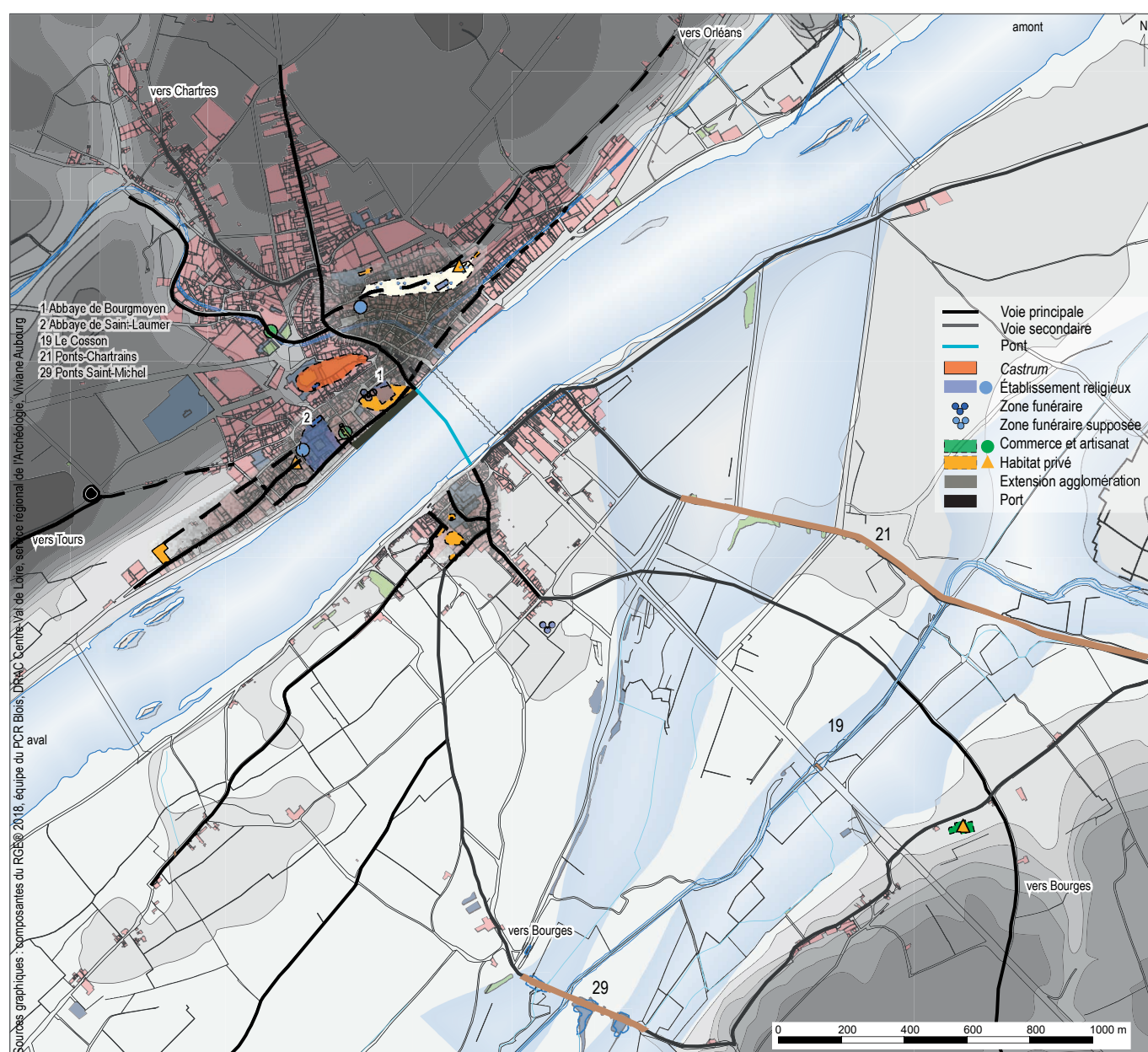


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : hypothèses de traverser du val au haut Moyen Âge (ADLC 41, 3P2 18).
(Viviane Aubourg, DRAC CVL)

BLOIS

46 rue de la Garenne

L'opération de diagnostic archéologique réalisée 46 rue de la Garenne à Blois (Loir-et-Cher) a été réalisée du 11 au 22 janvier 2021 en préalable au projet de construction d'un bassin de stockage par la Communauté d'Agglomération de Blois. Le diagnostic n'a pas mis en évidence de vestige en lien avec le réseau de captage et d'alimentation du Gouffre, pourtant attendu à cet endroit. En revanche, une carrière d'extraction de calcaire et de marne de Beauce et un four à chaux probablement XIX-XX^e s. ont été mis au jour.

Anne-Marie Jouquand



Blois (Loir-et-Cher) 46 rue de la Garenne : fond de la cuve du four à Chaux. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

BLOIS

25 rue de Beauséjour

Les quatre tranchées du diagnostic archéologique réalisé en février 2021 à Blois au 25 rue de Beauséjour, préalablement à un projet de constructions de maisons individuelles, n'ont livré aucun vestige datant de l'époque préindustrielle. Seul un plot en béton armé correspondant à une construction légère contemporaine de type serre

ou hangar rappelle les activités horticoles pratiquées sur ce site avant son abandon récent. Les indices parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien n'ont laissé aucune trace archéologique.

Nicolas Fouillet

BLOIS

Rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf

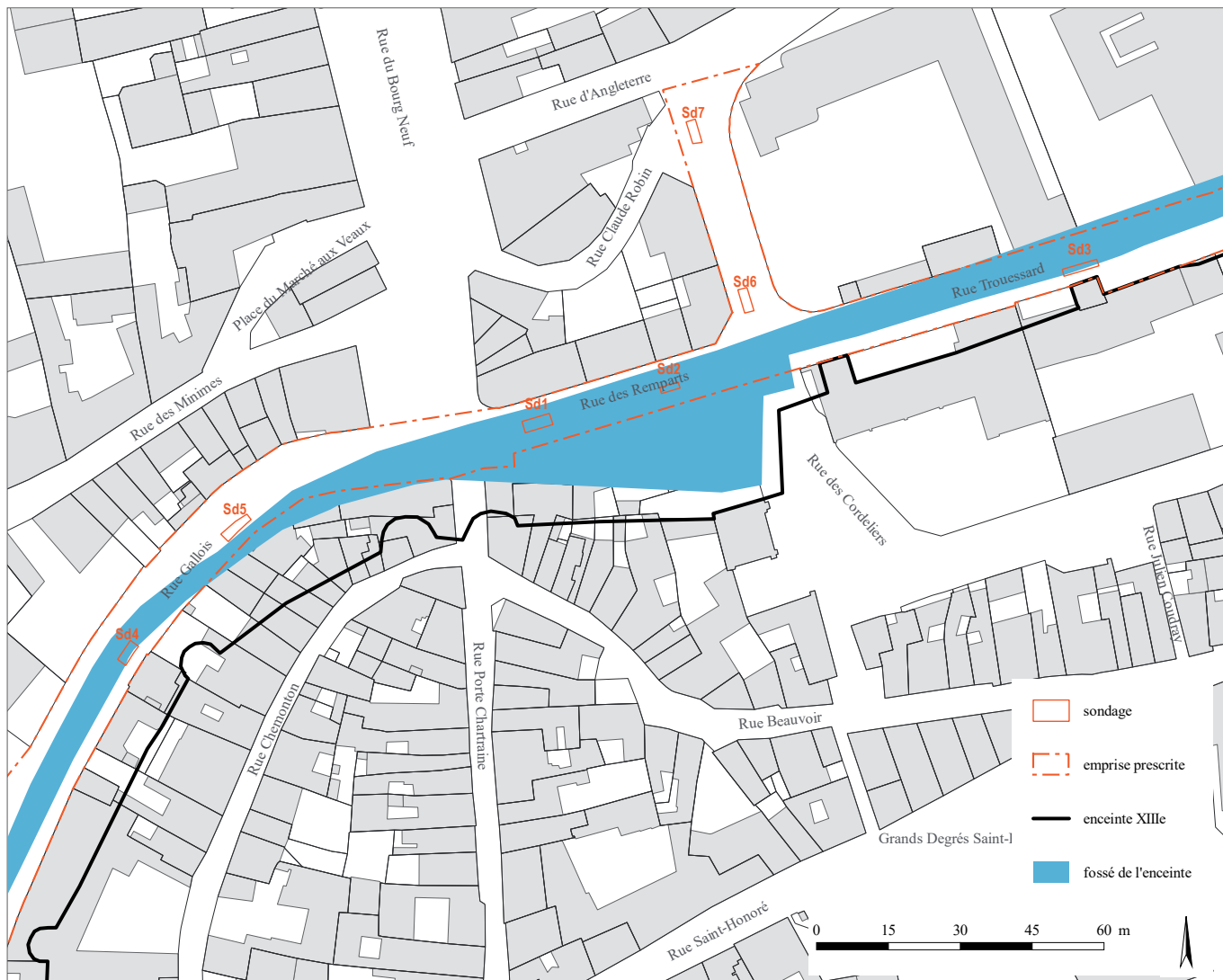
L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Blois, dans le Loir-et-Cher. L'emprise prescrite de 4 886 m² s'implante sur le plateau nord de Blois, sur le rebord du coteau surplombant le centre urbain antique puis médiéval de la ville. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la rénovation des réseaux enterrés de la rue Gallois et du quartier du Bourg Neuf.

Les sondages réalisés dans le quartier ont démontré que les niveaux archéologiques conservés avaient des épaisseurs variables d'un point d'observation à l'autre. Dans les rues Gallois, Trouessard et Cordeliers, le substrat calcaire est affleurant sous les chaussées et seuls les vestiges en creux sont conservés. Ainsi, les creusements découverts dans les rues Gallois et des Remparts dépassent 1,70 m de profondeur. Ces données soulignent un potentiel archéologique contrasté dans cette bande de terrains longeant la courtine médiévale. En effet, ce secteur a été fortement impacté par de vastes travaux et remaniements entre les XVIII^e et XX^e s.

À quatre reprises, les sondages ont exhumé le fossé de l'enceinte urbaine de Blois érigée au XIII^e s. Ils apportent des précisions sur cet ensemble mal connu. Ainsi, les restitutions du tracé et les dimensions du creusement sont corrigés. Le profil de l'aménagement fossoyé est mieux appréhendé et se révèle muni d'une escarpe sur un de ses tronçons. La lanière de terrain laissée libre entre la courtine et le fossé coïnciderait avec un élément défensif supplémentaire : les palis. Le diagnostic révèle ainsi de nouvelles données sur cette partie nord du système défensif.

Les quelques éléments chronologiques permettent également de retracer à grands traits l'évolution de ce creusement marquant encore de nos jours le paysage urbain et sa trame viaire.

Grégory Poitevin



Blois (Loir-et-Cher) rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf : emprise des sondages de la prescription avec une hypothèse de restitution de l'enceinte XIIIe s. et de son fossé sur extrait cadastral. (L. Roubaud, Inrap)

Néolithique

CELLETES Rue du Parc

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique réalisé du 12 au 13 janvier 2021 sur la commune de Cellettes, rue du Parc a été l'occasion de recueillir des indices mobiliers pour la fin de la Préhistoire. La découverte hors structure de céramique du Néolithique final nous renseigne sur la proximité d'occupation pour la période. Le diagnostic a également

permis de préciser le contexte sédimentaire et en particulier la présence de niveaux sableux en ces lieux jusque-là inconnus. Ils pourraient correspondre à la continuité de la terrasse alluviale située en contre-bas du site ou encore aux sables et marnes du Blésois issu de la pente.

Jean-Philippe Baguenier

Moyen Âge

LA CHAPELLE-VENDÔMOISE Rue du Stade

Époque moderne

Le diagnostic archéologique, réalisé du 16 au 17 juin 2021 sur la commune de La Chapelle-Vendômoise rue du Stade, a révélé une carrière d'extraction de matériaux calcaires. Le secteur d'extraction mesure 23 m environ de diamètre en surface pour plus de 2,10 m de profon-

deur et livre de la céramique du bas Moyen Âge, voire de l'époque moderne (XVI^e s.). Cette opération a également permis de recueillir des données sur le contexte géologique de la commune.

Jean-Philippe Baguenier

La fouille archéologique réalisée à La Chaussée-Saint-Victor dans le cadre de l'extension du cimetière municipal s'est effectuée sur 1 658 m². Elle documente une occupation diachronique qui s'étend sur la totalité de la période historique, sans hiatus marqué. Il convient de préciser que les vestiges mis au jour ne constituent qu'une partie seulement d'un site plus vaste, qui s'étend vers l'est, sous le cimetière actuel, et au sud, probablement jusqu'au trait de rive de la Loire masqué par la levée qui la borde au nord. L'assiette du site n'est pas parfaitement circonscrite au nord et à l'ouest, d'autant qu'elle se modifie selon les périodes d'occupation. À partir de la période médiévale, l'occupation mise au jour gravite autour de l'église paroissiale dédiée à Saint-Victor.

Les vestiges rendent compte d'occupations dont les aménagements successifs vont modeler durablement le paysage. Le motif qui a présidé au choix de l'emplacement reste incertain, mais il est incontestable que les crues inhérentes à l'emplacement du site ne constituent pas de contraintes rédhibitoires. La topographie générale est celle d'une plaine alluviale sans relief marqué, mais on ne peut exclure qu'à l'Antiquité un micro relief ait été mis à profit. À la fin du premier Moyen Âge, les dérasements successifs des aménagements antérieurs et la mobilisation des remblais entraînent une accréation du niveau du sol. Cela conduit à la matérialisation d'un bombement qui s'ancre durablement dans le paysage de la plaine alluviale, jusqu'à nos jours.

Les premiers aménagements, au caractère domestique, remontent au I^{er} s. ap. J.-C. Les vestiges antiques documentent principalement la seconde moitié du II^e s. au début du V^e s. ap. J.-C., et tout particulièrement le Bas-Empire. L'établissement, orienté vers le sud-est, vers la Loire, bénéficie d'un bâti maçonné à l'aspect soigné et bordé par une cour. Les vestiges ne sont pas caractéristiques d'un port, ou d'un débarcadère, mais pourraient rendre compte d'aménagements associés à la circulation et au commerce des biens sur le fleuve. Le mobilier ne révèle pas de mode de consommation ou d'activité particuliers, mais l'important lot de monnaies des III^e-IV^e s. suggère des échanges monnayés sur le site, intrinsèquement liés à son positionnement géographique.

Les occupations médiévales successives se structurent chacune à l'issue d'une phase de dérasement des constructions antérieures et réemploient les matériaux. Plusieurs édifices sur solins sont mis en œuvre au cours de la première moitié du premier Moyen Âge. Ils s'insèrent dans l'espace qu'occupaient les édifices antiques. Le caractère domestique de l'habitat est privilégié, mais certaines données, et notamment la découverte d'un atelier de verrier, attestent la présence d'une élite parmi les occupants du site.

L'occupation se poursuit sans hiatus marqué jusqu'à la seconde moitié du XI^e s. Les aménagements illustrent l'habitat domestique rural qui se retrouve sur les sites ré-



Fig. 1 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : orthophotographie du four de verrier F318. (S. Badey, Inrap)

gionaux pour cette période. Il prend la forme d'une seule unité d'habitat qui se déplace à plusieurs reprises de quelques dizaines de mètres au cours de la période, mais qui s'inscrit probablement dans le cadre d'un hameau groupé autour de l'église Saint-Victor dont les origines remonteraient au VIII^e s. Les données mobilières renvoient à un mode de consommation familial, inséré dans les circuits d'approvisionnement locaux et régionaux. Les activités pratiquées sont mal documentées mais un lot de monnaies des IX^e-XI^e s. permet d'envisager des pratiques commerciales monnayées sur le site.

Les XII^e et XIII^e s. voient un changement de vocation avec l'abandon de l'habitat et l'implantation d'inhumations dans l'angle sud-est de la zone fouillée. Leur présence permet d'identifier l'extension maximale vers l'ouest de l'aire funéraire rattachée à l'église. Les individus mis au jour sont représentatifs d'une population civile sans sélection particulière. La fin de la période est marquée par la contraction de l'aire funéraire qui déserte à son tour l'emprise.

Entre le XIV^e et le XVI^e s., l'habitat réinvestit la partie est de l'emprise, celle marquée par le bombement hérité de la fin du premier Moyen Âge. Les vestiges matérialisent des modes de consommation et des équipements domestiques, probablement en lien avec la cure et les abbayes de Bourgmoyen et de Marmoutier qui y ont des possessions. L'emprise des établissements religieux

sur le foncier pourrait expliquer la présence d'artefacts témoignant de la présence d'une élite, et du contrôle de la monnaie que suppose la découverte d'un poids monétaire. Ces éléments ne documentent pas précisément les activités pratiquées, mais ils témoignent du caractère essentiel que constituent l'échange et le commerce dans l'économie du site. Le caractère spirituel du site apparaît également au XIV^e s. avec la rédaction d'une vie de saint Victor qui suscite des pèlerinages.

À partir de la seconde moitié du XVII^e s., l'habitat déserte définitivement l'emprise, et plus largement le site, au profit du plateau, au village de La Chaussée. L'église et le cimetière restent en usage, mais le siège de la paroisse est transféré vers la chapelle Notre Dame des Bouliers située dans le village.

Gwenaël Roy



Fig. 2 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : plan des vestiges datés de la seconde moitié du II^e au début du V^e s. ap. J.-C. (B. Marsollier, Inrap)

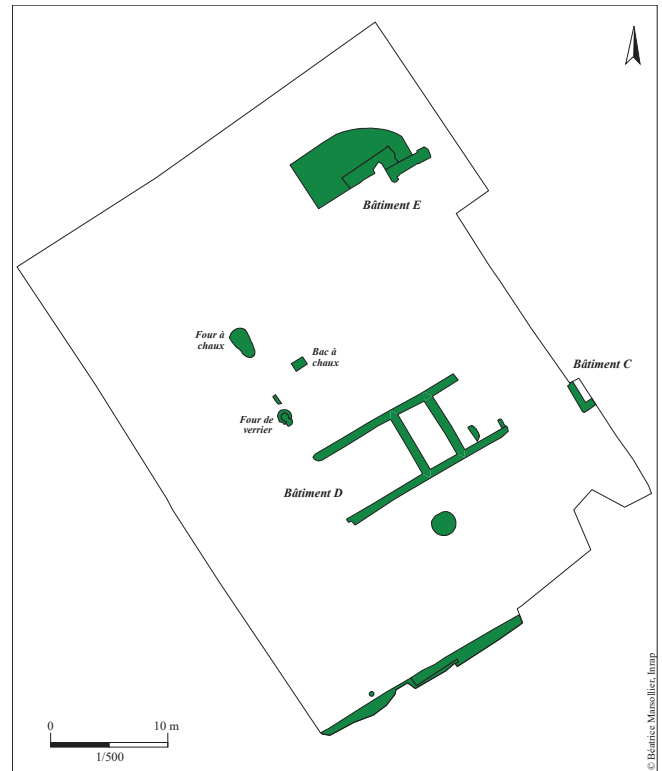


Fig. 3 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : plan des vestiges datés de la seconde moitié du V^e à la première moitié du VIII^e s. (B. Marsollier, Inrap)



Fig. 4 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : plan des vestiges datés de la 2^e moitié du VIII^e à la première moitié du XI^e s. (B. Marsollier, Inrap)

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Cour-Cheverny, dans le Loir et Cher. L'emprise prescrite de 7 297 m² s'implante sur le versant est de la vallée alluviale du Conon, à proximité de l'église romane du bourg. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la construction d'une maison pour séniors. Le secteur est fréquenté à partir de la Protohistoire ancienne, mais semble occupé de manière continue à partir de l'antiquité jusqu'à la période contemporaine.

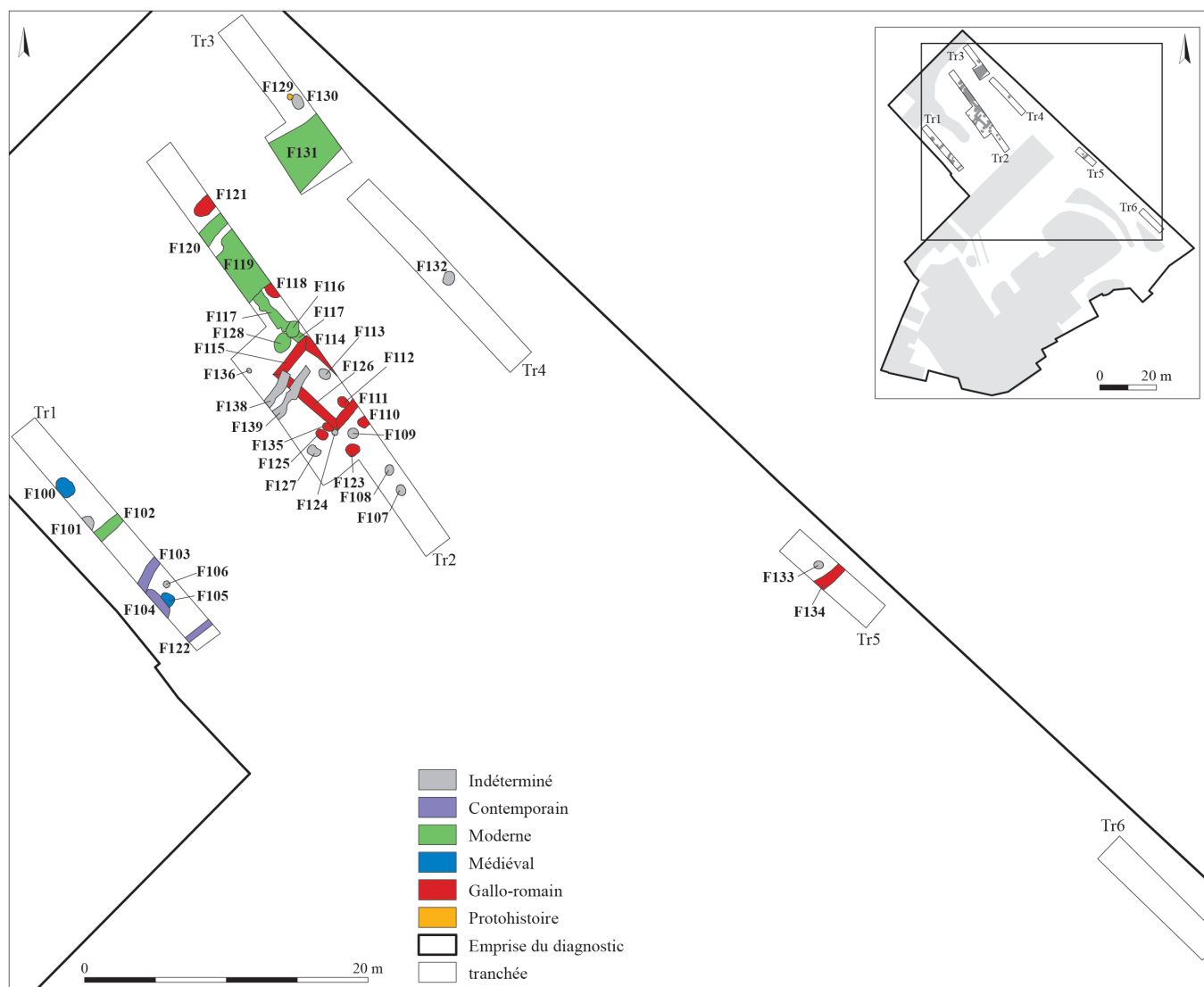
Les quelques céramiques et un trou de poteau identifieraient les premières traces d'anthropisation de ce terroir entre la Protohistoire ancienne et La Tène finale. Associés aux découvertes des diagnostics précédents réalisés sur ce secteur de la commune, ces vestiges fugaces confirmeraient donc le potentiel archéologique pour ces périodes anciennes.

La seconde phase d'occupation mise en relief par l'opération a une datation comprise entre les I^{er} et V^e s. ap. J.-C.

Elle se caractériserait par une succession de constructions sur poteau et une maçonnerie. Ces aménagements ont une vocation inconnue, mais appartiendraient sans doute à un établissement rural antique plus vaste. En fixant l'habitat sur plusieurs siècles, ce site a pu avoir un rôle déterminant sur l'implantation du bourg médiéval à cet endroit précis.

Entre le Moyen Âge et la période moderne, les parcelles sont situées à proximité du bourg et ont une vocation vivrière comme le suggèrent les traces maraîchères découvertes. Dès la fin du Moyen Âge, l'accrétion importante des sols, par l'apport de sédiments riches en matière organique dans ce secteur, documenterait également cette intense activité agricole. Ces jardins ou clos sont maintenus jusqu'à la période contemporaine sous la forme de parcelles encloses par des fossés et des murets.

Grégory Poitevin



Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) 1 place Victor-Hugo : plan phasé des vestiges. (V. Chollet, Inrap)

FONTAINE-LES-COTEAUX

L'Être-Tariau

L'opération de fouille archéologique réalisée à l'Être-Tariau sur la commune de Fontaine-les-Coteaux n'aura pas permis de découvrir de vestiges contemporains du dépôt monétaire retrouvé fortuitement par le propriétaire sur son terrain. Le mobilier mis au jour ainsi que l'étude documentaire complètent cet état de fait. La quasi-intégralité des découvertes remontent à une période très récente. Une monnaie datée du milieu du XVII^e s. ainsi que quelques tessons de céramiques du XVIII^e s., retrouvés en position résiduelle, constituent les éléments les plus anciens reconnus. Le contexte d'enfouissement de

ce dépôt monétaire remontant, d'après l'étude préliminaire des monnaies, au plus tôt à la seconde moitié du XI^e s. ne peut être renseigné de façon précise. L'étude en archives réalisée dans le cadre de cette opération n'apporte pas plus d'indication pour cette période trop ancienne. Elle permet au mieux de renseigner le contexte politico-religieux du comté du Vendômois à cette époque durant laquelle les tensions et conflits entre les différents protagonistes sont très nombreux.

Marie-Denis Dalayeun

FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE

11 rue de l'Arvaux

L'opération de diagnostic, rue de l'Arvaux à Fougères-sur-Bièvre (commune de Le Controis-en-Sologne, Loir-et-Cher), couvre une surface de 31 206 m². Elle est située à l'écart du village médiéval, vers le nord-est et le long du ruisseau de l'Arvaux, au lieu-dit Les Prés Blanchards, une zone périphérique qui s'urbanise progressivement depuis un siècle environ. Elle a livré des vestiges archéologiques sur des périodes diverses : de rares objets du Paléolithique moyen ; une modeste concentration de pièces

lithiques du Paléolithique supérieur ou du Néolithique ; trois fosses néolithiques ou de l'âge du Bronze ; quelques fosses du haut Moyen Âge, dont deux carrières à la datation mal assurée ; divers creusements des XIX^e et XX^e s.

Ces divers éléments montrent surtout l'important potentiel archéologique des parcelles environnantes.

Philippe Salé

GIÈVRES

Patureau des Sartons

Le diagnostic effectué sur la commune de Gièvres dans le département du Loir-et-Cher au lieu-dit Patureau des Sartons a permis la découverte de 5 fosses et d'un fossé est-ouest (F.4) dans la tranchée 4. Un trou de poteau est également présent dans la tranchée 6. Sur les 7 structures archéologiques découvertes, 5 ont été testées manuellement.

Cette petite occupation est concentrée dans la partie centrale de la parcelle et les tranchées situées au nord et sud se sont révélées négatives.

Cette occupation de la période romaine datée du 1^{er} s. et du début du II^e s. est certainement à mettre en relation avec l'agglomération secondaire de Gièvres dans sa périphérie ouest. Elle peut correspondre à un fond de parcelle dont l'habitat se développerait plus vers l'est en direction de la voie romaine dont le tracé serait repris par l'axe principal de circulation actuel axé nord/sud, situé à environ 100 m vers l'est. Elle apporte également des éléments supplémentaires sur l'extension maximale vers l'ouest de cette agglomération.

La céramique exhumée lors du diagnostic archéologique est originaire, au vu de la *terra nigra* et des pots en céramiques communes sombres, du centre de production de

Gièvres. En effet, les quelques fours de potiers exhumés en 1992 (Amelin, Chartrain 1993, p. 225) ont révélé l'existence d'une production de *terra nigra* et de céramiques communes dans cette agglomération. On note également quelques formes originaires de l'atelier de Thésée-Pouillé qui est situé à une trentaine de kilomètres. Ainsi, les vases consommés sont d'origine locale et régionale pour l'essentiel. Néanmoins, le site est intégré aux circuits de diffusions commerciaux comme l'atteste les fragments importés de sigillées de Gaule centrale et d'amphores de Bétique.

Quant aux formes typologiques identifiées, notamment les coupes Menez 130 qui sont un marqueur culturel des territoires Bituriges, Turons et Pictons (Couvin 2005, p.118), elles témoignent de l'appartenance de Gièvres à cette aire culturelle spécifique.

Enfin, l'analyse des catégories techniques et des formes typologiques révèle une occupation rurale de type domestique comme l'atteste l'association au sein d'une même fosse de céramiques de table avec des vases culinaires et de stockage.

Éric Champault

GIÈVRES

11 rue du Marais-Sylvain

Le diagnostic, effectué 11 rue du Marais-Sylvain, pourrait avoir permis de découvrir la limite nord de l'emprise de la ville antique de Gièvres. Cette limite serait symbolisée par un fossé axé nord-ouest/sud-est venant structurer l'occupation qui se développe au sud de ce dernier. Au nord de ce dernier, le diagnostic n'a révélé aucun vestige. Ce sont en tout 11 structures en creux dont 1 fossé, un autre fossé probable et 9 fosses qui ont été découvertes et qui sont datées du Haut-Empire. Une couche d'abandon qui démarre au niveau du fossé au nord vient sceller ces derniers vers le sud et est composée d'un conséquent mobilier céramique (642 restes), scories (54 kg pour 285 restes) et faune (214 restes). Cette dernière est datée du III^e s. mélangé avec du mobilier céramique du I^{er} s. venant conforter l'hypothèse d'un abandon.

La céramique exhumée lors du diagnostic archéologique est originaire en partie du centre de production de Gièvres. Un four de potier situé à environ une centaine de mètres au sud-est du présent diagnostic avait été fouillé en 1968.

Les scories de réduction, même si, dans certains lots elles apparaissent mélangées avec des déchets de forge, sont également associées à de gros fragments de parois qui ne semblent pas avoir été longuement exposés (la présence de tuyères pouvant être en lien avec d'autres arts du feu n'apparaît pas comme un argument déterminant). Cependant, l'absence de minerai, grillé ou non, ne plaide pas en faveur du dépotoir primaire d'une activité située à proximité immédiate de l'emprise. Dans l'attente d'une exploration plus poussée et de l'éventuelle découverte de fourneaux, il n'est donc pas possible d'assurer de la réalisation d'opération de réduction dans l'environnement proche de l'agglomération antique de Gièvres.

L'occupation découverte lors de ce diagnostic atteste que ce secteur de ville est à vocation artisanale.

Éric Champault

GIÈVRES

Rue du Stade

Le diagnostic archéologique réalisé à Gièvres, rue du Stade, a révélé deux fossés parallèles espacés d'environ 8,60 m. Leurs remplissages ont livré du mobilier céramique attribué à l'Antiquité (I-II^e s. ap. J.-C.). La fonction de ces fossés n'est pas précisément déterminée. Il pourrait s'agir de fossés bordiers d'un axe de circulation, mais dans ce cas, il ne reste plus rien de la voie à proprement parlé. L'absence de matériaux de chaussée redéposés

dans les fossés incite à la prudence quant à cette hypothèse d'interprétation.

Deux autres tronçons de fossé ont été observés et correspondent sans doute à une limite parcellaire figurant sur le cadastre napoléonien. Ils n'ont pas fourni de mobilier archéologique.

Nicolas Fouillet

Habitat civil médiéval des XI^e et XIV^e s. de la vallée du Loir autour de Lavardin

Le projet d'étude du bâti médiéval dans la vallée du Loir a commencé avec l'identification de plusieurs constructions civiles médiévales dans une zone relativement restreinte, correspondant essentiellement au canton de Montoire-sur-Loir dans le Loir-et-Cher (fig. 1). La richesse du patrimoine bâti dans cette zone était connue depuis le XIX^e s. mais étudiée essentiellement pour l'architecture castrale et religieuse. Le bâti civil restait peu traité : les bâtiments classés ou inscrits aux Monuments Historiques sont peu nombreux, et le service de l'Inventaire n'a pas couvert cette zone. Quelques études de bâti ponctuelles ont toutefois été menées depuis 2004, à Trôo et Montoire. Un projet de prospections thématiques a été entamé en 2018 sur une zone d'étude correspondant à 22 communes, afin d'identifier des bâtiments médiévaux et étudier quelques exemples représentatifs. La première campagne a consisté essentiellement en l'étude monographique de

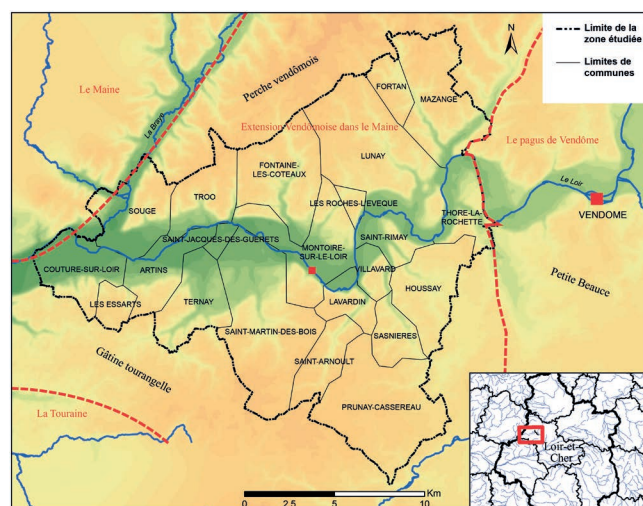


Fig.1 : Vallée du Loir (Loir-et-Cher) : localisation de la zone d'étude.
(G. Simon, E. Marot)

la mairie de Lavardin, édifice du XII^e s., associée à des prospections dans cinq des communes. Les années 2019 à 2021 ont été consacrées aux prospections sur le terrain, qui ont permis d'identifier près de 350 édifices ou ensembles d'édifices, répartis en deux corpus : le premier correspond aux bâtiments médiévaux bien datés du XII^e au XV^e s., tandis que le second regroupe des constructions moins bien datées ou appartenant à la fin de la période étudiée, jusqu'au début du XVI^e s. Les données recueillies sont intégrées à une base de données et à un SIG, destinés à faciliter l'analyse à différentes échelles : pour les bâtiments eux-mêmes, pour établir des typo-chronologies et pour analyser l'évolution du territoire à période médiévale.

La campagne 2021 a permis d'achever les prospections et de proposer une synthèse des différents types de bâtiments médiévaux repérés en contexte rural ou « urbain » (Marot et al. 2021). Le premier ensemble comprend des habitations mixtes rurales (avec une partie servant au stockage), des granges, des habitations privilégiées, des manoirs seigneuriaux ruraux, des châteaux et des fondations religieuses. En contexte urbain (dans des bourgs de dimensions variables), ont été repérés des habitations modestes, des habitats privilégiés et des habitats religieux (notamment des presbytères et prieurés). Les constructions troglodytiques constituent un autre ensemble important dans la zone d'étude (habitat, stockage, religieux). Des typo-chronologies de différents éléments architecturaux ont pu être proposées, et sont actualisées au vu des avancées de la campagne 2022.

La campagne 2022 a été consacrée à la réalisation de datations dendrochronologiques, avec l'intervention de Dendrotech sur six ensembles d'édifices représentatifs du corpus : trois bâtiments des XII^e et XIII^e s. identifiés comme des prieurés ou presbytères, à Lunay, Sougé et Lavardin, une petite maison mixte rurale, construite en partie en pan de bois (Saint-Martin des Bois), un ensemble de bâtiments formant un manoir rural sur le plateau de Sougé, et enfin un autre manoir rural en plaine à Saint-Martin des Bois.

Le bâtiment de Lavardin avait été étudié en détail en 2018, mais la datation de la charpente en 2022 (fig. 2) a permis de préciser les phases de construction, en



Fig.2 : Vallée du Loir (Loir-et-Cher) : la charpente du prieuré de Lavardin, reprise au XV^e siècle dans un bâtiment du XII^e s. (E. Marot)

attribuant la charpente et certaines des ouvertures à une phase du milieu du XV^e s. (1457-1458d, Dendrotech 2022a).

Le prieuré de Lunay (fig. 3) conserve deux ailes de bâtiment datant de la fin du XIII^e s. au début du XV^e s., remaniées au XVI^e s. La plus ancienne conserve une charpente à chevrons-formant-ferme datée des années 1299-1301d (Dendrotech 2022b), associée à des peintures murales du début du XIV^e s. (fig. 3), étudiées par Amaëlle Marzais (Marzais 2022). L'autre aile a pu être datée de la fin du XIV^e-début du XV^e s. (1391-1412d), avec une reprise importante de l'édifice au début du XVI^e s. (charpente 1513-1535d et planchers 1523-1552d, Dendrotech 2022b)



Fig.3 : Vallée du Loir (Loir-et-Cher) : la charpente et le pignon peint de la partie la plus ancienne du prieuré de Lunay (fin XIII^e-début du XIV^e s.). (E. Marot)

Les bois datés dans l'actuelle mairie de Sougé correspondent à une phase de remaniements du bâtiment du XII^e s. Il s'agit d'un lot de poinçons, d'une forme souvent identifiée dans d'autres édifices, et qui fournit une datation de 1580-1584d, soit plus tardive que ce qui était supposé (cette forme est généralement attribuée aux XV^e-XVII^e s. ; Dendrotech 2022c).

Le bâtiment situé à la Templierie à Saint-Martin-des-Bois comporte un pignon en pierre avec cheminée à manteau en bois, des murs et cloisons en pan de bois et une charpente à fermes et pannes. La première phase de construction a pu être attribuée à la seconde moitié du XVI^e siècle, pour des formes architecturales mal datées jusque là (1564-1579d, Dendrotech 2022d). Le lieu était à l'origine un manoir associé à des douves, visibles sur le cadastre du XIX^e siècle.

Le site de la Roche-Vermand à Sougé comporte plusieurs édifices : un logis à étage avec cheminées à manteau en bois et une grange perpendiculaire, tous deux datés du XVI^e s. grâce aux charpentes, cheminées et planchers (1538-1561d ; 1584-1591d ; Dendrotech 2022e), et une extension du logis plus tardive, attribuable au début du XVII^e s. d'après la forme des ouvertures. Le toponyme est attesté dès le XV^e s.

Le manoir du Grand Gué à Saint-Martin-des-Bois comprend un grand logis, une grange, un pigeonnier, et plusieurs tourelles, vestiges d'une enceinte fortifiée. Le logis comporte des pignons découverts appartenant à un type

architectural mal daté, attesté a priori du XIV^e au XVII^e s. La datation de la charpente a permis de l'attribuer au deuxième tiers du XVII^e s. On ne peut exclure une phase antérieure pour les maçonneries, d'autant que le manoir est attesté dès le milieu du XIII^e siècle (dépendant du château de Ranay selon R. De Saint-Venant), mais il est probable qu'une grande partie du site date du XVII^e s. (1632-1640d, Dendrotech 2022f).

Ces résultats montrent une différence entre les datations attendues et celles obtenues, indiquant que les formes architecturales observables également dans les départements voisins semblent avoir été mises en œuvre plus tardivement dans cette zone du Loir-et-Cher. Quoi qu'il en soit, ces datations sont un outil précieux pour établir des typo-chronologies locales et régionales, corrigeant ou précisant les fourchettes de datations.

Emeline Marot

Marot et al. 2021 : MAROT E., LETOR C., SIMON G. *Étude de l'habitat civil médiéval des XI^e-XV^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher), Campagne 2021, Prospections thématiques sur le bâti médiéval (3e année)*, 41 p.

Marzais 2022 : MARZAIS A., *Loir-et-Cher - 41, Lunay, Prieuré, étude des peintures murales, juillet 2022, De Pictura*, 30 p.

Dendrotech 2022a : DENDROTECH, *Mairie de Lavardin, Lavardin, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022b : DENDROTECH, *Prieuré de Lunay, Lunay, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022c : DENDROTECH, *Mairie de Sougé, Sougé, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022d : DENDROTECH, *La Templerie, Saint-Martin-des-Bois, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022e : DENDROTECH, *La Roche Vermand, Sougé, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022f : DENDROTECH, *Le Grand Gué, Saint-Martin-des-Bois, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Époque contemporaine

MASLIVES 30bis rue de Chambord

Les sondages réalisés au 30 bis rue de Chambord à Maslives (Loir-et-Cher) ont permis la mise au jour de fossés antérieurs au parcellaire contemporain ; l'un d'eux a livré du mobilier attribuable aux XI^e-XII^e s. A également été

identifié un chemin ayant fonctionné au moins durant la période contemporaine, bordé d'un crib (structure de séchage du maïs) et d'une haie.

Jean-Philippe Chimier

Moyen Âge

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR 10 rue du Loir

Époque moderne

Localisée sur la commune de Montoire-sur-le-Loir, l'opération de diagnostic du Clos-du-Loir (ancienne rue de l'Abattoir), couvre 1 327 m². Elle s'établit dans le lit majeur du Loir, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest, en rive droite et à une altitude moyenne de 65,20 m NGF. Le substrat est dominé par les argiles faiblement limoneuses hydromorphes mêlées à des galets de silice. Le tracé supposé du fossé médiéval ceinturant la ville en rive droite passe dans l'emprise prescrite. Il est visible sur le cadastre napoléonien de 1826 (sections A et B). Situé dans une zone inaccessible, il n'a pas pu être observé.

Cette opération s'est révélée indigente en vestiges anthropiques antérieurs à l'utilisation de cet espace et

de ses abords comme abattoir de la commune entre le milieu du XIX^e s. et le dernier quart du XX^e s.

Cependant, les parcelles sud-est ont livré quelques vestiges mobiliers datés du second Moyen Âge et de l'époque moderne à partir d'1,50 m de profondeur depuis la surface actuelle. Leur position est secondaire, vraisemblablement démantelés depuis des sites voisins par les différentes crues du Loir. En outre, l'anthropisation des dépôts sédimentaires du Loir est plus tangible dans ce secteur, à l'intérieur du fossé médiéval de ville. Des rejets anthropiques plus fournis au sud-est, sont les indices d'un élément marqueur durable dans le paysage.

Sylvia Jouanneau-Bigot

MUIDES-SUR-LOIRE

Le Bas-des-Flénats

La campagne de fouilles 2021 du site du Bas-des-Flénats à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) s'est déroulée en deux temps. Un décapage sous forme de tranchées au printemps a permis de mettre en évidence une zone favorable à la préservation de vestiges paléolithiques. Elle a fait l'objet d'un décapage extensif et d'une fouille manuelle au cours de l'été. Une concentration de vestiges lithiques témoignant d'un débitage laminaire sur place ont été mis au jour. Les techniques utilisées présentent des affinités

avec les traditions laboriennes, tandis que la mise en évidence de plusieurs remontages plaide en faveur d'une bonne préservation des vestiges.

Des témoins d'occupations plus récentes ont également été mis en évidence et en particulier des structures néolithiques et une incinération de l'âge du Bronze.

Aude Chevallier



Fig. 1 : Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) le Bas-des-Flénats : urne de l'âge du Bronze en cours de fouille. (Aude Chevallier, SRA)



Fig. 2 : Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) le Bas-des-Flénats : concentration de silex du Paléolithique final. (Aude Chevallier, SRA)

NAVEIL

Rue du Tertre-de-la-Glacière

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue du Tertre-de-la-Glacière à Naveil (Loir-et-Cher), préalable au projet de construction d'une centrale de stockage d'énergie par batteries, a permis l'ouverture de

7 tranchées dans lesquelles un seul fossé orienté NE/SO a été découvert. Celui-ci est non daté et ne figure pas sur le cadastre du XIX^e s. Sa datation demeure inconnue.

Marie-Denise Dalayeur

NAVEIL

Centre Bourg

Le diagnostic archéologique a été réalisé en périphérie nord-est de Naveil (Loir-et-Cher). L'emprise est circonscrite entre la rue du Gris-d'Aunis et la rue des Perrais. Dans ce secteur, le réseau hydrographique local est dominé par le cours du Loir qui s'écoule à 500 m au nord de l'emprise. L'altitude est de + 78 m NGF. Cette prescription a été motivée par la connaissance d'indices archéologiques situés dans l'environnement de l'emprise, comme en témoignent des découvertes anciennes faites sur la

commune. Sur les 7 809 m² soumis à prescription, nous avons exploré 872,20 m², soit 11,16 % du taux d'ouverture. Seules 2 structures mal conservées et isolées ont été mises au jour dans la tranchée 2. Elles s'apparentent à des fosses comblées par des rejets de foyer. De datation incertaine, elles seraient au moins postérieures au Moyen Âge (XI-XIII^e s.).

Mahaut Digan

NEUNG-SUR-BEUVRON

Rue du Stade-Camille-Saute

L'opération archéologique réalisée dans l'enceinte du collège Louis-Pergaud, 15 rue du stade Camille-Sauté à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer trois parcelles préalablement au projet de restructuration de l'établissement scolaire. Les sept tranchées, couvrant 11,84 % des 7 950 m² accessibles, recelaient

des fossés d'époque antique. La découverte de ce parcellaire à vocation agropastorale confirme la limite entre l'agglomération antique de Neung-Noviodunum et son espace rural marquée par la présence du rempart gaulois au nord-est de la ville.

François Cherdo



Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) rue du stade Camille-Sauté : plan général du diagnostic. (François Cherdo, Inrap)

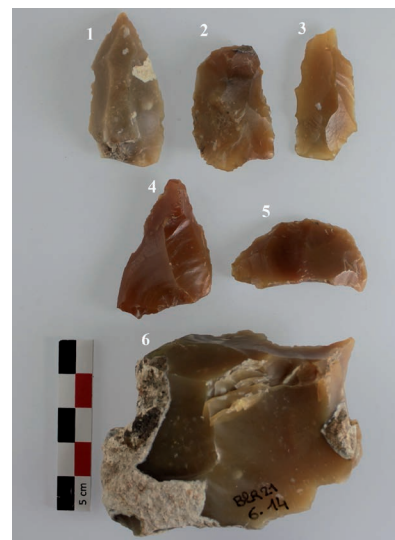
BEAUCE-LA-ROMAINE

9 avenue de Bretagne

L'opération archéologique est localisée à la marge nord-est de l'agglomération antique et à l'ouest du bourg médiéval de Beauce-la-Romaine, dans le département du Loir-et-Cher. Ce diagnostic archéologique préventif, motivé par le projet de construction d'un lotissement, concerne une emprise de 9 000 m². Huit tranchées, quatre dans l'axe nord-est/sud-ouest et quatre dans l'axe nord-ouest/sud-est, totalisent 1032 m² d'ouverture. L'opération s'est déroulée du 23 au 27 août 2021 sous la direction de deux archéologues. Les ouvertures ont permis d'observer des témoignages de présences anciennes sur le versant occidental d'un petit vallon. 128 pièces lithiques du Néolithique moyen, en position secondaire, ne sont associées à aucun tessons de la même période ni aucun fait archéologique. Ce diagnostic ne permet pas de caractériser l'implantation ou le type d'occupation dans cette partie de la commune.

Sandrine Bartholome

Beauce-la-Romaine
(Loir-et-Cher)
9 avenue de
Bretagne : mobilier
lithique :
1 : perceur sur éclat ;
2 : grattoir sur
éclat ; 3 : burin sur
troncature ;
4 : bec ; 5 : fragment
de front de grattoir ;
6 : nucléus à éclat.
(Mahaut Digan, Inrap)



ROMORANTIN-LANTHENAY

Rue du 8 mai 1945

L'opération archéologique, réalisée au 105 rue du 8 mai 1945 à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), a permis de diagnostiquer une surface de 5 779 m² préalablement à la construction de 50 logements. Les six tranchées ont conduit à la mise au jour de 5 fossés, 21 fosses et 13 isolats (céramique, verre, métal et ardoise). Ces indices archéologiques indiquent une fréquentation des parcelles diagnostiquées de la fin du Moyen Âge - début de l'époque moderne à l'époque contemporaine.

Au cours de ces différentes périodes, l'orientation sud-ouest – nord-est, du parcellaire est conservée. Au XV^e-XVI^e s., des fosses à la fonction indéterminée sont aménagées au nord-est de l'emprise. L'occupation de ce secteur perdure au XVIII^e s. Elle se matérialise par une fosse utilisée en fosse dépotoir lors de son abandon et trois fosses, potentiellement liées à l'extraction du sédiment naturel. De la fin du Moyen Âge à l'époque moderne, l'implantation des vestiges ne présente pas d'organisation apparente. Cette concentration de fosses se développe à l'est de l'emprise, au plus près du bourg. Jusqu'à l'époque contemporaine, la présence anthropique a peu impacté la moitié sud de l'emprise.

À partir du XIX^e s., les vestiges observés (fossé, fosses et fosses dépotoir) sont répartis sur l'ensemble de l'emprise. Les données issues de l'opération de diagnostic témoignent de l'expansion des activités humaines dans ce secteur du faubourg de Blois à partir de la fin du Moyen Âge - début de l'époque moderne. Cette période chronologique correspond au développement de la ville de Romorantin et de ses faubourgs, sous l'impulsion de Jean d'Angoulême puis de François I^{er}. En 2010, la fouille par S. Bryant, à l'emplacement du projet de château renaissance, a mis en évidence une phase de rehaussement du terrain par l'apport de remblais stériles entre le Moyen Âge et le XVII^e s. environ. Les vestiges mis au jour en bordure est de l'emprise sont-ils en lien avec des travaux d'aménagements de la ville entre le XV^e et le XVIII^e s. ? En tout état de cause, la zone étudiée est en marge des occupations domestiques jusqu'à l'époque contemporaine.

Amandine Tremel

ROMORANTIN-LANTHENAY

11 rue Notre-Dame-du-Lieu

La ville de Romorantin-Lanthenay se situe au sud-ouest de la Sologne, dans le département du Loir-et-Cher. Elle

s'est développée sur le cours de la Sauldre, un affluent du Cher. À 3 km au nord du noyau historique de Romorantin,



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 11 rue Notre-Dame-du-Lieu : plan général. (Sandrine Bartholome, Inrap)

le bourg de Lanthenay voit le jour sur la ligne de crête d'un talweg constellé par une multitude d'étangs drainant les eaux superficielles vers la Sauldre. Ce diagnostic archéologique préventif, motivé par le projet de construction d'une habitation correspond à une superficie de 1 528 m² et s'est déroulé du 3 au 10 mai 2021 sous la direction de deux archéologues. Elle est localisée dans l'ancien bourg de Lanthenay à 80 m à l'ouest de l'église Saint-Aignan. Trois tranchées dont l'axe nord-sud respecte à la fois la pente et la forme du terrain, des fenêtres et sondages totalisent 367,96 m² d'ouverture. Lors de l'opération, ont été

mis au jour des fossés, des fosses, des silos et des trous de poteau. Ils caractérisent une occupation du bas Moyen Âge. Une trame fossoyée structure le site et définit des espaces à vocation différenciée. Le tiers est occupé par une zone bâtie, les deux tiers restant correspondent, pour la partie nord à une zone de stockage, et pour la partie sud à une cour, jardin ou potager. Il semble que le site qui s'implante dans un espace vacant ou peu dense s'intègre au cœur du village médiéval de Lanthenay et qu'il est abandonné à la fin du XV^e s.

Sandrine Bartholome

Époque contemporaine

ROMORANTIN-LANTHENAY

37 rue de Loreux

La ville de Romorantin-Lanthenay se situe au sud-ouest de la Sologne, dans le département du Loir-et-Cher. La ville de Romorantin s'est développée sur le cours de la Sauldre, un affluent du Cher. L'opération est localisée en périphérie nord-est du centre-ville de la commune, dans l'ancien faubourg St-Roch. Le diagnostic s'est déroulé les 5 et 6 mai 2021. Il a mobilisé deux archéologues pour le suivi des ouvertures des tranchées, la fouille des vestiges et leur enregistrement. Ce diagnostic archéologique préventif, motivé par le projet de construction d'une habita-

tion concerne une emprise de 2 281 m². Cinq tranchées, quatre dans l'axe nord-est/sud-ouest et la dernière dans l'axe nord-nord-ouest/ sud-sud-ouest. Ces ouvertures ont permis d'observer les vestiges d'un ancien verger (sub-contemporain) avec ces fosses de plantation. Ce diagnostic renseigne sur la périphérie du hameau de la Lambinière mais n'apporte aucune information sur l'occupation humaine plus ancienne.

Sandrine Bartholome

Gallo-romain

ROMORANTIN-LANTHENAY

Rue du Rantin

Moyen Âge

Époque moderne

L'opération de diagnostic se situe dans la commune de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) rue du Rantin. L'emprise se situe en périphérie nord-est de la ville sur la rive gauche du Rantin petit affluent de la Sauldre qui s'écoule à environ 1 km. Un projet d'aménagement (construction de lotissements) a motivé une prescription archéologique. Sur les 7 587 m² soumis à prescription, 54 faits ont été mis au jour. Ce sont essentiellement des fossés (en grande partie parcellaires), des trous de poteau mal conservés et quelques fosses ou dépressions naturelles renfermant du mobilier multi période. Le mobilier retrouvé dans les différentes structures au même niveau est mal conservé et hétérogène. Aucune structure archéologique antérieure à la période contemporaine n'est en place. L'étude géologique montre en effet que le secteur est peu propice à la conservation de structures archéologiques en raison des phénomènes d'érosion des formations superficielles. Par ailleurs, un réseau de drains récents identifiés sur toute l'emprise a fortement impacté les différentes structures archéologiques. Orientés d'est en ouest dans le sens de la pente, ils ont probablement eu pour fonction de drainer le terrain. Les indices pour les périodes de la Préhistoire et de la Protohistoire sont quasiment inexistantes. Seuls quelques fragments de céramique mal conservés et remobilisés ont été recueillis dans des structures archéo-

logiques plus récentes. Bien que peu représentée sur l'emprise, la présence de quelques fragments de TCA antique, notamment de tegulae, associés à de rares tessons de céramique érodés antique peut suggérer une implantation proche pour la période gallo-romaine dans ce secteur. Le mobilier céramique du haut Moyen Âge est bien documenté numériquement, mais avec des états de conservation très variables. L'intérêt de cet ensemble est de témoigner de la diffusion des productions de Saran jusqu'à Romorantin-Lanthenay au moins pendant la période du VII^e-première moitié du VIII^e s. Bien que présent à l'état résiduel, il convient de souligner que les indices du haut Moyen Âge dans le secteur nord de Romorantin-Lanthenay sont rarement mis au jour. Le mobilier d'époque moderne est également bien représenté par des fragments de grès du Berry, pour l'essentiel attribuable au XVIII^e s. Ce mobilier peut être mis en relation avec les indices de la carte archéologique à proximité de l'emprise qui sont des hameaux représentés sur la carte de Cassini. Même si certains fossés pourraient être en lien avec l'occupation moderne, une partie de ceux-ci s'inscrivent dans le plan cadastral actuel et peuvent être interprétés comme des limites parcellaires récentes.

Mahaut Digan

SAINT-OUEN

Avenue Saint-Exupéry

Le diagnostic archéologique a été réalisé en périphérie nord-est de Vendôme (Loir-et-Cher), sur la commune de Saint-Ouen, entre l'avenue Saint-Exupéry et la rue Auguste-Comte. L'emprise diagnostiquée se place au pied d'un petit plateau bordé par le Loir à l'est et par une vallée sèche à l'ouest, qui longe la forêt de Vendôme. Ce diagnostic a permis de documenter sur le plan géologique la présence au pied du plateau nord de Vendôme, d'un vaste cône d'épandage de formations superficielles remaniées. Les observations géomorphologiques détaillées ont permis de préciser la composition polyphasée de cet épandage conique, qui comprend deux niveaux grossiers témoignant de phases de rhexistasie plus ou moins marquées et de niveaux plus fins où la proportion de limons d'origine éolienne remaniés est variable. Sur les 38 473 m² soumis à prescription, cinq structures archéologiques (essentiellement des fossés) ont été mises au jour dans cinq tranchées. Le secteur sud-est de l'emprise est totalement négatif. Les rares structures archéologiques découvertes se situent dans le centre-ouest et

le nord de l'emprise. Quatre fossés ont été trouvés dans le secteur ouest et notamment l'un d'entre eux orienté nord-sud a été détecté sur toute l'emprise. Certains de ces fossés récents ou modernes s'ouvrant à de faibles profondeurs s'inscrivent dans le cadastre napoléonien et peuvent être interprétés comme des fossés parcellaires (aménagements récents en rapport avec des activités agricoles probables). Enfin, le résultat le plus significatif réside dans la découverte d'une fosse polylobée composée d'un ensemble de cinq fosses se recoupant entre elles et situées en limite d'emprise au nord. Cette fosse polylobée datée du premier âge du Fer (phase moyenne et finale) apparaît isolée. Bien que ce type de structure soit relativement répandu durant cette période, celle-ci témoigne de la fréquentation de groupes humains sur les rives de la vallée du Loir durant le premier âge du Fer. Ainsi, cette découverte vient enrichir et compléter les données déjà existantes de la carte archéologique de ce secteur.

Mahaut Digan

SELOMMES

Place de la Mairie

Le diagnostic de Selommes (Loir-et-Cher) est localisé à proximité de son église et dans le bourg. Il a permis de redécouvrir la nécropole à sarcophages, connue depuis le XIX^e siècle, mais également de préciser les limites chronologiques de son utilisation.

L'emprise du projet représente 7687 m², mais seules les futures fosses d'implantation d'arbre ont été diagnostiquées, soit 47 m². La superficie a des sondages varient entre 2,15 m² et 5 m².

Ainsi, 39 sépultures ont été mises au jour au total dont 6 sarcophages. L'ensemble des vestiges funéraires présents dans les sondages ouverts a été fouillé et/ou dégagé et prélevé à l'exception d'un sarcophage, qui a été préservé. Les sépultures apparaissent pour la plupart directement sous les aménagements contemporains à des profondeurs variant entre 0,10 m et 1,40 m pour la plus profonde.

Les différents résultats de l'opération permettent une ébauche de l'évolution topographique des espaces funéraires de Selommes. Ils ont mis en lumière des phénomènes de pulsations et de déplacement(s) des aires funéraires. Ainsi, au moins quatre grandes périodes d'inhumations se succèdent sur le site de Selommes.

La première est attestée par au moins deux inhumations datées autour des V^e-VII^e s. Elles sont installées au nord de l'emprise, dans un espace peu dense organisé en rangées. Les sépultures sont-elles liées à un lieu de culte précoce, une tombe privilégiée ou une chapelle

comme celle de Saint-Bouchard, localisée à proximité du site ? Rien dans l'emprise ne permet de répondre à cette question.

La seconde phase est caractérisée par l'utilisation de sarcophages et sépultures à contenant non pérenne dont les datations sont comprises entre les VII^e et IX^e s. L'extension de la nécropole est alors maximale : des vestiges de cette période ont été découverts dans quasiment la totalité des sondages du secteur funéraire. Au-delà, des découvertes anciennes autorisent un développement au nord et à l'est de l'emprise. Elle est toujours organisée en rangées, sans recoupement des fosses. La mise en évidence de la réutilisation des sarcophages démontre une utilisation longue du contenant et peut-être une gestion « familiale » des inhumations. Dans tous les cas, la tombe devait être visible en surface, ou matérialisée, pour permettre sa réouverture et l'installation de nouveaux défunts.

La troisième phase peut correspondre aux prémisses du cimetière paroissial. On assiste à la polarisation des inhumations autour de l'église qui se traduit par une densification des sépultures au sud de l'emprise et une rétractation de la superficie de l'aire funéraire dans ce secteur. Les sépultures se concentrent, en effet, au plus près de l'édifice dans les quatre sondages ouverts sur le parvis de l'église, dont les parties les plus anciennes encore debout remontent au XI^e siècle. Un mur délimite la nécropole (ou premier cimetière) au sud. Il est en place probablement dès le IX^e s. et perdure jusqu'au XIII^e s.



Fig. 1 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : plan général des vestiges.
(B. Marsollier, Inrap)

Il est possible que le cimetière soit réorganisé en même temps qu'est érigée, dans son plan actuel, l'église.

La dernière phase d'inhumation prend place au XIII^e s. et se poursuit jusqu'au XV^e-XVII^e s. Une nouvelle fois, l'espace est réorganisé avec la destruction du mur qui le délimitait au sud, probablement dès le début de la phase. À ce moment, les inhumations continuent au moins dans ce secteur. La sépulture du XIII^e s. découverte au plus près de l'église apparaît seulement à 0,10 m sous le sol actuel. Les aménagements successifs de la place et des plantations d'arbre ont probablement eu raison des niveaux de sépultures les plus récents.

En effet, peu de vestiges peuvent être clairement rattachés à cette période, ce qui limite nos observations.

Au cours, semble-t-il, du XV^e ou XVI^e s., une galerie est installée sur le portail occidental de l'église. Des corps



Fig. 3 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : vue zénithale de la partie supérieure d'une tombe anthropomorphe (F13).
(M. Delémont, Inrap)

sont inhumés au pied de la galerie, montrant la persistance des inhumations devant l'église, jusqu'à la limite occidentale du secteur funéraire, à 30 m au NO de l'église.

Sur le reste de l'emprise du diagnostic, hors du secteur funéraire, les sondages ouverts ont révélé peu de vestiges voire aucun comme dans la partie sud-ouest où le substrat est directement atteint sous la voirie. Des fosses antérieures à 1831 ont été mises au jour dans la partie centrale de l'emprise, à l'ouest de la mairie. Elles sont localisées sous des bâtiments aujourd'hui disparus mais figurés sur le cadastre napoléonien.

Isabelle Pichon



Fig 4 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : orth. ophotographie des sarcophages du sondage 1. (D. Godignon, Inrap)

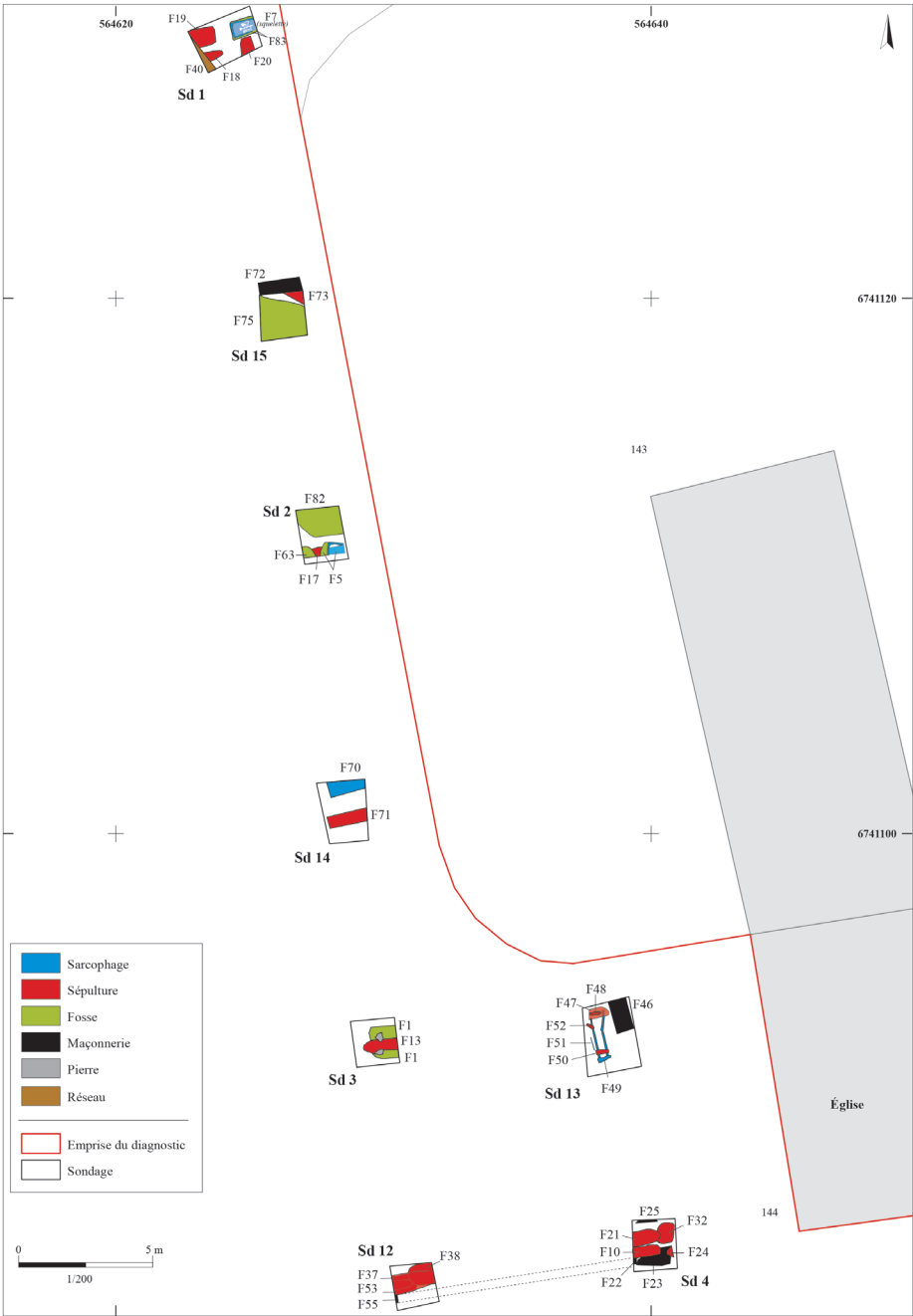


Fig. 2 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : plan des vestiges de la zone funéraire aux abords de l'église. (B. Marsollier, Inrap)

L'opération de diagnostic au Bois-du-Vent, à Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher), couvre une surface de 7 763 m². Elle est située en périphérie et au sud-est du village actuel, à proximité immédiate d'un tertre imposant dénommé le Grand-Montanjon. Elle est localisée plus précisément au niveau d'un segment d'une vaste empreinte ovoïde qui entoure le tertre et qui est visible sur de nombreuses photographies aériennes, mais également sur

le terrain. Les sondages montrent qu'il ne s'agit pas d'un fossé, mais d'une ou plusieurs dépressions irrégulières dont l'origine est incertaine. Il pourrait s'agir de zones de prélèvement de sédiments pour la constitution du tertre. Des trous de poteau modernes ou contemporains ont également été enregistrés ainsi que quelques objets lithiques à la datation indéterminée.

Philippe Salé

Le diagnostic archéologique réalisé dans le bourg de Vendôme (Loir-et-Cher) au n° 6 de la rue Saint-Jacques a permis d'explorer une parcelle de 285 m² dans un îlot urbain situé au cœur de la ville fortifiée médiévale du XIII^e s. Elle est localisée entre deux axes anciens, la rue Saint-Jacques au sud et la rue des Béguines au nord. Une tranchée a été réalisée dans la parcelle, sur une superficie de 60 m², soit 21 % de la surface prescrite. Le substrat, formé d'alluvions récentes, a été atteint à 1,20 m de profondeur en moyenne. Au total 7 structures

et des niveaux de remblais et d'occupation ont été mis au jour, marquant ainsi une occupation relativement dense sur le site.

À l'extrémité sud de la tranchée, un ensemble bâti parallèle à la rue Saint-Jacques, formé de deux murs perpendiculaires a été mis au jour. Leur construction est datée du XVI^e s. Leur abandon interviendrait à la période moderne, avant la première moitié du XVIII^e s. Fondés dans des niveaux caractéristiques d'occupations extérieures, ils correspondent peut-être à des murs de clôtures délimitant une cour ou un jardin. Au nord, un ensemble de vestiges associant un mur et des niveaux de sol se rapporte vraisemblablement à une habitation, qui s'étend vers la rue des Béguines. Elle est datée au plus tard de la première moitié du XVIII^e s. Plusieurs fosses, dont peut-être une cave, témoignent également d'une occupation domestique au XVI^e s.

Les résultats du diagnostic confirment donc la présence de constructions et d'activités domestiques sur la parcelle à la période moderne, entre le XVI^e s. et le XVIII^e s. Ces éléments concordent avec les données historiques qui font état de l'accroissement des constructions dans ce quartier suite à la fondation de l'église Sainte-Madeleine à la fin du XV^e s. Du mobilier plus ancien confirme également une occupation dans ce secteur aux XIII^e et XIV^e s.

Agnès Couderc



Vendôme (Loir-et-Cher) 6 rue Saint-Jacques : vue des constructions du XVI^e s. à l'extrémité sud de la tranchée. (F. Yvernault, Inrap)

Localisée au 10 rue du Saint-Cœur à l'EHPAD des « Maisons du Bon Secours » au nord-ouest du centre historique de Vendôme, l'opération de diagnostic archéologique a été diligentée préalablement à un projet de béguinage (fig.1). Elle se situe dans la plaine alluviale du Loir et couvre 700 m². Cette prescription a permis la mise en valeur du secteur concerné depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à nos jours (fig. 2 et 3).

Le terrain naturel de la plaine alluviale du Loir a été observé dans quatre sondages (n° 1, 2, 4 et 9 – Période 1).

Les premiers indices anthropiques rencontrés sont relatifs à des apports de terre antérieurs à l'occupation de cette parcelle par les communautés religieuses dans la moitié occidentale de l'emprise prescrite. Ils traduisent une vocation agricole du secteur. Le matériel céramique

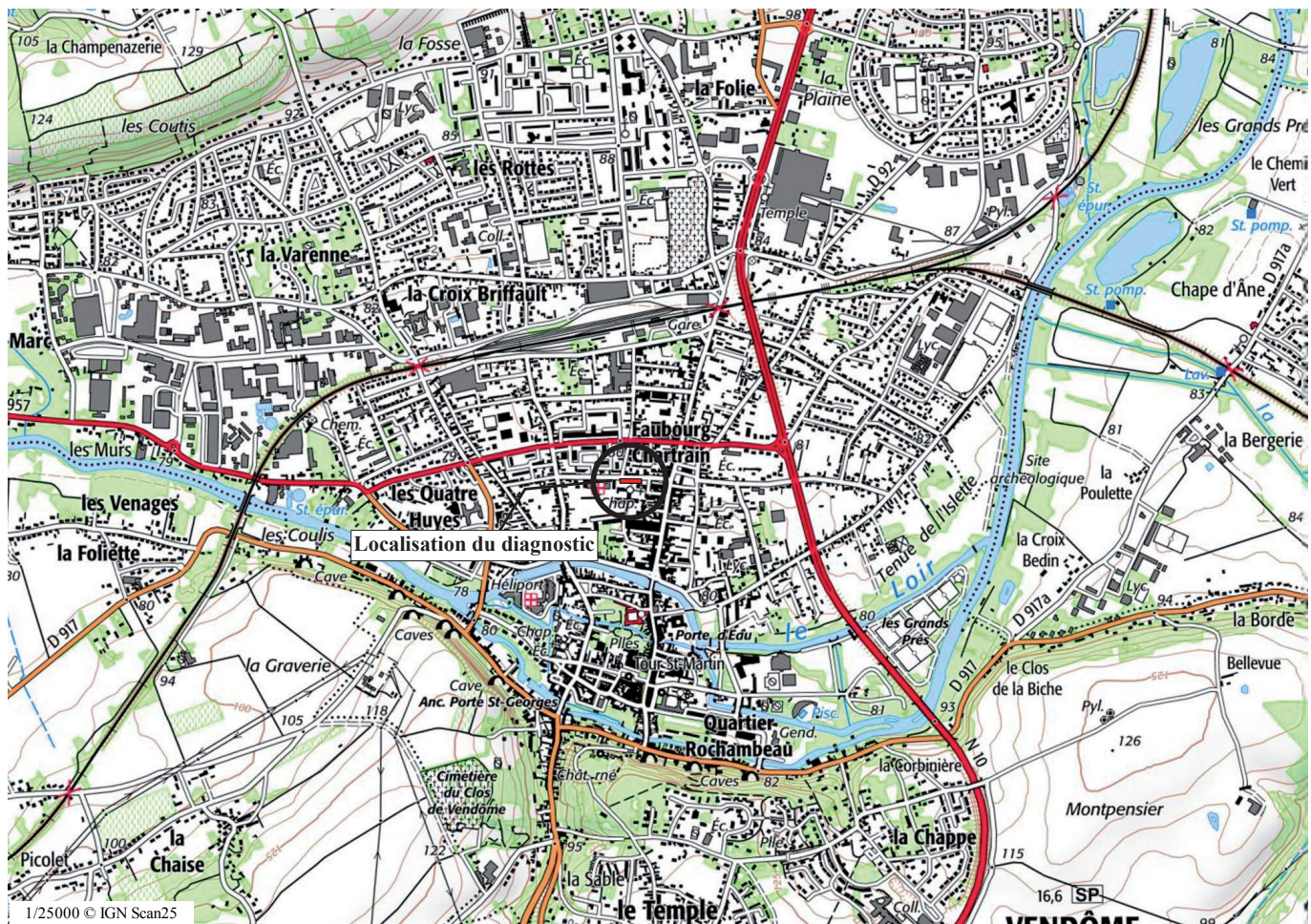


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Coeur : localisation du diagnostic archéologique sur la carte © IGN 2021 au 1/25000 (Béatrice Marsollier, Inrap)

fragmenté contenu dans ces dépôts est daté des XV^e – début XVI^e s. (cf. supra fig. 2 et 3). Ce dernier et les sources écrites confirment cette analyse. La thèse de Gaël Simon mentionne que ce vaste îlot à l'est du Faubourg Chartrain dont sont issues les parcelles étudiées, appartient à la paroisse de Saint-Martin, puis de la Madeleine jusqu'en 1487 (Simon 2015 : 125-127). L'auteur précise également la vocation agricole de ces terres. Une activité d'extraction de matériaux a été mise au jour dans la moitié orientale de l'emprise. Localisée dans les sondages n° 1, 2 et 4, son étendue est inconnue (cf. supra fig. 2 et 3). Les quelques éléments céramiques prélevés dans les remplissages de ces fosses indiquent une datation de la fin du Moyen Âge. Cette activité est-elle à mettre en relation avec la fondation du mur d'enceinte F21 du Couvent du Calcaire ou est-elle antérieure et couvrait les besoins du faubourg ? Dans le cadre de ce diagnostic, la réponse ne peut être apportée.

La deuxième période mise en évidence se rapporte à des indices relatifs à l'installation du Couvent des Calvairiennes fondé en 1629 (fig.4). La construction du mur périphérique nord de l'enceinte, F21, conservé a été étudiée (cf. supra fig. 2 et 3). Des niveaux de travail liés à la fondation de ce mur ont été observés dans les sondages n° 6, 8 et 9. Les derniers remblais scellent l'activité d'extraction de la période précédente (espaces D, E et F). Des niveaux de terre à jardin ont été individualisés contre le mur F21 et couvrent les parcelles prescrites au moins pour la moitié ouest (espaces A et B). Ils ont été

interprétés comme des sols cultivés et amendés pendant l'utilisation des lieux par le couvent des Calvairiennes. Le mobilier céramique issu de ces dépôts est daté des XVII^e et XVIII^e s. Il renvoie aux activités culinaires et de stockage. À la fin de la période, un important exhaussement a été observé contre le mur d'enceinte (espace B). Son étendue et sa vocation sont inconnues.

Dans la partie centrale de l'emprise prescrite, une cave, des latrines et les vestiges d'un mur de clôture sont érigés (espace C et F). Le manque d'élément de datation ne permet pas d'attribuer formellement ces installations au Couvent du Calvaire. Cependant, si on se réfère au plan de 1796 paru dans le Bulletin de la Société archéologique du Vendômois, il s'agirait des derniers édifices construits à la fin de l'utilisation des parcelles par les religieuses bénédictines du Calvaire (Aubert 1995 : 55-57). En effet, les latrines appartiendraient à un bâtiment accolé au sud de ces dernières et visible sur ce plan. Ce type d'emplacement pour des latrines est commun (Jouquand et Jouanneau-Bigot, 2018). Le mur, contre lequel sont adossées les latrines, correspondrait à une limite parcellaire visible sur le plan de 1796.

À la Révolution, la fin de l'utilisation de ces parcelles par le Couvent du Calvaire est marquée par un relatif abandon des bâtiments, des démolitions et un réemploi des constructions (écuries, hangar, logements pour les pauvres, etc.). Des phases de remblais sont visibles dans l'emprise.

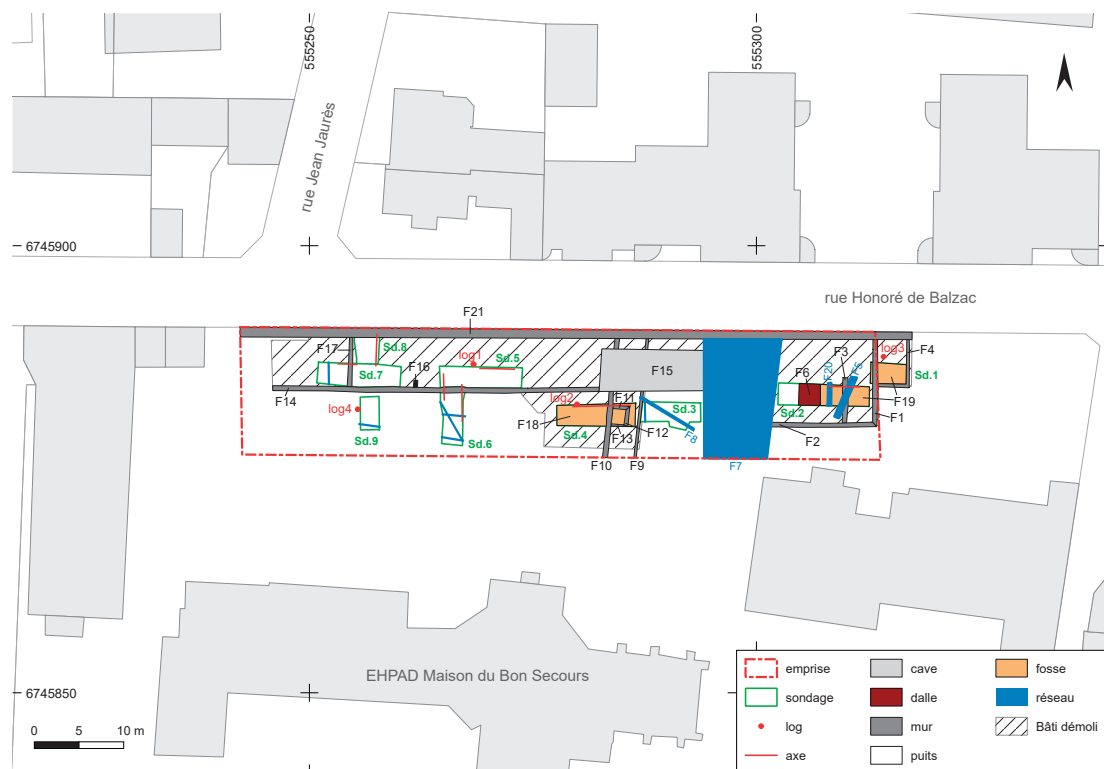


Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : apparition des vestiges archéologiques, des coupes, des logs et des contraintes dans l'emprise prescrite sur fond cadastral 2021 au 1/500 (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

La troisième période identifiée est relative à la fondation du Couvent du Saint-Cœur-de-Marie en 1846 (fig.5). Jusqu'en 1858, l'intention de la fondatrice de la communauté religieuse du Saint-Cœur-de-Marie était de reconstituer l'ancien monastère des Calvairiennes, dispersé à la Révolution. Les bâtiments trop dégradés sont alors démolis. De l'ancien couvent ne subsistait que le pavillon de la duchesse de Vendôme, le bâtiment occidental de l'ancien cloître et sa partie méridionale (Aubert 1995 : 59-60).

Sur les espaces A, B et D des parcelles diagnostiquées, le programme de reconstruction du XIX^e s. permet la réalisation de deux édifices (F14/F17/F16 et F1/F2/F3) accolés contre le mur de l'enceinte (cf. supra fig. 2 et 3).

Les constructions correspondent aux bâtiments visibles sur le plan parcellaire du Faubourg-Chartrain de 1864 et sur le plan de la ville de Vendôme de 1878 (Réf. : adlc 5m 238 ; adlc 112 Fi 274/61). De nouvelles constructions sont entreprises telles que la chapelle par exemple.

La fin de l'occupation des religieuses du Saint-Cœur-de-Marie est marquée par des épisodes de remblais et par des démolitions à l'intérieur de l'espace D. Les vestiges céramiques issus des remblais sont datés entre la seconde moitié du XVIII^e et le siècle suivant. Ils évoquent les activités de la table et de la pharmacopée : domaines attribués à la Communauté religieuse du Saint-Cœur-de-Marie.

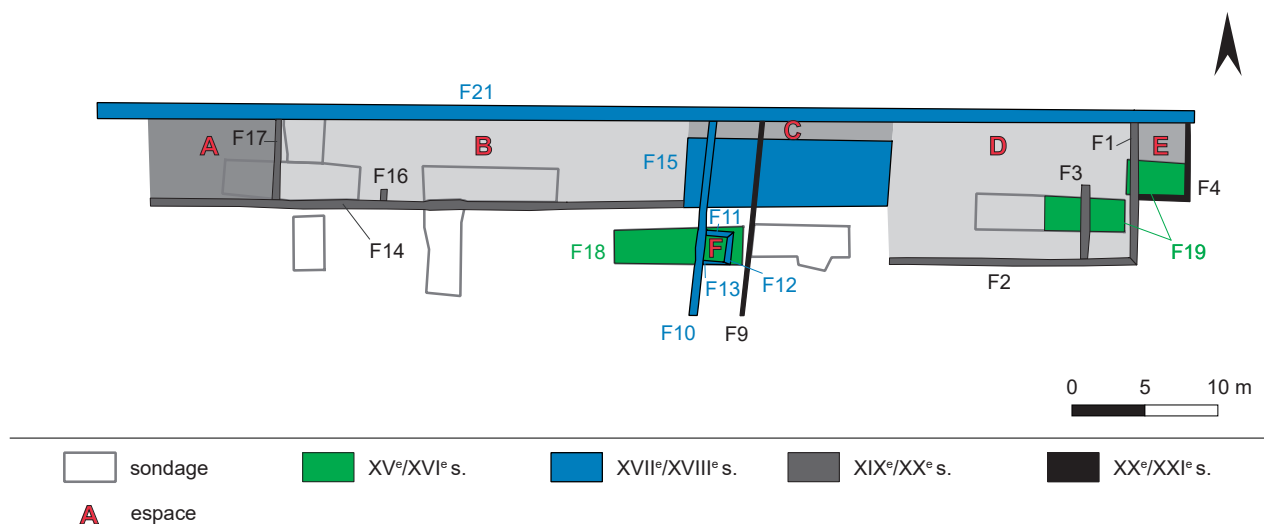


Fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : proposition de périodisation des vestiges archéologiques dans l'emprise prescrite. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

La quatrième et dernière période perçue sur l'emprise est celle liée aux constructions et utilisation des parcelles par la Communauté religieuse des « Maisons du Bon Secours » au XX^e s. et jusqu'à notre intervention archéologique (Tous Espaces) (cf. supra fig. 2 et 3). En 1966, la nouvelle clinique du Saint-Cœur est inaugurée. En 1976, les religieuses de la Communauté de « Bon Secours » ont succédé aux religieuses du Saint-Cœur. Elles construisent alors une maison de retraite sur des terrains acquis en 1955 (Aubert 1995 : 60).

Des niveaux de cours sont à mettre en parallèle avec les derniers états de l'élévation du mur F14 (sondage n°6). Les plans des bâtiments correspondent a minima au plan de Vendôme en 1930 (Réf. : adlc 112 Fi 274/190), ainsi qu'au cadastre actuel.

Concernant le mur F14, orienté est/ ouest et qui court dans la moitié occidentale de l'emprise prescrite, il est apparu pour la première fois à la période 3, sur le plan d'archive de 1864 (réf. : adlc 5m 238). Un bâtiment, de superficie moindre, est matérialisé par une portion du mur F14 au sud et le mur F17 à l'ouest. Les plans d'archive de 1878, puis de 1930 font état d'une construction plus



Fig. 5 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : le Saint-Cœur, cour d'honneur (adlc 6 Fi 269/19)

massive, plus large, décalée vers l'est et ne correspondant pas à l'emprise du mur F14. Par la suite à la période 4, le mur F14 est rallongé vers l'est jusqu'à la cave F15, alors encore en activité. Finalement, au XX^e s., le mur F14 s'adapte parfaitement au plan cadastral actuel. Il montre les derniers aménagements, les derniers agran-

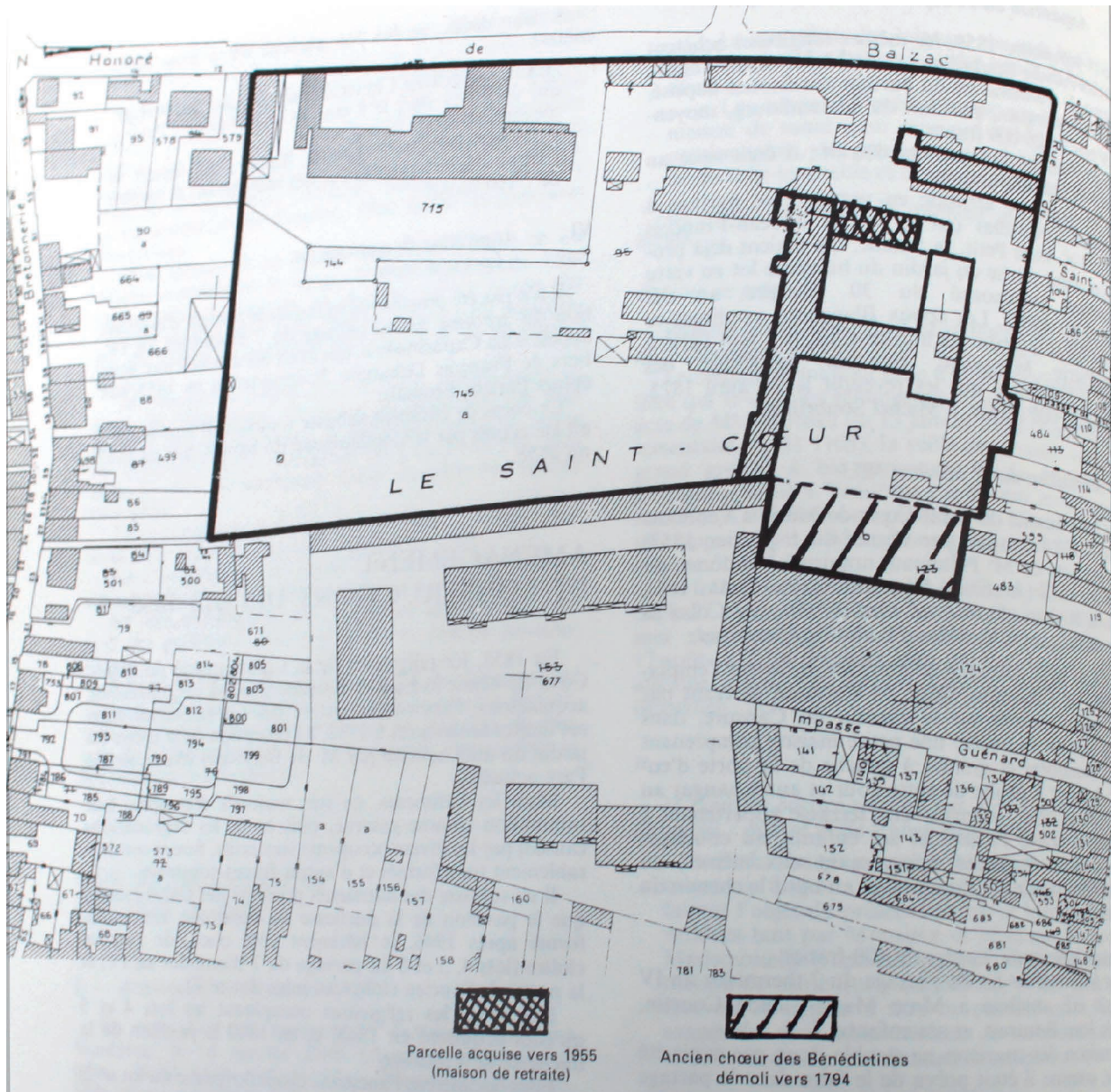


Fig. 4 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : restitution du plan du couvent du Calvaire et du Saint-Cœur (Aubert 1995)

dissements de cette construction et un allongement vers l'ouest de la maçonnerie.

Enfin, les parcelles sont actuellement parsemées de réseaux divers, de regards et de constructions bétonnées. À la périphérie orientale de l'emprise, un appentis en parpaing est adossé au mur d'enceinte et à l'espace D (F4 – espace E).

Sylvia Jouanneau-Bigot

Aubert 1995 : AUBERT J., « Histoire du couvent du Saint-Cœur-de-Marie à Vendôme », *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, pp. 52-60.

Jouquand, Jouanneau-Bigot 2018 : JOUQUAND A.-M., JOUANNEAU-BIGOT S., *Blois (Loir-et-Cher), Centre - Val de Loire. La fouille du 13bis rue des Ponts-Chartrains : contribution à l'étude de la formation du quartier Blois Vienne : rapport d'opération de fouille archéologique préventive*, Pantin : Inrap CIF, 2 vol.

Simon 2015 : Simon G., *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long* [en ligne], thèse, Histoire, spécialité archéologie Tours : Université François Rabelais, 3 vol. URL : <http://www.theses.fr/2015TOUR2029>.

Moyen Âge

VENDÔME Place Babeuf

Époque moderne

L'intervention archéologique réalisée sur la place Babeuf et le parvis de la Trinité en juin 2021 comprenait 3 ouvertures (zones 1, 2 et 3). Les deux premières ont été implantées face au portail de l'église abbatiale de la Trinité et étaient matérialisées par des sondages quadrangulaires. La dernière était située sur la place Babeuf et a pris la forme de deux longues tranchées perpendiculaires.

Les résultats de l'intervention se rapportent essentiellement à la découverte d'un bâtiment sur la place Babeuf (zone 3) et érigé dans le courant du XIII^e s. Sa destruction intervient au XVI^e s. Sa fonction précise est indéterminée, mais sa situation révèle un lien avec l'établissement

monastique (maison du cellier ou du portier ?). L'autre point fort de ce diagnostic est la mise au jour des marges sud d'un important fossé. Il est localisé au sud de la tour clocher (zone 3) et pourrait être en lien avec la fortification de cet édifice demandé par le comte de Vendôme en 1357, lors de la guerre de Cent Ans.

Enfin, les zones 1 et 2 ont révélé la présence d'importants remblais déposés entre le XIII^e et le XVI^e s. La fonction de ces derniers reste indéterminée. Seules deux sépultures ont été mises au jour sur ce parvis.

Philippe Blanchard

Moyen Âge

VENDÔME Faubourg-Chartrain, rue Saint-Denis, rond-point des Rochambelles

Époque moderne

Localisée au nord du cœur historique de Vendôme, dans les rues du Faubourg-Chartrain, Saint-Denis, avenue Gérard Yvon et carrefour des Rochambelles, l'opération de diagnostic archéologique de 9 500 m² a été diligentée préalablement au réaménagement du faubourg (fig.1). Elle se situe dans la plaine alluviale du Loir et a permis l'observation du sommet des alluvions anciennes dans les sondages n° 2, 4, 5 et 7, à une cote altimétrique comprise entre 79,72 m NGF et 78,84 m NGF (fig.2). Cette prescription établit un premier état des lieux de la mise en valeur du secteur nord de Vendôme depuis la fin du premier Moyen Âge jusqu'à nos jours (fig. 3).

Les premiers indices anthropiques recueillis sont quatre sépultures se rattachant à la première période en sondage n° 5 (fin du premier Moyen Âge). Ces découvertes complètent les observations réalisées par les opérations de diagnostic et de fouille précédentes sur le Grand Cimetière et aux abords (Couderc, Delémont 2011 ; Joly, Bouillon 2015 ; Blanchard, Bouillon 2016 ; Liégard 2018). Deux rangées de sépultures alignées orientées est-ouest

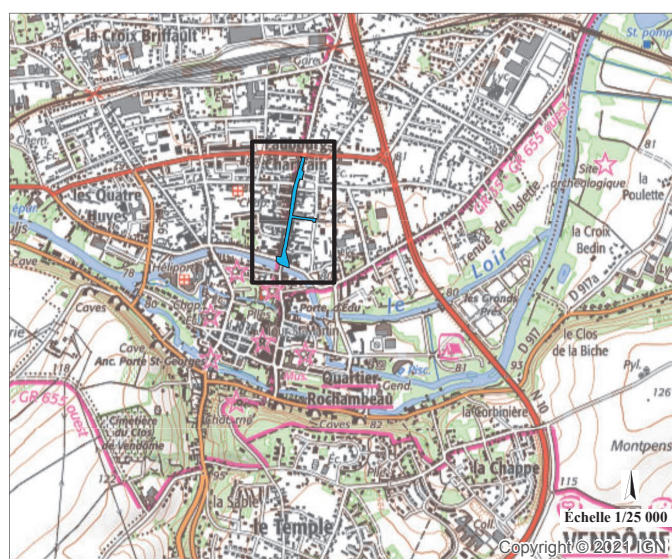


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : localisation de l'intervention archéologique sur la carte © IGN 2021 au 1/25000. (Béatrice Marsollier, Inrap)

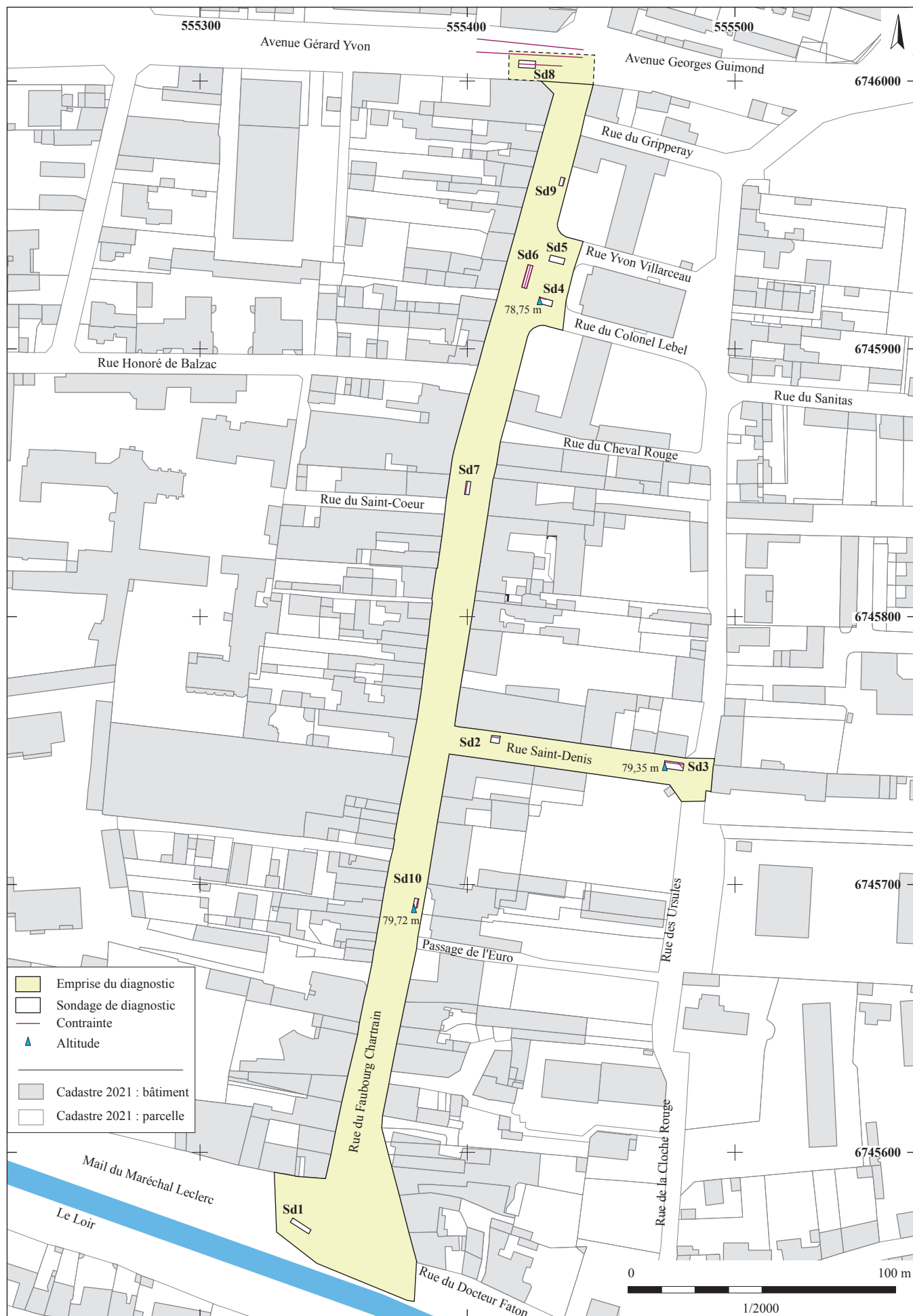


Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : localisation des dix sondages archéologiques dans l'emprise prescrite sur fond cadastral 2021 au 1/2000. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

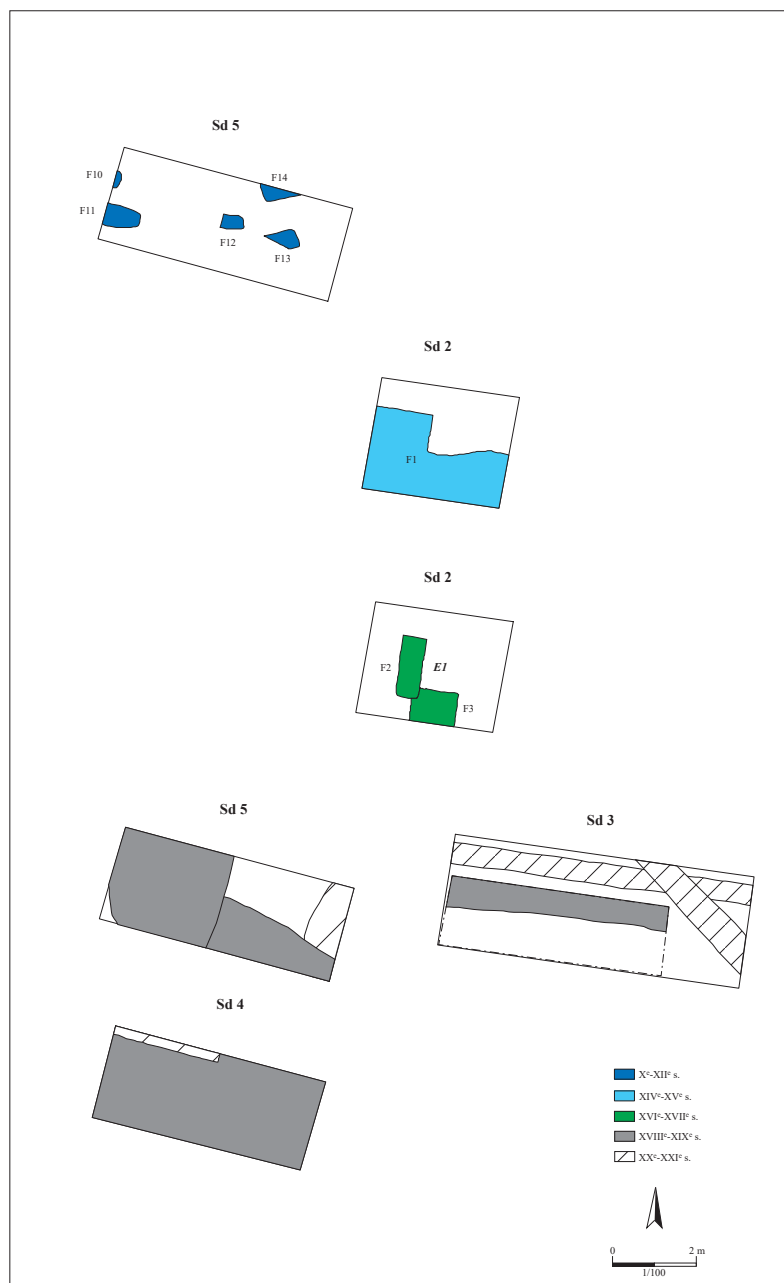


Fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : restitution schématique et proposition de périodisation des vestiges archéologiques recensés dans les sondages de diagnostic. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

se distinguent dans le sondage n° 5, coïncidant avec les analyses des sépultures des autres phases de diagnostics archéologiques (fig. 4 et 5). Les datations par radio-carbone pour deux individus renvoient à la fin du premier Moyen Âge (Beta Analytic : n° 607225 et 607226). Cependant, ces résultats jettent un regard nouveau sur la période d'inhumation des sépultures du sondage n° 5. En effet, celles-ci sont antérieures à l'installation du Grand Cimetière de Ville mentionné dans les sources écrites en 1208 (Simon 2015 : 363). La limite occidentale du cimetière correspond au tracé nord-sud de la rue du Faubourg-Chartrain et donc à quelques mètres des sondages n° 4 et 5.

Dans les sondages n° 7 et 10, les premiers indices de circulation remontent à la fin du Moyen Âge et concordent avec les sources écrites dans lesquelles l'apparition de la voie nord-sud située au nord du cœur de ville était généralement admise qu'à partir de la période médiévale avec

le développement routier entre Paris et Bordeaux (cf. supra fig. 2). Cet axe est également primordial car il est emprunté par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. (Bonin 2008 : 48 ; Simon 2015 : 364). Cet axe de circulation médiéval n'a vraisemblablement pas l'importance économique et stratégique qu'il aura par la suite dès la période moderne (route royale, Route Nationale 10). Le mobilier céramique prélevé dans ces deux sondages renvoie à de la vaisselle à verser d'influence blésoise et est daté de la seconde moitié XIV^e-début XV^e s.

Dans le sondage n° 2, Sous l'actuelle rue Saint-Denis, de la terre de jardin est sans doute associée à de l'exploitation agricole antérieure à l'urbanisation du faubourg ou à la marge de ce dernier (cf. supra fig. 2 et 3). L'assemblage céramique renvoie au domaine du culinaire, avec la vaisselle de service et à boire et est daté du premier quart du XV^e s. La thèse de Gaël Simon mentionne que ce secteur à l'est du Faubourg-Chartrain appartient au Couvent des Ursulines au tout début de l'époque moderne (Simon 2015 : 640 ; vol. 2, pl. 71, 72). Avant cette époque, le faubourg est peu urbanisé et sa vocation est essentiellement agricole (Simon 2015). Le récent diagnostic archéologique effectué non loin de ce secteur aux Maisons du Bon-Secours, à l'emplacement de l'ancien Couvent des Calvairiennes, a mis en évidence pour cette période un apport de terre arable destiné à la mise en valeur agricole du secteur nord de la ville (Jouanneau-Bigot et al. 2021).

Dans la continuité, la deuxième période, moins marquée, est rattachée à l'époque moderne (cf. supra fig. 2). Le sondage n° 7 rassemble des épisodes de crues et de réfections de l'axe nord-sud vers Chartres et Paris. Un pendage du terrain en direction du Loir et une dépression vers le centre de la rue du Faubourg-Chartrain expliqueraient cette zone de garenne. S'agissait-il d'une zone de garenne antérieure la politique de travaux de réfection de cet axe routier

et du développement de l'urbanisation dans ce secteur à la fin de la période moderne-début de la période contemporaine ?

Le sondage n°2 au débouché de la rue Saint-Denis et de la rue du Faubourg-Chartrain a révélé la présence d'une construction maçonnée (cf. supra fig. 3). Trois volées de marches soutenues par des murs sont les vestiges d'une ancienne habitation sur cave (E1) à l'emplacement de cette rue (fig. 6). Cette découverte confirme que les abords de la rue du Faubourg-Chartrain étaient lotis. Enfin, le sondage n° 3 dans la rue Saint-Denis a mis en évidence un horizon de terre arable sans doute à rattacher à l'exploitation de ce secteur par le Couvent des Ursulines (cf. supra fin période 1). Sur les plans anciens et jusqu'au milieu du XIX^e s., la rue Saint-Denis n'existe que dans son tronçon nord-sud, qui, depuis l'époque médiévale, borde à l'est le Grand Cimetière de ville (réf. : Plan dit napoléonien de la commune de Vendôme, section g1

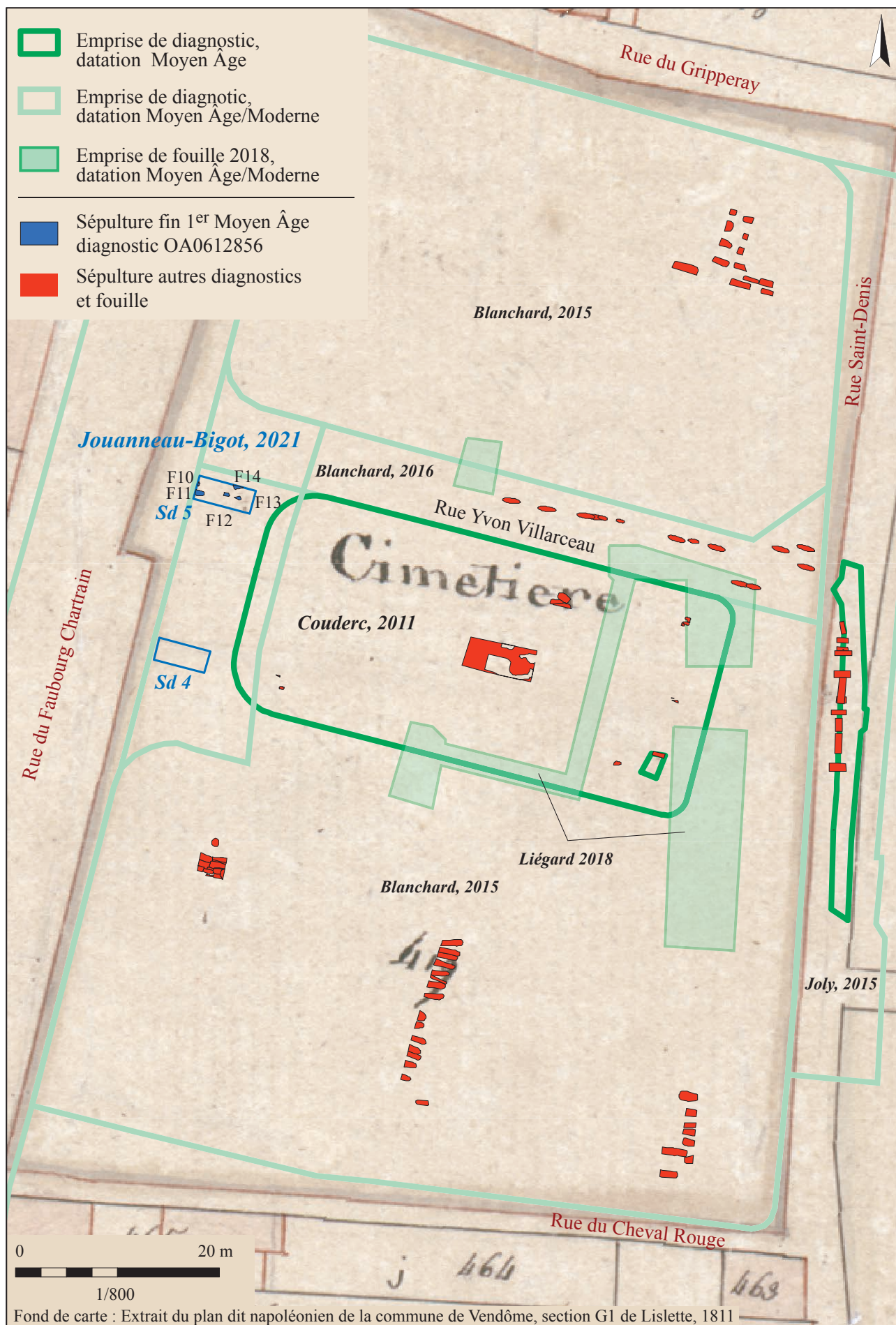


Fig. 4 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : aperçu des sépultures dans le sondage n° 5 et les sépultures découvertes dans les précédentes phases de diagnostics et fouille archéologiques (Couderc, Delémont 2011 ; Joly, Bouillon 2015 ; Blanchard, Bouillon 2016 ; Liégard 2018). Fond de carte : Extrait du plan dit napoléonien de la commune de Vendôme, section g1 de Lislette, 1811 adlc. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)



Fig. 5 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain :
vue vers le sud de la sépulture F14 dans le sondage n° 5 et coussin céphalique, devant l'ancien théâtre ; mire de 0,50 m.
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

de Lislette, 1811 adlc ; plan parcellaire de la rue du Faubourg-Chartrain, 1864 adlc 5 m 238 notamment).

Le mobilier céramique prélevé dans les dépôts rattachés à la période moderne est essentiellement redéposé, confirmant la tendance générale d'une occupation peu marquée et peu caractérisée à l'aulne des sondages de diagnostic.

Enfin, la troisième et dernière période représentée dans les sondages est la période contemporaine (cf. supra fig. 2 et 3). Dans les sondages n° 4 et 5, d'imposants creusements ont été mis au jour. Ils recoupent les sépultures du Grand-Cimetière de ville. Des os humains, erratiques, ont été prélevés dans le comblement de ces structures excavées. Celles-ci sont-elles à mettre en parallèle avec la fin du cimetière à cette époque et la transformation des lieux ? En effet, les nouvelles normes d'hygiène qui se mettent en place entre les XVIII^e et XIX^e s. obligent le transfert des cimetières hors du monde des vivants (Ariès 1977). Pour le cas de Vendôme, suite aux délibérations du conseil municipal, le cimetière est déplacé en 1834. Le site du Grand cimetière devient le square Saint-Denis jusqu'à la construction du théâtre en 1893 (Couderc, Delémont 2011 : 14). La construction des écoles sur la place du théâtre a lieu à partir de 1889 (Réf. : adlc 6 o 274/115).

Le sondage n° 7 dans la rue du Faubourg-Chartrain a confirmé la présence d'un tronçon de voie pavée pouvant appartenir à la route royale Paris-Tours-Bordeaux et dont la construction a été décidée à partir du XVIII^e s. (Simon 2015 : 683).



Fig. 6 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : vue d'ensemble vers l'est de la cave E1 dans le sondage n° 2, rue Saint-Denis ; mire de 1 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Dans le sondage n° 1, jusqu'à la cote de sécurité de 1,30 m, seuls des remblais contenant du matériel céramique rattaché au XIX^e s. ont été observés. Des faïences stannifères dites « culs bruns » et quelques grès de la Puisaye ou du Berry sont recensés. Ces couches sont associées à des travaux d'aménagements des quais du Loir à cette période. En 1810, l'aménagement d'une place et d'un mail au sud de la rue du Faubourg-Chartrain, à l'emplacement actuel du carrefour des Rochambelles, conduit au nivellement de l'ancien boulevard du XV^e s. (Simon 2015 : 694).

Enfin, dans les sondages n° 2 et 3, une phase de démolition des constructions existantes sur le front des rues du Faubourg-Chartrain et Saint-Denis, suivie de nivellements et d'exhaussements, est individualisée. Elle a été associée aux travaux de percement et de construction de la rue Saint-Denis dans sa portion est-ouest pour déboucher sur la rue du Faubourg-Chartrain (cf. supra fig. 2 et 3). Le mobilier céramique contenu dans des remblais de démolition est daté du dernier quart du XVIII^e s. Des plans d'archives mentionnent le projet de percement de la rue (réf. : adlc 112 Fi 274/126).

Sylvia Jouanneau-Bigot

Ariès 1977 : ARIÈS P., *L'homme devant la mort*. Le temps des gisants, Paris : Seuil.

Blanchard, Bouillon 2016 : BLANCHARD P., BOUILLON J., *Vendôme (Loir-et-Cher), Faubourg-Chartrain : Reconversion du site de l'ancien théâtre* :

rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 112 p.

Bonin 2008 : BONIN A., *Trois édifices religieux à Vendôme au temps de Marie de Luxembourg : Saint-Martin, Saint-Jacques et la Madeleine*, Mémoire de Master I, mention « Renaissance » Tours : Université François Rabelais, CESR, 2 vol.

Couderc, Delémont 2011 : COUDERC A., DELÉMONT M., *Exploration archéologique du « Grand cimetière » de Vendôme : Vendôme, Loir-et-Cher, cinéma Le Ronsard, 59 Faubourg Chartrain* : rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 66 p.

Joly, Bouillon 2015 : JOLY S., BOUILLON J., *Vendôme (Loir-et-Cher), rue Saint-Denis : Le grand cimetière médiéval et la « route derrière le cimetière »* : rapport de sauvetage urgent, Pantin : Inrap CIF, 63 p.

Jouanneau-Bigot et al. 2021 : JOUANNEAU-BIGOT S., GARDÈRE P., MILLET S., YVERNAULT F., *Vendôme (Loir-et-Cher), Centre-Val de Loire. « Maisons du Bon Secours » 10, rue du Saint-Cœur. Projet de construction de béguinage* : rapport d'opération de diagnostic archéologique préventif, Pantin : Inrap CIF, 121 p.

Liégard 2018 : LIÉGARD S., « Vendôme. 59 bis et ter rue du Faubourg-Chartrain », *Bilan scientifique de la région Centre-Val de Loire, Orléans* : DRAC Centre-Val de Loire, pp.139-141.

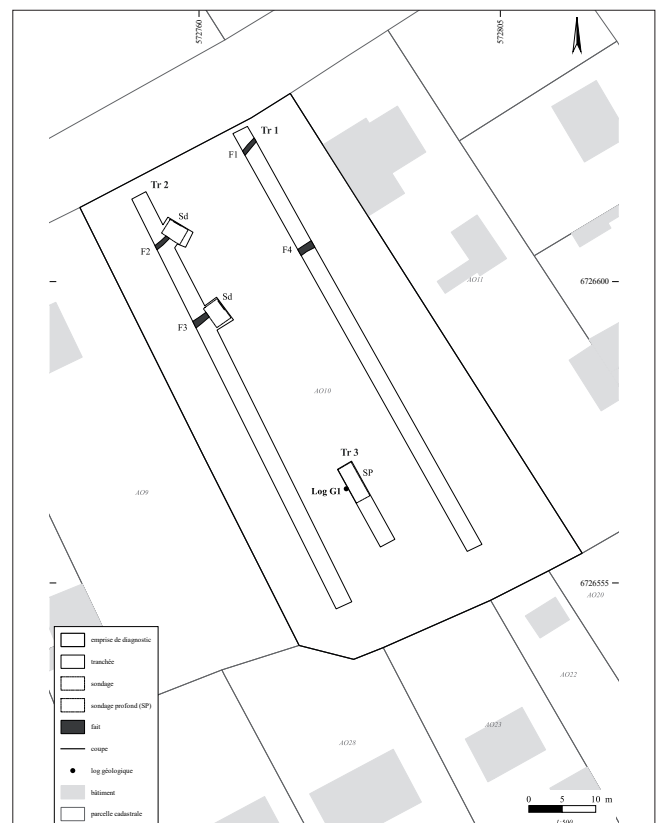
Simon 2015 : SIMON G., *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long* [en ligne], thèse, Histoire, spécialité archéologie Tours : Université François Rabelais, 3 vol. URL : <http://www.theses.fr/2015TOUR2029>.

Indéterminé

VILLEBAROU 8 rue des Carrés

Les deux fossés mis au jour dans le cadre du diagnostic archéologique du 8 rue des Carrés à Villebarou (Loir-et-Cher) sont interprétés comme autant de marqueurs de parcellaire. L'un d'eux est assurément ancien (F1/F2) puisqu'il a livré du mobilier laténien et gallo-romain, tandis que le second reste non daté (F3/F4). Même s'ils sont peu nombreux, ces indices viennent compléter les connaissances sur un territoire déjà riche en indices de sites archéologiques.

François Cherdo



Villebarou (Loir-et-Cher) 8, rue des Carrés : plan général du diagnostic. (Philippe Ladureau, Inrap)

La fouille réalisée de la ZAC des Mézières, au lieu-dit les Pavés, à Villebarou a permis de mettre en évidence une fréquentation ou occupation des lieux du Néolithique à la période contemporaine. La majorité des vestiges se rapportent à deux établissements ruraux distincts : le premier est protohistorique (fin VI^e – V^e s. av. J.-C.) et le second date de la période antique (tournant de n. è. - fin I^{er} s. ap. J.-C.). La concentration des vestiges et leur localisation plaident en faveur d'un léger développement des occupations vers les parties ouest et est, en dehors de l'aire étudiée. L'opération alimente le corpus de sites antiques structurant la frange méridionale du plateau nord blésois.

Des pièces lithiques ont été découvertes en position stratigraphique secondaire. Elles forment un assemblage homogène dont les caractéristiques permettent de rattacher cette industrie lithique au Néolithique. Ce lot de silex taillés atteste de la fréquentation des lieux au cours de cette phase de la Préhistoire et confirme le potentiel de ce secteur pour la période.

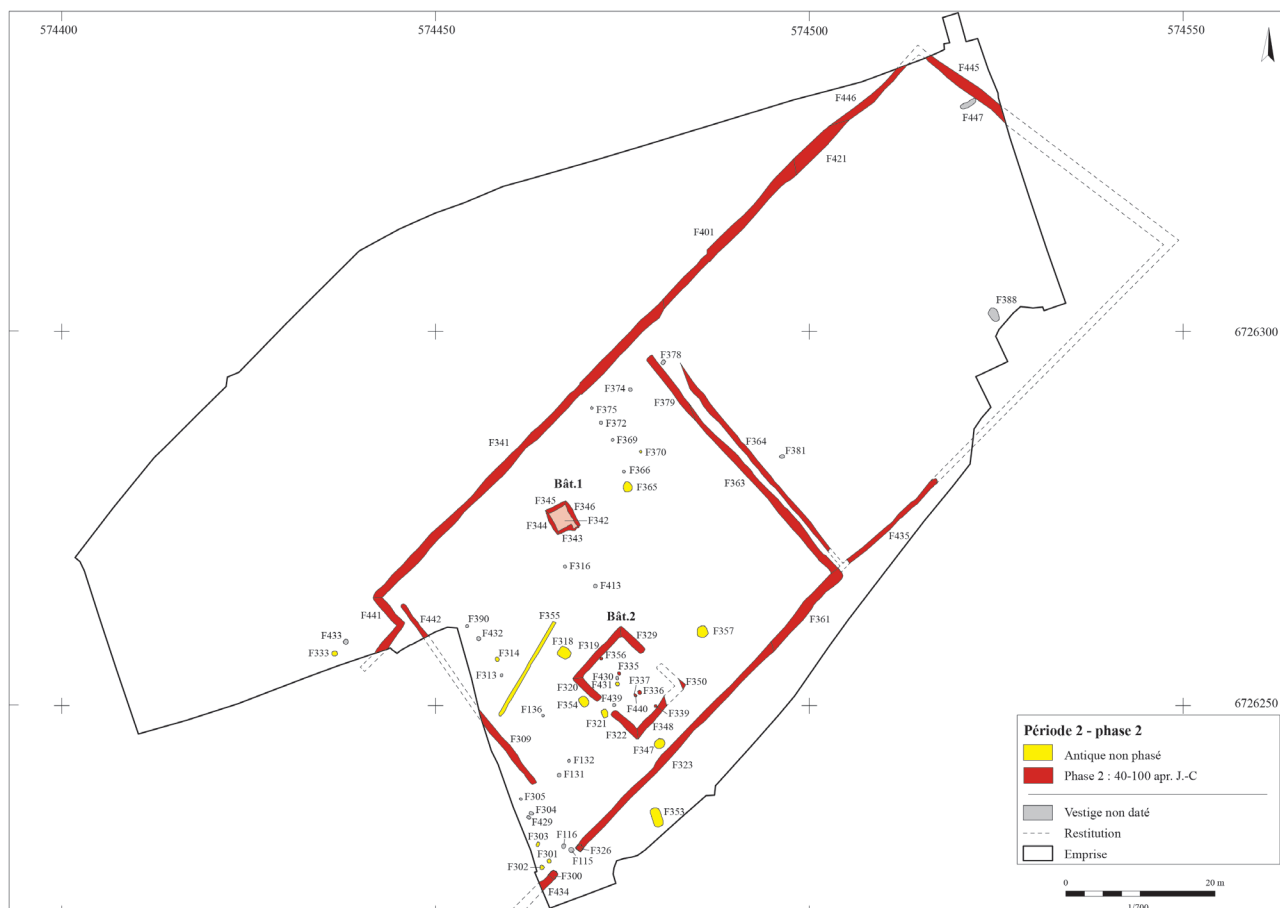
La période hallstattienne-début de La Tène ancienne est figurée par des trous de poteau, des fosses et des silos. Ces vestiges mettent en évidence une occupation en aire ouverte formant un ensemble cohérent, mais lâche, puisqu'ils sont dispersés sur toute la surface étudiée. Ce type d'occupation diffuse est caractéristique de la période. En l'absence de vestiges permettant d'identifier le ou les

bâtiments d'habitation, éléments structurants importants pour travailler sur les formes de l'habitat, les structures détectées suggéreraient la présence d'au moins une à deux unités domestiques. Relativement méconnue sur les sites ruraux de cette période dans la région, une activité de forgeage a été mise en exergue. Cet artisanat est en lien avec l'entretien du matériel agricole.

Couvrant le I^{er} s. ap. J.-C., la faible longévité de l'occupation antique permet de suivre l'implantation et la disparition rapide d'une ferme au statut socio-économique modeste. Cette courte occupation livre un instantané d'un habitat délimité par un système fossoyé et introduisant la maçonnerie dans le bâti. L'habitat se caractérise par une importante structuration de ses vestiges qui organisent le paysage sur une faible étendue, estimée à moins de 7 000 m². Avec ses trois enclos se succédant selon un même axe, le plan architectural d'ensemble de la ferme se singularise des nombreuses villae à deux cours habituellement documentées dans ce secteur de la région.

Bien qu'il n'y ait plus d'habitat sur les parcelles fouillées, les sites révélés dans un environnement proche et l'entretien d'une nouvelle trame parcellaire de la fin de l'Antiquité à la période moderne, prouvent l'attractivité des terres de ce secteur du plateau nord blésois.

Grégory Poitevin



Villebarou (Loir-et-Cher) ZAC des Mézières : plan des vestiges antiques. (B. Marsollier, Inrap)

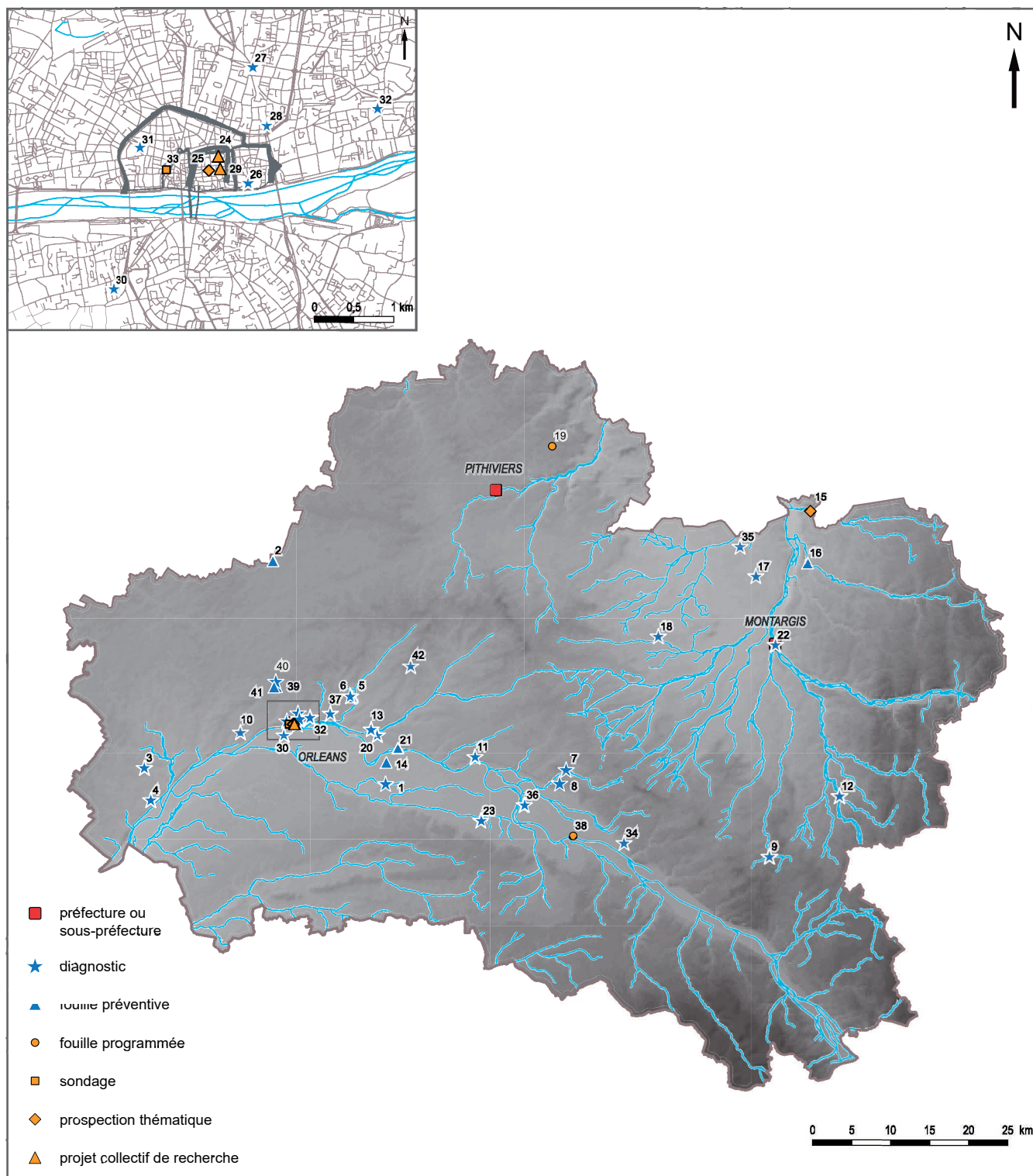
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Déviations de Jargeau RD921, tranche 1	Dany Souchet (COL)	OPD	FER	069107	1
45	Forêt domaniale d'Orléans, massif de Lorris	Riou Agathe (SUP)	PRT	FER GAL MA	0612782	
45	Prospection inventaire Est Loiret	Jeangene François (BEN)	PRD		0612825	
45	Arrondissement de Pithiviers	Devilliers Christophe (BEN)	PRD		0612826	
45	Cantons de Beaune-la-Rolande - Bellegarde	Chesnoy Dominique (BEN)	PMS		0612828	
45008	Artenay, ZAI d'Artenay-Poupry tranche 3	Gay Jean-Philippe (Inrap)	OSE		0612651	2
45020	Le Bardou, rue du Pressoir	Deschamps Sandrine (Inrap)	OPD	FER MA MOD	0612738	3
45024	Baule, ZAC du Clos Saint Aignan	Noel Mathilde (Inrap)	OPD	FER MOD CON	0612851	4
45034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière tranche 2	Besson Jérôme (PRIV)	OSE	FER GAL MA	0612463	5
45034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière tranche 3	Fournier Laurent (Inrap)	OPD	GAL MA	0612776	6
45049	Bouzy-la-Foët, chemin rural n° 38	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0612890	7
45051	Bray-Saint-Aignan, les Ajeaunières	Larde Sophie (Inrap)	OPD	PAL NEO MOD CON	0612891	8
45060	La Bussière, carrière la Ménagerie tranche 1	Estur Emilien (COL)	OPD		0612901	9 ON
45075	La Chapelle-Saint-Mesmin, 24 rue du Petit Muids	Morisse Valentin (Inrap)	OPD	GAL	0612936	10
45082	Châteauneuf-sur-Loire, église Saint-Martial	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0612775	11
45085	Châtillon-Coligny, place du Pâtis	Capron François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612956	12
45089	Chécy, la Croix de Reuilly	Chaudriller Séverine (Inrap)	OPD	FER MA MOD	0612853	13
45123	Darvay, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 6)	de Souris Laure (COL)	OSE		0612737	14
45127	Dordives, château de Mez-le-Maréchal	Piechaczyk Michel (BEN)	PRT	MA	0612793	15
45145	Eglise Notre-Dame de Bethleem	Lallet Carole (Inrap)	OSE		0612728	16
45156	Girrolles, la Terre aux Moines	Frenee Eric (Inrap)	OPD	GAL	0612836	17
45178	Ladon, 12 rue du Lieutenant Thomasset	Frenee Eric (Inrap)	OPD	CON	0612862	18
45191	Le Malesherbois, La Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	Fichtl Stephan (SUP)	FP	FER	0612806	19

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45194	Mardié, ZAC de l'Aumône	Hamon Tony (Inrap)	OPD	NEO FER MA CON	0612755	20
45194	Mardié, Latingy, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 7)	Estur Emilien (COL)	OSE		0612821	21
45208	Montargis, boulevard des Belles Manières et place de la République	Capron François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612698	22
45226	Neuvy-en-Sullias, les Terres de l'Aulne et l'Aulne (phases 1 et 2)	Mercey Florent (Inrap)	OPD	BRO FER GAL	0612754	23
45234	Orléans (Loiret) Cathédrale Sainte-Croix	Martin Pierre (SUP)	PCR	GAL MA	0612082	24
45234	Caves du centre-ville d'Orléans	Alix Clément (COL)	PRT	MA MOD CON	0612641	25
45234	Orléans, collégiale Saint-Aignan	Alix Clément (COL)	OPD	MOD CON	0612679	26
45234	Orléans, 164 faubourg Saint-Vincent	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	GAL MA MOD CON	0612762	27
45234	Orléans, 54 rue de Bellebat	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	GAL CON	0612763	28
45234	Atelier monétaire gaulois de Cenabum	Nieto-Pelletier Sylvia (CNRS)	PCR	FER	0612802	29
45234	Orléans, 47 avenue Saint-Mesmin	Parisot Maryse (COL)	OPD	MOD CON	0612849	30
45234	Orléans, 22 rue Porte Saint-Jean	Parisot Maryse (COL)	OPD	GAL MOD	0612888	31
45234	Orléans, 154 rue Saint-Marc	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	MOD CON	0612916	32
45234	Orléans, rue du Cloître-Saint-Paul	Ziegler Laure (COL)	SD	MA	0612920	33
45244	Ouzouer-sur-Loire, 45 rue Sadi Carnot	Fourre Alix (Inrap)	OPD	CON	0612933	34
45255	Préfontaines, le Bonnet-Blanc, La Range	Lemaitre Vladimir (COL)	OPD	GAL	0612725	35
45270	Saint-Benoit-sur-Loire, avenue de l'Abbaye	Capron François (Inrap)	OPD	MA	0612852	36
45284	Saint-Jean-de-Braye, place du Général de Gaulle	Champault Eric (Inrap)	OPD	CON	0612594	37
45297	Lit mineur de la Loire	Dumont Annie (MC)	FP		0612871	38
45302	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F Le Mesnil, Le Pensier	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OSE	BRO FER MA	0612591	39
45302	Saran, rue du Lac	Champault Eric (Inrap)	OPD	MA	0612751	40
45302	Saran, les Parières, les Hauts	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OSE	MA	0612777	41
45327	Traînou, rue de la Noue Veslée	Cherdo François (Inrap)	OPD	CON	0612905	42

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Âge du Fer

Déviations de Jargeau RD921,
tranche 1

Ce diagnostic constitue la dernière partie de la tranche 1 qui n'a pu être diagnostiquée en 2010-2011. Il a permis la mise au jour de fossés parcellaires figurés sur le cadastre napoléonien. L'un d'entre eux a livré du mobilier céra-

mique de facture protohistorique indiquant qu'un site de cette période peut être localisé à quelque distance hors de la présente emprise.

Dany Souchet

Âge du Fer

Moyen Âge

Forêt domaniale d'Orléans

Gallo-romain

La forêt d'Orléans, située sur la rive droite de la Loire s'étend sur 60 km de long, de Chevilly à Dampierre-en-Burly et sur 8 km du nord au sud, de Lorris aux Bordes. Recouvrant une surface totale de 35 000 ha, elle est la plus grande forêt domaniale de France. Installée sur les terrasses de la Loire, la forêt d'Orléans repose principalement sur les sables et les argiles de Sologne, formation tertiaire de l'étage Burdigalien supérieur (Gigot 1984 : 21). Sa pédologie est conditionnée par les possibilités de drainage et par le matériau parental (Brêthes 1993 : 29). Ce dernier est composé de trois ensembles superposés : un dépôt sableux ou sable limoneux, d'une couche argile-sableuse compacte et imperméable et enfin une formation argileuse. La forêt de production est donc constituée de 48% de futaies de feuillus, de 22% de futaies régulières de conifères et de 11 % de peuplements mixtes (feuillus et résineux). Sa diversité de peuplement et sa complexité sont les caractéristiques de la forêt d'Orléans.

Malgré les dimensions de son domaine, le massif a souvent été délaissé des recherches archéologiques et historiques. Jusqu'à peu, la forêt d'Orléans était qualifiée de « *territoire sans qualité* » voire sans nom « *c'est-à-dire sans identité, inexprimable, sans consistance géographique, culturelle et économique* » (Kalaora 1983 : 585). Pourtant, des travaux récents ont montré toute la richesse et la complexité de ce territoire dont le mémoire en histoire de Véronique Mignan et Béatrice Péron ou la thèse



Fig. 1 : Forêt domaniale d'Orléans, massif d'Ingrannes (Loiret) : photographie de l'hipposandale découverte lors de travaux forestiers. (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

de Catherine Thion sur le *Cartulaire de la forêt d'Orléans*. Les travaux archéologiques sont quant à eux plus anciens et sporadiques même si les travaux pionniers de Paul Domet et Julien de Saint-Venant, tous deux inspecteurs des Eaux et Forêts durant le XIX^e s., nous permettent aujourd'hui de répertorier et d'étudier certaines structures (Domet 1892 et de Saint-Venant 1890). Grâce à leurs recherches et leurs fouilles, la forêt d'Orléans est connue pour abriter de nombreux tertres funéraires datés de la fin de l'âge du Bronze-début de l'âge du Fer mais aussi des « camps romains » dans les massifs d'Ingrannes et d'Orléans. Ces derniers n'ont toutefois pas fait l'objet de sondages. À partir du XX^e s., des inventaires plus systématiques ont été initiés par l'abbé Nouel (Nouel 1952, 1964). En 2013, une équipe de prospecteurs amateurs coordonnée par Daniel Simonin a d'ailleurs complété l'inventaire des buttes enregistrées par l'abbé Nouel sur l'ensemble de la forêt (Simonin et al. 2013).

En 2017, le massif de Lorris-les Bordes a fait l'objet d'un relevé Lidar dans le cadre du réaménagement de l'espace forestier et de l'étude des peuplements par l'ONF. Les modèles numériques de terrain (MNT) ainsi produits ont alors fait l'objet d'une première interprétation archéologique par l'ONF (Dardignac et David 2018). Les données ont ensuite été mises à disposition grâce à une convention entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ONF (agence Centre-Val de Loire) pour réaliser une exploitation complémentaire des données et des vérifications de terrain. C'est dans ce cadre qu'une première campagne de prospection-inventaire a été initiée en 2019 dans le massif de Lorris-les Bordes (Riou 2019), suivie par des prospections thématiques en 2021, étendues à la forêt d'Orléans.

Lors de ces dernières interventions, 60 parcelles ont pu être évaluées. Trente-quatre ont été vérifiées dans le massif d'Ingrannes, 17 dans le massif de Lorris-les Bordes (en plus des parcelles vérifiées en 2019), 8 dans le massif d'Orléans et une dans le massif de Château-neuf. Dans le cas du massif de Lorris-les Bordes, les parcelles évaluées ont été sélectionnées en fonction de la nature des futaies mais également selon la variété et la densité d'anomalies repérées au Lidar. Pour les autres massifs, les structures enregistrées se situent dans les parcelles prospectées par Lucien Caillard, ancien agent ONF, qui avait repéré des structures lors de travaux forestiers. Au total, 219 anomalies ont été vérifiées et enregistrées dont 34 indices de surface (« enclos ») et 186 structures ponctuelles, dont 73 ont été ajoutées à celles issues du Lidar. La totalité des entités caractérisées sont des anomalies liées à l'activité humaine. Preuve est donc faite de l'apport majeur que représentent les relevés Lidar pour inventorier les occupations anciennes sous le couvert forestier et de l'intérêt des vérifications de surfaces.

À partir des différentes informations recueillies, nous avons pu proposer un bilan renouvelé des traces d'occupation abritées sous le massif de Lorris-les Bordes et compléter les différents inventaires dressés jusqu'à présent. Pour la Préhistoire, les données Lidar et les prospections n'ont pas permis de compléter les menus indices déjà connus en lisière de forêt. Il en va de même pour le Néolithique, exclusivement caractérisé par la présence

d'un menhir appelé la « Pierre du Débard », fouillé en 2018 (Laroche 2018). En revanche, nos connaissances ont pu être précisées pour les occupations protohistoriques. En effet, la période est représentée par des tertres funéraires installés sur la terrasse alluviale de la Loire en quatre zones homogènes. Les premiers groupes visibles en 2019 dans le sud-ouest du massif de Lorris-les



Fig. 2 : Forêt domaniale d'Orléans, massif d'Ingrannes (Loiret) : photographie des fossés de délimitation du prieuré de Doulichamps. (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Bordes ont été complétés par des structures similaires situées à l'extrémité orientale du massif des Bordes. Au regard de leur morphologie et de leur dimension, il paraît possible de les rattacher à la catégorie des tertres funéraires avérés et fouillés au cours du XIX^e s. Des fouilles anciennes réalisées par Alain Ferdière dans les massifs d'Ingrannes et de Lorris-les Bordes permettent de compléter ce panorama. Les opérations avaient notamment permis l'identification de fonds de cabanes et de fosses datées du Hallstatt.

Les indices antiques restent encore ténus. Dans le massif de Lorris-les Bordes, il semble probable que les deux voies antiques connues aient déjà été présentes sous la forme de chemins, malheureusement non visibles sur le Lidar. Les prospections de 2021 n'ont pas permis d'identifier des structures antiques dans le massif des Bordes, faute de mobilier datant. Cependant, plusieurs enclos inédits ont été repérés le long ou à proximité des voies antiques connues reliant Orléans à Paris et Orléans à Chartres dans les massifs d'Ingrannes et d'Orléans. Ils agrandissent donc l'inventaire en cours des structures inédites forestières. Parmi eux, un enclos a livré une hipposandale lors de travaux forestiers. Aussi, leur implantation et leur orientation semblent être en adéquation avec celles des voies. Il semble donc probable qu'une partie de ces enclos ait été occupée lors de cette période même si aucun élément supplémentaire ne permet de confirmer cette hypothèse.

Le Moyen Âge est caractérisé par la présence d'occupations ecclésiastiques. Les données de 2019 ont été complétées par des occupations repérées dans le massif d'Ingrannes. Deux occupations s'ajoutent aux trois précédemment enregistrées dans le massif des Bordes : le prieuré de Doulichamps (rattaché à Saint-Euverte d'Or-

léans) et l'abbaye de la Cour Dieu, sous l'ordre cistercien. D'après les sources historiques et planimétriques, ces implantations perdurent jusqu'à la Révolution française où ces dernières sont cédées et démantelées. Ces démolitions sont contemporaines du nouveau découpage du domaine forestier et à la troisième réformation de la forêt d'Orléans de 1786. Les limites de ventes, anciennes délimitations parcellaires, sont remplacées par les délimitations forestières et tracés actuels. C'est dans ce nouveau maillage que des loges de forestiers semblent s'intégrer.

Ces recherches complètent donc nos connaissances du patrimoine archéologique de la forêt d'Orléans. Protégées et préservées par la forêt, plusieurs types de structures archéologiques ont pu être observées, dénombrées, identifiées et parfois datées. Ces vestiges variés sont des éléments essentiels pour la restitution de paysages anciens et la compréhension des dynamiques d'implantations. Cependant, le bilan dressé ici est provisoire : seul un huitième de la surface totale de la forêt a fait l'objet de vérifications au sol. Des analyses complémentaires (recherches historiques, analyse des sols, études environnementales) et de nouvelles prospections doivent enrichir et compléter les résultats présentés ici afin de préciser et parfaire ce travail de recherche doctoral.

Agathe Riou

Brêthes 1993 : BRÊTHES A., *Les types de station forestière de l'Orléanais*, Paris, ONF, 400 p.

Dardignac et David 2018 : DARDIGNAC C., DAVID S., *Rapport d'analyses et d'interprétation de données Lidar - Forêt domaniale d'Orléans - Massif des Bordes (Loiret)*, Rapport d'analyses, Fontainebleau : Office National des Forêts, 44 p.

Domert 1892 : DOMERT P., *Histoire de la forêt d'Orléans*, Orléans : H. Herluison, 432 p.

Gigot 1984 : GIGOT C., *Carte géologique de la France au 1/50000, Bellegarde-du-Loiret et Forêt d'Orléans*, Orléans : BRGM, 32 p.

Laroche 2018 : LAROCHE M., « Redécouverte d'un menhir oublié la "Pierre du Débard" à Ouzouer-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 39, pp. 11-22.

Mignan et Péron 1985 : MIGNAN V., PÉRON B., *Le cartulaire de la forêt d'Orléans, une étude des droits d'usage, XIII^e -XIV^e s.*, Mémoire de DEA, Université de Tours.

Noel 1952 : NOEL A., « Les tumulus et les antiquités de la forêt d'Orléans (Inspection de Lorris) (Loiret) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 49, 7, pp. 330-341.

Noel 1964 : NOEL A., « Les travaux archéologiques de synthèse concernant la Préhistoire et l'époque gallo-romaine, pour la région Sud du Bassin parisien (Beauce, Gâtinais, Courbe de la Loire, Forêt d'Orléans et Sologne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 3, 3, pp. 217-229.

Riou 2019a : RIOU A. - *Les paysages anciens de la forêt d'Orléans : l'exploitation des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes (Loiret)*, Mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol.

Riou 2019b : RIOU A., *Exploitation archéologique des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes en forêt d'Orléans (Loiret)*, Rapport de prospection et inventaire, Orléans : SRA Centre-Val de Loire, 80 p.

Saint-Venant (de) 1890 : SAINT-VENANT (de) J., *Vestiges antiques dans la forêt d'Orléans*, Orléans : H. Herluison, 13 p.

Simonin et al. 2013 : SIMONIN D., BARONI P., CAILLARD L., DUPUY G., DUFOUR Y., LAPETITE J.-P., *Inventaire provisoire des tumulus de la forêt d'Orléans et des tertres situés en périphérie de la forêt domaniale*, Bilan documentaire, Orléans, 73 p.

Thion 2004 : THION C. - *La forêt d'Orléans, une forêt paysanne. Histoire des relations entre une forêt et des communautés riveraines (1671-1789)*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 411 p.

Est du Loiret

Les prospections aériennes menées depuis 15 ans sur l'est du Loiret et le grand val de la Loire dans le cadre de prospections inventaire permettent de compléter la carte archéologique dans des zones où la densité des sites repérés reste encore nettement moindre que dans les zones de grande culture.

Les sites découverts sont essentiellement des structures fossoyées, souvent au tracé peu typique, ce qui rend difficile une attribution chronologique ou fonctionnelle. La bordure de Sologne ou les hautes terrasses anciennes de Loire montrent cependant des zones plus caractérisées, comme à Vienne-en-Val, Tigly, Saint-Père-sur-Loire pour des cercles tumulaires ou les bordures de vallées affluentes du Loing pour une plus grande densité d'enclos quadrangulaires.



Ouzouer (Loiret) des Champs Terres de la Manderie : enclos pentagonal, 120x90 m. (F. Jeangène)

De rares *villae* gallo-romaines avec une partie résidentielle à l'architecture complexe se révèlent également, comme à Marcilly-en-Villette La Trémelière ou en fond de vallée affluente du Loing à Saint-Maurice-sur-Aveyron Fontaine-des-Lattes, proche de l'agglomération secondaire de Montbouy.

La campagne 2021 n'a malheureusement pas été des plus favorables, avec seulement deux enclos visibles sur la commune d'Ouzouer, des Champs-Terres-de-la-Manderie : un vaste enclos pentagonal à large fossé et un enclos quadrangulaire à fossé étroit et côtés rectilignes.

François Jeangène

Arrondissement de Pithiviers

Cette année 2021, malgré des conditions climatiques encore peu favorables à la prospection aérienne, a tout de même été concluante avec le survol de 202 sites connus et 51 nouveaux.

Pour les découvertes d'enclos fossoyés, on peut citer : Autruy-sur-Juine les Longs-Réages, Boësses Chauvigny, le Fief, Bromeilles Létarville sud, le Sentier-Godin, Coudray les Friches-d'Argeville, la-Vallée-d'Orveau, Engenville Chignarville, Greneville-en-Beauce Chignarville, Guigneville Par-la-Mardelle.

À Briarres-sur-Essonne le Chemin-de-la-Procession, on distingue parfaitement quelques bâtiments, à fondations



Fig. 1 : Montbarrois (Loiret) le Climat-du-Bois-Mandé au mois de juin 2021. (Francis Tardif, Société archéologique de la région de Puiseaux)



Fig. 2 : Montbarrois (Loiret) le Climat-du-Bois-Mandé au mois de juillet 2021 avant la moisson. (Annick Tardif, Société archéologique de la région de Puiseaux)

en pierre, repérés difficilement les années précédentes ; de même à Coudray Bas-des-Chevaux-Morts.

À Charmont-en-Beauce, deux fossés parallèles et équidistants d'une quinzaine de mètres semblent matérialiser les fossés bordiers d'une voie.

À Montbarrois Climat-du-Bois-Mandé, c'est vraisemblablement un enclos circulaire à double fossé mesurant une vingtaine de mètres de diamètre qui a été survolé à deux moments distincts lors de la maturation des céréales.

Christophe Devilliers

Cantons de Beaune-La-Rolande et Bellegarde

Les campagnes de prospections aériennes sur les cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et les communes limitrophes, dans le nord Loiret, sont effectuées par Dominique Chesnoy.

Les vols se font avec un Cessna 152 à partir de l'aéroclub de Pithiviers-le-Viel.

Cette nouvelle campagne 2021 continue d'enrichir la

carte archéologique de plusieurs centaines de sites dans un secteur peu documenté à l'origine.

La majorité des découvertes concerne des sites à enclos fossoyés pour la majorité d'entre eux des unités d'exploitation datant de La Tène, le plus souvent associées à leur nécropole avec notamment les sites des Vaujainières et de Moque-Panier sur la commune de Beaune-la-Rolande, la Rue-Franche sur la commune de Juranville, Le



Juranville (Loiret) la Rue Franche : nécropole protohistorique.
(D. Chesnoy)

Grand-Chamtaubert sur la commune de Lorcy, Le Climat-du-Champ-de-la-Grotte sur la commune de Boësses.

De nouvelles structures circulaires fossoyées ont été également repérées et concernent vraisemblablement d'anciens tumuli appartenant à des nécropoles de l'âge du Bronze comme sur la commune de Beaune-la-Rolande aux lieux-dits Climat-des-Plantes et du Bois-de-la-Leu, sur la commune de Chambon-la-Forêt au lieu-dit Château de la Luzerne.

Lors de cette campagne, les sites à substructions sont restés pratiquement tous muets.

Pour la période médiévale, à noter la motte castrale du bourg de Ladon la Motte-Bezin et pour le bas Moyen Âge la ferme du Bois-de-Beaune sur la commune de Beaune-la-Rolande.

Dominique Chesnoy

Âge du Fer

Époque moderne

LE BARDON rue du Pressoir

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable aux travaux de construction d'un lotissement. Le projet est localisé sur la commune du Bardon dans le Loiret. Situé en Beauce les parcelles sont affectées au nord par l'amorce d'un petit vallon fossile qui rejoint le ru de Mauve Fontaine, quelques kilomètres plus à l'est. Sa partie amont est colmatée par le dépôt FC. Le reste de la parcelle repose sur le dépôt CR-m1a.

Les parcelles diagnostiquées ont livré des vestiges de différentes périodes. Au centre du diagnostic une première fréquentation au Paléolithique peut être évoquée par l'existence de ces traces de rubéfaction de colluvions datés de l'Éémien à 1 m de profondeur sous l'actuelle terre végétale. La fréquentation du secteur à la période protohistorique est avérée au travers de quatre fosses et segments de fossés et de mobilier céramique. Un réseau

de fossés d'orientation NNO-SSE contenant uniquement des tessons de céramique protohistoriques et gallo-romain pourraient délimiter des parcelles agricoles dont la datation n'est toutefois pas établie.

Une petite occupation carolingienne (2 fosses) localisée dans la partie nord-ouest (tr13) du terrain est datée par des éléments céramique du VIII^e – IX^e s. Elle est scellée par des colluvions (Us 1001) dont la mise en place reste encore indéterminée.

Postérieurement, au moins une fosse datée du X^e-XI^e s. recrée l'US 1001 ainsi qu'un ensemble de fossés dont certains sont figurés sur le cadastre napoléonien du XIX^e s.

Sandrine Deschamps

Âge du Fer

Époque contemporaine

BAULE ZAC du Clos Saint-Aignan

Époque moderne

Le projet de zone d'aménagement concerté du Clos Saint-Aignan à Baule (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu rural. Situé en partie le long de la départementale D2152, son emprise est scindée en deux parties séparées par la voie de chemin de fer Orléans-Tours.

L'emprise couvre une surface de 37 087 m². Un certain nombre d'espaces est resté inaccessible (réseaux aériens et enterrés, retrait sécurité par rapport aux rues), d'où une emprise diagnostiquée de 28 987 m². L'ensemble des ouvertures réalisées représente une surface de 3 840 m² soit 10,35 % de la surface prescrite et 13,25 % de la surface accessible.

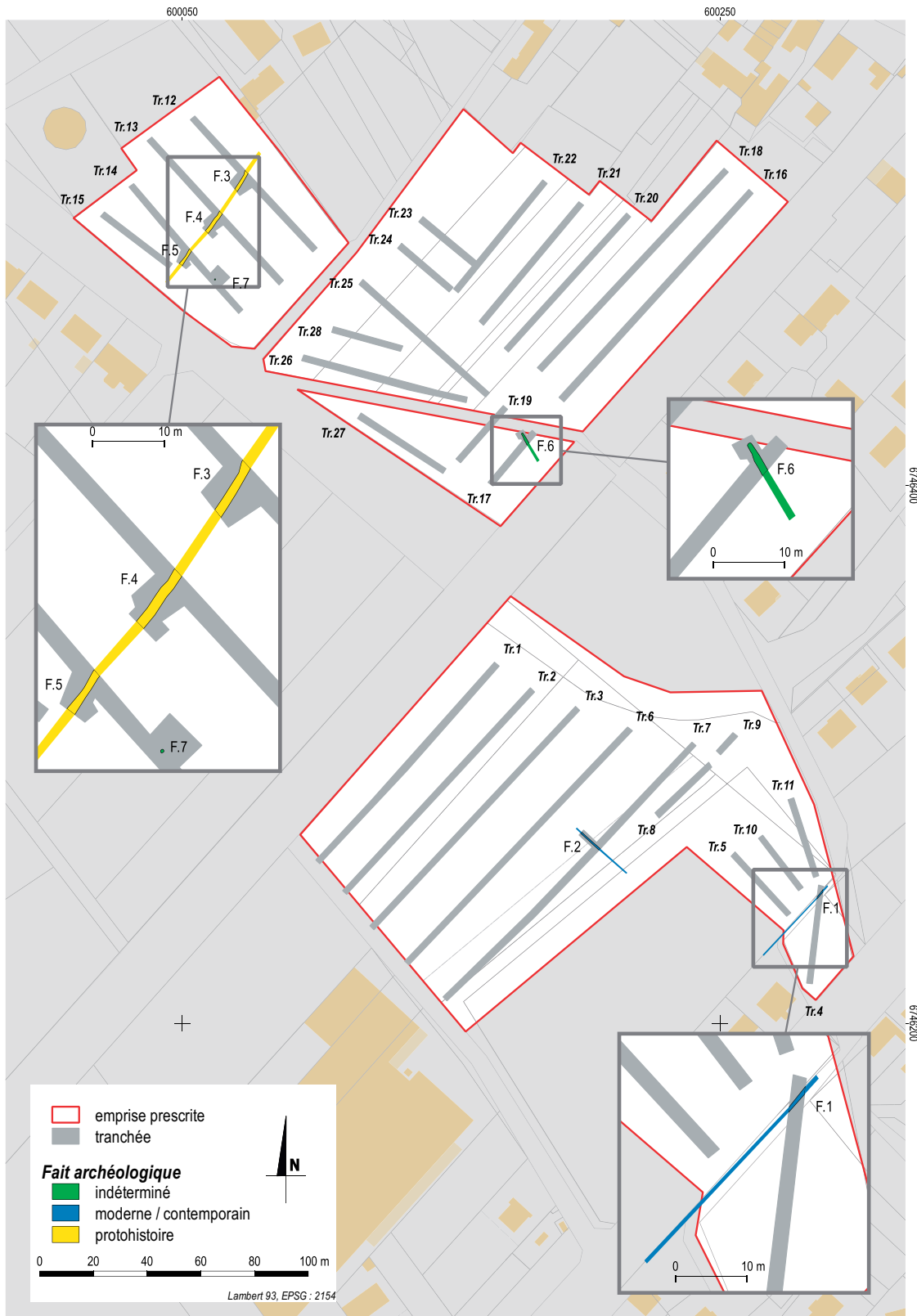
Dans les 28 tranchées ouvertes, cinq faits archéologiques ont été mis au jour. La très faible quantité de mobilier associée aux faits n'a permis d'en dater que trois.

Le fait le plus ancien est un fossé rectiligne, dont le profil est changeant. Ses dimensions sont assez importantes. Un petit lot de céramique a été découvert dans ses couches d'abandon. Il y a objectivement peu d'argument pour proposer une datation, mais l'ensemble appartient à la protohistoire, et probablement à La Tène. Cela pourrait être un indice de l'appartenance de ce fossé (d'enclos ?) à un ensemble agropastoral plus important dont la localisation reste indéterminée.

Deux faits appartiennent à l'époque moderne-contemporaine. Il s'agit, pour le premier, d'un petit muret de parcellaire remplacé par une clôture à notre époque. Le second est un fossé parcellaire dont la localisation pourrait se rapprocher d'une limite visible sur le cadastre napoléonien. Un troisième fossé (non daté) pourrait s'apparenter à un fossé parcellaire moderne-contemporain, tant sa proximité est visible avec une limite du cadastre napoléonien.

Le dernier fait, isolé et non daté, est un trou de poteau. Il montre des traces de calage. Il est localisé à une vingtaine de mètres au sud du fossé protohistorique.

Mathilde Noël



Baule (Loiret) ZAC du Clos Saint-Aignan : plan général phasé de l'opération avec tranchées et faits par période, sur fond de plan cadastral. (Thomas Guillemard, Inrap)

L'opération de fouille archéologique préventive de la ZAC de la Clairière à Boigny-sur-Bionne (Loiret) s'est déroulée en deux tranches opérationnelles du 30 septembre au 13 décembre 2019 et du 15 mars au 18 juin 2021. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement de ZAC destinée à accueillir 140 logements. L'emprise de ce projet piloté par Nexity Foncier Conseil Centre a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé par le Service de l'Archéologie Préventive du département du Loiret, sous la responsabilité de Karine Payet-Gay en octobre 2018. Ce diagnostic a permis d'identifier de nombreuses structures matérialisant une occupation longue, depuis La Tène finale à l'époque contemporaine, avec en point d'orgues la découverte d'une villa antique.

La prescription portait sur deux secteurs localisés de chaque côté de la rue du Vieux Bourg, au contact du bourg paroissial de Boigny. Sur les 27 342 m² faisant l'objet de la prescription, 23 773 m² ont réellement été décapés (12 459 m² en tranche 1 et 11 314 m² en tranche 2). La première tranche opérationnelle a concerné un secteur à l'ouest de la rue du Vieux Bourg et a notamment donné lieu à l'identification de la *pars urbana* de la villa antique. La partie orientale a été abordée lors de la seconde tranche et a permis le dégagement d'une partie de la *pars rustica*.

Si quelques éléments lithiques confirment l'idée d'une fréquentation du secteur depuis le Paléolithique, les vestiges immobiliers les plus anciens rencontrés sur le site renvoient au premier âge du Fer. Des fosses de rejets, un silo et une fosse polylobée ont livré des éléments mobiliers attribuables à la période du Hallstatt C-D et mettent en lumière un possible habitat rural.

À La Tène finale, le site est également occupé par un établissement rural délimité par un enclos fossoyé. Seuls deux côtés de l'enclos ont été identifiés et l'extension maximale de cette occupation reste incertaine. À l'intérieur de cet espace, les vestiges laténiens sont relativement peu nombreux. La principale découverte réside en la présence d'un bâtiment à paroi déportée et double porche d'entrée, caractérisé par un module porteur ancré dans de grandes fosses d'implantation. Le bâtiment s'étend sur une surface de près de 150 m² et s'apparente à une habitation. Régionalement, il est comparable à des bâtiments rencontrés sur des fermes aristocratiques laténiennes, dont l'organisation est spatiale est bien souvent précurseur de certaines *villae* antiques.

La trame dessinée par l'enclos laténien est d'ailleurs reprise par des murs d'enclos participant d'une vaste villa dont l'érection se situe possiblement aux environs

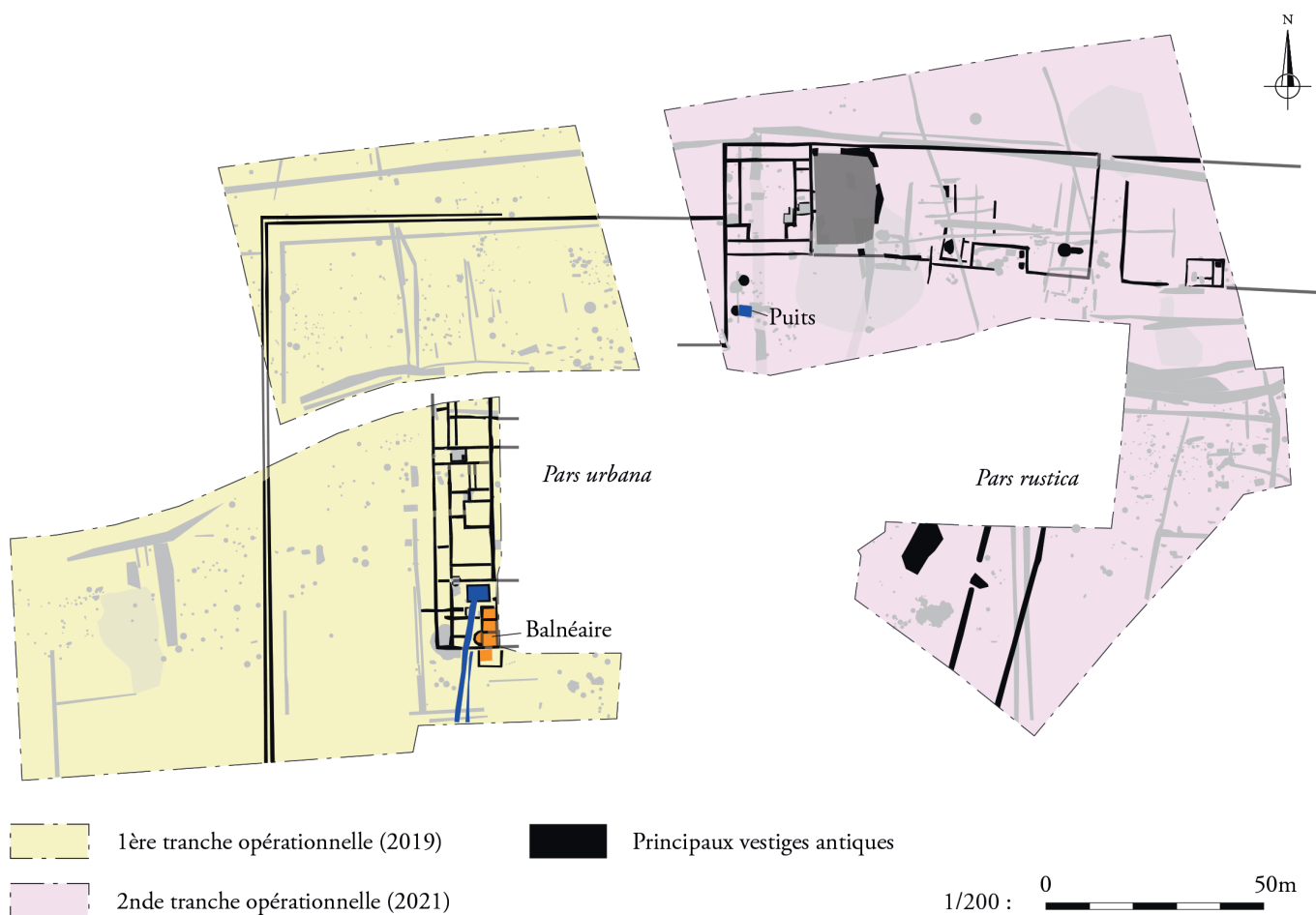


Fig. 1 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : plan synthétique de la villa mise au jour. (J. Besson, Archeodunum)



Fig. 2 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue aérienne du bâtiment laténien à paroi déportée. (J. Besson, Archeodunum)

du règne de Tibère. Les indices matériels témoignant de cette première phase d'occupation antique sont limités mais laissent tout de même entrevoir une fréquentation des lieux dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Ces vestiges concernent notamment des celliers accolés au bâtiment résidentiel de la *villa* et un four à chaux à deux gueulards.

Le domaine antique va ensuite se développer durant tout le Haut-Empire. Il obéit à un schéma bien connu où l'établissement est divisé en deux secteurs distincts que sont la *pars urbana* (partie résidentielle) et la *pars rustica* (partie agricole). Bien que le site n'ait pas été observé dans sa totalité, les projections des murs d'enclos selon une symétrie régulière permettent d'imaginer une extension minimale de 3,4 ha. La *pars urbana* est délimitée par un enclos maçonné et accueille un grand bâtiment mesurant *a minima* 14 m sur 58 m. L'absence de niveau de sol, à l'exception de pièces semi-excavées, rend difficile l'interprétation des différents espaces. De plus, des phases de récupération de matériaux ont considérablement bouleversé ou supprimé les maçonneries, rendant particulièrement difficile l'établissement d'un phasage. L'observation des maçonneries conservées (parfois uniquement en fond de tranchée de fondation) et du plan général du bâtiment permet néanmoins de proposer une évolution lors de quatre phases principales, dont le calage chronologique est particulièrement fragile du fait de l'indigence du mobilier. Dès la première phase, il s'étend sur ses dimensions maximales et s'apparente à un grand corps de logis doté d'une petite pièce aménagée dans l'axe de la construction côté est et d'une probable galerie à l'ouest. Au nord et au sud, des murs s'échappent de l'emprise de fouille en direction de l'est et suggèrent un plan en U ou un plan centré. Lors des états postérieurs, le bâtiment va faire l'objet de travaux de réfection et de cloisonnement. Des pièces semi-excavées sont également progressivement aménagées. Au sud, certaines d'entre elles accueillent un petit balnéaire lors de l'état 4. Ce petit ensemble thermal est chauffé au moyen d'un *praefurnium* abrité par une pièce accolée à la façade méridionale du bâtiment. Il est doté d'une pièce quadrangulaire et d'une pièce en abside dont la *suspensura* s'est effondrée. Le mur de cette abside est percé par une petite canalisation en terre cuite qui permettait l'évacuation des eaux qui provenaient

de bains chauffés. Un peu plus au nord, un grand bassin, de 3,50 m sur 5 m, est creusé dans le substrat. Il est conforté par des parois maçonnées et doté d'un sol en béton de tuileau. Là encore, l'évacuation s'opère vers le sud au moyen d'une canalisation disposant de piédroits et d'une voûte maçonnée. Si les deux exutoires ont bien été identifiés, aucun dispositif d'amenée d'eau n'a été découvert. D'un point de vue chronologique, le mobilier collecté sur l'ensemble du secteur permet d'esquisser une période d'occupation de la période tibérienne au début du III^e s. avec une apogée au milieu du II^e s. ap. J.-C.



Fig. 3 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue de l'abside localisée dans le balnéaire de la *pars urbana*. (J. Besson, Archeodunum)

Cette *pars urbana* fait face à une cour agricole bordée au nord par plusieurs bâtiments en enfilade. Ceux-ci constituent l'aile septentrionale de la *pars rustica*. La première construction, localisée dans l'angle nord-ouest, correspond à un grand bâtiment technique d'une surface de 520 m². Il se compose d'un grand espace central de près de 200 m² bordé par des pièces de différentes tailles. Au sud, l'accès se fait par une galerie ouvrant sur la cour agricole. Étant donné la profondeur des fondations qui encadrent l'espace central, celui-ci devait être couvert, voire devait supporter un étage. À l'image du bâtiment résidentiel, celui-ci semble avoir connu au moins quatre états distincts, dont la chronologie est là encore difficile à assurer. Globalement, les indices mobiliers recueillis permettent d'attester un usage du milieu du I^{er} au IV^e s. Durant cette occupation, le bâtiment se dotera d'un cellier, puis d'une cave maçonnée et d'une pièce semi-excavée équipée d'un puissant sol en béton de tuileau peut-être destinée à l'élevage d'animaux. Construit en bordure d'une dépression, le mur oriental subira plusieurs aléas. Deux états de murs en léger décalage ont ainsi été identifiés. Le second sera construit sur radier de fondation, avec un soubassement maçonné au mortier de tuileau, et sera retenu par deux contreforts. Malgré cette évolution technique, la partie sud du mur s'effondrera dans la dépression. Plus tard, au IV^e s., les occupants de la *villa* mettront à profit cette ouverture pour pratiquer un second accès au bâtiment. Bien que les niveaux de sols soient inexistant dans le bâtiment, des analyses géochimiques ont permis de mettre en évidence des différences notables d'un espace à un autre. Ainsi, certaines pièces pouvaient accueillir du bétail alors que d'autres étaient destinées au stockage. Ces données confirment le caractère multiple des activités pratiquées dans cette grande

construction. La présence de bétail est en outre confirmée par l'aménagement d'une fosse à fumures dans la dépression jouxtant le bâtiment. Il s'agit d'une grande fosse de 294 m² dont les parois sont grossièrement maçonnées et le fond est empierré. L'analyse géochimique couplée à aux études micro-morphologique et des phytolites corroborent l'hypothèse d'une fosse à fumure. Après l'effondrement du mur oriental du bâtiment, une seconde fosse à fumure sera aménagée légèrement plus au sud. Lors de son abandon, cette dernière accueillera une grande quantité de déchets essentiellement datés du IV^e s. En l'absence de niveaux de sols, la fonction des autres bâtiments de l'aile nord de la *pars rustica* n'est pas connue. Seul l'un d'entre eux livre une petite pièce semi-excavée dont le fond présente des cupules peut-être destinées au calage de vases de stockage.



Fig 4 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue d.u mur effondré du grand bâtiment technique de la *pars rustica*. (J. Besson, Archeodunum)

Au sein de la partie agricole de la *villa*, trois fours attestent d'une activité de chauxfournier. Le plus ancien est un four à deux gueulards daté de la période tibérienne. Il pourrait témoigner de la première phase de construction du domaine. Deux autres fours sont attribués au Haut-Empire et attestent de phases de réfection de la *villa*. Un quatrième, identifié à 150 m au NO lors d'un diagnostic de l'Inrap, est daté de l'Antiquité tardive. Alimenté par des blocs architecturaux et des fragments de statuaire antiques, il constitue le témoin des premières phases de récupération de matériaux et donc de l'abandon du domaine.

Si la *villa* décline fortement au bas-empire et que les premières activités de démantèlement s'opèrent, le secteur n'est pas pour autant complètement abandonné, puisqu'une occupation alto-médiévale va se développer du VII^e au X^e s. Elle se constitue de zones d'habitats marqués par des nuages de trous de poteau parmi lesquels il est souvent difficile de discerner les plans de bâtiment. Six propositions de constructions légères peuvent néanmoins être évoquées. Ces zones d'habitats se complètent de plusieurs aires d'ensilage et d'une zone accueillant cinq fours domestiques. Enfin, le monde des vivants côtoient le monde des morts puisqu'une cinquantaine de sépultures a été identifiée. Le mobilier étant relativement indigent, ce sont les datations radiocarbone qui permettent de confirmer d'une période d'inhumation comprise entre le milieu du VII^e et la fin du X^e s. Seule l'une

d'entre elle, localisée face au portail de l'église paroissiale de Boigny, renvoie au XIII^e s. Une fosse plurielle comptant sept inhumations est installée au sein des ruines de la *villa* et indiquent le statut particulier qui était accordé aux anciens bâtiments gallo-romains. Cette fosse constitue en effet une exception, puisque les structures alto-médiévales se tiennent globalement toujours en marge des anciennes constructions.

Enfin, la fouille a révélé quelques indices d'une occupation médiévale et moderne, correspondant notamment à un réseau de fossés parcellaires, au passage d'un ancien chemin d'orientation est-ouest et à la construction de deux petits bâtiments – dont un reprenant pour partie des soubassements antiques – probablement en lien avec les fermettes au nord du bourg.



Fig 5 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue aérienne de trois sépultures contenant un individu adulte et deux immatures. (J. Besson, Archeodunum)

L'extrême proximité tant spatiale que chronologique de la ferme laténienne, de la *villa* antique, de l'occupation alto-médiévale et du bourg paroissial constitue autant d'argument pour appréhender la question de la genèse du village de Boigny-sur-Bionne. Rappelons ici que l'église se situe dans l'espace sensément occupé par l'aile sud de la *pars rustica*. Les découvertes réalisées dans le cadre de la fouille permettent d'ancrer les origines de Boigny plus d'un millénaire plus loin dans le temps que la création de l'église paroissiale, et renvoie à un passé prestigieux basé sur la présence d'un grand domaine agricole sous l'égide d'une élite locale.

Jérôme Besson

L'opération archéologique réalisée à Boigny-sur-Bionne sur le site de la ZAC de la Clairière est la troisième tranche d'un diagnostic réalisé sur des terrains situés aux abords de l'église. Les deux premières tranches réalisées par le Service archéologique départemental du Loiret sous la direction de Karine Gay-Paillet avaient permis de mettre en évidence un important établissement rural laténien auquel succèdent une *villa* gallo-romaine de grande taille et une occupation polynucléaire du haut Moyen Âge. Les terrains qui font l'objet de cette présentation sont situés à faible distance à l'ouest de cet établissement. Les vestiges mis au jour sont peu nombreux, constitués d'une aire d'extraction de marne, d'un four à chaux, des vestiges très arasés de la ferme moderne de la Poëlerie et de fossés, pour une grande partie, contemporains de la ferme (fig.1).

L'intérêt principal de ce diagnostic est d'avoir mis en évidence une aire d'exploitation de la marne, qui constitue le sous-sol de la partie septentrionale de l'emprise, et un four à chaux installé dans la partie méridionale de cette fosse (fig. 2).

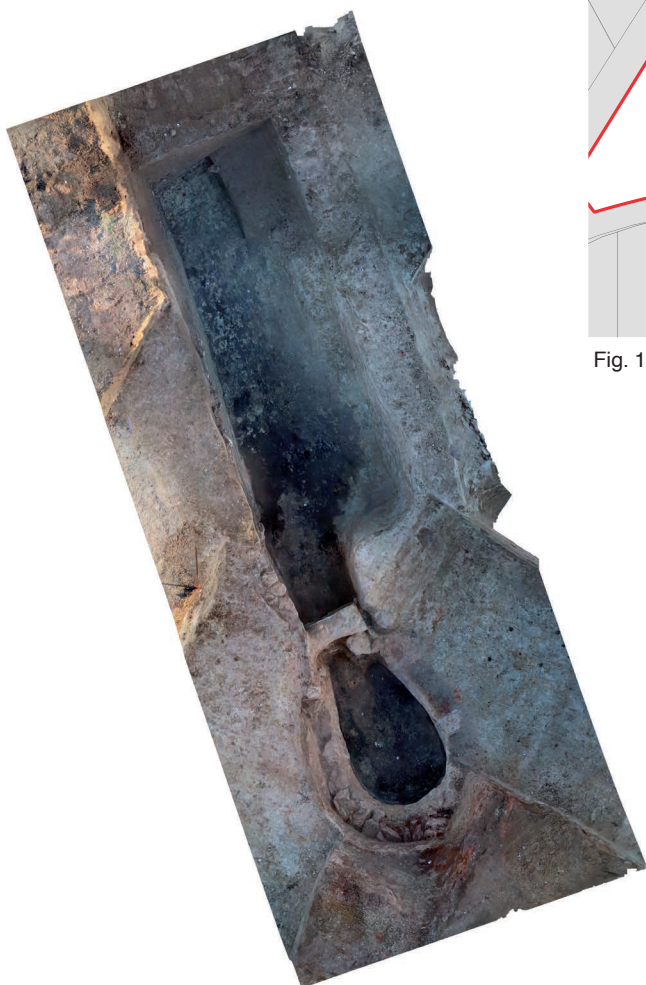


Fig. 2 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : orthophotographie du four à chaux (F.16) et de sa fosse d'approvisionnement (F.17). (M. Noël, Inrap).

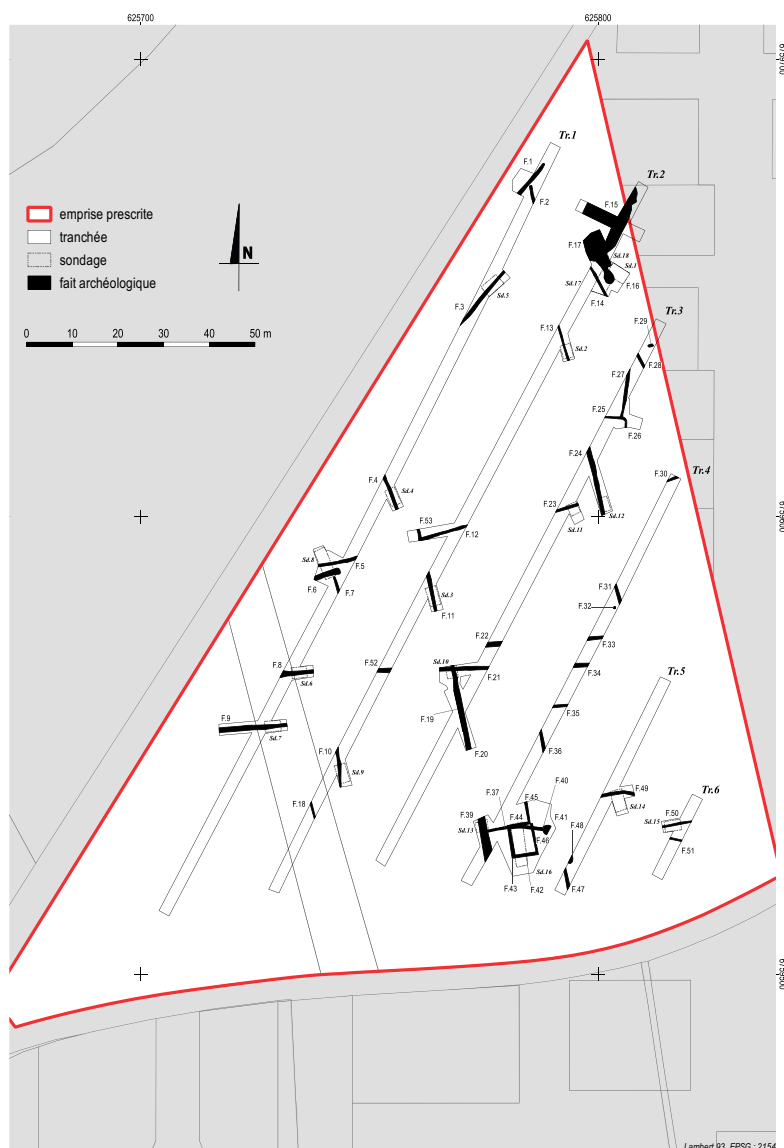


Fig. 1 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : plan général des vestiges mis au jour. (T. Guillemard, Inrap).

Le four F.16 est de plan subcirculaire (long. cuve : 2 m ; larg. cuve (au niveau du ressaut) : 2,07 m ; larg. (au fond de la cuve) : 1,05 m ; larg. fosse de travail : 4,90 m ; profondeur conservée : 1,43 m). La partie supérieure du four affecte une forme de cône inversé avec une ouverture très large (2,50 x 2,10 m). Les parois du creusement sont enduites de terre réfractaire qui au contact de la chaleur a pris une teinte rouge brique. Sur cette paroi, une couche de couleur blanche épaisse de quelques centimètres s'est déposée et solidifiée.

La chambre de chauffe est relativement profonde (1,44 m). Elle est munie d'une banquette ménagée dans la marne présente dans la seule partie sud du creusement. À la surface de cette banquette, sont disposées deux rangées de pierres calcaires non équarries. Sur le bord nord du creusement seules deux « encoches » de plan rectangulaire, distantes de 0,70 m, ont été reconnues (fig. 3). Elles étaient comblées par un mélange de marne rubéfiée, de chaux et de charbon de bois. Un muret de



Fig. 3 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : vue de détail de la cuve du four à chaux F.16. (T. Guillemard, Inrap).

pierres sèches solidarisiées par la chaux est élevé contre la paroi sud du creusement au débouché sud du four au contact de l'alandier ou "gueulard" du four qui permet d'alimenter le feu en combustible au cours de l'opération. Cet alandier, large de 30 cm et haut de 80, est constitué de deux piédroits dressés contre les parois du canal d'alimentation, qui supportent un imposant linteau de pierre (0,82 x 0,47 m). Ce linteau, très fortement dégradé par la chaleur, présente une extrémité sciée située au nord-est. Son assujettissement à la paroi nord du creusement était assuré par une pierre plate insérée en force. Au-delà de cet aménagement au nord-ouest, se développe l'aire d'approvisionnement en combustible du four (F.17). De plan grossièrement rectangulaire (8,50 x 4,70 m, prof. conservée : 1,44 m) à fond plat, elle est creusée à la même profondeur que le four avec lequel elle communique au moyen du gueulard. Au débouché de cette ouverture, la paroi de la fosse de travail est également prolongée par un muret de pierres sèches disposées à la surface de la marne.

Toutefois, l'activité de ce four ne semble pas uniquement en lien avec la transformation de la marne. En effet, son comblement a livré une vingtaine de fragments de lapidaire – blocs architecturaux (fig. 4) et statuaire issue de grandes stèles à niches funéraires (fig. 5). Ce lapidaire provient peut-être de la parure architecturale de la villa située à l'est et/ou d'un autre édifice, temple ou monument



Fig. 4 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : fragment de base de colonne en calcaire fin. (M. Noël, Inrap).



Fig. 5 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : fragment de statuaire en calcaire oolithique. (M. Noël, Inrap).

commémoratif, situé dans l'environnement de celle-ci. La datation du four (V^e-début du VI^e s. ap. J.-C.) constitue une information chronologique importante qui permet de préciser les dates de démantèlement de l'établissement agricole gallo-romain.

Laurent Fournier, Thomas Guillemard

Moyen Âge

BOUZY-LA-FORÊT

Chemin rural n° 38

Époque moderne

Le diagnostic a permis de mettre en lumière une occupation de la fin du VIII^e s. au XI^e s. sous la forme d'une zone sépulcrale au nord-est et d'une zone de rejet de déchets de cuisson de céramique au nord-ouest. Cette occupation s'installe sur un paléosol difficilement visible que l'on perçoit dans la partie sud de la parcelle.

La zone sépulcrale présente à l'extrémité nord-est du site s'étend sur une largeur minimale d'est en ouest de 40 m et une largeur nord-sud d'environ 20 m.

La datation par radiocarbone de deux individus enter-

rés est située entre la fin du VIII^e s. et la fin du X^e s. Les quelques tests réalisés laissent apparaître des ossements très mal conservés.

Si on peut exclure la nécropole mérovingienne en l'absence d'indices probants des techniques funéraires de cette période, on peut raisonnablement considérer la présence d'une occupation sépulcrale du VIII^e s. assez étendue comme on l'observe à Neuville-au-Bois sous l'église actuelle.

Le resserrement du cimetière à Bouzy-la-Forêt apparaît

clairement sur le cadastre napoléonien sans pour autant être daté. Il est peut-être le fruit d'un rétrécissement opéré à l'époque moderne, mais un premier peut avoir eu lieu au XI-XII^e s.

La zone de rejet des ratés de cuisson d'un probable four céramique présente à l'extrémité nord-ouest prouve la présence dans ce secteur d'une activité artisanale. Ce lot daté de la deuxième moitié du X^e s., première moitié du

XI^e s. vient compléter la carte de la production céramique de la forêt d'Orléans.

La partie sud du site laisse apparaître des zones de colluvionnement. À l'époque moderne, quelques fosses éparses et une récupération d'un mur qui pourrait être médiéval sont observés. La totalité de la parcelle est rehaussée au XVII-XVIII^e s.

Carole Lallet

Paléolithique

Époque moderne

BRAY-SAINT-AIGNAN Les Ajeaunières

Néolithique

Époque contemporaine

L'opération de diagnostic réalisée en septembre-octobre 2021 à Bray-Saint-Aignan, les Ajeaunières sur un terrain agricole de 11 ha bordant la RD952 au nord, a permis de constater la faible épaisseur des dépôts susceptibles de livrer des vestiges de l'Holocène. Dans la zone supérieure du terrain diagnostiqué, plus d'une trentaine de pièces lithiques du Paléolithique moyen et du Néolithique, en position remaniée et réparties aléatoirement entre deux locus principaux, a été collectée. Les éléments du Paléolithique moyen témoignent d'un site perturbé par les périodes de gel, et vraisemblablement aussi par des phénomènes de colluvionnement ayant entraîné les pièces vers le bas du versant du coteau. Ils alimentent la connaissance des contextes de conservations des industries paléolithiques du Val Orléanais, rassemblant plusieurs découvertes d'industrie lithique ces dix dernières années, et pour laquelle, les récentes recherches géo-archéologiques sur les formations alluviales anciennes de la Loire permettent d'élaborer un cadre chronostratigraphique (Liard et al. 2017).

L'industrie lithique du Néolithique, principalement des éclats de silex frais, débités par percussion dure, et ubiquistes sur toute la période, est en revanche mieux conservée : en l'absence de structures associées, elle suggère une occupation plus haut sur le versant, soit, vers le nord / nord-est de l'emprise, proche ou au-delà du chemin rural.

Le site semble ensuite très peu occupé. En particulier, aucun vestige gallo-romain n'a été découvert, ni mobilier, ce qui paraît a priori surprenant, du fait de la proximité du tracé supposé de la voie Orléans-Autun, sous la route départementale RD952. Les seules structures découvertes se résument à cinq fossés, creusés probablement entre le XIV^e-XV^e s. et le XIX^e s., et ayant tous vraisemblablement une fonction de délimitation parcellaire et/ou agropastorale. Deux de ces fossés correspondent à des limites parcellaires du cadastre napoléonien établi en 1838.

Sophie Lardé

Gallo-romain

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN 24 rue du Petit-Muids

Le projet de construction d'un lotissement à usage d'habitation au 24 rue du Petit-Muids à la Chapelle-Saint-Mesmin a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Située en zone urbanisée à la sortie ouest du bourg, la parcelle d'une emprise de 1972 m² est étroite avec 18 mètres de large pour une centaine de mètres de long. Elle est bordée au nord par la voie ferrée Orléans-Tours et au sud par la rue du Petit-Muids.

L'ensemble des ouvertures réalisées (260 m²) représente 13,20 % de l'emprise et 15,29 % de la surface accessible (1 700 m²). Très peu de vestiges ont été mis au jour. Un fossé a été observé au nord du site, présent dans deux

tranchées. D'axe est-nord-est – ouest-sud-ouest, il ne s'insère pas dans le parcellaire actuel. Quelques fragments de terre cuite architecturale permettent de dater son abandon au plus tôt à la période gallo-romaine, mais il est possible que ce mobilier soit issu d'un brassage des terres arables couvrant l'emprise.

Trois trous de poteau se situent au sud de la tranchée principale. Ils ne forment pas de plan cohérent, sont arasés, et n'ont livré aucun mobilier. Cependant leurs dimensions et comblements sont similaires, ce qui pourrait supposer qu'ils aient fonctionné ensemble.

Valentin Morisse

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Église Saint-Martial

Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Martial de Châteauneuf-sur-Loire, un diagnostic a été conduit sur les élévations extérieures. Les vingt-six sondages réalisés montrent la vie tumultueuse de cet édifice et les différentes reprises, réparations et transformations qu'elle a dû subir.

Les transepts sont contemporains de la construction de la nef ouest. Il s'agit des éléments les plus anciens observés et pourraient correspondre à l'église d'origine transférée du lieu-dit la Ronce dans le centre-bourg dans le milieu du XII^e s. La croisée des transepts est surmontée par les vestiges d'un clocher dont il ne reste que le départ. Le plan de l'église est un plan classique en croix romaine. La forme du chœur, détruit au XV^e s., est inconnue. La nef est simple sans bas-côté, ornée de fenêtres hautes semblables à celles des transepts.

L'église subit de lourds dégâts pendant les guerres de Religion. Le chœur ainsi que la tour du clocher sont entièrement détruits. Une tour clocher est reconstruite à

l'extrémité ouest de la nef romane pour remplacer celui qui surplombait la croisée des transepts. Une nef et un chœur monumental sont reconstruits à l'est des transepts. Ces reconstructions interviennent à la fin du XVI^e et au début du XVII^e s. C'est certainement à cette période que la nef romane est dotée de bas-côtés.

Les nombreuses restaurations observées sur le bâtiment montrent l'importance des destructions subies lors des bombardements de juin 1940. Les parties hautes des murs et les toitures ont toutes été reconstruites et les bas-côtés présents à l'ouest du transept sont détruits pour ne garder que la nef romane qui est transformée en porche d'entrée et galerie de passage entre la place des halles et la grande rue.

D'autres restaurations ont lieu au cours du XX^e s. Les fenêtres de la nef et du chœur et leurs remplages sont largement repris au ciment.

Carole Lallet

CHÂTILLON-COLIGNY

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Place du Pâtis

Le diagnostic de la place du Pâtis et des rues environnantes a son emprise située pour sa majeure partie sur la commune de Châtillon-Coligny mais porte aussi sur une faible surface sur le territoire de Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret). Il a été réalisé sur une emprise de 9 017 m². Il s'intègre dans un projet d'aménagement d'espace public. L'emprise diagnostiquée est située dans les faubourgs de la ville et se divise en deux zones distinctes aux stratifications différentes : la place du Pâtis et le jardin public (respectivement au nord et au sud de l'emprise).

L'espace situé sous la place et le boulevard est occupé par un chenal du Loing et des parcelles inondables utilisées en pâturages au moins depuis le XV^e s. jusqu'en 1871. À partir de cette date, le cours d'eau est comblé et des remblais exhausent le niveau du sol pour l'aménagement de la place actuelle. Le secteur dans le jardin public est contiguë aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu de la commune dont l'origine est médiévale. Dans un espace, a priori, moins humide on observe l'aménagement de sols extérieurs et de terres à jardins depuis le XIII^e s. Quelques aménagements attirent l'attention : un probable grand fossé bordant l'Hôtel-Dieu et des sépultures dont une fouillée qui livre trois individus déposés ensemble dans un unique creusement. Cette découverte permet d'évoquer l'hypothèse d'un épisode de crise sanitaire dans l'établissement



Châtillon-Coligny (Loiret) place du Pâtis : vue générale de deux individus déposés dans la tombe multiple F8. (F. Tane, Inrap)

d'accueil à un moment à situer dans le courant du XV^e s. ou dans le premier quart du XVI^e s.

Tout ceci montre la nécessité d'intervenir dans les centres villes où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

CHÉCY

La Croix-de-Reuilly

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en juin/juillet 2021 à Chécý, la Croix-de-Reuilly, en partie est de la commune, en amont du projet de lotissement, a permis d'explorer un terrain de 4,2 ha, dans un secteur où le contexte archéologique est peu connu. Les découvertes témoignent d'occupations à la période protohistorique et après un hiatus chronologique important, à la période médiévale à la période moderne et finalement contemporaine.

L'occupation la plus ancienne de Chécý est déterminée comme une occupation agropastorale correspondant à un habitat ouvert dont la datation est assise au début du Hallstatt (soit VIII^e s. av. J.-C.). Cet habitat est défini par la découverte de plusieurs pôles (dans les tranchées 1 à 5) concentrant des vestiges de bâtiments sur poteaux plantés (habitats et annexes agricoles probables), des fosses détritiques, des fosses de stockage, etc.



Fig. 1 : Chécý (Loiret) la Croix de Reuilly : fosse F5 datée du Hallstatt. (S. Chaudriller, Inrap)

Durant de nombreux siècles, le terroir a sans doute connu des périodes d'exploitations agricoles, puis à partir du XII^e s. le site est à nouveau investi pour y établir un établissement rural jusqu'au XIV^e s. L'occupation, centrée sur les tranchées 5 à 10, soit la partie sud de l'emprise, est essentiellement caractérisée par un chemin traversant d'ouest en est l'emprise, un imposant réseau fossoyé, des petits noyaux d'habitat (avec des fonds de cabane et des constructions à architecture de poteaux plantés) et un imposant puits.

La période moderne est brièvement évoquée par la présence de fossés parcellaires se croisant. Enfin, une régulière implantation de drains sur l'ensemble de la parcelle, selon un schéma en épi, figure la période contemporaine.

Séverine Chaudriller



Fig. 2 : Chécý (Loiret) la Croix de Reuilly : puits médiéval F94. (S. Chaudriller, Inrap)

DARVOY

La Motte

La fouille du site de « la Motte » à Darvoy a porté sur une surface de 15 500 m² dans le cadre des opérations préventives sur le tracé de la déviation de Jargeau. Les principaux résultats des recherches effectuées sur le terrain mettent en avant une aire spécialisée installée sur un point relativement haut, constitué de sables déposés par la Loire entre la période antique (datée par des fragments de céramique) et le début du haut Moyen Âge. Cette aire est matérialisée par la présence de 36 fours domestiques de dimensions et de typologies différentes, organisés dans une parcelle délimitée par deux fossés. Des trous de poteau témoignent de probables appentis. Si la fonction domestique des fours est attestée par leur morphologie,



Darvoy (Loiret) la Motte : vue d'un des fours domestiques. (J. Vilpoux, SRA)

la nature des aliments cuits sur ce site est inconnue à ce jour. Des éléments de réponse pourront être apportés par des études sur des graines potentiellement conservées dans les sédiments prélevés. Sa situation, à quelques centaines de mètres de la Loire, suggère un lien étroit avec le fleuve et pose la question du commerce fluvial (transports des denrées, des matériaux, etc.). Enfin, les emplacements des maisons attenantes à ces fours ne sont pas localisés.

La phase d'étude, ultérieure au terrain et qui consiste à analyser plus finement toutes les données enregistrées

sur le terrain, permettra de mieux comprendre cette occupation alto-médiévale, sa relation avec les sites qui lui sont contemporains. Elle apportera également de précieux indices sur son intégration dans le paysage fluctuant de ce secteur du Val de Loire et sur la gestion des inondations à cette période où la levée de Loire n'existait pas encore.

Laure de Souris

Moyen Âge

DORDIVES Château de Mez-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019.

Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale.

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e s.

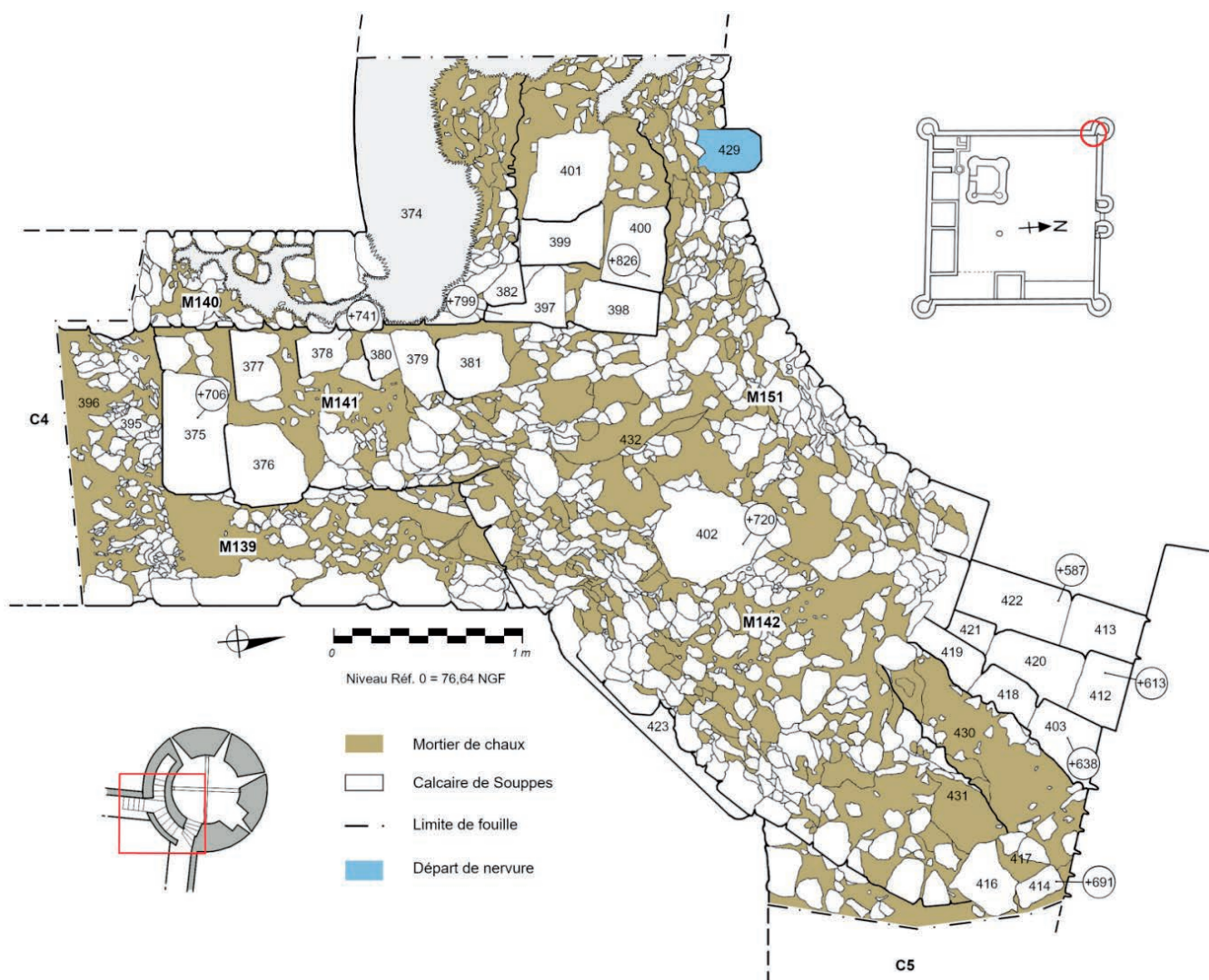


Fig. 1 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : plan de la fouille de la jonction courtines et tour T4, au niveau 2. (Edwige Borel, ADM)

L'enceinte carrée, du début du XIII^e s., pourrait être contemporaine de celle du château du Louvre. Elle est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'ogives du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente.

La campagne 2021 a approfondi les recherches historiques sur les premiers seigneurs du Gâtinais dont sont issus ceux du Mez. Les archives privées du château du Mez, jusqu'ici inexploitées, précisent les affectations des bâtiments et leurs transformations successives. Ces sources sont un complément précieux pour les interprétations et la datation de l'archéologie du bâti.

Durant cette même campagne, la fouille du sommet de la jonction des courtines ouest et nord avec la tour nord-ouest (T4) a montré comment le maître d'œuvre du début du XIII^e s. a résolu une triple contrainte : accéder au niveau 2 de la tour, salle militaire, accéder au niveau 3 sommital, indépendamment de la salle précédente, et assurer la continuité du chemin de ronde périphérique (fig. 1). Deux paliers distribuant quatre volées de marches incluses dans l'épaisseur des murs assurent cette circulation par des escaliers qui permettent de garder une altimétrie constante des chemins de ronde (fig. 2). Cette disposition semble faire partie du programme architectural répété sur les autres tours d'angle. L'étude des quatorze planées intérieures de la courtine ouest montre, quant à elle, un étagement particulier de la mise en œuvre des matériaux : calcaire de Souppes, silex et poudingue. Les changements de matériaux, lors de l'édification de la planée 9 de la courtine, pourrait indiquer une difficulté d'approvisionnement (fermeture de carrière ?). Les silex sont utilisés sans souci esthétique pour les parties hautes de la courtine intérieure, contrairement aux parements extérieurs du monument, principalement composés de

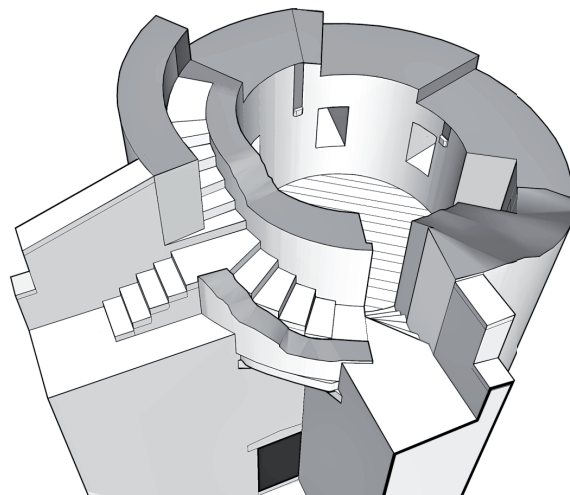


Fig. 2 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : restitution écorchée des paliers et des volées de marches. (Michel Piechaczyk, ADM)

calcaire lacustre. L'analyse chimique de la fine couche noire, de nature organique, située entre les deux couches de mortier séparant les planées 5 et 6, évoque une pratique médiévale de chantier, à savoir l'hypothèse d'une couche de paille, ou de fumier, volontairement déposée sur l'arase, pour protéger du gel le temps d'un hiver.

L'étude d'éléments lapidaires (pierres taillées éparées sur le site) précise la typologie et les modénatures des programmes architecturaux successifs.

Enfin, une troisième tranche de relevés topographiques des micro-reliefs, au sud-est du château, a permis de compléter le modèle numérique de terrain. La chapelle ruinée du domaine est sortie de son linceul de végétation. Ainsi, l'implantation de nouveaux points topographiques autour de cet édifice, qui garde tout son mystère, l'incluent maintenant dans le réseau géoréférencé.

Michel Piechaczyk

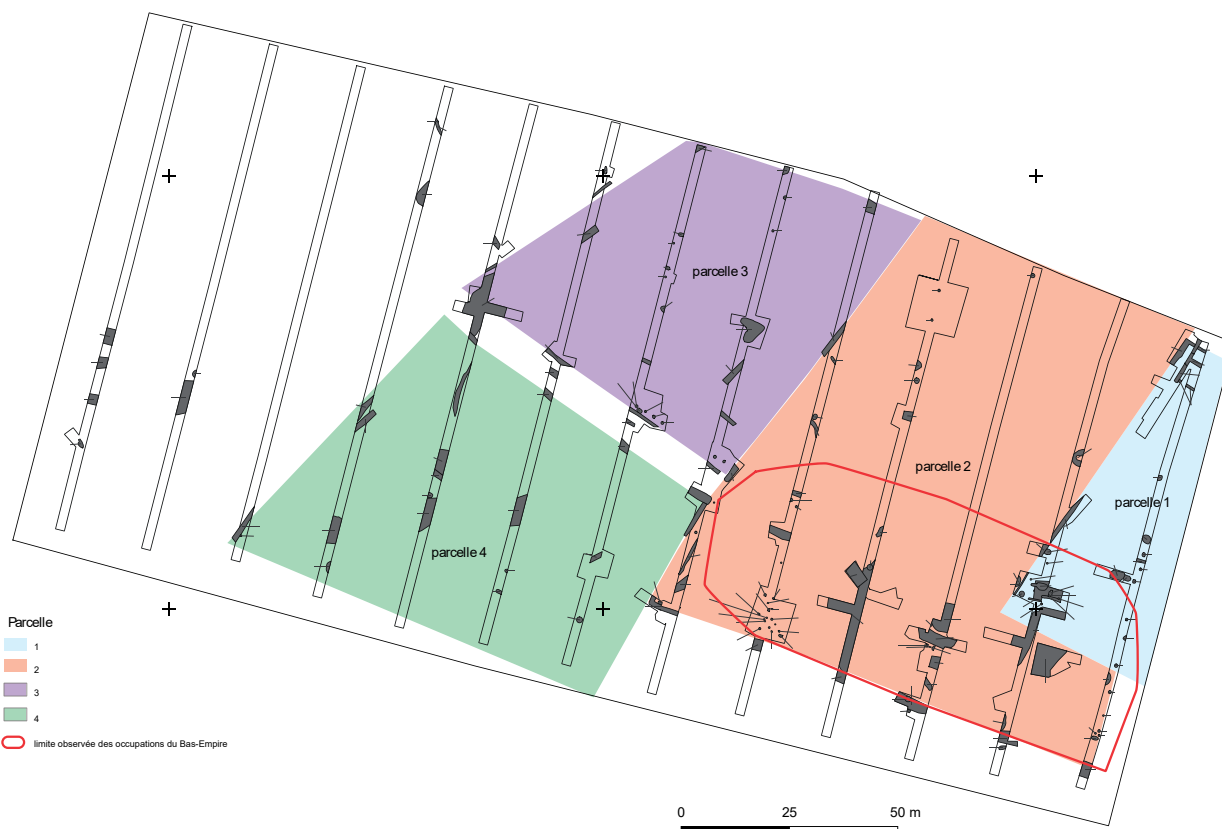
Le projet d'aménagement relatif à la construction d'une installation de méthanisation au lieu-dit la Terre-aux-Moines à Girolles (Loiret), a conduit le SRA à mettre en place une opération de diagnostic archéologique portant sur une superficie de 32 775 m².

L'intervention qui s'est déroulée du 20 mai au 09 juin 2021, se trouve sur un plateau calcaire relativement plat seulement marqué par une pente orientée est-ouest dont l'altitude est comprise entre 94 m à l'Est et 93 m à l'Ouest. Le substrat est principalement formé par le calcaire du Gâtinais (g2c sur la carte géologique), observé dans quasiment toutes les tranchées où il apparaît directement sous la terre arable dont l'épaisseur moyenne est de 0,30 m. La tranchée 1 révèle un faciès géologique légèrement différent, le calcaire étant recouvert par des argiles jaunes sur environ 0,20 m d'épaisseur.

Peu de sites sont répertoriés sur la commune de Girolles, malgré les nombreuses découvertes archéologiques faites sur l'ensemble du plateau notamment réalisées dans le cadre des aménagements des autoroutes A77 et A19. Néanmoins, la zone diagnostiquée est située dans un secteur qui a livré des vestiges du Néolithique au Mont Ardent et de la période romaine à la Vieille Poste et au Grand Villon.

Les 13 tranchées et les extensions correspondent à une superficie ouverte de 4 206 m². Outre de rares indices d'occupation se rapportant à une période indéterminée de la Protohistoire, les vestiges témoignent d'occupations domestiques et artisanales de la période romaine dont la durée est comprise entre le I^{er} et le IV^e s. ap. J.-C.

175 numéros de faits ont été attribués, 95 testés et 43 cor-



Girolles (Loiret) la Terre-aux-Moines : plan interprété des occupations gallo-romaines. (P. Neury, B. Wedajo, F. David, Inrap)

respondent à des traces d'origine naturelle. Spatialement, les vestiges peuvent être regroupés en deux grands ensembles ; un à l'est, de la tranchée 1 à 6, où dominent des aménagements liés à des structures d'habitat et un autre à l'ouest principalement constitué de fossés parcellaires.

Les données récoltées reflètent deux phases d'occupations distinctes (Haut-Empire et Antiquité tardive).

Les vestiges associés à la première phase se rapportent aux éléments structurants de la *pars rustica* et de la *pars agraria* d'un vaste domaine agricole gallo-romain de type villa qui se développe sur environ 2 ha. À l'ouest, ils sont matérialisés par un réseau fossoyé SO-NO, sans doute un chemin menant à une interruption d'un enclos fossoyé perçu sur environ 1 ha, et un mur de clôture, F142, à l'est duquel doit se développer la *pars rustica*.

Dans un second temps, un bâtiment maçonné (bât. 1), s'installe en partie sur le mur de clôture F142. Le bâtiment 1 est constitué d'un mur orienté NE-SO et de deux murs de refend récupérés au moyen de tranchées. Cette construction se prolonge au nord et à l'est sous les chemins ruraux actuels, au-delà des limites de l'emprise du diagnostic. L'ensemble reconnu couvre une superficie de 88 m².

La récupération des maçonneries de ce premier établissement est peut-être illustrée par la construction d'un atelier de chauxfournier.

L'occupation de l'Antiquité tardive est située dans la partie sud-est de l'emprise aux confins de la *pars rustica* et de la *pars agraria* de l'établissement du Haut-Empire. Deux constructions successives, l'une sur solin, l'autre

sur poteau, un grand bâtiment excavé et peut-être une ou deux constructions sur poteaux supplémentaires mal datées, de grandes excavations sans doute liées à la récupération de marne constituent l'essentiel des vestiges identifiés. L'abondant mobilier métallique mis au jour dans le comblement du grand bâtiment excavé traduit sans doute la continuation des activités de récupération de matériaux réalisées dans les vestiges du Haut-Empire. Le mobilier céramique est principalement illustré par les productions régionales. Quelques productions du Val de Loire et du sud de l'Île-de-France ont également été observées. Ce site présente, à travers le faciès céramique, de nombreuses similitudes avec ce qui a été observé sur la fouille d'Escrennes le chemin de Saint-Eutrope. Le mobilier métallique compte 105 fragments dont 44 isolats.

Les résultats du diagnostic mettent en évidence l'évolution d'une occupation rurale entre le Haut et le Bas-Empire sur une superficie approximative de 2 ha.

À l'Est, sur environ 1 ha se développe l'espace domestique et artisanal clos par mur de clôture, qui au Haut-Empire, signale la limite entre la *pars rustica* et la *pars agraria* de l'établissement. L'occupation se développe hors emprise, en direction des Bois-de-Villon. À l'Ouest, sur une superficie à peu près équivalente, le terrain est occupé par un réseau parcellaire fossoyé développé autour d'un ou deux chemins d'exploitation. Toutefois, c'est l'occupation tardo-antique, en grande partie inscrite dans l'emprise diagnostiquée, qui constitue l'élément le plus important du fait d'un très bon état de conservation des vestiges.

Le projet d'aménagement au 12 rue du Lieutenant-Thomasset à Ladon (45), porté par la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, consistant à la restructuration de l'école élémentaire de Ladon, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire et réalisée par l'Inrap du 19 au 23 juillet 2021. L'emprise accessible du projet couvre une surface de 5 335 m². L'intervention a porté sur des terrains dont une partie était anciennement occupée par des jardins et une autre par les installations des services techniques de la ville et le service incendie. Hormis les réseaux rendant inaccessible une partie du terrain, l'aménageur avait procédé à la démolition de plusieurs constructions et au défrichage de la partie jardins.

L'ouverture des tranchées correspond à une surface de 634 m², soit rapportée à une emprise accessible de 4 520 m² pour une surface prescrite de 5 335 m², équivaut à des taux d'ouverture de 14 % et 11,8 %.

L'emprise du projet est localisée dans une zone d'affleurement des molasses du Gâtinais (g3a) qui est sur la zone diagnostiquée représentées par des argiles sableuses de couleur ocre jaune, remaniées en surface par de nombreuses bioturbations (racines et animaux fouisseurs), la coloration devenant plus vive à environ 0,60 m de profondeur. Il apparaît directement sous l'horizon agricole dont l'épaisseur est comprise entre 0,25 et 0,30 m. Au niveau du parking des services techniques de la ville, le substrat géologique observé sous 0,80 m de remblais constitués de matériaux divers est formé d'argiles de couleur verdâtre.

Aucun fait archéologique significatif n'a été mis au jour. Les seuls éléments découverts se rapportent à deux pièces lithiques datées du Néolithique au sens large, dans la tranchée 8 aux soubassements d'une grange démolie préalablement à l'intervention de diagnostic archéologique et dans la tranchée 7, à ceux d'une construction légère qui, selon les informations de l'ancien propriétaire du terrain, appartiennent à une construction destinée à l'élevage de poules et détruite dans les années 1970.

Hormis un silex mis au jour à une quinzaine de centimètres dans la tranchée 5, les éléments anthropiques, fragments d'ardoises, de briques et de verre se réfèrent aux activités agricoles récentes.

Les sondages effectués à l'emplacement des anciennes maisons détruites par l'aménageur pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, montrent l'absence de tout niveau d'occupation, le substrat géologique affleurant en surface des démolitions.

Le cadastre napoléonien ne signale aucune construction à l'emplacement des terrains diagnostiqués. Sur la carte d'état-major du XIX^e s. les seules constructions visibles sur l'emprise du diagnostic se limitent aux maisons longeant la voirie.

Bien que situé dans un secteur propice aux occupations les parcelles diagnostiquées n'ont livré aucun indice d'occupation antérieur au XIX^e s.

Éric Frénée

LE MALESHERBOIS MANCHECOURT

La Grange-des-Musereaux, la Vallée-Saint-Martin

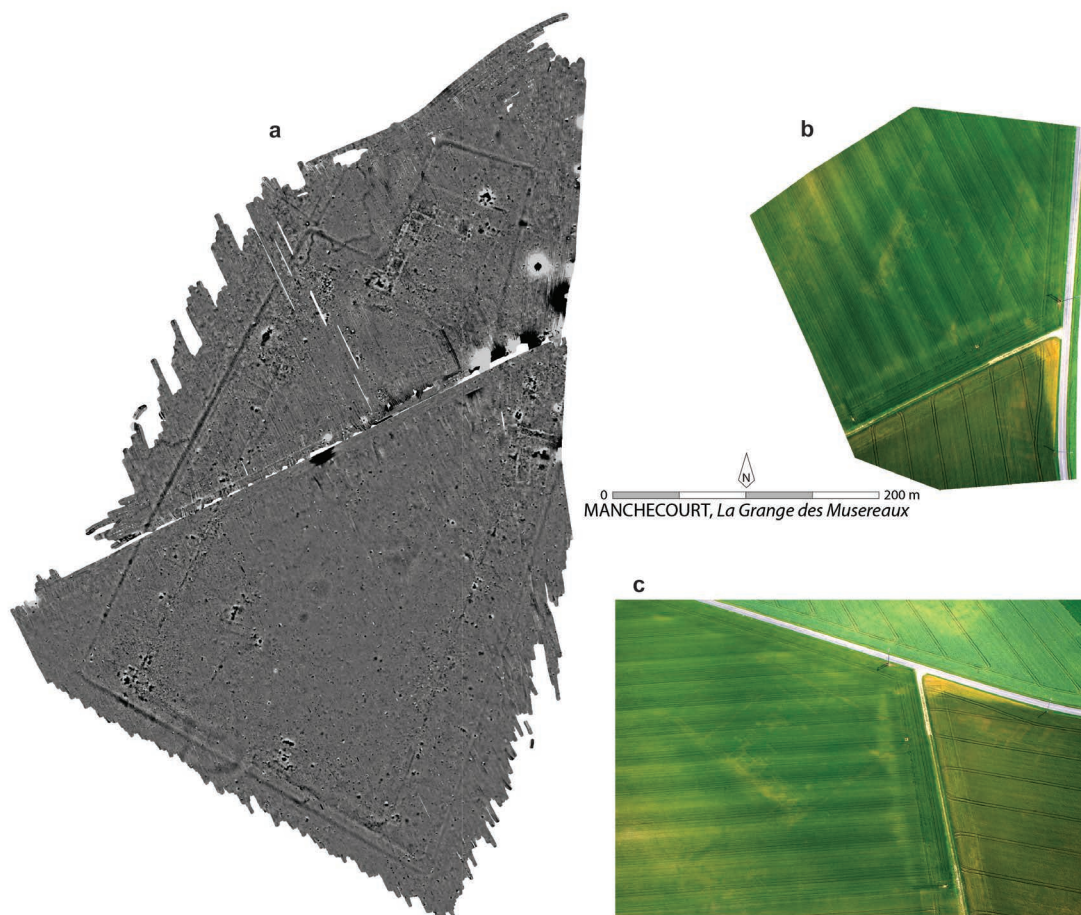
Le site de Manchecourt, grand établissement rural gaulois de la fin du II^e s. av. J.-C., qui se développe en *villa* romaine à plan axial et pavillons alignés, est situé en Beauce, dans le nord du département du Loiret. Son étude s'inscrit dans l'opération 3 de l'équipe IV, AMER : Agglomérations et territoires de La Tène moyenne à l'époque romaine. Ce site illustre la question de la romanisation des campagnes en Gaule entre la fin de la période gauloise et la période romaine. Il a fait l'objet d'une première campagne de fouille en 2019, dans le cadre du chantier-école de l'université de Strasbourg.

Présentation des méthodes mises en œuvre en 2021

En l'absence d'autorisation de fouilles, les objectifs de l'année 2021 se sont appuyés sur deux opérations qui permettent d'avoir une meilleure connaissance du site sur l'ensemble de son étendue.

La première opération consiste en une prospection géophysique de l'intégralité de 12 ha du site. C'est la société GeoCarta qui a été chargée de ces prospections. Elles ont été conduites en deux temps afin de s'adapter aux différentes cultures. La première tranche a été réalisée le 26 août 2020, et portait sur la partie sud du site, qui correspond à la plus grande portion de la *pars rustica*. Le 16 août 2021, c'est sur la partie nord que les prospections ont été réalisées. Elles ont consisté en une couverture magnétique complète du site et des essais par méthode électrique.

La seconde opération a été réalisée par Jean-Philippe Droux, cartographe et ingénieur à l'UMR 7044. Le site fait l'objet depuis plusieurs années de photographies aériennes par la Société archéologique de la région de Puiseaux. Il existe ainsi plusieurs dizaines de clichés sur cet établissement. Ces différents clichés pris d'un ULM



Le Malesherbois Manchecourt (Loiret) la Grange-des-Musereaux, la Vallée-Saint-Martin : vues aériennes de la villa et prospection géophysique. (Géocarta, S. Fichtl, Université de Strasbourg)

sont pour la plupart obliques et un redressement a été nécessaire afin de pouvoir les intégrer à un SIG. Ce travail, effectué par Jean-Philippe Droux, a permis de compléter les données déjà existantes des couvertures satellitaires (IGN, GoogleMaps, ApplePlan) et de préciser de nombreux aspects moins faciles à identifier sur ces clichés. Les photographies montrent bien les divers fossés de l'époque gauloise, mais aussi les bâtiments sur solin en pierres qui apparaissent moins bien sur les résultats des prospections géophysiques. La partie la plus photographiée correspond à l'enclos résidentiel, la *pars urbana* de la villa romaine. Les différents clichés ont permis un dessin précis de deux des trois ailes du bâtiment principal, le troisième côté étant moins bien conservé, comme l'avait confirmé la campagne de fouille réalisée en 2019.

Présentation du site : état des connaissances en 2021

Le croisement des données de prospection géophysique et de couverture aérienne autorise une description plus fine de l'établissement rural, qui permettra de mieux cibler les zones d'intervention archéologique, la fouille intégrale d'un tel site étant impossible et non souhaitable.

Le site détecté à l'origine par photographie aérienne se compose de deux enclos accolés. Le premier correspond à la partie résidentielle de l'établissement. De forme trapézoïdale, il couvre une surface de 1,12 ha (137 x 100 x 120 x 72 m). A l'intérieur se trouve un autre enclos plus réduit de 0,6 ha de forme rectangulaire (92 x 75 x

88 x 68 m). D'après la stratigraphie des fossés, celui-ci a été mis en place le premier. C'est à l'intérieur de ce système fossoyé qu'a été établi le bâtiment principal de la *pars urbana* romaine. Il prend la forme d'un U entourant une cour centrale de 0,3 ha. Si les ailes ouest et nord ressortent bien sur les différents documents (photographie aérienne, prospection géophysique), l'aile est à l'inverse est quasi invisible. La fouille de 2019 a mis en avant le très mauvais état de préservation de cette zone, avec des tranchées de fondation parfois conservées sur moins de 5 cm.

Au sud de l'enclos résidentiel est accolé un grand enclos trapézoïdal de 10,25 ha (403 x 303 x 375 x 218 m) qui correspond à la *pars rustica* de l'établissement gaulois et de la villa romaine. Elle est organisée selon le plan qui définit les *villae* à plan axial et pavillons alignés, caractéristiques de la Gaule, et trouve son origine dans les établissements gaulois du II^e siècle av. J.-C. Une esplanade centrale de 6,6 ha (360 x 208 x 327 x 173 m) est bordée sur les deux grands côtés par une délimitation sur laquelle s'aligne une série de petits bâtiments rectangulaires. La nature de cette délimitation n'est pas claire, mais les différents documents indiquent nettement qu'elle a connu plusieurs phases. S'agit-il seulement de murs, ou y a-t-il aussi des délimitations sous forme de palissades qui remonteraient à l'époque gauloise ? Les fouilles à venir devront éclaircir cet aspect.

Stephan Fichtl

Le bourg actuel de la commune de Mardié est implanté en bout d'un éperon marqué à la confluence entre la Loire et le Cens, un affluent. Les travaux de diagnostics ont été réalisés en arrière de ce bourg, sur le plateau de l'éperon, une ancienne terrasse alluviale et le versant nord, rebord de la vallée du Cens. Les occupations découvertes s'étagent du Néolithique moyen à la Seconde Guerre mondiale.

L'occupation du Néolithique moyen a été découverte sur le plateau, dans la zone sud de l'emprise, dans un secteur peu lisible et abondamment réoccupé lors des périodes antiques et médiévales. Les témoins du Néolithique sont une fosse et deux surfaces restreintes contenant du mobilier.

La zone Nord de l'emprise a livré ce qui semble correspondre à un site d'habitat comprenant des bâtiments,



Fig. 1 : Mardié (Loiret) ZAC de l'Aumône : plan des vestiges. (T. Hamon, Inrap)

un mur de délimitation externe et un « vallum » pouvant correspondre à un fossé externe, le tout est aménagé en terre. Le gisement semble conservé en certains endroits sur une quarantaine de centimètres. Une dénivellation à plan hémisphérique est visible en dehors de l'emprise. Elle disparaît à l'est et à l'ouest. Au sud, la limite est peut-être oblitérée par un chemin actuellement utilisé.

Une seconde phase semble correspondre à un mur fondé dans une tranchée et armé à l'aide de poteaux de bois. Une fosse contenant du mobilier du Hallstatt final serait à rattacher à cette phase d'occupation. Une dernière phase de construction, la troisième, présente à la base, un mur en tranchée et une élévation en terre.

Les occupations plus récentes comprennent des fossés délimitant des parcelles, un enclos fossoyé, deux axes de circulation, dont un semble s'inscrire dans le parcellaire médiéval du bourg de Mardié, mais ne figure pas sur le cadastre napoléonien dressé en 1834.

Enfin une cachette de munitions allemandes fabriquées en 1915 ont été découvertes dans un fossé situé entre deux parcelles. Ces munitions, probablement une caisse de balles de mitrailleuse, paraissent avoir été cachées dans le secteur durant la seconde guerre mondiale. Il est possible qu'il s'agisse d'un acte de la résistance locale. Une fosse quadrangulaire située à proximité peut correspondre à une petite carrière d'extraction de matériaux comblée durant ces périodes.

Tony Hamon

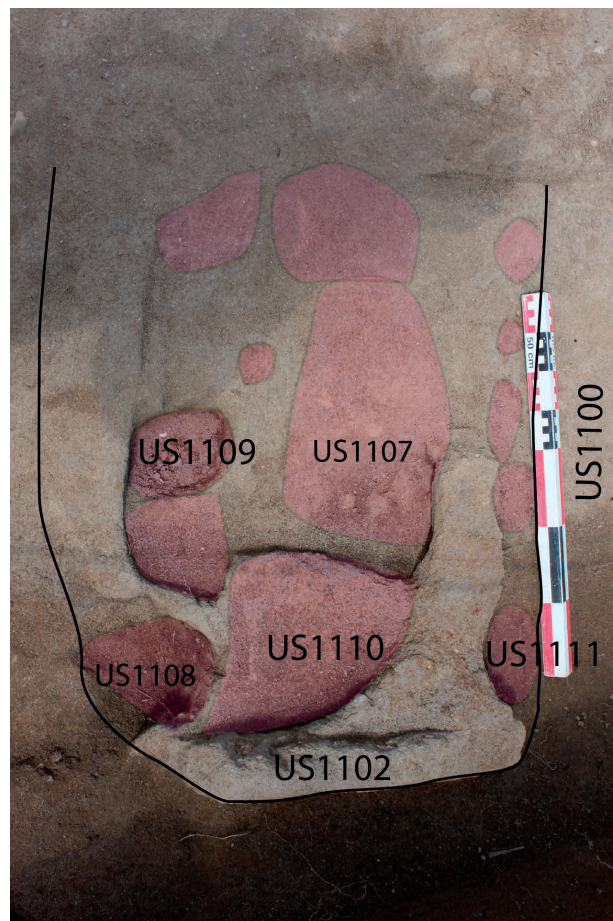


Fig. 2 : Mardié (Loiret) ZAC de l'Aumône : F210 mur terre à poteau détail vu de l'ouest. (T. Hamon, Inrap)

Gallo-romaine

MARDIÉ Latingy

Cette fouille a été mise en œuvre dans le cadre du projet de déviation de la RD921 (contournement de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel, à l'emplacement d'une des piles du nouveau pont). Elle est située en pied de coteau en rive nord du fleuve Loire. Le diagnostic préalable avait mis en évidence trois canalisations de tegulae et de calcaire et une maçonnerie en terres cuites architecturales (TCA) construits sur des remblais d'une terrasse. La fouille a révélé que ces éléments participaient d'un atelier de tuilier du Haut-Empire (fin I^{er} s. III^e s.) possiblement édifié à proximité même du chenal actif de la Loire et s'étendant certainement hors de l'emprise prescrite.

La terrasse artificielle entaillant le coteau calcaire est constituée de plusieurs couches de remblais. Elle permet de gagner de l'espace en pied de coteau, de disposer d'une surface aplanie et d'être suffisamment surélevée pour protéger les aménagements des crues. Sur celle-ci, deux fours sont édifiés successivement l'un à proximité de l'autre. L'emplacement du premier, très fortement récupéré, sert ensuite de tessonnrière pour partie de ratées de cuissons, principalement rejetées dans la fosse de travail. Le second est bien conservé. Construit en tuiles, de plan rectangulaire, il mesure 3 m sur 2 m et subsiste sur 1,5 m de profondeur. L'élévation du laboratoire n'est

pas préservée, mais dans la chambre de chauffe sont conservées les six pilettes supportant la sole. L'alandier et une partie des parois de l'aire de chauffe sont également maçonnés en tuiles. Le four a été fouillé méthodiquement et ses matériaux de construction prélevés pour l'étude. Ces fours sont associés à au moins deux bâtiments sur poteau. Les canalisations en tuiles et pierres calcaire servaient apparemment à conduire les eaux pluviales en protégeant les fours.



Fig. 1 : Mardié (Loiret) Latingy : vue verticale d'un des deux fours. (D. Depoorter)

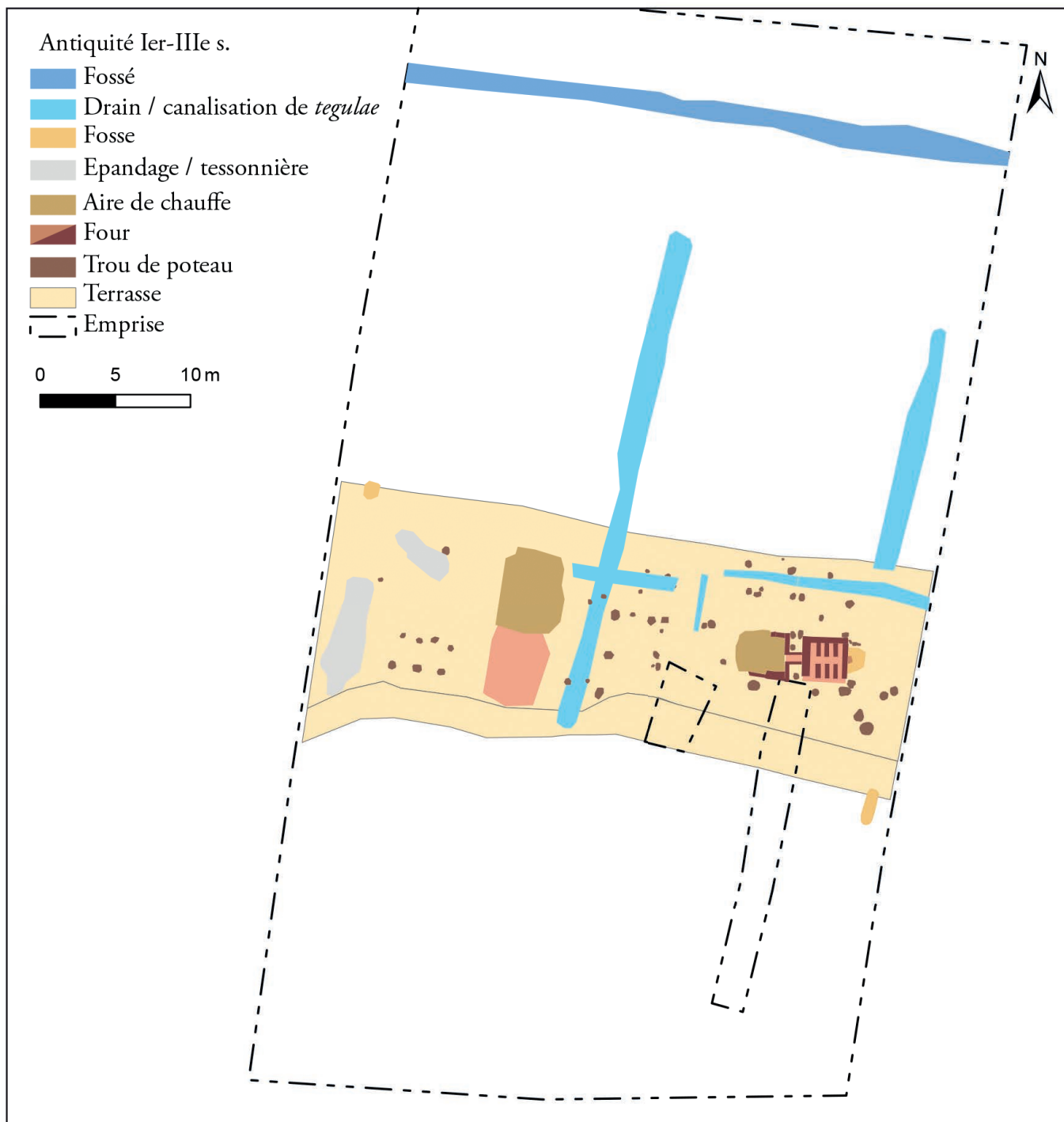


Fig. 2 : Mardié (Loiret) Latingy : plan de la fouille. (Service archéologie préventive du Loiret)

La quantité très importante de mobilier archéologique issu de l'atelier (30 palettes de TCA, plus de 700 caisses), très largement supérieure aux prévisions du PSI, a conduit, passé leur traitement primaire et l'étude des autres mobiliers et les datations ^{14}C , OSL et archéomagnétiques à proposer au service régional de l'archéologie une étude partielle raisonnée des lots de TCA centré sur les matériaux de construction du four 2 et la sélection de quelques lots des tessonniers. Cela nécessitera néanmoins de dégager des moyens supérieurs à ce qui était prévu au PSI pour mieux aborder cette économie de production.

Émilien Estur



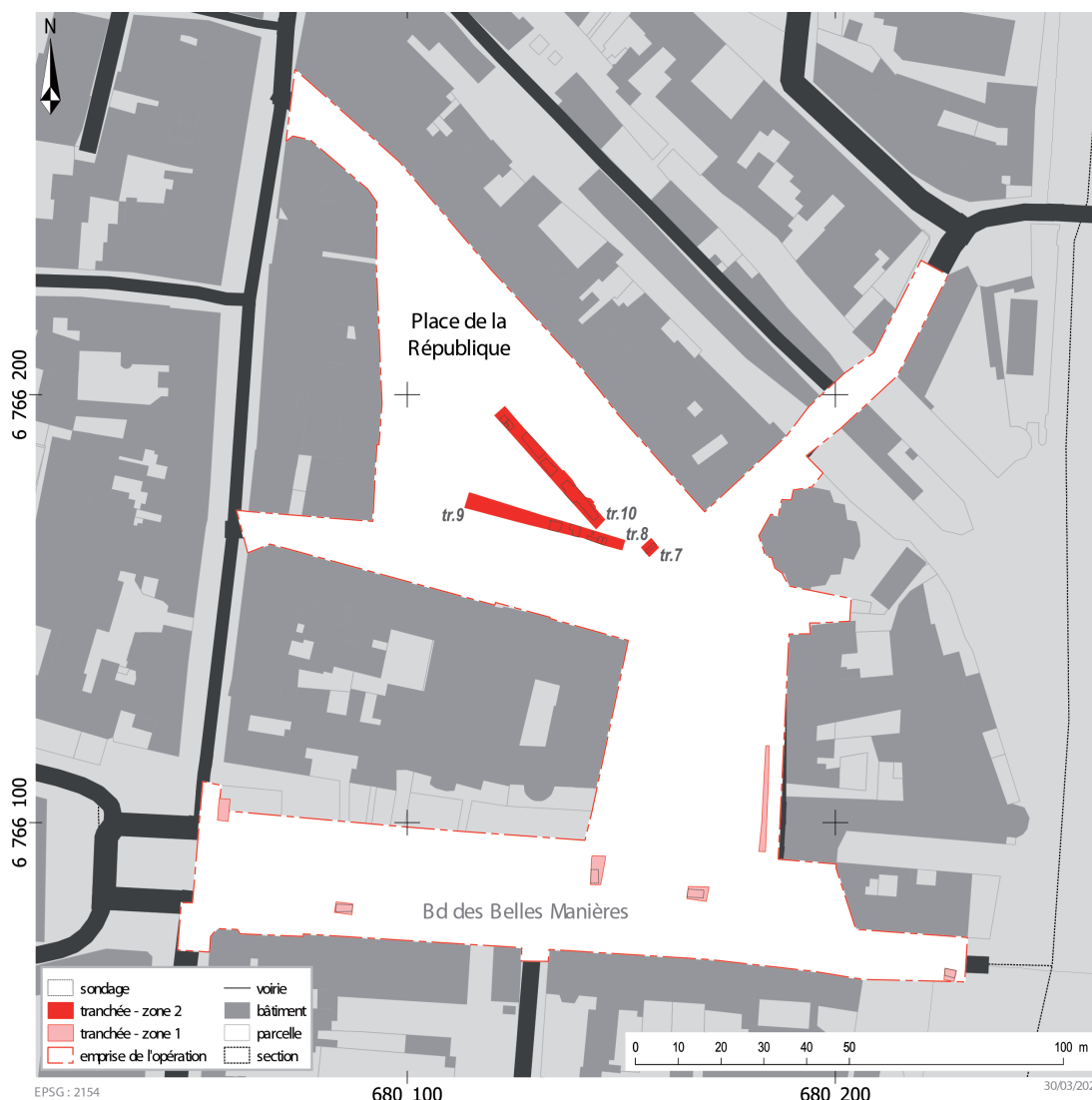
Fig. 3 : Mardié (Loiret) Latingy : vue du démontage d'un des 2 fours. (Service archéologie préventive du Loiret)

Le diagnostic du boulevard des Belles-Manières, de la place de la République et des rues adjacentes à Montargis (Loiret) porte sur une emprise de 12 000 m². Il s'intègre dans un projet d'aménagement d'espace public. L'emprise diagnostiquée est située de part et d'autre de l'enceinte urbaine médiévale de la ville. Cette opération doit se dérouler en trois phases : l'étude du boulevard des Belles-Manières (réalisée en novembre 2020), de la place de la République (janvier 2021) et le suivi des réseaux dans les rues adjacentes. Cette dernière étape reste encore à réaliser au moment de l'écriture de cette notice en novembre 2023. Sans attendre la fin de ce diagnostic, on peut déjà indiquer que les apports de cette opération sont conséquents.

L'essentiel de l'espace sous l'actuel boulevard (zone 1) était occupé depuis les derniers siècles du Moyen Âge et jusqu'à la première décennie du XIX^e s. par le fossé lié à l'enceinte urbaine de Montargis. Les ouvertures archéologiques ont permis de le mettre au jour.

Dès la phase de préparation, pour l'actuelle place de la République (zone 2), la consultation des plans « anciens » permettait de reconnaître que cet espace n'est pas bâti au moins depuis la période moderne (dès 1570). Les sources écrites nous indiquent que cet espace est nommé la place du Marché (attestée en 1380). Une halle en bois y est mentionnée comme détruite au cours de l'incendie de 1525. Ce lieu est nommé la place des Halles en 1601, ensuite et jusqu'au milieu du XX^e s. c'est la place du marché au Blé puis la place de la République. Les tranchées de diagnostic ont permis de mettre en évidence les aménagements de cette place dès l'époque moderne et notamment les vestiges, plots maçonnés, d'un bâtiment correspondant vraisemblablement à un état de la halle mentionnée dans les textes.

François Capron



Montargis (Loiret) boulevard des Belles-Manières et place de la République : plan de situation des tranchées et de l'emprise sur le cadastre actuel. (C. Font, Inrap)

NEUVY-EN-SULLIAS

Les Terres de l'Aulne et l'Aulne phases 1 et 2

Les occupations mises au jour sur l'opération de diagnostic de Neuvy-en-Sullias, « Terres de l'Aulne » concernent principalement l'âge du Bronze et La Tène, et, dans une moindre mesure, la période antique. Quelques rares éléments médiévaux et modernes peuvent être signalés, ainsi que quelques lithiques isolés.

Les éléments lithiques mis au jour, même s'ils présentent des caractéristiques anciennes, ne sont pour la plupart pas en place. Un éclat levallois et un nucléus mésolithique peuvent ainsi être signalés. Une industrie lithique protohistorique, associée aux vestiges de l'âge du Bronze a pu être caractérisée.

Les éléments protohistoriques, et en particulier du Bronze final sont nombreux. Une nécropole à huit enclos circulaires et deux incinérations hors enclos a ainsi été découverte. Les observations réalisées sur les enclos permettent d'évacuer toute conservation de monument, les fossés apparaissant immédiatement sous la terre végétale. Les enclos ne sont cependant pas datés précisément, aucun élément mobilier n'ayant été mis au jour dans le comblement des fossés. En outre, aucune incinération n'a été mise au jour au centre des deux monuments testés. Il est ainsi possible que celles-ci n'aient pas été préservées car initialement positionnées au sommet du monument, arasé depuis, en supposant qu'il y avait bien ici un tertre funéraire, et non un simple talus circulaire.

Les deux incinérations, dont une datée du Bronze final IIb, posent, quant à elles, plusieurs questions du fait de leur différence de traitement. Leur position en dehors des enclos est-elle d'origine chronologique ou est-ce lié à leur statut ?

Les fosses et trous de poteaux qui ont livré un mobilier abondant à l'ouest de l'emprise témoignent d'un habitat situé à environ 200 m des enclos. Notons la présence d'un puits et de fosses au comblement complexe, très riches en céramique.

Cette association de fosses d'habitat et d'un ensemble funéraire sans doute contemporain est tout à fait remarquable et est, à notre connaissance, unique pour la région (Frénée et al. 2017).

L'occupation laténienne est également assez remarquable. Située au sud-est de l'emprise, elle comprend un puits de La Tène C1-C2 et un enclos trapézoïdal de La Tène D1. Un second fossé, légèrement plus récent, se greffe sur l'enclos et pourrait constituer un enclos secondaire externe. Il s'agirait ainsi d'un système emboîté, assez classique des habitats laténien de nos régions. Seulement deux trous de poteau et une fosse ont été mis au jour à l'intérieur de l'enclos. Mais il faut certainement s'attendre à la présence de plusieurs bâtiments sur poteaux.

Le mobilier issu du fossé est assez riche, et nous note-

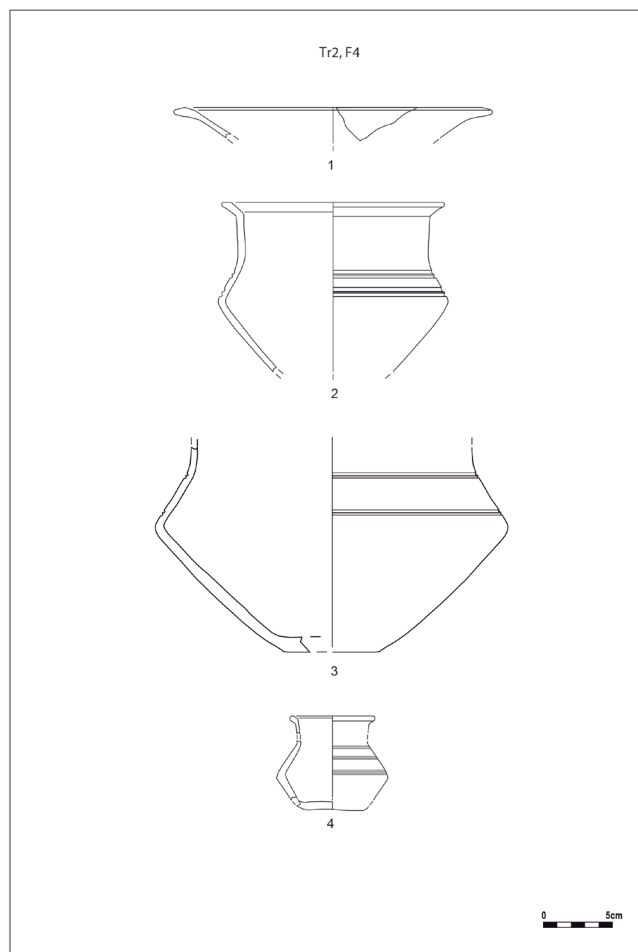


Fig. 1 : Neuvy-en-Sullias, les Terres de l'Aulne et l'Aulne : mobilier de l'incinération F4. (F. Mercey, Inrap)

rons en particulier un possible fragment de chenet en argile représentant un muflon (bœuf ou cheval, voire bœuf).

Au nord-est, 88 faits témoignent de l'occupation sur une assez longue période. Beaucoup cependant ne sont pas datés. Des éléments protohistoriques, laténiens ou antiques sont cependant identifiés. L'exploitation d'une veine d'argile semble avoir concerné au moins la période antique, si ce n'est la période médiévale. Quelques fosses protohistoriques, sans doute à vocation artisanale, ainsi qu'un très probable four, ont été implantés.

Si une mare et un réseau de fossés, probablement plus récents, témoignent d'une volonté de drainage de ces terrains, ceci permet de supposer que toute fosse creusée dans ce secteur était certainement rapidement pleine d'eau, ce qui a peut-être été le but recherché.

Enfin, quelques indices antiques sont signalés à l'ouest de l'emprise. Il s'agit d'un petit ensemble de trous de poteaux et fossés, qui délimitent sans doute une petite exploitation agropastorale, contemporaine ou sub-contemporaine de l'occupation déjà mise au jour au cours de la fouille réalisée sur la première partie de la carrière, en 2008.

Les occupations de Neuvy révèlent donc des vestiges assez nombreux et bien caractérisés, définissant des espaces assez bien délimités. Ces occupations ont cependant été fortement perturbées pour partie par la mise en place de nombreux drains agricoles, probablement dans la seconde moitié du XX^e s. Malgré ces travaux, ces terrains sableux et graveleux présentent toujours aujourd'hui une importante circulation d'eau avec une nappe assez haute dont le niveau évolue certainement au gré des saisons. Ces conditions peuvent certainement permettre de

mettre au jour des éléments en matériaux périssables mais également constituer de réelles difficultés de mise en œuvre.

Florent Mercey

Frénée et al. 2017 : FRÉNÉE É., FROQUET-UZEL H., HAMON T., MERCEY F., NOEL J.-Y., « habitats, nécropoles et territoire à l'âge du bronze et au début du premier âge du fer en région centre », in : MARCIGNY C., TALON M., CAROZZA I. dir., *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge de fer*. Paris : Inrap, CNRS Editions, coll. « Recherches archéologiques 12 », p. 161-186.

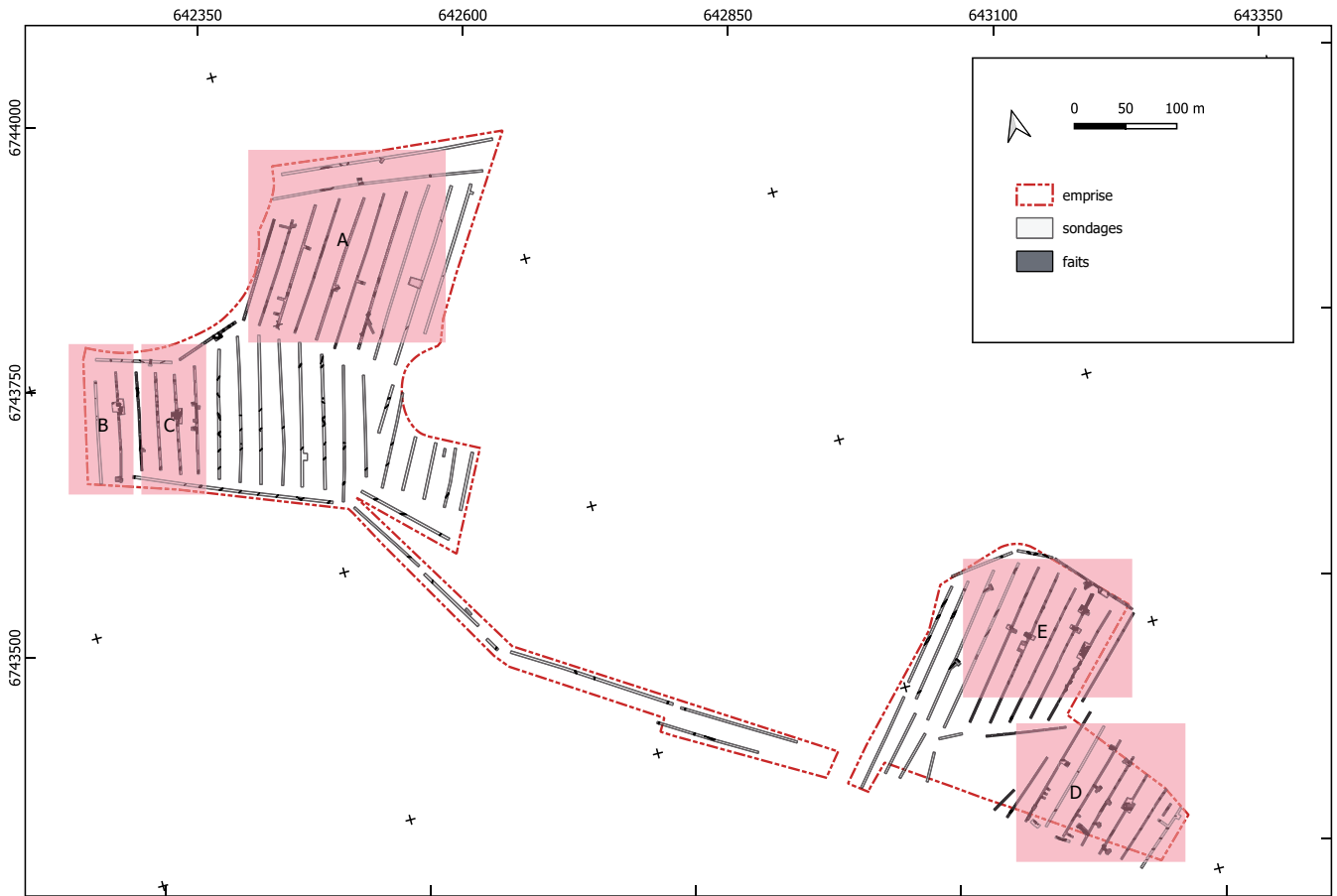


Fig. 2 : Neuvy-en-Sullias (Loiret) les Terres de l'Aulne et l'Aulne : principales zones concernées par les vestiges. (F. Mercey, Inrap)

Moyen Âge

Époque contemporaine

ORLÉANS

Caves du centre-ville

Époque moderne

Débutée en 2020, cette prospection thématique prolonge et renforce le travail sur les cavités de cette ville (essentiellement des caves et des carrières souterraines) précédemment mené notamment au sein du programme de recherche SICAVOR (Système d'Information Contextuel sur les CAVes d'ORléans), soutenu et autorisé par le service régional de l'Archéologie par l'intermédiaire d'une première prospection thématique pluriannuelle (2015-2017). L'inventaire des cavités se poursuit dans les quartiers « intra-muros » (ou « intra-mail ») correspondant au secteur circonscrit par le tracé de sa dernière enceinte (fin XV^e – début XVI^e s.), soit environ 140 ha, mais aussi hors les murs en particulier dans le faubourg Saint-Mar-

ceau situé au sud de la Loire, de même que les études monographiques, ainsi que les datations de caves et des bâtiments associés en élévation. En parallèle, la base de données a été reprise afin d'en faire un outil complet et efficient pour la compréhension de la fabrique urbaine d'Orléans, mais aussi pour en faciliter l'usage et assurer un enregistrement minimal des données au retour de terrain.

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas été pleinement favorable à la reprise du terrain. Néanmoins, 43 cavités ont été recensées, parmi lesquelles 25 nouvelles visites, trois sites ayant fait l'objet d'observations détaillées dans



Fig. 1 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : extrait du SIG, état de la prospection des cavités (n° SICAVOR) et des études de bâti (EB) dans le quartier cathédral. (D. Morleghe, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

le cadre de diagnostics archéologiques sur des parcelles renfermant des caves-carrières de l'époque moderne et six caves-carrières dans les faubourgs dont les visites ont été sollicitées par leurs propriétaires ou par le service de la Prévention des Risques Majeurs de la Métropole d'Orléans, portant à 916 le nombre de sites enregistrés dans la base de données du projet, pour tout le territoire de la commune d'Orléans. Les quartiers Saint-Aignan et Saint-Euverte, situées à l'est de la ville, dans l'espace de la deuxième accrue de l'enceinte urbaine édifée dans la seconde moitié du XV^e s., étudiés plus particulièrement ces dernières années, ont fait l'objet de rapides bilans, aucune donnée nouvelle ne venant remettre en cause les conclusions présentées dans les rapports et publications précédents.

Les travaux se sont concentrés cette année sur l'espace urbain situé dans l'angle nord-est de l'enceinte tardo-antique, représentant un espace de 8,30 ha environ et correspondant au quartier cathédral médiéval et à ses abords immédiats, notamment le côté nord de la rue de Bourgogne mais aussi les parcelles créées sur l'ancienne lice et l'ancien fossé des fronts nord et est de la courtière (rue Dupanloup, rue du Bourdon-Blanc). Ce dernier espace, où quelque 77 cavités sont connues et documentées très diversement (archives, archéologie préventive, relevés 3D, etc.), a été choisi pour éprouver la nouvelle base de données, se substituant à celle mise en place dans le cadre de SICAVOR. Il s'agit ici essentiellement de caves, dont certaines faisaient office de celliers ; on compte également des sous-sols archéologiques (cathédrale et hôtel de Région, rue Saint-Pierre-Lentin), des cavités techniques (calorifère de la cathédrale, soubas-

sement excavé sous les ailes centrale et occidentale du bâtiment du rectorat de l'académie Orléans-Tours, parking de la cathédrale donnant accès à la cave du chapitre de la cathédrale) et quelques autres cavités comme celle couverte de voûtes d'ogives sous la sacristie de la cathédrale. D'un point de vue chronologique, les sites s'échelonnent majoritairement entre le XI^e et le XVIII^e s. ; seules deux caves appartiennent à l'époque gallo-romaine. La



Fig. 2 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : 26 rue Saint-Étienne (SICAVOR 708), quartier cathédral, vestiges de la retombée de l'arc diaphragme supportant initialement le plafond du cellier, XII^e s. (C. Alix, Pôle d'archéologie d'Orléans)

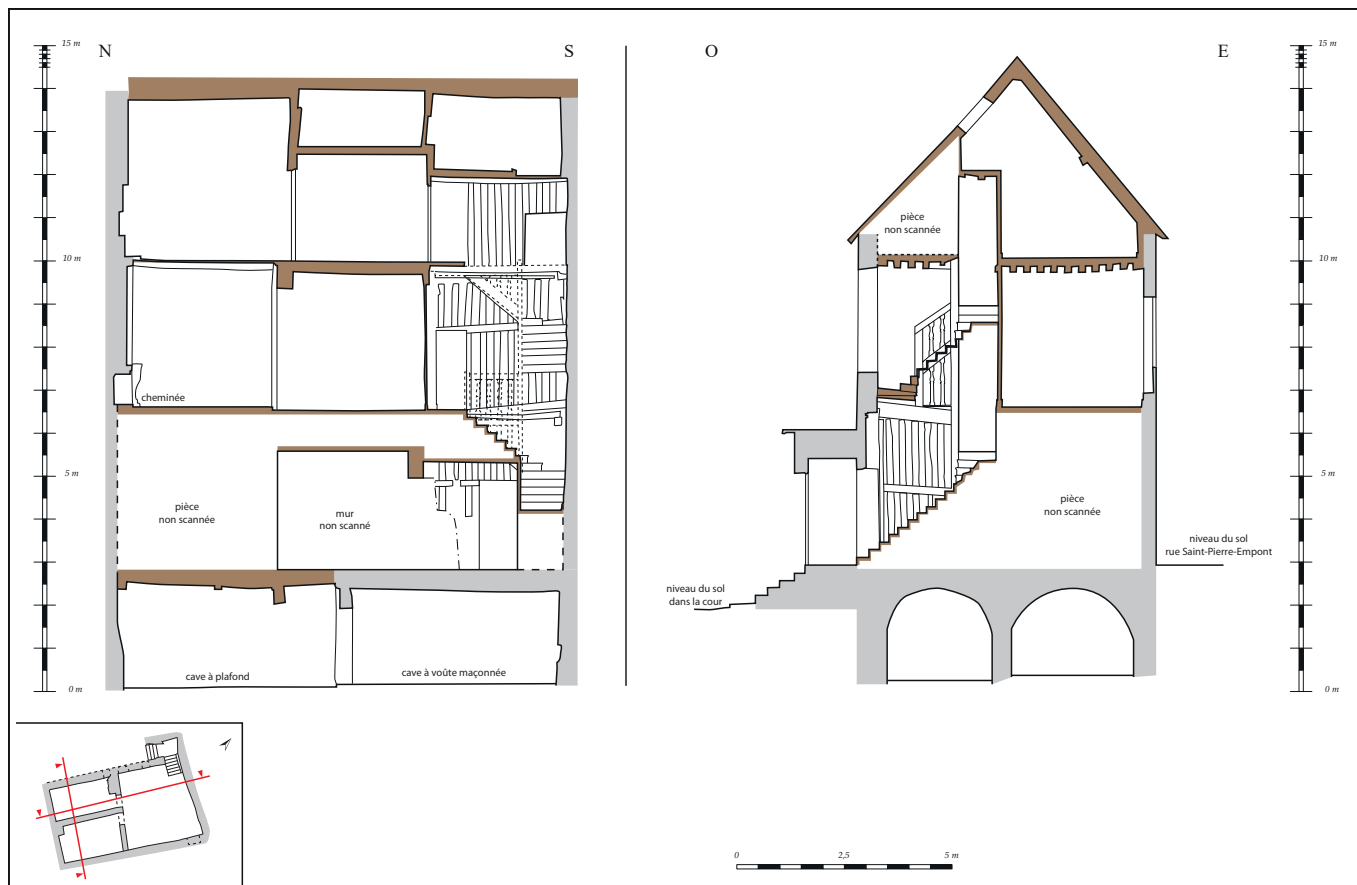


Fig. 3 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : coupes transversale et longitudinale de la maison 10 rue des Pastoureaux / 9 venelle Saint-Pierre-Empont (SICAVOR n° 409) édifée vers 1174. (D. Morleghem, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

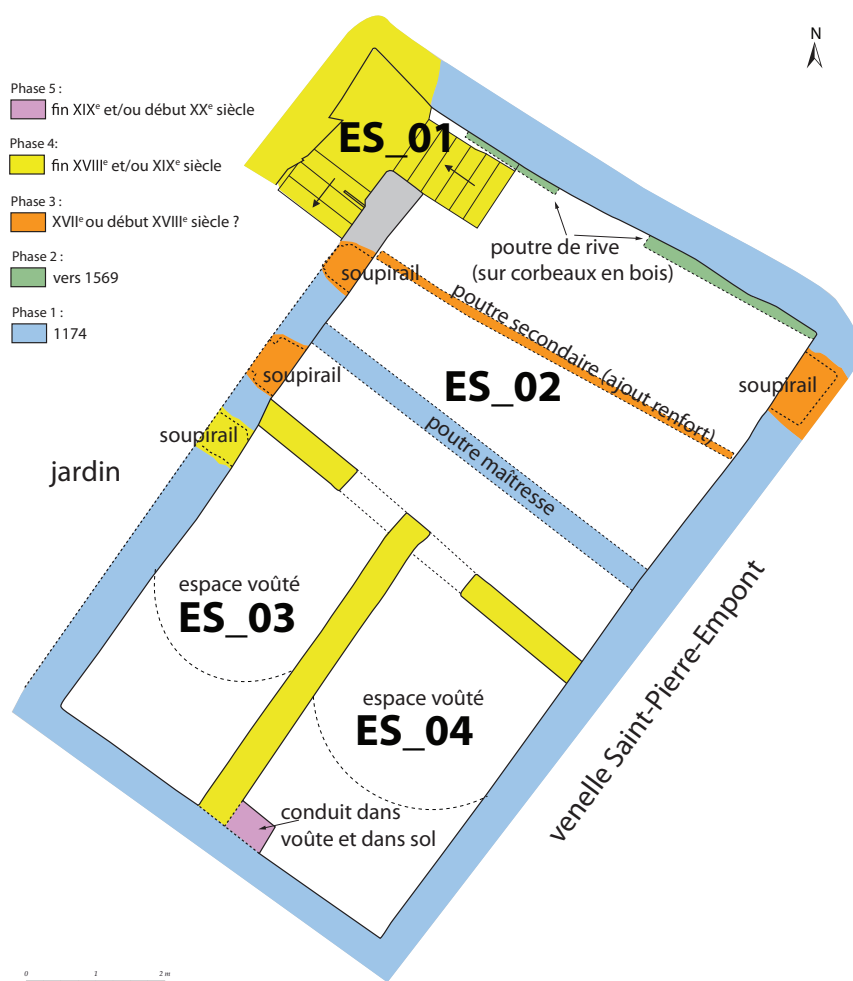


Fig. 4 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : plan avec phasage de la cave de la maison 10 rue des Pastoureaux / 9 venelle Saint-Pierre-Empont (SICAVOR n° 409). (D. Morleghem, C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

majorité des celliers des XI^e-XIII^e s. connus à Orléans sont localisées dans l'espace étudié ; ils se caractérisent par des couvresments peu fréquents à Orléans tels des voûtes d'arêtes (12 rue Saint-Étienne, 8 rue des Gobelets, etc.) ou des plafonds renforcés par des arcs diaphragmes (14-18 et 24-26 rue Saint-Étienne). Pour les XIII^e-XIV^e s. on observe des caves voûtées en berceau surbaissé renforcées par des arcs doubleaux ou à voûtes d'ogives. On remarque des types peu courants comme une petite cave à voûtes d'ogives de plan ramassé édifiée dans le soubassement d'une tour de flanquement de l'enceinte urbaine tardo-antique (8 rue Saint-Étienne) ou le vaste cellier du chapitre de la cathédrale (env. 21 x 9 m = 186 m²) formé de quatre travées couvertes de voûtes d'ogives. Les XV^e et XVI^e s. correspondent à une période de construction intensive, caractérisée par le remaniement profond de caves antérieures ou la construction d'habitations – parfois sous forme de lotissements – sur les anciennes fortifications démantelées (front oriental surtout) du fait de la mise en place de la nouvelle enceinte urbaine.

Le travail sur la base de données a consisté d'une part à la finalisation de l'implémentation sous Sqlite avec interface sous Qgis et au transfert des données existantes contenues dans la base élaborée en 2016, d'autre part en un test d'enregistrement avec un focus sur les caves de l'angle nord-est de l'enceinte tardo-antique (quartier de la cathédrale) et l'analyse approfondie des caves et des élévations du 8 rue des Gobelets. Cette nouvelle base, intitulée « Bâti en Élévation et Cavités d'Orléans » (BatECav) s'avère pleinement opérationnelle et répond

aux objectifs fixés, c'est-à-dire permettre d'une part un enregistrement rapide minimal pour assurer le suivi de la prospection, d'autre part un enregistrement et une analyse détaillés des structures excavées et en élévation, qui permettent de suivre l'évolution du bâti et des parcelles sur la longue durée.

Enfin, cette prospection thématique a permis en 2021 la réalisation de datations archéométriques sur deux sites. Des datations radiocarbone ont confirmé que la construction de la cave située au 26 ter rue de la Poterne / venelle Saint-Germain (dite cave du Petit-Ambert ou des Célestins-d'Ambert) s'est effectuée au cours de la seconde moitié du XIII^e s., soit un siècle avant la possible acquisition de cette demeure par les religieux du prieuré d'Ambert pour servir de maison de ville. En outre, une datation dendrochronologique a précisé la construction au XII^e s. d'une cave plafonnée et d'une partie des élévations de la maison qui la surplombent aux 10 rue des Pastoureaux / 9 venelle Saint-Pierre-Empont. Ce bâtiment constitue un jalon important puisqu'il possède les plus anciennes structures charpentées conservées en place, étudiées et datées dans un bâtiment de la ville (abattage en automne-hiver 1173-1174), bien que de nombreuses questions subsistent quant à son étendue exacte (espace sud bâti accessible par une arcade au rez-de-chaussée ?), à sa fonction initiale (habitation de dignitaire ou bâtiment communautaire du quartier canonial de Saint-Pierre-Empont ?) et à sa possible réaffectation comme maison de ville pour l'abbaye de Voisins à partir du XIV^e s.

Clément Alix

Époque moderne

ORLÉANS Cloître Saint-Aignan

Époque contemporaine

La fouille réalisée dans la collégiale Saint-Aignan et le Séminaire d'Orléans a consisté en une étude archéologique du bâti menée lors d'un suivi de travaux. Un changement de projet d'aménagement survenu lors de l'opération a conduit à l'abandon de la fouille de la zone 2 (ancienne chapelle ayant servi de salle capitulaire). Malgré un calendrier perturbé par des retards de la maîtrise d'ouvrage et par les confinements successifs liés à la pandémie de Covid-19, la fouille de la zone 1, accompagnant le percement d'une porte dans le mur séparant le bras sud du transept de l'église avec la chapelle du Séminaire située au sud, a livré des informations inédites sur la compréhension du parti architectural initial de la collégiale reconstruite après la guerre de Cent Ans.

Elle a tout d'abord permis de vérifier que le mur sud du transept avait été édifié, après 1444, en comportant deux arcades jointives de tracé brisé (ARC 100 et ARC 101) assurant une communication avec un espace situé au sud. La présence d'une chaîne d'angle en besace entre l'un des piliers servant de piédroit à l'arcade occidentale (ARC 100) et le mur en retour à l'ouest, ainsi que la similitude des formes architecturales (modénatures des bases et des arcs), attestent la synchronie entre la construction

de ces ouvertures et le reste du bras du transept (pér. 1). Les matériaux mis en œuvre dans ces arcades correspondent à deux types de calcaire du Nivernais (pierre d'Apremont et calcaire oolithique), répondant à un emploi hiérarchisé précis qui s'observe ailleurs dans l'édifice reconstruit entre le milieu du XV^e et le début du XVI^e s. L'étude des vestiges a montré que ces arcades étaient également contemporaines de la construction des deux voûtes d'ogives couvrant l'espace situé immédiatement au sud du transept. La confrontation de ces éléments avec les sources textuelles et iconographiques a permis de renseigner les utilisations de cet espace méridional formé de deux travées voûtées. S'il a pu servir de chapelle latérale, on peut se demander s'il n'a pas rempli aussi la fonction de porche, permettant notamment de donner accès à un édifice jusqu'ici ignoré par l'historiographie, mais qui est connu par quelques dessins des XVI^e et XVII^e s. réalisés avant sa destruction. Localisé sur la terrasse méridionale surplombant la rue du Crucifix-Saint-Aignan et la berge de Loire, cet édifice constitué d'au moins deux ailes perpendiculaires semblant formé des galeries à arcades correspondait-il à l'amorce d'un cloître canonial encadrant une cour ou plutôt à un espace de circulation et/ou d'agrément comme un promenoir ?

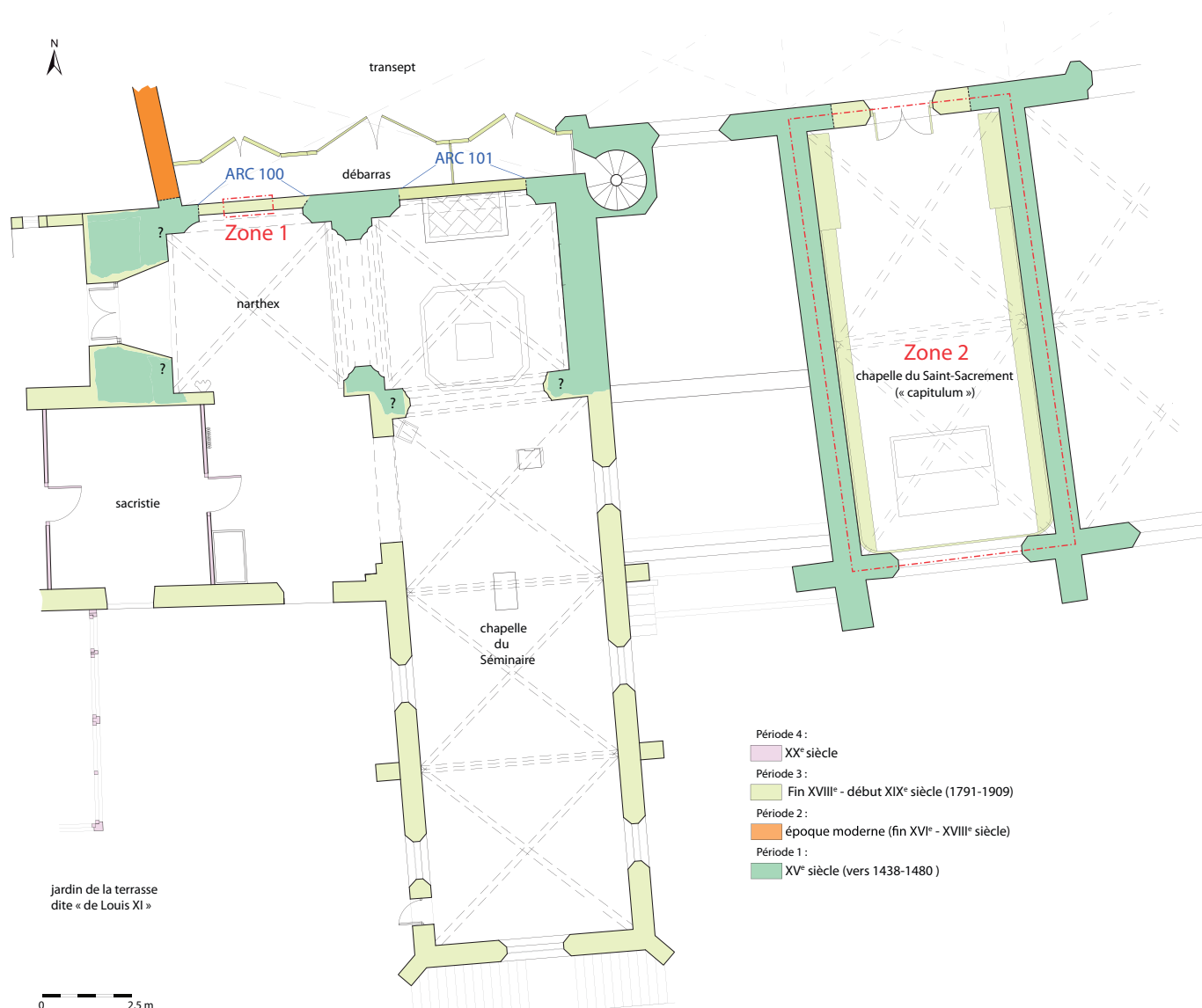


Fig. 1 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : extrait du plan (extrémité sud du transept) avec localisation des zones 1 et 2 et périodisation sur fond de plan C. Boucaud. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

Sur les pierres de la face nord du trumeau séparant les arcades ARC 100 et ARC 101, des traces fragmentaires de pigment rouge suggèrent l'existence d'un décor peint, que plusieurs graffiti sont venus recouper (pér. 2). Épargné par les destructions de 1567, les deux travées voûtées au sud du transept ont peut-être servi de chapelle(s) latérale(s) durant l'époque moderne, soit après fermeture de l'église par la construction d'un mur vers 1570 permettant d'isoler l'ancien transept de la nef en ruine, soit entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e s. lorsque les vestiges de l'édifice à deux ailes, situé sur la terrasse méridionale, sont alors intégralement démontés. Les recherches en archives, menées dans le cadre de la fouille, fournissent des mentions du XVIII^e s. semblant confirmer que l'une de ces chapelles, portant peut-être le vocable de Notre-Dame de Pitié, aurait pu accueillir à l'époque moderne l'autel de la petite paroisse du Crucifix-Saint-Aignan, initialement situé près du jubé de la collégiale.

La fouille a montré que la construction des parois maçonnées à l'intérieur des arcades ARC 100 et ARC 101 créant une séparation définitive entre ces chapelles (travées voûtées) et l'ancien transept de l'église ne datait pas de la fin du XVI^e s. tel que le suggérait la bibliographie, mais d'entre la fin du XVIII^e s. et le début du siècle

suivant (pér. 3). Ce constat s'accorde avec une mention prouvant que ces parois de fermeture ont dû être élevées par Benoît Lebrun, entrepreneur et architecte orléanais, qui acheta le 27 juin 1791 ces deux petites chapelles, en même temps que l'ancienne nef ruinée et la tour du clocher de l'église. Ce dernier fit bâtir un corps d'habitation sur l'emprise de l'ancienne nef, qui intégrait également la chapelle de la travée occidentale, l'ensemble étant affecté au couvent des religieuses Ursulines qui s'installèrent dans les lieux en 1810. Les deux anciennes travées étaient alors séparées par un mur transversal (nord-sud), qui matérialise une limite parcellaire toujours conservée dans le cadastre actuel. Après les années 1840, ces deux travées furent de nouveau réunies après destruction de ce mur transversal et elles servirent d'oratoire aux Ursulines. Ce dernier fut agrandi dans la seconde moitié du XIX^e s. par la construction d'une chapelle néo-gothique située dans le prolongement méridional de la travée orientale. Sur la face nord de la paroi de fermeture de l'arcade ARC 100, une couche de badigeon blanc, puis celle d'un enduit avec peinture de faux-appareil de pierre de taille, correspondent aux revêtements successifs appliqués au XIX^e s. lors de campagnes de restauration des intérieurs de l'église.

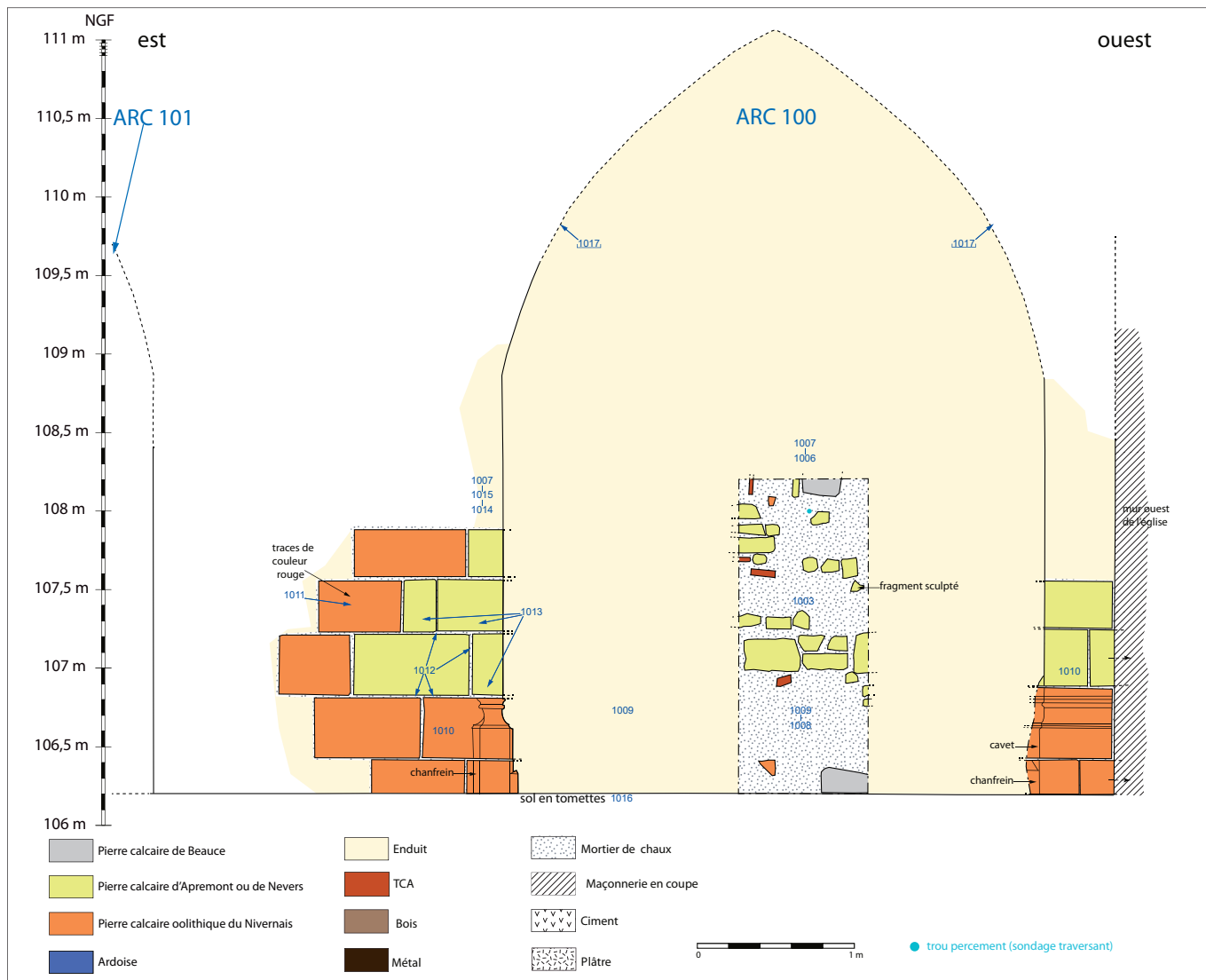


Fig. 2 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : relevé en élévation de la face nord du mur (arcade ouest ARC 100) depuis l'intérieur du transept et caractérisation des matériaux. (C. Alix, A. Ladam, Pôle d'Archéologie d'Orléans)



Fig. 3 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : vue de la base moulurée du piédroit oriental de l'arcade ouest (ARC 100). (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

Fig. 4 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : vue de la face sud des arcades (ARC 100 et ARC 101) depuis la chapelle du Séminaire. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)



Sur la face sud de cette paroi, la mise en place d'un gobetis et d'une couche d'enduit au plâtre incisée de faux-joints au ciment résulte d'un nouveau traitement esthétique de la chapelle, probablement réalisé dans la première moitié du XX^e s., après que le Séminaire d'Orléans ait pris possession de l'ancien couvent en 1909 (pér. 4). Le sol de l'ancienne chapelle latérale fut refait à l'aide de tomettes industrielles et de carreaux de ciment. Le

Séminaire, toujours propriétaire des lieux aujourd'hui, fit exécuter un dernier traitement du mur durant la seconde moitié du XX^e s. par le recouvrement du décor précédent à l'aide d'une épaisse couche de peinture beige, tandis que le sol de leur chapelle fut surmonté d'une chape de ciment destinée à accueillir un carrelage en pierres composites blanches.

Clément Alix

Gallo-romain

Époque moderne

ORLÉANS

164 rue du Faubourg-Saint-Vincent

Moyen Âge

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique du 164 rue du Faubourg-Saint-Vincent s'est déroulé du 7 au 10 juin 2021 préalablement à la construction d'un immeuble et de quatre maisons d'habitation. Il a pris la forme de cinq tranchées réparties sur l'ensemble de l'aménagement ainsi qu'en l'étude d'une cave-carrière située à l'aplomb de l'emprise de l'aménagement. Sur les 1984 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont près de 107 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 5,4 % de la prescription en incluant le bâti).

Huit faits archéologiques ont été enregistrés (six fossés et deux fosses). En parallèle, ce sont 46 unités stratigraphiques qui ont été documentées, réparties en sept séquences et cinq phases. Les points d'observation correspondent à cinq logs et huit coupes.

La première phase d'occupation du site remonte à l'Antiquité et se traduit par la présence de céramiques résiduelles dans différentes structures et unités stratigraphiques et formant un bruit de fond attestant cette occupation. Une deuxième phase de présence anthropique court du Moyen Âge à la fin du XVI^e s. et se caractérise par la présence de plusieurs structures en creux dont deux fosses qui sont vraisemblablement des bouches d'aérage relevant d'une activité d'extraction souterraine de matériau. Trois sections de fossés parallèles, formant deux ensembles, ont également été observées. Elles peuvent faire partie d'un réseau de creusements servant à drainer et/ou délimiter l'espace. Une troisième phase correspond à une mise en culture de cet espace, comme en témoignent les niveaux de terres végétales anciennes observés sur l'ensemble du site. Enfin, la quatrième et dernière phase correspond aux aménagements actuels de la propriété contemporaine, en surface comme en sous-sol.

Une cave-carrière se déploie sous la propriété. Dans une première phase, la galerie sud, le départ de la galerie nord ainsi qu'un puits d'extraction/aération (les structures les plus profondes) sont creusés. Dans une seconde phase, l'ensemble est agrandi par la prolongement de la galerie nord et par le creusement d'une galerie au nord-ouest. Les traces d'outils observées (boucharde) et le positionnement de son accès, en désaccord avec la maison actuelle postérieure au percement de la tranchée ferroviaire, suggèrent que ces deux phases de creusement se situent entre la fin du XVIII^e s. et les années 1840. Le premier niveau de cave a vraisemblablement été aménagé en concurrence avec la construction de la maison, car son extrémité orientale correspond à celle du mur de façade du corps de bâtiment oriental. Ce premier niveau de cave est renforcé par des aménagements de voûte et de parements de briques à la fin du XIX^e s. ou dans le courant de la première moitié du XX^e s. Enfin, la cave-carrière a été utilisée à des fins diverses tout au long des XX^e et XXI^e s.

Le diagnostic a mis en évidence un usage majoritairement agricole de l'espace tout au long de la période pendant laquelle l'occupation anthropique est documentée et jusque dans le courant des XIX^e et XX^e s. Toutefois, le mobilier céramique issu d'importations retrouvé dans une structure indique la proximité d'une occupation dont les habitants disposaient d'un niveau de vie assez élevé dans le courant du XVI^e s. ; cependant, aucun autre élément matériel ne permet de déterminer plus avant cette occupation. Il est possible qu'il s'agisse d'une des maisons situées en front de la rue du Faubourg-Saint-Vincent.

Benjamin Lefrèvre

Gallo-romain

ORLÉANS

54 rue de Bellebat

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique du 54 rue de Bellebat s'est déroulé du 22 mars au 1^{er} avril préalablement à la construction de deux bâtiments résidentiels sur sous-sol. Il a pris la forme de deux tranchées. Sur les 1 645 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont 128 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (7,8 %).

Quatre faits archéologiques ont été enregistrés. Un premier peut être rattaché assurément à la période antique, un autre peut également l'être par association stratigraphique, un autre date des XIX^e-XX^e s. et un dernier est un chablis qui reste enregistré, car il permet une bonne observation de la constitution du sol naturel. Parallèlement,

ce sont 23 unités stratigraphiques qui ont été observées, réparties en cinq séquences et quatre phases.

Le diagnostic a mis en évidence, à la suite d'une phase non-anthropique concernant le terrain naturel, trois phases d'occupation. La première concerne un trou de poteau et un fossé (ce dernier est intégré dans cette phase par analogie stratigraphique). Le trou de poteau a livré du mobilier céramique datant du Haut-Empire. Ces éléments sont fortement arasés et fonctionnent peut-être ensemble. La deuxième phase correspond à une mise en culture de l'espace. Il est possible qu'un niveau de culture antique ait été abordé ponctuellement. En effet, la plupart des unités stratigraphiques contiennent du mobilier céramique essentiellement antique mais également moderne et contemporain. Le positionnement stratigraphique et l'état du mobilier céramique antique permettent d'envisager les pratiques de l'épandage de

fumier et des labours. Le sommet de ces niveaux, qui restent indifférenciés sur toute leur hauteur, présente du mobilier céramique moderne et contemporain, premières manifestations de la présence humaine depuis l'Antiquité. Enfin, la dernière phase correspond aux aménagements récents exécutés dans les jardins de la propriété (exhaussement et assainissement des sols puis réalisation d'une allée gravillonnée).

Ce diagnostic a confirmé l'usage agricole de ce secteur au début de l'Antiquité. Le site est peu ou pas occupé jusqu'à la construction des bâtiments actuels présents sur les deux parcelles à la fin du XIX^e s. ou au début du XX^e s. Cela précise donc les connaissances sur les abords d'Orléans durant l'Antiquité.

Benjamin Lefèvre

Époque moderne

ORLÉANS

47 avenue de Saint-Mesmin

Époque contemporaine

Le diagnostic entrepris au 47 avenue de Saint-Mesmin a été réalisé en deux temps, du 21 juin au 2 juillet et du 12 au 20 septembre 2021. Il se situe dans la plaine alluviale du Val d'Orléans, plus précisément dans l'emprise d'un ancien paléochenal comblé assez tardivement à l'époque moderne et contemporaine.

Il a permis l'identification d'une unique période d'occupation rattachée aux époques moderne et contemporaine (XVI^e-XX^e s.). 18 faits ont été enregistrés. Ils renseignent, dans un milieu alluvial, une occupation rurale à caractère agricole soumise à des crues. Sans discontinuité, cette occupation est marquée, au passage des temps modernes à l'époque contemporaine, par l'évolution des modes culturelles avec la généralisation du maraîchage puis de l'agriculture extensive. La rupture intervient dans

les années 1980 avec la transformation du site en siège entrepreneurial et son urbanisation afférente. L'ensemble est scindé en 4 phases.

En dehors de 3 pièces lithiques indéterminées et de mobiliers antiques tous issus de niveaux modernes, aucun élément ne se rapporte à des phases d'occupation plus anciennes, *a fortiori* en place.

Cette occupation prenant place dans la plaine alluviale du Val d'Orléans, ces lacunes occupationnelles s'expliquent par la localisation du diagnostic dans un espace sensiblement actif jusqu'au XVII^e s., un contexte défavorable pour toute implantation humaine antérieurement à cette date et/ou pour la conservation de vestiges en place.

Maryse Parisot

Gallo-romain

ORLÉANS

22 rue Porte-Saint-Jean

Époque moderne

Le diagnostic a eu lieu du 2 au 10 août 2021. Un unique sondage de 15 m² intégrant un palier a été réalisé dans l'emprise projetée d'une future maison. Situé en fond de parcelle et cœur d'îlot, il a permis de mettre en évidence deux périodes d'occupation, l'une antique, l'autre moderne et contemporaine.

La première débute avec la mise au jour d'un horizon agricole de 0,15 m d'épaisseur moyenne au sein duquel sont conservés le toit de la terre végétale du changement d'ère et des traces de labours attribuables aux années 15-40 ap. J-C. La quantité de mobilier prélevée, le faible taux de fragmentation de la faune et la présence d'un élément associé à de la boucherie ou de l'artisanat (cheville osseuse), apparaissent significatifs de la localisation de cet espace agricole à proximité certaine d'une

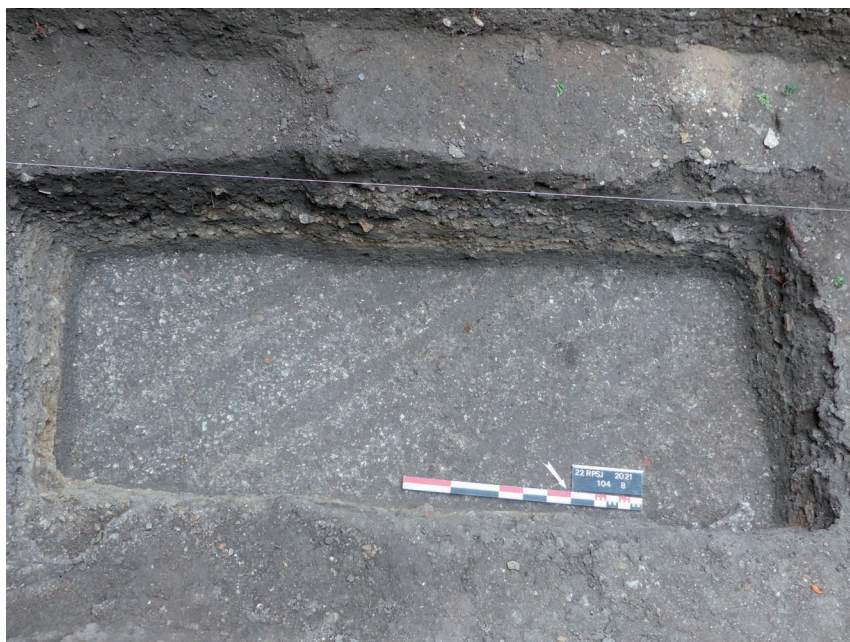
(ou des) zone(s) d'habitat et d'artisanat contemporaines de cette mise en culture (également attestée sur les sites voisins des 4-6 rue des Bons-États et au 18 rue Porte-Saint-Jean).

À ce niveau de culture succèdent les phases d'occupation 2 à 4 (de 20-40 à 40-80 ap. J-C). Caractérisées par une alternance de niveaux de sol et d'occupation sur près de 0,50 m d'épaisseur, ces phases d'occupation témoignent d'un espace structuré par une sablière basse qui sépare une structure semi-excavée d'un espace de type cour ou sol entretenu. La nature des aménagements et les phénomènes de reprises et de restructuration auxquels ils sont sujets suggèrent l'existence de trois états d'utilisation d'une même entité fonctionnelle. Cette convergence spatiale et fonctionnelle amène à considérer ces

phases comme relevant de l'occupation d'un espace pérenne, probablement au sein d'une même parcelle. Postérieurement, lors des phases 5, 6 (80-100 ap. J.-C) et 7 (II^e-III^e s.), l'espace extérieur de type cour se maintient tandis que les éléments de structuration jusqu'alors perceptibles dans le sondage disparaissent au profit de quelques petites fosses et trous de piquet dont la compréhension est plus complexe. En tout état de cause, ces éléments soulignent une continuité d'occupation de l'espace depuis le deuxième quart du I^{er} s. aux II^e-III^e s. Ils n'excluent pas un maintien de l'entité chrono-fonctionnelle des phases antérieures sous un aspect distinct.

Au sommet de cette séquence d'habitat est conservé un niveau de terre noire probablement constitutif d'un second horizon agricole dont la formation est à caler entre les III^e et XV^e siècles inclus.

Ces niveaux sont scellés par l'occupation moderne du milieu du XVI^e s. au courant du XVII^e s. Prennent ainsi place des terres à jardins et des remblais de préparation de sol dont la formation est à mettre en relation avec l'urbanisation de la parcelle à cette période : les données sédimentaires et architecturales s'accordent



Orléans (Loiret) 22 rue Porte-Saint-Jean : vue zénithale des labours F112 marquées dans le substrat calcaire, vers le sud-est. (M. Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

à ce sujet. En outre, la densité dans les terres à jardin en épingles à tête enroulée pourrait témoigner de l'existence au cours de cette période d'un atelier d'épingliers dans l'emprise de la parcelle.

Maryse Parisot

Époque moderne

ORLÉANS 154 rue saint-Marc

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique du 154 rue Saint-Marc s'est déroulé du 25 au 26 octobre 2021 préalablement à la construction de deux immeubles de 26 logements. Il a pris la forme de trois tranchées réparties sur l'ensemble de l'aménagement. Sur les 2 733 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont près de 269 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 9,8 % de la prescription en incluant le bâti).

Trois faits archéologiques ont été enregistrés (une fosse ou un trou de poteau, une fondation de maçonnerie et une tranchée de réseau). En parallèle, 22 unités stratigraphiques ont été documentées, réparties en deux séquences et autant de phases. Les points d'observation correspondent à 9 logs et une coupe pratiquée dans la fosse.

Après une phase correspondant au terrain naturel (marnes-calcaires), une seconde comprend tous les aménagements reconnus, anciens comme actuels, de la propriété. La fosse est l'unique structure qui est antérieure à l'occupation actuelle. Le mobilier archéologique permet de proposer une datation du milieu du XVIII^e s. au milieu du XIX^e s. Il comprend également des éléments suggérant une activité d'épandage de fumiers pour la fertilisation du sol. La fondation de maçonnerie consiste en

un lit de ciment gris supportant des moellons de marne calcaire jetés en vrac dans une tranchée aveugle. Elle correspond à un hangar utilisé comme garage, construit au XX^e s. et démoli récemment. La tranchée de réseau, désaffectée, date elle aussi vraisemblablement du XX^e s. Le bâti actuel remonte au tournant des XVIII^e et XIX^e s. car il est représenté dans la même emprise que l'actuel sur le cadastre ancien, ce qui est confirmé par un examen rapide de l'existant. Une cave-carrière se déploie sous toute la propriété. Elle est mise en place dans la seconde moitié du XVIII^e s. car elle prend en compte le bâti édifié au-dessus. Cette cavité a été creusée en deux phases dont la chronologie relative est impossible à établir.

Le diagnostic a produit des résultats particulièrement succincts. De manière globale, la terre végétale repose directement sur le sommet du terrain naturel. Mis à part la fosse, les structures percent depuis le niveau actuel du sol du jardin de la propriété. La sédimentation potentiellement anthropisée est peu épaisse, n'atteignant que localement 0,90 m. Aucun élément d'une occupation antérieure à la fin de l'époque moderne n'a donc été mise en évidence, ni à proximité de la rue Saint-Marc ni au fond de la parcelle.

Benjamin Lefèvre

ORLÉANS

Rue du Cloître-Saint-Paul

En octobre 2021, l'installation de réseaux concomitante à la rénovation du 2 rue du Cloître-Saint-Paul à Orléans a mené à la découverte fortuite de deux sépultures. La tranchée, très étroite et reprenant en partie d'anciens réseaux, était située immédiatement à l'est de l'emprise du diagnostic de la rue Notre-Dame-de-Recouvrance (espace Canopé) réalisé au début de l'année 2019. Au milieu des ossements humains épars dans les remblais d'époque contemporaine, un adulte et un immature en

place ont été identifiés à 47 cm et 96 cm sous le niveau de sol actuel. Au vu du contexte archéologique de la rue, il ne fait pas de doute que ces sépultures puissent être rattachées au cimetière médiéval mis au jour lors du diagnostic de 2019. Cet espace funéraire s'étendait également plus à l'est, comme l'a mis en évidence la fouille de la place du Cheval-Rouge en 2012.

Laure Ziegler

OUZOUER-SUR-LOIRE

45 rue Sadi-Carnot

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Ouzouer-sur-Loire, 45 rue Sadi-Carnot, en vue de la construction d'une résidence seniors de 26 maisons et d'une salle commune, s'est déroulée du 6 au 14 décembre 2021. L'emprise prescrite est un terrain agricole de 8 990 m².

Les 15 tranchées réalisées ont des longueurs variables allant de 6,50 m de long à 81 m, afin de s'adapter aux dimensions des parcelles, à la végétation (arbres), au bâtiment et aux puits présents. Quant au choix de l'orientation des tranchées : nord-ouest/sud-est, il a été guidé par l'observation des courbes de niveau et suit la pente du terrain, l'objectif étant de noter dans les logs le pendage et l'épaisseur des différentes couches. Seules les tranchées réalisées dans les parcelles 154 et 155 sont orientées est/ouest afin qu'elles aient la plus grande longueur et pour ne pas détériorer un alignement de peupliers.

Le terrain est localisé sur la terrasse alluviale quaternaire en rive droite de la Loire, à moins de 200 m du bourg d'origine médiévale et à 150 m au sud du tracé supposé de la voie antique d'Orléans à Gien (actuelle D 952).

Les résultats de la recherche archéologique n'ont pas révélé de découvertes importantes. En effet, seul un fossé, deux fosses de plantation, une fosse de démolition et un muret datés de la période industrielle ou contemporaine, ont été mis en évidence.

Un seul silex taillé roulé de la période préhistorique a été mis au jour en dehors de toutes structures archéologiques. Le reste du mobilier se compose d'éléments de terre cuite architecturale moderne ou contemporaine (tuiles, briques creuses), de carrelage et d'ardoise.

Alix Fourré

PRÉFONTAINES

Le Bonnet-Blanc, La Range

Le diagnostic de Préfontaines, au lieu dit la Range s'est déroulé sur le terrain du 11 janvier au 2 février 2021. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension de la carrière de calcaire Eiffage-Roland sise aux lieux-dits le Bonnet-Blanc et la Range.

Cette opération a permis de consolider nos connaissances sur l'occupation antique de cette commune du Gâtinais. Ce diagnostic a ainsi permis la découverte d'une concentration de dépôts céramiques, attribuable au I^{er} s. ap. J.-C., pouvant correspondre à des offrandes ou à des sépultures de périnataux.

L'opération a également permis de mieux cerner l'occupation antique mis au jour sur la parcelle voisine lors du diagnostic réalisé en 2018. Deux bâtiments et une large fosse dépotoir, recelant un mobilier abondant daté du II^e s. ont ainsi été mis au jour, portant la surface estimée du site à près de 5 000 m².

Les vestiges des périodes précédentes et suivantes sont infimes et semblent témoigner de la vocation agricole du territoire.

Vladimir Lemaître

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Avenue de l'Abbaye

Les apports de cette opération de diagnostic de l'avenue de l'Abbaye à Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret) en lien avec un projet d'extension et de rénovation de l'hôtellerie sud de l'Abbaye par la Congrégation des Bénédictins de Fleury sont conséquents. Malgré une destruction d'une partie de la stratification et des bâtiments conventuels suite à la vente de l'abbaye en 1790, il a été possible de mettre en évidence dans les secteurs préservés une occupation structurée dès le X^e s.

Dans cette parcelle qui est située, d'après les plans d'époque moderne, à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye à cheval sur un espace de cours et sur les bâtiments de l'aile occidentale du cloître, il a été possible de reconnaître cinq périodes archéologiques.

Les vestiges et le mobilier résiduel antérieurs au X^e s. semblent montrer une occupation ancienne du secteur peut être dès la préhistoire sur une montille du val de Loire (période 1).

Ce n'est qu'à partir du X^e s. qu'il est possible de voir dans le sous-sol le dynamisme de l'abbaye installée dans le courant du VII^e s. (période 2). Ainsi, pour ce siècle se succèdent très rapidement des couches d'occupations extérieures liées à la mise en culture de ce secteur, des remblais de démolition puis des couches de sols et d'occupations soit en extérieur (cours ?) ou en intérieur (bâtiment).

De l'ambitieux programme architectural amorcé au début du XI^e s. par l'édification de la tour-porche, nous avons pu mettre en évidence dans les tranchées l'aile occidentale du cloître (période 3). Les résultats de nos travaux,

dont une datation au radiocarbone, sont en accord avec la datation traditionnellement admise dans le courant du second tiers du XII^e s. Ils permettent aussi de mettre en lumière la réalité de la présence de la cuisine monastique dans l'angle sud-ouest des bâtiments claustraux avec la mise au jour de sols et couches d'occupation du XIII^e s. Les travaux postérieurs, couplés à l'exiguïté des ouvertures, nous empêchent de caractériser l'utilisation de cette aile avant le XIV^e s. où les sources historiques nous indiquent qu'elle devient le logis des abbés. Ces différents travaux de restructuration du bâtiment sont conservés dans le sous-sol. Ils ne pourront trouver tout leur sens que lors d'une éventuelle intervention sur une surface plus importante avec la confrontation des documents iconographiques et textuels anciens.

Les travaux postérieurs, de démolition de l'abbaye suite à sa vente dans les Biens nationaux (période 4) ou de refondation à partir de 1944 (période 5), ont porté une certaine atteinte aux vestiges. Ils ont cependant permis dans le cadre du diagnostic d'atteindre les couches profondes. Il est aussi possible de mettre en évidence que dans ce secteur était préservé une partie des bâtiments claustraux médiévaux et modernes où ailleurs des bâtiments les recouvrent. Cet espace et les aménagements à venir, sont donc l'opportunité unique de renseigner ces bâtiments au cœur de l'abbaye.

Cette opération a aussi permis, malgré une emprise restreinte et un temps d'étude limité, une première relecture des résultats des interventions anciennes et un premier travail de synthèse à l'échelle de l'abbaye.

François Capron

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Place du Général-de-Gaulle

Le diagnostic réalisé place du Général-de-Gaulle en face de la mairie de Saint-Jean-de-Braye a livré des alluvions et colluvions sur une hauteur d'environ 1 m comblant le talweg de la Braye et daté de l'Holocène. Ces derniers n'ont livré aucun mobilier préhistorique et sont posés directement sur les argiles et sables de Sologne daté entre 15 et 20 millions d'années.

Une fosse contenant de la terre cuite architecturale moderne a été mise au jour dans la tranchée 3.

À l'est dans la tranchée 4, un dépôt d'objets métalliques contemporains a été découvert comprenant, de nombreux disques de différents diamètres en fer (non conservé) pouvant correspondre à des fonds de tonneaux ou de pots. Ce type d'objet découvert sur le site peu corres-

pondre au métier de ferblantier qui consistait à fabriquer des ustensiles et des outils souvent ménagés en fer blanc recouvert d'une fine couche d'étain.

Plus à l'ouest dans la tranchée 4, un gros dépôt de céramique contemporaine daté du début du XX^e s. a été découvert. Il contient des rejets de défaut de production et également des éléments de consommation courante. Ces différents rejets, datés entre 1932 et les années 1950, peuvent correspondre au remblaiement de la place devant la mairie construite en 1893, pour la construction de la salle des fêtes qui date de 1936.

Deux fossés non datés ont été mis au jour dans les tranchées 3 et 4.

Éric Champault

SARAN

ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F

L'opération de fouille menée sur la zone F du site de la ZAC Portes du Loiret (3,5 ha), sur les lieux-dits Le Mesnil, La Pensier complète les résultats des opérations réalisées sur l'emprise de la ZAC. Elle a mis au jour des indices d'occupation préhistorique, une occupation datée de la fin de l'âge du Bronze et du Hallstatt, la suite d'un enclos laténien étudié en partie ainsi que la présence de pôles d'occupations alto-médiévale. Les vestiges apparaissent en différentes positions au sein de deux talwegs. Ces talwegs sont remplis d'alluvions sableuses et argileuses étudiées en collaboration avec le BRGM (caractérisation et datation). Ces alluvions reposent sur un substrat calcaire.

Les indices d'occupations préhistoriques sont représentés par des silex taillés en position résiduelle sous et dans des colluvions sableuses ou piégés dans les vestiges protohistoriques ou alto-médiévaux.

L'occupation est très dense pour la période protohistorique. Même si la conservation du mobilier céramique ne permet pas d'attribuer une datation fine pour un grand nombre de vestiges, il est possible de proposer une structuration de l'espace entre la fin de l'âge du Bronze (IIIb) et La Tène finale.

Les vestiges datés entre l'âge du Bronze et du Hallstatt (Bronze IIIb / Hallstatt D1 à D3) correspondent à des fossés parcellaires, des bâtiments sur poteaux, des fosses, un puisard et des rejets domestiques dans des fontis... Ils se situent principalement dans la moitié sud-est de l'emprise et permettent d'identifier trois pôles d'occupation (un au fond de talweg au sud-est de l'emprise, les deux autres le long de la limite sud du décapage). Les mobiliers issus de la fouille de ces structures se composent principalement de céramique, dont certains fragments présentent des décors : peinture, cannelure et cordon. Il convient également de souligner la mise au jour de six fragments de bracelets en terre cuite, tous issus du pôle localisé le plus à l'ouest de cette occupation.

Les données des fouilles précédentes (zone C-D) montrent que le site se développe, sans hiatus, dès La Tène C1, un peu plus au nord. À l'échelle de la ZAC, sont mis en place deux enclos fossoyés distant l'un de l'autre de moins de 200 m. Ils s'implantent à 5,4 km au nord de l'agglomération d'Orléans-Cenabum, le long d'un probable premier état de la voie antique Orléans-Chartres. La zone F complète le plan de l'enclos ES 26 étudiée dans les zones C et D. Ce sont ainsi environ 3 400 m², qui ont été mis au jour. L'étude des coupes des fossés de l'enclos montre qu'il a été remanié à plusieurs reprises, notamment avec la création d'une entrée à proximité de son angle sud-ouest. Cette dernière permet un accès au chemin longeant le côté sud de l'enclos. La répartition du mobilier céramique protohistorique découvert dans les comblements des fossés bordiers de cet axe semble indiquer qu'il existe dès cette période. À l'intérieur de la

zone enclose, ont été identifiés 7 à 8 bâtiments dont les superficies sont comprises entre 6 et 90 m². Il s'agit de bâtiments à l'architecture simple sur 4 poteaux porteurs ou plus élaborée avec des indices de parois déportées ainsi que de tranchées de fondation. L'ensemble de ces bâtiments semble se développer pendant la période comprise entre La Tène C2 et D2b. Un puits, situé dans l'angle sud-ouest de l'enclos atteint 20 m de profondeur. Il est creusé dans le calcaire. Il a été fouillé intégralement. Les comblements inférieurs comprennent de nombreux blocs de calcaire et de silex, appartenant peut-être à l'aménagement en surface du puits. Les comblements médians sont plus argileux et comprennent notamment deux sépultures. Les comblements finaux, plus marneux, correspondent à des phases d'érosion des parois et de comblement massif.

L'occupation se développe hors de la zone enclose, au sud du chemin. Elle se compose principalement d'un petit enclos de 250 m², dont la fonction reste actuellement indéterminée, d'une zone d'extraction ainsi que de quelques segments de fossés parcellaires. À cette ensemble viennent probablement s'ajouter de nombreuses structures attribuées à la Protohistoire, en général et notamment un second petit enclos de 130 m² présentant une entrée dans son fossé est.

L'enclos continue d'être occupé à la période gallo-romaine précoce (zone C). Seuls quelques tessons de céramiques isolés dans les fossés du chemin semblent attester d'une fréquentation du secteur pendant la période antique à l'instar des études menées sur les autres zones. En effet, une villa est supposée à l'ouest de la zone E et il avait été mis en évidence que le réseau parcellaire est probablement actif dès l'Antiquité.

L'occupation alto-médiévale (VI^e au X^e-XI^e s.) est matérialisée par des fossés suivant la trame parcellaire mise en évidence sur la ZAC et des vestiges essentiellement dédiés aux pratiques agropastorales. Elle est située à



Fig. 1 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F : fouille d'un squelette dans le puits laténien par la CISAP (Inrap). (Amélie Laurent-Dehecq, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

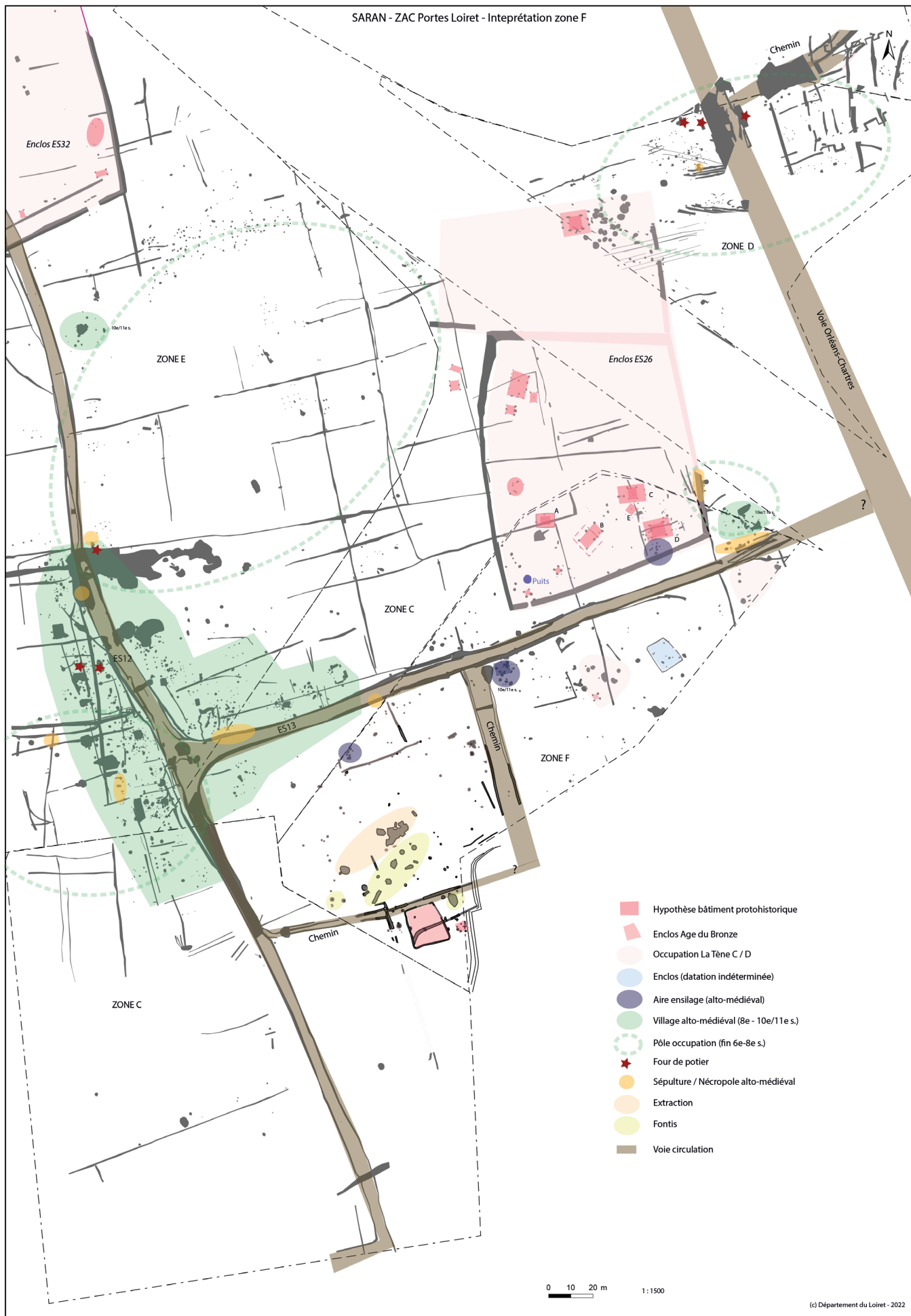


Fig. 2 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F : plan des hypothèses des occupations protohistoriques et médiévales sur la ZAC Portes du Loiret. (Amélie Laurent-Dehecq, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

l'est du village étudié. Au sein de certaines parcelles, ont été installés deux fours domestiques, des aires d'ensilage et des fosses d'extraction. Aucun vestige lié à l'activité de poterie n'a été détecté. Au nord de l'emprise, des bâtiments sur poteaux et des silos sont localisés dans le pôle d'occupation déjà observé à proximité de la voie Orléans-

Chartres, le long de la voie principale menant au village. Dans ce secteur, une parcelle comprend notamment une nécropole avec 38 individus. L'analyse et la datation de l'ensemble de ces vestiges reste à préciser.

Amélie Laurent-Dehecq, Karine Payet-Gay

Moyen Âge

SARAN Rue du Lac

Le diagnostic réalisé rue du Lac à Saran a permis la découverte d'une occupation du haut Moyen Âge s'échelonnant entre le VI^e et le XI^e s. Les deux tranchées réalisées sur le site ne sont qu'une petite fenêtre de l'occupation de cette période à Saran et sont certainement à mettre en relation avec l'occupation de l'activité potière du Lac de la Médecinerie découverte en 1968 par la présence

de probables fosses d'extractions dans la tranchée 1. Les vestiges de la tranchée 2 caractérisés par la présence d'une fosse et de trois trous de poteau sont peut-être à mettre en relation avec soit un habitat ou soit un bâtiment en matériaux périssables en relation avec l'activité potière du site.

Éric Champault

Moyen Âge

SARAN Les Parières, les Hauts

Les fouilles menées à l'emplacement des Parières, les Hauts à Saran en 2021 sur 2 500 m² ont mis au jour des indices d'occupation préhistoriques, protohistoriques et antiques dans le secteur à partir de mobilier en position résiduelle (silex, céramique, terre cuite et instrumentum). Dans l'emprise étudiée, un premier état d'un réseau de fossé parcellaire est probablement mis en place dès l'Antiquité.

L'essentiel des vestiges concerne une occupation datée entre la fin du VI^e et la première moitié du VIII^e s. et, majoritairement, de la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e s. Il s'agit d'un second état du réseau parcellaire ainsi que d'un pôle d'occupation artisanale, domestique et agropastorale.

L'artisanat potier est représenté par 3 fours qui s'imbriquent datés entre la fin du VII^e et la première moitié

du VIII^e s. d'après les productions céramiques. L'étude typo-chronologique de ces productions complètent le répertoire céramique qui se situe dans une période de transition entre le répertoire des VI^e-VII^e s. et celui de la seconde moitié du VIII^e s. Ainsi, des formes et des décors inédits ont été mis au jour. Il n'est pas à exclure la production de terre cuite architecturale sur place ou à proximité immédiate.

L'espace domestique est caractérisé par la présence de potentiels bâtiments sur poteaux, d'un puits, d'un four domestique et de fosses d'extraction avec des espaces de circulation. Il jouxte les fours de potier dans la même parcelle. La présence de rejets de boucheries dans cet espace suggère la présence de cette activité à proximité.

L'activité agropastorale est représentée par des silos, du mobilier associé et se répartit dans les parcelles attenantes à celle qui comprend les activités artisanales et domestiques. Bien que la faune soit mal conservée, son étude a mis en évidence une prépondérance de l'élevage des bœufs sur les caprinés puis les porcs. L'étude des âges d'abattage tend à montrer, d'une part, un élevage bovin tourné vers des animaux de réforme, conservés pour la force au travail et la collecte du lait. D'autre part, un élevage plus équilibré entre les animaux de boucherie et de réforme se profile pour les porcs et les caprinés.

L'examen de l'*instrumentum* a montré également la présence d'autres activités artisanales comme le travail du cuir et le forgeage à proximité du site.

L'ensemble de ces vestiges s'insère dans le système parcellaire observé plus largement à l'échelle de la ZAC Portes du Loiret qui jouxte l'emprise de fouilles. Ce pôle d'occupation est contemporain d'autres pôles agropasto-



Saran (Loiret) les Parières, les Hauts : vue zénithale des trois fours de potiers alto-médiévaux vers le nord. (A. Laurent-Dehecq, Service Archéologie Préventive du Loiret)

raux fouillés dans ce secteur, mais également des pôles artisanaux étudiés sur le site de la Médecinerie à 400 m plus au nord et de l'espace funéraire du Grand-Cimetière à 50 m plus au nord.

La fin de l'occupation au milieu du VIII^e s. coïncide avec le schéma observé dans le secteur de la ZAC Portes du Loiret : l'abandon de pôle d'occupation agropastoral et la création d'un village autour d'un carrefour de voirie. Ce village, situé à 100 m à l'est de l'emprise des Parières, les Hauts, est occupé entre le VIII^e et les X^e-XI^e s. La fréquentation de l'emprise durant les X^e-XI^e s. est attestée par un fossé parcellaire comblé à cette période et par la

présence de céramique en position intrusive dans des vestiges de la période précédente.

D'après les plans du XIX^e s. (cadastre napoléonien, carte d'État-major), l'espace est investi par des cultures de la vigne. Ainsi, il est proposé que la viticulture soit présente sur le site dès le Moyen Âge, comme ailleurs sur la commune et dans le Loiret.

L'actuel chemin rural de l'Orme-au-Coin n'apparaît pas sur ces plans, mais suit un axe parcellaire visible sur le cadastre napoléonien.

Amélie Laurent-Dehecq

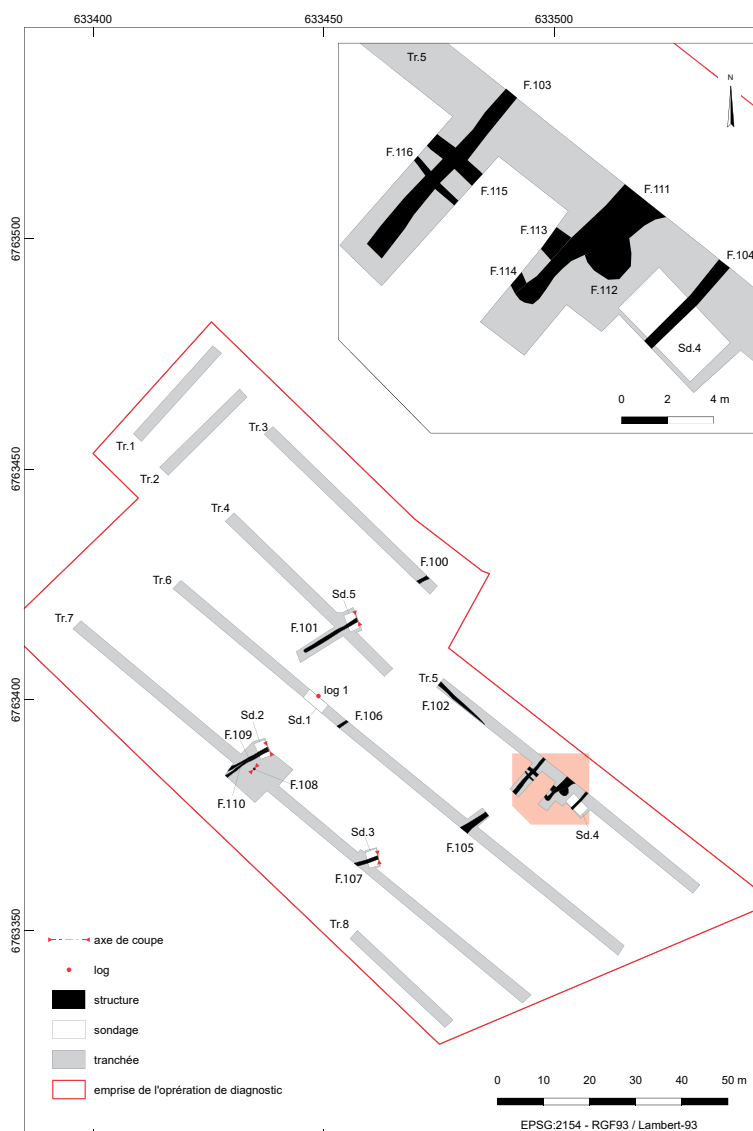
Époque contemporaine

TRAÎNOU Rue de la Noue-Veslée

Les fossés mis au jour dans le cadre du diagnostic archéologique de la rue de la Noue-Veslée à Traînou (Loiret) sont interprétés comme autant de marqueurs de parcellaire peu ancien, voire encore partiellement actif. Une fosse d'époque contemporaine ainsi qu'un trou de

poteau isolé et non daté viennent compléter ces observations. Ces faibles résultats permettent tout de même de définir la limite méridionale des occupations antiques et médiévales précédemment étudiées sur la commune.

François Cherdo



Traînou (Loiret) rue de la Noue Veslée : plan général des vestiges. (H. Herment, Inrap)

CENTRE-VAL DE LOIRE
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES
RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES

BILAN
SCIENTIFIQUE

2021

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération
06	Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	Delvigne Vincent (SUP)	PCR		0612311
06	Du Dernier Maximum Glaciaire à l'optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges	Mevel Ludovic (Cnrs)	PCR		0612317
06	Haches polies en métadolérite	Surmely Frédéric (MC)	OPP		0612323
06	L'antiquité tardive en région Centre	Fournier Laurent (Inrap)	PCR	GAL	0612363
06	AlThéRé Recherche sur le contenu des récipients de la Protohistoire au Moyen Âge	Riquier Sandrine (Inrap)	PCR	FER	0612731
36 37 41	Pierres d'attente des morts	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	PRT		0612786
06	Atlas des fermes et des villae gallo-romaines de Beauce	Lelong Alain (BEN)	PCR		0612796
06	La céramique médiévale et moderne du bassin de la Loire moyenne, étude des aires culturelles dans la longue durée (6e - 19e s.)	Husi Philippe (SUP)	OPP		0612799
18/45	Aménagements des cours d'eau	Dumont Annie (MC)	PRT		0612800
36 41	La production du Fer dans les forêts du Centre de la France (14e-17e) Forêts de Boulogne/Chambord et Châteauroux	Lacroix Solène (SUP)	PRT		0612809
06	Le Patrimoine de l'étiage en Loire : sites archéologiques	Serna Virginie (MC)	PRT		0612837

Depuis 2016, le PCR « Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire » (PCR CVDL) s'inscrit dans une perspective longue de recherche sur les modes d'exploitation des ressources lithiques et sur la territorialité des groupes humains préhistoriques. Outre l'étude ou la révision de séries archéologiques de l'espace régional, la caractérisation précise des silicites (silex, chert, silcrète, jaspéroïde) dans leur contexte géologique revêt une importance toute particulière en ce qu'elle permet de dessiner des espaces parcourus (parfois sur de très grandes étendues) et, couplée à la technologie lithique, d'identifier des modes de transport des artefacts. Ces réalités renseignent sur les formes sociales et les régimes de mobilité des groupes humains, permettant de matérialiser des processus d'interaction qui mettent parfois en jeu des entités culturelles perçues comme distinctes.

Si la région Centre-Val de Loire a depuis longtemps servi de moteur aux réflexions sur la diffusion des silicites, les travaux passés n'étaient plus en mesure de répondre aux problématiques de la recherche actuelle en pétroarchéologie. En réponse à cet état de fait, le PCR développe depuis 2016 cinq principales missions :

- Mission 1 : Inventaire, développement et enrichissement de l'outil lithothèque ;
- Mission 2 : Méthodologie : Caractérisation dynamique des silicites de l'espace régional ;
- Mission 3 : Cartographie des formations à silicites ;
- Mission 4 : Applications archéologiques ;
- Mission 5 : Diffusion et valorisation des connaissances dans et en dehors du PCR ;

Impacté par l'épidémie de Covid19 jusqu'à la fin de la période estivale, le PCR a tout de même vu s'agrandir son réseau d'acteurs, notamment au travers de nouvelles collaborations avec les collectivités du département d'Eure-et-Loir ainsi que grâce à celles qui se perpétuent avec les associations, les collectivités et les PCR frères.

La principale avancée de l'axe 1 « Inventaire, développe-

ment et enrichissement de l'outil lithothèque » concerne la finalisation du récolement des lithothèques régionales, qui était, avec la cartographie des formations à silicites un enjeu de cette triennale. Les travaux de G. Teurquety et T. Aubry sont ainsi venus compléter un vide en documentant les espaces du sud du Cher et de l'Indre (Brenne et Boischault sud) pour lesquels les données étaient encore largement lacunaires. Couplé à la cartographie des formations à silicites, cet « état des lieux » des lithothèques de la région Centre – entrepris depuis les débuts du PCR – permet aujourd'hui d'avoir un juste aperçu du potentiel local. Il permet également de dresser les zones « à prospecter » dans le futur et celles pour lesquelles nous pouvons commencer le travail de caractérisation, et donc de publication d'Atlas. En l'occurrence, notre choix s'est porté sur le département du Cher ; département pour lequel nous disposons actuellement du plus de données récentes. Une version bêta de l'atlas sera ainsi présentée à la fin de l'année 2023. Les travaux de l'axe 1 ont également montré l'existence d'une lacune de données dans l'Eure-et-Loir, ce à quoi l'installation d'une lithothèque dans les locaux de Chartres métropole tend à remédier. Il a ainsi été décidé que les échantillons collectés selon les normes du PCR (voir rapport 2020) seraient analysés au fil de l'eau (travaux L. Gouriot, D. Capron, V. Delvigne), afin de ne pas prendre trop de retard dans la caractérisation des différents faciès. Constituée au début des années 2010 par divers membres du PCR (e.g. M.F. Creusillet, H. Lethrosnes et S. Deschamps...), il en va de même pour la lithothèque Inrap de Saint-Cyr en Val qui contient une centaine d'échantillons de divers points de collecte – tous renseignés selon les normes établies par le PCR – du Loiret et du Loir-et-Cher en rive droite de la Loire. Cette zone est encore très peu documentée et focalisera les travaux du PCR dans les années à venir. A ce titre, l'analyse pétrologique (travaux O. Dupart) et la réalisation de fiches sont un préalable incontournable à ce travail.



Vue de dalles de silex turoniens : douves du château du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). (Vincent Delvigne)

au projet « Pigmentothesques » (dir. E. Chalmrin et H. Salomon) que le PCR « Réseau de lithothèques en CVDL » a soutenu lors de sa création.

L'augmentation des participations à opération archéologique entreprise dans le cadre de l'axe 4 « Applications archéologiques », initiées en 2021 va se poursuivre en 2022. Elle illustre bien le rôle d'expertise acquis par le PCR au fil des ans. À noter d'ailleurs que des membres, formés dans le cadre des actions de l'axe 5, sont aujourd'hui en mesure de mener à bien de telles expertises. Cette année, outre la poursuite des analyses sur les Bouloises (R. Angevin, V. Delvigne) et sur Vicq-Exemplet (B. Deparis, L. Mevel, R. Angevin, M. Langlais), nous avons conduit des travaux sur le site de Muides-sur-Loire, de l'abri des « Roches » à Pouligny-Saint-Pierre ainsi qu'à Droue-sur-Drouette. En 2022, outre la poursuite de ces chantiers, nous allons engager des travaux sur le site du 13 bis rue des Ponts Chartrains à Blois (travaux A. Gibaud), dans

le cadre d'une demande effectuée par l'Inrap de Tours (F. Kildéa) – ouvrant encore davantage notre réseau d'acteurs –, à Quinçay et aux Cottés (travaux Q. Aubel, en partenariat avec le PCR « Réseau de lithothèques en Nouvelle Aquitaine » à la demande de M. Soressi dans le cadre de la publication de ces sites de la Vienne mais dont une (grande) partie de l'approvisionnement s'effectue en région Centre, de la Bergeresse (travaux V. Delvigne) à l'initiative de C. Verjux, ici encore dans le cadre de la publication de ce site atelier et des poignards de Villeloin-Coulangé qui n'avait donc pas été traité dans le cadre du master de F. Dano (voir supra ; travaux V. Delvigne L.A. Millet-Richard). La mise en évidence d'une composante non négligeable de burin du Raysse dans la série de l'abri des Roches fera l'objet d'une intégration dans un travail de thèse en cours à Nanterre (travaux M. de Parthenay)

Enfin, comme nous l'avons vu, les travaux de formation entrepris dans le cadre de l'axe 5 « Diffusion et valorisation des connaissances dans et en dehors du PCR » constitue un pilier de ce projet collectif de recherche, le réseau de lithothèques étant un réseau matériel, certes, mais également et surtout un réseau d'acteurs et de partage de connaissances. À ce titre, nous poursuivons les actions de formations tant à la géolocalisation / cartographie qu'au traitement de données SIG et à la caractérisation. À noter enfin, les 15 et 16 novembre prochain à Lyon, la tenue d'une séance SPF intitulée : PCR « Réseau de lithothèques » et GDR « Silex » : Bilan de quinze ans d'approche dynamique des silicites ; dont le PCR est partenaire et pour lesquels plusieurs des membres font partis du comité de pilotage.

**Vincent Delvigne, Raphaël Angevin,
Paul Fernandes, Harold Lethrosne**

Cette année, outre les travaux de pétrogenèse des silicites de nappe du sud de la région et la fin de l'intégration du vocabulaire de la pétroarchéologie au lexique Pactols, l'axe 2 « Caractérisation dynamique des silicites de l'espace régional » a vu un renouveau des problématiques sur la pétrologie des silicites. Ainsi, en partenariat avec le GDR « Silex » et les PCRs liés, nous avons entrepris de reprendre les analyses sur la formation et la croissance des patines, sur les interactions silice-fer ainsi que sur la signature géochimique et minéralogique des altérations du silex. Pour ce dernier point, nous (O. Spinelli Sanchez, F.X. Le Bourdonnec, P. Fernandes, V. Delvigne, M. Piboule) nous appuyons sur les travaux initiés en début de triennale dans le cadre d'un Master 2 de l'université de Bordeaux Montaigne sur la chaîne évolutive des « silex du Grand-Pressigny », qui malheureusement n'avait pas été à la hauteur des attentes du PCR. À ce titre, nous avons sauvé ce qui a pu être sauvé et planifié les études afin de rendre – avec un an de retard sur notre planning – nos conclusions. Tout comme pour les interactions silice-fer (P. Fernandes, A. de Kergommeaux), ce point a nécessité la mise en place de nouvelles collaborations et de mutualiser certaines problématiques afin d'avoir accès à des équipements lourds. Enfin, l'analyse des lames minces de Vicq-Exemplet (P. Fernandes, M. Piboule) prévu à la fin février 2022 dans le cadre du stage de formation de B. Deparis, n'ont pas été livrées à temps. Leur analyse a donc été repoussée à la fin du printemps.

Si les travaux de l'Axe 3 « Cartographie des formations à silicites » ont été ralentis en 2021 comparé aux années précédentes ; ceux-ci ont avant tout concerné les travaux de migration de la plateforme partagée vers des solutions libres (cf. QGIS Server) ainsi que la vérification de la localisation des gîtes. Si ce travail doit se poursuivre – notamment pour le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire en 2022 –, nous cherchons également à mettre en place une solution d'enquête de terrain sous logiciel libre (cf. logiciel Mergin) (C. Tuffery, S. Renault, J. Garniaux, V. Delvigne). Pour ce faire, nous avons fait appel

Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce

Le PCR Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce a poursuivi son activité pendant le confinement et au cours de cette année 2021.

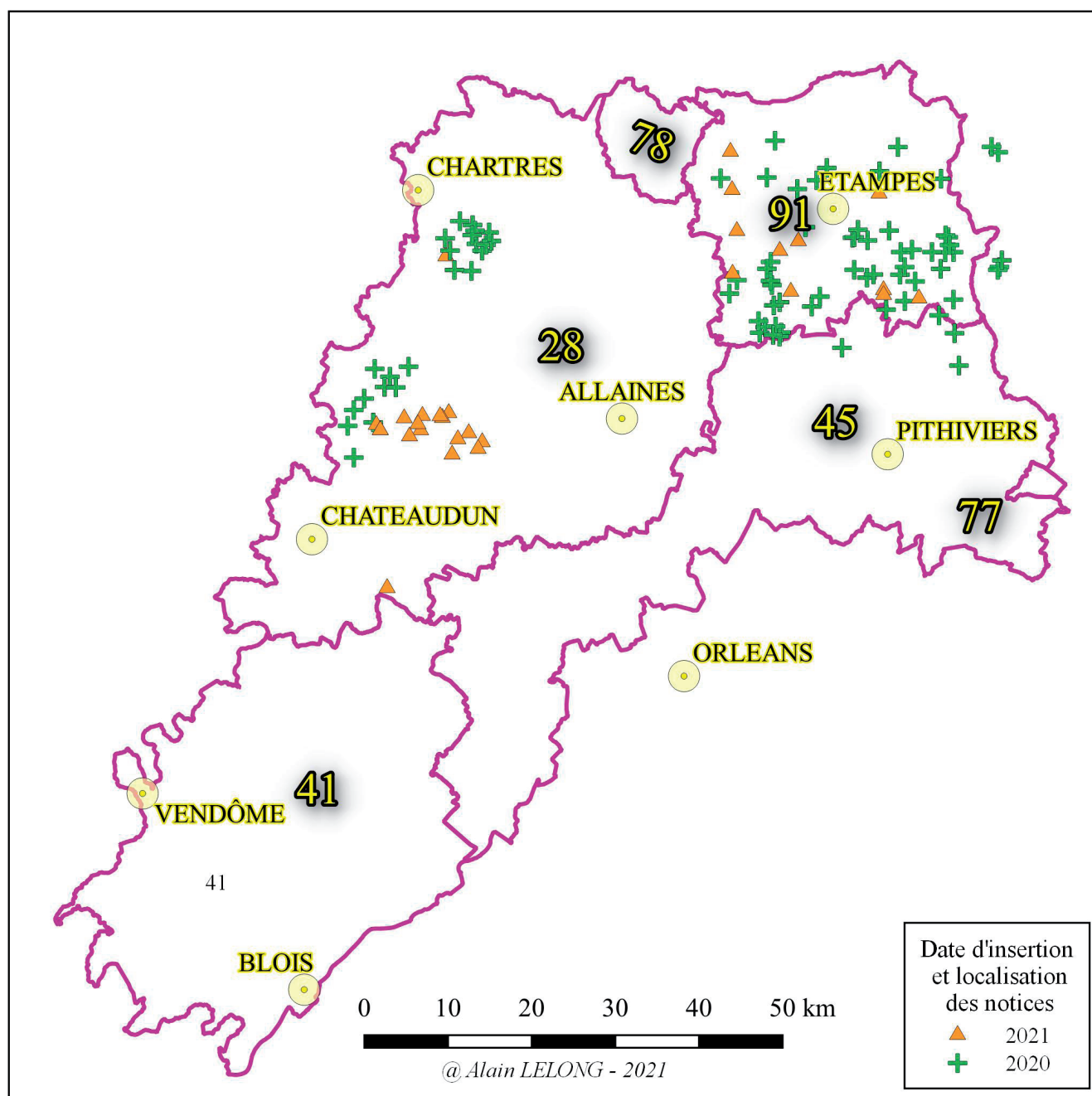
En 2020 82 notices ont été rédigées. Ces notices n'ont pu être mises en ligne au cours de l'année 2020. En 2021 29 nouvelles notices ont été rédigées.

Ces 111 nouvelles notices, issues exclusivement de l'archéologie aérienne, se répartissent ainsi : Eure-et-Loir, 41 notices ; Loiret, 4 notices ; Yvelines, 66 notices.

La mise en ligne de ces notices sur la plateforme Huma-Num à l'adresse suivante : <http://aerba.huma-num.fr/>, a été assurée par Rémi Ossant.

À ce jour le site comporte 398 notices qui se répartissent ainsi : Eure-et-Loir, 128 notices ; Loir-et-Cher, 11 notices ; Loiret, 136 notices ; Yvelines, 123 notices.

Alain Lelong, Christophe Devilliers, Alain Ferdière



Le patrimoine de l'étiage en Loire : sites archéologiques et changement climatique

Les Territoires de l'Eau, particulièrement sensibles aux impacts anthropiques et aux fluctuations hydroclimatiques, se révèlent être de très bons marqueurs des perturbations environnementales et des conservatoires de paysage. Le projet de prospection thématique pose le patrimoine archéologique du fleuve Loire et son enregistrement sédimentaire, comme témoins privilégiés du changement climatique, en particulier à l'occasion des étiages.

La campagne archéologique effectuée du 21 au 28 août 2021 et les 13 et 14 septembre 2021 s'est déroulée sur deux secteurs du bassin de la Loire : en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher. Sur le Cher à Savonnières puis sur la Loire à Tours, Berthenay, Coteaux-sur-Loire, Langeais, Veuzain-sur-Loire. La prospection qui n'a pu avoir lieu en milieu hyperbare s'est faite en palmes, masque et tuba et a permis la mise au jour de quatre sites archéologiques certains. Les deux sites sentinelles de Coteaux-sur-Loire et Langeais ont été revus.

À Savonnières (Indre-et-Loire), le site se présente sous la forme d'un épandage de plusieurs blocs architecturés, dont des meules de moulins gisant dans la rivière du Cher, sur une longueur de 9 m. Il s'agit sans doute d'une cargaison de pierres manufacturées liée à un naufrage. La facture des meules, d'un fût de tambour de colonne et autres blocs évoquent un chargement venu de l'amont, entre le XVIII^e et le XIX^e.



Fig. 1. : Savonnières (Indre-et-Loire) : prospections et expertise sur un site de naufrage d'une cargaison de blocs manufacturés dans le Cher. (R. Roger)

À Tours (Indre-et-Loire), proche de l'Île-aux-Vaches, les vestiges d'une grande construction, déjà repérée par R. Pezzanni, ont été observés lors des étiages successifs. Le site a été suivi sur environ 80 m. Il présente une emprise très importante et se déploie sur une surface d'environ 50 m x 18 m sur une île de sable fin. Les vestiges se présentent essentiellement sous la forme de sections de murs effondrés sur place, souvent encore



Fig 2. : Tours (Indre-et-Loire), Ile aux Vaches, vestiges de « l'ancienne chapelle » ? Le bateau traditionnel La Rabouille en arrière-plan, une partie de mur effondrée juste au-devant. Tours. (V. Serna, ministère de la Culture)

en connexion architecturale. Les blocs sont bien équarris et montrent une préparation de la taille et de la mise en œuvre. Aucun élément datant n'a été trouvé. Il pourrait s'agir d'éléments appartenant à ce qui est appelé « l'ancienne chapelle » de l'abbaye de Marmoutier, située en face du site.

À Berthenay (Indre-et-Loire), le site se présente sous la forme d'un fort épandage de céramiques roulées déposées par la Loire sur la rive gauche. La prospection avait pour objectif de vérifier l'environnement archéologique du site de prélèvement d'une amphore, dite « amphore de Port-Maillé » mis au jour par C. Gaillard, B. Marmioli. Il s'agit d'une amphore vinicole régionale à pâte sableuse orangée et à engobe blanc, entièrement conservée jusqu'au départ de panse. Elle a été identifiée par le Pôle archéologie de la ville d'Orléans comme une Gauloise 4 du Val de Loire, reproduisant ou s'inspirant des modèles tardifs de Narbonnaise. Ces productions se retrouvent essentiellement dans la vallée de la Loire à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au milieu du II^e s. ap. J.-C. (Sellès 2001). L'individu découvert en prospec-

formes céramiques antique

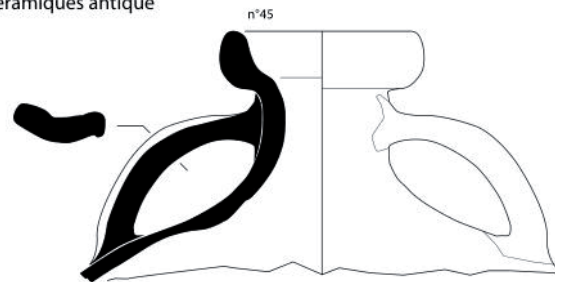


Fig. 3. : Découverte fortuite. Berthenay (Indre-et-Loire) amphore dite « amphore de Port Maillé », amphore vinicole régionale à pâte sableuse orangée et à engobe blanc ; Gauloise 4 du Val de Loire, reproduisant ou s'inspirant des modèles tardifs de Narbonnaise (n°45). (Pôle archéologie de la ville d'Orléans)

tion à Berthenay semble faire partie des nombreuses amphores produites sur cette période dans les ateliers de Mougou ou de Thésée-Pouillé (Barthélémy-Sylvand et al. 2005). La prospection aux alentours du lieu de prélèvement, tant sur la grève que dans le lit de la Loire a révélé une forte densité de céramiques. L'étude de l'échantillonnage des 81 tessons par le Pôle archéologie de la ville d'Orléans révèle une remarquable hétérogénéité des fragments concentrés sur ce site d'épandage. Cet ensemble disparate réparti sur une longue période témoigne d'une bonne documentation des périodes protohistorique, antique (I^{er}-II^e s.) et moderne (XVI^e-XVIII^e s.).

À **Veuzain-sur-Loire (Loir-et-Cher)**, le site d'épave a pu être observé en milieu immergé sous 57 cm d'eau, en rive droite de la Loire. Il s'agit d'un fragment d'un flanc de bateau en bois, – le bordé – de 6,50 m de long dont on peut observer sur la longueur, 5 virures de bordé et 6 membrures dont une courbe. Nous sommes donc en présence d'une partie d'un bateau comme dressé sur le sable. Les membrures, pièces architecturales qui assurent la cohésion architecturale de la coque du bateau, protégées par les virures de bordé sont très bien conservées par le substrat sableux et caillouteux. Elles montrent des traces d'un assemblage à clin, confirmant



Fig. 4. Vouzain-sur-Loire (Loir-et-Cher) : vue générale en transparence dans l'eau de l'épave 1. L'état très altéré en surface masque le bon état des pièces enfouies sous le sable.
(V. Serna, ministère de la Culture)

ainsi l'appartenance de l'épave à la famille architecturale des bateaux de Loire. La forte dimension des membrures, l'espèce végétale identifiée (chêne), l'assemblage par gournables, l'absence de tout élément métallique observé ainsi que le façonnage des pièces nous invitent à identifier un grand bateau de Loire de la famille architecturale des chalands (XV^e-XIX^e s.), à l'image du chaland de Langeais (naufragé en 1795, Serna 2020). Pour autant, les pièces identifiées semblent être en bien meilleur état, mieux protégées qu'elles ne l'étaient sur l'épave de Langeais. Une datation située vers le XVII^e s. n'est pas impossible. La datation carbone 14 nous permettra de valider ou non une campagne de prélèvements dendrochronologiques sur le site en 2022.

Les sites sentinelles

Le site de **l'épave aux pavés de Coteaux-cours-sur-Loire** a été revu le 28 août 2021. Le site a beaucoup changé. La Loire qui léchait l'année dernière encore l'épave, se situait au mois d'août à environ 40 m de cette dernière. Le recul de la Loire s'est fait à l'occasion d'une grande accumulation de sable formant plage et isolant, de fait, l'épave. De cette dernière, on ne voit plus qu'une toute petite partie de l'emplanture du mât, les autres éléments étant ensevelis sous le sable de Loire.

Le site de **l'épave de Langeais** a été revu le 28 août 2021. Le paysage a complètement changé, la direction du courant s'est modifiée, obliquant maintenant vers le nord-est. Le chenal de navigation s'est donc modifié également, l'eau a forcé et a ré-ouvert des bras morts, passant parfois par-dessus des îles. En lieu et place de la grève sur laquelle nous travaillions, se trouve une ripisylve touffue et dense, faite de petits saules de 3 à 4 m de hauteur, sans commune mesure avec ce que nous avons connu les années précédentes. Le courant est très fort le long de l'île. Le paysage a changé.

Virginie Serna

Serna 2020 : SERNA V., *Épaves et naufrages en Loire. Archéologie de l'accident en eau douce (XIV^e-XIX^e siècle)*, Tours : FERACF, coll. « Revue archéologique du Centre de la France Supplément », 76.

La Loire moyenne, entre Cuffy (Cher) et Sully-sur-Loire (Loiret)

Les interventions prévues dans les chenaux de la Loire en août 2021 ont été annulées en raison du trop haut niveau du fleuve. Néanmoins, de nouvelles données ont été collectées sur deux sites en cours d'études.

Une recherche documentaire a concerné les deux structures étudiées en 2019 et 2020 entre Saint-Père-sur-Loire et Sully-sur-Loire (Loiret) : deux digues constituées de rangées de pieux et de pierres se rejoignent sur la rive gauche pour former un vaste triangle à angle aigu. Datées par analyse dendrochronologique de 1608 et 1609 par C. Lavier, leur fonction restait inconnue. L'hypothèse la plus plausible évoquée en 2020, était celle d'un dispositif destiné à diriger l'eau sur les roues de moulins sur bateaux, notamment en période de basses eaux. Un texte conservé aux archives municipales d'Orléans fait référence, en 1621, à un conflit d'usage relatif à la présence de « *battis et duicts* » préjudiciables à la navigation, et à la nécessité de les enlever du chenal. Ils n'ont visiblement pas été totalement détruits mais simplement aménagés d'une passe marinière (fig. 1). Les recherches ont été poursuivies en août 2021 afin de retrouver la trace de ces battis dans d'autres lots d'archives, et d'en connaître la fonction précise, ce que les données archéologiques ne livrent pas.

Bien que ces structures n'apparaissent pas dans les comptabilités de la seigneurie puis duché de Sully,

contrairement à tous les autres aménagements initiés par Maximilien de Béthune, elles semblaient pourtant s'inscrire de façon assez cohérente dans son projet d'extension du domaine du château au nord-est, sur des terrains soumis à l'érosion de la Loire, dont la vulnérabilité est accentuée par la présence d'une confluence. D'après le Dr. Bouillet (1909), repris par J. Mesqui en 1986, des battis étaient prévus afin de détourner les eaux de la rive gauche pour ménager un espace suffisant protégé de l'érosion, et nouvellement dévolu au parc.

Ce ne sont pas les sources émanant directement de la gestion domaniale de Sully, mais les archives de l'étude notariale de Me Pellegrin de Sully-sur-Loire, conservées aux Archives Départementales du Loiret, qui comprennent dix documents directement liés à la construction des deux digues appelées *battis* (ADL 3E3270). Ces textes ne contiennent pas d'élément explicitant le but du projet, son financement ou son commanditaire, mais détaillent seulement les intermédiaires entre lesquels les contrats sont passés. Ils livrent néanmoins un riche aperçu, même lacunaire, de la tenue de ces chantiers.

Par ailleurs, cette recherche a permis de recueillir des données sur la pêche et la meunerie en Loire au Moyen Âge dans la seigneurie de Sully, ainsi que des informations sur les crues et glaces dans le secteur de Sully-sur-Loire, entre le bas Moyen Âge et la période moderne.

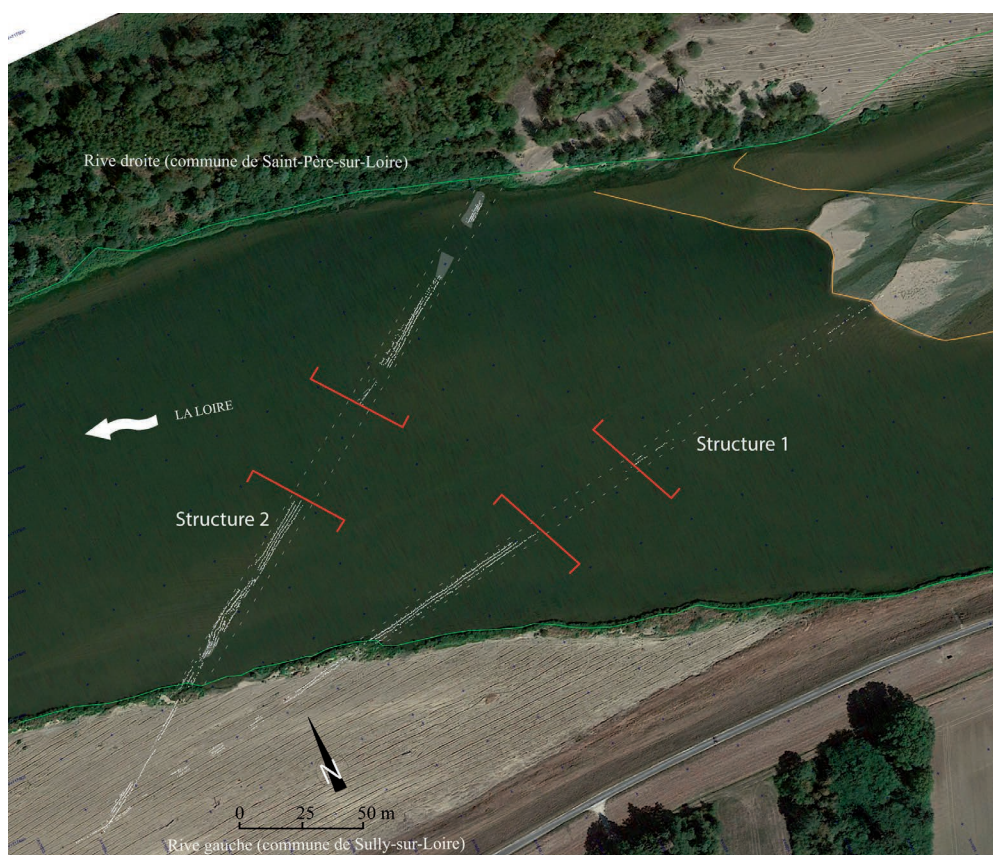


Fig. 1 : Sully-sur-Loire, Saint-Père-sur-Loire (Loiret) Loire moyenne : les digues 1 et 2, datées de 1608 et 1609 ont une emprise importante dans le chenal de la Loire. Les traits de couleur rouge marquent les parties où les structures sont interrompues, sans doute pour ménager une passe marinière. (P. Moyat, A. Dumont)

À Herry (Cher), les prospections subaquatiques menées en 2019 et 2020 avaient permis de découvrir sur le sable, au fond du fleuve, un sarcophage, un couvercle de sarcophage, six meules en grès datant de l'époque mérovingienne, ainsi que des bois travaillés dépassant à intervalle régulier de la base d'un l'amas de pierres, témoins d'un probable quai en cours de démantèlement total par l'action du courant.

Au total, quinze bois ont été découverts et topographiés. Deux d'entre eux ayant été datés en 2019 par analyse radiocarbone (laboratoire de Poznan) entre le début du V^e et la seconde moitié du VI^e s. (401-540 et 421-570 AD à 95,4 % de probabilité), il a été décidé, en 2020, de poursuivre la prospection et le relevé topographique, de prélever des petits échantillons afin de dater le plus grand nombre possible de bois. La finalité de ces datages est de savoir quels bois seraient susceptibles d'être prélevés par tranches complètes pour faire l'objet d'une analyse dendrochronologique. Les vestiges mérovingiens découverts encore en place dans le chenal de la Loire étant extrêmement rares, il paraissait important de poursuivre les observations et les datations.

P. Richardin et C. Lavier ont prélevé en laboratoire les échantillons qui ont été préparés par D. Joseph et H. Fujii, au laboratoire C2RMF (résultats obtenus en 2021).

Le bois n° 1 a été éliminé dès la phase de terrain, car il s'agit sans aucun doute d'un bois naturel qui n'avait pas

été identifié comme tel au moment de sa découverte en 2019.

Le n° 15, situé à proximité des meules et du sarcophage, dans la partie la plus profonde du chenal, repéré en 2020, est daté de la fin de l'âge du Bronze (1111-932 BC), et mériterait un retour pour vérifier s'il présente des traces de travail ou s'il s'agit d'un arbre plus ancien, récemment dégagé des sédiments par l'action érosive de la Loire.

Un groupe de onze bois (dix disposés perpendiculairement à la berge, et un parallèlement) constitue les probables vestiges d'un ancien quai ou renfort de berge mis en place au haut Moyen Âge, entre le début du V^e s. et le milieu du VI^e s. (bois n° 2 à 9, et n° 12 à 14, fig. 2).

Deux autres bois perpendiculaires à la berge, découverts en amont de ce groupe (n° 10 et 11), ont livré des âges radiocarbone très anciens (compris entre 6740 et 6925 BP), et bien supérieurs à ceux des autres échantillons. P. Richardin pense qu'il pourrait s'agir de bois pollués avec des hydrocarbures ou autres composés, ayant pu vieillir artificiellement les échantillons.

Ces résultats permettront d'orienter les prélèvements au cours de la campagne de l'été 2022, pendant laquelle il est prévu de scier des tranches complètes sur les onze bois de chêne alto-médiévaux.

Annie Dumont, Marion Foucher, Catherine Lavier, Pascale Richardin, Philippe Moyat



Fig. 2 : Herry (Cher) Loire moyenne : les bois n° 6, 7, 8 et 9 perpendiculaires au chenal, vus depuis la berge grâce à la clarté de l'eau en août 2020. Un arbre récemment tombé dans le chenal est accroché au bois n° 9 situé le plus en amont (droite de la photo). (P. Moyat)

Bibliographie régionale

ANTUÑA E., « La navigation de l'Eure et l'aménagement de "portes à passer bateaux" entre Chartres et Nogent-le-Roi aux XV^e et XVI^e siècles », in *Formation et gestion des territoires de la Préhistoire à nos jours : approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure*, Drémil-Lafage : éditions Mergoïl, coll. « Archéologie du paysage », pp. 293-307.

AUGIER L., KRAUSZ S., « Le complexe princier de Bourges : nouvelles perspectives sur la chronologie et le territoire », in *Vix et le phénomène princier*, Pessac : Ausonius éditions, coll. « Dan@ », 5, pp. 77-94.

BAYLE G., « Les gisements à grands mammifères avant le Dernier Maximum Glaciaire en île-de-France et en Centre Val-de-Loire : inventaire, apports des anciennes collections et des nouvelles données », *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 36, pp. 127-148.

BONJOUR A., « L'archéomusicologie et l'instrumentarium de Chartres 3^e partie "Les percussions" », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 41, pp. 46-61.

CAPRON F., COUTADEUR J., MARTEL V., « Vestiges cherchent mémoire dans le pithiverais (45)... Quand l'archéologie préventive éclaire des événements du siècle passé », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, pp. 107-122.

CHIMIER J.-P., DALAYEUN M.-D., POITEVIN G., ROY G., ROUBAUD L., YVERNAULT F., « Les occupations du plateau nord de Tours durant le premier Moyen Âge », in *XLII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Chartres : AFAM

CHIMIER J.-P., LIVET J., PICHON I., GODIGNON D., BARTHOLOME S., DEFAIX J., *Les pierres d'attente des morts en région Centre-Val de Loire (départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher) : présentation d'une enquête en cours*, s.l. : Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire

CHIMIER J.-P., YVERNAULT F., LIVET J., BRAGUIER S., JESSET S., GARDÈRE P., DI NAPOLI F., BARRET M., « Résultats préliminaires du diagnostic d'archéologie préventive "Cœur de

Ville" à Buzançais (Indre). Seconde partie : le secteur de l'hôtel de ville », *L'Indre et son passé : bulletin du Groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, 48, pp. 53-69.

COUDERC A., BARBIER-PAIN D., DI NAPOLI F., LUSSON D., « L'établissement rural du second âge du Fer (275 av. à 15/20 ap. J.-C.) des "Allets" (Épeigné-les-Bois, Indre-et-Loire) et du "Marchais Rond" (Saint-Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/4934> [lien valide au 20 octobre 2022].

COURTOIS J., ROUX-CAPRON É., DUPONT P., « Aménager la berge en rive droite de la Loire à l'époque romaine à Orléans/Cenabum (Loiret) », *Gallia - Archéologie des Gaules*, 77, 1, pp. 387-399.

COUVIN F., DELÉMONT M., POUPON F., « Le site funéraire antique du 33, rue du Rio à Saint-Marcel/Argentomagus (Indre) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/4818> [lien valide au 20 octobre 2022].

CREUSILLET M.-F., IRRIBARRIA R., COUBRAY S., COUSSOT C., DIETSCH-SELLAMI M.-F., HAMON C., PAILLER Y., WATTEZ J., « Une nouvelle implantation de la fin du rubané à l'ouest du Bassin parisien », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », LV, pp. 407-423.

DALAYEUN M.-D., BOUILLON J., YVERNAULT F., « Les transformations d'un faubourg de Blois : les terrasses de l'Évêché (V^e-XIX^e siècle) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/4774> [lien valide au 20 octobre 2022].

DELVIGNE V., LAFARGE A., FERNANDES P., PESESSE D., ANGEVIN R., BINDON P., LANGLAIS M., PIBOULE M., QUEFFELEC A., TUFFERY C., RAYNAL J.-P., « Quels territoires en préhistoire ? Une analyse par réseaux de lieux pour penser l'espace au Paléolithique supérieur », *Bulletin de la Société Pré-historique Française*, 118, 27-69.

DENAT P., SIMON J., « La sigillée italique de Chartres : bilan du quartorze années de fouilles archéologiques préven-

tives », in *Archéologies romaines en Gaule Lyonnaise*, Drémil-Lafage : Éditions Mergoïl, coll. « Archéologie et histoire romaine », 47, pp. 13-22.

DESCHAMPS M.-J., DUFOUR Y., DUPUY G., « Une vervele de la famille le Bouteiller découverte en forêt d'Orléans », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 41, pp. 38-45.

DESPRIÉE J., VOINCHET P., TISSOUX H., BAHAIN J.-J., COURCIMAUULT G., FALGUÈRES C., « Géochronologie et préhistoire des formations fluviatiles quaternaire dans les vallées du Loir, du Cher et de la Creuse, en région Centre-Val de Loire, et comparaisons avec la vallée de l'Eure », in *Formation et gestion des territoires de la Préhistoire à nos jours : approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure*, Drémil-Lafage : éditions Mergoïl, coll. « Archéologie du paysage », pp. 81-98.

DESPRIÉE J., TISSOUX H., VOINCHET P., COURCIMAUULT G., BAHAIN J.-J., « Nouvelles données sur le système fluviatile du Loir en aval de Vendôme (Loir-et-Cher, région Centre-Val de Loire, France) : contexte morphosédimentaire, géochronologie ESR, tectonique récente et Préhistoire », *Quaternaire*, 32, 2, pp. 123-152.

DUPONT F., « Fours, foyers, fosses-cendriers au centre du Bassin parisien », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, 32 Colloque interrégional sur le Néolithique, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », pp. 443-454.

DURAND R., CHARLIER P., « État pathologique et statut social : concordance des données archéologiques et ostéologiques d'une inhumation en cercueil de plomb de la nécropole antique de Saint-Martin-des-Champs à Bourges (Cher) », in *Rencontre autour du corps malade : prise en charge et traitement funéraire des individus souffrants à travers les siècles*, 10 Rencontre du Gaaf, Reugny : Gaaf, coll. « Publication du Gaaf », pp. 141-144.

DUVAL C., BAYLE G., BRAGUIER S., COTTÉ O., FONTAINE A., GENIES C., POUPON F., RIVIÈRE J., SALIN M., HORARD-HERBIN M.-P., « La volaille en région Centre-Val de Loire du Néolithique à nos jours. Approche archéozoologique », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/5048> [lien valide au 20 octobre 2022].

FERDIÈRE A., MAROT E., « Un aménagement de berge antique sur l'Auron, pour la villa de Lazenay à Bourges (Cher) », *Gallia - Archéologie des Gaules*, 77, 1, pp. 401-410.

FOUILLET N., GARDÈRE P., « Le site antique de la clinique des Dames Blanches à Tours (Indre-et-Loire) : aménagements d'un embarcadère romain sur la Loire et évolution du trait de rive », *Gallia - Archéologie des Gaules*, 77, 1, pp. 373-385.

FOURNIER L., *Etablissements ruraux et ensembles funéraires gallo-romains dans le centre du Loiret : les opérations de l'autoroute A19*, Tours : FERACF, coll. « Revue archéologique du Centre de la France. Supplément : Archéologie de l'autoroute A19 », 77.

FOURNIER L., « L'ensemble gallo-romain de Donnery "le Murger" (Loiret) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/5140> [lien valide au 20 octobre 2022].

FOURRÉ A., « Faciès céramique et approvisionnement entre le I^{er} et le IV^e siècle dans la vallée de l'Oeuf (Loiret) : L'exemple de deux sites carnutes : Escrennes et Pithiviers-le-Vieil », in *Formation et gestion des territoires de la Préhistoire à nos jours : approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure*, Drémil-Lafage : éditions Mergoïl, coll. « Archéologie du paysage », pp. 191-199.

GARDÈRE P., KILDEA F., DJEMMALI N., « Occupation du territoire aux marges méridionales du Bassin parisien durant le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur ancien : nouvelles données », *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 36, pp. 285-303.

GAULTIER F., MARQUET J.-C., MILLET-RICHARD I.-A. avec la collaboration de LINTON J., « Réflexions suite à la découverte d'un dépôt de poignards sur lames antérieures aux « livres de beurre » (« Les Tremblaires » à Villeloin-Coulangé, Indre-et-Loire) : quel(s) statut(s) pour les dépôts de poignards en silex pressignien ? », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, 32 Colloque interrégional sur le Néolithique, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », pp. 119-132.

HAMEL A., PERRICHON P., BORDERIE Q., HAHN J., MAZEAU Y., « Une exploitation agropastorale gallo-romaine à Poupry "Villeneuve" (Eure-et-Loir) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/4568> [lien valide au 20 octobre 2022].

HAMEL A., FOURRÉ A., « Une « annexe » agraire gallo-romaine à Saran "les Cent Arpents" (Loiret) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 60, URL : <https://journals.openedition.org/racf/4985> [lien valide au 20 octobre 2022].

HAUZEUR A., COUTELAS A., TERROM J., GOUDE G., « Pussigny "Le Vigneau" : une nécropole à quartiers socio-économiques », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, 32 Colloque interrégional sur le Néolithique, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », pp. 275-287.

IRRIBARRIA R., LETHROSNE H., « Nouveaux témoins du Néolithique moyen I de l'est du Berry au Bec d'Allier entre Chambon et Saint-Uze », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, 32 Colloque interrégional sur le Néolithique, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », pp. 425-441.

JAGU D., PAILLET E., « Statut(s) d'un lieu, pour les morts et pour les vivants », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, 32 Colloque interrégional sur le Néolithique, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », pp. 253-260.

JOSSET D., AUBOURG V., « Le val de Blois, du III^e siècle avant notre ère à l'an Mil : des territoires à la ville, des confins aux réseaux », *Archéopages*, 48, pp. 54-63.

KRAUSZ S., « La rampe d'assaut de César devant l'oppidum d'Avaricum en 52 a.C. », *Revue d'Histoire Militaire Antique*, 9, pp. 247-260.

KRAUSZ S., « Le dernier rempart des Bituriges : la poliorcétique à la fin de l'âge du Fer à Châteaumeillant (Cher) », in *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, 43^e colloque international de l'AFEAF, Paris : AFEAF, coll. « Collection AFEAF », pp. 63-76.

KRAUSZ S., MILLEREUX C., BOUCHET M., OLMER F., « Une cave à amphores, une statue en pierre et une tête coupée de la fin de l'âge du fer à Châteaumeillant (Cher) », *Gallia - Archéologie des Gaules*, 78, pp. 1-56.

KRAUSZ S., COULON G., « Le véhicule gallo-romain de Châteaumeillant (Cher) », in *Raux S. (dir.) Les modes de transport dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Mobiliers d'équipement et d'entretien des véhicules terrestres, fluviaux et maritimes*, Rencontres internationales Instrumentum, Arles, 14-16 juin 2017, vol. 70, Drémil-Lafage : Editions Mergoïl, coll. « Monographies Instrumentum », pp. 51-62.

LAROCHE M., « Les supposés menhirs de Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 41.

LAROCHE M., « Un menhir passé inaperçu à Châtillon-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 41, pp. 13-15.

LEROYER M., DESPRIÉE J., BORDERIE Q., COUSSOT C., GARDÈRE P., LIARD M., « Le Pléistocène de la région Centre Val-de-Loire : données anciennes et données récentes issues de l'archéologie préventive », *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 36, pp. 259-283.

LETHROSNE H., RECQ C., MILLET-RICHARD L.-A., IHUEL E., LINTON J., « Le statut de l'éclat pressignien : réflexions sur les modalités de diffusion et d'utilisation d'un déchet de taille au Néolithique final », in *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, 32 Colloque interrégional sur le Néolithique, Chauvigny : APC, coll. « Mémoire », pp. 253-260.

LETHROSNE H., DUPART O., RECQ C., « La minière à silex de Lisle «les Sablons» (Loir-et-Cher), premiers résultats de 3 campagnes de fouilles de 2016 à 2018 », in *From Mine to user : Production and procurement systems of siliceous rocks in European Neolithic and Bronze Age*, proceedings of the XVIII^e UISPP World Congress (Paris, 2018), Oxford : Archaeopress, pp. 63-77.

MICHAUX D., « Le patrimoine historique des ecclésiastiques de la Forêt d'Orléans », *Mémoires de l'Académie d'Orléans*, VI^e série, 30, pp. 169-177.

MILLIÈRE J., « Un fossé gaulois découvert à Meung-sur-Loire (Loiret) : analyse du mobilier », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 41.

MORIN J.-M., CANNY D., SELLÈS H., « Un dépôt de haches et d'oursins fossiles dans la cella d'un temple » Catalogue » Koha », in *Des choses : une archéologie des cas à part*, Neuchâtel : Laténium, pp. 352-361.

OLIVIER L., « Détruire la richesse pour la montrer, le dépôt de Tavers (Loiret) », *Archéologia*, 599, pp. 22-23.

PARISOT M., CARRON D., ZIEGLER L., « Les suppliciées d'époque médiévale de la rue Porte-Saint-Jean à Orléans : des cas d'enfouissement vif ? », *Bulletin de la SAHO*, 184, pp. 5-12.

RENAUD J.-L., *Mégalithes d'Eure-et-Loir : dolmens, menhirs et polissoirs*, Chartres : CAEL.

RENAULT I., « Culture(s) matérielles(s) dans le nord de la cité carnute (I^{er}-IV^e siècles) : quelques marqueurs céramologiques », in *Formation et gestion des territoires de la Préhistoire à nos jours : approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure*, Drémil-Lafage : éditions Mergoïl, coll. « Archéologie du paysage », pp. 208-209.

RIGAULT C., « La céramique médiévale dans le Haut Berry (XI^e-XIV^e siècles) : nouvelles données sur la consommation », in *Journées d'études du réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne, ICERAMM 2021* [en ligne], Dijon, France : Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES-LAT) and Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) and DRAC Bourgogne Franche-Comté and Laboratoire Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés (UMR 6298 ARTE-HIS), coll. « Résumés des communications des Journées ICERAMM 2021 de Dijon », URL : <https://hal.science/hal-03611146> [lien valide au 18 septembre 2024].

SERNA V., « Espace nautique, territoire archéologique du fleuve et vocabulaire des constructions de l'Eau en Loire moyenne : les exemples des projets collectifs de recherche menés en région Centre-Val de Loire », in *Formation et gestion des territoires de la Préhistoire à nos jours : approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure*, Drémil-Lafage : éditions Mergoïl, coll. « Archéologie du paysage », pp. 285-292.

TANE F., CAPRON F., « Un cas inattendu de nécropsie d'époque moderne dans le cimetière paroissial de Neuville-aux-Bois (Loiret) », in *Rencontre autour du corps malade : prise en charge et traitement funéraire des individus souffrants à travers les siècles*, 10 Rencontre du Gaaf, Reugny : Gaaf, coll. « Publication du Gaaf », pp. 307-310.

THIESSON J., FONDRILLON M., BODET L., BURZAWA A., LANÉELLE C., LAURENT A., « Les Jardins de l'Archevêché in Bourges : How Geophysics Can Help to Evaluate the Archaeological Potential of Urban Land », *Archeosciences, revue d'Archéométrie*, 45, p. 135.

THUILLIER M., « Le renouveau du musée archéologique Émilie Chénon », *Archéologia*, 602, pp. 60-65.

VIALET A., VOINCHET P., DESPRIÉE J., BAHAIN J.-J., MOIGNE A.-M., VERCOUTÈRE C., MONCEL M.-H., HUREL A., COELHO V., PÉNICAUD P., « Nouvelle étude du site de Saint-Prest : un témoin de la présence humaine en vallée de l'Eure il y a environ 1 MA ? », in *Formation et gestion des territoires de la Préhistoire à nos jours : approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure*, Drémil-Lafage : éditions Mergoïl, pp. 99-115.

Thèses

CROZET A., *La fabrique du paysage, de la forêt de Boulogne au parc de Chambord* [en ligne], (Tours, Université de Tours), URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03617026> [lien valide au 29 mars 2022].

THONNIET P., *La fabrique du paysage dans le val de Cisse à l'Holocène : une approche au croisement des sources historiques, archéologiques et environnementales* [en ligne], (Tours, Université de Tours / Région Centre), URL : <https://hal.science/tel-03812911> [lien valide au 18 septembre 2024].

Liste des abréviations

Chronologie

PAL	: Paléolithique
MES	: Mésolithique
NEO	: Néolithique
BRO	: âge du Bronze
FER	: âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
MA	: Moyen Âge
MOD	: époque moderne
CON	: époque contemporaine
IND	: époque indéterminée

Type d'opération

OPD	: Opération préventive de diagnostic
OSE	: Opération de sauvegarde par l'étude
FP	: Fouille programmée
PCR	: Projet collectif de recherches
PRT	: Prospection thématique
PRD	: Prospection inventaire
SU	: Fouille préventive d'urgence
SD	: Sondage
APP	: Aide à la préparation de publication

**Organisme de rattachement
des responsables d'opération**

ASS	: association
AUT	: autre
BEN	: bénévole
COL	: service d'archéologie de collectivité territoriale
INRAP	: institut national de recherches d'archéologiques préventives
MCC	: ministère de la Culture et de la Communication
MCT	: musée de collectivité territoriale
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
PRIV	: opérateur privé d'archéologie préventive
SRA	: service régional de l'archéologie
SUP	: enseignement supérieur

Tableau général des opérations autorisées

ON	: Opération négative
----	----------------------

Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Rébellion Stéphane	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Verjux Christian	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie adjoint
Chevallier Aude	Paléolithique Conservateur du Patrimoine	Gestion du Loir-et-Cher
Farnié Christine	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Cher CCE
Lorho Thierry	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Indre-et-Loire
Traon-Maingaud Audrey	Préhistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Loiret Secrétariat scientifique CTRA
Alilaire Pascal	Paléolithique Ingénieur d'Études	Gestion et carte archéologique de l'Indre Intérim gestion du Loir-et-Cher
Aubourg-Josset Viviane	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Gestion de la ville de Blois Carte archéologique d'Indre-et-Loire
Bryant Simon	Moyen Âge époque moderne Archéologie du bâti Ingénieur d'Études	Gestion de l'Eure-et-Loir
Barbé Hervé	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Gestion du Loir-et-Cher et des villes de Tours et d'Orléans
Kerbaol Joël	Ingénieur d'Études	Régie des collections régionales
Schemmama Valérie	Moyen Âge Époque moderne Ingénieur d'Études	Carte archéologique Cher et Loir-et-Cher Patrimoine en milieu forestier Étude topographie historique Intérim gestion du Loir-et-Cher
Vilpoux Jocelyne	Gallo-romain Ingénieur d'Études	Gestion et carte archéologique du Loiret Réfèrent ARP
Souris Laure de (arrivée août 2021)	Ingénieure d'Études	Gestion de l'Eure-et-Loir
Araujo Pascale	Chargée d'Études Documentaires	Bibliothèque et documentation scientifique Valorisation

Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Reyne Sébastien	Secrétaire administratif	Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP Veille juridique et actions pénales
Jupilliat Nathalie	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CTRA et valorisation
Silly Dominique	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Cook-Benaouda Annie	Adjoint administratif	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée

